This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

302484563Z

~~122,15~~ 204.15 K.3

ROME SOUTERRAINE

J. Claye, imprimeur
r.e St Benoît, 7 à Paris

ROME
SOUTERRAINE

RÉSUMÉ

DES DÉCOUVERTES DE M. DE ROSSI DANS LES CATACOMBES ROMAINES

ET EN PARTICULIER DANS LE CIMETIÈRE DE CALLISTE

PAR

J. SPENCER NORTHCOTE
Président du collége d'Oscott

W.-R. BROWNLOW
De Trinity-College, Cambridge

TRADUIT DE L'ANGLAIS, AVEC DES ADDITIONS ET DES NOTES

PAR

PAUL ALLARD
Avocat, Juge suppléant au Tribunal civil de Rouen

ET PRÉCÉDÉ D'UNE

PRÉFACE PAR M. DE ROSSI

Ouvrage illustre
de soixante-dix Vignettes, de vingt Chromolithographies
et d'un plan du cimetière de Calliste

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

M DCCC LXXII

ASHMOLEAN
LIBRARY
22 JUN 1977
OXFORD

CG

AVANT-PROPOS

De notre temps, on aime à remonter aux sources. Souvent injuste, souvent passionnée, presque toujours moins impartiale qu'elle ne veut le paraître, la critique historique, malgré ses excès, a conquis sa place, et ne la perdra plus : elle est devenue le fondement, ou du moins la pierre de touche de l'histoire sincère. Que de choses, autrefois reçues comme des vérités, ont été transformées, effacées, changées de place par la critique! Heureuses les vieilles histoires qu'elle n'a pas démolies de fond en comble, auxquelles elle n'a fait qu'ajouter! Celle du christianisme est de ce nombre. Depuis deux siècles, et surtout depuis trente ans, le sol romain, dans lequel il semble que gisent enfouis les fondements mêmes de l'histoire, a été creusé avec une ardeur infatigable et, quoi qu'on en dise, une grande liberté d'esprit, dans le but d'y surprendre à leur source les premières institutions chrétiennes, les origines mêmes de l'Église. Des catacombes entières ont été mises au jour, des milliers d'inscriptions ont été recueillies, de rares et précieuses peintures ont été copiées, ou peuvent se voir encore : de ce travail souterrain, de ce travail qui n'a rien de conjec-

tural, et dont les éléments sont, non des textes obscurs ou douteux, mais des pierres, des choses visibles et tangibles, des documents irréfragables, l'histoire des origines chrétiennes est sortie complétée, rajeunie, mais telle, en définitive, que la tradition écrite nous l'avait transmise, et confirmée sur un grand nombre de points, ébranlée sur aucun.

Nous voulons, par ce livre, initier à ce travail, et à quelques-uns de ses résultats, cette portion du public qui n'est pas composée d'érudits seulement, mais de tous les hommes qui ne reculent pas devant un examen sérieux pour approfondir des questions vitales. Nous offrons aux lecteurs de bonne volonté un résumé rapide et, dans sa brièveté, aussi complet que possible des immenses découvertes faites depuis plus de vingt ans dans les catacombes romaines, et dans toutes les branches de l'archéologie chrétienne, par l'illustre commandeur de Rossi. Ses travaux ont déjà été, en France, l'objet de jugements étendus et compétents. La *Revue des Deux Mondes,* par la plume élégante et bien informée de M. Boissier, le *Correspondant,* par celle d'un des maîtres de la science archéologique, M. Edmond Le Blant, le *Journal des Savants,* dans trois articles exquis de M. Vitet, ont résumé sous une forme accessible à tous les méthodes, les découvertes, et les théories historiques de M. de Rossi : plus récemment, dans trois études qui sont devenues un livre excellent, M. le comte Desbassayns de Richemont a présenté aux lecteurs de la *Revue des questions historiques* un curieux et vivant tableau des nouvelles conquêtes de l'archéologie chrétienne. A un

public ainsi préparé, nous venons offrir, non sans doute quelque chose de mieux, mais quelque chose de plus : nous voulons le mettre en mesure de suivre lui-même, sans intermédiaire, pour ainsi dire, et par un travail personnel, la marche des découvertes dont les catacombes de Rome ont été et sont encore le théâtre : nous voulons lui présenter, non pas seulement un abrégé des travaux de M. de Rossi, mais, pour employer une expression toute moderne, une *réduction* de ces travaux, quelque chose comme ces statuettes qui, sous un volume moindre, reproduisent les traits, les proportions, la forme même de quelque grande œuvre d'art.

L'œuvre d'art qu'il s'agit de réduire ici, ce sont d'abord les deux volumes *in-folio* de la *Roma sotterranea* italienne : ce sont ensuite les mémoires innombrables, si précis par les détails, si larges, quelquefois, par les vues historiques, que M. de Rossi a publiés dans les neuf années (1863-1872) de son *Bullettino di archeologia cristiana* et dans divers recueils savants : c'est surtout, s'il nous est permis de le dire, l'esprit général qui anime tous ces travaux, donne à leurs parties les plus arides une originalité puissante, y répand une grâce inattendue, et fait de leur auteur non-seulement un chercheur patient, un érudit infatigable, mais encore un historien de premier ordre et un véritable initiateur. Il ne s'emprisonne pas, comme tant d'autres, dans les détails; d'un fait qu'il vient de découvrir il conclut à un autre fait dont la preuve matérielle lui fait encore défaut, mais que sa pensée a deviné : puis il revient sur ses pas, parcourt pied à pied, pierre à pierre, la

route qui mène des prémisses à cette conclusion, et, lentement, à l'aide d'un travail devant lequel reculerait une conscience moins délicate que la sienne, il refait, de découverte en découverte, attendant quelquefois des années avant de se déclarer satisfait, ce chemin sur lequel l'intuition de l'historien avait devancé les constatations expérimentales de l'érudit. Il possède la grande faculté, la faculté maîtresse de l'historien, l'imagination, et il la tempère, il la gouverne, il la féconde par l'exactitude, l'attention, le perpétuel scrupule de l'archéologue. Aurons-nous su reproduire, dans un résumé rapide, forcément alourdi par les limites étroites qui nous sont imposées, quelque chose de cet esprit ? Nous n'osons nous en flatter : on peut calquer, réduire mathématiquement une œuvre d'art, mais on transporte malaisément dans une copie — surtout dans une copie en miniature — l'inspiration personnelle de l'artiste, le *mens divinior*. Ce que nous pouvons dire, c'est que rien n'a été négligé pour que, au moins par ses côtés matériels, le résumé que nous publions puisse donner une idée fidèle des découvertes et des méthodes de M. de Rossi. A l'aide de nombreuses figures, pour la plupart empruntées à son livre ou à son *Bullettino,* de chromolithographies exécutées d'après celles publiées en atlas à la fin de chaque volume de la *Roma sotterranea,* de cartes et de plans, et en particulier d'un plan général de la catacombe de Calliste, dressés d'après une ingénieuse invention de M. Michel de Rossi, nous avons tenté, non-seulement de présenter à l'esprit du lecteur, mais de placer en quelque sorte sous ses yeux les travaux de

l'archéologue romain et leurs immenses résultats : nous avons voulu non-seulement décrire, mais, autant qu'il a été en nous, rendre visible à tous Rome souterraine.

Dans sa forme française, hâtons-nous de le dire, ce travail ne saurait prétendre à aucune originalité. C'est la traduction d'un livre publié, il y a trois ans, en Angleterre par deux érudits très-distingués, le docteur Northcote, directeur du collége d'Oscott, et M. Brownlow, de l'université de Cambridge. L'esprit libéral et désintéressé des deux auteurs anglais a bien voulu concéder au traducteur une franchise d'allures qu'ils eussent été en droit de lui refuser : mais le plan du livre, la distribution des chapitres, l'ordonnance générale des matières, sont demeurés tels qu'ils les avaient faits : beaucoup des additions qui grossissent notablement l'édition française y ont même été introduites d'après des notes communiquées par M. Northcote. Dans la préface de l'édition anglaise, les deux auteurs, tout en acceptant la responsabilité collective de leur œuvre, ont indiqué la part de chacun d'eux dans sa composition : les trois premiers livres, les cinq premiers chapitres du quatrième, et quatre notes de l'Appendice, ont été rédigés par le docteur Northcote, les deux derniers chapitres du quatrième livre, tout le cinquième, et la note sur la chaire de saint Pierre, appartiennent à M. Brownlow. Pour nous, quand même nous en aurions le désir, il nous serait impossible de marquer ce qui peut nous appartenir dans l'ensemble de ce travail. Ajouter un détail, compléter une description, rappeler brièvement les décou-

vertes faites dans les catacombes depuis 1869, date de l'édition anglaise, introduire quelques notes au bas des pages, réparer certaines omissions signalées par M. de Rossi, faire, en un mot, ce que les auteurs eux-mêmes auraient fait s'ils avaient donné une nouvelle édition de leur livre, voilà quelle a été notre part personnelle de collaboration, part bien modeste et bien effacée. Nous l'indiquons ici, parce qu'il est juste que tout livre qui se présente à des lecteurs sérieux puisse dire d'où il vient, et comment il a été composé. En touchant d'une main discrète à l'œuvre volontairement si impersonnelle de MM. Northcote et Brownlow, nous n'avons eu qu'une ambition : fondre ce que nous ajoutions avec le texte original, de façon que la soudure ne soit jamais visible, et que cent pages nouvelles, introduites çà et là, soient venues grossir, comme insensiblement, l'œuvre primitive, sans que les auteurs aient à se repentir de leur généreuse confiance. Être confondu avec eux par le lecteur, c'est notre unique désir, ce sera, si nous l'obtenons, une récompense dont nous sentirons tout le prix.

Nous devions ces explications au public : mais il est une autre dette que nous voulons payer. Un des plus savants archéologues français, le disciple éminent de Greppo, M. l'abbé Martigny, a bien voulu nous permettre d'ajouter aux gravures qui ornent ce volume plusieurs bois empruntés à son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* « ce livre utile et charmant, » comme l'a appelé le meilleur juge en ces matières, M. de Rossi, *libro la cui lettura e di utilita pari al diletto.* Qu'il veuille bien en recevoir nos

remercîments. Et puisque le nom de M. de Rossi s'est retrouvé encore une fois sous notre plume, qu'il nous soit permis de dire, avec un profond sentiment de reconnaissance, combien nous avons été touché de l'intérêt que l'illustre archéologue romain a daigné prendre à notre travail, de la bonté avec laquelle il nous a transmis ses observations, de la condescendance avec laquelle il a consenti à revoir lui-même certaines parties du manuscrit de la traduction française, des nobles et affectueux rapports qu'il a bien voulu entretenir, pendant plusieurs mois, avec un disciple presque inconnu de lui, qui n'avait d'autre titre à sa bienveillance qu'un sincère amour de la science, de la religion et de sa chère Rome.

Nous ne nous dissimulons pas — et ici nous croyons avoir le droit de parler au nom des savants auteurs anglais comme au nôtre — qu'un livre résumant, sous un aussi mince format, d'énormes *in-folio*, abordant un nombre de sujets presque infini, touchant aux points les plus délicats et les plus variés de l'archéologie et de l'histoire, essayant de tout dire en abrégeant tout, et de resserrer dans d'étroites limites des horizons immenses, n'a pu, sans doute, éviter plus d'une erreur de détail, et doit renfermer quelques inexactitudes, quelques confusions. M. de Rossi a bien voulu nous en signaler quelques-unes : celles qui n'ont pu être rectifiées dans le cours de l'impression l'ont été, autant que possible, dans les *Additions et Corrections* placées au début du volume. Nous remercions d'avance la critique attentive et bienveillante qui, à l'exemple de l'illustre maître, daignera nous avertir de nos erreurs et nous aider

à les corriger. Qu'il nous soit permis de le dire, cependant, nous espérons, au moins dans les lignes générales, n'avoir point été d'infidèles traducteurs de la pensée de M. de Rossi, et avoir résumé avec exactitude les belles conclusions scientifiques auxquelles l'ont conduit ses infatigables recherches. Lorsque parut, en Angleterre, le livre de MM. Northcote et Brownlow, il n'a suscité, sur le terrain si délicat, dans ce pays, de la controverse religieuse, qu'une seule critique de quelque étendue, critique plus inspirée par l'esprit de parti que par une véritable érudition. Espérons que l'autorité qu'il a conquise si rapidement en Angleterre, il la conservera sous sa forme française, et que, dans notre patrie travaillée par le double besoin de croire et de savoir, il sera bien reçu des amis du christianisme et de la science.

Rouen, 21 avril 1872

PRÉFACE

Rome, 25 mai 1872.

La publication du volume immortel intitulé *Roma sotterranea* par mon grand devancier Antonio Bosio fut suivie de toute une série d'éditions abrégées et de traductions en plusieurs langues. Traduit d'abord en latin dans toute son étendue, et même amplifié en deux volumes publiés trois fois à Rome, à Cologne, à Paris, il fut bientôt réimprimé dans sa langue originale, mais réduit à des proportions plus modestes. Le même besoin se manifesta aussitôt pour la traduction latine : elle fut abrégée, et donna lieu à la publication d'une *Roma subterranea portatilis*. Ce petit volume, devenu aujourd'hui une curiosité bibliographique, est orné de planches gravées réduites à moins d'un dixième des dessins du gigantesque volume original : il sortit des presses de Arnheim en 1671. Il avait été précédé d'une édition allemande, exécutée dans des proportions semblables par le même imprimeur. La petite *Rome souterraine*

allemande eut l'honneur d'une seconde édition à Amsterdam, au moment même où paraissait la *Roma subterranea portatilis* latine. Ainsi, dans l'espace de moins de quarante ans, la *Roma sotterranea* de Bosio fit huit apparitions successives, sous diverses formes, en italien, en latin et en allemand. Cette riche série d'éditions, de traductions et d'abrégés d'une œuvre aussi austère témoigne non-seulement de sa haute valeur, mais aussi des besoins du siècle qui lui fit un tel succès. Le désir de nouvelles lumières sur les origines chrétiennes était alors à la fois scientifique et religieux. Fruit de toute une vie consacrée à la recherche de ces origines et des monuments qu'elles ont laissés dans les entrailles du sol romain, la *Roma sotterranea* du XVIIe siècle se présenta au public avec l'autorité de l'érudition la plus consommée et de la probité la plus scrupuleuse : les esprits sincères, avides de science et de vérité, reçurent d'elle une sorte de révélation : elle leur découvrit des pages lumineuses d'histoire et d'archéologie jusqu'alors inexplorées et tout à fait inconnues.

J'ai repris, après deux cent cinquante ans, le travail de Bosio, pour le refaire à l'aide des lumières accumulées par plus de deux siècles de recherches historiques, critiques et archéologiques, et pour donner au public le magnifique résultat des nouvelles découvertes. La plus belle couronne que je pouvais désirer était de voir mes volumes accueillis avec le même empressement et la même confiance que celui de mon vénéré et immortel devancier. Mon désir a été accompli au delà de mes espérances. Huit ans à peine se sont écoulés depuis l'apparition du premier

volume de mon ouvrage, et quatre depuis celle du deuxième volume : malgré les guerres, les crises politiques, les désastres qui ont bouleversé l'Europe et l'Église pendant cette courte période d'années mémorables, une première édition richement ornée de planches coûteuses a été épuisée, le premier volume a été réimprimé, et toute une série d'abrégés en anglais, en français, en allemand, a été entreprise par des hommes graves, capables de bien interpréter ma pensée, et d'y ajouter le résultat de leurs méditations et de leurs études. Au moment même où j'écris ces lignes, plusieurs livres de ce genre, préparés pendant une guerre gigantesque, se présentent au public, au lendemain de la paix, en France et en Allemagne. J'ai fait exécuter sous mes yeux l'atlas des planches chromolithographiques qui décorent la *Rome souterraine* publiée en France par M. Paul Allard, et je tiens à témoigner publiquement ma grande reconnaissance et ma sympathie à un auteur que ni les désastres inouïs de sa patrie, ni les sombres perspectives de l'avenir, n'ont détourné d'une entreprise littéraire difficile, et qui eût pu sembler réservée à des temps meilleurs. Je voudrais trouver des paroles capables d'exciter ceux qui peuvent comprendre le haut intérêt des recherches sérieuses historiques et leur influence sur la culture des nations chrétiennes : je voudrais aider à obtenir la récompense méritée par tant de dévouement à la science et à la vérité. Mais je ne suis pas éloquent, et tout mon art d'écrivain consiste dans l'expression claire, simple et vraie de ce que je pense, de ce que je sais et de ce que je crois. Au lieu donc de m'en-

gager dans des considérations générales, je me bornerai à exposer en toute simplicité ce que je pense de ce volume, que je veux moi-même présenter au public.

J'ai fait de même, il y a deux ans, pour le livre de mon savant ami M. le comte Desbassayns de Richemont, intitulé *les Nouvelles Études sur les Catacombes romaines*. Peu après son apparition éclata la guerre, qui l'aurait suffoqué dans sa naissance, si son mérite ne l'avait sauvé. Il vient de recevoir l'honneur d'une traduction en Allemagne, ce qui me semble, dans les circonstances actuelles, une preuve éclatante de la valeur intrinsèque de l'ouvrage. Le livre de M. de Richemont n'est nullement un abrégé de ma *Roma sotterranea :* il est même dépourvu de tout dessin des monuments. C'est un tableau synthétique de mes études, de celles de l'auteur, et de l'état actuel de la science au sujet des monuments primitifs du christianisme, tableau plein de substance et d'originalité. Il a sa place distincte de celle de la *Rome souterraine* abrégée : la lecture en sera très-profitable à ceux-là mêmes qui auront été initiés à l'étude attrayante des catacombes par le beau volume orné de dessins et de planches qu'en ce moment je recommande.

L'œuvre des auteurs anglais de la *Rome souterraine* abrégée, leurs mérites, leur plan et la part de nouveauté qui appartient à l'édition française, ont été indiqués avec autant de sincérité que de modestie dans l'Avant-Propos de ce volume. J'ajouterai seulement qu'en ce moment un livre tout à fait analogue commence à paraître en Allemagne. M. le professeur

Kraus, dont la science en fait d'antiquités chrétiennes est bien connue, a traduit à son tour en allemand le livre des auteurs anglais, en l'amplifiant et le modifiant selon son propre goût et celui de ses compatriotes. Cette édition, pourtant, n'est pas décorée de dessins coloriés, comme celles de Londres et de Paris. Ainsi, chacune des trois grandes nations de l'Europe aura dans sa langue un abrégé de mon ouvrage italien, et chaque abrégé a été composé, modifié, édité de la manière la plus appropriée aux besoins et au goût du pays auquel il s'adresse. La part directe que j'ai pu prendre à l'édition de l'abrégé français m'autorise à l'adopter d'une manière spéciale, et à le reconnaître comme l'expression de ma pensée dans la mesure que je vais expliquer. Je ne dois ni m'approprier ce qui ne m'appartient pas, ni, dans ce qui peut m'appartenir, avouer une responsabilité que les savants auteurs anglais et français, dans leur réserve si discrète, ne veulent point m'imposer.

Le plan de la *Rome souterraine* abrégée, tel qu'il a été adopté par son principal auteur, mon ami de vieille date, M. le docteur Northcote, et par son collaborateur M. Brownlow, diffère essentiellement de celui des *épitomés* de l'ouvrage de Bosio et de son traducteur latin Aringhi, publiés au XVIIe siècle. Ceux-ci ne furent guère que des reproductions incomplètes, plus ou moins mutilées et réduites, de l'ouvrage principal, suivant l'ordre exact de ses livres et chapitres, et répétant presque textuellement les paroles de l'auteur. Les deux écrivains anglais, très-versés dans la science de leur sujet, connaissant

de visu les lieux et les monuments, les ayant étudiés dans tous leurs détails, ont refondu mon ouvrage sans s'astreindre à en suivre servilement les divisions : ils l'ont même augmenté de notions empruntées à mon *Bullettino di archeologia cristiana,* aux ouvrages d'autres archéologues, et à leurs études personnelles. Ils en ont fait ainsi un livre nouveau et en partie original. Je signalerai en particulier le résumé riche et complet que nous devons à M. le docteur Northcote de ce que j'ai écrit en divers endroits, et quelquefois plutôt indiqué que développé, sur la légalité des sépultures chrétiennes pendant les siècles de persécution. Je signalerai aussi au même titre, et comme puisés en quelques parties à des sources étrangères à mes ouvrages, les beaux chapitres de M. Brownlow sur les verres et les sarcophages chrétiens. M. Allard a suivi à son tour la même direction, a précisé, sur un grand nombre de points, des sujets que les premiers auteurs avaient seulement esquissés, et a surtout ajouté à leurs places respectives les indications des nouvelles découvertes annoncées dans mon *Bullettino* depuis la publication du volume anglais. Malgré tant de remaniements de ma pensée et de ma manière de la présenter et de l'exprimer, malgré les additions empruntées à des sources étrangères, ces interprètes intelligents et fidèles ont su condenser dans leurs pages la substance de mon ouvrage sans l'altérer : ils ont réussi dans l'entreprise littéraire la plus délicate et la plus difficile, s'étant, pour ainsi dire, identifiés avec un auteur qu'ils ont cependant transformé à leur gré et avec une grande liberté. J'ai relevé de légères inexacti-

tudes qu'un examen attentif de la *Rome souterraine* française m'a fait apercevoir : elles sont le meilleur témoignage de l'exactitude générale, et quant à la substance des faits, et quant à leur appréciation, qui règne en ces pages si savamment rédigées.

Il suffit de cette simple déclaration pour comprendre que je ne pourrais pas dispenser de recourir à mon ouvrage original les lecteurs qui voudraient connaître toute la force d'une argumentation, et surtout les nuances si délicates et souvent à peine perceptibles de ce qui, dans une argumentation, est substantiel, et de ce qui est accessoire, de ce que je présente comme solide et sûr et de ce que je donne comme probable, ou vraisemblable, ou simplement conjectural. L'ensemble des preuves des différents ordres, et leur harmonie, constitue un point impossible à résumer et à abréger, même par l'intelligence la plus habile et la plus assimilée à la mienne. M. Allard en fait l'aveu dans son Avant-Propos, en son nom et au nom des auteurs anglais. Je les remercie de cet aveu si délicat, qui leur a été dicté par la connaissance intime du sujet et par leur probité scientifique. Qu'il me soit permis de terminer en déclarant que je considère cette probité, et une sévérité scrupuleuse dans la constatation des faits, comme le premier devoir de quiconque écrit sur un sujet aussi propre à soulever des controverses religieuses que celui des monuments chrétiens primitifs. J'espère que mon meilleur titre à l'estime et à la sympathie dont m'honorent les juges les plus compétents et les plus impartiaux, c'est la confiance que je leur ai inspirée par trente années d'explorations et de

recherches assidues, et par leur exposition consciencieuse et complète.

Je dépose la plume plein de confiance dans le brillant succès que l'importance des matières et le talent de l'auteur assurent à ce livre, qui se recommande bien mieux par soi-même que par mes paroles et mon témoignage.

J. B. DE ROSSI.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

COMMUNIQUÉES PAR M. DE ROSSI

Page 16, note 2, dernière ligne, *au lieu de* 1734, *lisez* 1737.

Page 21, lignes 24 et suivantes. — Le raisonnement sur l'anniversaire d'Anteros a été modifié et sa conclusion reconnue très-incertaine dans la *Roma sotterranea*, t. II, p. 55, 56.

Page 77, ligne 16, *au lieu de* ce sont des chambres régulièrement taillées dans le roc, *lisez* c'est une chambre régulièrement taillée dans le roc. — Voir Bartoli, *Le pitture antiche del sepolcro de Nasonii*, tav. II, et page 9.

Page 92, lignes 28, 29, 30. — La crypte principale est toute bâtie et ne contient aucun *loculus*, la région centrale est seulement renforcée de constructions qui ont permis de transformer l'arénaire primitif en catacombe : elle contient beaucoup de *loculi*, mais aussi beaucoup de niches pour sarcophages. (Voir *infra*, p. 412, et fig. 51, p. 413.)

Page 98, ligne 5. — La cellule de droite, avec son puits et sa fontaine, n'a jamais pu servir d'habitation : elle est une dépendance du *triclinium*. Mais à côté de la fontaine on voit les traces d'un petit escalier qui montait à une ou plusieurs chambres aujourd'hui détruites : elles ont été probablement l'habitation du *custos monumenti*.

Page 111, note. — Cette note était écrite au commencement de 1871. Au mois de novembre de cette année, les travaux du cimetière de Prétextat et du cimetière de Calliste, interrompus depuis le mois de juin 1870, ont pu être repris par la Commission d'archéologie sacrée. Dans le cimetière de Calliste, on a recommencé à fouiller la partie du labyrinthe (marqué XIV dans le plan général) qui s'étend entre la crypte de Lucine (I) et les *areæ* première et deuxième (V et VI) du cimetière de Calliste proprement dit. Dans le cimetière de Prétextat, on s'est borné à faire les travaux de soutènement et de restauration nécessaires à la conservation des cryptes historiques. (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1871, p. 149.)

Page 115, ligne 2, *au lieu de* commencement, *lisez* milieu.

Page 123, ligne 16, *au lieu de* Calliste, *lisez* Domitille.

..... note, avant-dernière ligne, *au lieu de* neuf, *lisez* douze.

Page 126, ligne 24, *au lieu de* Strabon, *lisez* Straton.

Page 130, colonne 3, n° 16, *au lieu de* S. Saturni, *lisez* S. Saturnini.

..... colonne 4, n° 1, *a été omis le cimetière* Soteridis.

..... même colonne, n° 30, *au lieu de* Ecclesia S. Theonis, *lisez* Ecclesia S. Theclæ.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 131, ligne 4, *au lieu de* et des Pères, *lisez* et les Pères.

Page 132, ligne 3, *au lieu de* dans la crypte pontificale, *lisez* dans le cimetière. (Cf. pages 193 et 494.)

Page 134, ligne 8, *au lieu de* QVAERITVR, INVENITVR, *lisez* QVAERITVR, INVENTVS COLITVR.

Page 140, ligne 18, *au lieu de* SED TIMVI SANCTOS CINERES, *lisez* SED CINERES TIMVI SANCTOS.

Page 143, ligne 29, *au lieu de* Sainte-Sabine, *lisez* Sainte-Suzanne.

Page 144, ligne 15, et note 2, ligne 7 : deux martyrs seulement (SS. Jean et Paul) eurent leur tombeau dans l'enceinte de Rome... à l'époque de S. Léon, ces deux martyrs étaient les seuls qui reposassent « dans le cœur de la cité ». — Cette assertion est trop absolue. M. de Rossi dit *soli o quasi soli*. (*Roma sotterranea*, I, p. 219.) — Cf. p. 76, ligne 16.

Page 147, ligne 18. — Le cimetière de Saint-Valentin, au XIe siècle, n'appartenait pas aux Augustins : il était desservi par un monastère attenant à la basilique qui existait encore à cette époque.

Page 154, ligne 17, *au lieu de* Tharcisius, *lisez* Tharsicius.

Page 155, ligne 19. — L'inscription originale de saint Damase n'existe plus. On en voit une copie commencée et non achevée du XIIe ou XIIIe siècle. Le texte entier est dans les anciens Mss.

Page 176, note 1. — Les formules citées dans le texte ne se trouvent plus sur les épitaphes après Constantin *à Rome*. Il faut en excepter l'acclamation IN PACE dont l'usage dura longtemps encore sur les tombeaux.

Page 190, ligne 21 : *ajoutez* ou de la première moitié du quatrième.

Page 212, dernière ligne, *au lieu de* au-dessous, *lisez* au-dessus.

Page 214, lignes 7, 8, *au lieu de* marbre blanc, *lisez* porphyre.

..... ligne 12, *au lieu de* Ve ou VIe siecle, *lisez* IVe ou Ve siècle.

Page 217, ligne 20, *au lieu de* quarante ans après, *lisez* quarante ans avant.

Page 240, ligne 6, *au lieu de* accensus, *lisez* accessus.

Page 274, lignes 17-20. — La mosaïque du Baptistère de Pesaro est maintenant découverte en entier, et son ensemble prouve que les poissons qui y sont figurés n'ont aucun rapport probable avec le Baptême.

Page 285, lignes 3 et 11, *au lieu de* Albercius, *lisez* Abercius. — Cf. page 340, ligne 8.

Page 288, ligne 18, *au lieu de* repas de N.-S. et des sept disciples, *lisez* repas offert par N.-S. aux sept disciples.

Page 325, ligne 23, *au lieu de* la basilique de Latran, *lisez* le baptistère de Latran.

Page 331, ligne 1, *au lieu de* Calliste, *lisez* Domitille.

BODLEIAN OXFORD LIBRARY

ROME SOUTERRAINE

ROME

SOUTERRAINE

INTRODUCTION.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE ROME SOUTERRAINE.

PREMIÈRE PARTIE.

AUTEURS MODERNES.

SOMMAIRE. — Découverte de Rome souterraine, en 1578. — Pomponio Leto. — Baronius. — Ciacconio, de Winghe, Macarius. — Bosio, sa vie et ses travaux. — Valeur et plan de son ouvrage. — Période de destruction. — L'autorité ecclésiastique prend la direction des fouilles. — Auteurs protestants : Misson, Burnet. — Renaissance des études sérieuses : Fabretti. — Boldetti. — Buonarotti. — Marangoni. — Bottari. — Musée chrétien du Vatican. — D'Agincourt : ses destructions. — Raoul-Rochette. — Le P. Marchi. — M. de Rossi : ses découvertes et sa méthode.

Le 31 mai 1578, des ouvriers qui tiraient du sable dans un vignoble situé à deux milles de Rome, sur la voie Salaria, découvrirent par hasard un cimetière souterrain, orné de peintures chrétiennes, d'inscriptions grecques et latines, et contenant deux ou trois sarcophages. Cette découverte émut vivement l'opinion publique; on accourut de toutes

parts visiter le souterrain. « Rome, écrit un contemporain, apprit avec stupéfaction qu'elle avait, cachées sous ses faubourgs, d'autres cités inconnues; elle vit de ses yeux ce qu'elle ne savait encore que par la tradition et par les livres. » Ce jour-là, dit M. de Rossi, naquirent ensemble le nom et la science de *Rome souterraine.*

L'homme qui, le premier, devait l'explorer et la décrire n'était encore qu'un enfant de trois ans[1]; mais, pendant qu'il grandissait, d'autres préludaient à ses recherches, et entretenaient la flamme qu'avait allumée cette première découverte. Déjà, près d'un siècle et demi auparavant, une vaste région de Rome souterraine, située à l'autre extrémité de la ville, avait été visitée à plusieurs reprises. Malheureusement elle avait eu pour explorateurs soit des religieux conduits par la piété seule, soit des savants peu préparés à comprendre ce qui n'était pas païen. Au nombre des premiers, il faut compter plusieurs franciscains dont les noms se lisent encore avec les dates de 1433, 1451, 1473, 1482, sur les murs de deux ou trois *cubicula* du cimetière de Calliste. « Je suis venu visiter ce lieu saint (*ad visitandum locum sanctum istum*) avec vingt religieux de l'ordre des frères mineurs, » écrit frère Laurent de Sicile le 17 janvier 1451. D'autres religieux mineurs visitent la même crypte en 1455, « dans la semaine où mourut le pape Nicolas V » (*hebdomada qua defunctus est papa N. V*). Un abbé de Saint-Sébastien y descend en nombreuse compagnie (*cum magna comitiva*) le 19 mai 1469. Quelques Écossais y viennent en 1467 (*M CCCC LXVII quidam Scoti hic fuerunt*), etc. Rien n'indique que ces nombreux visiteurs aient compris la valeur historique et archéologique des monuments qu'ils avaient devant les yeux. Une tout autre catégorie d'explorateurs faisait, à la même époque, de mystérieuses descentes dans les catacombes. On peut lire en diverses places de la catacombe de Saint-Calliste, et aussi

1. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 511.

dans un cimetière souterrain de la voie Labicane, les noms de Pomponio Leto et de ses confrères de la célèbre Académie romaine, écrits au charbon, et quelquefois accompagnés de cette qualification : *Unanimes antiquitatis amatores* ou *perscrutatores*.

Les lecteurs familiers avec l'histoire littéraire du xve siècle savent que Pomponio Leto fut le fondateur et le président d'une académie composée de poëtes, d'antiquaires et de littérateurs. Les membres de l'Académie romaine encoururent la disgrâce du pape Paul II, qui les soupçonnait de conspirer contre lui, et d'avoir secrètement abandonné le christianisme par amour des dieux de l'antiquité. Les malveillants voyaient un indice de leurs sentiments peu orthodoxes dans l'affectation qu'ils mettaient à remplacer leurs noms chrétiens par des noms empruntés aux souvenirs classiques. Conspirèrent-ils vraiment contre le pape? Il est difficile de le savoir, et les charges produites contre eux à ce point de vue paraissent assez légères. Mais la nature de leurs opinions religieuses est demeurée un mystère. Formaient-ils une société secrète, imitant et ressuscitant, au sein de la Rome catholique, les colléges de prêtres païens? La découverte des inscriptions laissées par eux dans les catacombes, en fournissant des renseignements nouveaux sur ce problème souvent discuté, engagera peut-être à le résoudre dans le sens le moins favorable. Le nom de *Pomponius Letus* s'y lit quelquefois accompagné du titre de *pontifex maximus;* une inscription est datée « du souverain pontificat de Pomponius », *regnante Pomp. Pont. max.* Un certain Pantagathus prend le titre de *sacerdos academiæ rom.* Étaient-ce là de purs jeux littéraires, ou, sous ces dénominations étranges, Pomponius et ses compagnons cachaient-ils la hiérarchie secrète de quelque secte antichrétienne? Il est au moins certain que les membres de l'Académie romaine cultivaient avec un égal amour les lettres et les mœurs de l'antiquité, et les inscriptions laissées par eux dans les catacombes montrent qu'ils se plaisaient à perpétuer le souvenir de leurs désordres. Comment

des hommes passionnés pour la science, voués, comme leur chef, à l'étude des antiquités romaines « qui alors sortaient de terre », purent-ils passer devant les plus anciens monuments de l'âge héroïque du christianisme sans éprouver le désir de les étudier, sans en faire mention dans quelqu'un de leurs écrits? Nous ne connaissons leurs visites dans les catacombes que par les bizarres inscriptions qu'ils y ont laissées, et qu'on a découvertes il y a vingt ans. Quelles que fussent leurs croyances intimes, ces amants exclusifs de l'antiquité profane durent souvent paraître étranges à leurs contemporains, et l'on comprend que, même après leur acquittement, un évêque, écrivant à l'un d'eux, leur ait reproché d'être plus païens que chrétiens.

A la fin du xve siècle, quand durait encore le premier entraînement de la renaissance, ce reproche aurait pu être adressé à bien d'autres qu'aux membres de l'Académie romaine. Au contraire, en 1578, à l'époque où eut lieu la découverte que nous rappelions au commencement de ce récit, la science chrétienne et les vertus chrétiennes avaient dans Rome de nombreux et glorieux représentants. C'était l'époque de saint Ignace de Loyola, de saint Charles Borromée, de saint Philippe de Néri. Baronius, l'ami et le disciple de ce dernier, travaillait déjà à ses immortelles *Annales*. Plus d'une page de son livre montre quel intérêt lui avait inspiré la nouvelle découverte, et avec quelle sagacité il en avait deviné l'importance. Il fut un des premiers à la visiter. S'il n'eût été absorbé par l'œuvre immense qu'il avait entreprise, peut-être en fût-il devenu le premier explorateur et le premier historien. Cet honneur était réservé à des étrangers, un dominicain espagnol, Alfonso Ciacconio, et deux jeunes laïques flamands, Philippe de Winghe et Joannes Macarius (Jean L'Heureux).

Ciacconio était un curieux, un collectionneur; il avait formé un musée d'antiquités où il y avait de tout, des fossiles, des marbres, des bronzes antiques. Plusieurs artistes furent employés à copier pour lui les peintures des cata-

combes. Leur exactitude ou leur talent n'égalait pas sans doute leurs bonnes intentions, car une peinture dont l'original représente Noé dans l'arche avec la colombe auprès de lui est désignée dans une de ces copies comme « Marcel, pape et martyr, assisté par un ange pendant sa prédication ». Il n'est pas surprenant que de Winghe, l'ami de Ciacconio, ait été peu satisfait de la sûreté de telles informations, et qu'il ait fait copier de nouveau, pour lui-même, toutes ces peintures, dont il voulait conserver une image exacte. Les copies exécutées par ses ordres ont été vues et consultées par Macarius et Bosio. Depuis bien longtemps on en avait entièrement perdu la trace. M. de Rossi croit en avoir découvert quelques-unes à la Bibliothèque nationale de Paris. Si de Winghe avait vécu, il eût sans doute écrit le premier sur Rome souterraine. Il mourut tout jeune à Florence, dans l'été de 1592. Baronius, Frédéric Borromée, les plus savants et les plus vertueux hommes de son temps le pleurèrent; il méritait, par son intelligence et par ses talents, les regrets de tels amis. Ses manuscrits, après avoir fait partie de la célèbre bibliothèque des Bollandistes, suivirent le sort de cette magnifique collection, et passèrent en 1825 dans la Bibliothèque royale de Bruxelles, où ils sont encore inédits. Ceux de Ciacconio, très-volumineux, et relatifs à des sujets de toute nature, paraissent n'avoir jamais été destinés à la publicité; ils sont disséminés en diverses bibliothèques publiques et privées de Rome et de Naples. Les travaux de Macarius n'ont guère eu plus d'influence sur les contemporains. Il avait résidé pendant vingt ans à Rome; ses études sur les antiquités chrétiennes étaient rédigées, l'*imprimatur* avait été accordé le 22 juin 1605. On ne sait pourquoi, l'ouvrage demeura manuscrit, quoique l'auteur ait vécu jusqu'en 1614; il fut laissé par testament à une bibliothèque publique de Louvain. Bollandus l'annota, et en annonça la publication. La mort l'empêcha de tenir sa promesse, et le précieux manuscrit, après avoir été, pendant deux cent cinquante ans, toujours à la veille de l'impression, et

jamais imprimé, n'a vu le jour qu'en 1859, sous les auspices du P. Garrucci[1].

Quels qu'aient été les travaux de ces trois antiquaires, ils sont éclipsés par ceux de Bosio. Tout pâlit devant les découvertes de ce grand homme, qu'on a justement appelé le Colomb du monde souterrain. Sa mémoire est impérissable comme la science qu'il a fondée. Le nom de Bosio ne peut se rencontrer sous la plume de M. de Rossi sans que le style s'élève aussitôt, et prenne je ne sais quel mélange de respect et d'enthousiasme, je ne sais quel accent tendre et fier ; on dirait un fils de noble race parlant d'un grand ancêtre. Bosio est en effet le père de l'archéologie chrétienne. Il naquit à Malte, et exerça à Rome la profession d'avocat. Il y était venu presque enfant, pour habiter avec un oncle qui était *procuratore* ou agent à Rome des chevaliers de Malte. Dès sa première jeunesse, il se sentit attiré vers l'étude des catacombes, et, quand il l'eut entreprise, elle devint une passion à laquelle il consacra sa vie. La date la plus ancienne qu'on trouve dans son livre et qu'on voie écrite de sa main sur les murailles des catacombes est celle du 10 décembre 1593, l'année qui suivit la mort de de Winghe. Bosio avait alors dix-huit ans. Il vécut encore trente-six ans, qu'il passa à étudier soit les catacombes elles-mêmes, soit tous les auteurs qui pouvaient lui donner quelque lumière sur leur situation et leur histoire. L'étendue de ses connaissances était prodigieuse. Les immenses manuscrits qu'il a laissés, et qui sont conservés à Rome en la bibliothèque Vallicelliana, sont les monuments d'une érudition et d'un labeur qui semblent dépasser les forces humaines. Deux de ces volumes, renfermant deux mille pages in-folio, et cinquante pages de tables, écrites de sa main, montrent qu'il avait lu et annoté tous les Pères, grecs, latins, orientaux, toutes les collections

1. HAGIOGLYPTA, *sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores præsertim quæ Romæ reperiuntur, explicatæ a Joanne L'Heureux* (*Macario*). Paris, 1859.

des canons et des conciles, les lettres des papes, les histoires ecclésiastiques, les vies des saints, un nombre immense de traités de théologie, y compris ceux des scolastiques, en un mot, tout écrit dans lequel il croyait pouvoir trouver quelque chose se rapportant à l'étude qui remplissait sa vie. Dans deux autres volumes de même dimension, il transcrivit les actes des martyrs, spécialement de ceux qui souffrirent à Rome, et y ajouta, d'après les manuscrits conservés au Vatican et en diverses autres bibliothèques de Rome, tous les anciens témoignages relatifs à la situation des cimetières chrétiens. Ces quatre in-folio sont loin de renfermer tout ce qu'écrivit Bosio ; dans le cours de ces notes il se réfère souvent à d'autres recueils de même nature, composés par lui, et aujourd'hui perdus.

Ces recherches ne représentent qu'une partie des travaux de Bosio ; pour les comprendre tout entiers, il y faut ajouter de continuelles explorations souterraines pleines d'incertitudes, de fatigues, d'aventures, quelquefois même de périls. La moitié de sa vie était celle d'un érudit, l'autre moitié celle d'un voyageur explorant des pays inconnus. Quand, par l'étude des documents, il croyait avoir reconnu la situation d'un cimetière chrétien de la voie Appienne ou d'une autre voie, il visitait avec le plus grand soin tous les terrains et toutes les vignes des environs, afin de découvrir quelque luminaire, quelque escalier, quelque fissure du sol qui lui donnât accès dans les souterrains. Souvent, après être retourné plusieurs fois au même endroit, l'avoir étudié et parcouru dans tous les sens, il revenait sans avoir pu découvrir l'objet de ses recherches. D'autres fois, ayant appris qu'en creusant une cave ou un puits on avait ouvert par hasard l'entrée d'une catacombe, il accourait en toute hâte, et trouvait la place tellement couverte de ruines et de décombres, que l'accès était impossible. Même quand il avait pu pénétrer sous terre, il était obligé de se frayer un passage à travers les débris de toute sorte que les siècles avaient accumulés dans les galeries souterraines ; il passait quelquefois des heures entières à creuser de ses propres

mains une route dans ces décombres. S'il arrivait à une portion de cimetière où le passage fût libre et facile, un autre danger se présentait, celui de se laisser entraîner trop loin par l'ardeur de la découverte, et de perdre son chemin à travers le labyrinthe souvent inextricable des galeries souterraines. La première fois qu'il descendit dans une catacombe, il se perdit ainsi, en compagnie de Pompeo Ugonio et de plusieurs autres personnes, le 10 décembre 1593. Ils avaient pénétré dans un hypogée situé à un mille de Saint-Sébastien. Du premier étage ils passèrent au second, par un trou étroit qu'ils découvrirent dans le sol d'une chapelle. Arrivés là, ils s'avancèrent si loin que, lorsqu'ils voulurent revenir sur leurs pas, ils ne purent retrouver le chemin qu'ils avaient pris et les moyens de remonter à l'étage supérieur. Retenus sous terre plus longtemps qu'ils n'avaient pensé, ils virent leurs bougies s'user l'une après l'autre, et demeurèrent perdus dans les ténèbres. « Je craignis un instant, dit Bosio, que ma misérable dépouille ne profanât les tombes des martyrs. » Rendu prudent par l'expérience, il eut soin, depuis cette aventure, d'emporter avec lui, dans ses voyages souterrains, une provision de bougies et de vivres suffisante pour deux jours.

Pendant trente-six années, Bosio se livra, avec une ardeur infatigable, à l'étude comparée des catacombes et des documents de toute nature qu'il avait recueillis et recueillait sans cesse. Quand il mourut, son œuvre n'était pas achevée; rien n'en avait encore été publié. Il semblait qu'un sort jaloux pesât sur tous les explorateurs des catacombes, et que Rome souterraine ne dût jamais sortir des ténèbres. L'œuvre de Bosio était trop importante, cependant, pour demeurer ensevelie avec celles de ses prédécesseurs. Ses papiers et tous ses biens étaient devenus la propriété de l'ordre de Malte. L'ambassadeur de cet ordre à Rome, le prince Carlo Aldobrandini, communiqua les manuscrits laissés par Bosio au cardinal Francesco Barberini, bibliothécaire du Vatican, neveu du pape régnant,

ami de Galilée et le Mécène de son époque. Le cardinal reconnut tout de suite la valeur d'un tel trésor, et engagea un oratorien, voué lui-même à l'étude de l'archéologie, le P. Severano, à publier en la complétant l'œuvre inachevée de l'antiquaire maltais. Un des premiers architectes de Rome et un savant mathématicien furent chargés de dresser les cartes et les plans, qui manquaient encore. L'ordre de Malte voulut faire les frais de l'édition. En cinq ans, le magnifique volume que nous possédons fut publié, et le pape Urbain VIII, sur la demande du prince Aldobrandini, consentit à en accepter la dédicace. Le succès du livre fut immense ; le monde savant le reçut avec enthousiasme. Pour le mettre à la portée des lettrés de tous les pays, le P. Severano en commença aussitôt une édition latine. Comme Dante pour la *Divine Comédie,* Bosio avait commencé à écrire en latin son grand ouvrage, et s'était décidé ensuite à le rédiger en langue vulgaire. On peut voir encore dans ses manuscrits une partie latine, qui n'a point été insérée dans l'édition de Severano. La traduction commencée par celui-ci ne put être publiée, nous ne savons pour quelle cause. Une autre traduction, modifiant peu heureusement l'original, parut en 1651 ; elle était l'œuvre d'Aringhi.

L'ouvrage de Bosio, tel qu'il fut publié après sa mort, ne répondait qu'imparfaitement au dessein primitif de l'auteur. Dans le plan de Bosio, la description et l'étude des cimetières ne devait être que la seconde partie du livre : une première partie était destinée à faire connaître et à commenter les usages de la primitive Église dans l'administration des sacrements, la pénitence, l'extrême-onction, le viatique, les prières pour les agonisants, les prières pour les morts, les rites de la sépulture chrétienne. La connaissance que Bosio avait de toute l'antiquité ecclésiastique lui permettait de prendre ainsi *ab ovo* son traité de Rome souterraine. Cette première partie, et une troisième qui était également en projet, ont été omises dans l'édition de Severano. Celle-ci contient seulement la description des cime-

tières visités par l'auteur. Le classement des matières est un chef-d'œuvre ; fondé sur un principe extrêmement simple, il donne la clef et le modèle de la science qui reconnaît en Bosio son fondateur. Les grandes routes consulaires qui avaient dans Rome leur point de départ servent, pour ainsi dire, de canevas à tout l'ouvrage. L'auteur rassemble les notions historiques qu'il a pu recueillir sur les cimetières situés le long de chaque voie romaine, sur leur position précise, leurs noms, leurs fondateurs, les martyrs et les chrétiens illustres qui y sont enterrés. A la lumière de tous ces renseignements, il passe en revue les catacombes qu'il a visitées, et s'efforce de restituer à chacune d'elles son nom et son histoire. Ces restitutions sont souvent erronées, et il ne pouvait en être autrement, étant donnés les documents incomplets, incorrects, quelquefois supposés, sur lesquels avait travaillé Bosio. Mais ce défaut de critique était le vice de son temps, non le sien; ce qui lui appartient en propre, c'est le système lui-même, le plan et l'ordonnance de son travail, seuls fondements scientifiques, dans l'avenir, d'une étude complète de Rome souterraine.

Il est regrettable que cette méthode n'ait pas été comprise, et que les exemples de Bosio soient demeurés après lui sans imitateurs. L'élan était donné, cependant, et l'on ne cessa plus de fouiller les hypogées chrétiens. Mais ces recherches n'étaient point, pour la plupart, dirigées vers un but scientifique. La pensée que dans les sombres profondeurs des catacombes reposaient les ossements d'une multitude de saints et de martyrs avait ému la piété des fidèles et donné l'essor à un zèle trop souvent indiscret. La permission d'ouvrir les tombeaux des catacombes et de chercher des reliques fut concédée, avec une générosité regrettable, à des particuliers ou à des communautés religieuses, et entraîna la destruction de monuments qui eussent été d'un prix inestimable pour l'histoire et l'intelligence de la primitive Église. L'autorité ecclésiastique eut le tort de ne pas prendre la direction exclusive des travaux des catacombes. Au lieu de se proclamer la gardienne

jalouse et incorruptible des trésors qui y étaient contenus, elle laissa des mains inexpérimentées y entreprendre des fouilles sans ordre, sans surveillance, sans plan arrêté. Il est vrai que des règles sévères furent imposées à ceux qui cherchaient ainsi des reliques, et de savants traités ont été écrits pour justifier la prudence et la sûreté de leurs dispositions; mais elles avaient pour objet la reconnaissance et la translation des reliques, nullement l'intérêt de la science. Aucune précaution ne fut prise pour assurer la conservation des monuments visités, et préserver de la pioche des excavateurs les peintures, les sculptures et les inscriptions. Ceux-ci ne prenaient même pas note de ce qu'ils avaient vu, notes précieuses qui, si elles n'eussent pas remplacé les monuments détruits, eussent au moins aidé la science à se consoler de leur perte. Les pieux explorateurs des catacombes avaient pris cependant, pour les guider dans leurs recherches, quelques-uns des ouvriers ou des dessinateurs qu'avait employés Bosio. Il est surprenant qu'aucun de ceux-ci n'ait conservé les traditions du maître, et n'ait au moins fait prévaloir un plan d'ensemble sur les irrégularités et les caprices de la recherche individuelle. Les inconvénients d'une telle exploitation de Rome souterraine frappèrent plus d'une fois les souverains pontifes; nous voyons Clément VIII, Paul V, Urbain VIII, interdire à diverses reprises les excavations, et révoquer toutes les concessions précédemment accordées. A partir d'Urbain VIII on ne connaît plus d'exemples de fouilles faites dans un but pieux par des particuliers. A Clément IX (1668) remonte la réglementation aujourd'hui en vigueur; la recherche des reliques cesse d'être une entreprise particulière pour devenir le privilége et l'attribution propre de l'autorité ecclésiastique.

Pendant l'intervalle de temps qui s'écoula entre la mort de Bosio et cette sage réforme, les pertes éprouvées par l'archéologie chrétienne sont incalculables. Il ne reste rien, pas même un souvenir précis, une note topographique exacte, d'une multitude de monuments tombés vierges et intacts sous les coups des dévastateurs. Qu'il eût été pré-

cieux, cependant, pour l'archéologie et l'histoire de connaître au moins la place où fut trouvé ce sépulcre tout entier doré dont parlent les mémoires de quelques archéologues du XVIIe siècle! de savoir en quelles tombes furent découvertes ces riches séries de monnaies et de médailles, ces bijoux, ces cristaux taillés dont les mêmes écrits déplorent la perte! On s'étonne, avec M. de Rossi, qu'une telle négligence et une telle absence de méthode aient été possibles dans une ville et dans un temps où florissaient des érudits comme les Holstenius, les Allacius, les Suarez.

Après les ouvrages de Bosio et d'Aringhi, l'histoire littéraire des catacombes ne présente, pendant un demi-siècle, aucun écrit digne d'être cité. Elles ont pris place parmi les *mirabilia* de Rome; tout voyageur intelligent va les visiter. Mieux connues, elles acquièrent une importance religieuse, une sorte de valeur apologétique dont l'opinion commence à s'émouvoir. La lecture de Bosio ramène dans le sein de l'Église catholique plusieurs protestants instruits. Dès lors une polémique aussi passionnée que stérile s'engage à leur sujet. Les érudits anglicans ou protestants s'efforcent de rabaisser la valeur des découvertes souterraines. L'Anglais Misson, qui voyageait en Italie vers 1691, ne voit dans les catacombes que les cimetières du menu peuple de Rome, où païens et chrétiens gisaient confondus. L'évêque anglican Burnet, visitant Rome quelques années plus tôt, pousse l'oubli de toute critique jusqu'à ne vouloir reconnaître « dans ces lieux de sépulture pompeusement décorés du titre de catacombes autre chose que les *puticoli* mentionnés par Festius Pompéius, dans lesquels on jetait et laissait pourrir les corps des esclaves morts. » Burnet connaît Rome, cependant, et a pu visiter les lieux dont il parle; il est moins excusable qu'un certain Allemand qui, en 1703, réfutait gravement Bosio sans avoir quitté Leipzig.

L'histoire sérieuse des catacombes recommence avec Fabretti. Le grand épigraphiste consacre aux épitaphes chrétiennes un chapitre de son recueil d'inscriptions, publié en 1700. Il raconte, dans ce chapitre, la découverte de

deux cimetières inconnus à Bosio, l'un sur la voie Latine, qu'il prend pour le cimetière de Tertullinus, l'autre sur la voie Labicane, qui est certainement celui de Castulus. Fabretti avait été, en 1688, nommé *custode* des catacombes, et, en cette qualité, avait eu la surintendance de toutes les fouilles. Boldetti lui succéda. Ses *Osservazioni sopra i cimiteri* sont le résultat de plus de trente années d'excavations, récompensées quelquefois par les plus belles découvertes. Malheureusement Boldetti ne tira pas de ces découvertes tout le fruit que la science eût été en droit d'attendre. Ses connaissances archéologiques n'étaient pas à la hauteur des heureuses fortunes que le sort lui réserva souvent. Il pénétra dans des régions sépulcrales restées intactes, eut sous les yeux une multitude d'inscriptions, dont quelques-unes, datées, remontaient aux premiers temps du christianisme, ouvrit des sépulcres qu'aucune main n'avait encore violés, et qui étaient riches en médailles et en ustensiles précieux. Non-seulement il ne prit pas soin d'indiquer la place précise où il vit ces trésors et ces rares monuments, mais, si un appel n'avait été fait à sa foi religieuse, il est même probable que le modeste Boldetti n'en eût rien conservé à la postérité. Il n'écrivit que pour la défense de l'autorité ecclésiastique. La lettre de Mabillon *de cultu sanctorum ignotorum* avait éveillé de graves inquiétudes sur la manière dont, à Rome, on procédait à la reconnaissance des reliques. Dépassant et travestissant la pensée de l'illustre bénédictin, Misson et les controversistes protestants s'appuyèrent sur son érudition et ses scrupules pour attaquer violemment l'Église romaine. Le livre de Boldetti [1] fut un exposé et une défense des règles suivies par lui et par ses prédécesseurs dans la reconnaissance et la translation des reliques des saints : apologie pleine de sérieux, d'urbanité, de convenance et de respect pour son pieux adversaire de la congrégation de Saint-Maur. Les monuments vus

1. *Osservazioni sopra i cimiteri dei SS. Martiri ed antichi cristiani di Roma*, 1720.

et découverts par l'auteur y sont décrits, non dans un ordre chronologique ou topographique, mais au fur et à mesure que le demandent les besoins de la controverse. Le livre y perd naturellement en valeur scientifique ce qu'il peut gagner à d'autres points de vue.

Buonarotti, qui assista Boldetti dans la partie archéologique de son livre, écrivit lui-même un ouvrage important sur les fragments de verre ornés de figures trouvés dans les catacombes[1] : sujet qu'a repris de nos jours sur de nouveaux documents et avec une grande érudition un savant jésuite, le père Garrucci. Un autre auxiliaire de Boldetti, Marangoni, qui pendant vingt ans partagea avec lui la surveillance officielle des cimetières, semble avoir voulu reprendre le plan de Bosio, en disposant toutes les découvertes faites après lui dans l'ordre historique et topographique adopté par ce grand homme. C'était la continuation, l'appendice devenu nécessaire de la « Rome souterraine » publiée par Severano. Depuis seize ou dix-sept ans Marangoni travaillait à cet ouvrage, quand un incendie dévora la plus grande partie de ses papiers. « En vérité, s'écrie M. de Rossi, l'histoire que nous racontons est une vraie iliade de malheurs et d'irréparables désastres ! » Marangoni ne se laissa pas abattre; il publia en 1740, à la suite des *Acta sancti Victorini*, quelques notes échappées à l'incendie, et les résultats de ses recherches ultérieures.

La *Roma sotterranea* de Bottari[2], publiée par l'ordre de Clément XII, en 1737, consiste en une simple réimpression des planches exécutées pour l'ouvrage de Bosio. Bottari les commenta avec beaucoup de soin et une vaste érudition, mais sans ordre ni méthode; il n'y ajouta rien, à moins que nous ne considérions comme une addition utile la reproduction des peintures qui ornent la tombe célèbre de Vin-

1. *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure trovati nei cimiteri di Roma.* Firenze, 1716.

2. *Sculture e Pitture sacre estratte dei cimiteri di Roma, pubblicate gia dagli autori della Roma Sotterranea ed ora nuovamente date in luce colle spiegazioni.* Roma, 1734-1754.

centius et Vibia, prêtre et prêtresse sabaziens, et celles de deux sectateurs de Mithra. Ces trois sépulcres furent à tort pris par Bottari pour des monuments chrétiens, et la confusion dont il fut le premier auteur égara après lui un grand nombre de savants, notamment Raoul-Rochette, qui tira de ces peintures une grande partie de ses brillantes et fausses théories sur l'art chrétien.

Les archéologues de la dernière moitié du XVIIIe siècle, Mamachi, auteur des *Origines christianæ,* Olivieri, Zaccaria, Borgia, firent un grand usage des ouvrages de Bosio, d'Aringhi, de Boldetti et de Bottari; mais ils paraissent n'avoir étudié que dans les livres et n'avoir pas exploré eux-mêmes les cimetières. Ils ne tiennent aucun compte des découvertes qui eurent lieu de leur temps dans plusieurs catacombes. Benoît XIV, en fondant le musée chrétien de la bibliothèque Vaticane, et en y rassemblant les inscriptions cémétériales auparavant distribuées entre les diverses églises de Rome, augmenta encore, sans le vouloir, cet abandon des catacombes. Les érudits, se contentant des documents qu'on leur mettait, pour ainsi dire, sous la main, perdirent de plus en plus l'habitude de les étudier elles-mêmes; le grand épigraphiste Marini eut quelquefois sous les yeux des inscriptions chrétiennes de la plus haute importance, et il ne songea presque jamais à visiter lui-même le lieu où elles avaient été trouvées. Peut-être est-il à regretter que tous les savants n'aient pas suivi son exemple; nous n'aurions pas à raconter de nouvelles dévastations. A la fin du siècle dernier (de 1780 à 1786), le Français Séroux d'Agincourt, qui préparait son Histoire de l'art, visita plusieurs cimetières, et y copia un grand nombre de peintures. Par une malheureuse inspiration, il voulut quelquefois emporter les originaux, et tenta de détacher des murs les fresques qui les ornaient. Il apprit ainsi aux *fossores* que dans l'œuvre de destruction il restait encore un pas à faire. Ceux-ci, en effet, essayèrent souvent, à son exemple, d'arracher à coups de pic les stucs peints à fresque; ils ruinèrent ainsi une multitude de précieuses

peintures, et purent à peine détacher intacts les fragments si peu nombreux que l'on voit au musée chrétien du Vatican. C'est ainsi que, du XVIe au XIXe siècle, l'histoire des catacombes est pour ainsi dire semée de destructions et de ruines. Les peintures qu'avait vues Baronius dans la crypte de la voie Salaria, Bosio ne les retrouva plus quand il la visita quinze ans plus tard. Un pieux jésuite, le P. Mazzolari, n'eut que le temps de traverser une galerie découverte par hasard auprès de Saint-Laurent en 1779, et la vit détruire sous ses yeux. Les leçons de d'Agincourt ont trouvé des imitateurs au XIXe siècle. L'étendue de Rome souterraine est tellement vaste, qu'il est impossible de garder à la fois tous les points de cet immense territoire; souvent le sol, miné de toutes parts, s'ouvre de lui-même, et fournit aux déprédateurs des entrées faciles. Heureux encore si tous ceux qui, à diverses époques, ont dévasté les catacombes avaient été des érudits comme d'Agincourt, et avaient conservé dans des livres un souvenir quelconque des ruines qu'ils ont faites!

Pendant les premières années de ce siècle, l'étude des catacombes continua d'être négligée. L'heure du réveil, cependant, était près de sonner. Les travaux de l'Académie pontificale d'archéologie en donnèrent le signal. Parmi les écrivains qui, hors de l'Italie, contribuèrent puissamment à la renaissance de l'archéologie chrétienne, il serait injuste de ne pas nommer M. Raoul-Rochette. Il inséra, en 1837, dans le treizième volume des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, trois dissertations sur les monuments chrétiens des catacombes. Quelques années plus tard, il publia son célèbre *Tableau des catacombes*. Déjà, en 1834, il avait fait paraître un discour *sur les types imitatifs de l'art chrétien*. L'idée dominante de ces divers écrits, c'est de montrer que les premiers chrétiens, dans leurs œuvres d'art comme dans leurs rites funèbres, empruntèrent, en les transformant, les types de l'art païen et les coutumes de la société antique. Sous sa plume une foi vive, une érudition brillante et variée viennent ani-

mer l'exposition d'idées théoriques vraies dans certains détails, et trop souvent fausses dans l'ensemble. Il suit encore l'ancienne méthode, qui consiste à grouper les faits, les images, les monuments, sans tenir compte de la chronologie ni de la situation topographique; méthode excellente pour corroborer un système rêvé d'avance par une imagination d'artiste, moins bonne pour arriver sûrement à la connaissance de la vérité.

Il était réservé au P. Marchi de donner enfin à l'étude scientifique des catacombes dans notre siècle l'impulsion décisive. Ayant été préposé, en 1841, à la surveillance officielle des cimetières souterrains, il entreprit son grand ouvrage sur les *Monuments de l'art chrétien primitif*. Le premier volume, intitulé *Architecture de la Rome souterraine chrétienne*, a seul été publié. Dans ce volume, fruit de ses études sur le cimetière de Sainte-Agnès, il établit le premier, avec une clarté irrésistible, les différences des arénaires et des catacombes, montrant que celles-ci ne sont point d'anciens arénaires, mais bien l'œuvre exclusive du travail chrétien; il classe en même temps les divers monuments de l'architecture cémétériale, les tombes, les *cubicula*, et ces basiliques souterraines dont il avait découvert dans le cimetière de Sainte-Agnès de si remarquables exemples. L'ouvrage entier, qui, embrassant, dans la pensée de l'auteur, l'architecture, la peinture et la sculpture, devait avoir des proportions considérables, demeura interrompu après ce premier volume, et finit par être abandonné. Les tempêtes politiques auxquelles Rome fut en proie en 1848 et 1849 effrayèrent et découragèrent le savant jésuite; il voyait en même temps, à mesure qu'il entrait dans les profondeurs de son sujet, des horizons nouveaux s'ouvrir devant lui, et, rebuté par leur immensité même, il sentait qu'à un autre était réservée la gloire de restaurer dans son intégrité primitive l'ensemble monumental de Rome souterraine. Le résultat de ses recherches avait été publié trop tôt; trop vieux et trop fatigué pour changer de méthode, il se résigna, avec une

admirable modestie, à n'avoir été qu'un précurseur. Son enthousiasme s'était communiqué, depuis longtemps, à l'un de ses élèves, qui avait été le compagnon de ses explorations souterraines, bientôt un précieux collaborateur, et qu'il pressa vivement de prendre en main l'œuvre immense à laquelle se refusaient ses forces défaillantes. Cet élève était M. de Rossi, à la fois archéologue et écrivain de premier ordre, dont la science, le talent, l'infatigable activité ont en même temps, pour ainsi dire, découvert et révélé Rome souterraine. Avant lui, les recherches continuées pendant deux siècles et demi dans les catacombes, avaient amené la découverte de trois monuments historiques importants, le baptistère et les peintures des saints Abdon et Sennen, reconnus par Bosio, la crypte des saints Félix, Adauctus et Eremita, trouvée par Marangoni, la tombe, l'épitaphe originale et les reliques de saint Hyacinthe [1], découvertes par le P. Marchi. Les excavations dirigées depuis vingt ans par la commission d'archéologie sacrée, dont la création suivit de près les premiers travaux de M. de Rossi, et dont il est l'un des membres les plus actifs, ont déjà mis en lumière six ou sept cryptes historiques de la plus grande importance, et chacune de ces découvertes a été préparée, prévue, annoncée à l'avance par l'éminent archéologue.

Quelle est la cause d'un contraste aussi frappant? à quelles nouvelles sources M. de Rossi a-t-il puisé? par quel nouveau procédé a-t-il pu tirer de l'or des vieilles mines? La réponse est facile et beaucoup plus simple qu'on ne l'attendrait de la grandeur des résultats. M. de Rossi a suivi le plan de Bosio, et, aux autorités consultées par celui-ci, il a ajouté deux ou trois sources de la plus haute valeur, qui, du temps de Bosio, gisaient enfouies dans les manuscrits des bibliothèques. Le P. Marchi n'avait pas ignoré ces documents; mais il n'avait pas suivi l'ordre topographique adopté par Bosio. L'objet de ses recherches l'avait entraîné dans une direction

1. Voir à l'Appendice, note A.

précisément opposée à celle où ces nouveaux guides offraient de le conduire. C'étaient en effet de véritables Guides, des itinéraires écrits aux VIIe et VIIIe siècles pour diriger les pèlerins étrangers dans leurs visites aux principaux sanctuaires de Rome. Ils énumeraient toutes les tombes des martyrs, encore situées, lorsqu'ils furent écrits, à leur place primitive dans les sanctuaires suburbains. Cette place déterminée à l'aide d'aussi précieux documents, la sagacité de M. de Rossi lui fournit le moyen presque infaillible de la reconnaître. Sur l'emplacement des tombes célèbres, saint Damase et les papes qui lui succédèrent avaient fait faire de nombreux travaux après la paix de l'Église. Ils avaient construit de spacieux escaliers pour conduire directement les pèlerins à l'objet de leurs pieuses recherches; ils avaient ouvert de nombreux luminaires pour faire descendre dans les sanctuaires souterrains l'air et le jour; ils avaient élargi les galeries, ajouté des vestibules aux chapelles, élevé de petites basiliques au-dessus du sol, et, pour les soutenir, fait dans les cryptes elles-mêmes de grands travaux de maçonnerie. Quand les catacombes eurent cessé d'être en usage, ces constructions tombèrent en ruine, furent pillées et détruites; après sept ou huit cents ans d'abandon et d'oubli, les sanctuaires historiques, les chapelles où avaient été enterrés les martyrs, plus maltraités que les autres parties des catacombes, n'étaient plus que des amas de décombres. Toutes les fois que le P. Marchi, dans ses explorations souterraines, avait rencontré ces ruines informes, il s'en était détourné; son but était de retrouver et d'étudier les galeries intactes, avec leurs tombeaux creusés dans le tuf primitif, de surprendre dans ses premières manifestations, dans ses formes originaires l'architecture des catacombes; la présence de débris de constructions, en lui révélant des travaux d'une époque postérieure, l'engageait à porter ses recherches vers des régions sépulcrales moins altérées. M. de Rossi reconnut au contraire que, partout où des ruines annoncent, dans une crypte ou au-dessus d'elle, l'existence d'anciennes constructions, il y a de grandes chances de se trouver dans le voisinage d'une

chambre historique et du tombeau d'un martyr, c'est-à-dire de la clef même de l'histoire d'une catacombe, du lieu qui permet de reconnaître avec certitude et son nom, et son passé, et les souvenirs qu'elle renferme. Il s'attacha donc à étudier tous les débris de brique et de mortier, toutes les ruines des cimetières souterrains; et les découvertes qu'il fit à l'aide de ces indices, jusqu'à lui négligés, ont démontré la justesse et la fécondité de ses prévisions.

L'importance des résultats obtenus exige que nous exposions le nombre et la nature des documents sur lesquels M. de Rossi s'est appuyé dans le cours de ses recherches. La critique téméraire et peu attentive du siècle dernier les eût impitoyablement rejetés; elle n'eût voulu attacher aucune importance à des autorités historiques telles que les anciens calendriers et les anciens martyrologes, les actes des martyrs, les vies des papes, les itinéraires des pieux pèlerins des VIIe, VIIIe et IXe siècles. Il faut assurément une grande patience, beaucoup de finesse et de sagacité pour séparer dans ces documents le vrai du faux, et redresser les confusions qui s'y rencontrent. Mais les renseignements que la science en a tirés sont si précieux et si abondants, qu'une étude de Rome souterraine serait incomplète si elle les passait sous silence.

DEUXIÈME PARTIE

ANCIENS DOCUMENTS.

SOMMAIRE. — Le *Martyrologium Hieronymianum*. — Almanach de Furius Dionysius Filocalus. — Inscriptions de saint Damase. — *Liber pontificalis*. — Autres martyrologes. — Liste des huiles saintes conservées a Monza.

Le recueil connu sous le nom de *Martyrologium Hieronymianum* renferme peut-être les plus anciens documents officiels de l'Église romaine. Dans sa forme actuelle, il ne peut remonter au delà du VIe ou du VIIe siècle; mais il contient certainement de nombreuses portions de martyrologes

plus anciens, appartenant à l'époque des persécutions. On sait avec quelle sollicitude l'Église persécutée recueillait et les reliques de ses martyrs et les actes de leur procès. Il nous suffira de rappeler saint Clément, avant la fin du Ier siècle, « divisant les sept régions de Rome entre les fidèles notaires de l'Église, chargés, chacun dans sa région, de rechercher avec le plus grand zèle les actes des martyrs[1]; » et saint Fabien, pape au milieu du IIIe siècle, « partageant les régions entre les diacres, et chargeant sept sous-diacres de surveiller les sept notaires, afin de recueillir dans tous leurs détails (*in integro*) les actes des martyrs[2]. » La plupart de ces précieux recueils périrent dans la terrible persécution de Dioclétien. Quelques-uns, cependant, purent être sauvés; et ceux-là forment précisément le fond primitif, la première couche, si l'on peut ainsi parler, du martyrologe hiéronymien. Les manuscrits les plus authentiques de ce martyrologe, font remarquer les Bollandistes[3], ne mentionnent aucun martyr postérieur au règne de l'empereur Julien, aucun de ceux, par exemple, qui furent mis à mort en Afrique par les Vandales. On ne saurait voir là une preuve d'antiquité; mais de sûrs indices nous permettent d'assigner une portion, on pourrait peut-être dire une édition du martyrologe hiéronymien à la première moitié du IIIe siècle, une autre au commencement du IVe, une autre enfin au commencement du Ve. La première de ces dates ressort de la mention, dans ce martyrologe, de l'anniversaire de saint Anteros (qui fut pape en 235) au vingt-quatrième jour de novembre, tandis que dans tous les martyrologes postérieurs il est fixé au 2 janvier. Or le *Liber pontificalis* donne pour durée au pontificat d'Anteros « un mois et douze jours », c'est-à-dire l'espace exact qui sépare le 24 novembre du 2 janvier. Nous en concluons que le 24 novembre est la date de l'élection d'Anteros au sou-

1. *Liber pontificalis*, c. IV.
2. *Ibid.*
3. *Acta Sanct. octobr.*, t. IX, p. 269.

verain pontificat, non celle de sa mort. Mais l'anniversaire de l'élection d'un pape, ou de tout autre évêque, n'est jamais célébré que de son vivant ; d'où il suit qu'une portion au moins du martyrologe hiéronymien date du pontificat d'Anteros. Ce pontificat, il est vrai, fut d'une très-courte durée ; mais le *Liber pontificalis* rapporte précisément qu'Anteros « rechercha avec beaucoup de soin les actes des martyrs, et les plaça dans le trésor de l'église » ; il ajoute que « à cause de cela ce pape reçut du préfet la couronne du martyre ». En examinant de près d'autres indices de même nature, dont la critique moderne a la première fait ressortir la signification et l'importance, des archéologues ont reconnu la main de deux autres compilateurs ou copistes du martyrologe, le premier contemporain du pape Miltiade (311-314), le second de saint Boniface Ier (418-422) ; le martyrologe hiéronymien fixe, en effet, au 2 juillet la fête *Ordinationis Miltiadis,* et au 29 décembre celle *Bonifacii epi. de ordinatione,* deux fêtes qui certainement ne furent célébrées que du vivant de ces papes. Nous ne pouvons exposer les répétitions, les contradictions et les erreurs qu'une critique pénétrante a relevées dans l'œuvre de ces différents copistes, et dont elle a souvent tiré un heureux parti pour serrer de plus près la vérité ; les imperfections de toute nature dont il abonde démontrent que, dans son état actuel, le martyrologe hiéronymien est l'œuvre de plusieurs époques, un composé de martyrologes plus anciens tantôt bien, tantôt mal cousus ensemble. Il est inutile d'insister sur la valeur d'une compilation qui a, pour ainsi dire, sauvé du naufrage des documents échappés à la persécution de Dioclétien.

Immédiatement après le martyrologe hiéronymien vient, en ordre chronologique, l'almanach chrétien (car nous ne pouvons le désigner par un meilleur nom) dont la première édition paraît avoir été publiée en 336, et la dernière, enrichie de dessins et d'ornements calligraphiques, en 354, par Furius Dionysius Filocalus. Il contient les dates de la mort ou de la *depositio* des papes depuis Lucius jusqu'à Julius (255-352), une liste des principales fêtes chrétiennes de

l'année, particulièrement celles des martyrs, et enfin un catalogue des papes depuis saint Pierre jusqu'à Libère[1]. Dans ce dernier catalogue, la date de la mort des papes ne commence à être marquée qu'à partir d'Anteros, ce qui semble indiquer que la première partie du catalogue est tirée de quelque ouvrage antérieur à ce pape, la chronique d'Hippolyte, par exemple. Le plus important de ces documents est sans contredit le premier des trois. Il vient immédiatement après une liste des préfets de la ville, et cette liste, qui paraît avoir été soigneusement copiée sur les registres officiels du temps, commence, comme celle des papes, en 254. Ce synchronisme est-il purement accidentel? ou bien, au contraire, les deux listes n'auraient-elles pas été empruntées l'une et l'autre à des documents officiels, à des registres de police, à des papiers d'État, par exemple aux archives de la préfecture urbaine? A première vue il peut paraître étrange que les noms des papes aient été connus officiellement des gouverneurs de Rome. Il est certain cependant que dès le commencement du IIIe siècle beaucoup d'églises s'accoutumèrent à payer tribut au gouvernement afin d'échapper à la persécution, et furent, en conséquence, immatriculées, pour ainsi dire, sur les registres de la police, où elles se trouvaient, comme Tertullien[2] a soin de le rappeler, en très-singulière compagnie. Nous lisons encore qu'après la mort du pape Fabien, Decius défendit expressément de lui nommer un successeur, et entra dans une grande colère quand il apprit l'élection de Corneille. Dans les interrogatoires des

1. Ce dernier catalogue est ordinairement appelé *Libérien*, ou *Buchérien*, de son premier éditeur Ægidius Bucherius, S.-J., *De doctrina temporum*, 1634.

2. Non decet Christum pecunia constare. Quomodo et martyria fieri possent in gloriam Domini, si tributo licentiam sectæ compensaremus... Massaliter totæ ecclesiæ tributum sibi irrogaverunt. Nescio dolendum an erubescendum sit, cum in matricibus beneficiariorum, et curiosiorum, inter tabernarios et lanios et fures balnearum et aleones et lenones christiani quoque vectigales continentur. *De fuga in persec.*, cc. XII, XIII.

martyrs on trouve souvent la question suivante : « A quelle église appartenez-vous ? » Quand les propriétés ecclésiastiques sont restituées après une persécution, c'est à l'évêque que la restitution est faite ; quand, au contraire, une nouvelle persécution commence, c'est à lui que l'on demande les livres sacrés, c'est contre lui et contre ses clercs que sont quelquefois dirigés les édits. Tout cela semble indiquer une certaine connaissance et même une certaine reconnaissance du rang qui appartient à l'évêque dans la hiérarchie ecclésiastique. Et, remarque curieuse, plusieurs points obscurs du catalogue dont nous parlons s'éclaircissent si l'on admet qu'il a été emprunté à des sources civiles et officielles. Ainsi, par exemple, on y lit qu'en 304 la dignité épiscopale demeura vacante pendant sept ans, six mois et vingt-cinq jours. Ce fait est en contradiction avec l'histoire et avec les dates qui se rencontrent en d'autres parties du même catalogue. Il devient clair, si l'on se rappelle que, précisément pendant l'espace de temps indiqué, les *loca ecclesiastica* demeurèrent confisqués et la hiérarchie ecclésiastique fut (au moins légalement) supprimée. Le *Liber pontificalis* en rapporte un curieux exemple : il nous montre l'empereur Maxence voulant contraindre S. Marcel à confesser qu'il n'était point évêque (parce qu'il n'avait pas été reconnu par le gouvernement impérial) ; et précisément le nom de Marcel ne figure point sur notre liste. Quelle que soit la valeur de ces inductions en ce qui concerne l'origine officielle des listes rapportées dans l'almanach philocalien, il est au moins certain qu'elles ont été composées d'après des documents remontant à la plus haute antiquité, et qu'elles sont une des sources les plus utiles auxquelles ait puisé M. de Rossi.

Aux deux sources déjà mentionnées, il faut ajouter les nombreuses inscriptions composées par le pape Damase en l'honneur des martyrs, et gravées par le même Furius Dionysius Filocalus. Quelques-uns de ces monuments, détruits par les Goths, les Lombards, et tous les barbares qui successivement dévastèrent les catacombes, furent plus

ou moins correctement restaurés par les papes; beaucoup nous ont été conservés par les copies qu'en ont prises les pèlerins du IXe ou du Xe siècle : plusieurs sont demeurés intacts jusqu'à nos jours, et d'autres ont été très-habilement retrouvés ou recomposés par M. de Rossi. Ces monuments sont, partout où on les rencontre, des documents d'une valeur hors ligne pour l'histoire et la géographie des catacombes.

Nous avons eu déjà, et nous aurons souvent occasion de citer le *Liber pontificalis,* ou, comme on l'appelle quelquefois, moins correctement, les vies des papes, par le bibliothécaire Anastase. Ce livre fut, dès l'origine, composé d'après des documents plus anciens, comme l'avait été le *Martyrologium Hieronymianum.* On en compte au moins trois éditions ou versions successives avant celle d'Anastase. Deux d'entre elles remontent au commencement ou au milieu du VIIIe siècle, l'autre au commencement du VIe ; une portion de cette dernière peut même être attribuée à l'époque de Damase, sinon à une période plus ancienne. Les renseignements du *Liber pontificalis* sont souvent en contradiction avec ceux de l'almanach philocalien et du martyrologe hiéronymien, particulièrement en matière de dates ; mais ces variantes sont quelquefois utiles, et mettent sur la trace d'événements qui sans elles demeureraient inconnus. Elles s'expliquent souvent par ce fait qu'elles ont trait à quelque translation des reliques d'un pape, dont la date a été confondue par le compilateur avec celle de sa mort ou de sa première *depositio.* La plupart des contradictions que présentent, comparés entre eux, les anciens documents que nous étudions ont ainsi une raison cachée, se rapportent à un fait ignoré, ou proviennent de quelque autorité dont la trace est perdue : à elles seules, elles fournissent souvent des indications utiles.

Les martyrologes de Bède, d'Ado, d'Usuard, méritent aussi d'être consultés ; mais ils sont inférieurs en importance aux actes des martyrs, qui, même lorsqu'ils ne sont pas authentiques, contiennent souvent de très-précieux

fragments de vérité. Tillemont et d'autres critiques de la même école ont traité avec trop de dédain ces vénérables monuments de l'antiquité chrétienne. Rebutés par les anachronismes flagrants, la diction barbare, l'exagération légendaire, les difficultés historiques qui s'y rencontrent à chaque page, ils ont trouvé plus facile de les rejeter en bloc que de porter dans ces obscurités la lumière de la critique, et d'y faire les distinctions nécessaires. Une étude plus exacte et moins défiante réussit souvent, au contraire, à y démêler les traces, la trame d'une histoire vraie, d'un récit sérieux. Les actes de sainte Cécile, par exemple, si complétement rejetés par Tillemont qu'il en vint à se demander s'il avait réellement existé à Rome une vierge martyre de ce nom, et si sa légende n'était pas un mythe venu de Sicile, ne sont pas certainement, dans la forme où nous les possédons, un document authentique et original; ils ne sont pas contemporains du martyre qu'ils racontent; au contraire, la préface et le corps même de ces actes trahissent un écrivain du temps de la paix, ayant vécu entre le IVe et le Ve siècle; mais des indices nombreux, certains, incontestables, démontrent en même temps qu'ils durent être composés sur des renseignements très-minutieux et très-dignes de foi, et un grand nombre des événements qu'ils relatent ont reçu une confirmation décisive de la découverte, à la fin du XVIe siècle, des reliques de sainte Cécile, qui certainement étaient cachées à tout œil humain, étaient perdues au moment où ils furent écrits. De plus, si l'on compare avec soin les différentes leçons des manuscrits encore existants, il est aisé de distinguer les additions, les embellissements, les amplifications que les copistes ont fait entrer successivement dans le texte primitif[1]. Ces variantes sont en réalité peu nombreuses, elles laissent intact le fond, se bornant à donner à la forme quelque chose de plus oratoire, à remplacer par un équivalent vague des expressions dont on avait perdu le sens légal, à

1. Voir à l'Appendice, note B.

mettre dans le récit et le dialogue un certain mouvement dramatique; elles sont telles qu'on l'eût pu prévoir avant même de lire et de comparer les manuscrits; et il est probable que le premier compilateur n'a pas usé d'une liberté plus grande avec les documents originaux que ses successeurs n'ont fait avec son texte. C'est ainsi que dans leur état actuel les actes des martyrs, même les moins purs, les plus altérés, se composent de plusieurs dépôts successifs sous lesquels le fond premier se retrouve presque intact, si l'on écarte avec soin les éléments ajoutés; et comme tous, y compris ceux dont l'authenticité est la moins certaine, furent écrits avant que les reliques des saints dont ils parlent aient été retirées de leurs tombeaux des catacombes, ils ont été d'un grand secours pour aider M. de Rossi à reconstruire l'histoire et la géographie de Rome souterraine. On en peut dire autant de quelques renseignements épars dans les anciens recueils liturgiques de l'Église romaine.

Les prédécesseurs de M. de Rossi ont connu tous ces documents, et en ont plus ou moins heureusement fait usage. A lui appartient l'honneur d'avoir démontré le premier, et par le raisonnement, et surtout par les faits, par ses découvertes, la grande importance des renseignements contenus dans les itinéraires ou récits de voyage des anciens pèlerins, et dans les guides écrits pour diriger leurs visites aux principaux sanctuaires de Rome. Un de ces récits de voyage peut se lire [1] dans les œuvres de Guillaume de Malmesbury, racontant le séjour des croisés à Rome, en 1095; il parle des saints comme s'ils reposaient encore dans leurs tombes souterraines; cet anachronisme prouve clairement que le chroniqueur a copié quelque ancien document écrit cinq ou six siècles avant lui, et de sûrs indices permettent d'assigner à ce document original une date quelconque entre les années 650 et 680. Un autre de ces itinéraires, postérieur à celui-ci d'environ un siècle, fut publié par

1. Dans l'excellente édition de Duffus-Hardy, t. II, p. 539-544.

Mabillon, en 1685, d'après un manuscrit d'Einsiedeln, et un troisième, appartenant au xe siècle, par Eckart, en 1729, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Wurtzbourg. La valeur historique de ces itinéraires est bien surpassée par celle de deux autres qui ont été découverts, il y a une centaine d'années, dans la bibliothèque de Salzbourg, et publiés en appendice à la suite d'une édition des œuvres d'Alcuin, dont le manuscrit avait été relié avec le leur. L'examen de ces deux documents permet d'assigner l'un d'entre eux, le plus circonstancié et le plus exact, à la première moitié du viie siècle, entre les années 625 et 638 ; l'autre lui est un peu postérieur. Le premier est une relation originale, écrite sur les lieux mêmes ; elle abonde en renseignements topographiques sur tout ce que l'écrivain a vu, sur terre et sous terre, à droite et à gauche, au levant et au couchant. Le pèlerin qui l'écrit part du centre de Rome, et s'avance vers le nord en sortant par la porte Flaminienne ; il visite avec ordre les différentes voies, et passe de l'une à l'autre, non en revenant à son point de départ, mais en prenant des chemins de traverse, dont beaucoup existent encore. Le second suit à peu près le même plan, et visite de même chaque voie l'une après l'autre ; mais ce n'est plus le journal d'un voyageur, décrivant ce qu'il a vu, c'est plutôt une relation de seconde main, l'abrégé d'un ouvrage plus important. L'un et l'autre, du reste, furent écrits avant que l'on ait commencé à transporter dans Rome les reliques des catacombes ; les minutieux détails de topographie qui s'y rencontrent se rapportent donc à la condition primitive des cimetières souterrains, et remontent à une époque où toutes leurs traditions étaient encore vivantes.

On peut classer dans la même catégorie que les itinéraires le catalogue des reliques recueillies par l'abbé Jean, du temps de S. Grégoire le Grand, et envoyées à Théodelinde, reine des Lombards. Cette liste [1], écrite sur du papyrus, est

1. Elle a été publiée par Marini, *Papir. diplom.*, p. 327, n° CXLIII. Voyez aussi p. 377.

conservée, avec beaucoup de ces reliques et les petits morceaux de parchemin qui y sont attachés, dans le trésor de la cathédrale de Monza. Le mot « relique » a besoin d'être expliqué ; il n'est ici question ni des restes mortels des saints, ni de leurs vêtements, ni d'objets leur ayant appartenu. Saint Grégoire explique lui-même quelles reliques on distribuait de son temps aux fidèles. Il écrit à l'impératrice Constantina : « Quand les Romains veulent obtenir des reliques des saints, ils ne touchent pas les corps ; ils mettent seulement une pièce d'étoffe dans une boîte, qu'ils posent près du corps saint, et qu'ils emportent après... Au temps du pape saint Léon, quelques Grecs, doutant de la vertu de ces reliques, apportèrent des ciseaux et coupèrent l'étoffe, d'où il coula du sang, ainsi que le racontent encore les vieillards[1]. » On recueillait souvent aussi comme reliques des gouttes de l'huile qui brûlait devant les tombes des saints ; et saint Grégoire envoyait ces *olea*, enfermées dans de petites fioles de verre, aux personnes à qui il voulait faire un présent[2]. De cette nature sont les reliques recueillies par l'abbé Jean, et, dans le catalogue qu'il en a dressé, il indique avec soin les différents sanctuaires par lui visités, en suivant l'ordre des visites. En comparant cette liste de sanctuaires avec les notions topographiques contenues dans les itinéraires, M. de Rossi a pu décider avec certitude beaucoup de questions relatives à la situation des plus célèbres tombes souterraines. Nous ne pouvons le suivre dans les détails de ces rapprochements et des déductions qu'il en tire ; il faudrait transcrire des pages entières de son livre, et nous aimons mieux y renvoyer les lecteurs. Ceux qui prendront la peine de s'y reporter en seront promptement récompensés ; ils suivront avec délices le fil de cette critique si fine et si sûre qui, par quelques faits habilement rapprochés, en éclaire d'au-

1. *Epist.*, lib. III, ep. 30. Ces pièces d'étoffe étaient appelées *brandea*.

2. On voit encore à Rome, dans l'église de Saint-Augustin, les fidèles recueillir l'huile qui brûle devant la *Madonna del Parto*.

tres encore mal observés ou inconnus, et, se dégageant à temps de l'étude minutieuse des détails, s'élève souvent, avec une ampleur inattendue, aux plus riches et aux plus belles conclusions.

Telles sont les principales sources d'information dont M. de Rossi a fait usage dans sa *Roma sotterranea,* et à l'aide desquelles il a pu construire une œuvre historique pleine de mouvement et de vie. Il faut recourir au texte même pour apprécier tout le mérite de sa méthode, sobre, patiente, un peu lente à force de précision et de scrupules, et ne faisant jamais un pas sans avoir à l'avance, par la plus abondante et la plus exacte critique, préparé et assuré le terrain. Nous ne pouvons ici qu'en donner une idée lointaine, obligés de resserrer et d'abréger la trame de raisonnements qui, pour avoir toute leur valeur, auraient besoin de pouvoir s'étendre et se déployer dans leur ampleur et leur élasticité primitives. Même dans les limites étroites de cet abrégé, le lecteur attentif pourra cependant, nous l'espérons, retrouver au moins la substance, non-seulement des beaux résultats auxquels est arrivée en ces derniers temps l'histoire de Rome souterraine, mais encore de la méthode si remarquable, si nourrie de faits et de textes, qui a permis de les atteindre. Il verra que l'étude des catacombes romaines n'est pas seulement un ensemble de notions archéologiques, un tableau sans chaleur et sans vie, qu'elle embrasse toute l'histoire de l'Église chrétienne primitive, ses dogmes, sa politique, ses arts, et touche par là aux origines mêmes de la civilisation moderne.

LIVRE PREMIER

ORIGINE DES CATACOMBES

LIVRE Ier.

ORIGINE DES CATACOMBES.

CHAPITRE Ier.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

SOMMAIRE. — Idée générale des catacombes. — Leur situation et leur étendue. — Leur nombre. — Leurs noms. — Leur origine et leur but. — Explication de quelques termes techniques. — Les catacombes après la paix de l'Église. — Fréquentées comme lieux de pèlerinage jusqu'en 750. — Abandonnées et oubliées après cette époque. — Découvertes de nouveau en 1578.

La célébrité chaque jour croissante des catacombes romaines a sans doute rendu familières à beaucoup de nos lecteurs les notions élémentaires que leur offrira ce chapitre. Il n'est pas une personne lettrée à qui ses voyages, ses conversations ou ses lectures n'aient fait connaître d'avance les traits principaux de cette merveilleuse cité des morts qu'on a si bien nommée une *Rome souterraine*. Cependant à cette connaissance générale se mêlent encore, dans les esprits les plus cultivés, beaucoup d'idées vagues et même inexactes ; et, d'un autre côté, la science des catacombes a prodigieusement gagné, dans ces derniers temps, en précision et en étendue. A ce double point de vue il nous semble utile, avant d'aborder les détails et les parties neuves de notre sujet, d'en esquisser rapidement les données générales et comme les contours principaux. Nous le ferons très-brièvement, sans aucun appareil scientifique,

renvoyant, pour les discussions et les preuves, aux descriptions détaillées que présentera la suite de ce livre.

Les catacombes romaines (pour employer la dénomination consacrée par l'usage) consistent en de vastes labyrinthes de galeries creusés sous les collines qui entourent la ville éternelle. Les sept collines classiques sur lesquelles Rome est bâtie ne recouvrent aucune catacombe. Toutes les nécropoles chrétiennes sont situées hors des murs. Leur développement total atteint des dimensions qui étonnent l'imagination. Ce n'est pas qu'elles forment, comme on l'a quelquefois prétendu, un labyrinthe unique reliant chaque cimetière, s'étendant, en un réseau continu, sous toute la campagne romaine, et communiquant même avec l'intérieur de Rome. Les conditions géologiques du sol romain suffisent à réfuter ces données fabuleuses. Les profondes vallées qui le coupent, les rivières qui le sillonnent, les cours d'eau souterrains qu'il recèle dans ses entrailles, forment des barrières naturelles qui eussent arrêté tout effort pour unir entre elles les diverses catacombes. Isolées, creusées sous les déclivités des collines, séparées les unes des autres par les accidents du sol et les limites des propriétés voisines, elles n'occupent autour de Rome qu'une zone peu étendue. Tous les cimetières suburbains tiennent dans un rayon de trois milles à partir de l'antique enceinte de Servius Tullius. Mais la longueur de leurs galeries, mises bout à bout, est prodigieuse. Une catacombe a trois, quatre, quelquefois cinq étages superposés, et, à chacun de ces étages, les galeries se coupent, s'entre-croisent, se replient les unes sur les autres. De cette manière elles peuvent, sous une superficie de médiocre étendue, réaliser des dimensions considérables. M. Michel de Rossi a calculé qu'une seule catacombe, creusée sous un terrain de 125 pieds carrés, peut contenir de 250 à 300 mètres de galeries pour chaque étage, c'est-à-dire, en supposant trois étages, de 7 à 900 mètres [1].

1. *Roma sotterranea*, t. I, 2e partie, p. 58.

Les galeries des catacombes ont généralement de deux à quatre pieds de largeur, et leur hauteur varie selon la nature du sol dans lequel elles sont creusées. Les parois, des deux côtés, sont percées de niches horizontales, que l'on peut comparer aux rayons d'une bibliothèque ou aux hamacs superposés d'une cabine de navire. Chaque niche était destinée à recevoir un ou plusieurs corps. De place en place cette suite de niches est coupée par une porte, qui donne accès dans une petite chambre ; les murs de ces

Fig. 1. — Galerie de catacombe.

chambres sont ordinairement percés de tombeaux, comme les galeries.

Tels étaient, tels sont encore les premiers cimetières chrétiens de Rome. Leur origine date des temps apostoliques, et quoique, à partir de l'année 312, l'usage des cimetières *sub dio* l'ait emporté, on ne cessa tout à fait d'y

enterrer que vers 410, date de la prise de Rome par Alaric. Au IIIe siècle l'Église de Rome possédait vingt-cinq ou vingt-six cimetières souterrains : chacun d'eux correspondait à un *titre* ou paroisse de la ville. Outre ces grands cimetières, on en connaît vingt autres de petites dimensions, composés de quelques galeries auxquelles la tombe d'un martyr servait de centre, ou consacrés à la sépulture d'une famille.

Les cimetières chrétiens furent à l'origine des propriétés privées; plus tard seulement ils eurent pour propriétaire l'Église elle-même. Les premières catacombes ont été creusées dans les jardins ou les villas de riches Romains qui avaient embrassé la foi du Christ et consacré leur fortune à son service. Les plus anciennes portent encore le nom du propriétaire sous le terrain duquel elles s'étendaient : ainsi la crypte de Lucine, qui vivait du temps des apôtres, et les cimetières d'autres Lucines, qui vécurent dans les deux siècles suivants ; le cimetière de Priscille, également contemporaine des apôtres; celui de Flavia Domitilla, nièce de Vespasien ; de Commodilla, propriétaire d'un terrain sur la voie d'Ostie ; de Prétextat, qui avait consacré à la sépulture des chrétiens un vaste emplacement sur la voie Appienne; de Pontien, dont le domaine était sur la voie Portuensis ; les trois cimetières des Jordani, de Maximus, de Trason, situés sur la voie Salaria Nova. D'autres catacombes ont gardé le nom des membres du clergé qui en eurent l'administration: ainsi la célèbre catacombe de Saint-Calliste sur la voie Appienne, et celle de Saint-Marc sur la voie Ardéatine. D'autres prirent, soit immédiatement, soit après la paix de l'Église, le nom des principaux martyrs dont elles abritaient le tombeau; celle, par exemple, des saints Hermès, Basilla, Protus et Hyacinthe, sur la voie Salaria Vetus. Des particularités locales, des accidents de situation, la dénomination populaire du lieu où elles étaient creusées, suffirent parfois à désigner des catacombes : ainsi le cimetière appelé *ad catacumbas,* sur la voie Appienne; celui *ad duos lauros,* sur la voie Labicane; *Pontiani ad ursum*

pileatum, sur la voie Portuensis; *ad septem columbas*, sur le *clivus cucumeris*.

Il est aujourd'hui reconnu par tous ceux qui ont examiné

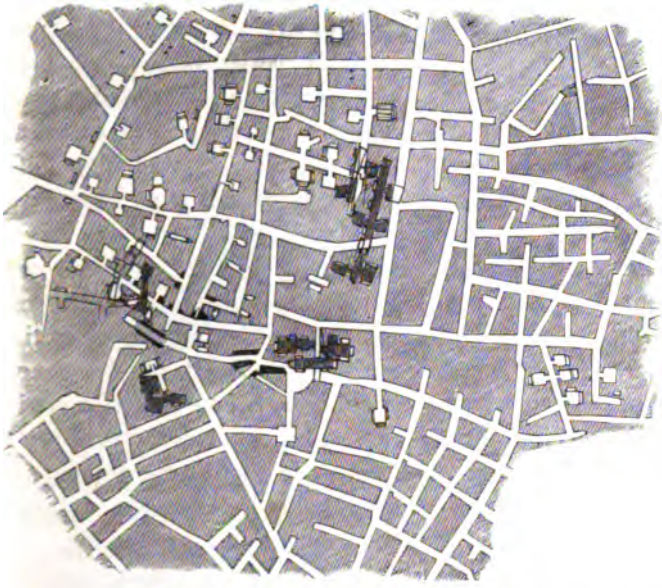

Fig. 2. — Partie de la catacombe de Sainte-Agnès.

de près les catacombes qu'elles furent destinées à la sépulture et aux assemblées religieuses des seuls chrétiens. Les découvertes modernes ont également démontré qu'elles furent originairement creusées dans ce but. Personne ne voit plus en elles des sablonnières (*arenariæ*) ou des carrières abandonnées, que les chrétiens auraient adaptées à leurs usages. Entre un arénaire et une catacombe il existe des différences essentielles. Le lecteur en peut juger par les deux plans ci-joints (*fig.* 2 et 3). L'un représente

Fig. 3. — Plan de l'arénaire communiquant avec le cimetière de Sainte-Agnès.

une portion du cimetière communément appelé de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane; l'autre, l'arénaire qui s'étend au-dessus. Tous deux sont dessinés d'après une même échelle. Les dissemblances sautent aux yeux. La largeur des galeries de l'arénaire contraste visiblement avec les dimensions étroites de celles de la catacombe. Les premières sont d'une extrême irrégularité; tout indique, au contraire, que les galeries de la catacombe ont été creusées d'après un plan régulier et bien défini. Il est impossible de confondre désormais deux choses aussi distinctes.

Pendant les deux premiers siècles, les chrétiens creusèrent et décorèrent librement leurs catacombes. Personne ne songeait à y mettre obstacle. L'entrée des cimetières souterrains était publique; elle s'ouvrait sur les grandes routes ou dans le flanc des collines. Même liberté pour leur décoration intérieure. Les galeries et les chambres des catacombes étaient couvertes de peintures représentant sans dissimulation et sans voile les mystères sacrés du christianisme. Au commencement du IIIe siècle, cette situation changea. Par des raisons qui seront expliquées plus loin, il devint nécessaire, en certains moments, de cacher aux regards l'accès des catacombes. On dut pratiquer de nouvelles entrées, les rendre difficiles, les entourer de mystère, souvent même les dissimuler dans les dédales de quelque arénaire abandonné.

Le mot *catacombe*, que nous employons souvent, et dont l'origine sera expliquée plus loin, ne servait pas dans l'antiquité à désigner les sépultures souterraines des chrétiens. On les appelait *cœmeterium*, lieu consacré au sommeil, mot particulier à la langue chrétienne, que les païens répétaient sans en comprendre sans doute la pieuse signification[1]. On les nommait aussi *martyrium*, mot d'origine grecque, ou *confessio*, son équivalent latin, l'un et l'autre parfaitement appropriés à la sépulture des martyrs ou confesseurs de la

1. Eusèb., *Hist. eccl.*, VII, 2.

foi[1]. Les tombes ordinaires étaient appelées *locus*[2] si elles ne contenaient qu'un seul corps, *locus bisomus, trisomus, quadrisomus*, si elles en renfermaient deux, trois ou quatre. Les terrassiers qui les creusaient dans les galeries, et qui creusaient les galeries elles-mêmes, portaient le nom de *fossores*. L'enterrement s'appelait *depositio*, mot empreint d'un touchant respect et d'un pieux symbolisme. Les

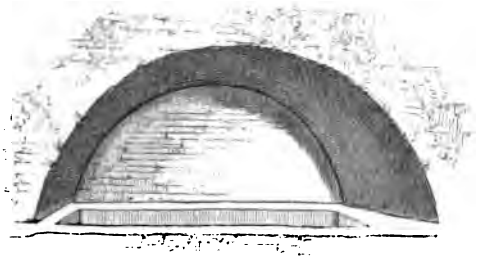

Fig. 4. — Arcosolium.

galeries ne paraissent pas avoir reçu de dénomination spéciale. Les chambres s'appelaient *cubicula*. On donnait le nom d'*arcosolia* à ces tombeaux que l'on rencontre souvent dans les chambres et les galeries des catacombes, et qui diffèrent par le style des tombes ordinaires : ce sont des cavités oblongues, construites en maçonnerie ou creusées dans le roc, couvertes par une table de marbre posée horizontalement et surmontées d'une niche voûtée en demi-cercle (*fig.* 4). Quelquefois la niche affecte la forme d'un rectangle (*fig.* 5). Dans ce cas

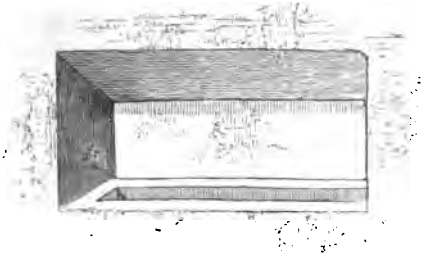

Fig. 5. — Sepolcro a mensa ou table unéraire.

1. C'est ainsi que la crypte qui s'étend sous le maître-autel de la basilique Vaticane est appelée la *confession* ou tombeau de saint Pierre.

2. M. de Rossi ne connaît aucun exemple chrétien du mot *loculus*.

il n'existait pas ou nous ne connaissons pas de nom spécial à cette sorte de tombe; nous l'appellerons, pour la distinguer de l'*arcosolium*, une table funéraire; c'est la traduction du terme italien employé par M. de Rossi, *sepolcro a mensa*.

Les *arcosolia* renfermaient souvent le corps d'un martyr. Ils servaient alors, le jour anniversaire de sa mort (le langage toujours symbolique de l'Église primitive appelait ces anniversaires *natalitia*, jour de la naissance), d'autels sur lesquels on célébrait les saints mystères. Les *cubicula*

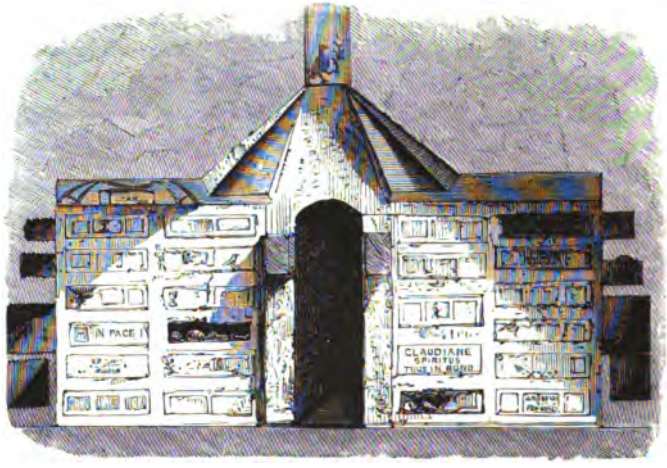

Fig. 6. — Section de chambres dans la catacombe des saints Marcellin et Pierre; ouverture inférieure du luminaire.

ou chambres funéraires pouvaient ainsi se diviser en deux classes. Les unes étaient de vraies chapelles, des lieux consacrés au culte public. D'autres n'étaient que des sépultures de famille. Il est probable, du reste, que les saints mystères étaient également célébrés dans ces lieux de dévotion privée le jour anniversaire de la mort des fidèles qui y étaient enterrés. Un *cubiculum* était assez large pour servir ainsi à la dévotion de toute une famille. Pour qu'il pût, au besoin, servir également au culte public, on creusait souvent l'un à la suite de l'autre deux, trois, ou même quatre *cubicula*,

qui recevaient l'air et le jour par la même ouverture ou *luminaire* communiquant avec la surface du sol (*fig.* 6). De cette façon certaines parties des catacombes pouvaient contenir une centaine de personnes réunies dans la participation aux mêmes mystères ; un plus grand nombre pouvait même se tenir dans les galeries et les chambres adjacentes, et y recevoir le pain de vie, que distribuaient les prêtres et les diacres. Les plus anciens monuments de la littérature ecclé-

Fig. 7. — Intérieur d'un cubiculum à Sainte-Agnès, avec des siéges et des bancs taillés dans le roc.

siastique attestent qu'il en était souvent ainsi. La vue des lieux suffit du reste à le démontrer : dans certaines parties des catacombes on voit encore la chaire épiscopale, la chaire du surveillant ou du catéchiste, les bancs des fidèles taillés dans le roc, et retenant jusqu'à ce jour leur disposition primitive ; rien n'y a été changé depuis le moment où la main d'un architecte inconnu leur donna leur première forme.

Après la paix de l'Église les catacombes devinrent de véritables lieux de dévotion ; les tombeaux des papes et des martyrs y attiraient en foule les pèlerins. Les jours de la

commémoration des martyrs célèbres, d'innombrables fidèles y descendaient. Il devint nécessaire de rendre plus faciles les entrées et les sorties de ces lieux vénérés; on dut agrandir les chapelles, on voulut les décorer plus richement. Le pape Damase se distingua entre tous dans ce pieux travail. Il posa de place en place des inscriptions, la plupart en vers, gravées toutes, chose remarquable, par le même artiste, et rappelant les triomphes des martyrs ou les travaux exécutés par le pontife dans leurs sanctuaires.

Aussi longtemps que les corps des martyrs restèrent déposés dans leurs tombeaux primitifs, la fête annuelle de chacun d'eux continua d'être célébrée en grande solennité dans les catacombes. Mais des jours mauvais arrivèrent. L'invasion des barbares pénétra jusqu'en ces sanctuaires souterrains. Les Lombards et tous les envahisseurs successifs de Rome les profanèrent et les pillèrent. Les reliques les plus précieuses durent être transportées dans l'enceinte de Rome et déposées dans les églises. Pendant une période de soixante à soixante-dix ans, à partir du milieu du VIIIe siècle, les papes se consacrèrent à ce pieux sauvetage.

Les catacombes, dépouillées ainsi de leurs plus beaux ornements, se virent naturellement négligées. Elles finirent par tomber dans l'oubli; leur trace se perdit peu à peu. En 1568, un moine augustin, Onuphrius Panvinius, publiant un livre sur « les cérémonies des enterrements chrétiens et les anciens cimetières », dut emprunter les noms de ceux-ci aux actes des martyrs et aux documents écrits: les traditions locales étaient devenues muettes. Il dit expressément que trois cimetières seulement étaient encore accessibles : celui de Saint-Sébastien, celui de Saint-Laurent (ou du moins la galerie unique que l'on voit encore d'une fenêtre de la chapelle de Saint-Cyriaque, dans la basilique de Saint-Laurent), et celui de Saint-Valentin sur la voie Flaminienne, situé sous une propriété de l'ordre des Augustins.

Dix ans après, le hasard remit en lumière une autre catacombe, beaucoup plus intéressante que les portions de

médiocre étendue qu'avait pu voir Panvinius. On désira bientôt, dans l'intérêt de la religion comme dans celui de la science, apprendre quelque chose de plus sur de si vénérables monuments de l'antiquité chrétienne. Mais cela n'était possible qu'au prix de beaucoup de travail et de beaucoup de temps. Il fallait retrouver, créer de nouveau une histoire perdue, en comparant, par un examen attentif et minutieux, les parties connues ou nouvellement découvertes des catacombes avec les témoignages des documents écrits. Nous avons montré, en esquissant l'histoire littéraire des catacombes, comment, pendant les deux derniers siècles, ce travail fut entrepris et poursuivi par différents auteurs avec des succès divers, et comment, de nos jours, M. de Rossi, attiré dès sa jeunesse vers cet immense et admirable sujet d'études, lui consacre depuis vingt ans les efforts d'un esprit merveilleusement doué et les ressources d'une érudition infatigable. Ayant de plus sous la main des appuis et des avantages qui avaient manqué à la plupart de ses devanciers, il a fait faire à l'archéologie chrétienne un pas immense, et a donné à l'étude des catacombes des règles précises, des principes absolus, qui la font sortir du cercle des connaissances conjecturales pour l'élever au rang d'une science proprement dite.

Le livre que nous publions n'a d'autre but que de mettre à la portée de tous les lecteurs le fruit des travaux de M. de Rossi. Marchant fidèlement sur ses traces, nous raconterons d'abord l'histoire des catacombes depuis leur origine; puis nous décrirons le cimetière de Calliste, qui en embrasse toutes les époques, et peut être considéré comme le type le plus complet du cimetière chrétien primitif; nous exposerons ensuite les lumières si nouvelles et, pour plusieurs, si inattendues, que les découvertes modernes ont jetées sur l'histoire de l'art et de la doctrine dans les premiers siècles de l'Église.

Avant d'entrer dans l'étude de ce triple sujet, il est nécessaire d'en bien établir le point de départ historique. Nous consacrerons deux chapitres préliminaires à étudier

l'introduction du christianisme à Rome, et à rechercher quelle fut, entre le temps de la prédication apostolique et celui de la paix de l'Église, la position légale et sociale des chrétiens.

CHAPITRE II.

POSITION SOCIALE ET RELIGIEUSE DES PREMIERS CHRÉTIENS.

SOMMAIRE. — Les premiers chrétiens de Rome. — Conversion de plusieurs familles nobles. — Flavius Clemens. — Les deux Flavia Domitilla. — Pomponia Græcina. — Situation politique des premiers chrétiens. — Tolérés d'abord comme une secte juive. — Dénoncés par les Juifs au gouvernement impérial. — La religion chrétienne déclarée illicite (A. D. 64). — Les chrétiens persécutés par Néron. — Par Domitien. — Tolérés par Nerva. — Combien cette tolérance était précaire. — Règles posées par Trajan, dans sa lettre à Pline (A. D. 104). — Comment, même sous les empereurs les plus favorables, le glaive de la loi demeura toujours suspendu sur les chrétiens. — Comment, outre l'accusation de religion illicite, tout le droit pénal romain pouvait, à volonté, être tourné contre eux.

Par qui et dans quelles circonstances fut jetée à Rome la première semence de l'Évangile? Ce point est demeuré assez obscur. Nous possédons cependant quelques données certaines. La prédication de l'Évangile dans la métropole du monde païen dut coïncider avec les premières manifestations extérieures du christianisme. Parmi les témoins du miracle de la Pentecôte il y eut « des étrangers venus de Rome, Juifs et prosélytes[1] ». De retour dans leur ville natale, ces étrangers ne purent point ne pas raconter les choses merveilleuses qu'ils avaient vues; bientôt, sans doute, les solennels enseignements recueillis par eux circulèrent de bouche en bouche parmi les Juifs de Rome. Ce furent là les premiers prédicateurs de l'Évangile dans la ville éternelle. D'autres les suivirent à peu d'intervalle. Les *Actes* nous racontent que plusieurs soldats de la *cohorte italienne* se convertirent en même temps que le

1. *Act. apost.*, II, 10, 11.

centurion Corneille[1]. Il est probable que cette cohorte revint à Rome peu de temps après l'élévation d'Hérode Agrippa au trône de Judée, au commencement du règne de Caligula. Le retour des soldats convertis donna sans doute de nouvelles forces, une nouvelle impulsion au mouvement déjà commencé. Saint Pierre, qui, à ce moment, venait d'être miraculeusement délivré de prison, les accompagna peut-être depuis Césarée. Cette conjecture est d'autant plus plausible, qu'elle coïncide avec la tradition selon laquelle saint Pierre serait venu à Rome dès l'an 42. Un fait, au moins, est hors de doute: c'est que, dès l'an 57, la foi des chrétiens de Rome « était célèbre dans tout l'univers[2] »; c'est le mot de saint Paul dans l'épître qu'il leur adresse. L'Église romaine, dès lors si célèbre, compta sans doute de bonne heure des fidèles d'un rang élevé. « Dès le temps de César, dit un historien, les Juifs étaient mêlés à toutes les classes de la société romaine, et ils avaient accès dans les familles les plus illustres... Aussi, quand une partie des Juifs de Rome abandonna la loi de Moïse pour embrasser l'Évangile, ce ne sont pas seulement des Juifs d'origine qui entrèrent alors dans les rangs des chrétiens, mais un nombre presque égal de Grecs et de Romains[3]. »

Dieu nous garde d'oublier ce mot de l'apôtre sur les chrétiens de Corinthe : « Il n'y a parmi eux ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles[4]. » Mais tout concourt à prouver qu'au moins à Rome le nombre des fidèles appartenant aux classes élevées, et même à la famille impériale, fut dès les premiers jours de la prédication chrétienne plus considérable que ne l'indiquent les documents de l'histoire ecclésiastique. Ces documents, et même les récits légendaires, si

1. *Act. apost.*, X, 1.
2. *Rom.*, I, 8.
3. Merivale, *History of the Romans under the empire*, VII, 308. Cf. VI, 436 et seq..
4. I *Cor.*, I, 26.

riches en renseignements de toute sorte, se montrent, sur ce point spécial, rares et peu explicites. Nous ne savons rien de ces chrétiens « de la maison de César[1] » que saint Paul saluait avec tant de distinction. Un consul, un parent de l'empereur Domitien, Flavius Clemens, scella sa foi de son sang : nous ne connaissons presque rien de lui en dehors du fait de son martyre. On n'a sur le sénateur Apollonius, martyrisé sous Commode, d'autres renseignements que les quelques mots écrits par Eusèbe un siècle et demi après les faits, et si loin des lieux où ils se passèrent. Une ancienne inscription en vers a été trouvée, célébrant la mémoire d'un patricien nommé Liberalis, qui occupa la plus haute charge de l'État et donna sa vie pour la foi[2] : c'est le seul vestige qui demeure d'une existence qui fut sans doute illustre selon les hommes et précieuse devant Dieu. Récemment encore on a découvert des inscriptions relatant la sépulture, par les soins de leurs maris, de nobles dames romaines de rang sénatorial (*clarissimæ*). Elles avaient été inhumées dans les humbles *loculi* d'une des plus anciennes parties d'un cimetière chrétien[3]. Les *Philosophumena*, découverts il y a peu d'années, sont le seul document chrétien qui mentionne le fait, rapporté par Dion, de la conversion probable au christianisme de Marcia, concubine de Commode[4]. Tertullien lui-même, écrivant au commencement du IIIe siècle, nous dit bien que Septime Sévère protégea contre la rigueur des lois des

1. *Philipp.*, IV, 22.
2. Quamvis patricio clarus de germine consul,
   Inlustres trabeas nobilitate tuas,
   Plus tamen ad meritum crescit quod morte beata
   Martyris effuso sanguine nomen habes.
3. *Roma Sotterranea*, t. I, p. 110.
4. Dio Cassius, *Hist.*, LXXII, 4. — *Philosophum.*, IX, 12. L'auteur des *Philosophumena* lui donne l'épithète de φιλόθεος, et dit qu'en protégeant les chrétiens elle voulait faire une bonne œuvre, ἔργον τι ἀγαθὸν ἐργάσασθαι. — Cf. de Witte, *du Christianisme de quelques impératrices romaines*, dans les *Mélanges d'Archéologie* des PP. Cahier et Martin, t. III, p. 165.

sénateurs chrétiens et leurs femmes ; mais il ne nous apprend ni combien ils étaient, ni quels étaient leurs noms, détails qu'il serait aujourd'hui si intéressant de connaître. Le seul renseignement qu'il nous donne, c'est cette éloquente parole jetée comme un défi en face du monde païen : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos villes, et *jusqu'à votre sénat et au palais de votre empereur.* »

A quoi doit-on attribuer cette pénurie de documents sur les plus illustres chrétiens ? Sans doute à deux causes. D'une part, Dioclétien, pendant la dernière et la plus terrible persécution, ordonna la destruction de tous les registres appartenant aux églises. Que de beaux noms, que de nobles mémoires périrent alors pour la postérité chrétienne ! D'autre part, il n'y avait peut-être ni dans la nature, ni dans les dogmes, ni dans les pratiques du christianisme rien qui dût attirer d'une façon particulière l'attention des écrivains païens, en général peu curieux des secrets de la conscience et de l'histoire cachée des âmes. Nous savons cependant par Eusèbe [1] que quelques-uns l'étudièrent et en parlèrent, mais leurs ouvrages ne nous sont pas parvenus. En présence de la rareté des documents chrétiens et païens, on désespérerait vraiment d'avoir jamais l'histoire exacte des premiers siècles de l'Église chrétienne, si les découvertes de l'archéologie ne venaient chaque jour lui restituer quelque chapitre ou quelque nom perdu.

Si, en dehors de l'archéologie, nous possédons un petit nombre de renseignements sur les plus nobles convertis des premiers siècles, nous n'avons pu les recueillir qu'en interprétant, en comparant, en lisant, en quelque sorte, entre les lignes certains textes obscurs des écrivains païens. Voici, par exemple, un événement d'une extrême importance, qui vient naturellement à sa place au début d'une histoire des catacombes. Nous voulons parler de la conversion, dès les premiers jours de la prédication chrétienne, de plusieurs mem-

1. *Hist. eccl.*, III, 18.

bres de cette famille des Flaviens [1], qui devait donner Vespasien au trône impérial. Le frère aîné du futur empereur, Titus Flavius Sabinus, fut préfet de Rome l'année même du martyre de saint Pierre et de saint Paul. Les devoirs de sa charge durent le mettre en rapport avec eux, et il entendit certainement parler de la foi nouvelle. Or le grand historien de l'empire trace de lui ce portrait remarquable [2]. C'était, dit-il, un homme juste, d'une pureté de vie irréprochable : un homme doux, qui détestait la violence et avait horreur du sang inutilement versé. Vers la fin de sa vie, quelques-uns l'accusèrent de se laisser aller à l'indolence, et lui reprochèrent de devenir indifférent aux affaires publiques. D'autres le considéraient seulement comme un homme modéré, désireux d'épargner la vie de ses concitoyens. D'autres enfin virent dans son existence retirée l'effet des infirmités d'un âge avancé, et cet amour du repos qui est naturel à la vieillesse. Ces explications diverses d'un changement de vie qui étonna si vivement les contemporains nous donnent le droit d'émettre à notre tour de nouvelles conjectures auxquelles ils ne paraissent pas avoir songé. Il est impossible de n'être pas frappé de la similitude entre le blâme dirigé contre la vie retirée de Sabinus [3] et ces accusations d'inertie, de haine du genre humain, d'indifférence pour les affaires publiques [4], qui furent si souvent portées contre les chrétiens. Sabinus fut-il donc chrétien? Nous hésiterions à proposer cette hypothèse, si elle ne recevait un grand poids de ce fait certain, que ses descendants immédiats furent chrétiens.

Flavius Sabinus paraît avoir eu quatre enfants. Le plus célèbre est ce Titus Flavius Clemens qui fut consul et mourut martyr. Il épousa sa cousine, nièce de l'empereur Domitien, appelée comme sa mère Flavia Domitilla. Cette

1. De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1865, p. 17-24.
2. *Hist.*, III, 65, 75.
3. In fine vitæ alii segnem... credidere. — *Hist.*, III, 75.
4. Infructuosi in negotiis dicimur. — Tertull., *Apol.*, 42.

seconde Domitilla donna au consul Clemens deux fils qui reçurent les noms des deux empereurs de la *gens* Flavia, Vespasien et Domitien. L'empereur les considérait comme ses héritiers présomptifs et leur donna Quintilien pour précepteur[1]. A quelle époque Clemens et sa femme se firent-ils chrétiens? quels furent l'instrument, les causes, l'histoire de leur conversion? Ces renseignements, qui eussent jeté un jour précieux sur l'histoire intérieure de l'Église primitive, ne sont pas venus jusqu'à nous. Nous savons seulement par Dion Cassius que Clemens souffrit le martyre et que Domitille fut bannie[2]. « Domitien, dit-il, fit mettre à mort plusieurs personnes, parmi lesquelles le consul Flavius Clemens, quoiqu'il fût son neveu et qu'il eût épousé Flavia Domitilla, parente de l'empereur. Les deux époux furent accusés d'athéisme. Ce même crime avait fait condamner beaucoup d'autres personnes qui avaient embrassé les coutumes et le genre de vie des Juifs. Plusieurs avaient eu leurs biens confisqués. Domitilla ne fut pas condamnée à mort, mais reléguée à Pandataria, » île située en face du golfe de Gaëte, à moitié route entre Ponza et Ischia, et connue maintenant sous le nom de Santa-Maria. Dion ne prononce pas dans le passage que nous venons de citer le mot de christianisme; mais tout le monde sait que l'athéisme et l'adoption des coutumes juives en étaient synonymes aux yeux peu exercés d'un grand nombre de contemporains. On ne connaît pas un seul exemple d'un Juif condamné pour ce prétendu crime d'athéisme qui coûta la vie à tant de milliers de chrétiens, et les écrivains tant païens que chrétiens nous apprennent qu'à la fin de son règne Domitien persécuta cruellement l'Église. Il est donc certain qu'au Ier siècle une branche de la famille impériale fut chrétienne et un consul souffrit le martyre. Si l'on avait lu dans les actes de quelques martyrs qu'immédiatement après la mort des apôtres le christianisme fut à la veille de monter

1. *Instit., orator.* IV, 1, § 2.
2. *Hist.,* LXVII, 13.

sur le trône, et qu'un cousin et une nièce de l'empereur non-seulement adoptèrent la religion nouvelle, mais encore la confessèrent l'un par la mort et l'autre par l'exil, la critique aurait souri, et relégué ces faits incroyables dans le domaine de la légende; mais le témoignage de Dion, auquel nous pouvons peut-être ajouter celui de Suétone[1], est trop formel pour être contesté.

Cette noble branche de la *gens* Flavia donna à l'Église une autre Domitilla, petite-fille par sa mère de Titus Flavius Sabinus et par conséquent nièce du consul. Comme sa tante, elle fut condamnée au bannissement pour avoir fait profession de la foi chrétienne. C'est à propos d'elle qu'Eusèbe écrit ces lignes célèbres, qui viennent confirmer nos précédentes conclusions et qui établissent en termes si remarquables le merveilleux développement de la religion chrétienne avant la fin du Ier siècle. « Notre foi avait déjà à cette époque jeté un si grand éclat, que même les historiens païens ont fait mention dans leurs récits de la persécution dirigée contre nos frères et des supplices auxquels ils furent condamnés. Quelques-uns même en ont marqué avec soin la date, citant par exemple dans la quinzième année du règne de Domitien (an 97) Flavia Domitilla, nièce de Flavius Clemens, un des consuls de Rome, qui, pour avoir confessé le Christ, fut reléguée dans l'île de Ponza[2]. » Eusèbe, dans sa *Chronique*[3], donne le nom d'un des écrivains auxquels il fait ici allusion, Bruttius, qui fut ami de Pline le Jeune, et dont la petite-fille Crispina devint la femme de l'empereur Commode. Chose remarquable, et qui peut ouvrir la voie à plus d'une conjecture: ce nom de Bruttius a été retrouvé dans une catacombe, et

1. Il accuse le consul *contemptissimæ inertiæ*. — *In Domit.*, XV.

2. *Hist. eccl.*, III, 18.

3. S. Hieronym., *Interp. Chron. Euseb. Pamph.*, A. D. 98. — *Opera*, t. VIII, p. 605, éd. Migne : « Scribit Bruttius plurimos christianorum sub Domitiano fecisse martyrium, inter quos et Flaviam Domitillam Flavii Clementis consulis ex sorore neptem in insulam Pontiam relegatam, quia se christianam esse testata sit. »

laquelle? celle de cette même Domitilla dont l'historien Bruttius a mentionné avec tant de soin la confession et le martyre.

Compterons-nous parmi les premières chrétiennes cette noble dame dont parle Tacite au treizième livre des *Annales*, Pomponia Grœcina, femme de Plautius, le conquérant de la Bretagne sous Claude? L'immortel historien nous apprend que, l'an 58, elle fut accusée d'avoir embrassé « une superstition étrangère. » La cause fut déférée au jugement de son mari et de ses proches, qui la déclarèrent innocente. Elle vécut jusqu'à une extrême vieillesse, conservant « une tristesse continuelle ». Personne cependant ne songea dans la suite à renouveler contre elle l'ancienne accusation, et, à la fin, le genre de vie qu'elle avait embrassé « lui tourna en gloire », *mox in gloriam vertit*. Nous reconnaissons que ce récit de Tacite est moins explicite que le passage de Dion sur Flavius Clemens; et cette histoire se lie moins étroitement que celle de Domitille à l'histoire des catacombes. Ici encore cependant l'archéologie chrétienne est venue jeter une lumière inattendue sur les obscurités des textes. On a récemment découvert dans une chambre du cimetière de Calliste l'inscription funéraire d'un petit-fils chrétien de Pomponia Grœcina.

Un point demeure acquis après l'étude rapide à laquelle nous venons de nous livrer : c'est que dès le début de la prédication chrétienne l'Église recruta des adhérents dans tous les rangs de la société romaine et non pas, comme on le dit si souvent encore, dans la seule classe des prolétaires et des esclaves. L'histoire du premier âge des catacombes prouvera jusqu'à l'évidence ce fait incontestable. Avant d'en commencer le récit, deux questions doivent être encore examinées : quelle était, aux yeux de la loi, la situation des premiers chrétiens, et de quelle liberté jouissaient leurs réunions religieuses et leurs rites funéraires?

Le gouvernement impérial prit d'abord les chrétiens pour une secte juive. Gallion, proconsul d'Achaïe, renvoie saint Paul de son tribunal parce qu'il ne veut pas connaître

« de querelles de mots et de débats sur la loi des Juifs[1] ». Claudius Lysias écrit à Félix, procurateur de Judée, que Paul a été amené devant lui « à propos de discussions relatives à la loi des Juifs[2]. » Festus explique à Agrippa d'où vient la haine des Juifs contre l'apôtre : elle a pour cause « certaines questions regardant la superstition juive, et le fait d'un Jésus qu'ils disent mort et que Paul affirme vivant[3]. » On sait dans quels termes[4] Suétone mentionne le bannissement des Juifs par Claude, bannissement dans lequel furent compris les deux époux chrétiens Aquila et Priscille[5]. Il résulte du texte de Suétone, d'une part, que les Juifs excitèrent une sédition au sujet des chrétiens, et, d'autre part, que Juifs et chrétiens étaient considérés par les hommes d'État de Rome comme appartenant à une seule et même religion. Les Romains voyaient les chrétiens adorer le Dieu de Moïse, invoquer l'autorité des prophètes, présenter leur religion comme l'accomplissement des promesses et la réalité des types de l'Ancien Testament. Les différences essentielles des deux cultes échappaient naturellement à l'œil de politiques qui n'étaient pas théologiens de profession et se souciaient médiocrement des choses religieuses. Cette confusion profitait aux chrétiens, qui jouissaient grâce à elle de la protection accordée aux Juifs par la loi romaine.

Car depuis Jules César le judaïsme était reconnu comme licite ; ses usages nationaux et ses pratiques religieuses avaient reçu dans Rome droit de cité[6]. La paix légale dont

1. *Act.*, XVIII, 12-17.
2. *Ibid.*, XXIII, 29.
3. *Ibid.*, XXV, 19.
4. « *Impulsore Chresto* » — *In Claud.*, XXV.
5. *Act.*, XVIII, 2.
6. Josèphe, *Ant.*, XIV, 10, 8. D'après cet écrivain (*ibid.*, XVII, 12), le nombre des Juifs de Rome aurait été de huit mille, près du double de la population actuelle du *Ghetto*. Cicéron parle de l'union et de l'importance des Juifs de Rome : « Multitudinem Judæorum flagrantem nonnunquam in concionibus... Scis quanta sit manus, quanta concordia,

jouissaient les Juifs fut troublée, il est vrai, par des tempêtes passagères; mais elles avaient peu de durée, et ne laissaient aucune trace dans les lois. On vit ainsi les Juifs bannis de Rome sous Tibère [1] et sous Claude [2]; ce fut une simple mesure de police, arbitraire et temporaire; jamais le décret de Tibère permettant « aux Juifs, ses sujets, de conserver leurs anciennes coutumes sans crainte d'être inquiétés [3] » ne fut abrogé. Aussi voyons-nous saint Paul, quelques années après le second bannissement, trouver à Rome un grand nombre de Juifs et pouvoir les réunir en toute liberté dans sa maison pour leur prêcher la parole de Dieu [4].

Les inscriptions des catacombes juives et quelques mots de Suétone prouvent que la protection légale s'étendait aux deux classes de prosélytes, les *prosélytes de justice* et les *prosélytes de la porte*. Les premiers embrassaient le judaïsme avec toutes ses observances et acquéraient la nationalité juive. Les seconds, qu'on appelait aussi les « craignant Dieu », *timentes Deum*, n'avaient qu'une obligation : renoncer à l'idolâtrie et s'abstenir du sang et des viandes suffoquées. La même règle avait été imposée à l'Église naissante par le concile de Jérusalem, et les chrétiens, menant exactement la même vie que les prosélytes de la porte, paraissaient naturellement confondus avec eux. Aussi longtemps que dura cette confusion, la communauté chrétienne partagea la protection accordée aux Juifs par les lois romaines. Les chrétiens étaient « proches parents des Juifs », selon l'énergique expression de Tertullien, « et

quantum valebant... » (*Pro Flacco*). Auguste leur permit de participer aux distributions de blé faites au peuple : si elles avaient lieu un jour de sabbat, la part des Juifs leur était remise le lendemain (Philon, *De legat. ad Caium*).

1. Joseph., *Ant.*, XVIII, 3, 5.
2. Suet., *In Claud.*, XXV.
3. Joseph., *Ant.*, XIX, 5, 3.
4. *Act.*, XXVIII, 17, 30.

vivaient à l'ombre du judaïsme, dont la légalité n'était pas contestée[1]. »

Cette confusion, pour eux si avantageuse, fut bientôt dissipée par la haine des Juifs. Ceux-ci dénoncèrent partout leurs prétendus coreligionnaires; à Rome et dans tout l'empire ce sont eux qui les premiers dirigèrent contre le christianisme naissant les regards jaloux du gouvernement impérial[2]. Quand la distinction des deux religions eut été ainsi mise en lumière, le gouvernement se vit forcé de prendre un parti. Une religion n'étant licite à Rome que si elle était reconnue par la loi, il fallut de toute nécessité ou donner au christianisme droit de cité dans l'empire, comme on l'avait fait pour le judaïsme et pour beaucoup de cultes étrangers, ou le déclarer illégal. L'incendie de Rome, arrivé au moment même où paraissaient au jour les différences entre les Juifs et les chrétiens, précipita la détermination du gouvernement impérial et décida de son choix. On sait comment Néron, pour détourner les soupçons qui s'attachaient à lui, ne vit d'autre ressource que d'imputer aux chrétiens le crime d'incendie. Bientôt, par une évolution logique, les poursuites dirigées contre eux se modifièrent et changèrent d'objet; le prétexte disparut, mais la proscription demeura, et l'on en vint à les persécuter non plus comme incendiaires, mais comme chrétiens. Sulpice-Sévère a très-bien compris et très-clairement indiqué cette transformation : « L'incendie de Rome fut, dit-il, le commencement des persécutions contre les chrétiens; ensuite de slois spéciales furent rendues contre eux et le christianisme déclaré illégal[3].»

Des lois spéciales n'étaient même pas nécessaires pour cela; il suffisait que le christianisme, en tant que religion, ne fût pas officiellement reconnu par l'État pour qu'il ne pût vivre que par tolérance et demeurât sous le coup d'une

1. Nos quoque ut judaicæ religionis *propinquos*... sub umbraculo insignissimæ *religionis certe licitæ*. — Tertull., *Apolog.*, 16, 21.

2. Mamachi, *Orig. christ.*, t. I, lib. VI, 5.

3. Sulp. Sev., *Hist.*, II, 41.

menace continuelle. Telle fut sans doute sa situation pendant les trente années de paix qui séparèrent Néron de Domitien. Ce dernier, nous l'avons vu, réveilla la persécution et n'épargna même pas sa propre famille. Il persécuta également les Juifs[1]; mais pour des raisons purement fiscales, et non, comme les chrétiens, pour cause de religion. Nerva rendit la paix à l'Église; l'auteur du traité *sur la mort des persécuteurs*[2] va jusqu'à dire qu'il lui restitua sa liberte primitive. On ne peut entendre ce mot sans réserves. Ni sous Nerva, ni sous aucun de ses successeurs les plus tolérants et les plus favorables, l'Église chrétienne ne fut officiellement reconnue par l'État et ne jouit, par conséquent, de la liberté légale. Les lois qui la flétrissaient sous le nom d'athéisme ne furent jamais rapportées, jamais elle ne passa de la tolérance de fait qui lui était accordée quelquefois à une position légale analogue à celle de la religion juive. Aussi les lois qui la menaçaient, un instant suspendues, pouvaient-elles être d'un moment à l'autre remises en vigueur. Il en fut ainsi à la mort de Nerva. Tout le monde a lu la corrrespondance de Pline et de Trajan au sujet des chrétiens[3]. Les chrétiens, dit le proconsul, adorent le Christ comme un Dieu. La loi est formelle contre eux, répond l'empereur. Et, tout en conseillant à Pline de ne les pas rechercher avec rigueur, il lui ordonne de les punir conformément aux lois, si, traduits devant son tribunal, ils refusent d'abjurer. *Non licet esse vos*[4] : voilà en un seul mot le résumé des lois romaines contre les chrétiens et contre toute religion non reconnue par l'État. Aussi étaient-ils à la merci des accusateurs, qui pouvaient à tout moment triompher, la loi à la main, de la tolérance des magistrats. L'Église ne pouvait respirer que si l'humanité des empereurs mettait quelque obstacle au zèle des accusateurs. Cela

1. Sueton., *In Domit.*, XII.
2. *De mort. pers.*, 3.
3. Plin., *Ep.*, X, 97, 98.
4. Tertull., *Apolog.*, 4.

arriva quelquefois, et l'on vit défendre sous des peines sévères de traduire les chrétiens devant les tribunaux.

Et encore, cela ne suffisait pas toujours. Les lois qui proscrivaient les chrétiens n'étant pas abrogées, il suffisait de l'obstination d'un seul homme pour contraindre les juges les plus doux à les appliquer. C'est ce qui arriva sous le règne de Commode, si favorable cependant aux chrétiens. Le sénateur Apollonius fut accusé d'être chrétien. L'accusateur fut condamné à être rompu vif; mais l'accusation eut son effet, et le procès fut instruit. Apollonius dut se défendre devant le sénat; et « comme il y avait, dit Eusèbe, une ancienne loi ordonnant de punir ceux qui, accusés, ne voudraient pas abjurer[1], » ses juges furent contraints de le condamner à la décapitation. C'est ainsi que depuis Néron l'épée de la loi demeura suspendue sur l'Église. De temps en temps on la laissait retomber, et les chrétiens étaient traînés au martyre. Aucun édit spécial n'était pour cela nécessaire. Dès que la jalousie de l'État était éveillée contre eux, le droit commun suffisait pour les condamner. Souvent même la haine populaire mettait à leur charge, outre le crime de religion illicite, d'autres accusations également capitales. Les calomnies répandues au sujet de leurs assemblées secrètes donnaient quelquefois naissance à l'accusation de meurtre ou d'immoralité. Le refus de brûler de l'encens en l'honneur de l'empereur, ou de jurer par son génie, les faisait tomber sous le coup des lois si élastiques et si complaisantes de *lèse-majesté*. Par-dessus tout, ils étaient accusés de former, ou de préparer, ou de rêver une société nouvelle, *res novas moliri*, et cette imputation, vraie dans le sens où elle pouvait être vraie sans crime, suffisait pour attirer sur eux la haine perspicace du monde païen. Ils étaient, en quelque sorte, enveloppés par tout le droit pénal romain, et il n'y avait pas une loi qui, tournée d'une certaine façon, ne leur fût applicable.

1. Eusebe, *Hist. eccl.*, V, 21.

CHAPITRE III.

LOIS ET USAGES FUNÉRAIRES DES ROMAINS.

SOMMAIRE. — Les tombes chrétiennes protégées par les lois ordinaires sur les sépultures. — I. Priviléges des sépultures romaines, — considérées comme inaliénables et intransmissibles, — et mises sous la protection du collége des pontifes. — Sévérité du droit romain a l'égard des violateurs de tombeaux. — Ces privileges étendus aux tombes chrétiennes, — même à celles des martyrs, — sauf quelques exceptions. — II. Domaines funéraires le long des voies romaines. — Leur étendue. — Plan retrouvé d'une *area* sépulcrale. — Les catacombes chrétiennes creusées dans des *areæ* semblables, — legalement délimitées. — Nombre de tombes qu'elles pouvaient contenir. — III. Colléges et confréries funéraires à Rome. — Comment les communautés chrétiennes purent s'abriter légalement sous la forme des colléges funéraires les plus pauvres. — Inscription de Lanuvium : rapprochée d'un texte de Tertullien, elle explique la constitution d'un college funéraire chrétien. — IV. Analogie apparente des institutions funéraires païennes et chrétiennes. — Idée des dispositions d'un testament païen relatives à la sépulture, — résumées d'après les inscriptions, et en particulier d'après un testament antique découvert à Bâle; — *Cella memoriæ*, — *triclinium* funéraire, — jardin, — terrains accessoires, — puits, — repas commémoratifs, — *ordo cœnarum*, — anniversaires, — *natalitia*. — Tout cela se retrouve dans les usages chrétiens. — Agapes. — *Triclinium*, puits, a l'entrée de la catacombe de Domitille. — Inscription de Césarée : *area, cella, ecclesia fratrum*. — Sens chrétien du mot *natalitia*. — V. Interruption de l'inviolabilité des sépultures chrétiennes. — Tumulte populaire en Afrique : *areæ non sint* (A. D. 203.) — Édit de Valérien, interdisant pour la première fois les cimetières chrétiens (A. D. 257).

Les lois romaines, nous venons de le dire, refusaient de protéger et même de tolérer les chrétiens : *non licet esse vos*. Mais cette rigueur des lois pénales ne s'étendait pas à leurs sépultures. Si l'Église était rejetée par la société païenne, les tombeaux de ses membres restaient protégés par le droit commun.

Ni dans la correspondance de Pline et de Trajan, ni dans aucun autre document des deux premiers siècles, on ne voit la trace d'une restriction quelconque apportée à la liberté des cimetières chrétiens. Il fallut ajouter aux édits de persécution du IIIe siècle des dispositions spéciales pour

les faire sortir de la condition commune à toutes les sépultures.

Tout le monde sait de quel respect l'antiquité entourait les tombeaux. Dans Athènes, avant d'admettre un citoyen aux grandes charges de l'État, on recherchait s'il avait eu un soin pieux de la sépulture de son père[1]. A Rome, le sol qui avait reçu un cadavre devenait privilégié. Il acquérait le caractère *religieux*[2], pour employer l'expression juridique, et comme tel était exempt de la plupart des lois qui réglaient les charges et la transmission de la propriété. On ne pouvait l'acquérir par usucapion ou prescription. Il était inaliénable, et ne pouvait sortir de la famille qui en avait pris possession par la sépulture d'un de ses membres. De là ces lettres qui se lisent si souvent sur les tombeaux romains : H. M. H. Ex. T. N. S., *hoc monumentum hæredes ex testamento non sequitur :* ce monument demeure la propriété intransmissible de la famille, et ne passe pas aux héritiers testamentaires.

1. Xenoph., *Mém.*, II, 2, § 13.

2. Religiosum locum unusquisque sua voluntate facit, dum mortuum infert in locum suum (Marcian., *Digest.*, I, 8, 6, § 4). — Les lois punissaient sévèrement les violateurs de tombeaux : Qui sepulchrum violaverint, aut de sepulchro aliquid detulerint, pro personarum qualitate aut in metallum dantur aut in insulam deportantur (Pauli *Sent.*, II, c. 13). — Qui sepulchrum alienum effregerit aut aperuerit, eoque mortem suum alienum intulerit, violasse videtur. — Qui monumento inscriptos titulos eraserit, vel statuam everterit vel quid ex eo detraxerit, lapidem columnamve sustulerit, violasse videtur (*ibid.*).— Souvent les inscriptions funéraires contenaient des imprécations contre les violateurs de tombeaux : Illi deos iratos, si quis de eo sepulcro violaverit. Quisquis hoc sustulerit aut læserit, ultimus suorum moriatur. — Les inscriptions des catacombes chrétiennes ne présentent jamais d'imprécations de cette nature; mais celles des sépultures chrétiennes à ciel ouvert, comme il s'en trouvait à Carthage, à Ostie, à Rome même, dans les premiers siècles de l'Église, et où le genre de profanation le plus redouté des chrétiens, l'introduction dans leurs tombes d'un cadavre païen, était plus facile, en fournissent d'assez nombreux exemples : Si qui post obitum nostrum aliquod corpus intulserint (*sic*), non effugiant iram Dei et Domini nostri.

Cette inviolabilité légale des sépultures profitait aux chrétiens : inaliénables et imprescriptibles, les tombes des familles chrétiennes étaient mises par la loi elle-même à l'abri de toute profanation et de tout mélange. Elles étaient placées, comme les tombes païennes, sous la *juridiction des pontifes,* juridiction peu onéreuse, et qui ne portait guère que sur un point : les pontifes devaient veiller à la conservation des monuments funéraires, et aucun changement n'y pouvait être fait sans leur autorisation. Les consciences chrétiennes ne pouvaient prendre ombrage d'une telle juridiction, qui se réduisait à une sorte de magistrature de police[1], gardienne officielle de l'intégrité des sépultures.

Si les tombeaux des simples fidèles bénéficiaient ainsi des lois sur les sépultures, les tombeaux des martyrs eux-mêmes ne demeuraient pas en dehors du droit commun. Les magistrats romains délivraient à qui en faisait la demande les restes des suppliciés. Une loi citée au Digeste le dit en termes formels[2]. C'est ainsi que nous voyons Pilate délivrer à Joseph d'Arimathie le corps de Jésus. Dioclétien et Maximin confirmèrent par un nouvel édit cette humaine disposition du droit pénal. On n'y contrevenait, dit Ulpien, qu'en des circonstances tout à fait exceptionnelles. L'histoire ecclésiastique nous en donne plusieurs exemples[3]. Les corps des martyrs furent quelquefois refusés après leur supplice, de peur que la possession de ces reliques n'augmentât la ferveur et la fermeté des fidèles. Mais une telle rigueur était rare, et plusieurs des plus anciennes catacombes eurent pour origine la sépulture d'un

1. Elle était tellement inoffensive au point de vue religieux, que Constantin et ses successeurs ne songèrent pas à y porter atteinte, et qu'une constitution de l'empereur Constant, insérée au Code Théodosien (IX, 7, 2), la confirma expressément.

2. Corpora animadversorum *quibuslibet petentibus* ad sepulturam danda sunt. — *Dig.*, XLVIII, 24, 2.

3. Lettre des fidèles de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1.

martyr, enterré par quelque pieux chrétien dans son jardin ou sa villa.

On sera peut-être surpris que des sépultures privées aient été d'une étendue suffisante pour pouvoir un jour se transformer en cimetières. Il faut se souvenir que la loi romaine ne s'appliquait pas seulement à l'espace restreint du sépulcre lui-même, mais qu'elle étendait sa protection à tout ce qui en dépendait, à l'*area* dans laquelle il était établi, à l'hypogée qui était creusé au-dessous de lui, et sans doute aux constructions, aux jardins, au domaine entier dont le tombeau était le centre. Nous lisons souvent sur les tombeaux qui bordent les voies romaines la mesure de l'étendue du terrain qui dépendait du monument : IN. FR. P...., IN. AG. P...., *in fronte pedes..., in agro pedes...*[1] Une *area* de dimensions moyennes pouvait comprendre un carré de 125 pieds romains. Horace cite dans une satire[2] un lieu funéraire dont les dépendances se mesuraient par 1,000 pieds sur 300. Les dimensions des terrains funéraires variaient à l'infini, quelquefois très-étroites, quelquefois d'une étendue considérable. Tel tombeau, avec toutes ses dépendances, ne mesurait pas plus de 16 pieds carrés, 25 pieds sur 15, etc., tel autre était un vrai domaine. On conserve au musée d'Urbin une table de marbre trouvée sur la voie Labicane[3], provenant d'une *area* sépulcrale qui avait 1,800 pieds de long sur 500 de large. Le plan de tout le domaine funéraire y est dessiné, avec des inscriptions et des mesures. On y voit indiqués non-seulement les dimensions de l'*area* en longueur et largeur, mais encore les chemins publics et privés qui la traversaient, les jardins et les vignes qui lui appartenaient, des

1. Mommsen dit qu'il n'a jamais trouvé ces mesures indiquées sur des tombes antérieures au règne d'Auguste ; à partir de cette époque, au contraire, cette indication devient si fréquente, qu'il suppose qu'Auguste avait fait une loi à ce sujet. — *Corpus inscrip. lat.*, p. 224. ; Berlin, 1863.

2. I, VIII, 12.

3. Dans une catacombe ; les chrétiens s'en étaient servis pour bou-

terrains couverts de joncs et de marécages *(harundinetum)* qui en dépendaient, et le fossé dont elle était bordée. Malheureusement l'inscription n'est pas complète, et ses lacunes ne nous permettent pas de donner une mesure exacte de l'ensemble. Il en reste assez cependant pour faire voir que la propriété avait au moins douze *jugera,* ce qui équivaut à un carré de 350,000 pieds romains. On connaît d'autres inscriptions relatives à des terrains funéraires d'une étendue équivalente : *huic monumento cedunt agri puri jugera decem*[1].

En étudiant de près les catacombes ou du moins les parties de certaines catacombes qui furent originairement des *areæ* privées, on se rend compte de la facilité avec laquelle des sépultures de famille purent donner asile à un grand nombre de tombes étrangères. Ce qu'un examen attentif révèle d'abord, c'est le soin qui était pris pour que les excavations souterraines ne s'étendissent pas au delà des limites assignées en largeur et en longueur à l'*area* légalement concédée. Et l'on comprend aussi comment une *area* de dimensions comparativement petites pouvait contenir, en des galeries souterraines, un nombre considérable de sépultures. La crypte de Lucine, par exemple, qui est devenue une partie du cimetière de Calliste, et dans laquelle saint Corneille fut enterré au milieu du IIIe siècle, était originairement renfermée dans une *area* de 100 pieds *in fronte* et 180 *in agro*. Dans cette crypte M. Michel de Rossi a compté plus de sept cents *loculi ;* il pense que, en tenant compte des galeries détruites et de celles qui n'ont pas encore été explorées, le nombre des personnes enterrées dans cette *area* (une des plus petites et des moins encombrées du cimetière de Calliste) dépasserait deux mille[2].

La charité des riches chrétiens ne devait pas suffire

cher un *loculus*. — Voir un *fac-simile* de cette inscription, *Roma sotterranea,* t. I, 2e partie, p. 57, et le commentaire de M. Michel de Rossi, pp. 55 et 56.

1. Équivalent à un carré de 85,348m, 80.

2. *Roma sotterranea,* t. I, 2e partie, p. 78.

toujours à donner à la multitude croissante des fidèles une sépulture dans l'enceinte des *areæ* privées. Nous voyons, dans la primitive Église, l'inépuisable amour des chrétiens comblés des dons de la fortune s'empresser auprès des pauvres, des infirmes et des esclaves, et il n'est pas douteux que, dans les cryptes ouvertes par la charité privée, les corps des plus humbles selon les hommes ne fussent admis à reposer, sans distinction de rang, auprès des plus nobles bienfaiteurs de l'Église [1]. Mais il est de l'essence de l'Église chrétienne de s'organiser en corporation et de se suffire à elle-même ; aussi la voit-on, dès le temps des apôtres, pourvoir avec les ressources communes à la subsistance de ses pauvres [2]. En fût-il de même pour les sépultures, quand le nombre des fidèles eut rendu insuffisante sur ce point la charité privée ? Cela nous amène à nous demander si une corporation, une association, un corps quelconque pouvait, à Rome, être légalement propriétaire d'un lieu de sépulture destiné à tous ses membres, et si, ce privilége étant donné, l'Église chrétienne, quoique persécutée, était admise à en jouir en vertu du droit commun.

Il existait à Rome un grand nombre de *collegia* ou corporations [3]. Les uns avaient un but religieux ; c'étaient d'abord les colléges des prêtres païens, pontifes, augures, quindécemvirs, épulons, etc. Les colléges sacerdotaux sont nommés dans la loi des Douze Tables ; ils remontaient, dit-on, aux Sabins : la fondation du collége des *Luperci*, ou prêtres de Pan, était même attribuée à Evandre [4]. Venaient ensuite les confréries pieuses instituées en l'honneur de

1. Apud nos inter pauperes et divites, servos et dominos interest nihil. — Lactant., *Div. Instit.*, V, 14, 15.

2. *Act.*, II, 44, 45 ; IV, 35-37 ; VI, 1. — I *Tim.*, V, 16.

3. Voir Mommsen, *De collegiis et sodalitatibus Romanorum* ; Kiliæ, 1843. Voir également une note sur les *colléges*, Orelli, *Inscript. roman. select.*, n° 4136.

4. Voir sur les colléges sacerdotaux Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, I, p. 385-391.

telle ou telle divinité : les *cultores Jovis, Herculis, Apollinis et Dianæ,* etc. Une seconde catégorie de colléges, assez semblable à nos corporations du moyen âge, avait pour objet principal l'industrie et le trafic ; on en attribuait l'origine à Numa et à Servius Tullius. On connaît les colléges des maçons, des charpentiers, des marchands de grain, des marchands de vin, des pêcheurs, des forgerons, des batteurs de métaux, des orfévres, des doreurs, des bateliers, des parfumeurs, des droguistes, des musiciens, etc. Les inscriptions nous font connaître, soit à Rome, soit dans les provinces, environ quatre-vingts de ces colléges. Une troisième catégorie ne se rapportait ni à la religion ni aux arts et métiers : elle se composait soit d'associations formées pour assurer la célébration de certaines fêtes, comme les *collegia Juventutis* dont les inscriptions indiquent l'existence dans un grand nombre de villes, soit de sociétés de secours mutuels, comme certains colléges de pauvres gens et d'esclaves, sur lesquels nous aurons à revenir longuement, soit de réunions formées par les serviteurs d'une même maison. Les colléges de cette dernière catégorie étaient souvent désignés par le nom d'un maître commun, *collegium quod est in domo Sergiæ Paullinæ*[1], ou par celui d'un bienfaiteur défunt dont on voulait honorer et perpétuer la mémoire, *cultores statuarum et clypeorum L. Abulli Dextri ;* quelquefois ils prenaient un titre vague et bizarre, comme le *collegium convictorum qui uno epulo vesci solent*[2]. Dans un grand nombre de colléges, enrichis par des donations et des legs, des sportules provenant du produit des fonds collégiaux étaient distribuées périodiquement aux sociétaires[3]. Beaucoup de

1. Ce collége païen fait penser à la *domesticam ecclesiam eorum,* dont parle saint Paul, *Rom.,* XVI, 5.

2. Peut-être cette dénomination volontairement mystérieuse cache-t-elle quelque communauté de chrétiens. Voir *Bullettino di arch. crist.,* 1864, p. 62.

3. Voir *Lex collegii Æsculapii et Hygiæ,* Orelli, 2417.

colléges avaient leur médecin[1]. Avant la fin de la république, ces diverses catégories de colléges ne paraissent pas s'être occupées d'assurer la sépulture de leurs membres. A partir de Jules César, au contraire, cet objet prit une si grande place dans leurs préoccupations, que la plupart des colléges existants se transformèrent en associations funéraires. Dans l'*area* sépulcrale qui devint, depuis lors, la propriété nécessaire de chaque collége, une place était assurée non-seulement aux sociétaires, mais encore aux membres de leur famille : *posterisque eorum omnium et uxoribus concubinisque*[2].

A l'origine, le droit de s'associer, le *jus coeundi* pouvait s'exercer sans entraves ; mais à mesure que l'esprit de liberté se retira de l'administration romaine, les colléges devinrent l'objet des défiances du pouvoir, et durent subir de nombreuses restrictions. Cicéron nous apprend que sous la république on s'efforçait déjà d'en diminuer le nombre et la puissance. Jules César paraît les avoir interdits. Auguste les vit avec la même défaveur. Il devint impossible de s'associer sans l'autorisation du prince ou du sénat : *quibus ex S. C. coire licet*, disent un grand nombre d'inscriptions. Trajan voyait d'un œil si jaloux tout ce qui ressemblait à une association, qu'il pouvait à peine tolérer une société de cent cinquante pompiers dans une ville de province[3]. Une exception paraît, cependant, avoir été faite de tout temps en faveur des associations « de *pauvres gens*, qui se rassemblaient *chaque mois* pour payer une cotisation, dans le but d'assurer mutuellement leurs funérailles[4] ; » celles-là pouvaient, dit le jurisconsulte Marcien, s'établir sans une autorisation spéciale du prince ou du sénat, elles étaient autorisées d'avance, *permittitur*. Cette exception, restreinte d'abord à Rome seule, fut étendue à l'Italie et aux provinces

1. René Briau, *l'Assistance médicale chez les Romains*.
2. Orelli, 4093.
3. Plin., *Ep.*, X, 42.
4. Permittitur *tenuioribus* stipem menstruam conferre, dum tamen *semel in mense* coeant. — Marcian., lib. 3. *Institut.* — *Dig.*, XLVII, 22, 1.

par un édit de Septime Sévère[1]. Pour comprendre comment les chrétiens purent abriter leurs rites funéraires et la propriété de leurs sépultures communes sous cette exception légale, il suffit de rapprocher du texte de Marcien les paroles suivantes de Tertullien, qui en semblent le commentaire; il décrit à un gouverneur païen les usages des chrétiens à la fin du IIe siècle : « Chacun de nous fournit une petite contribution *un certain jour du mois,* s'il le veut, et si ses ressources le lui permettent; car rien n'est forcé, tout est volontaire parmi nous. Le montant des sommes versées forme un fonds commun que l'on emploie à des œuvres de piété; il sert, non à festoyer ou à boire, ou à se livrer à des excès indécents, mais *à nourrir et enterrer les pauvres*[2]. »

Une longue et curieuse inscription[3] païenne, découverte en 1816 dans les ruines des anciens bains de Lanuvium, nous fait connaître l'organisation intérieure de ces humbles colléges, dont les chrétiens adoptèrent la forme légale. Elle contient les statuts ou, comme on disait, *la loi* d'un collége composé en grande partie d'esclaves[4], qui avait été érigé dans cette ville, l'an 133, « en l'honneur de Diane et d'Antinoüs, et pour la sépulture des morts ». Pour en faire partie, il fallait payer une certaine somme et fournir une amphore de bon vin (*boni vini amphoram*); la même capitation (*kapitularii nomine*) devait être répétée le mois suivant. Quand un membre du collége mourait, une somme fixe était consacrée à ses funérailles, partie pour en payer les frais, partie pour être distribuée au pied

1. Quod non tantum in Urbe, sed in Italia et in provinciis divus quoque Severus rescripsit. Marcian., *loc. cit.*

2. Modicam unusquisque *stipem menstrua die,* vel quum velit, et si modo velit, et si modo jussit, apponit... nam inde non epulis... sed egenis alendis humandisque... etc. — Tertull., *Apol.*, 39.

3. Orelli, 3e volume, publié par Henzen, no 6036.

4. Servos quoque licet in collegio tenuiorum recipi volentibus dominis. Marcian., lib. 2. *Judiciorum publicorum.* — *Dig.*, XLVII, 22, 1, 3.

du bûcher aux sociétaires qui auraient suivi le convoi. Si un membre décédait à plus de trois milles de la ville, trois confrères étaient envoyés chercher le corps, et une redevance leur était allouée pour les frais de leur voyage. Si le maître d'un sociétaire esclave refusait de délivrer son corps, les derniers devoirs lui étaient rendus en effigie. Quand un membre esclave recevait la liberté, il devait au collége une amphore de bon vin. Chaque nouveau président (*magister*), à son entrée en charge, devait donner à souper à tous les membres. Six fois par an, les membres du collége dînaient ensemble, en l'honneur de Diane, d'Antinoüs et du patron du collége. Chaque table de quatre convives avait droit à une mesure fixe de pain et de vin[1]. Les plaintes, les querelles, les mauvais rapports étaient interdits les jours de fête, *ut quieti et hilares diebus solemnibus epulemur*. Enfin, ceux qui désiraient devenir membres du collége étaient priés d'en étudier le règlement, afin de ne point se plaindre ensuite et de ne point léguer une occasion de procès à leurs héritiers. Cet humble collége de pauvres et d'esclaves professait le respect de la vie humaine à un degré rare dans un temps où le suicide était devenu en honneur : si l'un de ses membres s'était donné volontairement la mort, la société refusait de subvenir aux funérailles du suicidé : *quisquis ex quacumque causa mortem sibi asciverit, ejus ratio funeris non habebitur*.

Ramenées à des habitudes plus graves, sanctifiées par la pratique de la charité et par l'idée religieuse, ces règles pouvaient s'adapter parfaitement aux mœurs de la communauté chrétienne. On comprendra mieux encore quel précieux abri lui offrait la forme des associations funéraires, si l'on étudie avec soin la constitution des *areæ* sépulcrales

1. On a trouvé à Rome en 1864 deux vases de bronze appartenant au *Collegium Serrensium* et désignés par une inscription comme des *mensuralia* ou vases servant à mesurer les liquides, sans doute la ration de vin servie à chacun des *Serrenses* lors de leurs repas communs. L'un de ces vases contenait un *sextarium* (setier), l'autre une *hémine*. M. de Rossi les a fait dessiner dans son *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 58.

appartenant à des particuliers ou à des corporations, et les divers usages auxquels elles étaient destinées. Des détails assez étendus sont ici nécessaires. Nous les emprunterons aux testaments qui nous ont été conservés par les inscriptions des tombes païennes, et, afin d'éviter les redites et d'épargner au lecteur un trop grand nombre de citations, nous essayerons de reconstituer, en quelque sorte, un testament où seront insérées toutes les clauses relatives aux usages funéraires que nous trouvons éparses dans la collection d'Orelli-Henzen et dans le *Corpus Inscriptionum latinarum* qui se publie en ce moment sous les auspices de l'académie de Berlin. Nous ne dirons pas un mot qui ne soit appuyé, par conséquent, sur un texte et un document incontestables, et nous prendrons pour modèle et pour cadre de ce testament imaginaire un curieux testament païen qui a été découvert, il y a peu d'années, dans la bibliothèque de Bâle. Il avait été gravé sur le marbre d'un tombeau romain à Langres. Au VIIIe ou IXe siècle, quelque disciple de l'école d'Alcuin le vit et le copia, et deux pages de cette copie ont été retrouvées dans la reliure d'un manuscrit du Xe siècle[1].

Supposons donc un riche Romain faisant son testament. Il commençait à peu près ainsi : « Moi, ..., ayant en ce moment le corps et l'esprit sains, je fais ainsi mon testament, et j'institue mon fils ... mon héritier. » Venaient ensuite, le plus souvent, des instructions relatives à ses funérailles, à la construction et à l'emplacement de son tombeau. C'était là un usage si général, qu'on trouve inscrite sur un grand nombre de monuments funéraires la mention que l'héritier les a fait élever pour obéir au testament du défunt : *ex testamento fecerunt*[2]. Le testament était-il muet à cet égard, l'héritier avait soin d'indiquer que le tombeau avait été élevé à ses dépens : *pecunia sua, impensa sua, de suo faciendum curavit*. La clause testamentaire relative

1. Voir *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 95.

2. Quelquefois on trouve les lettres T. F. I., H. F. C., *testamento fieri jussit, hæres faciendum curavit.*

au tombeau pouvait être rédigée dans les termes suivants, que nous empruntons presque textuellement au testament de Bâle : « J'ordonne que ma tombe — *sepulcrum, monumentum, memoria, cubiculum memoriæ, cella memoriæ* — soit terminée selon le plan que j'ai choisi, et qu'une chambre garnie de siéges y soit jointe. Dans cette chambre on placera deux statues me représentant[1], l'une en marbre, l'autre en bronze. Toutes deux seront du plus beau marbre et du plus beau bronze qu'il se pourra, et n'auront pas moins de cinq pieds de haut. Dans cette chambre il y aura aussi un lit et des bancs en belle pierre de chaque côté. Les jours où elle sera ouverte, on la garnira de tapis et l'on fournira des oreillers, des couvertures et des vêtements pour l'usage des convives qui s'y réuniront. En avant de l'édifice sera élevé l'autel, *ara*[2], du plus beau marbre de Carrare, sculpté avec le plus grand soin ; c'est là que mes os devront reposer. La *cella* sera close par une porte du même marbre, faite avec soin, de manière qu'on puisse facilement l'ouvrir et la fermer.

« Je confie tout l'édifice, avec la maison[3], la vigne et les jardins[4] qui y sont attachés, avec le puits ou la citerne[5], le tout bien entouré d'un mur, aux soins de mes deux fidèles affranchis M. et N. Je veux que les jardins soient entretenus soigneusement par trois chefs-jardiniers et leurs apprentis (*discentibus eorum*), et que, si l'un d'eux vient à mourir ou à quitter sa place, un autre soit choisi pour le rem-

1. Voyez Hubner, *Inscript. lat. in Hispan.* — Mommsen, *Corp. lat. inscript.*, t. II, nos 3165, 1065, 1350, 1066, 1947, 1951, 1055, 2060, 2130, 2150, 4020.

2. Orelli, 4521, 4522, 7357, 7358. — Mommsen, *Corp. lat. inscript.*, t. I., 1109, t. II, 310, 1376, 4372. — *Aras mortuis vestris confertis*, dit Tertullien, *Apol.*, c. 13.

3. Orelli, *locus habitationis, tutela monumenti*, 4369, 4368, 4353, 4373, 4386, 4395, 4416, 4561.

4. Orelli, 4509, 4561, 4400.

5. Orelli, 4085. — Quelquefois le *jus ad puteum aquæ haustus* est donné sur un autre fonds : ex : 4378 ; et aussi le droit de prendre le bois et tout ce qui est nécessaire *sacrificiis faciundis* : ex : 4374.

placer ; mais qu'aussi longtemps qu'ils continueront à remplir leur office, ils reçoivent par an trente boisseaux de blé et la somme de... Je charge mon fils et héritier du payement de ces gages. Et de plus, je veux et ordonne que tous mes affranchis payent une petite somme chaque année, à laquelle mon fils et héritier ajoutera tant... Mon intendant et plusieurs autres, qui seront désignés chaque année, auront soin de la recueillir. Avec cette somme on pourvoira à ce que les sacrifices convenables puissent être offerts, des couronnes de roses et de violettes[1] déposées sur ma tombe, du pain et du vin fournis pour la fête qui sera célébrée devant ma tombe tous les ans le jour de ma naissance et les trois jours suivants, et dans toutes les occasions qu'il me plaira de désigner[2].

« Je charge d'exécuter mon testament, de construire mon tombeau, de célébrer les funérailles et de veiller à l'observation des autres clauses, mon fils et héritier, B. mon intendant, M. et N. mes affranchis. Je les charge de prendre soin que tout soit fidèlement exécuté d'après mes intentions. Et je défends expressément que l'on donne, vende, hypothèque, ou aliène de quelque manière que ce soit tout ou partie de la propriété attachée à ma tombe ; je veux qu'elle ne sorte jamais de ma famille[3]. Et si mes

1. *Coronare, coronam inferre, colere sepulturam rosis et escis paganis, escas rosales et vindemiales ponere, præbere rosam,* Orelli, 4417, 4419, 4470 ; *rosari epulo,* 4412 ; *ad rosas et profusiones,* 4414, 4415, 4070, 7321.

2. Les sacrifices qui avaient lieu dans ces occasions, les *parentalia,* consistaient seulement en vin, fleurs et autres dons de même nature ; on considérait comme de mauvais présage d'offrir un sacrifice sanglant le jour anniversaire de la naissance. Les offrandes de couronnes de roses et de violettes étaient souvent fixées à certains jours particuliers, par exemple au 22 mars ou au 21 mai, selon une inscription rapportée au n° 7321 d'Orelli-Henzen. Ces jours étaient appelés *dies rosationis* et *dies violationis.* Les amis de l'antiquité classique se rappelleront Énée jetant des fleurs sur la tombe de son père le jour anniversaire de sa mort, *purpureosque jacit flores,* etc. — *Æn.*, V, 79.

3. *Neque mutabitur, neque veniet, neque donabitur, neque pignori obli-*

héritiers négligeaient un jour d'observer quelqu'une de ces prescriptions, je veux qu'ils payent au trésor public une amende de..., et que le revenu annuel de ces vignes, vergers et jardins soit donné pour toujours au principal magistrat de cette ville, ou au collége des médecins[1], ou à telle ou telle corporation, à condition que le donataire prendra l'engagement de célébrer les fêtes annuelles et les sacrifices prescrits dans ce testament. »

Le testateur avait surtout à cœur d'assurer la réunion annuelle de ses amis et de ses serviteurs autour de sa tombe, afin que sa mémoire ne périt pas. Il arrivait à ce but, en partie par l'attrait d'une fête, dont les dépenses étaient défrayées par ceux qui y prenaient part, ou plus souvent sans doute par les revenus des domaines funéraires, en partie par des distributions et des largesses, *sportulæ*, faites au jour fixé pour la réunion, et à ceux seulement qui y assistaient[2].

Ces usages romains, mieux connus, nous donnent l'explication de bien des traits de l'histoire ecclésiastique primitive. L'exercice presque entier du culte chrétien put, dès que l'Église, au commencement du IIIe siècle, eut adopté la forme légale d'une association funéraire, se dissimuler sous l'apparence des rites et des cérémonies qui se célébraient à des époques fixes auprès des tombeaux païens. Les païens avaient leurs sacrifices et leurs repas de corps anniversaires, en l'honneur d'un parent mort ou du patron d'un collége; les chrétiens eurent leurs réunions pieuses en l'honneur des martyrs. « A un certain jour, à une certaine heure, réunis ensemble dans la saison de son martyre, nous serons en communion avec le combattant et le noble témoin du Christ[3]. » Les termes mêmes usités par les païens s'accordaient aisément avec les nécessités

gabitur, sed nec ullo modo abalienabitur, nec de nomine exeat familiæ suæ. Orelli, 4386, 4395, 4430, 4417.

1. Orelli, 4433, 4420, 4076.
2. Orelli, 4069, 4115.
3. *Mart. S. Ignat.*, 9, A. D. 107.

de la langue liturgique. Ainsi le mot *natale*[1], par lequel on désignait l'anniversaire de la naissance de celui qu'on voulait honorer par des repas et des fêtes, fut employé par l'Église pour désigner les solennités qu'elle célébrait en l'honneur des martyrs, et, appliqué ainsi au jour anniversaire de leur mort, il prit une signification symbolique dont saint Augustin et d'autres Pères ont fait ressortir la beauté[2]. L'inscription de Lanuvium contient un long *ordo cœnarum,* ou liste des repas et des fêtes du collége : — *VIII Idus Martias natali Cœsenni patris... XIII K. Sept. natali Cœsenni Silvani fratris... XIX Jan. natali Cœsenni Rufini patroni municipi...* « Substituez à ces noms, dit M. de Rossi, ceux d'un Calliste, d'un Sixte, d'une Agnès, et vous aurez l'antique *férial* chrétien[3]. » L'anniversaire de la dédicace d'un sanctuaire ou d'un *martyrium* pouvait être également célébré sans sortir des habitudes des colléges; on lit sur une inscription païenne récemment découverte : *Natalis monumenti V. Id. Maias.* Les repas de corps que nous voyons prévus avec tant de soin dans les statuts du collége de Lanuvium, et qui se donnaient dans cette *schola* ou *cella* si bien meublée dont fait mention le testament de Bâle, furent sans doute

1. En Grèce, on appelait également γενέσια les sacrifices offerts le jour anniversaire de la naissance du mort. — Hérodote, IV, 26.

2. Il fut d'autant plus facile à l'Église de se servir de ce mot, que, chez les païens eux-mêmes, on le détournait souvent de son sens primitif et on l'employait à désigner toute espèce d'anniversaires. Les légions avaient leur *natalis signorum ;* le jour où l'empereur était monté sur le trône s'appelait *natalis purpuræ,* par opposition au jour de sa naissance, *natalis genuinus.* De même, dans l'antique liturgie chrétienne, à côté du *natalis sancti Stephani,* jour anniversaire de son martyre, on célébrait le *natalis reliquiarum sancti Stephani,* jour anniversaire de la découverte et de la translation de ses reliques, dont a tant parlé saint Augustin. Dans le calendrier de Polemius Silvius (448), le 23 mars, jour consacré par l'Église à honorer l'institution de l'Eucharistie, est appelé *natalis calicis,* et la fête de Noël *natalis Domini corporalis.* — Mommsen, *Corp. inscript. lat.,* t. Ier, p. 339, 357.

3. *Roma sotterranea,* t. Ier, p. 210.

l'origine de cette charitable et fraternelle institution des agapes, qui joua un si grand rôle dans l'Église chrétienne, et qui finit par se rapprocher tout à fait des réjouissances païennes, lorsque, déviant de son but primitif, elle dégénéra en ces scandaleuses orgies qui excitèrent la réprobation des Pères du ve siècle. A une époque où la persécution maintenait aux mœurs fraternelles des chrétiens leur pureté originelle, dans les dernières années du IIIe siècle, on trouva, lorsqu'on fit, par l'ordre de Dioclétien, l'inventaire officiel des objets confisqués dans la maison où s'assemblaient habituellement les chrétiens de Cirta[1], d'abondantes provisions de bouche et des vêtements d'hommes et de femmes, qui correspondent exactement à ces habits de fête que l'auteur du testament de Bâle ordonnait de fournir aux convives les jours des repas funéraires. Les testaments païens et les inscriptions des colléges[2] prévoient souvent le puits et la citerne qui seront creusés auprès du tombeau ou de la *schola*, afin de pourvoir aux nécessités des festins; près de l'entrée d'une des plus anciennes catacombes, on a récemment découvert deux petits édifices ornés de peintures; l'un est une grande salle entourée de bancs, qui servait évidemment de *triclinium* pour les agapes; l'autre renferme le puits, le réservoir et la fontaine[3]. Nous ne pouvons pousser plus loin la comparaison entre les usages funéraires des Romains, tels que nous les révèlent les inscriptions, et les coutumes de la primitive Église; qu'il nous suffise, pour résumer en quelque sorte tout ce sujet, de citer une inscription chrétienne recemment découverte dans les ruines de Césarée[4]. Elle nous montre un particulier construisant une *cella memoriæ* et l'offrant à l'Église, comme ces donateurs que les inscriptions païennes nous montrent si

1. *Acta purgata Cæcil., post Optati opera*, éd. Dupin, 168.
2. Orelli, 2393, 4085.
3. Voir pages 97, 98.
4. Rénier, *Inscriptions de l'Algérie*, n° 4025.

souvent donnant ou léguant à un collége une *schola* construite à leurs frais :

AREAM AT (ad) SEPVLCHRA CVLTOR VERBI CONTVLIT
ET CELLAM STRVXIT SVIS CVNCTIS SVMPTIBVS.
ECCLESIÆ SANCTÆ HANC RELIQVIT MEMORIAM.
SALVETE FRATRES PVRO CORDE ET SIMPLICI.
EVELPIVS VOS SATOS SANCTO SPIRITV.

ECCLESIA FRATRUM HUNC RESTITUIT TITULUM MA. I. SEVERIANI C. V.

EX ING. ASTERI [1].

« Evelpius, adorateur du Verbe, a donné cette *area* pour des sépulcres, et a bâti une *cella* entièrement à ses frais. Il a laissé cette *memoria* à la sainte Église. D'un cœur pur et simple, Evelpius vous salue, *frères* nés du Saint-Esprit...

« L'*Église des frères* a rétabli ce *titulus* [2]. »

Dans cette inscription, « qui respire la suavité du sentiment primitif, et semble imprégnée d'une saveur d'archaïsme [3], » le lecteur a remarqué des expressions semblables à celles dont se servaient les colléges funéraires, *area, cella, memoria. Cultor Verbi* ne rappelle-t-il pas les *cultores Jovis, Herculis, Dianæ,* etc.? Il ne semble pas, cependant, que cette expression remarquable soit le titre du collége chrétien, car Évelpius l'emploie en son nom seul, et aucune inscription ne l'étend au corps même des chrétiens. S'il fallait chercher, dans le précieux *titulus* que nous étudions, la dénomination légale de l'Église, nous la verrions plutôt dans ce mot *fratres, ecclesia fratrum,* que d'autres inscriptions nous présentent

1. *Ex ingenio Asteri* indique qu'Astérius fut le poëte qui composa cette épitaphe. — Cf. Tertull., *Apolog.*, c. 39. Sid. Apollin., *Ep.* III, XII, cité par M. Edm. Le Blant, *Manuel d'Épigraphie chrétienne d'après les marbres de la Gaule,* p. 74.

2. Nous ne possédons pas, on le voit, le marbre original, mais une copie de l'inscription primitive, brisée sans doute dans une des dernières persécutions, celle de 257 ou celle de 304, et restaurée par la communauté chrétienne après la paix de l'Église. — *Bullettino di arch. crist.,* 1864, p. 28.

3. *Bullettino di arch. crist.*, ibid.

dans le même sens, celle-ci par exemple, également trouvée en Afrique : *Hunc locum cunctis fratribus feci*[1]. Une curieuse inscription grecque semble faire une allusion plus claire encore à l'Église désignée sous le nom légal de *collegium fratrum*, et au trésor commun, *arca*, qu'elle possédait comme toutes les corporations[2] : ΕΙ ΔΕ ΤΙΣ ΤΟΛΜΗΣΕ ΕΤΕΡΟΝ ΒΑΛΕΙΝ ΔΩΣΕΙ ΤΟΙΣ ΑΔΕΛΦΟΙΣ, Si quelqu'un ose placer un autre corps dans ma tombe, il payera une amende aux *frères*[3].

L'histoire nous donne de nombreuses preuves de l'existence de l'Église chrétienne comme corporation légalement établie. On voit Alexandre Sévère juger un différend entre les *popinarii* et les chrétiens, c'est-à-dire entre deux corporations ayant un droit égal à ses yeux. Constantin et Licinius, dans l'édit de Milan, ordonnent la restitution aux chrétiens des lieux qui appartenaient à leur corporation, *ad jus corporis eorum, id est ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia.* Le soin avec lequel les édits de persécution, à la fin du IIIe siècle, mentionnent les cimetières et en interdisent l'entrée prouve que la propriété corporative de l'Église était à cette date parfaitement constituée. Sans doute, à cette époque, les païens découvrirent sous le voile des confréries funéraires permises par les lois la véritable association religieuse, hiérarchiquement organisée, qui unissait entre eux les membres de chaque église chrétienne. La haine populaire l'avait déjà pressentie. En 203, une émeute eut lieu à Carthage à l'occasion des lieux funéraires occupés par les chrétiens, *de areis sepulturarum nostrarum*, dit Tertullien[4]. Le peuple, comprenant que l'inviolabilité légale des sépultures assurait aux chrétiens un refuge pour leurs assemblées, avait demandé avec fureur l'abolition du caractère *reli-*

1. Rénier, *Inscript. de l'Algérie*, n° 4026.
2. *Dig.*, III, 4, 1, § I. — Tertull., *Apolog.*, c. 39.
3. *Roma sotterranea*, t. Ier, p. 106 et 107.
4. Tertull., *ad Scapul.*, c. 3.

gieux de leurs *areæ* : « *Areæ non sint!* » Ce fait est plein d'enseignements. Il nous montre de quelle publicité jouissaient au commencement du IIIe siècle les sépultures des chrétiens, si bien connues du peuple de Carthage. Il nous fait voir clairement quelle protection leur assurait le droit funéraire romain, puisque la foule ameutée en était réduite à demander contre elles une modification à ce droit, et qu'une telle modification était nécessaire pour ouvrir aux haines des persécuteurs l'invisible barrière qui avait protégé les sépultures chrétiennes pendant deux siècles. Le gouvernement impérial résista longtemps encore à ce cri populaire. Le premier édit de persécution qui, à notre connaissance, ait fait mention des cimetières chrétiens fut publié en l'an 257 par l'empereur Valérien. Il en interdisait l'usage, mais plutôt, comme on le verra, en qualité de sanctuaires ou de lieux d'assemblées secrètes qu'à titre de cimetières. A partir de cette époque, la plupart des édits de persécution font mention des cimetières.

Ce court exposé d'un sujet qui remplirait des volumes suffit à nous montrer quelle fut, à partir du IIIe siècle, la situation, en apparence double et contradictoire, de l'Église chrétienne, illégale comme religion, licite comme corporation. L'histoire des catacombes achèvera de faire comprendre l'étrange existence juridique de cette société qui, à l'exemple de saint Paul, faisait respecter en elle les priviléges du citoyen romain et mourait martyre.

CHAPITRE IV.

COMMENCEMENT DES CATACOMBES.

SOMMAIRE. — Les sépultures romaines étaient toujours *extra muros*. — Lois défendant de creuser des tombes dans l'enceinte de Rome, — observées par les chretiens. — Les Romains brûlaient les morts; — cependant, exemples d'inhumation de corps entiers. — Les tombeaux des Scipions, des Nasons. — Différences entre les tombes païennes et chrétiennes. — Les Juifs enterraient les morts comme les chrétiens. — Différences et analogies

des catacombes juives et chrétiennes. — Catacombes juives de la vigne Randanini, — du Monte-Verde. — Commencement des catacombes chrétiennes : d'abord propriétés privées avant de devenir propriété collective de l'Église. — Deux inscriptions se rapportant à cette première période.

Jusqu'au milieu du IIIe siècle, nous l'avons montré, les chrétiens eurent pleine liberté d'ensevelir leurs morts, et de régler le mode de leur sépulture. En un point, il est vrai, ils rencontraient un obstacle légal; mais toutes les sépultures, païennes ou chrétiennes, y étaient également exposées [1] : c'était dans le choix de l'emplacement. D'anciennes lois défendaient d'enterrer des morts dans l'enceinte de Rome [2]. Excepté en deux ou trois circonstances, où l'excès de la persécution les contraignait à un secret plus absolu, les chrétiens ne paraissent pas avoir contrevenu à cette prohibition. Elle n'avait trait qu'à la primitive enceinte de Servius Tullius; mais, à l'exception des saints Jean et Paul, enterrés dans leur propre maison sur le mont Cœlius, nous ne connaissons aucune sépulture chrétienne dans les enceintes d'Aurélien et d'Honorius.

Les innombrables tombeaux qui se pressaient aux portes de Rome avaient été construits par des membres de différentes nations, et ils offraient, en raccourci, le tableau des usages funéraires de tous les peuples civilisés. Chez les Grecs, on enterrait ou on brûlait. A Rome, depuis la fin de la république, on n'enterrait plus les morts [3], mais on les

1. Même le petit nombre de familles privilégiées qui, parce que leurs ancêtres avaient été, par exception, enterrés dans l'enceinte de Rome, avaient conservé le même droit, n'en usaient pas (Cicero, *de Leg.*, II, 23). Les empereurs seuls et les vestales avaient leurs sépultures dans Rome. — Servius, *ad Virg. Æn.*, XI, 205.

2. Ces lois furent renouvelées par les empereurs. D'après un rescrit d'Adrien, ceux qui enterraient un mort dans l'enceinte de Rome encouraient une amende de 40 *aurei*, qui devait être payée au fisc (*Dig.*, XLVII, 12, 3, § 5). La même défense fut réitérée par Antonin le Pieux (Capitol., *Antonin. Pius*, 12) et Théodose II (*Cod. Theod.*, IX, 17, 6).

3. Marius fut enterré; Sylla fut le premier de la *gens* Cornelia qui ait été brûlé. — Cic., *de Leg.*, II, 23.

brûlait, et on recueillait leurs cendres dans des urnes. L'urne était ensuite déposée dans le tombeau de la famille ou de la corporation : elle y occupait une de ces petites niches qui percent de trous innombrables les parois des colombaires. Cette coutume, devenue générale sous l'empire, n'était pas très-ancienne en Italie [1]. Des guerriers couchés dans leur armure ont été découverts dans les tombeaux étrusques. A Rome même, tous les voyageurs ont pu voir, en dehors de la porte Capène, la fameuse tombe des Scipions, avec ses grands sarcophages qui contenaient des corps entiers. A quatre milles de Rome, sur la voie Flaminienne, Fabretti a rencontré un autre exemple de l'ancien mode de sépulture. On peut visiter encore aujourd'hui, sur la même voie, les tombeaux des Nasons, qu'a décrits Bartoli. Ces derniers se rapprochent assez du mode de sépulture qu'adoptèrent les chrétiens. Ce sont des chambres régulièrement taillées dans le roc, et percées de niches horizontales dans lesquelles étaient déposés les corps. C'est en petit l'architecture de nos catacombes. La tombe des Scipions y ressemble beaucoup moins. Elle consiste en un carré de forme irrégulière : on dirait une carrière abandonnée. Les tombes n'y sont point taillées dans le mur ; on y a seulement creusé une niche pour recevoir les sarcophages, qui sont comme enterrés dans le roc vif [2].

Les sépultures juives étaient presque toujours creusées sous terre ; elles consistaient, comme les tombes souterraines des Phéniciens et des Étrusques, en des chambres isolées, destinées à la sépulture d'un seule famille, et dans les parois desquelles étaient percés quelques *loculi*, quelques *arcosolia*, et des niches pour un petit nombre de sarcophages. Rome et l'Italie méridionale nous offrent seules l'exemple de cimetières juifs ayant un caractère public, et renfermant les tombes d'individus appartenant à diverses familles. L'un des plus intéressants est celui découvert il y

1. Plin., *Hist. nat.*, VII, 55.
2. Opere di Ennio Visconti, I, 10, Milano.

a quelques années en face de Saint-Sébastien, dans la vigne Randanini. Il se compose de deux parties, une partie d'origine païenne que les Juifs avaient appropriée à leurs usages, et une partie creusée par eux. Celle-ci ressemble tout à fait aux catacombes chrétiennes, sauf des dimensions moins vastes et la moins grande régularité des galeries. Les *loculi* sont fermés avec des pierres ou de la terre cuite. Une particularité les distingue : la rangée inférieure des *loculi* est creusée au-dessous du sol, et la pierre qui les recouvre est appuyée obliquement contre le mur, au lieu d'être posée à plat. Il n'y a pas de *cubicula* proprement dits, mais de place en place une ouverture donne entrée dans un petit caveau, creusé derrière la rangée ordinaire des *loculi* et où sont placées deux ou trois tombes. La plupart des inscriptions sont en langue grecque, mélangées d'expressions et de symboles juifs : le chandelier à sept branches, par exemple, qui se voit gravé sur un grand nombre de pierres tombales. Un autre cimetière juif a été découvert en 1867, un peu au delà de Saint-Sébastien, près du cimetière chrétien *ad catacumbas*. Les épitaphes qu'il renferme sont toutes en langue grecque, et probablement antérieures à celles de l'hypogée de la vigne Randanini [1]. Nous n'avons pas de données précises sur la date de ces catacombes. Celle du *Monte-Verde,* que Bosio a vue et décrite [2], lui a paru plus ancienne que le cimetière de Pontien sur la même colline. Il est probable que ni les chrétiens ni les Juifs ne songèrent à imiter réciproquement leur genre de sépulture. Aux uns et aux autres il venait sans doute d'une même tradition. Les prophètes de l'Ancien Testament ont décrit les tombeaux juifs creusés dans le roc [3], et le plus ancien des livres sacrés communs aux deux religions parle de cette

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1869, p. 16. — Voir, pour la situation de ces deux cimetières, la carte publiée dans le *Bullettino* de la même année, p. 3.

2. Bosio, *Roma sotterranea*, 152.

3. Isaïe, XXII, 16.

double caverne de Mambré dans laquelle Abraham acheta le lieu de sa sépulture [1]. Pour les chrétiens, la tradition était plus proche et plus sainte encore; et ils voyaient sans doute le modèle de leurs tombeaux dans ce sépulcre neuf taillé dans la pierre, où Joseph d'Arimathie déposa le corps de Jésus [2]. Pour être rigoureusement exact, il faut dire que les chrétiens n'imitèrent pas en tout la tombe du Sauveur. Comme dans tous les tombeaux de la Palestine, la chambre sépulcrale était close hermétiquement par cette grande pierre dont parle le récit évangélique, tandis que le corps de Jésus reposait à découvert dans un *arcosolium* [3]. Dans les catacombes chrétiennes, au contraire, lieu de réunion en même temps que de sépulture, l'entrée du cimetière resta toujours ouverte et chaque tombeau fut fermé [4].

Il n'est pas douteux que les chrétiens rejetèrent entièrement l'usage païen de brûler les cadavres, et qu'ils le considérèrent de tout temps comme un sacrilége, comme un mode peu conforme à leurs idées sur la résurrection des corps, et à la tradition historique que leur avait léguée le sépulcre de Jésus-Christ. « Ils exècrent les bûchers et condamnent la mise en cendres des cadavres, » dit Minucius Félix. « Nous enterrons nos morts, dit-il plus loin, selon la coutume des anciens et des meilleurs [5]. » Aussi n'a-t-on découvert, sur aucune urne cinéraire ni dans aucun colombaire païen, une inscription chrétienne ou un signe quelconque de christianisme. Vainement on prétendrait que quelques chrétiens suivirent encore l'usage antique, parce que sur un certain nombre d'inscriptions chrétiennes on voit le sigle usité par les païens, D. M., *dîs manibus*. D'une part, les pierres tombales qui le portent ont servi, pour la plupart, à boucher des *loculi* de catacombes, ou à

1. *Genèse*, XXIII, 17-20.
2. Matth., XXVII, 60; Marc, VX, 46; Luc, XXIII, 53.
3. De Vogué, *les Églises de la Terre-Sainte*, p. 125.
4. *Roma sotterranea*, I, 87.
5. Minuc. Fel., *Octavius*, c. II, p. 461, ed. 1838; ibid. c. X, p. 468.

clore des sarcophages, c'est-à-dire des tombes où des cadavres entiers, et non des cendres, étaient contenus. D'autre part, cette formule épigraphique est d'une extrême rareté [1] dans les épitaphes chrétiennes ; sur douze mille inscriptions chrétiennes trouvées à Rome, à peine trente-cinq la présentent, tandis que sur mille inscriptions païennes de la même époque, de neuf cents à neuf cent cinquante la reproduiraient. La négligence ou l'ignorance de quelques familles chrétiennes put laisser un marbrier païen écrire cette formule, qui était devenue de style sur les tombeaux romains ; on y attachait si peu d'importance qu'on trouve quelquefois, sur la même pierre, les lettres D. M. rapprochées du monogramme du Christ.

Quoique différent du mode de sépulture que les Romains suivaient sous l'empire, celui adopté par les chrétiens n'eut, on l'a vu, rien d'étrange et d'insolite. Le monde antique le connaissait depuis longtemps, la Phénicie, la Palestine, l'Étrurie, Rome même en offrent des exemples. L'Église grandit au milieu des Juifs et des païens, et elle n'affecta pas de rompre violemment avec la société qui l'entourait. Elle semble, au contraire, s'être appliquée à contredire le moins possible ses lois, ses usages et ses mœurs, en tout ce qui n'était pas contraire à la loi divine et repoussé par la conscience des fidèles. Elle réclama de bonne heure comme son bien ce qui était bon et vrai dans les religions auprès desquelles elle vivait, tout en gardant intactes et séparées la pureté et l'originalité de sa constitution. Aussi, loin de paraître une innovation, l'ouverture des premières catacombes ne dut-elle surprendre personne. Les chrétiens usaient de la liberté accordée à tous en matière de sépulture ; ils enterraient leurs morts suivant un usage antique, que venait de consacrer pour eux l'exemple de leur divin fondateur. Ils commencèrent ainsi

1. Quam *rarissime*, partim oscitantia, partim aliis de causis, christianis adhibitam epitaphiis fuisse satis constat. — De Rossi, *Spicilegium Solesmense*, III, 551.

à creuser des cimetières, çà et là, en divers quartiers de Rome, partout où l'occasion s'en présentait, et où cela devenait nécessaire, ne se préoccupant pas encore de l'avenir, ne prévoyant guère sans doute les énormes proportions que prendrait bientôt ce travail et les usages multiples auxquels serviraient les catacombes.

Quelques-uns de ces premiers cimetières ont conservé leur destination primitive, sont demeurés ce qu'ils étaient originairement, des lieux de sépulture privée : on a découvert dans les environs de Rome des cimetières chrétiens consistant en une seule chambre. D'autres, commencés dans ces proportions modestes, se sont, avec le temps, démesurément accrus, et ont servi comme de noyau à de plus vastes catacombes ; quelques parties seulement de ces cimetières devenus publics sont demeurées, soit en vertu de la destination primitive, soit par une concession postérieure, l'apanage exclusif de familles particulières. L'inscription suivante, récemment découverte dans la catacombe de Saint-Nicomède [1], située dans les jardins de la villa Patrizzi, hors la porte Pia, paraît faire allusion à l'un de ces emplacements réservés :

MONVMENTVM — VALERI — M
ERCVRI — ET — JVLITTES — JVLIAN
I — ET — QVINTILIES — VERECVNDES
LIBERTIS — LIBERTABUSQUE — POSTE
RISQUE — EORUM — AT — RELIGIONE
M — PERTINENTES — MEA — M — HOC — A
MPLIVS — IN — CIRCVITVM — CIRCA —
MONVMENTVM — LATI — LONGI —
PER — PEDES — BINOS — QVOD — PERTIN
ET — AT — IPSVM — MONVMENT —

1. Les actes de S. Nicomède rapportent qu'il fut enterré « dans le jardin de Justus, près des murs de la ville ». L'auteur cité par Guillaume de Malmesbury place aussi sa tombe près de cette porte de

On en peut dire autant de celle-ci, qui se voit encore dans une des plus anciennes parties du cimetière de Domitille, à peu de distance du tombeau des saints Nérée et Achillée :

M — ANTONI
VS — RESTVTV
S — FECIT — YPO
GEUM — SIBI — ET
SVIS — FIDENTI
BVS — IN — DOMINO

Ces deux inscriptions sont très-anciennes. Rien n'y indique la moindre précaution contre les lois qui proscrivaient la religion chrétienne. Elles annoncent, aussi librement et aussi franchement que pourrait le faire une inscription païenne, à quelles personnes sont exclusivement destinés ces monuments : à celles, seulement, qui appartiendront à la religion du propriétaire du tombeau, *fidentibus in Domino, ad religionem pertinentes meam*[1]. On ne trouverait pas, dans les milliers d'inscriptions païennes que nous possédons, une phrase analogue à celle-ci. Il est douteux que ce mot, *religionem meam,* eût présenté un sens précis à une intelligence païenne. Il n'aurait été aisément compris que d'un juif ou d'un chrétien. Mais un chrétien n'eût pas osé l'écrire à une époque où sa *religion* aurait été condamnée et déclarée illicite; il l'eût osé d'autant moins, que l'inscription de la villa Patrizzi paraît avoir appartenu à un tombeau construit à fleur de terre. Cette inscription nous reporte donc ou à l'époque

Rome. Voir, sur les hypogées et les inscriptions de la villa Patrizzi, *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 80; 1865, pp. 49, 53, 94; 1868, p. 32.

1. Ostendit Dominus... inter fidelem filium patremque infidelem jus paterni nominis non relinqui. Non obsequium humandi patris negavit, sed... admonuit *non admisceri memoriis sanctorum mortuos infideles.* — Saint Hilaire de Poitiers, *Comm. in Matth.*, c. VII.

d'absolue liberté qui précède la persécution de Néron, ou à l'intervalle de paix qui s'étendit entre sa mort et l'élévation de Domitien au trône, ou aux jours calmes du règne de Nerva et des premières années de celui de Trajan[1].

1. Voir, sur les matières traitées dans ce chapitre et dans le chapitre précédent, un important travail publié par le Dr Northcote dans la revue anglaise *The Month*, mai et juin 1870, sous ce titre : *Pagan Inscriptions and Christian Cemeteries*.

LIVRE II

HISTOIRE DES CATACOMBES

LIVRE II.

HISTOIRE DES CATACOMBES.

CHAPITRE Ier.

LES CATACOMBES PENDANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES.

SOMMAIRE. — Origine apostolique de plusieurs catacombes. — La crypte papale du Vatican. — Cimetière de Saint-Paul sur la via Ostiensis, — de Sainte-Priscille sur la via Salaria, — d'Ostrianus, ou Fons Petri, sur la via Nomentana, — de Sainte-Domitille, à Tor Marancia, sur la via Ardeatina. — Description detaillée de ce cimetière. — Monument d'un membre ou d'un ami de la famille Flavia. — Vestibule. — *Triclinium* ou *Schola*. — Logement du gardien. — L'ambulacre primitif. — Peintures murales remontant au premier siècle. — Conclusion de l'examen des cimetières apostoliques : leurs caractères généraux. — Cimetières appartenant au IIe siècle. — Cimetière de Prétextat, sur la via Appia. — Chapelle de Saint-Janvier. — Ses peintures murales. — Invocation écrite autour d'une tombe. — Inscription damasienne. — Decouverte, en 1870, d'une autre crypte, celle probablement des martyrs Felicissimus et Agapitus. — Souscription faite en Angleterre pour aider les fouilles du cimetière de Prétextat. — Cimetière de Saint-Alexandre, sur la via Nomentana.

L'histoire des catacombes existait à peine avant les travaux de M. de Rossi. Bosio et les archéologues qui, après lui, s'étaient occupés des cimetières primitifs avaient rassemblé et mis au jour un grand nombre de matériaux; il restait à les classer, à les éclairer par la comparaison avec les textes, à les compléter par de nouvelles découvertes dirigées d'après une méthode plus scientifique, et à tirer une histoire de ce qui n'était encore qu'une collection de documents. M. de Rossi l'a fait, et aujourd'hui les fon-

dements de la science des catacombes sont posés. Nous pouvons, après lui, dessiner avec assurance les lignes principales d'une histoire chronologique de Rome souterraine : le cadre est désormais tracé, les découvertes futures n'auront guère qu'à le remplir.

La critique regrettera toujours la destruction de la plupart des textes contemporains des premières catacombes. La dixième persécution, celle de Dioclétien, fut si terrible, que les archives presque entières de l'Église romaine y périrent. Cette lacune ne sera jamais comblée, et, par elle, bien des faits nous échapperont toujours; mais, à l'aide des matériaux que nous avons précédemment énumérés[1], et à l'aide des monuments qui chaque jour sortent de terre, il est encore possible de reconstruire l'histoire de la primitive Église, et, dans cette histoire, le chapitre important qui nous occupe, celui des cimetières chrétiens de l'âge apostolique.

Existe-t-il dans quelqu'une des catacombes aujourd'hui connues des vestiges d'une origine aussi reculée? La tradition l'affirme et la science est en mesure de le démontrer. « Dans les cimetières auxquels l'histoire assigne une origine apostolique, je découvre, dit M. de Rossi[2], à la lumière de la critique la plus exacte, le berceau de l'architecture sépulcrale chrétienne, de l'art chrétien primitif, de l'épigraphie chrétienne. Je trouve dans ces cimetières la sépulture de plusieurs contemporains des Flaviens et de Trajan, et par conséquent la date certaine de l'âge apostolique. » Les cimetières auxquels s'appliquent ces paroles sont les suivants : sur la voie Cornelia, celni de Saint-Pierre au Vatican; sur la voie d'Ostie, celui de Saint-Paul; sur la voie Salaria, celui de Sainte-Priscille; sur la même voie, celui d'Ostrianus; sur la voie Ardéatine, celui de Sainte-Domitille.

Parmi les cimetières que la tradition fait remonter aux

1. Introduction, 2e partie, p. 20-27.
2. *Roma sotteranea*, I, p. 185.

temps apostoliques, les cryptes du Vatican auraient les premières droit à notre attention, si elles n'avaient été presque entièrement détruites quand furent jetées les fondations de l'immense basilique qui abrite aujourd'hui la tombe de saint Pierre. Nous ne pouvons cependant les passer tout à fait sous silence; nous le pouvons d'autant moins que le renseignement le plus ancien que l'on ait sur elles confirme expressément ce que nous avons dit de l'entière liberté dont jouissaient les chrétiens pour l'enterrement de leurs martyrs. Le *Liber pontificalis* rapporte qu'Anaclet, successeur de Clément sur le siége apostolique, et ordonné prêtre par saint Pierre lui-même, « construisit et orna le monument — *construxit memoriam* — du bienheureux Pierre, et prépara un lieu de sépulture pour les évêques qui viendraient après lui. » Il y fut enterré lui-même, ajoute le livre pontifical, et après lui ses successeurs Lin, Clet, Évariste, Sixte Ier, Telesphore, Hyginus, Pie er, Éleuthère, et enfin Victor, dont le corps fut déposé dans la Crypte Vaticane en l'an 203. Après saint Victor aucun pontife n'y fut plus enterré jusqu'à saint Léon le Grand, qui fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre en l'an 461. L'idée que nous donnent ces mots *construxit memoriam* est celle d'un édifice élevé au-dessus du sol, selon l'usage ordinaire des Romains; et l'on a vu qu'un édifice de cette nature, même destiné à recevoir des tombes d'évêques chrétiens, fût resté à l'abri de toute violation pendant les deux premiers siècles. Il est malheureusement impossible de confronter ce texte du livre pontifical avec les monuments ou les tombeaux auxquels il fait allusion. On crut cependant avoir découvert, dans les premières années du XVIIe siècle, la tombe du successeur immédiat du prince des apôtres. Lorsque Urbain VIII fit reconstruire la confession de saint Pierre, on trouva, à cette place même, plusieurs corps dans lesquels les contemporains virent (sans preuves certaines) les restes des premiers papes; plusieurs sarcophages de marbre furent également trouvés; sur le couvercle de l'un était gravé le nom

LINUS. Peut-être était-ce le tombeau du successeur de saint Pierre. L'omission du mot *episcopus*, loin de contredire cette conjecture, serait au contraire une preuve de l'extrême antiquité de l'inscription, et le *cognomen* Linus, fréquent dans l'épigraphie païenne, est tellement rare dans la chrétienne, que, rencontré sur une tombe, dans la confession même de saint Pierre, il est un indice presque certain de la sépulture du second des papes, *qui sepultus est juxta corpus beati Petri*[1].

Du tombeau de saint Pierre sur le Vatican, l'esprit passe naturellement à celui de l'apôtre des gentils, de l'autre côté du Tibre et à l'extrémité opposée de la ville. Là aussi, la colline a été fouillée et dévastée, pour faire place à la basilique de Saint-Paul hors des murs; la catacombe de Sainte-Lucine ou Sainte-Commodilla, comme l'appellent quelquefois les anciennes relations, a été détruite de fond en comble, et les galeries qui en subsistent encore sont tellement remplies de terre et de débris de toute sorte, qu'elles sont presque impraticables. Cependant il ne faut pas oublier que dans cette catacombe Boldetti a lu la plus ancienne inscription à date certaine[2] qui ait été trouvée sous terre; elle avait été tracée sur le mortier d'un *loculus*, et portait la date du consulat de *Sura* et *Senecio*, qui correspond à l'année 107[3]. Le même Boldetti trouva dans cette catacombe une autre inscription gravée sur une tablette de marbre, et rappelant les noms de *Piso* et *Bolanus*, consuls l'an 110, et une troisième qui, bien que privée de date, paraît appartenir à la même époque

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 50.

2. Il existe, il est vrai, une inscription chrétienne plus ancienne encore, datée de la troisième année du règne de Vespasien, qui correspond à l'an 72. Malheureusement on ignore de quel cimetière elle est tirée. Il faut se souvenir qu'un très-petit nombre d'inscriptions chrétiennes portent la date de l'année; l'indication du jour et du mois suffisait pour marquer l'anniversaire; celle de l'année était considérée comme moins importante.

3. De Rossi, *Inscript. crist.*, t. Ier, p. 3, n° 2.

et est jugée par M. de Rossi une des plus anciennes inscriptions chrétiennes de Rome :

DORMITIONI
T. FLA. EVTY
CHIO. QVI. VI
XIT. ANN. XVIIII
MES. XI. D. III
HVNC. LOCVM
DONABIT. M.
ORBIVS. HELI
VS. AMICVS
KARISSIMVS
KARE. BALE

« Ici dort Titus Flavius Eutychius, qui vécut dix neuf ans, onze mois et trois jours. Son très-cher ami, Marcus Orbius Helius, a donné cette place. Cher, adieu. »

Ni le style de cette inscription, ni les ornements (deux *hermès*) sculptés sur la pierre, ni le caractère classique de la nomenclature ne lui donnent, à première vue, l'apparence d'une inscription chrétienne. Mais le lieu où elle fut trouvée, le mot *dormitioni,* par lequel elle commence, deux pains et deux poissons grossièrement sculptés à la dernière ligne entre les mots *kare* et *vale,* sont des signes incontestables de son origine chrétienne. Elle appartient à une époque où l'épigraphie chrétienne n'avait pas encore pris sa forme définitive. Eutychius a pour prénom Titus Flavius; ce prénom devient fréquent parmi les affranchis, les fils d'affranchis et les étrangers contemporains des Flaviens Augustes, par conséquent vers la fin du premier siècle. Ainsi, trois inscriptions appartenant à l'âge primitif du christianisme ont été trouvées au même endroit; et cet endroit est précisément celui où, moins de quarante années auparavant, fut déposé le corps de l'apôtre saint Paul. Ce rapprochement ne peut être fortuit : il indique clairement qu'une catacombe fut creusée

en ce lieu très-peu de temps après le martyre de l'apôtre.

Le cimetière de Sainte-Priscille, sur la voie Salaria nova, fut, selon la tradition, créé dans la propriété du sénateur Pudens, contemporain et disciple des apôtres. Au centre de ce cimetière est la chapelle connue sous le nom de *chapelle grecque,* à cause de ses inscriptions; elle forme, selon toute apparence, l'hypogée primitif autour duquel tout le cimetière s'est développé, et il est probable qu'elle fut le lieu de sépulture de sainte Pudentienne, de sainte Praxède et des autres membres de la famille de Pudens. Cette chapelle et la région souterraine qui l'entoure ont tous les signes de la plus haute antiquité. Le style des fresques est tout à fait classique, et les sujets qu'elles représentent s'écartent du cycle ordinaire des peintures des catacombes. Les ornements en stuc sont très-beaux, et rappellent les monuments païens du meilleur temps. Les inscriptions, souvent peintes en vermillon sur les tuiles des *loculi,* forment une famille à part, antérieure, elle aussi, à l'époque où l'épigraphie chrétienne revêtit sa forme définitive : elles sont très-laconiques, le nom seul, quelquefois la salutation apostolique *pax tecum,* souvent le symbole de l'ancre. Celles qui sont gravées sur le marbre ou la pierre présentent de très-beaux caractères, tout à fait classiques. L'une d'elles est l'épitaphe d'un Titus Flavius Felicissimus, ce qui reporte, comme nous le disions tout à l'heure, à la fin du premier siècle. Enfin la principale crypte et toute la région centrale de la catacombe ne sont pas creusées dans le tuf, mais régulièrement bâties; leurs murailles ne contiennent aucun *loculus,* et elles étaient destinées évidemment à n'abriter que des sarcophages. Ce sont là des signes d'antiquité, car tous ces caractères tranchent sur l'uniformité des cimetières chrétiens tels que les fit le IIIe siècle; ils indiquent une époque antérieure au système d'architecture qui prévalut alors, et confirment la date assignée par la tradition au cimetière de Priscille.

Certains actes du pape Libère désignent le cimetière

d'Ostrianus comme « n'étant pas loin du cimetière de Novella, qui était sur le troisième mille de la voie Salaria ». Quand Panvinius compila son catalogue des cimetières, il indiqua celui-ci comme étant le plus vieux de tous, « parce qu'il servait déjà au moment où saint Pierre prêchait la foi aux Romains ». Ni Bosio, cependant, ni aucun des antiquaires qui ont tenté de retrouver ce cimetière si intéressant n'ont pu le désigner avec certitude. La méthode plus scientifique de M. de Rossi paraît avoir résolu le problème qui avait arrêté ses devanciers. Il remarqua que l'abbé Jean, dans le papyrus manuscrit de Monza, qui contient une liste des huiles empruntées aux lampes des sanctuaires visités par les pèlerins, après « l'huile de Sainte-Agnès et beaucoup d'autres » sur la voie Nomentane, et avant « l'huile de Saint-Vital, de Saint-Alexandre et d'autres sur la voie Salaria », mentionne « l'huile de la chaire où l'apôtre Pierre siégea d'abord (*prius sedit*), » comme si le sanctuaire à qui elle appartenait avait été situé quelque part entre les deux voies qui viennent d'être nommées. De même, dans l'énumération des cimetières au *Liber mirabilium,* entre celui de Sainte-Agnès et celui de Sainte-Priscille, c'est-à-dire entre les deux mêmes voies, est indiqué le cimetière de la Fontaine de saint Pierre (*fontis sancti Petri* — sur d'autres manuscrits *ad nymphas sancti Petri*) près de la basilique de Sainte-Émérentienne. Or cette situation correspond exactement à celle du cimetière auquel le P. Marchi consacra le labeur de sa vie entière, et qui est connu de tous ceux qui ont visité Rome sous le nom de cimetière de Sainte-Agnès. Il est vrai que les galeries et les chambres encore accessibles dans ce cimetière ne portent pas les dates d'une antiquité plus reculée que le IIIe siècle. Mais Bosio rapporte qu'il descendit par un trou carré et trouva une crypte (aujourd'hui inconnue) dont l'importance et le caractère historique étaient attestés par le grand nombre des luminaires qui l'éclairaient et la richesse de sa décoration. Près d'un de ces luminaires, qu'il trouva en

communication avec le jour, « on peut voir sans l'aide d'une bougie, écrit Bosio, une large niche pareille à une tribune, ornée de feuillages en stuc, et dans laquelle on distingue encore des lettres tracées en rouge. Ces lettres, presque effacées, sont devenues illisibles, mais celles que l'on voit encore sont d'un beau caractère; sous cette niche il dut y avoir un autel, car l'emplacement est assez spacieux pour cela[1]. » M. de Rossi corrige cette dernière assertion en faisant remarquer que la coutume ancienne, aujourd'hui bien connue, était de placer au fond de la tribune, non l'autel, mais la chaire du pontife : l'autel était un peu en avant, devant la chaire[2]. Le passage de Bosio lui paraît se rapporter à la crypte où était autrefois vénérée, le 18 janvier, « la première chaire dans laquelle siégea saint Pierre, *sedes ubi prius Petrus sedit,* » et qui était désignée dans les martyrologes d'Ado et de Bède comme *cœmeterium ad nymphas ubi Petrus baptizabat*[3]. L'extrême antiquité d'une partie du cimetière de Sainte-Agnès est confirmée par les inscriptions qui y ont été trouvées. Un grand nombre d'entre elles forment un groupe à part, et sont évidemment sorties de l'atelier du même lapidaire[4]. On les reconnaît entre mille, dit M. de Rossi. Leurs caractères sont très-beaux et de forme classique; leur style est d'un laconisme qui ne peut appartenir qu'aux premiers temps de l'épigraphie chrétienne : elles ne présentent aucune trace du formulaire adopté plus tard par les chrétiens. L'unique signe de christianisme qui s'y voie est le symbole de l'ancre; une seule a l'antique acclamation : *vivas in Deo*. A la suite des noms ou du *cognomen* on lit ordinairement la formule classique : *filio. filiæ, filio dulcissimo, conjugi dulcissimæ* ou *incompa-*

1. Bosio, *Roma sotterranea,* 438.

2. Pour se rendre compte de cette disposition, voir la restauration de la chapelle des papes, à Saint-Calliste, pl. XV.

3. Voir à l'appendice, note C.

4. Voir au musée de Latran, dans la galerie des inscriptions, le pilastre XX, nos 1-30.

rabili, dulcissimis parentibus, rien de plus. La nomenclature est tout à fait classique : les hommes sont souvent désignés par les *tria nomina,* les femmes par le *gentilitium* et le *cognomen.* Les *gentilitia* sont nombreux et variés : on trouve des Aurelii, des Claudii, des Flavii, des Ulpii. Une telle série de noms se rapporte bien à la génération qui vécut entre Néron et les premiers Antonins, qui entendit par conséquent les apôtres ou les hommes apostoliques formés à leur école. On serait tenté de classer ces épitaphes parmi les monuments païens, si elles ne portaient souvent le symbole de l'ancre, et si elles n'avaient été vues par Marini à leur place primitive, fermant les *loculi* d'une catacombe chrétienne. A coup sûr elles appartiennent aux origines les plus reculées de l'épigraphie chrétienne, c'est-à-dire à l'époque même que la tradition assigne à une partie du cimetière de Sainte-Agnès.

Le cimetière de Sainte-Domitille, ou de ses deux serviteurs saints Nérée et Achillée, sur la voie Ardéatine, appartient, lui aussi, à l'âge primitif du christianisme. Il a droit à une étude d'autant plus détaillée que son histoire se lie à l'un des faits les plus remarquables des annales ecclésiastiques, la conversion de plusieurs membres de la famille impériale. La Domitille qui lui donna son nom est celle dont nous avons raconté plus haut [1] la relégation dans l'île de Ponza. Saint Jérôme rapporte que de son temps cette île était fréquentée par de pieux pèlerins, « qui visitaient avec joie et dévotion les chambres dans lesquelles Flavia Domitilla souffrit un martyre qui ne finit qu'avec sa vie[2] ». Versa-t-elle réellement son sang pour la foi? on n'oserait l'affirmer, les actes des saints Nérée et Achillée, qui le rapportent, étant d'une authenticité douteuse. Ces actes ajoutent que sainte Domitille et une de ses femmes furent déposées dans un sarcophage à Terracine, et que ses deux serviteurs, après avoir eu la tête tranchée, furent enterrés

1. Page 50.
2. *Ep. ad Eustoch.,* 86.

dans une ferme appartenant à leur maîtresse et située à un mille et demi de Rome sur la voie Ardéatine. Or il existe à cette distance de Rome et sur la même voie une ferme connue maintenant sous le nom de Tor Marancia. Dans cette ferme a été trouvé un cippe funéraire, déterminant la limite et donnant la mesure d'une *area* sépulcrale de 35 pieds *in fronte* sur 40 *in agro,* concédée à un certain Sergius Cornelius Julianus et à deux autres personnes *ex indulgentia Flaviæ Domitillæ*. Une autre pierre, trouvée probablement au même lieu [1], cite encore un terrain funéraire concédé *Flaviæ Domitillæ... Vespasiani neptis... beneficio*. Enfin, dans le cimetière qui s'étend sous la ferme de Tor Marancia, ou au moins dans son voisinage immédiat, on a trouvé deux ou trois inscriptions relatives à une Bruttia Crispina et à d'autres membres de la *gens* Bruttia. Peut-être y avait-il quelque rapport de parenté ou d'alliance entre les deux familles; il est au moins certain que les Bruttii possédaient un terrain funéraire dans le voisinage de Tor Marancia, et ainsi s'explique la mention particulière consacrée par l'historien Bruttius à la conversion et à l'exil de sainte Domitille. En présence de témoignages aussi considérables et aussi concordants, il n'est pas douteux que Flavia Domitilla ait possédé un domaine de quelque importance à Tor Marancia, et le cimetière chrétien découvert en ce lieu même ne saurait être autre que le cimetière historique connu sous le nom de sainte Domitille ou des saints Nérée et Achillée.

En descendant par un très bel escalier en plein air, le visiteur rencontre à main gauche, au second étage de cette catacombe, une chapelle où furent probablement enterrés les deux martyrs. A peu de distance de cette partie du cimetière, on a découvert sur le flanc extérieur de la colline une ruine considérable. M. de Rossi n'hésite pas à y reconnaître le monument funéraire d'un membre ou d'un

1. Orelli-Henzen, 5422, 5423. — M. de Rossi supplée *divi* Vespasiani.

intime ami de la *gens* Flavia, qui aurait vécu et qui serait mort sous le règne de Domitien. C'est à coup sûr une des ruines chrétiennes les plus remarquables que l'on connaisse. L'hypogée a son vestibule sur le bord de la route : la façade, en belle maçonnerie de briques, est ornée d'une corniche en terre cuite; la place de l'inscription avait été, selon l'usage, ménagée au-dessus de la porte, et se reconnaît encore; malheureusement l'inscription elle-même est perdue. L'architecture de ce vestibule, adossé à la colline comme la façade du tombeau des Nasons, convient parfaitement au monument funéraire d'une noble famille chrétienne, construit à grands frais et avec une entière liberté. De chaque côté du vestibule furent ajoutés plus tard, vers le IIe ou le IIIe siècle, deux édifices dont les dimensions, faute de fouilles suffisantes, n'ont pu encore être déterminées. Celui de gauche (*b*) se compose de petites chambres étroites,

Fig. 8. — Entrée d'un très-ancien tombeau chrétien à Tor Marancia.

garnies de stuc peint en rouge sur lequel on distingue quelques traces d'autres couleurs et des oiseaux, comme dans les chambres de Pompéi. On y trouve un puits, un réservoir d'eau, la vasque d'une fontaine, des bancs de pierre. La salle de droite (*c*) est plus grande, elle ne ren-

ferme aucun tombeau; un banc règne tout autour. C'est évidemment une *schola* à usage de *triclinium*, dans laquelle les chrétiens se réunissaient pour leurs agapes [1]; et il est vraisemblable que les cellules de droite, avec leur puits et leur fontaine, étaient le logement d'un gardien, cette *custodia* ou *tutela monumenti* dont parlent souvent les inscriptions antiques.

A la suite du vestibule (*a*), après deux ou trois marches, s'ouvre une allée inclinée pendant quelque temps en pente douce, et dont les murailles sont percées par quatre niches à ras de terre, deux de chaque côté, où étaient autrefois des sarcophages. Une de ces niches fut plus tard élargie, et l'on y pratiqua une tombe en forme d'*arcosolium*. L'hypogée entier finit par être, au moyen de galeries nouvelles, mis en communication avec la catacombe voisine, où est la chambre sépulcrale des saints Nérée et Achillée. Avant cette réunion, le principal ambulacre du monument avait été rempli de sarcophages de toutes dimensions, dont on voit encore les débris épars sur le sol. On y a même trouvé, ensevelis sous terre, les restes de quelques sarcophages en terre cuite, dont le plus récent ne doit pas dépasser la moitié du IIe siècle.

En passant de l'ambulacre dans la catacombe, on saisit en quelque sorte sur le fait la transition de l'usage des sarcophages à celui des simples *loculi*. Dans la première galerie de gauche [2], les tombeaux qu'on rencontre d'abord sont deux *loculi* auxquels à l'extérieur, par un revêtement en beau stuc blanc, on a donné l'apparence de deux sarcophages. A la suite de ces tombes, un passage étroit comme la bouche d'un four donne entrée dans un *cubiculum* d'une forme extraordinaire, qui rappelle les tombes de l'Etrurie ou de la Palestine, et est sans doute un des premiers essais de l'architecture sépulcrale chrétienne. Dans la galerie qui

1. Voir page 72.

2. Voir le plan de l'hypogée, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1865, p. 35.

s'ouvre du côté opposé de l'ambulacre, quelques tombes encore fermées portent les noms des défunts écrits en noir sur de larges tuiles. C'est absolument le style des inscriptions que nous avons rencontrées dans la portion la plus ancienne du cimetière de Priscille. Les épitaphes des autres tombeaux de cette galerie ont également la simplicité et la brièveté de l'épigraphie primitive.

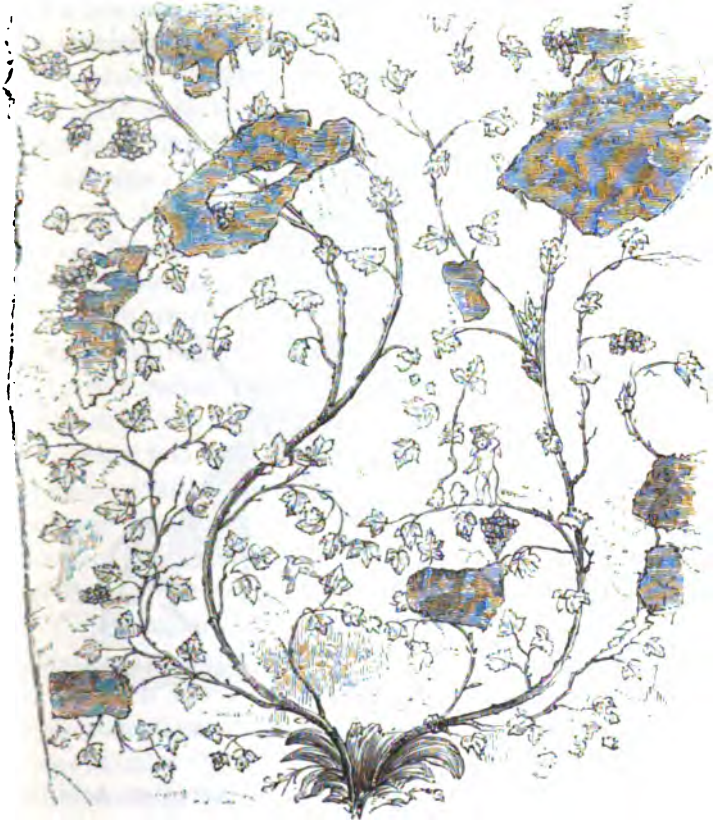

Fig. 9. — Vigne peinte sur une voûte du cimetière de Domitille. 1er siècle.

A partir du vestibule, la voûte du grand ambulacre est couverte dans toute sa longueur par une fresque d'un dessin exquis, représentant des branches de vigne au

BODLEIAN OXFORD LIBRARY

milieu desquelles se jouent des oiseaux et de petits génies. Les feuillages courent sur la voûte, se répandent sur les murailles avec la souplesse et la liberté de la nature, ne se laissant arrêter ni par les emplacements destinés aux tombeaux, ni par ces lignes et ces cadres géométriques qui, dans les fresques de l'âge postérieur, circonscrivent en un espace donné l'inspiration ou le caprice de l'artiste. Çà et là on distingue encore quelques paysages dans le goût pompéien; le paysage est un genre très-rare dans l'art des catacombes, et l'on n'en trouve un autre spécimen que

Fig. 10. — Daniel dans la fosse aux lions. 1er siecle.

dans la chambre sépulcrale des saints Nérée et Achillée. Les murs de l'ambulacre sont ornés de peintures symboliques, première apparition des sujets qui devinrent si chers à l'art chrétien. A gauche, sur la paroi qui sépare deux des niches dont nous avons parlé, on distingue le groupe de Daniel dans la fosse aux lions. Malgré les

outrages du temps et des hommes, il est facile de reconnaître encore la belle ordonnance de cette peinture. Vêtu de la tunique, les mains élevées dans l'attitude de la prière, le prophète, debout sur un petit monticule, a la pose élégante et grandiose d'une statue antique : les lions qui rugissent à ses pieds sont pleins de vie. Dans un enfoncement de la muraille, on voit l'image d'un pêcheur. Plus loin paraît une brebis paissant à côté d'un arbre. Au fond de l'ambulacre est peinte une représentation des agapes célestes, semblable, pour le style et la disposition générale, à ces repas funèbres que l'on voit sculptés sur les stèles grecques; mais le pain et le poisson posés sur un trépied reportent l'esprit à l'un des traits les plus expressifs du symbolisme chrétien. Les peintures qui décoraient la muraille de droite sont entièrement effacées. Les fresques de cet hypogée méritent d'être comparées à celles récemment découvertes de la villa de Livie *ad gallinas albas,* et aux peintures des plus élégants colombaires du siècle d'Auguste. Malheureusement leur beauté même leur a nui; des visiteurs indiscrets les ont presque détruites en essayant de les détacher de la muraille : procédé stupide, qui ruine à jamais des monuments d'un prix inestimable, et ne peut laisser, aux mains insensées qui le tentent, qu'une poignée de mortier, de stuc écrasé ou de tuf réduit en poudre.

Il est bien regrettable que le vestibule de l'hypogée soit en grande partie ruiné, et que l'inscription qui surmontait la porte ait péri. Cette inscription nous eût révélé sans doute le nom du Flavien chrétien pour lequel fut construit ce magnifique tombeau, et peut-être y aurions-nous lu celui du consul Flavius Clemens, mari d'une Domitille, dont les ossements furent plus tard, selon la tradition, transportés dans la basilique de Saint-Clément. Bien que demeuré anonyme, le monument qui vient d'être décrit n'en est pas moins une des plus belles et des plus importantes conquêtes de l'archéologie chrétienne. Il rend visible et palpable ce qui a été dit de la liberté et de la légalité

dont jouissaient les premières sépultures chrétiennes; il fait toucher du doigt le premier anneau de cette chaîne indissoluble de l'art chrétien que nous suivrons de siècle en siècle et de catacombe en catacombe jusqu'aux jours de la paix : il montre de quelle sécurité fut entouré son berceau. « Non-seulement, dit M. de Rossi, le sépulcre était visible, exposé à tous les yeux par le vestibule extérieur et par l'inscription mise sur la porte, mais les peintures mêmes représentant des sujets bibliques, comme Daniel dans la fosse aux lions, étaient placées près de l'entrée, au niveau du sol, éclairées par la lumière du jour[1]. »

Nous venons de parcourir les principales catacombes dont l'origine est reportée par la tradition aux temps apostoliques. Résumons en quelques mots les conclusions qui ressortent de cet examen.

Pour qui veut étudier sérieusement la Rome chrétienne, les récits des anciens pèlerins viennent, dans l'ordre des sources historiques, immédiatement après les actes des martyrs. Les *Itinéraires* du VIIe et du VIIIe siècle, le *Livre des Merveilles*, le *Livre des Indulgences*, les relations de quelques voyageurs du moyen âge, en recueillant sur place les traditions locales non encore effacées et des souvenirs demeurés vivants, ont mérité de servir de guides à l'érudition moderne et de la diriger dans sa recherche des sanctuaires historiques, comme ils avaient autrefois guidé vers ces mêmes sanctuaires la foule des pieux visiteurs. Or tous ces documents s'accordent à désigner cinq ou six des cimetières de Rome comme ayant passé de tout temps pour dater de l'âge apostolique. Chacun des cimetières ainsi désignés présente en effet quelque particularité frappante, qui vient donner créance à la tradition dont il est l'objet. Et quand on rapproche les unes des autres les notes ainsi recueillies dans ces divers cimetières, on aperçoit que, réunies, elles concordent parfaitement entre elles, et se

1. Sur le cimetière de Domitille, voir le *Bullettino di arch. crist.*, 1865, numéros de mars, mai, juin, décembre.

trouvent, par leur ensemble comme par leurs détails, en un rapport exact avec la date alléguée. Ainsi, les peintures qui décorent les cimetières que la tradition assigne à l'âge apostolique sont du plus pur style classique, à peine inférieures, comme exécution, aux meilleures œuvres de l'art païen de la même époque. Leurs murailles sont revêtues de très-beaux stucs, comme il ne s'en rencontre dans aucune catacombe chrétienne après le IIe siècle. Eux seuls renferment des cryptes de vastes dimensions, non pas creusées, comme d'ordinaire, dans le roc nu, mais maçonnées avec soin, ornées d'élégants pilastres et de corniches en brique ou en terre cuite. Leurs galeries ne sont pas ces étroits couloirs percés d'innombrables tombeaux que l'on rencontre dans les catacombes du IIIe siècle, mais bien de spacieux ambulacres, dont les murailles, couvertes de peintures, ne contiennent qu'un petit nombre de niches, destinées à recevoir des sarcophages. Leurs inscriptions forment une famille à part, offrant un grand nombre de noms classiques, et ne présentant encore aucune des formules qu'adopta l'épigraphie chrétienne. Quelques-unes de ces inscriptions ont des dates certaines, et ces dates sont du premier et du second siècle. On ne peut admettre qu'une si exacte concordance entre les caractères et le style de chacun de ces cimetières et le caractère, le style distinctif de l'âge que leur assigne une tradition constante, recueillie et contrôlée par des écrivains appartenant eux-mêmes à diverses époques, soit un pur effet du hasard ou le résultat d'une opinion préconçue.

Bien loin qu'il ait existé, dans ce sens, un courant d'idées préconçues, les savants modernes refusaient, il y a peu d'années encore, toute créance aux traditions qui viennent d'être rappelées et toute foi aux anciens documents de qui nous les tenons. On refusait de croire qu'aucune catacombe chrétienne pût prétendre à une antiquité aussi reculée que le premier ou le second siècle. On enseignait que les commencements de Rome souterraine furent petits et misérables, que les grandes et riches con-

structions, les parties vastes et ornées qu'elle renferme ne peuvent appartenir qu'à l'âge de paix. Les découvertes contemporaines ont renversé cette théorie. En présence des monuments qu'elles ont mis au jour, il est impossible de ne pas accepter les conclusions de M. de Rossi. Il suffit d'avoir quelque teinture de l'histoire de l'art, il suffit d'avoir à un degré quelconque le sens artistique, pour reconnaître que les fresques de quelques cryptes récemment découvertes sont plus anciennes, plus classiques, d'un meilleur temps que les peintures si intéressantes à d'autres égards, mais bien moins parfaites, des cimetières du IIIe siècle. L'architecture, le système de décoration de ces mêmes cryptes, sont également en rapport avec les usages funéraires des Romains des deux premiers siècles, et concorderaient beaucoup moins avec la situation de l'Église chrétienne au siècle suivant. Ces notions deviendront plus claires encore quand nous aurons exposé, dans le IVe livre, l'histoire et les caractères des diverses périodes de l'art chrétien; l'analyse architectonique d'une partie du cimetière de Calliste, que nous emprunterons aux travaux de M. Michel de Rossi, achèvera de les mettre en lumière, en donnant au lecteur les moyens de distinguer chronologiquement les époques successives de la construction de Rome souterraine[1].

Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans parler d'un autre cimetière dont l'origine est encore inconnue, mais qui, s'il n'appartient pas à l'âge apostolique, était certainement en usage au IIe siècle. On y retrouvera quelques-uns de ces traits caractéristiques que ne présentent plus les cimetières de l'âge suivant, et qui marquent d'une empreinte si originale les monuments contemporains des apôtres ou de leurs disciples immédiats.

Le cimetière dont nous voulons parler est celui de Prétextat sur la voie Appienne, presque en face de Saint-Calliste. Il a été récemment découvert. En 1848, une de

1. Voir livre V.

ses cryptes étant, par hasard, devenue praticable, on y trouva, peinte au-dessus d'une tombe, l'image de saint Sixte avec cette légende : SVSTVS. On crut pouvoir donner au cimetière le nom de ce martyr. Une autre crypte fut mise au jour en 1850 : elle était décorée des peintures les plus anciennes et les plus classiques que l'on eût encore trouvées dans les catacombes (le vestibule et le grand ambulacre du cimetière de Domitille n'ont été explorés qu'en 1865). En 1852, M. de Rossi, dans un mémoire lu à l'Académie pontificale d'archéologie, affirma, en comparant la position de la nouvelle catacombe avec celle des autres cimetières de la voie Appienne et avec les données topographiques des anciens itinéraires, que les deux cryptes récemment découvertes devaient faire partie du cimetière connu autrefois sous le nom de Prétextat, dans lequel eut lieu la fameuse scène du martyre de saint Sixte, et où furent enterrés saint Janvier, l'aîné des sept fils de sainte Félicité, martyrisé le 10 juillet 162, saint Felicissimus et saint Agapit, diacres de saint Sixte, et beaucoup d'autres martyrs. En même temps il reconnaissait dans les ruines de deux édifices, l'un rond, l'autre rectangulaire, que l'on voit encore dans une vigne au-dessus du cimetière, les anciennes basiliques dédiées aux saints Tiburce, Valérien et Maxime, compagnons du martyre de sainte Cécile, et à saint Zénon. De nouvelles découvertes confirmèrent bientôt la vérité de ses affirmations. En 1857, les maçons qui travaillaient à réparer les ruines du cimetière de Calliste vinrent chercher des matériaux de l'autre côté de la voie Appienne, dans les souterrains contigus à la vigne *dei pupazzi,* voisins de l'église Saint-Urbain *alla Caffarella.* Leur travail les conduisant assez avant dans ces souterrains, ils pénétrèrent, à travers les décombres, dans une large et belle crypte. Prévenu aussitôt, M. de Rossi accourut, se glissa, en rampant, par l'ouverture à peine déblayée, et entra dans la crypte. A sa grande surprise il n'y vit pas d'*arcosolium.* Cependant on était certainement en présence d'un sanctuaire historique. En examinant de

plus près, on reconnut que la crypte n'est pas creusée dans le tuf, mais, quoique souterraine, bâtie en solide maçonnerie. Sur trois côtés s'ouvrent des niches destinées à recevoir des sarcophages. Les murailles portent encore les traces d'un revêtement en marbre grec. La façade qui regarde l'intérieur du cimetière est construite en belles briques jaunes, et décorée de pilastres en briques rouges et de corniches en terre cuite, comme les tombeaux païens de la voie Appienne ou de la voie Latine. Ce mode de construction et de décoration est le signe incontestable d'une haute antiquité. La comparaison avec des édifices païens d'une architecture analogue, par exemple avec les ruines nouvellement découvertes du logement des *Vigiles* de la septième cohorte, dans le Transtévère, nous permet de fixer la date de cet édifice sépulcral à la dernière moitié du second siècle. Les actes de saint Urbain nous expliquent pourquoi il fut bâti en briques, et non simplement taillé dans le roc. Il fut creusé par les soins et sous la maison d'une chrétienne, sainte Marménie, qui demeurait près du lieu où fut construit plus tard le cirque de Maxence. Pour assurer la solidité de la maison qui s'élevait au-dessus, il fut nécessaire de voûter la crypte, et de la maçonner comme une cave. A la vue de cette crypte, autrefois si célèbre, on comprend le sens précis de la phrase, jusque-là demeurée obscure, des actes qui la décrivent : « C'est une grande caverne carrée, très-solidement bâtie, » *ingens antrum quadratum, et firmissimæ fabricæ.* La voûte de la chapelle est peinte à fresque, et ses peintures rappellent les meilleures productions de l'art au IIe siècle. Quatre guirlandes, l'une de roses, l'autre d'épis, la troisième de raisins et de feuilles de vigne, la dernière de feuilles de laurier, s'enroulent autour de la voûte; dans les trois premières des oiseaux voltigent, et l'on voit des nids d'où sortent de jeunes têtes emplumées. Peut-être ces guirlandes symbolisent-elles ici les diverses saisons de l'année; la dernière, l'hiver, celle où il n'y a plus de fleurs, plus de nids, celle où les oiseaux ne chantent plus, est représentée par le laurier, emblème de la victoire qui couronne la période suprême de la vie du chré-

tien, cette période à la fois dépouillée et pleine d'espérance. Au-dessous de ces guirlandes se déroule une longue fresque, moins bien conservée, qui représente des moissonneurs, la faucille à la main, coupant les blés épais. Enfin, plus bas que tout cela, dans l'arc de la voûte, on reconnaît une scène champêtre dont le centre est occupé par la figure du bon pasteur portant une brebis sur ses épaules. Cette peinture est presque détruite; des chrétiens, dans leur désir ardent de reposer le plus près possible des martyrs, firent percer la muraille, au milieu même de la fresque, pour y pratiquer des *loculi*.

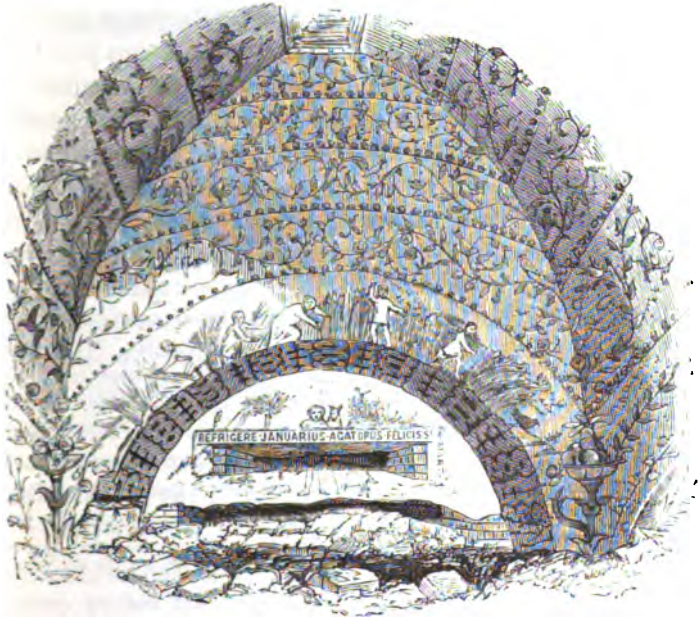

Fig. 11. — Voûte d'un *arcosolium* dans le cimetière de Prétextat. IIe siècle.

Quand M. de Rossi examina de près ces *loculi*, il reconnut que, sur le bord de la niche qui coupe en deux l'image du bon pasteur, la chaux qui cimentait la fermeture conservait en grande partie les lettres qu'on y avait tracées en scellant le tombeau. Les lettres encore visibles formaient cette

légende inattendue : ... *mi refrigeri Januarius, Agatopus, Felicissim... Martyres...* « Que Janvier, Agatopus, Felicissimus, martyrs, rafraîchissent l'âme de...[1]. » Ces mots, cette prière d'un parent en deuil pour une âme regrettée et chérie, avaient été gravés dans la chaux fraîche il y a quinze siècles ; aujourd'hui ils viennent révéler à un antiquaire du XIXe siècle un secret longtemps cherché : l'emplacement de la tombe des trois martyrs auxquels ils sont adressés. De nombreux exemples d'invocations analogues, découvertes dans d'autres cimetières, tout près des reliques des martyrs célèbres, firent penser à M. de Rossi que le tombeau des trois saints qui avaient autrefois rendu illustre le cimetière de Prétextat ne devait pas être éloigné. Deux ans plus tard, cette belle conjecture reçut une première confirmation. La commission d'archéologie sacrée ayant fait de ce cimetière l'objet de ses études, on découvrit, en déblayant le sol de la crypte, trois ou quatre fragments de marbre sur lesquels se lisaient quelques lettres d'écriture damasienne, d'une grandeur inaccoutumée. D'autres fragments furent décou-

1. Le verbe *Refrigerare* était employé dans les invocations pour les fidèles trépassés. Dans ce cimetière même de Prétextat, M. de Rossi a vu, en 1851, un tombeau où l'on avait écrit sur le mortier encore humide : *Deus Christus omnipotens refrigeret spiritum tuum.* Sur une pierre du cimetière de Saint-Hippolyte, Bosio avait lu ces mots : *Refrigeri tibi Domnus Ipolitus.* L'inscription de la crypte de saint Janvier peut être considérée comme ayant une double valeur dogmatique : elle indique chez celui qui l'a tracée la croyance au purgatoire et la foi dans l'intercession des saints. Sa valeur est d'autant plus grande, à ce point de vue, que, en la comparant à des inscriptions chrétiennes connues et datées, on peut affirmer, d'après des indices certains, qu'elle est, ainsi que celle trouvée par Bosio dans le cimetière de Saint-Hippolyte, antérieure à la paix de l'Église. En enterrant leurs morts dans les voisinages des tombeaux des martyrs, les premiers chrétiens faisaient encore un acte de foi dans la vertu des reliques. Saint-Ambroise l'explique dans les vers suivants, consacrés à son frère Satyre enterré à la gauche du martyr Victor :

Uranio Satyro supremum frater honorem
Martyris ad lævam detulit Ambrosius;
Hæc meriti merces, ut sacri sanguinis humor
Finitimas penetrans abluat exuvias.

verts plus tard, appartenant certainement à la même inscription, et l'on put enfin la recomposer ainsi [1] :

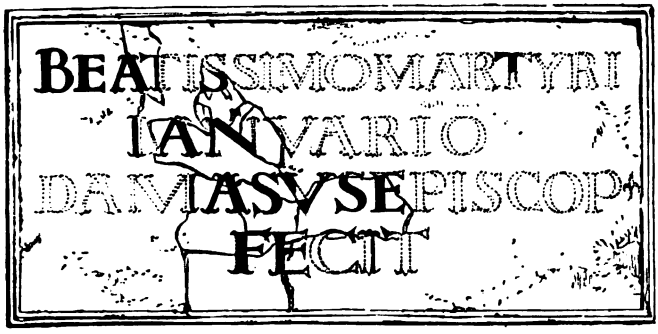

Les fouilles entreprises par la commission révélèrent, du côté opposé de la galerie, l'existence d'une autre crypte encore plus ancienne que celle de saint Janvier. Saint Janvier ayant été martyrisé en 162, M. de Rossi ne craint pas de désigner la seconde crypte comme la place certaine du tombeau de saint Quirinus, martyrisé en 130. Les anciens itinéraires mentionnent, dans le cimetière de Prétextat, deux autres cryptes historiques, celle des saints Felicissimus et Agapitus, que nous avons vus invoqués dans le *cubiculum* de saint Janvier, et celle d'un évêque nommé Urbain, dont l'histoire, mêlée peut-être à celle de sainte Cécile, a été l'objet de discussions qui sont loin d'être épuisées. Le manque de fonds n'avait pas permis jusqu'à ce jour de les rechercher. Une souscription, provoquée en Angleterre, en 1870, parmi les amis des antiquités chrétiennes, a fourni à la commission

1. La gravure ci-jointe est empruntée au *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 17. Toutes les lettres figurées en blanc y étaient restituées par conjecture seulement, et les fragments alors retrouvés se voient figurés par les lettres noires. Depuis, la totalité de l'inscription a été retrouvée, et la découverte des nouveaux fragments justifie de tout point la restitution proposée dès 1863 par M. de Rossi. Nous n'avons pas eu le temps de faire faire une autre gravure, plus en rapport avec l'état présent de l'inscription : il suffit de lire comme si tout était écrit en lettres noires.

d'archéologie le moyen de reprendre les fouilles interrompues. Les excavations furent recommencées, au mois d'avril, dans le voisinage de la crypte de saint Janvier, près de laquelle doit se trouver celle des saints Felicissimus et Agapitus. Un grand *arcosolium* a été découvert. Il avait été autrefois revêtu de plaques de marbre, dont on a retrouvé de nombreux fragments, et dont le mortier porte encore l'empreinte. Il était flanqué de deux colonnes qui ont été retrouvées avec leurs bases et leurs chapiteaux. Vis-à-vis la tombe s'ouvre une abside semi-circulaire, très-vaste, et d'une forme encore sans exemple dans les catacombes : elle servait évidemment à contenir la foule des visiteurs venus dans ce sanctuaire vénérer les reliques d'un martyr et assister à la célébration des saints mystères. Il est certain, en effet, que l'on vient de retrouver une des deux cryptes historiques non encore découvertes jusque-là dans le cimetière de Prétextat. Laquelle? on le saura bientôt sans doute, car M. de Rossi a trouvé, le 21 avril 1870, dans le *cubiculum* nouvellement fouillé, un petit fragment d'une inscription damasienne. Il ne contient que deux lettres, mais il est probable que la suite des travaux fera découvrir de nouveaux fragments, et permettra de lire le nom du saint auquel la crypte était dédiée[1]. Voilà donc une belle découverte ou plutôt le commencement d'une série de découvertes, dont l'initiative individuelle aura fait tous les frais. Pourquoi quelqu'un ne prendrait-il pas en France une initiative pareille? pourquoi, dans tous les pays civilisés, les amis de la science ne rechercheraient-ils pas le moyen de donner une vie plus active aux découvertes romaines, forcément languissantes? Au point où est parvenue la science de l'archéologie chrétienne, on connaît l'emplacement des principales catacombes, on sait quel coin du sol romain il faudrait frapper de la pioche pour en faire jaillir des trésors de connaissances nouvelles : d'immenses découvertes sont pressenties, la science est fondée, les savants

1. Lettre de M. de Rossi à M. Northcote, 23 avril 1870, et *Bullettino di arch. crist.*, 1870, p. 42-48.

sont prêts : seul, l'argent manque. Ne rougissons pas de demander l'aumône au nom de la religion, de l'archéologie et de l'art[1].

L'opinion commune fait remonter au IIe siècle le cimetière de Saint-Alexandre sur la voie Nomentane. Le *Liber pontificalis* rapporte que saint Alexandre, évêque de Rome, fut décapité pour la foi, en 132, sur cette voie même, et enterré au lieu de son martyre. L'endroit désigné par le livre pontifical est le septième mille de Rome. A cette distance de la ville fut découvert, il y a douze ou quatorze ans, un ancien cimetière chrétien et, dans ses ruines, un fragment d'une inscription en l'honneur de saint Alexandre, très-probablement le pape et martyr de ce nom. Cette inscription avait été placée, à une époque très-reculée, dans une basilique élevée au-dessus du tombeau du martyr, et récemment restaurée. Dans les étroites galeries souterraines qui entourent la basilique, beaucoup de *loculi* sont encore fermés, et conservent, derrière le marbre, la brique ou la tuile qui les bouchent, les corps qui y furent originairement déposés. Mais les galeries ne sont pas la plus ancienne partie du cimetière ; celle-ci a subi de telles altérations, qu'il est aujourd'hui très-difficile de la reconnaître. Le cimetière de Saint-Alexandre, à la distance où il est placé, sort, du reste, de la zone des cimetières romains, et par conséquent du cadre de notre étude. Les anciens documents qui nous ont si sûrement guidés indiquent encore deux ou trois cimetières appartenant aux confins de l'âge apostolique, celui, entre autres, des saints Processus et Martinien, sur la voie Aurelia ; mais leur emplacement n'a pu jusqu'à ce jour être déterminé avec certitude.

1. Ces lignes étaient écrites avant l'annexion de Rome au royaume d'Italie. « Cette année, nous apprend M. de Rossi, la saison des fouilles s'est terminée sans que la commission d'archéologie sacrée ait pu entreprendre ses travaux accoutumés. Malgré les ressources fournies par la libéralité des souscripteurs anglais, les belles découvertes du cimetière de Prétextat n'ont pu être continuées, par suite d'obstacles matériels aujourd'hui insurmontables. » *Bullettino di arch. crist.*, 1871, p. 30

CHAPITRE II.

HISTOIRE DES CATACOMBES DEPUIS LE COMMENCEMENT DU IIIe SIECLE JUSQU'A LA PAIX DE L'EGLISE EN 312.

SOMMAIRE. — Au IIIe siecle, les cimetières deviennent la propriété collective de l'Eglise. — Cimetière de Saint-Calliste (A. D. 302). — Son administration. — Organisation religieuse du collège funéraire. — Emploi charitable des fonds. — Secours donnés aux pauvres et aux eglises malheureuses, — aux chrétiens exilés, — ou condamnés aux mines. — Autorite de l'archidiacre. — Calliste gouverne en cette qualité le cimetière principal de l'Eglise. — Autres cimetières donnés en propriété à l'Eglise. — Edit de Valérien (A. D. 257) interdisant aux chrétiens l'entree de leurs cimetières. — Édit de Gallien (A. D. 260) les restituant à l'Eglise. — Ces vicissitudes dans la condition jusque-là inviolée des cimetières rendent nécessaire d'en dissimuler les entrees. — Chrétiens poursuivis dans les cimetières. — Martyre de plusieurs chrétiens dans un cimetière (A. D. 284). — Une Pompéi chrétienne. — Aurélien reconnaît la propriété ecclésiastique des cimetieres, puis les interdit. — Liberté des cimetières dans les premières années du règne de Dioclétien. — Dernière persécution : les cimetières confisques (A. D. 303). — Cimetieres creusés en secret : découverte, en 1868, du petit cimetiere de Genéreuse, creusé sous les monuments abandonnés des *Fratres Arvales*. — Les cimetières restitués à l'Eglise (A. D. 311). — *Tituli*, ou eglises paroissiales. — Chaque *titulus* a son cimetière, administré par les prêtres de la paroisse. — Reflexions sur cette partie de l'histoire des catacombes.

Nous sommes arrivés au IIIe siècle, à l'époque où pour la première fois les édits de persécution vont s'occuper des cimetières chrétiens. Le soulèvement du peuple de Carthage contre les sépultures chrétiennes au commencement du IIIe siècle[1] nous montre qu'à cette date les églises d'Afrique possédaient déjà des cimetières à un titre commun et public. Il est impossible qu'il n'en ait pas été de même dans une aussi grande église que celle de Rome. La *memoria* de saint Pierre au Vatican devait être connue de tous comme étant le tombeau commun de ses successeurs. Nous en avons la preuve dans ces paroles de Caïus, prêtre

1. Voyez page 74.

du commencement du IIIe siècle, disputant contre l'hérétique Proclus, et lui disant : « Je puis vous montrer les trophées des apôtres. Si vous allez sur le Vatican ou sur la voie d'Ostie, vous y rencontrerez les monuments de ceux qui ont jeté les fondements de l'Église[1]. » Par une remarquable coïncidence, cette même année 202, où, selon Tertullien, eut lieu le soulèvement populaire contre les cimetières chrétiens d'Afrique, est celle du dernier enterrement d'un pape dans la crypte du Vatican. Les *Philosophumena* nous apprennent que le successeur de Victor, Zéphyrin, « chargea Calliste du gouvernement du clergé et le préposa à l'administration *du cimetière*[2] ». Ces derniers mots excitent naturellement notre curiosité, et appellent un commentaire. Quel était le cimetière de Rome? Rome possédait déjà beaucoup de cimetières : celui de Sainte-Priscille sur la voie Salaria, celui de Sainte-Lucine sur la voie d'Ostie, celui de Prétextat sur la voie Appienne, celui de Sainte-Domitille sur la voie Ardéatine, plusieurs autres encore. Quelle hiérarchie existait entre eux? et lequel avait une importance, une dignité assez exceptionnelle pour être mis sous la direction d'une des autorités ecclésiastiques les plus hautes après le pape, du diacre auquel était confié « le gouvernement du clergé »? La réponse à ces questions deviendra facile, si nous nous souvenons de ce qui a été dit plus haut[3] des confréries funéraires de Rome et de l'extension, précisément à cette époque, de leurs droits et priviléges par un édit de Septime Sévère. Rapprochons de ces notions les paroles de Tertullien décrivant la constitution de la société chrétienne au IIIe siècle. « Nous avons[4], dit-il, pour présidents des anciens choisis par nous, et qui ont obtenu cet honneur non par la brigue, mais par le bon témoignage de tous... Et si nous possédons un trésor commun (*arca*), il est ali-

1. Euseb., *Hist. eccl.*, II, 25.
2. *Philosophum.*, IX, 2.
3. Pages 62 et seq.
4. *Apol.*, 39.

menté, non par des honoraires payés par ceux qui président lors de leur entrée en charge[1], comme si la religion était pour nous un objet de trafic, mais par *une petite contribution mensuelle* de tous ceux qui peuvent et qui veulent la fournir... Ces cotisations sont en réalité de pieux dépôts, car on les dépense, non à festoyer, mais à nourrir ceux qui ont faim, *enterrer les pauvres,* secourir les orphelins et les vieillards qui ne peuvent quitter leurs maisons, assister les naufragés, et si quelques-uns de nos frères sont condamnés aux mines, ou exilés, ou mis en prison, pourvu que ce soit comme membres de la secte de Dieu, ils deviennent les enfants adoptifs de leur confession (*alumni confessionis suæ*). »

Il ressort clairement de ce passage qu'il était facile aux chrétiens du IIIe siècle de recueillir des aumônes, d'exercer la charité, et même de se réunir pour l'exercice de leur culte, sous le couvert des confréries funéraires autorisées par la loi. L'Église exerçait la charité, non individuellement et à titre privé, mais au nom de la corporation. De nombreux documents nous montrent l'Église de Rome envoyant de riches aumônes à ces chrétiens condamnés aux mines ou à l'exil dont parle Tertullien. La condamnation *ad metalla* correspondait à peu près aux *travaux forcés* des législations pénales modernes, et entraînait des déchéances analogues à une sorte de mort civile. Quand les magistrats persécuteurs ne condamnaient pas à mort les chrétiens déférés à leurs tribunaux, ils les envoyaient souvent travailler aux mines et aux carrières de l'Égypte, de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Afrique et de la Sardaigne. L'immense dépôt de marbres récemment découvert sur le bord du Tibre provient en grande partie de ces travaux des condamnés

1. Il est maintenant prouvé, par d'anciennes inscriptions trouvées en Afrique et ailleurs, que tel est le vrai sens de cette expression : *de honoraria summa,* qui a causé tant d'embarras aux commentateurs. Voir *Bullettino diarch. crist.,* 1866, p. 11, note 2.

chrétiens, car, après la paix de l'Église, on vit tout à coup le produit des carrières ouvertes sur tous les points de l'Empire diminuer dans une proportion considérable, par suite du rappel et de la délivrance des confesseurs de la foi. Tant que durèrent les persécutions, la caisse commune de l'Église de Rome vint au secours des chrétiens condamnés *ad metalla*. On possède encore la lettre par laquelle Denys, évêque de Corinthe, remercie le pape Soter des secours envoyés par lui aux chrétiens travaillant dans les mines de la Grèce. Un autre saint Denys, évêque d'Alexandrie, rend le même témoignage à la charité de l'Église romaine pour les exilés de Syrie et d'Arabie au commencement du IIIe siècle. Tertullien, écrivant à la même époque, fait allusion, dans le passage que nous avons cité, aux aumônes envoyées par la corporation chrétienne de Rome aux chrétiens condamnés aux mines et à l'exil[1]. A côté de ces lointaines misères, l'Église romaine en avait d'autres plus près d'elle, auxquelles elle consacrait une partie des fonds communs. Nous savons par l'histoire de saint Laurent que le soin des pauvres et la distribution des aumônes formaient la charge spéciale d'un des diacres. Les membres du clergé recevaient également de la caisse commune ce qui était nécessaire à leur subsistance. Le diacre tenait dans ce but un registre (*matricula*) de leur nombre et de leurs offices. En l'an 251, le clergé de Rome comptait dans ses rangs plus de cent cinquante personnes, dont quarante-six prêtres; l'Église les nourrissait, et avec eux plus de quinze cents pauvres. Outre la pension mensuelle qui leur était faite, les prêtres étaient encore assistés d'une autre manière[2]. A la suite des agapes, une *sportule* était distribuée ordinairement aux assistants, comme dans les

1. Voir, dans le *Bullettino di arch. crist.*, 1868, p. 17, l'article écrit par M. de Rossi, à l'occasion des découvertes de l'*Emporio Romano*, sur *les chrétiens condamnés à l'extraction des marbres pendant les siècles de persécution, et le soin que prit d'eux l'Église romaine.*

2. *Bullettino di arch. crist.*, 1866, p., 22.

colléges païens. Les prêtres recevaient alors double part, *duplex honor binis partibus præsidentibus deputabatur*[1], suivant la doctrine de saint Paul : *qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur*[2]. Quelquefois même des chrétiens illustres, des confesseurs de la foi, étaient admis à recevoir une part sacerdotale : *presbyterii honorem designare nos illis jam sciatis ut et sportulis iisdem cum presbyteris honorentur*[3]. La masse destinée à ces diverses dépenses était administrée par le premier diacre, au nom de l'Église romaine. Petit à petit, par l'effet de cette loi naturelle et instinctive qui assure à celui auquel est confié le soin de la vie matérielle une influence considérable sur la vie morale et les intérêts les plus élevés de la société à laquelle il appartient, le premier diacre reçut le titre d'archidiacre, et devint en quelque sorte le surveillant et le juge du reste du clergé, supérieur à tous, inférieur à l'évêque seul. L'usage s'établit de nommer, à la mort du pape, ce premier diacre, et non un prêtre, pour lui succéder : et cet usage acquit tellement force de loi que, pour écarter ce diacre du rang suprême, on le contraignait quelquefois à recevoir la prêtrise du vivant du pape.

Ces considérations nous permettront d'apprécier toute la portée des paroles de l'auteur des *Philosophumena*, racontant que saint Zéphyrin « confia à Calliste la direction du clergé et l'administration du cimetière ». La communauté chrétienne de Rome entrait à ce moment dans une phase nouvelle de sa vie : elle faisait tourner à son avantage la protection que les lois romaines accordaient à certaines corporations, et, pour obéir à ces lois, un de ses membres était choisi pour être le gérant ou syndic qui administrerait la propriété commune et veillerait aux intérêts du corps social[4]. C'est ce rôle que Calliste fut

1. Tertull., *de Jejuniis*, c. 17.
2. *Ad. Timoth.*, I, v, 17, 18.
3. Cyprian., *Ep.* 34.
4. Quibus permissum est corpus habere collegii, societatis, sive

appelé à remplir, réunissant en sa personne la direction du clergé et l'administration du cimetière, et gouvernant à ce double titre le trésor charitable de l'Église. Le cimetière qui lui fut ainsi officiellement confié était donc le cimetière commun des chrétiens, la propriété collégiale de l'*Ecclesia fratrum*. C'était « le cimetière sur la voie Appienne » que, d'après le *Liber pontificalis*, Calliste « créa, dans lequel beaucoup d'évêques et de martyrs reposent, et qui est appelé aujourd'hui encore *cœmeterium Callisti* ».

Les raisons qui décidèrent l'Église romaine à créer ce cimetière l'engagèrent à y fixer, pour l'avenir, la sépulture des papes, déposés jusque-là au Vatican. Sur dix-huit papes qui occupèrent le siége pontifical de Zéphyrin à Sylvestre, treize, selon le *Liber pontificalis*, furent enterrés dans le nouveau cimetière. Il fut, d'après la conjecture de M. de Rossi, le premier lieu public de sépulture possédé et administré officiellement par l'Église; par lui se fonda la propriété ecclésiastique, conséquence naturelle de la forme corporative adoptée par l'Église dans ses rapports avec la société civile, à partir du IIIe siècle. D'autres cimetières lui appartinrent bientôt au même titre. Le *Liber pontificalis* rapporte qu'en 238 saint Fabien, le quatrième successeur de Zéphyrin, « divisa les diverses régions de Rome entre les diacres, et ordonna la construction de nombreux édifices (*fabricas*) dans *les cimetières* ». Ces *fabricæ* étaient sans doute de petits oratoires élevés au-dessus des catacombes, soit en vue du culte ou des assemblées, soit pour servir d'habitation à un gardien. Nous avons vu que tel était l'usage dans les grands domaines funéraires païens, et nous avons retrouvé à l'entrée du cimetière de Sainte-Domitille les restes d'une de ces anciennes *fabricæ*.

cujusque alterius eorum nomine, proprium est ad exemplum reipublicæ habere res communes, arcam communem, et actorem sive syndicum, per quem quod communiter agi fierique oporteat agatur. — *Dig.*, III, 4, 1, § 1.

Les chrétiens durent construire un grand nombre de ces édifices pendant les trente-neuf années de paix (211—250), troublées seulement par la courte persécution de Maximin (236), qui s'écoulèrent entre le règne de Caracalla et celui de Dèce.

En janvier 250, saint Fabien tomba victime de la persécution de Dèce. Dèce rendit probablement un édit pour interdire l'entrée des cimetières chrétiens; mais l'histoire n'en a gardé aucune trace. La persécution de Valérien, qui éclata en 257, les atteignit. Nous n'avons pas le texte de la loi rendue contre eux; mais son existence ressort clairement de ces paroles adressées par Émilianus, préfet d'Alexandrie, à saint Denys, évêque de cette ville : « Ni à vous, ni à personne, il n'est permis de tenir des assemblées et d'aller dans *ce que vous appelez vos cimetières*[1]; » et de ces mots d'Aspasius Paternus, proconsul d'Afrique, à saint Cyprien : « Les très-saints empereurs Valérien et Gallien ont défendu de se réunir en aucun lieu, et d'entrer dans les cimetières[2]. » Le pape Sixte II, avec ses diacres et les ministres sacrés (saint Laurent était l'un d'eux, et nous avons vu les tombes des deux autres[3]), fut, pendant la même persécution, traqué, surpris et décapité dans le cimetière de Prétextat[4], « parce qu'il avait méprisé les ordres de Valérien[5] ».

En 260, Gallien mit fin à la persécution. Il envoya dans tout l'empire un rescrit enjoignant aux possesseurs des *loca religiosa* confisqués par Valérien sur les chrétiens d'en faire restitution aux évêques de chaque église. En même temps il adressa à quelques évêques des rescrits spéciaux, pour leur rendre le libre usage de leurs *cœmeteria*[6].

1. Lettre de saint Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 11. — Ces dernières expressions prouvent l'origine exclusivement chrétienne du mot « cimetière ».

2. *Acta proconsularia S. Cypriani.*

3. Voir pages 108, 110.

4. Cyprian., *Ep.* 82.

5. *Lib. pont.*

6. Euseb., *Hist. eccl.*, VII, 13.

Il paraît résulter de ces actes de l'empereur que les lieux d'assemblée des chrétiens, ces édifices à ciel ouvert dont nous avons parlé, avaient été confisqués par Valérien, et vendus ensuite au profit du fisc, tandis que les cimetières, protégés par la religion des tombeaux, avaient été seulement interdits. La persécution cessant, l'*Ecclesia fratrun* en reprenait de plein droit l'usage, n'en ayant jamais perdu la propriété : au lieu que, pour lui rendre les édifices non funéraires, il fallait qu'un édit exprès, les expropriant une seconde fois en sens inverse, les enlevât à ceux qui les avaient achetés du fisc. C'est sans doute en vertu de ces deux rescrits impériaux que Denys, successeur de Sixte II, ayant recouvré les propriétés de l'Église, « divisa, dit le *Liber pontificalis*, les églises et les cimetières entre les prêtres, et constitua des paroisses et des diocèses. »

Ces fluctuations de la politique impériale, en mettant en relief la position singulière et contradictoire de l'Église chrétienne, devenue légitime comme corporation et demeurée illégale comme religion étrangère, firent comprendre aux chrétiens la nécessité d'assurer l'inviolabilité de leurs sépultures et le secret de leurs réunions. A partir de ce moment une direction nouvelle est donnée aux travaux des catacombes. On s'efforce de dissimuler l'entrée des cimetières : on peut reconnaître encore aujourd'hui des traces de ces efforts dans ces passages dérobés, étroits, tortueux, qui conduisent souvent d'un arénaire dans une catacombe. Ces précautions furent plus d'une fois justifiées par les faits, et plus d'une fois elles furent inutiles. Dès les premières années du IIIe siècle il était arrivé que le culte chrétien fût interrompu par une soudaine invasion des païens. « Tous les jours, dit Tertullien, nous sommes assiégés, nous sommes trahis, et pris à l'improviste quand nous nous assemblons pour prier[1]. » Ailleurs, s'adressant aux païens : « Vous connaissez, leur dit-il, les jours de nos réunions; aussi sommes-nous assiégés, pris au piége, et souvent arrêtés au

1. *Apolog.*, 7.

milieu de nos assemblées les plus secrètes [1]. » Mais c'est surtout dans la seconde moitié du IIIe siècle que les exemples se multiplient de chrétiens poursuivis, atteints, et souvent martyrisés dans les arénaires qui servaient d'entrées à quelques catacombes. Saint Grégoire de Tours rapporte que, sous Numérien, les martyrs Chrysanthus et Daria furent mis à mort dans un arénaire. Un jour un grand nombre de fidèles entrèrent dans ce souterrain, situé sur la voie Salaria, pour y vénérer leur tombeau ; ils furent aperçus; l'empereur ordonna de maçonner à la hâte l'entrée de la catacombe, et d'y faire un grand amas de pierres et de sable, afin de les enterrer vivants. Saint Grégoire ajoute que, quand les tombes des deux martyrs furent découvertes de nouveau après la paix de l'Église, on trouva dans cette crypte deux fois vénérable non-seulement les restes des pieux chrétiens qui y avaient péri, des squelettes d'hommes, de femmes, d'enfants étendus sur le sol, mais encore les vases d'argent (*urcei argentei*) qu'ils avaient emportés avec eux pour la célébration des saints mystères [2]. Saint Damase ne voulut pas toucher à cette scène de martyre. Il s'abstint de faire des travaux dans la crypte, et d'y introduire aucun ornement étranger; il se contenta d'y poser une inscription, et d'ouvrir dans la muraille une petite fenêtre, afin que tous pussent contempler sans y rien déranger ce monument unique dans son genre, cette Pompéi chrétienne en miniature. On pouvait le voir encore au temps de saint Grégoire, au VIe siècle. M. de Rossi espère pouvoir en retrouver quelque chose, peut-être quelques fragments de l'inscription damasienne, peut-être la fenêtre même par laquelle nos pères ont vu ce prodigieux spectacle, une messe célébrée au IIIe siècle, et interrompue par le martyre [3]. Des faits comme celui-ci expliquent le reproche

1. *Ad. nat.*, I, 7.

2. Saint Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, I, c. 28.

3. « Cette espérance est fondée, j'oserais presque dire : elle sera remplie, » ce sont les propres paroles de M. de Rossi dans le travail

souvent adressé aux chrétiens par les païens du IIIe siècle : « Vous êtes une race qui se cache dans les cavernes, qui fuit la lumière, » *latebrosa et lucifugax natio*. Les nombreuses traditions de la même époque sur des chrétiens et même des papes[1] réfugiés dans les catacombes font bien comprendre, quoique l'authenticité de beaucoup d'entre elles puisse être mise en doute, quelle importance les chrétiens attachaient à leurs cimetières, et quelle haine, au contraire, avaient fini par concevoir pour eux les persécuteurs.

De Gallien à Dioclétien, nous ne trouvons aucune mention de nouveaux édits contre les chrétiens, à l'exception de celui rendu par Aurélien peu de temps avant sa mort, dont nous connaissons l'existence, mais dont nous n'avons pas le texte. La conduite de cet empereur à l'égard de l'Église fait bien voir à quelles vicissitudes était exposée la condition légale des chrétiens. Il avait d'abord reconnu expressément la communauté chrétienne ; il avait été jusqu'à ordonner que les édifices occupés par Paul de Samosate, à Antioche, « fussent remis aux mains de ceux qui étaient en communion avec les évêques chrétiens de l'Italie et de Rome[2] ». A la fin de sa vie, il se mit à persécuter. Les commencements du règne de son successeur Dioclétien furent favorables aux chrétiens. Ceux-ci reprirent courage, et, se croyant assurés d'une longue paix, commencèrent à démolir les vieilles églises pour en construire de nouvelles, plus ornées et plus vastes. Il est probable qu'ils travaillèrent avec la même liberté à l'embellissement et l'agrandissement de leurs cimetières : nous voyons à cette époque Severus, diacre du pape Marcellin, construire dans le cimetière de Calliste un double *cubi-*

original qu'il a composé pour l'ouvrage illustré édité par Charpentier, à Nantes, *Rome dans sa grandeur*, t. II, p. 6.

1. Caïus... fugiens persecutionem Diocletiani in cryptis habitando, martyrio coronatur. — *Lib. pont.*

2. Euseb., *Hist. eccl.*, VII, 30.

culum recevant l'air et le jour par un luminaire extérieur que rien ne dissimulait : la même région du cimetière renferme beaucoup de grandes cryptes éclairées également par des luminaires, et qui paraissent contemporaines de celle de Severus.

L'an 303, au milieu de cette paix et de cette confiance, éclata la dixième persécution, comme une tempête dans un ciel serein. Ce fut la dernière et la plus terrible. Les églises qu'on venait d'élever furent brûlées et démolies, les fermes et les jardins sous lesquels s'étendaient les cimetières furent confisqués, les archives de l'Église furent pillées et détruites, au grand détriment de l'histoire. Le pape Marcellin, et son successeur Marcel, ne purent être enterrés dans la crypte papale à Saint-Calliste : ils furent déposés, le premier « dans un *cubiculum* qu'il s'était lui-même préparé dans le cimetière de Priscille », et le second « dans un cimetière établi sur la voie Salaria, avec la permission d'une matrone nommée Priscille » ; c'est-à-dire l'un et l'autre dans le cimetière privé de Priscille, qui était demeuré la propriété des Pudens, et appartenait, au milieu du IIIe siècle, à une descendante de cette famille, appelée Priscille comme son aïeule. A la prière de Marcellin et de Marcel, cette noble chrétienne fit de grands travaux dans l'antique cimetière. Une partie de l'étage inférieur, d'une régularité jusque-là sans exemple dans Rome souterraine, paraît avoir été creusée à cette époque. Les papes voulurent ainsi préparer, au plus fort de la persécution, un nouveau lieu de réunion et de repos pour les chrétiens chassés du cimetière officiel de la voie Appienne.

On a retrouvé en 1868 un petit cimetière contemporain de la persécution de Dioclétien, qui montre bien dans quels lieux abandonnés les chrétiens, privés de leurs cimetières accoutumés, furent quelquefois obligés d'enterrer mystérieusement leurs martyrs et leurs morts. Au mois d'août 1866, une table des actes des *Fratres arvales*[1] fut découverte dans

1. Le collége sacerdotal appelé *Fratres arvales*, dont on attribuait

une vigne située à cinq milles de Rome, sur la voie Portuensis, et dans laquelle avaient été déjà trouvées au XVIe siècle les tables arvaliques publiées par Marini. Des fouilles furent entreprises aussitôt, sous la direction du savant archéologue prussien M. Henzen, et, parmi les résultats qu'elles donnèrent, il y en eut un tout à fait inattendu : elles mirent en lumière, en 1868, des inscriptions chrétiennes contemporaines de Dioclétien, des colonnes, des bases, des chapiteaux, un débris d'une architrave de marbre, sur lequel se voyaient encore trois lettres damasiennes, et enfin l'entrée d'une catacombe. Dans l'escalier de cette catacombe se voit le monogramme du Christ; dans la première galerie on reconnaît une image du bon pasteur, dont la tunique porte la croix *gammée* telle qu'elle est peinte sur le vêtement du *fossor* Diogène, dans une fresque du cimetière de Calliste contemporaine du pape Damase. La découverte la plus importante du nouveau cimetière, celle qui a permis de fixer son nom avec certitude, a eu lieu dans un *cubiculum* qui paraît servir de centre à tout l'hypogée. Sur une des murailles de ce *cubiculum*, situé derrière l'abside d'un oratoire ou *basilica* bâti à ciel ouvert, mais au niveau du souterrain, par le pape Damase, ont été peintes, à une date postérieure, les figures de Notre-Seigneur et de quatre saints. La crypte ainsi décorée était évidemment la *confession* de plusieurs martyrs : la basilique

l'origine à Romulus, avait pour office d'offrir, au mois de mai, des sacrifices pour la prospérité des récoltes. Il possédait un bois sacré à cinq milles de Rome, dans lequel étaient un temple de la Dea Dia (Cérès), un Cesareum (temple des Augustes divinisés), et d'autres édifices. Sous le règne de Tibère, les Arvales commencèrent à graver sur des tables de marbre tous les actes de leur collége. Ces actes étaient, outre les sacrifices de mai, des sacrifices offerts pour les *natalitia* de l'empereur et des membres de la famille impériale, et pour tous les événements importants survenus dans l'empire. Les tables arvaliques, datées, mois par mois, avec les noms des consuls *ordinarii* et *suffecti*, contenaient également mention des nouveaux membres admis dans le collége. Les Arvales n'étaient jamais plus de neuf, appartenant à la plus haute aristocratie romaine.

qui y fut élevée, comme à Saint-Alexandre ou à Sainte-Agnès, en est un indice certain. Quels martyrs avaient été déposés dans cette catacombe? Les noms des deux saints représentés à la gauche du Sauveur sont encore parfaitement lisibles : l'un est SCS + FAVSTINIANVS, l'autre SCS + RVFINIANVS. Le nom du premier personnage placé à la droite du Christ est absolument effacé; la seconde figure de droite représente une femme richement vêtue, et à côté d'elle se distinguent encore les lettres suivantes : ...TRIS. On a trouvé dans la petite basilique un fragment d'une inscription damasienne, évidemment placée là en l'honneur des martyrs enterrés dans la crypte : on y lit le nom VIATRICIS, qui permet de compléter les trois lettres demeurées invisibles à côté de la figure de la sainte, et de voir en elle l'image de sainte Béatrice. Nous avons donc les noms de trois des martyrs représentés dans la fresque : un seul demeure anonyme. M. de Rossi n'hésite pas à voir dans ce dernier saint Simplicius, qui, noyé dans le Tibre avec son frère saint Faustinianus pendant la persécution de Dioclétien, fut déposé en même temps que celui-ci dans le cimetière *Generosæ juxta locum qui appellatur sextum Philippi*, ou simplement, selon l'expression des itinéraires, *Generosæ super Philippi* [1] : leur sœur Béatrice, martyrisée un peu plus tard, fut enterrée dans le même cimetière. Saint Rufinianus est moins connu ; son costume indique un officier

1. Cette désignation a fait naître une difficulté. Les actes des saints Simplicius et Faustinianus, ainsi qu'une inscription d'un sarcophage conservé dans le cloître de Sainte-Marie-Majeure, indiquent que ces martyrs furent enterrés dans un lieu appelé *Philippi* ou *Sextum Philippi*. Or un géographe du ve siècle place ce lieu sur le bord du Tibre, près de l'île de Porto, c'est-à-dire à quatorze milles de Rome, tandis que notre cimetière n'est qu'à cinq milles de la ville. La difficulté disparaît si l'on admet ce que le seul examen des anciens documents avait déjà fait penser à M. de Rossi, que la dénomination de *Sextus Philippi* ne s'appliquait pas à un endroit circonscrit dans d'étroites limites, mais à toute la vallée qui se dirige vers la mer entre la dernière croupe du *monte Verde*, dans laquelle est creusé notre cimetière, et la rangée de collines qui borde le Tibre. Du reste, les textes ne disent pas que les martyrs

de la cour de l'empereur, et la couronne qu'il tient à la main montre qu'il préféra la foi du Christ à la faveur du prince, comme ses contemporains saint Sébastien et saint Zotique. Voilà donc un cimetière du IVe siècle, créé pour recevoir, immédiatement après leur martyre, quatre victimes de la persécution de Dioclétien, et décoré dans les années qui suivirent la paix de l'Église. Ici se présente une question en apparence insoluble : comment un cimetière chrétien put-il, au milieu d'une persécution, être creusé sous le temple et le bois sacré d'une confrérie païenne aussi célèbre que celle des Arvales? Les fragments de tables arvaliques connus jusqu'à ce jour vont des règnes des premiers Césars à celui de Gordien ; il est le dernier empereur dont on connaisse la statue dédiée sous le titre de *Fratri Arvali*. Aucun magistrat romain postérieur à ce prince ne prend, dans les inscriptions, la dignité de prêtre arvale. Enfin le dernier écrivain qui fasse mention du collége arvalique comme existant encore est un contemporain de Gordien, Minucius Felix. Il est probable que sous le règne de cet empereur (238-244), ou immédiatement après lui, le collége des Arvales fut aboli, tomba en désuétude, ou fut incorporé dans quelque autre, dans celui des Saliens, par exemple. Le domaine du collége, à partir de cette époque, dut rester abandonné : et ainsi s'explique que les chrétiens aient pu, pendant la persécution de Dioclétien, creuser un cimetière sous le bois sacré de la Dea Dia. Du reste, la partie du cimetière antérieure à l'âge de la paix se réduit sans doute à un petit nombre de tombeaux, peut-être même les premières excavations ne furent-elles pas poussées jusque sous le terrain des Arvales, et se borna-t-on d'abord à creuser des *loculi* dans les galeries d'un ancien arénaire dont les nombreuses ouvertures servaient d'entrée furtive à la catacombe. Tel fut le noyau primitif du petit cimetière de Généreuse : ce sont bien là les caractères d'une cata-

furent ensevelis au *Sextus Philippi*, mais dans les environs, *juxta locum qui appellatur Sextum Philippi, super Philippi.*

combe creusée à la hâte, à la dérobée, dans un endroit désert, à cinq milles de Rome, pour recevoir des martyrs et quelques fidèles auxquels la persécution refusait un tombeau dans les cimetières ordinaires de l'Église romaine[1].

A la fin de l'année 306, Maxence rendit la paix à l'Église. Mais les cimetières et les propriétés ecclésiastiques ne furent restitués qu'en 311, sous le pontificat de Melchiade. Saint Augustin raconte que « les donatistes lisaient des actes dans lesquels il était dit que Melchiade députa au préfet de la ville des diacres porteurs de lettres de l'empereur Maxence et du préfet du prétoire, les autorisant à recouvrer les biens qui avaient été confisqués pendant la persécution... » Un de ces diacres s'appelait Strabon, un autre Cassien. Le pape Melchiade, après avoir repris possession des *loca ecclesiastica,* transporta dans le cimetière de Calliste le corps de son prédécesseur Eusèbe, mort exilé en Sicile, et le déposa dans une des plus vastes cryptes de cette catacombe. Avant que Melchiade eût recouvré, par la faveur de Maxence, les *tituli* et les cimetières de Rome, son avant-dernier prédécesseur, Marcel, avait pourvu de son mieux à la réorganisation de l'administration ecclésiastique : « il organisa, dit le *Liber pontificalis,* les vingt-cinq *tituli* que renfermait la ville de Rome en autant de paroisses (*diocœses*) pour la réception par le baptême et la pénitence des multitudes qui se convertissaient à la foi, et pour la sépulture des martyrs. »

L'existence des *tituli* remonte à une époque bien antérieure au pontificat de Marcel. Leur nombre dut varier avec celui des fidèles, et croître en même temps que lui. Ainsi, le *Liber pontificalis* rapporte qu'Evariste (110), sixième successeur de saint Pierre, divisa entre ses prêtres les *titres* de la ville de Rome, et leur assigna sept diacres. Saint Fabien (236), près d'un siècle et demi plus tard, divisa, selon le même livre, les quatorze régions de Rome entre ses diacres.

1. Voir, sur la découverte et l'identification du cimetière de Généreuse, le *Bullettino di arch. crist.,* 1868, pp. 25, 31, 48 ; 1869, pp. 1-16.

Nous voyons au commencement du IVe siècle le pape Marcel établir (ou plus probablement rétablir) vingt-cinq *titres :* ce dernier nombre est celui auquel font le plus souvent allusion les anciens documents ecclésiastiques[1]. Cette division avait pour but, comme on l'a vu par un texte du livre pontifical, d'assurer l'administration des sacrements et l'enterrement des morts. En effet, le soin des cimetières (cela résulte des sources les plus authentiques) était devenu une des charges principales du ministère paroissial. Il est à peu près certain que, au moins à partir de saint Fabien, chaque titre ou paroisse de Rome possédait un cimetière, ou même plusieurs cimetières, en dehors des murs, et que le prêtre ou les prêtres de la paroisse avaient juridiction sur ces lieux de sépulture. Au temps de saint Damase, chaque église avait deux prêtres[2]; et même à l'époque de saint Cyprien nous trouvons deux prêtres attachés à la même église, l'un subordonné à l'autre[3]. Si nous supposons qu'au temps où vivait saint Corneille (250) le nombre des paroisses de Rome était de vingt-trois, ce nombre correspondait parfaitement au nombre des prêtres romains, qui, sous son pontificat, était de quarante-six, deux pour chaque titre, dont l'un exerçait sans doute son ministère dans la *cella* ou oratoire (plus tard *basilica*) qui s'élevait au-dessus de chaque cimetière, tandis que l'autre l'exerçait à Rome même, dans les limites assignées à la paroisse. Il n'est pas difficile de comprendre, après ce qui a été dit des lois romaines sur les sépultures et les confréries funéraires, comment ce système d'administration pouvait être mis en œuvre, même en temps de persécution (quand les cimetières n'étaient pas confisqués), sans attirer l'attention du gouvernement impérial. Deux précieuses épitaphes, trouvées dans deux cimetières voisins l'un de l'autre, viennent confirmer et illustrer la théorie que nous exposons. L'une

1. Bianchini, *Anast. Vit. Pont.*, II, 37.

2. « Nunc autem septem diaconos esse oportet et aliquantos presbyteros, ut bini sint per ecclesias. » — Ambros. (Hilar.), in I Tim., III.

3. Ep. 18. — Felix qui presbyterium subministrabat sub Decimo.

appartient au cimetière de Domitille, où elle a été trouvée en 1821 :

ALEXIVS ET CAPRIOLA FECERVNT SE VIVI
JVSSV ARCHELAI ET DVLCITI PRESB.

Le mot *jussu* s'employait, dans le langage officiel du IIIe et du IVe siècle, pour signifier soit un ordre soit une autorisation : *jussu dominorum nostrorum, jussu proconsulis,* etc. Il indique évidemment ici la juridiction exercée par les prêtres Archelaüs et Dulcitus sur le cimetière de Domitille, et l'inscription entière confirme merveilleusement ce que nous avons dit de l'existence, au IIIe siècle, de deux prêtres attachés à chaque *titulus* et ayant en même temps juridiction sur le cimetière en dépendant. L'inscription suivante est celle de ce diacre Severus dont nous avons parlé plus haut, à l'occasion des travaux faits dans le cimetière de Calliste; elle prouve une fois de plus ce fait aujourd'hui certain, que le cimetière de Calliste, par exception, demeura sous la juridiction immédiate des papes, depuis Zéphyrin, et fut gouverné, sous eux, par leur premier diacre ou archidiacre : ici, en effet, c'est ce premier diacre qui y bâtit pour soi et les siens une double chambre sépulcrale, et qui reçoit l'autorisation de le faire du pape lui-même, et non d'un prêtre :

CVBICVLVM DVPLEX CVM ARCOSOLIIS ET LVMINARE
IVSSV PAPÆ SVI MARCELLINI DIACONVS ISTE
SEVERVS FECIT MANSIONEM IN PACE QVIETAM
SIBI SVISQVE...

Il serait aisé de pousser plus loin ce sujet, et de montrer qu'au Ve et au VIe siècle chaque cimetière suburbain dépendait d'une paroisse de Rome. Mais, pour ces époques, les documents abondent ; pour celle que nous venons de parcourir, au contraire, ils sont rares, souvent confus, et demandent, pour être mis en œuvre, les secours de l'archéologie, cette induction patiente et sûre qui rend leur valeur

aux moindres fragments, sait les rapprocher et les rejoindre. L'archéologue, en effet, ressemble au professeur d'anatomie comparée, qui reconstruit, à la seule inspection de quelques ossements trouvés dans les entrailles de la terre, l'animal disparu auquel ils appartinrent. Tandis que l'historien travaille sur des documents déjà connus, et le plus souvent intacts, l'archéologue, au contraire, est obligé de recomposer en quelque sorte les documents sur lequels il s'appuiera : son premier travail est de créer les matériaux qu'il doit employer, d'interroger chaque fragment, de classer chaque débris, et de reconstituer ainsi non-seulement l'histoire des siècles écoulés, mais encore les sources mêmes de cette histoire.

C'est par un travail de cette nature que M. de Rossi est venu à bout de retrouver l'histoire continue des catacombes romaines pendant les siècles de persécution, de reconstituer le système d'administration ecclésiastique appliqué pendant le IIIe siècle à la ville de Rome, à ses paroisses et à ses cimetières, de retrouver même le nombre et les fonctions diverses des prêtres et des diacres qui composaient à cette époque le clergé romain. Cette histoire n'avait jamais été écrite ; elle n'a pu l'être qu'en rapprochant et en combinant des textes et des documents jusque-là négligés ou restés inconnus. Quelques lecteurs penseront peut-être que les matériaux dont nous disposons sont trop rares, trop clair-semés pour qu'il soit encore possible de conclure avec certitude. M. de Rossi reconnaît que les faits sur lesquels il s'appuie, pris isolément, ne laissent pas voir toute leur valeur, et ne s'éclairent tout à fait que par la comparaison : mais il fait justement ressortir l'étonnante harmonie qu'il a pu établir entre des faits et des documents différents les uns des autres, appartenant à des époques diverses, concordant tous cependant sur les points essentiels, et venant confirmer, par leurs lignes générales comme par leurs détails, l'ensemble des théories qu'il propose. Les vies des papes, compilées au VIe et au VIIe siècle ; le livre des *Philosophumena*, cruel et injuste pamphlet dirigé contre un pape du IIIe siècle,

VOIES	GRANDS CIMETIÈRES LEURS NOMS primitifs.	GRANDS CIMETIÈRES LEURS NOMS après la paix de l'Église	PETITS CIMETIÈRES OU TOMBES ISOLÉES de martyrs.	CIMETIÈRES CONSTRUITS après la paix de l'Église
Appia	1. Callisti (Lucinæ, Zephyrini, Callisti, Hippolyti)	S. Xysti. S. Cæciliæ. SS. Xysti et Cornelii.		
	2. Prætextati	S. Januarii. SS. Urbani, Felicissimi, Agapiti, Januarii et Quirini. SS. Tiburtii, Valeriani et Maximi.		
	3. Ad catacumbas	S. Sebastiani.		
Ardeatina	4. Domitillæ	S. Petronillæ. SS. Petronillæ, Nerei et Achillei.		38. Balbinæ s. S. Marci. 39. Damasi.
	5. Basilei	SS. Marci et Marcelliani.		
Ostiensis	6. Commodillæ	SS. Felicis et Adaucti.	28. Sepulcrum Pauli apostoli in prædio Lucinæ. 29. Cœmeterium Timothei in horto Theonis 30. Ecclesia S. Theonis 31. Ecclesia S. Zenonis	
Portuensis	7. Pontiani ad ursum pileatum	SS. Abdon et Sennen. S. Anastasii, pp. S. Innocentii, pp.		40. Julii via Portuensi, mill. III, S. Felicis via Portuensis.
Aurelia	8.	S. Pontiani.		
	9. Lucinæ	SS. Processi et Martiniani. S. Agathæ ad Girulum.		41. S. Felicis via Aurelia.
	10. Calepodii	S. Callisti via Aurelia. Julii via Aurelia.		
Cornelia			32. Memoria Petri apostoli et sepulturæ episcoporum in Vaticano.	
Flaminia	11.	S. Valentini.		
Clivus Cucumeris	12. Ad VII columbas.	Ad caput S. Joannis. S. Hermetis.		
Salaria Vetus	13. Basillæ	SS. Hermetis, Basillæ, Proti et Hyacinthi.		
	14.	S. Pamphyli.		
Salaria Nova	15. Maximi	S. Felicitatis.	33. Ecclesia S. Hilariæ in horto ejusdem. 34. Crypta SS. Chrysanthi et Dariæ. 35. Cœmeterium Novellæ.	
	16. Thrasonis	S. Saturni.		
	17. Jordanorum	S. Alexandri. SS. Alexandri, Vitalis et Martialis et VII Virginum.		
	18. Priscillæ	S. Sylvestri. S. Marcelli.		
Nomentana	19. Ostrianum vel Ostriani	Cœmeterium majus. Ad nymphas S. Petri. Fontis S. Petri.	36. Cœmet. S. Agnetis in ejusdem agello. 37. Cœmeterium S. Nicomedis.	
Tiburtina	20.	S. Hippolyti.		
	21. Cyriacæ	S. Laurentii.		
Labicana	22. Ad duas lauros	S. Gorgonii. SS. Petri et Marcellini. S. Tiburtii.		42. In comitatu sive SS. Quatuor Coronatorum.
	23.	S. Castuli.		
Latina	24.	S. Gordiani. SS. Gordiani et Epimachi. SS. Simplicii et Serviliani, Quarti et Quinti et Sophiæ.		
	25.	S. Tertullini.		
	26. Aproniani	S. Eugeniæ.		

et remis en lumière par la critique du XIXe ; les inscriptions sépulcrales du IIIe siècle, presque inconnues, elles aussi, avant le nôtre ; les écrivains ecclésiastiques, les commentateurs de l'Écriture et des Pères à toutes les époques et dans tous les pays : chacune de ces sources, mise à contribution, a livré son mot, son texte, son trait de lumière au chapitre que nous venons de résumer. Même dans ce pâle et rapide abrégé, le lecteur a dû être frappé du nombre et de la variété des fragments avec lesquels on a pu recomposer un squelette aussi complet; nous dirions volontiers un ensemble aussi vivant d'une histoire perdue depuis des siècles.

On comprendra mieux les notions disséminées dans le précédent chapitre, dans celui-ci et dans le suivant, si l'on jette les yeux sur le tableau ci-contre dans lequel M. de Rossi a résumé la topographie et dressé, en quelque sorte, l'arbre généalogique de Rome souterraine. Les cimetières suburbains, classés par voies, y sont divisés en grands et petits ; une colonne spéciale est consacrée aux cimetières créés après la paix de l'Église, dont il sera question dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III.

DE L'ÉDIT DE MILAN AU SAC DE ROME PAR LES GOTHS (312-410).

SOMMAIRE. — Les cimetières souterrains cessent peu à peu d'être en usage après la paix de l'Église. — Basiliques érigées sur les tombes des martyrs. — Dommages que ces travaux causent aux catacombes. — Dévotion de saint Damase pour les catacombes. — Les travaux qu'il y fait faire. — Ses inscriptions. — Les catacombes visitées comme lieux de pèlerinage. — Visites de saint Jérôme (A. D. 354). — Description, par Prudence, du cimetière de Saint-Hippolyte. — Dommages causés aux catacombes par une devotion indiscrète. — Exemples. — Les catacombes passent de l'administration des prêtres à celle des *fossores*. — Elles cessent d'être des lieux de sépulture. — Prise de Rome par Alaric (A. D. 410).

Avec la conversion de Constantin et l'édit de Milan commence une nouvelle période de l'histoire des catacombes.

Melchiade, le premier pape qui ait habité le palais de Latran, est aussi le dernier qui ait été enterré dans la crypte pontificale de saint Calliste, *in cœmeterio Callisti in crypta*. Sylvestre, son successeur, fut déposé *in cœmeterio Priscillæ,* c'est-à-dire dans une basilique élevée au-dessus de ce cimetière, sans doute par lui-même, et qui conserva son nom. Marc, successeur de Sylvestre, fut enterré de même dans le cimetière de Balbine, *in basilica quam cœmeterium constituit;* ce qui veut dire sans doute qu'il construisit une petite basilique ou *cella memoriæ* auprès d'un hypogée déjà existant, choisit cette basilique pour y abriter sa sépulture, et y attacha un prêtre sous la direction duquel fut mis l'hypogée, élevé ainsi à la dignité de cimetière administré par l'Eglise. On pourrait citer d'autres exemples encore de papes enterrés dans des basiliques élevées au-dessus du sol. L'usage des catacombes ne fut pas cependant abandonné ; mais on comprend que l'exemple des papes ait été suivi, et que peu à peu les tombeaux creusés soit dans les basiliques, soit autour d'elles à ciel ouvert, se soient multipliés au détriment des sépultures souterraines. Ce changement commença à se faire sentir sous les fils de Constantin. Les inscriptions à dates consulaires venues jusqu'à nous indiquent approximativement dans quelles proportions réciproques se trouvèrent bientôt, l'un comparé à l'autre, les deux modes de sépulture. De 338 à 360, les deux tiers des enterrements se font sous terre, un tiers déjà au-dessus du sol. Le court empire de Julien et ses essais de persécution ne changèrent pas la proportion établie. Après lui, l'usage des cimetières souterrains déclina rapidement, et celui des tombeaux creusés à ciel ouvert s'enracina de plus en plus. De 364 à 369, l'égalité s'établit entre les deux modes de sépulture. Tout à coup, en 370 et 371, cette proportion change ; la presque totalité des épitaphes appartenant à ces deux années provient de tombeaux souterrains. Quelle est la cause de ce retour subit ? la suite de l'histoire des cimetières va l'expliquer.

Dès que la paix eut été rendue à l'Eglise, le premier

soin des chrétiens fut d'honorer les reliques des martyrs dont les corps étaient déposés dans les profondeurs des diverses catacombes. Des basiliques plus ou moins somptueuses furent élevées sur leurs sépulcres. On ne voulut pas les déplacer; on construisait au-dessus d'eux, au même niveau ou à un niveau un peu supérieur, l'oratoire disposé de telle façon que l'abside se trouvât au-dessus du tombeau, et que l'autel le surplombât perpendiculairement. Mais, pour donner place à ces constructions, il fallut souvent couper la surface du sol, et mettre à nu la catacombe jusqu'au premier ou second étage où reposait le martyr; de là la démolition de plusieurs galeries, la destruction d'une multitude de monuments des âges primitifs, le « massacre » d'un nombre incalculable de *loculi*. On peut s'en rendre compte en voyant comment a été taillée la colline vaticane derrière Saint-Pierre, celle qui est en face de Saint-Paul-hors-des-Murs, ou mieux encore en examinant les galeries et les chambres restées visibles dans la colline qui a été dévastée pour recevoir les fondements de la basilique de Saint-Laurent *in agro Verano*. Quand le tombeau était placé au deuxième étage de la catacombe, comme à Sainte-Agnès, on descendait dans la confession par une longue suite de marches. Une pareille dévotion entraînait de grands sacrifices, puisque, pour mettre à découvert le sépulcre d'un martyr, il fallait détruire la tombe de centaines de fidèles. Cette dévastation des catacombes ne pouvait plaire à la piété réfléchie du pape Damase. Quelque ardent qu'il fût à rechercher les corps des martyrs et à fomenter la dévotion à leurs reliques, il trouva les moyens de satisfaire sa piété sans détruire le caractère et l'aspect des cimetières souterrains. Quand les édits de Dioclétien avaient enlevé à la communauté chrétienne la propriété des cimetières, pour la transférer au fisc, et par lui à des acquéreurs étrangers, les chrétiens, jaloux de rendre inviolables les tombes des saints et des martyrs, avaient eu soin, avant de les abandonner, de bloquer et de boucher avec de la terre les galeries qui y conduisaient. On voit encore, dans le cimetière de Calliste,

et nous retrouverons, en l'étudiant, des traces non équivoques de ce moyen suprême de défense. Retrouver ces tombes, dont la situation précise n'était plus connue que par la tradition, fut l'œuvre pieuse des siècles de paix. Saint Damase s'y consacra avec ardeur. Le *Livre pontifical* dit que *multa corpora sanctorum martyrum requisivit et invenit.* Lui-même, dans l'éloge métrique du martyr Entychius, écrit ces mots : QUÆRITUR, INVENITUR, et dans celui des martyrs Protus et Hyacinthus, il décrit avec enthousiasme les tombeaux découverts :

Sanctorum monumenta vides patefacta sepulcris :
Martyris hic Proti tumulus jacet atque Hyacinthi;
Quem cum jamdudum tegeret mons, terra, caligo, etc.

« Vous voyez les monuments des saints enfin rendus à la lumière : voici la tombe du martyr Protus et de Hyacinthus; autrefois elle était enveloppée de ténèbres, cachée par un amas de terre, etc. »

Telle fut l'œuvre de saint Damase dans les cimetières. Il fit enlever la terre amoncelée dans les galeries, élargir les passages, afin de donner accès à la foule croissante des pèlerins, construire des escaliers descendant aux plus illustres sanctuaires ; il orna les chambres de marbres précieux, fit entrer l'air et la lumière dans les souterrains, consolida par des contre-forts de brique ou de pierre les murs et les voûtes dont le tuf friable menaçait de s'effondrer. Presque toutes les catacombes portent des traces de ces travaux, et les découvertes modernes mettent chaque jour en lumière des fragments des inscriptions composées par lui en l'honneur des martyrs. Elles avaient été gravées sur des plaques de marbre par un calligraphe qui fut un véritable artiste, Furius Dionysius Filocalus. On ne connaît aucune inscription damasienne gravée par une autre main, et Furius Dionysius Filocalus paraît n'avoir jamais gravé d'autres inscriptions que celles composées par le pape Damase. Quiconque a la moindre connaissance de l'épigraphie chrétienne est familier avec le type si beau, si régulier créé

par ce graveur, et baptisé par la science du nom de *caractère damasien*[1].

Les années 370 et 371, pendant lesquelles un mouvement de retour vers l'usage des sépultures souterraines se fit sentir, correspondent à l'époque où saint Damase exécuta ses grands travaux dans les catacombes. Les fidèles auxquels il facilitait l'accès près des corps des martyrs, et dont il entretenait la dévotion par ses belles et touchantes inscriptions, revenaient de ces lieux vénérés avec le désir de reposer, eux aussi, dans le voisinage des saints. Quelques-uns, comme le prêtre saint Barbazianus, furent pris d'un tel amour pour les catacombes, qu'ils se construisirent près d'elles de petites cellules, et, vivants, se firent les gardiens des morts. Saint Jérôme dépeint sous de vives couleurs les sentiments qui agitaient un jeune chrétien de cette époque, nourri de la Bible et familier avec les poëtes classiques, pendant une visite aux catacombes. Ses paroles paraissent s'appliquer plutôt aux galeries restées dans leur condition ordinaire qu'à celles qu'avait décorées la piété du pape. « Quand j'étais enfant, écrit-il, pendant que j'étudiais à Rome, j'avais coutume d'aller chaque dimanche, en compagnie d'autres enfants de mon âge et de mes goûts, visiter les tombeaux des martyrs et des apôtres, et les cryptes creusées dans les entrailles de la terre. Les murs, de chaque côté, sont remplis par les corps des défunts, et ces souterrains sont tellement obscurs qu'il semble qu'on voie se réaliser ces mots du prophète : « Qu'ils descendent vivants aux enfers ! » Çà et là une faible lueur, tombant d'en haut, rompt pendant un instant l'horreur des ténèbres. A mesure que vous vous avancez, vous vous sentez plongé dans la nuit la plus noire, et les mots du poëte vous reviennent à l'esprit : « Le silence même y glace l'âme d'effroi. »

De beaux vers du poëte Prudence, écrits presque à la même époque, font clairement allusion aux travaux exécutés dans les catacombes par le pape Damase et les imitateurs

1. On en peut voir des spécimens, planches XI et XIII.

de son zèle. Il parle de la tombe de saint Hippolyte, et la décrit ainsi :

« A peu de distance des murs de la ville, au milieu de vergers bien entretenus, s'ouvre une sombre et profonde crypte. Un escalier tournant, roide et difficile, conduit, au milieu des ténèbres, dans ses secrets replis. La lumière, entrant par la porte ouverte, éclaire l'intérieur du portique; mais, à mesure que l'on avance dans les dédales de la caverne, la nuit devient plus épaisse, quoique, de temps en temps, les ouvertures pratiquées dans la voûte y fassent pénétrer un brillant rayon de soleil. Au milieu des obscurs détours formés par les chambres étroites et les noires galeries qui s'entre-croisent, un peu de jour tombe ainsi, d'en haut, dans les entrailles de la colline. Dans le fond de la crypte souterraine, il est encore possible de deviner l'éclat et de suivre la lumière du soleil absent. Au fond de cette retraite cachée fut porté le corps de saint Hippolyte, près de l'endroit où s'élève maintenant l'autel consacré à Dieu. La même table d'autel (*mensa*) donne la nourriture sacramentelle et recouvre les os du martyr; elle garde les saintes reliques dans l'attente du juge souverain, et nourrit de la viande céleste les habitants des bords du Tibre. Merveilleuse sainteté de ce lieu ! l'autel est à la portée de ceux qui prient et comble les espérances des hommes en leur distribuant ce dont ils ont besoin. C'est là que souvent, moi aussi, malade de corps et d'âme, je me suis prosterné en priant, et me suis relevé guéri. Oui, ô glorieux prêtre, je dirai avec quelle joie je reviens baiser tes reliques ; je proclamerai que je dois tout cela à Hippolyte, à qui le Christ, notre Dieu, a donné le pouvoir d'obtenir du ciel tout ce qu'il veut. Cette petite chapelle (*ædicula*), qui contient le vêtement périssable qu'a rejeté son âme, resplendit d'argent massif. Des mains riches et généreuses ont revêtu ses murs d'une surface brillante comme un miroir. Non contentes d'en avoir garni l'entrée de marbres de Paros, elles ont dépensé des sommes considérables pour les orner. »

Prudence décrit ensuite la fête annuelle du martyr, son

dies natalis; et cette description pourrait s'appliquer encore aux cérémonies de la Rome moderne, à ces foules qui se portent à Saint-Laurent, à Saint-Paul-hors-des-Murs, à Saint-Sébastien ou à Sainte-Agnès, quand une fête y est célébrée. « L'impériale cité vomit la foule comme un torrent, plébéiens et patriciens cheminent confondus vers le sanctuaire où leur foi les pousse. Des portes d'Albano sortent aussi de longues processions, qui se déroulent en blanches lignes dans la campagne. Toutes les routes qui avoisinent Rome retentissent de bruits confus. L'habitant des Abruzzes et le paysan de l'Étrurie viennent, le fier Samnite, le citoyen de la superbe Capoue et celui de Noles sont là. Les vastes plaines suffisent à peine à contenir ces joyeuses foules, et même là où l'espace semble sans bornes, leur marche se trouve retardée. Sans doute la caverne vers laquelle elles se dirigent, quand même on élargirait sa bouche jusqu'à la rompre, est trop étroite pour leur donner passage; mais tout près d'elle est une autre église (*templum*), enrichie avec une royale magnificence, que tous ces pèlerins peuvent visiter. » Suit la description d'une basilique, que l'on suppose être celle de Saint-Laurent *in agro Verano.*

Cette dévotion pour les catacombes n'était pas toujours réglée par la prudence. Dans leur désir d'être enterrés tout près des saints, les chrétiens creusaient des *loculi* dans le fond des *arcosolia,* au risque de mutiler les anciennes peintures. Ils détruisaient la symétrie des chapelles en y ajoutant de nouveaux monuments, et en y introduisant des sarcophages. Quelquefois même ils mettaient en danger la solidité des chambres sépulcrales, en pratiquant, derrière quelque tombe vénérée, une nouvelle crypte qui n'en était séparée que par une mince cloison. Une inscription trouvée par Boldetti parle d'une « crypte neuve derrière les saints » dans laquelle deux chrétiennes ont acheté un *locus bisomus :*

IN CRYPTA NOBA RETRO SAN
CTVS EMERVM SE VIVAS BALER
RA ET SABINA MERVM LOC
V BISOM AB APRONE ET A
BIATORE.

Une autre inscription parle d'un tombeau vendu par le *fossor* Quintus dans la crypte même de saint Corneille :

SEREPENTIV
S EMIT LOC
M A QVINTO
FOSSORE AD
SANCTVM C
RNELIVM.

Une autre mentionne l'achat par un père et une mère, pour leur fille, d'une tombe « au-dessus de l'*arcosolium* de saint Hippolyte » (*at Ippolytu super arcosoliu*), ce même arcosolium si poétiquement célébré par Prudence.

Une quatrième inscription, de l'année 381, par conséquent contemporaine de Damase, nous parle d'un chrétien qui obtint le privilége d'être enterré « dans la demeure des saints, ce que beaucoup demandent et peu obtiennent, » *intra limina sanctorum, quod multi cupiunt et rari accipiunt*[1].

Vers cette époque, on le voit, le but des excavations cémétériales changea complétement. On ne creusait plus, suivant un plan régulier, des galeries destinées à la sépulture des fidèles; ceux-ci, en cherchant une tombe dans les catacombes, ne voulaient qu'une chose, être enterrés le plus près possible des chapelles où reposaient les saints. A un système régulier de travaux, qui demandait une direction sûre et nécessitait une administration compliquée, succédait, par conséquent, un système d'excavations isolées, sans ordre et sans plan, pratiquées dans tous les lieux demeurés libres près des tombeaux des martyrs. Les travaux de cette nature cessèrent d'être exécutés aux frais de la communauté, et sous la surveillance des prêtres; ils devinrent l'objet de marchés passés à titre privé entre les amis du défunt et les *fossores*. Aucun vestige de contrats passés avec les *fossores* relativement à l'acquisition d'un tombeau n'a été trouvé portant une date antérieure aux

1. *Inscript. christ.*, I, 142.

dernières années du IVe siècle, et aucune trace de la corporation des *fossores* n'apparaît plus après les vingt-cinq premières années du Ve. Mais de nombreuses inscriptions, comprises entre les deux termes de cette courte période, montrent que, pendant quarante ou cinquante ans, la concession des tombes nouvelles dans les cimetières souterrains dépendit d'eux exclusivement. Ces inscriptions ne portent plus que telle tombe a été creusée par autorisation (*jussu*) du pape ou des prêtres; elles rapportent les noms des vendeurs, des acheteurs et des témoins, et même le prix de la vente, et toujours les vendeurs portent le titre de *fossores*. Le droit de vendre les concessions funéraires passait même quelquefois à leurs descendants : on lit sur une épitaphe la mention de la vente d'un *loculus*, faite non par le fossoyeur, mais *a fossoris descendentibus*. Dans la primitive Église, les *fossores* appartenaient à la hiérarchie ecclésiastique et occupaient un des derniers rangs de la cléricature[1] : ils étaient en relations continuelles et intimes avec les prêtres, et sans doute entretenus par la communauté chrétienne, dont ils se montraient les serviteurs dévoués, laborieux, quelquefois héroïques. Il est facile de comprendre comment, le but de leurs travaux se trouvant modifié, l'administration des cimetières, d'abord dévolue aux prêtres, finit par tomber dans leurs mains. Malheureusement ils ne surent pas toujours apporter dans ces nouvelles fonctions le goût et le discernement nécessaires. Ils cédèrent trop souvent et trop facilement (on en a vu des exemples) à l'indiscrète ferveur des fidèles, et à leur désir de reposer le plus près possible des restes des saints.

1. *Clerici* quibus id officii erat, cruentum linteis cadaver involvunt, et fossam lapidibus exstruentes, ex more tumulum parant. (Hieronym., *Epist. ad Innocent.*) — Christus in se consecrando ecclesiam gradus ejus singulos commendavit... qui sunt ostiarius, *fossarius*, lector, subdiaconus, diaconus, presbyter, episcopus. (*Chronique palatine*, éditée par le cardinal Maï. — *Collect. Vatican.*, t. IX, p. 43.) Ces citations sont empruntées au *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny, v° *Fossor*.

Les inscriptions nous prouvent combien ce désir était ardent et général. Saint Augustin, dans une longue lettre écrite à la demande de son ami, saint Paulin de Noles, en donne, en quelque sorte, les raisons théologiques[1]. Néanmoins, nous pouvons nous imaginer le déplaisir avec lequel un artiste, un poëte, un amant passionné des catacombes, comme était Damase, dut considérer une dévotion qui, dans ses pieux écarts, arrivait à bouleverser la belle ordonnance primitive des cimetières souterrains. Il donna même, par son exemple, à ces désirs exagérés une fine et touchante leçon. Personne plus que lui n'avait le droit d'être enterré auprès des martyrs : cependant il se contenta de s'élever à lui-même un tombeau au-dessus du sol, et voulut écrire, sur la table de marbre qui décore la crypte pontificale, la raison pour laquelle il refusait d'être enterré parmi les papes, ses prédécesseurs :

HIC FATEOR DAMASVS VOLVI MEA CONDERE MEMBRA
SED TIMVI SANCTOS CINERES VEXARE PIORUM.

« Je l'avoue, moi aussi j'aurais voulu que mes membres fussent ici déposés; mais j'ai craint de troubler les cendres des saints. »

L'archidiacre Sabinus, dans son épitaphe récemment découverte à San Lorenzo[2], dit nettement aux fidèles que le seul moyen d'occuper après sa mort une place auprès des saints, c'est de les imiter pendant sa vie :

NIL IVVAT, IMMO GRAVAT TVMVLIS HÆRERE PIORVM.
SANCTORVM MERITIS OPTIMA VITA PROPE EST.
CORPORE NON OPVS EST, ANIMA TENDAMVS AD ILLOS,
QUÆ BENE SALVA POTEST CORPORIS ESSE SALVS.

Soit en vertu d'une prohibition directe, soit à raison des difficultés inhérentes à ce mode de sépulture, l'usage des catacombes, après l'engouement passager des années 370 et 371, tomba promptement en désuétude. Entre les années

1. Voir à l'Appendice, note D. Cf. page 108, note 1.
2. *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 3.

373 et 400, les deux tiers des épitaphes appartiennent aux tombeaux extérieurs, un tiers seulement à ceux des catacombes. De 400 à 409, la décadence est encore plus rapide. Enfin, après 410, on trouve à peine un exemple certain d'inhumation souterraine. En cette fatale année, pour employer le langage de saint Jérôme, « la plus brillante lumière fut éteinte; l'empire romain fut décapité; ou, pour parler en toute vérité, en une seule ville le monde entier périt [1]. » Rome fut prise par Alaric, ses habitants furent massacrés, emmenés captifs ou dépouillés de leurs biens; dans la pauvreté et l'inquiétude universelles, on cessa de décorer les sépulcres, et même de rendre aux morts les honneurs accoutumés.

CHAPITRE IV.

DE L'AN 410 JUSQU'A L'ABANDON DÉFINITIF DES CATACOMBES.

SOMMAIRE. — Après 410, les catacombes sont encore fréquentées par les pèlerins. — En 527, elles sont profanées par les Goths, sous Vitigès. — Elles sont restaurées par les soins des papes. — On y dit de nouveau la messe. — En 756, on commence à transporter dans Rome les corps des saints qu'elles contenaient. — Première translation par Paul Ier. — Autres translations par Pascal Ier et ses successeurs. — Les catacombes définitivement abandonnées. — Leur emplacement même est oublié. — Origine du mot *catacombe*.

L'usage des catacombes comme lieux de sépulture, brusquement interrompu par les premières invasions des barbares, ne fut jamais repris dans la suite. Si quelques inscriptions paraissent encore s'y rapporter, un examen plus attentif fait voir qu'elles ont trait aux basiliques ou aux cimetières établis autour d'elles à ciel ouvert. A partir de l'an 426, les inscriptions ne font plus mention des *fossores*. Les recueils liturgiques du Ve siècle, dans les prières pour les défunts et dans les formules pour la bénédiction des

1. Hieron., *Proleg. in lib.* I *Ezech.*, V, 16, éd. Migne.

tombes, font constamment allusion aux inhumations dans les basiliques ou autour d'elles, jamais aux cimetières souterrains.

Les catacombes, cependant, cessant d'être employées comme cimetières, continuèrent à être fréquentées comme lieux de dévotion et de pèlerinage. Le pape Symmaque, qui gouverna l'Église à la fin du ve siècle et dans les premières années du vi^e^, fit faire de grands travaux dans les sanctuaires suburbains. L'invasion des Goths sous Vitigès y porta la désolation et le pillage : *Ecclesiæ et corpora sanctorum exterminata sunt a Gothis*[1]. Les cimetières de la voie Salaria durent en souffrir plus que les autres, car les Goths attaquèrent surtout Rome de ce côté. Les inscriptions nous racontent, en effet, les dégâts qu'ils firent aux tombeaux des saints Chrysanthus et Daria, Alexandre, Vital, Martial et Diogène, situés sur les deux voies Salaria. Aussitôt que cette tempête fut passée, le pape Vigile répara des ruines dont la vue, dit-il lui-même, lui arrachait des gémissements, et remplaça les inscriptions de saint Damase, que les dévastateurs avaient brisées, par des copies, souvent fort imparfaites, dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous[2].

1. *Lib. pont.*

2. Par exemple l'inscription en l'honneur d'Eusèbe, dans le cimetière de Calliste (pl. XII). Un poëme, transcrit par les épigraphistes de l'école d'Alcuin, qui l'avaient lu sur la tombe des saints Alexandre, Martial et Vital, fait allusion à ces restaurations d'inscriptions damasiennes entreprises par le pape Vigile. Ce poëme paraît avoir été gravé dans tous les cimetières où ce pape entreprit des travaux de cette nature, et un fragment en a été récemment trouvé dans le cimetière des Saints Pierre et Marcellin sur la voie Labicane :

Dum peritura Getæ posuissent castra per urbem,
  Moverunt sanctis bella nefanda prius,
Totaque sacrilego verterunt corde sepulcra
  Martyribus quondam rite sacrata piis,
Quos monstrante Deo Damasus sibi papa probatos
  Affixo monuit *carmine* jure coli.
Sed periit titulus confracto marmore sanctus,
  Nec tamen his iterum posse latere fuit.
Diruta Vigilius nam post hæc papa gemiscens
  Hostibus expulsis *omne novavit opus.*

Il est probable que, pendant le siége de Rome par Vitigès, la nécessité contraignit à relâcher la sévérité des anciennes lois qui défendaient d'enterrer les morts dans l'enceinte de la ville. Peut-être même étaient-elles tombées en désuétude avant cette époque. Il paraît en effet que sous le règne de Théodoric, c'est-à-dire vers la fin du ve siècle ou le commencement du vi^e^, un cimetière fut établi sur l'emplacement de l'ancien camp prétorien. Un cimetière du vi^e^ siècle a été également découvert sur l'Esquilin. Même quand les barbares ne campaient pas aux portes de Rome, la campagne romaine, appauvrie et dévastée, avait cessé d'être sûre, et il devenait dangereux de s'aventurer un peu loin au delà des murailles.

Les papes, cependant, continuèrent d'entretenir les anciens cimetières souterrains. Jean III, vers l'an 568, « restaura les cimetières des saints martyrs, et ordonna que les oblations, les calices et les cierges fussent fournis chaque dimanche par le trésor du palais de Latran [1] » pour servir aux messes célébrées dans les catacombes. Cela avait lieu après la dévastation de Rome par Totila. Mais ce retour aux anciens usages, ce sacrifice célébré, comme au iiie siècle, par les prêtres de chaque paroisse dans le cimetière qui y était attaché, ne furent pas de longue durée. Au viie siècle on donne au pape Sergius Ier cette louange exceptionnelle, que « durant le temps de son sacerdoce il célébrait assidûment la messe dans les différents cimetières [2] ». Cette ferveur même fait voir que l'ancien lien hiérarchique entre les paroisses et les cimetières s'était relâché; car, étant *titulaire* de Sainte-Sabine, il aurait dû, si les anciens usages avaient été en vigueur, célébrer régulièrement la messe dans le cimetière dépendant de son *titre* paroissial, et non « assidûment en différents cimetières ». Soixante ans plus tard, vers l'an 735, Grégoire III, qui était plein de zèle pour restaurer et construire des églises, « institua un corps de

1. *Lib. pont.*
2. *Ibid.*

prêtres ayant pour mission de dire des messes chaque semaine, et ordonna que dans les cimetières situés autour de Rome les lumières nécessaires pour célébrer les vigiles des *natalitia* des martyrs, et les offrandes pour le sacrifice de la messe, seraient apportées du palais par l'*oblationarius,* qui désignerait en même temps le prêtre chargé par le pontife d'officier à l'occasion de la fête[1]. »

Malgré les efforts des papes pour conserver aux cimetières leur ancien honneur, les ruines s'amoncelaient en eux et autour d'eux, et la désolation chaque jour croissante de la campagne romaine écartait les fidèles des tombes des martyrs. Les papes, cependant, ne pouvaient se résoudre à suivre l'exemple de saint Ambroise qui, dès le ve siècle, avait transporté plusieurs corps saints dans une des églises de Milan. Pendant longtemps encore, deux martyrs seulement eurent leur tombeau dans l'enceinte de Rome, les saints Jean et Paul[2] qui, mis à mort sous Julien, avaient été, par une exception à l'usage ordinaire et par une transgression de la loi romaine, enterrés dans une église de la ville. On ne se permettait de toucher aux saints déposés dans les catacombes que pour transporter leurs corps dans les basiliques élevées au-dessus de leur tombeau, quand celui-ci tombait en ruine. La couronne de martyrs qui, selon l'expression de saint Léon, entourait la ville éternelle fut ainsi conservée intacte jusqu'à l'invasion des Lombards, en 756. Celle-ci amena, dans Rome et autour de Rome, tant de ruines, de dévastations et de sacriléges, que Paul Ier, élu pape l'année suivante, se décida enfin à ouvrir les sépulcres des martyrs les plus vénérés et les plus illustres,

1. *Lib. pont.*

2. La préface de la fête des saints Jean et Paul, dans le « Sacramentaire de saint Léon », contient ces paroles : « Dans ta miséricorde, ô Seigneur, tu as daigné, non-seulement entourer cette ville d'une glorieuse couronne de martyrs, mais encore déposer dans le cœur même de la cité les membres victorieux de saint Jean et de saint Paul. » Ces paroles indiquent bien qu'à l'époque de saint Léon ces deux martyrs étaient les seuls qui reposassent « dans le cœur de la cité ».

et à transporter dans Rome leurs reliques, qu'il était impossible de laisser plus longtemps exposées aux incursions des barbares.

Dans une constitution datée du 2 juin 761, il déplora l'état de ruine dans lequel étaient tombés la plupart des cimetières souterrains, avant même le siége de Rome par Astolphe : ruine que les impies Lombards avaient rendue plus complète, en violant les tombeaux, et en s'emparant même des corps de plusieurs saints. « Depuis ce moment, dit-il, les fidèles ont cessé, par indolence et par négligence, de rendre aux cimetières le culte qui leur est dû ; on a laissé les animaux y pénétrer; on les a transformés en étables et en bergeries, et on a permis qu'ils fussent souillés par toute sorte de corruptions. Étant donc témoin de cette indifférence pour des lieux si saints, et la déplorant profondément, j'ai cru bon, avec l'aide de Dieu, d'en retirer les corps des martyrs, des confesseurs et des vierges du Christ, et, au milieu des hymnes et des cantiques spirituels, je les ai transportés dans cette cité de Rome, et je les ai déposés dans l'église que j'ai récemment construite, en l'honneur de saint Étienne et de saint Sylvestre, sur l'emplacement de la maison dans laquelle je suis né, où j'ai été élevé, et que mon père m'a laissée en héritage. » La liste des saints dont les reliques furent ainsi transférées est venue jusqu'à nous; ils étaient plus de cent [1].

L'exemple donné par Paul Ier ne fut pas suivi par ses deux successeurs immédiats, Étienne III et Adrien Ier. Ce dernier fit un suprême effort pour ranimer la dévotion aux catacombes. Le livre pontifical contient l'énumération des immenses travaux entrepris par ce pape pour la restauration des basiliques suburbaines et des cimetières [2]. Léon III, qui lui succéda, compléta l'œuvre de son prédécesseur, et restaura les basiliques de Saint-Valentin sur la voie Flaminienne, de Saint-Agapit sur la voie Tiburtine, de

1. Mai, *Script. vet.*, V, 51.
2. *Lib. pont.*, XCVII, XCVIII.

Saint-Étienne sur la voie Latine, et les cimetières de Saint-Calliste et des saints Félix et Adauctus. Malgré les efforts de ces trois papes, Pascal Ier, successeur de Léon, fut contraint d'imiter l'exemple de Paul Ier, et d'enlever un grand nombre de corps saints des cryptes chaque jour plus délaissées et plus ruinées. Une inscription encore visible dans l'église de Sainte-Praxède atteste qu'il transporta dans Rome deux mille trois cents corps le 20 juillet 817. Après ces solennelles translations, on pouvait croire les catacombes épuisées. Il n'en était rien cependant; Sergius II et Léon IV transportèrent encore dans les églises qu'ils avaient fait construire, *Saints Sylvestre et Martin* et les *Quatre saints couronnés,* les restes de plusieurs martyrs *dirutis in cœmeteriis jacentia.* A cette époque probablement remonte la tradition des trente-deux voitures pleines d'ossements sacrés qui auraient été conduites au Panthéon : tradition qui n'est sans doute qu'un fait historique embelli et défiguré. Bien longtemps avant qu'on ait songé à ouvrir les tombeaux des catacombes, et à en extraire les restes des saints, Boniface IV, ayant reçu le Panthéon en don de l'empereur Phocas, le consacra, en effet, en y transportant des reliques; mais ces reliques ne furent probablement autre chose que des linges ayant touché aux tombeaux des martyrs, ou des huiles ayant brûlé devant eux, et recueillies, suivant l'usage, dans de petites fioles [1].

Les documents qui mentionnent les nombreuses translations de corps saints leur donnent pour cause l'état de ruine et d'abandon des cimetières. A leur tour elles augmentèrent cet abandon, et rendirent cette ruine définitive. Au commencement du ve siècle, les cimetières suburbains avaient cessé d'être des lieux de sépulture pour devenir des lieux de pèlerinage; dans la première moitié du IXe, ils cessèrent d'être des lieux de pèlerinage pour devenir des ruines chaque jour plus délaissées. A partir de cette époque, en effet, l'histoire des catacombes est finie. Elles sont encore

1. Voir page 29.

accidentellement visitées, mais la foule des fidèles n'en connaît plus le chemin. L'oubli les envahit par degrés. C'est à peine si, dans tout le cours du moyen âge, leur nom apparaît deux ou trois fois dans les relations des pèlerins. On lit dans une vie du pape Nicolas Ier (860) qu'il visitait assidûment les cimetières, et y rétablit la célébration de la messe, *quod multos per temporum cursus ab eo discesserit;* mais ce texte s'applique probablement aux basiliques cémétériales plutôt qu'aux souterrains eux-mêmes. Les quatre ou cinq cimetières nommés dans les relations des XIe et XIIe siècles ne durent qu'au voisinage d'églises ou de monastères la notoriété qui leur attirait encore quelques visites de voyageurs et de pèlerins. Une chronique du XIe siècle rapporte qu'un pèlerin visitant le cimetière de Saint-Valentin sur la voie Flaminienne obtint du *custode* le don de quelques reliques ; le récit ajoute que des lampes brûlaient dans ce cimetière jour et nuit. Le cimetière de Saint-Valentin était, comme celui de Sainte-Agnès, situé sous une propriété de l'ordre des Augustins, et le *custode* dont parle le chroniqueur paraît avoir été l'abbé lui-même. Les cimetières protégés ainsi par le voisinage des monastères finirent par tomber à leur tour dans l'oubli général. Dans une statistique des églises et du clergé de Rome, dressée au XIVe siècle, on ne voit plus mentionnées que trois des églises attachées aux cimetières suburbains : celle de Saint-Valentin, dont nous venons de parler, celle de Saint-Hermès et celle de Saint-Saturnin. Au XVe siècle, ces trois églises elles-mêmes ont disparu, l'emplacement de tous les cimetières est oublié, un seul reste toujours ouvert, et continue d'être fréquenté par les pèlerins, celui que l'on peut voir encore sous l'église de Saint-Sébastien, et que tous les anciens documents appellent *cœmeterium ad catacumbas*.

C'est là un fait important à noter. Il indique comment le nom générique de *catacombe* fut étendu à tous les cimetières de Rome. En même temps il rend compte d'une grave erreur topographique relative au cimetière de Calliste, qui embarrassa et qui égara tous les archéologues

romains jusqu'à ces derniers temps. Dans les anciens documents le mot *catacumbas* est toujours employé pour désigner et le cimetière de Saint-Sébastien et la partie de la campagne romaine dans laquelle il est situé. Ainsi le cirque bâti par Maxence, dont les ruines sont toutes voisines de la basilique, était autrefois appelé le *circus ad catacumbas*. Le cimetière de Saint-Sébastien est désigné dans les anciennes listes des cimetières romains comme le *cœmeterium catacumbas ad sanct. Sebastianum viâ Appiâ*. Quand l'emplacement des autres cimetières de Rome eut été perdu, et que seul celui de Saint-Sébastien fut demeuré connu des fidèles et visité par les pèlerins (car il resta toujours ouvert, et les *Libri indulgentiarum*, composés en diverses langues et à diverses époques, ne cessèrent jamais de le mentionner), on finit par confondre avec lui les différents cimetières cités dans les martyrologes et les vies des papes : une visite aux cimetières et une visite *ad catacumbas* devinrent synonymes; et le mot catacombe, prenant ainsi une acception générale, fut étendu peu à peu à l'universalité des cimetières souterrains, non-seulement de Rome, mais de Naples, de Malte, de Paris, de Sicile, d'Égypte, de tous les lieux où ont été découvertes des cryptes sépulcrales.

LIVRE III

CIMETIÈRE DE CALLISTE

LIVRE III.

CIMETIÈRE DE CALLISTE.

CHAPITRE Ier.

DÉCOUVERTE DU CIMETIÈRE DE SAINT-CALLISTE.

Sommaire. — La voie Appienne. — Textes de deux anciens itinéraires énumérant les cimetieres situés sur cette voie. — Cimetière de Saint-Sébastien. — Les reliques de saint Pierre et de saint Paul y reposèrent pendant plusieurs années. — A la suite de quels événements. — Le cimetière de Saint-Sébastien faussement confondu, au xve siècle, avec celui de Saint-Calliste. — Découverte, en 1849, de l'épitaphe de saint Corneille. — Inscription damasienne de la crypte papale. — M. de Rossi fixe la vraie situation du cimetière de Calliste.

« Dans l'histoire de la Rome païenne, dit le P. Marchi, la voie Appienne porte le titre superbe de Reine des voies romaines. Elle en est digne, car elle surpasse toutes ses rivales par sa grandeur; aucune n'est bordée par d'aussi beaux édifices et d'aussi magnifiques tombeaux, aucune n'a été foulée par un aussi grand nombre de nations vaincues, et n'a été le témoin d'autant d'événements fameux. L'histoire de la Rome chrétienne donne à la même voie des titres de gloire incomparablement plus solides, plus justes, plus indiscutables. Nous devons la saluer du nom de Reine des voies chrétiennes, à cause du nombre et de l'étendue de ses cimetières, à cause, surtout, du nombre et de la célébrité de ses martyrs [1]. »

1. Marchi, *Monum. art. christ. primit.*, p. 73.

Plus loin le savant jésuite, parlant d'un des cimetières de la voie Appienne, dit qu'il est aux autres cimetières souterrains ce que Saint-Pierre est aux autres églises; c'est « la région colossale de Rome souterraine; comparées à elle, toutes les autres ne sont que de petites ou moyennes provinces[1]. » Le P. Marchi ne fit qu'entrevoir la région sépulcrale dont il parle avec tant d'enthousiasme. Le plan de son ouvrage était arrêté avant qu'il y descendît, et ses travaux, trop tôt interrompus, ne furent pas repris après la publication de son premier volume. Les découvertes vraiment merveilleuses que nous allons raconter ne purent même être pressenties par le P. Marchi : elles sont l'œuvre de M. de Rossi. Sans exclure de ses études les autres « provinces » de Rome souterraine, c'est en celle-ci qu'il a surtout concentré ses efforts, il a fait d'elle le champ préféré de ses travaux, et les deux volumes qu'il a déjà publiés n'en ont pas épuisé les résultats. A son exemple, nous donnerons ici aux cimetières de la voie Appienne, et surtout au principal d'entre eux, la place et l'importance qui leur appartiennent. Recherchons d'abord ce que disent d'eux les anciens Itinéraires des VIIe et VIIIe siècles.

L'auteur du plus ancien et du plus exact des deux guides découverts à Salzbourg en 1777[2], décrivant ce qu'il vit et visita lui-même à une date qui se place entre les années 625 et 638, s'exprime ainsi : « Vous arrivez, par la voie Appienne, à saint Sébastien, martyr, dont le corps est déposé dans un lieu très-bas; là sont aussi les sépulcres des apôtres Pierre et Paul, dans lesquels ils reposèrent quarante ans; vous descendez par des marches dans la partie occidentale de l'église, où est enterré saint Cyrinus, pape et martyr. — Au côté nord de la même voie, vous arrivez aux saints martyrs Tiburce, Valérien et Maxime. Parvenus là, vous entrez dans une grande caverne, et vous trouvez saint Urbain, évêque et confesseur; dans une autre place, Feli-

1. Marchi, *Monum. art. christ. primit.*, p. 172.
2. Voir page 28.

cissimus et Agapitus, martyrs; en un troisième endroit, Cyrinus, martyr; et en un quatrième, Januarius, martyr. Dans une troisième église repose saint Zénon, martyr. — Sur la même route, à Sainte-Cécile, il y a une multitude de martyrs : Sixte, pape et martyr, Denys, pape et martyr, Julien, pape et martyr, Flavien, pape et martyr, sainte Cécile, vierge et martyre. Quatre-vingts martyrs reposent là-dessous (dans le cimetière souterrain); Zéphyrin, pape et martyr, repose (dans une église) au-dessus, Eusèbe, pape et martyr, repose plus loin dans une caverne, et Corneille, pape et martyr, plus loin encore dans une autre caverne. — Vous arrivez ensuite à la sainte vierge et martyre Soteris, dont le corps est enterré vers le côté nord ; puis vous laissez la voie Appienne et vous arrivez, etc. »

Le second Itinéraire salzbourgeois décrit également la voie Appienne, mais en commençant par l'autre extrémité. Après avoir indiqué ce qu'il y avait à voir sur la voie Ardéatine, il continue ainsi : « Près de la voie Appienne, au côté est de la ville, est l'église de Sainte-Soteris, martyre, où elle repose avec beaucoup d'autres martyrs. — Et près de la même voie est l'église de Saint-Sixte, pape, où il repose; là aussi est enterrée sainte Cécile, vierge; et là saint Tharcisius et saint Zéphyrin dorment dans une même tombe; et là saint Eusèbe, et saint Calocerus, et saint Parthenius reposent, chacun dans une tombe séparée; et huit cents martyrs sont enterrés là. Non loin de là, dans le cimetière de Saint-Calliste, Corneille et Cyprien *dort* (Cornelius et Cyprianus *dormit*) dans une église. — Là est aussi près de la même voie une église de beaucoup de martyrs, à savoir : Januarius, qui était l'aîné des sept fils de Félicité; Urbain, Agapitus, Felicissimus, Cyrinus, Zénon, frère de Valentin; Tiburtius et Valérien et beaucoup de martyrs y reposent. — Et près de la même voie est l'église de Saint-Sébastien, martyr, où lui-même est enterré; là sont aussi les sépultures des apôtres, où ils reposèrent pendant quarante années. Là aussi le martyr Cyrinus est enterré. Par la même voie vous allez aussi à la cité d'Albano, etc. »

Laissant de côté de légères différences qu'un examen minutieux pourrait apercevoir entre les deux Itinéraires, il nous suffit de faire remarquer avec quelle exactitude ils concordent dans les lignes essentielles. Si on les lit attentivement, on reconnaît qu'ils décrivent quatre groupes distincts, quatre centres séparés de sépultures situés sur la voie Appienne. L'un, le plus éloigné de Rome, le dernier en allant vers Albano, se compose de l'église Saint-Sébastien et du cimetière qui en dépend. Le deuxième, sur le côté nord de la route, contient les tombes du mari et du beau-frère de sainte Cécile, Valérien et Tiburtius; de Felicissimus et d'Agapitus, deux des diacres de saint Sixte; de Januarius, l'aîné des sept fils de sainte Félicité, et de beaucoup d'autres martyrs. Le troisième est célébré par les itinéraires comme renfermant « une innombrable multitude de martyrs », parmi lesquels sont nommés sainte Cécile, plusieurs papes, saint Tharcisius, et quelques autres. Enfin, avant la jonction de la voie Appienne et de la voie Ardéatine, s'élevait l'église de la vierge et martyre sainte Soteris. De ces quatre groupes de sépultures, nous avons déjà décrit le deuxième, sous le nom de cimetière de Prétextat[1]; nous parlerons du quatrième à la fin du chapitre suivant. Le troisième va faire l'objet de notre étude. Avant d'y arriver, il est nécessaire de dire quelques mots du premier, formé par la basilique et le cimetière de Saint-Sébastien.

La basilique de Saint-Sébastien, construite par Constantin sur la tombe où reposent encore les restes de ce martyr, est bien connue de tous ceux qui ont visité Rome. Elle s'élève sur la voie Appienne, entre le deuxième et le troisième mille. Un religieux franciscain appartenant au monastère qui dessert l'église est toujours prêt à guider les étrangers dans le cimetière souterrain qui s'étend au-dessous d'elle. Ce cimetière, où l'on peut entrer sans une autorisation spéciale, est peut-être la partie la plus visitée des

1. Pages 104-111.

catacombes romaines. On n'y voit plus « cette suite de marches » qui, d'après l'un des Itinéraires cités plus haut, « conduit au tombeau de saint Cyrinus, pape et martyr [1] »; mais, dans la basilique même, on peut, en faisant le tour du maître-autel, reconnaître l'église semi-souterraine dans laquelle, selon une tradition rapportée par les deux manuscrits salzbourgeois, furent conservés pendant un certain temps les corps de saint Pierre et de saint Paul. La forme irrégulière de cette antique construction s'explique par sa destination même; il est évident qu'en l'élevant on s'est appliqué et à enclore un endroit spécial, et à laisser intact tout ce qui était alentour. Il est impossible, par conséquent, d'y voir un ancien temple païen, comme on l'a prétendu quelquefois; il est beaucoup plus naturel d'y reconnaître, avec les anciennes traditions, un petit édifice construit par les chrétiens pour marquer un coin de terre consacré par un épisode de l'histoire des persécutions. Le pape Damase y fit faire un pavage en marbre, et y plaça une inscription métrique que l'on peut lire encore [2]. Un petit banc de pierre fait le tour de l'édifice; il était destiné, selon le P. Marchi, à l'usage des personnes qui venaient réciter là

1. M. de Rossi pense que cet escalier pourrait être facilement retrouvé.

2. Hic habitasse prius sanctos cognoscere debes,
Nomina quisque Petri pariter Paulique requiris.
Discipulos Oriens misit, quod sponte fatemur.
Sanguinis ob meritum Christum per astra sequuti,
Ætherios petiere sinus et regna piorum.
Roma suos potius meruit defendere cives.
Hæc Damasus vestras referat nova sidera laudes!

« Là, vous devez le savoir, reposèrent d'abord des saints. Si vous demandez leurs noms, c'étaient Pierre et Paul. L'Orient envoya des disciples, nous l'avouons volontiers. Par le mérite de leur sang versé, les saints, ayant suivi le Christ vers les astres, avaient atteint les demeures célestes et le royaume des élus. Rome, cependant, put défendre ses citoyens. Qu'il soit permis à Damase de rappeler ainsi votre gloire, ô nouveaux astres! »

en chœur les psaumes ou les prières liturgiques. Au milieu est une petite ouverture carrée qui, à la profondeur d'un mètre environ, s'élargit de manière à former une double tombe, mesurant un peu plus de deux mètres en longueur, largeur et profondeur. Cette cavité est divisée en deux compartiments égaux par une plaque de marbre; ses côtés sont revêtus de marbre jusqu'à la hauteur d'un mètre et demi, et la voûte qui la recouvre est ornée de peintures représentant Notre-Seigneur et ses apôtres. Tel est le lieu où, selon le témoignage de nos deux itinéraires, « les corps de saint Pierre et saint Paul reposèrent pendant l'espace de quarante ans ».

Il est assez difficile de démêler la vraie histoire de cette translation temporaire et accidentelle des reliques des deux apôtres. Nous avons vu qu'ils furent d'abord enterrés dans le lieu où chacun d'eux souffrit le martyre, Pierre sur la colline Vaticane, Paul sur la voie d'Ostie. D'autres sources également authentiques nous font connaître la singulière démarche que tentèrent alors les chrétiens d'Orient. Se considérant comme compatriotes et concitoyens des deux apôtres, ils envoyèrent à Rome des députés chargés de rapporter leurs reliques. Les préliminaires de cette mission paraissent avoir réussi. S'étant, sans doute, divisés en deux bandes, l'une devant se rendre sur la colline Vaticane, pour y chercher le corps de saint Pierre, et l'autre sur la voie d'Ostie, pour en rapporter le corps de saint Paul, les députés orientaux se donnèrent rendez-vous sur la voie Appienne, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la basilique de Saint-Sébastien, et où était alors le point de jonction de la voie Appienne et de la voie d'Ostie. Après s'être réunis là, ils devaient continuer leur route vers Brindes, et de Brindes s'embarquer pour l'Orient. Les choses se passèrent d'abord ainsi : les deux troupes se rejoignirent au lieu indiqué, et y déposèrent un instant leur précieux fardeau. Qu'arriva-t-il ensuite? Comment l'entreprise heureusement conduite jusque-là vint-elle à échouer, et comment les reliques des apôtres demeurèrent-elles à l'Église romaine? Le langage du pape

Damase, dans l'inscription que nous avons citée en note, est singulièrement prudent et mesuré. Sans doute il s'abstint de perpétuer, sur un monument public fait pour être vu des pèlerins de toutes les parties du monde, le souvenir d'un incident d'où l'orgueil de l'Église d'Orient dut sortir douloureusement blessé. Saint Grégoire le Grand, écrivant, deux siècles plus tard, une lettre privée à l'impératrice Constantina, n'avait plus les mêmes raisons de se taire. C'est par lui que nous connaissons l'histoire, peut-être mêlée de légende, de ce curieux incident. Une chapelle dédiée à saint Paul avait été construite dans le palais impérial de Constantinople. L'impératrice, dans son désir d'enrichir l'autel de reliques d'un grand prix, demanda au pape la tête de l'apôtre des gentils. Saint Grégoire refusa d'accéder à une aussi ambitieuse demande, et, à l'appui de ce refus, raconta à l'impératrice l'effort qu'avaient déjà fait les chrétiens d'Orient pour se rendre maîtres des reliques des apôtres. « Tout le monde, lui écrit-il, sait que, peu de temps après leur martyre, des chrétiens vinrent d'Orient pour réclamer leurs corps, en qualité de compatriotes. Les ayant transportés jusqu'au second mille en dehors de Rome, ils les déposèrent dans un lieu qui est appelé *ad catacumbas*. Au moment où, s'étant réunis, ils allaient les emporter de ce lieu, une tempête de tonnerre et d'éclairs enveloppa leur petite troupe. Saisis d'effroi, ils renoncèrent à leur dessein, et prirent la fuite. Les Romains, cependant, étant sortis de la ville, vinrent où étaient les corps, et les reprirent, ayant été jugés dignes par le Seigneur de conserver ce trésor. Ils conduisirent les corps là où ils sont aujourd'hui enterrés[1]. » Ces derniers mots ne semblent pas tout à fait exacts. Il n'est pas douteux que les Romains enterrèrent d'abord les corps des apôtres là où ils les retrouvèrent, dans le cimetière *ad catacumbas* ou dans ses environs. Le jour de la fête de saint Pierre, l'Église gallicane récitait autrefois une leçon, laquelle, faisant allusion à une tradition dont nous ignorons l'origine, disait que

1. *Opp. S. Gregorii*, t. II, Ep. 30.

les corps des apôtres ne furent rendus à leurs anciennes sépultures qu'après un an et sept mois. Quelques auteurs placent dans la première moitié du IIIe siècle une nouvelle translation des reliques de saint Pierre. Rien ne prouve que celles de saint Paul aient été éloignées une seconde fois de la voie d'Ostie. Les deux Itinéraires cités plus haut ne disent pas sur quelle autorité ils se fondent pour affirmer que les corps des apôtres restèrent déposés dans la basilique de Saint-Sébastien pendant une période de quarante ans. Une seule chose est certaine, ils y furent déposés, et sans doute l'édifice antique dont nous avons décrit les restes abrita plus tard l'emplacement de leur tombe provisoire; mais combien d'années y demeurèrent-ils ? Sur ce point les traditions sont muettes ou contradictoires.

Le tombeau de saint Cyrinus, et celui où reposèrent pendant plusieurs années les reliques de saint Pierre et de saint Paul, voilà tout ce que les anciens Itinéraires jugeaient digne de mention dans la basilique et le cimetière de Saint-Sébastien. Et cependant on lit, dans ce cimetière, des inscriptions désignant à l'attention et à la piété du visiteur bien d'autres monuments, bien d'autres souvenirs. Une plaque de marbre qu'y fit placer, en 1409, Guillaume, archevêque de Bourges, invite les pèlerins à vénérer la tombe de sainte Cécile. D'autres inscriptions, contemporaines de celle-ci, ou plus récentes, leur apprennent que dans cette catacombe reposent près de cinquante papes et plusieurs milliers de martyrs. Quelle est la valeur de ces indications ? Elles sont, à un double titre, en désaccord avec les relations des témoins qui virent encore, à leur place primitive, les reliques des martyrs enterrés sur la voie Appienne; elles attribuent au cimetière de Saint-Sébastien des tombes que les pèlerins du VIIe et du VIIIe siècle n'y ont pas vues, et qu'ils ont vues en d'autres cimetières de la même voie. Il suffit de jeter les yeux sur les deux Itinéraires que nous avons cités au commencement de ce chapitre pour se rendre compte de l'évidente confusion contenue dans les inscriptions de Saint-Sébastien. Composées pour la plupart vers le XVe siècle,

elles appartiennent à une époque où, tous les autres cimetières souterrains étant perdus, celui de Saint-Sébastien était seul demeuré ouvert. On a déjà vu comment toutes les traditions des catacombes romaines se concentrèrent, au moyen âge, dans le cimetière de Saint-Sébastien. La pieuse imagination des pèlerins de cette époque y plaçait, instinctivement, les tombes de tous les martyrs de la voie Appienne. Il est facile de comprendre qu'un archevêque, se faisant l'écho de la vénération populaire, ait inscrit les noms des principaux d'entre eux sur une plaque commémorative de sa visite dans la catacombe. Mais ce témoignage de piété est aujourd'hui dépouillé de toute valeur historique ; la seule lecture des anciens documents suffit à en montrer l'erreur, et les découvertes des vingt dernières années confirment de tout point le témoignage si clair et si explicite des vieux pèlerins, en achevant de détruire la confusion établie au moyen âge entre le cimetière de Saint-Sébastien et celui de Calliste.

En 1849, M. de Rossi trouva, dans une vigne de la voie Appienne, beaucoup plus rapprochée de Rome que n'est Saint-Sébastien, un large morceau de marbre sur lequel on distinguait encore la partie supérieure de la lettre R, suivie des lettres entières :...NELIVS MARTYR.

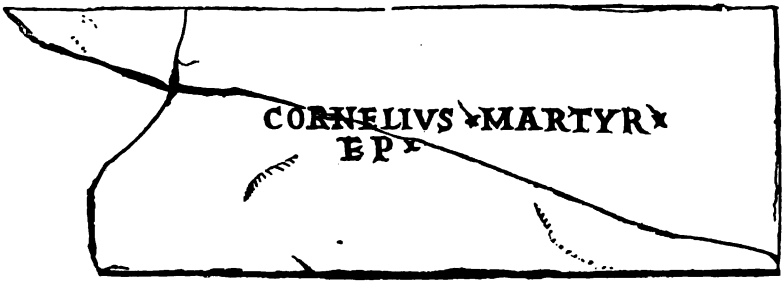

Il pensa de suite que ce fragment devait être une partie de la pierre tombale de saint Corneille, pape vers le milieu du IIIe siècle. A la demande de M. de Rossi, le pape Pie IX acheta cette vigne et la vigne adjacente. Des fouilles y

furent immédiatement commencées. En 1852, elles firent découvrir, dans une chambre du cimetière souterrain qui s'étend sous ces vignes, l'autre moitié de la plaque de marbre trouvée trois ans auparavant. On la ramassa au pied d'un tombeau, auquel elle avait, évidemment, servi primitivement de fermeture. Elle contenait la partie inférieure de la lettre R, précédée des lettres C O, et, au-dessous, les deux lettres E P.

L'évidence venait mettre le sceau à l'heureuse conjecture de M. de Rossi. Cette découverte en amena bientôt plusieurs autres non moins importantes. En étudiant les anciens documents, M. de Rossi s'était convaincu que la tombe de saint Corneille, sans faire partie du cimetière proprement dit de Saint-Calliste, en était très-rapprochée, et que ce cimetière contenait une chapelle plus célèbre que toutes les autres, dans laquelle avaient reposé beaucoup de papes du IIIe siècle, et près de laquelle était situé le tombeau de sainte Cécile. Des fouilles furent dirigées d'après ces indications. D'abord infructueuses, elles firent enfin découvrir un fragment de marbre, sur lequel on voyait la lettre H trois fois répétée, et paraissant former le commencement de trois lignes différentes [1]. L'œil exercé de l'archéologue romain reconnut immédiatement le beau caractère damasien; il en tira cette conséquence, « aussi certaine qu'un texte de l'Écriture sainte », que là était la crypte papale, dans laquelle Damase avait placé une de ses plus célèbres inscriptions. La suite des fouilles mit en lumière cent vingt autres fragments de la même inscription. Rapprochés les uns des autres, et ajustés en un tout, on peut les lire aujourd'hui à la même place où nos pères les ont lus pour la première fois il y a quinze siècles : les quelques fragments qui manquent encore ont été remplacés par des lettres d'une couleur différente. L'occasion se présentera pour nous d'examiner de plus près et en détail cette inscription. Nous

1. Voir, à la fin du volume, la planche XI. Ce fragment contient la première lettre des vers 4, 5, 6.

annonça cette conjecture, il le fit avec toute la prudence et la réserve imaginables. « C'est une pure supposition, dit-il; je n'en veux pas faire une thèse : peut-être mérite-t-elle à peine le nom de conjecture. Mais ces tâtonnements, ces efforts de l'esprit, qui se précipite en avant dès qu'il a vu briller une faible lueur au milieu des ténèbres, ont au moins un résultat : ils le surexcitent, ils tiennent son attention éveillée, aiguisée, prête à tirer profit des moindres indices, à saisir tout ce qui peut jeter un nouveau jour sur des faits historiques plutôt devinés qu'entrevus [1]. » M. de Rossi écrivait cela dans son premier volume, en 1864. Dans le milieu du second, écrit en 1867, il revient sur le même sujet, à propos des épitaphes païennes de L. Pomponius et de Pomponius Bassus. « Ma conjecture, dit-il, a été accueillie avec beaucoup de faveur; il ne faut pas, cependant, lui attribuer encore plus d'importance qu'elle ne mérite, mais attendre que des indices plus précis et de nouvelles découvertes monumentales lui viennent donner un fondement solide [2]. » Le public avait été plus vite, en effet, que l'esprit scrupuleux de M. de Rossi. Une fois proposée, sa conjecture au sujet de Pomponia Græcina avait paru si naturelle, si vraisemblable, si heureuse, que l'opinion l'avait acceptée quand son auteur hésitait encore. On avait peine à croire que la première grande dame romaine convertie au christianisme, une Pomponia Græcina, fût demeurée étrangère à la création d'un cimetière chrétien peuplé pendant trois siècles par les Attici et les Cæcilii, et voisin des monuments païens d'un L. Pomponius et d'un Pomponius Bassus. Mais deux points demeuraient obscurs, et empêchaient M. de Rossi de porter un jugement définitif. D'abord, on n'avait aucun indice de relations quelconques entre les Pomponii Græcini et les Pomponii Bassi; puis, si l'on avait les épitaphes de deux Pomponii, c'étaient des épitaphes païennes : on ne

1. *Roma sotterranea*, t. I, p. 319.
2. *Ibid.*, t. II, p. 282.

possédait l'épitaphe chrétienne ni d'un Pomponius Bassus ni d'un Pomponius Græcinus. Revenant sur ce sujet à la fin du volume[1], M. de Rossi put annoncer enfin que cette double lacune est aujourd'hui comblée. Il avait, dans l'intervalle, découvert, dans le cimetière de Calliste, deux épitaphes, l'une grecque, l'autre latine, d'un Pomponius Bassus, et, un peu plus loin, dans le même cimetière, il avait pu recomposer, en rapprochant plusieurs fragments, l'inscription grecque d'un ΠΟΜΠΩΝΙΟϹ ΓΡΗΚΕΙΝΟϹ, se plaçant, par la date, entre la fin du IIe siècle et le commencement du IIIe. Après avoir eu sous les yeux la preuve matérielle qu'un descendant de Pomponia Græcina fut enseveli dans le cimetière de Calliste, il semble impossible de ne pas accorder, en présence des probabilités et des convenances historiques qui se pressent de toutes parts, une foi presque entière à la belle conjecture de M. de Rossi.

Nous compléterons ces notions généalogiques relatives à la crypte de Lucine, quand nous expliquerons pourquoi le pape Corneille fut enterré dans cette *area,* vers le milieu du IIIe siècle, au lieu de l'être dans la chapelle réservée aux papes. Les travaux auxquels donna lieu la sépulture de saint Corneille modifièrent notablement l'architecture intérieure de la crypte, amenèrent des excavations nouvelles et même des changements de niveaux. Avant le IIIe siècle, la crypte de Lucine contenait déjà deux étages de galeries. L'étage supérieur ne représente pas, en étendue, la sixième partie de celui qui est creusé au-dessous de lui. Cette inégalité provient de la disposition des lieux. L'étage supérieur est peu profond, il ne s'enfonce qu'à cinq mètres au-dessous du sol extérieur, et comme le versant de la colline, à cet endroit, est très-rapide, ses galeries, si elles se prolongeaient un peu loin, courraient risque de déboucher en plein air. Les marques caractéristiques de la crypte de Lucine, ou première *area* du cimetière de Calliste, sont d'abord une certaine unité de plan dans la forme et la décoration

1. *Roma sotterranea,* t. II, p 363.

des voûtes, puis la hauteur extraordinaire des galeries, et enfin l'existence assez fréquente de chambres étroites et carrées qui, au lieu de s'ouvrir l'une en face de l'autre de chaque côté d'une galerie, s'ouvrent l'une dans l'autre du même côté. La plupart de ces chambres sont ornées de peintures d'un très-ancien style. La forme du *sepolcro a mensa*[1] est très-usitée dans cette *area;* en revanche, celle de l'*arcosolium* y est très-rare : on n'y trouve que deux *arcosolia,* et les galeries dans lesquelles ils sont paraissent de construction plus récente que le reste de la crypte.

Vers le temps de Marc-Aurèle, dans la seconde moitié du IIe siècle, une autre *area* fut donnée à l'Église, probablement par la *gens* Cæcilia. Cette *area* est située sur le bord de la route joignant la voie Appienne à la voie Ardéatine, et se mesure par deux cent cinquante pieds sur cent. Elle renferme la chapelle des papes, la chapelle de Sainte-Cécile, et plusieurs *cubicula* d'une immense valeur au point de vue du dogme, de l'histoire et de l'art. Dans cette *area,* de même que dans la crypte de Lucine, les *cubicula* ne s'ouvrent pas en face les uns des autres, mais tous du même côté d'un vaste ambulacre. Plusieurs sont richement décorés, et renferment des peintures d'une haute antiquité et d'une extrême importance. Cette *area* peut être considérée comme la première du cimetière de Calliste, puisque la crypte de Lucine formait originairement un cimetière séparé. On y rencontre beaucoup de tombes d'une forme particulière : ce sont des *loculi* n'ayant à l'entrée que la largeur ordinaire, et creusés à l'intérieur assez profondément pour pouvoir contenir un grand nombre de corps. Une deuxième *area,* mesurant cent cinquante pieds *in fronte* sur vingt-cinq *in agro,* fut construite peu de temps après celle-ci (première moitié du IIIe siècle) de l'autre côté de la voie Appio-Ardéatine. On y trouve de larges chambres s'ouvrant des deux côtés d'une même galerie, et éclairées, deux ensemble, par un même luminaire. Les

1. Voir page 39, figure 5.

arcosolia sont nombreux dans cette région; les *cubicula* y présentent peu de traces de peintures, mais il est facile de voir qu'à l'origine leurs parois intérieures étaient revêtues de marbres. Une troisième *area*, contiguë à la précédente, et limitée d'un côté par la voie Appio-Ardéatine et d'un autre par une voie qui se dirige vers les catacombes de Saint-Sébastien, paraît avoir été donnée à l'Église vers la fin du IIIe siècle. Elle a exactement les mêmes dimensions que la deuxième. Le pape saint Eusèbe y fut enterré. La donatrice fut probablement Anatolia, fille de Fulvius Petronius Æmilianus, nommé consul en 249, et peut-être mort chrétien. Æmilianus avait des propriétés dans le voisinage de l'*area* [1]. Dans l'*area* elle-même on a trouvé des épitaphes de personnes appartenant à sa famille ou à sa dépendance, une Petronia *clarissima femina*, un Æmilius Partenius, un Æmilianus, une Æmil... Enfin les martyrs Calocerus et Partenius, tuteurs d'Anatolia, furent enterrés dans une crypte de cette même *area*, ornée d'une fresque qui représente deux martyrs ou confesseurs debout devant le tribunal d'un magistrat païen, allusion probable à leur histoire. Ce sont là autant d'indices qui paraissent dénoter la véritable origine de l'*area*. Parmi les caractères qui la distinguent, celui-ci

1. On a trouvé, près du cimetière de Calliste, un tuyau de plomb, servant probablement à conduire l'eau dans un fond voisin, peut-être la propriété même dans laquelle fut délimitée l'*area*, et portant le nom de Fulvius Petronius Æmilianus. Ces conduits d'eau portent d'ordinaire le nom du propriétaire du fonds. C'est ainsi qu'on a découvert dans les fondements du palais de Latran un tuyau de plomb avec l'inscription *Sexti Laterani*, c'est-à-dire Sextius Lateranus, consul l'an 94, et premier propriétaire de ce palais. La célèbre villa des Quintilii, sur la voie Appienne, a été découverte, en 1838, grâce à de nombreux tuyaux de plomb trouvés sur l'emplacement, et portant l'inscription *Quintiliorum Condiani et Maximi*. La maison de Livie, découverte récemment sur le Palatin, et dont tout le monde connaît les admirables peintures, a pu être désignée avec certitude à cause d'un tuyau de plomb trouvé dans un couloir souterrain, sur lequel on lit, de distance en distance, l'inscription suivante imprimée en relief : *Juliæ Aug.* On sait qu'après la mort d'Auguste Livie prit le nom de Julia (*Revue archéologique*, mai 1870).

la citons, en ce moment, comme une preuve certaine de la découverte du véritable cimetière de Calliste. Les inscriptions de la catacombe de Saint-Sébastien confondaient, avec tout le moyen âge, le premier et le troisième des quatre groupes de sépultures distingués avec tant de soin par les anciens Itinéraires. Aujourd'hui nous sommes en état de rétablir la distinction et de désigner avec certitude l'emplacement des quatre cimetières de la voie Appienne.

CHAPITRE II.

DISTINCTION DE SES DIFFÉRENTES PARTIES.

SOMMAIRE. — Le cimetière de Calliste composé de plusieurs *areæ* distinctes. — Anciens plans des cimetieres. — Leurs défauts. — Importante découverte de M. Michel de Rossi. — Sa méthode, son plan du cimetière de Calliste. — I. Crypte de sainte Lucine. — A l'origine proprieté de la *gens* Cæcilia. — Sainte Lucine probablement la même personne que la Pomponia Græcina de Tacite. — Signes caractéristiques de cette *area*. — II. Cimetiere de Saint-Calliste proprement dit, commencé avant l'an 200. — Première et seconde *areæ*. — Troisième *area*, donnee vers l'an 300 par la fille du consul Æmilianus. — III. Cimetiere de Sainte-Soteris, réuni au cimetière de Calliste. — IV. Cimetière de Sainte-Balbina.

Si l'on suit la voie Appienne, en se dirigeant vers Albano, on rencontre, du même côté que Saint-Sébastien, mais environ un quart de mille plus près de Rome, une grande porte au-dessus de laquelle est écrit *Cœmeterium Callisti*. Cette porte donne entrée dans la vigne qui recouvre le célèbre cimetière. Laissons à celui-ci le nom de Calliste, afin d'embrasser ses différentes parties dans une dénomination générale. Le cimetière construit par Calliste est le centre et la portion la plus importante de l'immense nécropole qui s'étend sous terre entre la voie Appienne et la voie Ardéatine. En réalité, elle est composée de plusieurs groupes d'excavations parfaitement séparés, ayant chacun son histoire, et dont il est facile de retrouver encore aujourd'hui les limites respectives, quoiqu'ils aient

fini par être mis en communication les uns avec les autres, et par former un seul tout. Ce qui les distingue, ce ne sont pas seulement les tombes historiques, les différences architecturales et épigraphiques de chacun d'eux : on les reconnaît à la direction de leurs principales galeries, imposée aux *fossores* par les limites et les formes géométriques des diverses *areæ,* et par la situation des voies et des édifices sous lesquels ou près desquels elles s'étendaient.

On doit à M. de Rossi les moyens de distinguer avec certitude les différentes parties dont la réunion successive a fini par former une seule catacombe. C'est là une branche toute nouvelle de la science de Rome souterraine. Les écrivains qui, les premiers, ont décrit les catacombes pouvaient difficilement se former une idée claire de la manière dont chaque cimetière a été construit. Ils manquaient du plus indispensable des documents, un plan bien fait. Bosio n'eut pas le temps de préparer cette partie de son ouvrage. Des six cartes que le cardinal Barberini fit ajouter au livre de l'illustre archéologue, aucune n'est vraiment complète. Elles ont plutôt pour objet d'indiquer la place des principaux monuments que de retracer avec précision le plan intérieur des cimetières. Les quatre plans de l'édition latine d'Aringhi sont relatifs à de très-petites portions de catacombes; le seul qui ait d'assez grandes dimensions est singulièrement inexact. Le plan dressé par d'Agincourt est trop peu étendu pour être de quelque utilité. Le P. Marchi a publié une très-bonne carte de ce qu'il estimait être à peu près le huitième du cimetière de Sainte-Agnès. La seule partie achevée de son ouvrage est relative à l'architecture des cimetières chrétiens. Son but n'est pas d'en démêler les diverses époques, mais seulement d'en faire connaître les formes et les exemples les plus importants. Pour lui, les catacombes sont un monument de l'antiquité primitive, dont il ne cherche pas à distinguer les nuances chronologiques. Réduite à une petite portion du cimetière de la voie Nomentane, sa sphère d'observation était trop restreinte pour lui permettre de tirer des conclusions géné-

rales des différences existant entre les diverses parties d'une même catacombe, rapprochées les unes des autres et comparées entre elles. Aujourd'hui, non-seulement le champ des comparaisons a été immensément étendu, mais encore une ingénieuse invention a donné les moyens de tracer avec facilité et certitude le plan détaillé d'un cimetière souterrain. « Appelant la mécanique au secours de l'archéologie, » M. Michel de Rossi, le frère de l'auteur de *Roma sotterranea* et le fidèle compagnon de ses travaux, imagina un instrument qui permet de tracer rapidement, avec une précision mathématique, le dessin, les mesures, et même les différents niveaux des galeries souterraines. Cet instrument, récompensé à l'exposition universelle de 1862, a produit une vraie révolution dans la science. Grâce à lui, nous pouvons espérer avoir un jour un plan des rues de Rome souterraine aussi complet et aussi exact que celui de n'importe quelle ville moderne. La seule partie qui en ait été publiée, la carte de Saint-Calliste[1], rend en quelque sorte visible l'histoire de cette catacombe. La carte ouverte devant nous, nous pouvons suivre du doigt les lignes principales, les phases diverses de la formation du cimetière; nous voyons naître et croître sous nos yeux les divers hypogées qui le composent. Nous distinguons, à la différence des teintes, les limites géométriques de plusieurs *areæ*, indépendantes les unes des autres à l'origine, et plus tard unies par des galeries plus ou moins régulières. Nous voyons les galeries primitives suivant la forme et respectant les bornes des *areæ* avec une précision mathématique. Nous en voyons d'autres qui, après avoir suivi pendant une distance considérable une même direction, se détournent brusquement, se jettent dans la galerie voisine, ou même s'arrêtent court. Un regard jeté sur le plan donne la raison de ces bizarreries : il nous montre, à la surface du sol, les ruines de quelque édifice, ou même quelque édifice

1. Le lecteur peut consulter à la fin du volume une réduction de cette carte, ou atlas, exécutée à Rome sous la direction de M. Michel de Rossi

encore debout, dont les architectes de la catacombe n'ont pas voulu miner les fondements. Parfois aussi une galerie creusée en ligne droite est obligée de s'arrêter devant une autre galerie ou une chambre coupant le tuf parallèlement à sa direction, ou même devant quelque hypogée païen rencontré à l'improviste. Dans le livre V, nous présenterons aux lecteurs l'analyse, aussi minutieuse que possible, d'un des plus remarquables groupes de galeries du cimetière de Calliste; ils pourront apprécier par eux-mêmes la précision de la méthode et des plans de M. Michel de Rossi. Bornons-nous, quant à présent, à énumérer les différentes *areæ* de la catacombe, et les caractères généraux qui distinguent chacune d'elles.

La plus ancienne *area* comprise dans la catacombe que nous étudions est celle qu'on appelait autrefois « la crypte de Lucine, *près* le cimetière de Calliste ». Les limites primitives de cette *area* peuvent être déterminées avec une exactitude absolue, car elle est bornée de chaque côté par un petit hypogée païen (atlas, C *h* 4, D *h* 5). Comme la tombe des Scipions, comme celle de Cæcilia Metella et d'autres monuments célèbres de la voie Appienne, elle occupait une largeur de cent pieds romains sur une longueur de deux cent trente. De ces deux cent trente pieds, les cinquante premiers paraissent avoir été primitivement laissés libres, formant ainsi l'*area* proprement dite, de cent pieds de large sur cinquante de long, au centre de laquelle s'élevait le monument (D *h* 4), dont les vastes ruines dominent la voie Appienne[1]. Derrière cette *area* s'en étend une autre en dépendant (*area adjecta monumento*), et c'est sous cette dernière que furent faites les premières excavations chrétiennes. Les excavations postérieures envahirent l'*area* réservée, et passèrent même sous un angle du monument.

1. Il n'est pas impossible que le monument lui-même ait été le mausolée d'un chrétien (*Roma sotterranea*, t. II, p. 367). M. de Rossi cite a ce propos Tertullien, écrivant dans son traité *de Resurrectione carnis* : Corpora medicata condimentis sepulturæ *mausoleis et monumentis* sequestrantur, processura inde quum jusserit Dominus.

Cet hypogée appartenait à des membres ou à des alliés de la *gens* Cæcilia. Nous savons par Cicéron[1] que cette noble famille possédait des terrains funéraires sur la voie Appienne; et, au commencement de ce siècle, on a découvert, à peu de distance de notre *area*, au-dessus même du cimetière de Calliste, des colombaires et des tombeaux païens appartenant à des Cæcilii. La présence de plusieurs épitaphes de Cæcilii et de Cæciliani dans l'hypogée plus tard réuni au cimetière de Calliste, et connu sous le nom de crypte de Lucine, ne saurait être l'effet du hasard. Les désignations officielles ajoutées à leurs noms, *vir clarissimus, clarissima femina, clarissima puella, honesta femina,* prouvent que ces Cæcilii et Cæciliani n'étaient pas des affranchis ayant pris, selon l'usage, le *gentilitium* de leur patron, mais de vrais membres de la famille. D'autres noms illustres se lisent dans la crypte de Lucine. On y a trouvé des fragments de sarcophages ayant contenu les corps de plusieurs descendants des Antonins, parents d'Annia Faustina, petite-fille de Marc-Aurèle, femme de Pomponius Bassus, puis d'Héliogabale. Les Annii, les Pomponii, les Attici, les Bassi paraissent avoir été alliés entre eux et alliés aux Cæcilii, parents eux-mêmes, comme on le verra plus tard, des Cornelii. Les Pomponii Bassi héritèrent probablement des biens de T. Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron, et habitaient, vers la fin du Ier siècle, en sa maison, sur le Quirinal[2]; or Pomponius Atticus était entré, par adoption, dans la famille de son oncle Q. Cæcilius. Les liens établis entre toutes ces familles expliquent le mélange de noms qui se rencontre sur les inscriptions du cimetière aristocratique de Lucine : plusieurs Cæcilius Faustus, un Faustinus Atticus, une Annia Faustina, une Attica Cæciliana, un Atticianus, une Pompeia Octavia Attica, etc. Des Pomponii Bassi, païens,

1. *Tusc. quæst.*, I, 7.

2. On a trouvé au même endroit, sur le Quirinal, un diplôme de bronze relatif à T. Pomponius Bassus, contemporain de Trajan, et la base d'une statue du Génie conservateur de la maison Pomponia Attica. — *Roma sotterranea*, t. II, p. 362.

possédèrent probablement des terrains funéraires dans le voisinage de la crypte, peut-être au-dessus d'elle : on a trouvé en effet, dans une galerie du cimetière de Calliste, deux *loculi* bouchés, « par une sorte de vol domestique, » avec des débris des pierres sépulcrales de L. Pomponius, proconsul de la Gaule narbonnaise, et de Pomponius Bassus, qui vécut au IIIe siècle, fut préfet de Rome et deux fois consul.

Étant donnée la noble origine de la crypte de Lucine, une question s'élève aussitôt : quelle était cette Lucine, dans la propriété de laquelle elle fut creusée, et dont le nom paraît cependant étranger à tous les chrétiens illustres enterrés dans ses galeries? M. de Rossi a émis à ce sujet la plus fine et la plus heureuse conjecture. Les rapports de parenté et l'union étroite qui semblent avoir existé entre la branche chrétienne des Cæcilii et les Pomponii, soit Attici, soit Bassi, reportèrent presque involontairement sa pensée vers cette célèbre Pomponia Græcina, femme de Plautius et contemporaine de Néron, dont Tacite rapporte[1] la conversion au christianisme en l'an 58. Le nom de Lucine revient souvent dans les annales des premiers siècles. On le retrouve dans l'histoire de chaque persécution, depuis les temps apostoliques jusqu'à ceux de Constantin. Il a été le sujet de confusions nombreuses, et de beaucoup de discussions entre les hagiographes. M. de Rossi y voit une sorte d'*agnomen* chrétien, faisant allusion à l'illumination produite par le baptême. Il fut porté par beaucoup de dames romaines, que n'unissait entre elles aucun lien de parenté, et qui dans leurs familles, dans le monde païen qui les entourait, n'étaient connues que par leur nom légal. Lucine était peut-être le surnom chrétien de Pomponia Græcina, une des premières dames romaines que la lumière du Christ ait éclairées, et il est très-possible qu'elle ait ouvert, sous un de ses domaines, un cimetière pour ses parents et ses amis chrétiens. Quand, pour la première fois, M. de Rossi

1. *Annal.*, XIII, 32. — Cf. page 51.

mérite d'être noté : on y reconnaît un grand nombre de représentations déguisées de la croix, parmi lesquelles n'apparaît presque jamais le monogramme contemporain de Constantin. Ceci correspond exactement à la date que nous attribuons à la troisième *area*, date clairement établie par les inscriptions et les épitaphes qu'elle renferme, toutes comprises entre la fin du IIIe siècle et les premières années du IVe. On rencontre au second étage trois chambres communiquant entre elles, et recevant l'air et le jour par un même luminaire. Ces chambres, qui se rapprochent, par leur disposition, de la célèbre basilique souterraine découverte par le P. Marchi dans le cimetière de Sainte-Agnès [1], servirent évidemment, comme elle, de lieux de réunion. On n'y voit, il est vrai, ni les bancs des prêtres, ni la chaire taillée dans le roc; il est probable qu'on se servait, dans le cimetière de Calliste, d'une chaire portative, soit en marbre, soit en quelque bois précieux.

A la fin du IIIe siècle appartient aussi le cimetière adjacent de Sainte-Soteris, composé de quatre vastes *areæ* traversées au milieu par la voie Appio-Ardéatine. Sainte Soteris, vierge et martyre, à la famille de laquelle appartenait saint Ambroise, fut enterrée dans son propre cimetière, *cœmeterio suo*, en 304. Nous avons vu dans les Itinéraires la mention d'une église élevée en son honneur dans le voisinage de Saint-Calliste. La troisième *area* de Saint-Calliste et la première de Sainte-Soteris se touchent l'une l'autre, et furent réunies par le prolongement de leurs galeries sous la route qui allait de la voie Appienne aux catacombes de Saint-Sébastien [2].

Un autre cimetière voisin fut également réuni à celui de Saint-Calliste, le cimetière de Sainte-Balbine, placé par

1. Voir page 41, figure 7.

2. Les quatre *areæ* du cimetière de Saint-Soteris n'ont pas encore éte suffisamment explorées pour qu'il soit possible de les décrire en détail. M. de Rossi rapporte seulement que, dans la première *area*, tout est sur une échelle d'une grandeur extraordinaire : il n'est pas rare d'y rencontrer de doubles, triples ou même quadruples *cubicula*.

quelques Itinéraires sur la voie Appienne, par d'autres sur la voie Ardéatine, et qui occupait en réalité un espace compris entre ces deux voies. Bosio et Boldetti fixaient par erreur son emplacement là où fut depuis découvert le cimetière de Calliste. M. de Rossi, suivant ses guides ordinaires, était arrivé à désigner sa place véritable[1], mais il n'avait pu trouver encore de trace de ce cimetière. Son frère crut en découvrir un vestige dans un vieux bâtiment dont les ruines occupaient précisément l'emplacement présumé, et aux environs duquel le sol paraissait s'ouvrir en certaines places. Il descendit à grand' peine par ces fissures, mais ne put rien trouver qui répondît à l'objet de sa recherche. A quelque temps de là, le sol, détrempé par des pluies abondantes, creva en une autre place, et M. Michel de Rossi, étant encore une fois descendu, put, le 13 février 1867, se promener pendant une heure et demie dans une nouvelle catacombe. Le manque d'argent n'a pas permis à la commission d'archéologie sacrée de poursuivre plus loin les investigations. M. de Rossi en vit assez, néanmoins, pour pouvoir dire aujourd'hui que les dimensions de la nécropole qui s'étend entre la voie Appienne et la voie Ardéatine sont presque doublées par cette découverte, et que les proportions de ce labyrinthe sépulcral sont tellement grandioses qu'elles surpassent ce qu'avait osé concevoir son imagination, accoutumée cependant aux surprises des découvertes souterraines. Non-seulement le cimetière de Balbine a des dimensions extraordinaires, mais encore il est creusé à plusieurs niveaux différents, il renferme des chambres nombreuses, vastes, éclairées par des luminaires contemporains de leur construction, et dépassant en grandeur et en perfection architecturale tout ce qui a été encore vu dans les catacombes. M. de Rossi cite en particulier un luminaire qui n'est pas carré, mais hexagonal ou à peu près, et qui envoie dans les profondeurs du souterrain huit rayons de lumière. Deux de ces prises de jour éclairent

1. *Roma sotterranea*, I, 265.

deux grandes chambres rectangulaires, terminées chacune en abside ; deux autres font pénétrer la lumière dans deux galeries adjacentes qui se croisent à angles droits; les quatre autres communiquent avec quatre longs et étroits enfoncements, qui n'ont pu encore être explorés, mais qui se terminent sans doute par autant de *cubicula*. Ce groupe de chambres souterraines surpasse en ampleur et en régularité tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour. Le cimetière de Balbine fut considérablement agrandi par saint Marc, qui fut pape en 336, et y bâtit une basilique, dans laquelle il fut enterré [1].

CHAPITRE III.

LA CRYPTE PAPALE.

SOMMAIRE. — I. Entrée de la crypte papale. — *Graffiti* sur les murs. — Trois sortes : 1° noms. — 2° Prières et acclamations. — 3° Invocation des martyrs. — Antiquité de ces *graffiti*. — II. Examen de la crypte papale. — Décorations successives. — Ancien autel. — Epitaphes originales de plusieurs papes du IIIe siècle. — Rareté des épitaphes d'evêques. — Grand soin apporté dans l'antiquité aux sépultures épiscopales. — Les corps des évêques morts hors de leur diocese souvent rapportés de grandes distances. — Nombreux voyages d'evêques a Rome. — Quelques-uns y sont enterrés. — III. Papes enterrés dans le cimetière de Calliste. — Zéphyrin. — Urbain Ier. — Pontien. — Anteros. — Fabien : monogramme indiquant son martyre : *martyr vindicatus*. — Lucius : forme elliptique de son nom grec. — Eutychien. — Sixte II : martyrisé dans le cimetière de Prétextat, et enterré dans celui de Saint-Calliste. — Caius. — Traces de la persécution de Dioclétien. — Melchiade, le dernier pape enterré dans les catacombes. — IV. Restauration idéale de la crypte papale. — V. Inscriptions damasiennes : 1° inscription placée au-dessus de l'autel : *Hic congesta*, etc. — Commentaire de cette

1. Constantin y ajouta un *fundus rosarius*, complété par le don d'un champ voisin. On a déjà vu ce que c'était que la *rosatio*, et l'on sait que des fonds étaient souvent destinés spécialement aux dépenses du *dies rosationis* ou *violationis*. Le *fundus rosarius* donné par Constantin au cimetière de Balbine était sans doute entré, par une cause quelconque, en la possession du fisc; Constantin le rendit à sa destination funéraire en l'affectant à un cimetière chrétien. — Sur la découverte du cimetière de Balbine, voir *Bullettino di archeologia cristiana*, 1867, pp. 1-5, 30-32.

inscription. — Grand nombre de martyrs mis a mort et enterrés ensemble. — *Polyandres.* — 2° Inscription placée au-dessus de la porte : liste des papes et des personnages enterrés dans la chapelle, restituée par M. de Rossi d'après d'anciens manuscrits.

En entrant dans la vigne sous laquelle gît le cimetière de Calliste, on arrive d'abord à la crypte de Lucine, contiguë à la voie Appienne. Nous la laisserons de côté pour le moment, et nous nous dirigerons vers un petit édifice à trois absides (atlas, V, C *e* 1) qui s'élève dans l'intérieur de l'enclos. Quel est cet édifice? Marangoni y voyait la basilique construite par saint Damase pour abriter sa sépulture, celle de sa mère et celle de sa sœur. Le P. Marchi crut y reconnaître l'église de Saint-Marc et de Saint-Marcellin, mentionnée dans les Itinéraires. Depuis la découverte du cimetière de Calliste, le nom qui lui appartient n'est plus douteux : c'est la *cella memoriæ* bâtie au IIIe siècle, probablement par le pape saint Fabien[1], au-dessus des tombeaux de saint Sixte et de sainte Cécile, et dans laquelle les pèlerins s'arrêtaient avant de descendre dans les cryptes où reposaient ces deux martyrs.

Descendant après eux par un ancien escalier récemment restauré (atlas, III, B *e* 2), qui s'ouvre à peu de distance de la *cella*, on est frappé du grand nombre de *graffiti*, ou inscriptions tracées à la pointe sur l'enduit des murailles, que l'on rencontre au bas des marches, et surtout à l'entrée de la première chapelle (B *e* 4). L'étude de ces marques souvent grossières et informes laissées par les anciens visiteurs sur les murs des édifices publics est une des sources les plus fécondes où ait puisé l'archéologie moderne. Elle a recueilli avec soin, comme de précieux documents, les graffites découverts à Thèbes sur les tombes des anciens rois d'Égypte, tracés au charbon ou au stylet sur les murs des casernes ou des théâtres de Pompéi, des prisons et des caves de Rome païenne, ou dans les édifices ruinés du Palatin. Les graffites laissés par les anciens pèle-

1. Voir page 117.

rins dans les galeries et les sanctuaires des catacombes romaines ont été déchiffrés par M. de Rossi, avec une patience qui tient du prodige. Il voit en eux « le fidèle écho de l'histoire, et d'infaillibles guides dans le labyrinthe des galeries souterraines. » Par eux, en effet, on peut déterminer la route que suivaient, dans leur voyage souterrain, les pèlerins du IVe au IXe siècle, et la partie de catacombe qu'il leur était permis de visiter; et quand on lit, sur la porte d'un *cubiculum*, de ferventes prières, de pieuses et enthousiastes acclamations, le nom de quelque martyr, on est averti d'avance de l'approche d'un sanctuaire autrefois vénéré. Les graffites que l'on voit tracés au bas de l'escalier par lequel nous sommes descendus, et sur le mur extérieur de la première chapelle, de chaque côté de la porte, peuvent se diviser en trois classes. Les uns sont de simples noms, la signature du pèlerin, quelquefois son titre; d'autres sont des souhaits, des prières, des salutations, des acclamations, se rapportant à des parents ou à des amis, vivants ou morts; d'autres, enfin, sont des invocations adressées aux saints et aux martyrs vénérés dans la crypte.

Les graffites consistant en de simples noms peuvent se diviser eux-mêmes en deux catégories. Les uns, tracés sur les enduits les plus anciens, et occupant la partie la plus accessible de la muraille, à la hauteur de la main, appartiennent à la nomenclature de l'âge classique, *Elpidephorus, Tychis, Polyneicus, Maximus, Nikasius,* etc. Les autres, relégués à une hauteur où la main peut difficilement atteindre, et tracés évidemment à une époque où le reste de la muraille était déjà couvert d'inscriptions, se composent de noms appartenant tous à la nomenclature du moyen âge, *Prando pr. indignus peccator, Lupo, Hildebrand, Ethelrid,* etc.

Pêle-mêle avec les noms de la première catégorie on déchiffre, se croisant sur la muraille en un fouillis inextricable, des prières pour les amis absents ou morts, des acclamations, de pieux souhaits. Ces prières, ces acclama-

tions, ces vœux ont presque tous la forme laconique et simple des premières épitaphes chrétiennes : VIVAS, VIVAS IN DEO CHRISTO, VIVAS IN ÆTERNO, ZHC EN ΘΕΩ, BIBAC IN ΘΕΩ, TE IN PACE[1], etc. Rien de plus naturel, de plus humain que ce sentiment qui pousse à écrire sur de saintes murailles, en des lieux vénérés, les noms, un souvenir de ceux que l'on aime. Les paiens n'étaient pas étrangers à cette pieuse coutume. Sérapion, fils d'Aristomaque, visitant un des temples de l'île de Phile, en Égypte, écrit sur la muraille que, « arrivé à la statue de la grande Isis, déesse de Phile, il y veut laisser un souvenir de ses parents, pour leur bien[2] ». Les anciens voyageurs chrétiens approchant, non de sanctuaires fabuleux, mais des tombes de martyrs dont le sang était à peine séché, dont l'histoire était encore dans toutes les bouches, écrivaient avec plus de confiance encore, sous leur ombre protectrice, les noms de frères, d'amis et de parents, « pour leur bien ». C'est ainsi que les pèlerins du IIIe et du IVe siècle ont couvert d'inscriptions certaines murailles du cimetière de Calliste, de même qu'un pèlerin du VIe[3], visitant Cana en Galilée, traçait les noms de ses parents dans le lieu même où le Seigneur avait été couché, « *in ipso accubitu* ».

Nous pouvons, à quinze siècles de distance, suivre en quelque sorte à la trace, dans les galeries et les chambres du cimetière de Calliste, ou, comme on disait alors, de « la crypte de sainte Cécile et de saint Sixte », un de ces pieux visiteurs. Il était venu là, le cœur plein du souvenir aimé d'une certaine Sophronie — sa femme, ou sa sœur, ou sa mère. Avant d'entrer dans le vestibule du principal sanctuaire (III, B *e* 4), il écrit : *Sofronia, vibas... cum tuis,* « Sophronie, puisses-tu vivre avec les tiens ! » Un peu plus loin, sur la porte d'une autre chapelle (III, B *e* 7), il réitère

1. Ces formules ne se trouvent sur aucune inscription funéraire postérieure à Constantin. Sur les anneaux ou les ustensiles domestiques on les voit jusqu'à la fin du IVe siècle.

2. Letronne, *Inscr. de l'Égypte,* t. II, p. 28.

3. Sur ce pèlerin, voir *Bullettino di arch. crist.,* 1865, p. 82.

le même souhait, mais en lui donnant une forme plus religieuse : *Sofronia* (*vivas*) *in Domino*, « Sophronie, puisses-tu vivre dans le Seigneur ! » Plus loin encore, près de l'*arcosolium* d'une autre chapelle (V, C *f* 2), la dernière que visitaient en ce temps-là les pèlerins, il trace en caractères plus larges, plus réguliers, en grandes lettres monumentales, cette tendre affirmation : *Sofronia dulcis, semper* VIVES *Deo*, « ma douce Sophronie, tu vivras toujours en Dieu » : et, immédiatement au-dessous, il répète encore, comme ne pouvant se détacher de cette pensée : *Sofronia,* VIVES, « oui, Sophronie, tu vivras. » Touchante histoire, retrouvée sur ces murailles, des sentiments qui se sont succédé dans l'âme de ce pèlerin, à son insu peut-être, pendant qu'il visitait l'un après l'autre les tombeaux des martyrs : d'abord le désir, l'amour, un souvenir fidèle, une tendre espérance, et bientôt, sous la pieuse impression des lieux saints, cette espérance se changeant en une douce confiance, se transformant en une certitude, s'affirmant en un cri de triomphe de l'amour illuminé par la foi.

De chaque côté de la porte de la principale chapelle on lit, mêlées aux noms des pèlerins et aux acclamations, de courtes prières adressées aux saints et aux martyrs. Quelquefois un pèlerin invoque tous les martyrs ensemble, et leur demande de se souvenir d'un frère, d'un ami. D'autres fois cette prière est adressée à un martyr en particulier, souvent à saint Sixte, un des saints enterrés dans la chapelle, et celui dont l'histoire s'y lisait gravée sur le marbre. Voici quelques-unes de ces invocations : *Marcianum Successum Severum Spirita*[1] *Sancta in mente havete, et omnes fratres nostros. Petite Spirita Sancta ut Verecundus cum suis bene naviget*[2]. *Otia petite et pro parente et pro fratri-*

1. Dans les épitaphes du IIIe siècle, le neutre *spiritum* au lieu de *spiritus* est souvent employé pour désigner l'âme. — *Inscript. christ.*, I, *Prolégomènes*, p. CXII.

2. *Optet sibi ut bene naviget* est un des graffites de Pompéi publiés par le P. Garrucci. — *Graffiti de Pompéi*, 2e édit., p. 81.

bus ejus ; vibant cum bono. Sancte Suste in mente habeas in orationes Aureliu Repentinu. ΔΙΟΝΥΣΙΝ ΕΙΣΜΝΙΑΝ ΕΧΕΤΑΙ (pour ΕΧΕΤΕ) : « Saintes âmes, souvenez-vous de Marcianus Successus Severus et de tous nos frères. Saintes âmes, demandez que Verecundus et ses amis aient une heureuse navigation. Demandez le repos pour mon père et ses frères ; puissent-ils vivre heureusement (ou peut-être, littéralement, « vivre avec celui qui est bon »). Saint Sixte, rappelez-vous dans vos prières Aurelius Repentinus. Souvenez-vous de Dionysius. »

Ces courtes prières, simples et chaleureuses, portent avec elles comme un parfum des premiers âges. Rien ne ressemble moins aux épitaphes à la fois sèches et verbeuses du IVe et du Ve siècle. Une de ces acclamations fait penser au vers d'Horace : *Otium Divos rogat in patenti prensus Ægeo*[1]. L'expression *in mente habere* a la même saveur d'antiquité. On la rencontre dans un graffite de Pompéi, sur deux épitaphes chrétiennes du IIIe et du IVe siècle, et saint Cyprien l'emploie dans une de ses lettres. « Souvenez-vous, dit-il, de nos frères et sœurs dans vos prières, » *fratres nostros ac sorores in mente habeatis in orationibus vestris*. Les pèlerins de Saint-Calliste adressaient aux saints du ciel la même prière que saint Cyprien à ceux de la terre, et peut-être à la même époque, ou peu de temps après. Une circonstance, en effet, fixe la date approximative de ces graffites : l'un d'eux, probablement le plus ancien de tous, puisqu'il fut tracé sur le plâtre encore frais, fait allusion à la translation des reliques du pape Pontien, qui eut lieu par les soins de Fabien vers 245 : ΕΝ ΘΕΩ ΜΕΤΑ ΠΑΝΤΩΝ (ἐπισκόπων) ΠΟΝΤΙΑΝΕ ΖΗϹΗϹ. Les plus anciens de ces graffites se placent donc entre 245 et 370, année où saint Damase fit à la porte de la chapelle des travaux considérables, qui mutilèrent, effacèrent, coupèrent par moitié plusieurs des phrases que les premiers pèlerins avaient écrites.

1. Od., II, XVI, v. 1-2.

On lit à gauche de la porte une inscription d'un genre un peu différent, assez difficile à déchiffrer . c'est une acclamation, un salut, une invocation, non plus à un saint, mais à la chapelle elle-même, écrite par un pèlerin avant d'en franchir le seuil : *Gerusale civitas et ornamentum martyrum Domini, cujus... :* la phrase n'a pas été achevée. Ce qui en reste suffit à faire entendre de quel enthousiasme se remplissait le cœur des pèlerins dès qu'ils approchaient de ce sanctuaire. L'idée exprimée ici est évidemment celle qui se rencontre fréquemment dans les livres saints et dans la littérature ecclésiastique[1] : l'Église triomphante comparée à la cité sainte, et célébrée comme une nouvelle Jérusalem. Le sanctuaire dont le pèlerin touchait le seuil, et devant lequel il s'arrêtait pour écrire d'une main frémissante une invocation que sa pieuse ardeur ne lui permit pas d'achever, était pour lui cette nouvelle Jérusalem, parée des reliques des martyrs et renfermant dans ses murailles les semences de la vie future.

La lecture de tous ces graffites, noms, acclamations, prières, suffirait seule à nous avertir que nous sommes devant un des plus célèbres sanctuaires de l'Église primitive. En franchissant la porte des deux côtés de laquelle ils sont tracés, on se trouve, en effet, dans la chapelle consacrée à la sépulture des papes du IIIe siècle. La première impression du visiteur moderne sera sans doute différente de celle que ressentaient les anciens pèlerins : il s'arrêtera un instant désappointé. Il croyait entrer dans une crypte du IIIe ou du IVe siècle, et il se trouve dans une chambre dont presque toute la maçonnerie est moderne. Cette chambre est longue de 3 mètres 50 centimètres et large de 4 mètres 50 centimètres. Quand elle fut découverte en 1854, elle était complétement ruinée. On y pénétrait par le luminaire, qui avait servi à jeter dans la crypte abandonnée des

1. Psalm. CXXI; *Apoc.*, XXI, 2; Tertullian., *de Spectac.*, c. 30. Le même auteur parle du monde comme *expressus in ornamentum majestatis Dei.*

pierres tombales[1], des briques, des débris de toute sorte. Elle en était remplie jusqu'au faîte. Quand on l'eut vidée, la voûte, longtemps soutenue par cet amas de décombres, s'écroula d'elle-même faute de support. Pour prévenir une ruine complète, il fallut construire de nouvelles murailles et consolider la chambre entière. De là cette apparence moderne qui refroidit un instant le visiteur. Les restaurations nécessaires ont cependant été faites avec le plus grand soin et une extrême discrétion. On a réussi à conserver de nombreux vestiges de la construction primitive et des décorations qui, à diverses époques, y avaient été ajoutées. Plusieurs fois, en effet, l'ornementation de la chapelle des papes fut renouvelée. On en peut juger par les trois enduits successifs dont on voit encore les restes dans l'arc de la porte, l'un orné de grossières arabesques du VIIe ou VIIIe siècle, celui de dessous, presque entier visible après la chute d'une grande partie du premier, portant le monogramme du Christ, œuvre contemporaine de Sixte III ou de Damase, et enfin un troisième, encore apparent en diverses places sous celui-ci, décoré de larges bandes rouges. Les murailles de la chambre avaient été, à l'origine, revêtues d'un stuc fin et blanc, orné de peintures, dont on voit encore dans un angle quelques vestiges. Ce premier revêtement fut, au Ve siècle, recouvert de larges plaques de marbre : quelques morceaux en sont demeurés adhérents aux murs, et de nombreux débris de marbres ont été trouvés gisants sur le sol de la crypte, pêle-mêle avec quelques fragments de sculptures, des chapiteaux, les restes d'une balustrade, deux colonnes brisées. La base d'une de ces colonnes est encore debout à sa place primitive, sur un beau piédestal de marbre africain. Ces débris appartiennent probablement, comme le revêtement de marbre, aux travaux que fit exécuter dans la crypte le pape Sixte III : *Platoniam fecit in cœmeterio Callisti*, dit de lui le *Liber pontificalis*.

Au fond de la chapelle, du côté opposé à la porte

1. Provenant du cimetière extérieur.

d'entrée, on aperçoit un degré ou gradin de marbre dans lequel quatre trous pratiqués régulièrement, et disposés en carré, indiquent l'existence, à une époque antérieure, d'un autel soutenu par quatre piliers. Derrière cette plate-forme on découvre, dans la muraille, les restes d'un grand tombeau surmonté d'une niche carrée (*sepolcro a mensa*) encore revêtue en partie d'un beau stuc blanc. Cette niche n'est pas simplement taillée dans le roc; elle est construite en excellente maçonnerie, comme l'*arcosolium* de la crypte de saint Janvier au cimetière de Prétextat. On peut fixer la date de ce tombeau au commencement du IIIe siècle, peut-être à la dernière moitié du IIe. Les saints mystères furent originairement célébrés sur la table de pierre ou de marbre qui le fermait. Ce tombeau se trouva en partie bouché et englobé dans la muraille à la suite des travaux d'agrandissement faits par saint Damase dans la chapelle voisine, et des constructions de renfort qui devinrent nécessaires en même temps dans celle des papes. Le petit autel dont on reconnaît la place fut alors élevé sur un gradin de marbre, en avant de la muraille, et probablement la chaire épiscopale fut posée derrière lui, sur un degré un peu plus haut qui subsiste encore.

La cause de la vénération dont fut entourée cette chapelle, enrichie et décorée par la piété de plusieurs siècles, nous est révélée par quelques pierres tombales qui ont été trouvées parmi les décombres et rétablies, sinon à leur place primitive, au moins dans la muraille même où elles furent originairement placées. On y lit les noms de quatre papes du IIIe siècle : ΑΝΤΕΡΩϹ ΕΠΙ, ΦΑΒΙΑΝΟϹ ΕΠΙ ΜΡ, ΛΟΥΚΙϹ, ΕΥΤΥΧΙΑΝΟϹ ΕΠΪϹ; c'est-à-dire *Anteros episcopus, Fabianus episcopus martyr, Lucius, Eutychianus episcopus.* Le lecteur peut voir, Pl. XIV, nos 1, 2, 3, 5, une reproduction exacte des quatre épitaphes originales, contemporaines de la *depositio* d'Anteros, Fabien, Lucius et Eutychianus.

Ni Bosio, ni Fabretti, ni Boldetti, ni aucun des premiers explorateurs de Rome souterraine n'ont découvert une seule

épitaphe portant le titre d'évêque[1]. Le mot *episcopus* n'est pas une création, une expression originale de la langue ecclésiastique : il a été emprunté par elle à la langue civile et administrative. Chez les païens, il signifiait d'une façon générale inspecteur, surveillant, gouverneur : en Grèce, celui qui présidait à des combats d'athlètes ou à des jeux publics était appelé ἐπισκόπος. Dans le Nouveau-Testament[2] le mot *episcopus* fut pris de bonne heure, par analogie, pour désigner les chefs de chaque église et le suprême degré du sacerdoce; mais, à cause du sens vague d'un mot qui signifiait à la fois la plus haute dignité de l'Église chrétienne et des emplois insignifiants dans la société antique, on évita d'abord de l'employer dans le langage officiel chrétien. Aussi ne le voit-on pas sur la tombe des premiers papes, de saint Lin par exemple[3]. Il ne reçut que peu à peu le sens exclusif et déterminé qu'il a aujourd'hui. Au IIIe siècle, cette signification avait été fixée par l'usage : à partir de cette époque on le voit inscrit sur les tombes épiscopales. Le cimetière de Saint-Alexandre, découvert il y a quinze ou vingt ans sur la voie Nomentane, renferme trois épitaphes sur lesquelles est gravé le titre d'*évêque*. La pierre tombale de saint Eusèbe, dans la troisième *area* du cimetière de Calliste, et celle de saint Corneille, dans la crypte de Lucine, l'un et l'autre pape et martyr, portent la même indication. Enfin, dans la chapelle pontificale, sur les quatre épitaphes que nous venons de voir, l'abréviation ΕΠΙ, ΕΠΙC, est trois fois écrite, et il est probable que, si la pierre sépulcrale du pape Lucius n'était pas brisée immédiatement après le nom, on l'y pourrait lire également.

La présence de quatre tombes épiscopales réunies en un même lieu, quand, jusqu'à ces derniers temps, on n'en

1. Sur les épitaphes d'évêques dans les catacombes romaines, voir *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 49.

2. *Act.*, XX, 28; *ad Philipp.*, I, 1; *Ia Tim.* III, 2; *ad Tit.*, I, 7.

3. Voir page 90.

avait découvert aucune dans les cimetières souterrains, semble indiquer que l'Église primitive avait désigné un emplacement spécial pour y enterrer en commun ses plus hauts dignitaires, et la vénération dont fut entourée de tout temps la principale chapelle du cimetière de Calliste, les décorations successives dont elle fut revêtue, et enfin les témoignages du *Liber pontificalis* et de tous les anciens documents, ne permettent pas de chercher ailleurs la sépulture commune des papes du IIIe siècle. Avant cette époque, nous l'avons vu, les évêques de Rome furent tous enterrés (à l'exception d'un petit nombre, dont l'inhumation en un autre lieu s'explique historiquement) « près du corps du bienheureux Pierre sur le Vatican[1] », de même que les évêques d'Alexandrie avaient leur chapelle funéraire près du corps de saint Marc. Les églises apostoliques étaient très-jalouses de posséder au milieu d'elles les tombes de leurs évêques; c'était le moyen d'établir leur généalogie, et de remonter, d'anneau en anneau, vers la source apostolique d'où elles avaient reçu la doctrine et la hiérarchie. « Montrez-nous, s'écrie Tertullien, s'adressant aux hérétiques, montrez-nous les origines de vos églises, déroulez devant nous la succession de vos évêques, conduisez-nous par une suite non interrompue vers l'apôtre ou le disciple des apôtres qui a fondé votre siége épiscopal : c'est ainsi que les vraies églises apostoliques établissent leur origine, et sont en état de rendre leurs comptes, » *hoc enim modo ecclesiæ apostolicæ census suos deferunt*[2]. Polycrate, évêque d'Éphèse, écrivant à saint Victor, énumère avec soin les tombeaux, en différentes villes d'Asie, de plusieurs évêques, « grands piliers de l'Église, » dont il allègue en sa faveur le témoignage[3]. Caïus, disputant à la fin du

1. V. le *Liber pontificalis*, à la fin de la vie de chaque pape. Un ancien itinéraire s'exprime ainsi : Petrus in parte occidentali civitatis juxta viam Corneliam ad miliarium primum in corpore requiescit, et pontificalis ordo excepto numero pauco *in eodem loco* in tumbis propriis requiescit.

2. *De præscript.*, c. 32.

3. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 24.

IIe siècle contre les cataphrygiens, en appelle aux tombes de saint Pierre et de saint Paul[1]. Attachant tant de prix à conserver chez elles les corps de leurs évêques, comme autant d'anneaux d'une chaîne qui ne devait être ni interrompue ni brisée, les églises primitives ne reculaient devant aucun sacrifice pour ramener dans leurs murs, toutes les fois que cela était possible, les restes de leurs pasteurs morts en exil. C'est ainsi que les corps des papes Eusèbe, Corneille et Pontien furent rapportés à Rome, celui de saint Ignace rendu à Antioche, celui de saint Denys, évêque de Milan, ramené dans cette ville par saint Ambroise, celui de saint Félix, évêque de Tiburtium, rapporté de Venosa, où il avait souffert le martyre, en Afrique, où était son siége épiscopal. Peut-être même cette ancienne coutume, établie depuis l'origine de l'Église, donna-t-elle aux chrétiens d'Orient la pensée d'entreprendre la singulière expédition qui mit un instant entre leurs mains les reliques de saint Pierre et de saint Paul.

Quelque importance qu'on y attachât, cependant, les persécutions, la distance, la pauvreté des églises durent empêcher souvent de rapporter dans leur ville épiscopale les évêques morts loin d'elles. Rome dut être témoin de nombreuses dérogations à la règle établie, car, dès les temps les plus reculés, les évêques de toutes les parties du monde affluaient dans la ville éternelle (*propter potiorem principalitatem*, dit saint Irénée), et nous avons la preuve que, même au plus fort des persécutions, ce concours des évêques était plus nombreux et plus fréquent qu'on ne serait tenté de le croire. Saint Cyprien nous apprend qu'en 251 seize évêques étaient présents à l'élection du pape Corneille : deux étaient Africains, deux autres arrivèrent d'Égypte peu de temps après. Le même saint Corneille put rassembler à Rome soixante évêques en concile pour examiner la discipline à suivre dans la réconciliation des apostats. Sur un aussi grand nombre d'évêques étrangers, il est possible que quelques-

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, II, 25.

uns soient morts pendant leur séjour à Rome, et si leurs églises ne purent faire revenir leurs corps, l'Église de Rome leur donna certainement une sépulture digne du rang épiscopal[1]. Aussi verrons-nous sans surprise plusieurs évêques, qui certainement ne furent pas évêques de Rome, enterrés dans la chapelle spécialement destinée à la sépulture des papes du IIIe siècle.

La série des papes qui reposèrent dans cette chapelle commence à Zéphyrin, mort en 215, et finit à Melchiade, mort en 313; elle occupe un siècle entier, et se place entre Septime Sévère et Constantin. Quelques éditions du *Liber pontificalis* nomment à tort parmi les papes enterrés *in cœmeterio Callisti* saint Anicet (mort en 163) et saint Soter (mort en 177) : c'est là une erreur évidente, puisque nous savons que tous les papes du Ier et du IIe siècle eurent leur sépulture au Vatican : les plus anciennes recensions du *Liber pontificalis* disent expressément qu'Anicet et Soter furent enterrés parmi leurs prédécesseurs. En ce qui concerne ce dernier, la cause de l'erreur est facile à découvrir : son tombeau fut confondu avec celui de sainte Soteris, vierge et martyre, dont le cimetière, nous l'avons vu, était voisin du cimetière de Calliste, et finit par y être réuni. Le premier pape qui ait été enterré dans la crypte pontificale est le fondateur même du cimetière, saint Zéphyrin (215). Son successeur saint Calliste (215-222), qui, avant de monter sur le siége de saint Pierre, avait eu pendant tant d'années, comme archidiacre, l'administration du cimetière qui devait retenir son nom, n'y fut cependant pas enterré : il périt dans un tumulte populaire, précipité d'une fenêtre de sa maison dans un puits : son corps en fut retiré par les chrétiens, qui le transportèrent dans le cimetière le plus voisin du Transtévère ou il demeurait, celui de Saint-Calépode sur

1. Un décret du concile d'Arles (314) ordonne qu'une église soit assignée à chaque évêque étranger visitant Rome, pour qu'il y puisse célébrer la messe. — *Conc. Arl.*, can. XIX, *apud* collect. Reg. Max., I, 266. Voir dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 24, *in fine*, avec quels égards saint Polycarpe fut reçu à Rome par saint Anicet.

la voie Aurélia. Saint Urbain Ier lui succéda (222-230). Si l'on en croit les anciens martyrologes, ce pape aurait été enterré dans le cimetière de Prétextat, de l'autre côté de la voie Appienne. Les contradictions de ces documents, qui donnent au pape tantôt le nom de *confesseur* et tantôt celui de *martyr*, firent soupçonner à Tillemont et au bollandiste Du Sollier une confusion établie de longue date, grâce à la similitude de noms, entre saint Urbain, pape et confesseur, et un évêque Urbain, appartenant à un bourg voisin ou à un siége étranger, et mort martyr à Rome. L'étude, négligée par Tillemont, des actes de sainte Cécile et de leur chronologie inexacte démontre en effet l'existence des deux Urbain. L'évêque fut enterré au cimetière de Prétextat, et le pape dans celui de Calliste, où M. de Rossi a retrouvé, dans la crypte pontificale, un couvercle de sarcophage avec cette inscription OYPBANOC E..., *Urbanus episcopus*[1]. Saint Urbain eut pour successeur saint Pontien (230-235), qui, ayant été déporté en Sardaigne, abdiqua la dignité pontificale, *discinctus est*, et fut remplacé sur le siége de saint Pierre par saint Antherus ou Anteros (236), dont nous avons vu tout à l'heure la pierre tombale. Anteros fut pape quelques mois seulement : désigné à l'attention des persécuteurs par le zèle avec lequel il recherchait les actes des martyrs dans les rapports officiels du préfet urbain, il fut lui-même martyrisé, et mourut avant son prédécesseur Pontien. Celui-ci vécut encore quelques années dans son exil de Sardaigne, où il périt sous le fouet et le bâton, *afflictus, fustibus maceratus* : sa dépouille mortelle fut solennellement rapportée de Sardaigne à Rome (avec l'autorisation de l'empereur, car la loi romaine l'exigeait[2]) par saint Fabien (236-250), successeur d'Anteros, et dé-

1. Voir pl. XIV, n° 4.

2. Si quis in insulam deportatus vel relegatus fuerit, pœna etiam post mortem manet, nec licet eum transferre alicubi et sepelire inconsulto principe, ut sæpissime Severus et Antoninus rescripserunt et multis petentibus hoc ipsum indulserunt. — *Dig.*, XLVIII, 24, 2.

posée à la suite de celui-ci dans la crypte papale : ce qui explique que plusieurs anciens chroniqueurs se soient trompés dans l'ordre de succession de ces deux papes, et, en faisant d'Anteros le prédécesseur de Pontien, aient jeté dans l'histoire de cette époque les éléments d'une confusion en apparence inextricable.

Sur la pierre étroite et mince qui fermait le *loculus* du pape Fabien, et dont quatre morceaux ont été retrouvés, on lit, à la suite de l'abréviation ΕΠΙ, le sigle MP, ou *martyr*. Il n'est pas gravé aussi profondément que les mots ΦΑΒΙΑΝΟϹ ΕΠΙ, et il l'a été certainement par une autre main, quelque temps après la *depositio*. Saint Fabien fut un des plus illustres martyrs de l'Église de Rome, et sa mort avait été annoncée aux autres églises par une lettre circulaire du clergé romain. Pour quelle raison n'inscrivit-on pas immédiatement sur sa tombe ce titre de *martyr* si glorieusement mérité ? Peut-être voulut-on attendre pour le faire la fin de la persécution de Dèce, dont Fabien avait été la première victime. Cependant le titre de martyr fut inscrit sur la pierre originale du pape Corneille, mis à mort dans la même persécution [1] ; on le trouve gravé non moins librement sur celle de saint Hyacinthe, découverte par le P. Marchi. En présence de ces exemples, le retard mis à l'inscription de ce titre sur le *loculus* où fut déposé Fabien s'expliquerait difficilement par une raison de prudence ; on est porté à lui attribuer une autre cause, une cause purement disciplinaire. Dans les premiers siècles comme de nos jours, les honneurs du culte public ne pouvaient être décernés à un martyr que par un acte de l'autorité ecclésiastique. Optat rapporte à ce sujet un trait remarquable : à Carthage, une matrone chrétienne, nommée Lucilla, encourut les censures de l'Église pour avoir baisé, en com-

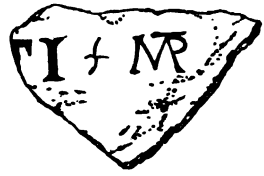

1. Voir le *fac-simile* de cette inscription, p. 159.

muniant, les reliques d'un prétendu martyr dont le titre n'avait pas été juridiquement reconnu : *Nescio cujus hominis mortui, et si martyris, sed necdum vindicati.* Dans les temps de persécution, comme à toute époque de combat, les imaginations s'échauffaient aisément, les cœurs brûlaient, la légende se formait vite, et l'Église avait besoin d'une grande fermeté pour protéger contre une piété trop ardente la pureté de sa liturgie. Aussi n'inscrivait-elle dans ses canons, n'admettait-elle à la commémoration liturgique que les martyrs reconnus tels par une solennelle *vindicatio,* et probablement le titre de *martyr* ne pouvait être gravé sur leur tombeau avant cet acte juridique. La *vindicatio* de saint Fabien fut sans doute retardée par la longue vacance du siége pontifical, demeuré sans titulaire pendant les dix-huit mois qui s'écoulèrent entre la mort de ce pape et l'élection de saint Corneille.

Saint Corneille (250-253) ne fut pas enterré avec ses collègues : son tombeau est dans la crypte de Lucine, et nous le décrirons plus tard. Nous avons déjà vu la pierre tombale de son successeur saint Lucius (253-254), trouvée par M. de Rossi sur le sol de la chapelle papale, où elle gisait en deux morceaux près de celles de Fabien, d'Anteros et d'Eutychien. Le nom du pape y est écrit en grec et l'O de la dernière syllabe est omis : ΛΟΥΚΙϹ. Cette forme elliptique de la terminaison des mots était d'un usage fréquent au IIe siècle. Deux inscriptions de cette époque, écrites l'une et l'autre en grec et en latin, donnent ΑΥΡΗΛΙϹ et *Aurelius,* ΛΙΤΟΡΙϹ et *Litorius*[1]. On retrouve deux fois ΛΟΥΚΙϹ pour *Lucius* sur des pierres du cimetière de Priscille. Une dalle encastrée dans le pavage même de la chapelle des papes, au coin de l'autel, porte ΔΗΜΕΤΡΙϹ pour *Demetrius.* Dans la catacombe juive de la vigne Randanini on lit les noms ΓΑΙϹ, ΚΑϹΤΡΙϹΙϹ, ΑϹΤΕΡΙϹ, ΝΟΥΜΕΝΙϹ, *Gaius, Castricius, Asterius, Numenius.* La contraction *is* pour *ius* fut quelquefois aussi employée en latin, *Anavis, Cæcilis, Clodis,*

1. *Corp. inscript. græc.,* n° 3309

Ragonis, Remis, etc. ; soit qu'elle constitue, comme le veut Ritschl [1], un véritable archaïsme, soit au contraire qu'elle ait été introduite dans les noms latins par imitation du grec, selon l'opinion de Mommsen [2].

La quatrième inscription, retrouvée en quatre morceaux, est celle d'Eutychien. Quatre papes se placent entre lui et Lucius : Étienne, Sixte II, Denys et Félix. Leurs épitaphes n'existent plus : mais il résulte des anciens documents que ces papes furent enterrés dans la chapelle collégiale avec leurs prédécesseurs. Pour saint Sixte en particulier cela n'est pas douteux : la partie du cimetière de Calliste où est la chapelle papale s'appelait autrefois « la Crypte de saint Sixte », et nous avons lu sur la porte même de cette chapelle les invocations des pèlerins à SANCTE SVSTE. Saint Sixte est par excellence le héros des catacombes; c'est dans l'une d'elles qu'il reçut la couronne du martyre. Les circonstances en sont belles et presque dramatiques. En 257, Valérien et Gallien publièrent un écrit défendant aux chrétiens de se rassembler dans les cimetières. Le pape saint Sixte désobéit à cette prohibition. Le 6 août 258, il avait choisi pour y célébrer la messe le cimetière de Prétextat, moins étroitement surveillé sans doute que celui de Saint-Calliste. Soit trahison, soit hasard, il fut découvert par des soldats païens pendant qu'il adressait la parole aux fidèles réunis autour de lui. Ramené dans Rome, il y fut jugé, et condamné à être exécuté sur le lieu même où il avait violé l'édit impérial. On le reconduisit, avec les six diacres ou prêtres qui l'accompagnaient, jusqu'au cimetière de Prétextat : le diacre saint Laurent marchait auprès de lui, et, les yeux baignés de larmes, il lui adressait ces tendres paroles : « Où vas-tu, ô père, sans ton fils ? où vas-tu, ô prêtre, sans ton diacre [3] ? » Laurent n'avait pas assisté à

1. *De declinatione quadam latina reconditiore quæstio epigraphica.* (Bonn, 1861.)

2. *Corp. inscript. latin.*, t. Ier, p. 210.

3. *Acta sanct.*, august., t. II, p. 491.

l'assemblée du matin, et n'était pas compris dans la sentence. Arrivé au cimetière, dans la chapelle même où il avait célébré les saints mystères, saint Sixte fut décapité sur sa chaire épiscopale, ou du moins si près d'elle qu'elle fut couverte de son sang. Le cimetière de Prétextat a gardé la trace de ce glorieux supplice. On y peut voir, grossièrement gravée en rouge sur la pierre d'un *loculus,* l'image d'un évêque assis dans sa chaire, avec un diacre debout auprès de lui, un livre dans les mains. Sur une autre pierre la chaire seule est représentée, associée par le ciseau du lapidaire au culte dont le pape martyr était l'objet. Enfin, sur la tombe de Gemina, *clarissima femina,* on voit gravé, entre les images de saint Pierre et de saint Paul, le portrait même de saint Sixte, désigné par le mot SVSTVS écrit au-dessous. Une petite basilique fut, au IVe siècle, élevée au-dessus du cimetière pour marquer l'endroit précis où le pontife avait subi le martyre. Deux des diacres qui avaient souffert avec lui, Felicissimus et Agapitus, furent enterrés dans le cimetière de Prétextat, et nous avons lu sur le mortier d'un *loculus,* dans la crypte de saint Janvier, la prière fervente que leur adressait un chrétien du IIIe siècle[1]. Saint Sixte et ses autres compagnons, au nombre de quatre, furent transportés dans le cimetière de Calliste, peut-être immédiatement après leur martyre, car l'édit de Valérien, en interdisant aux chrétiens de se réunir dans les cimetières, ne paraît pas leur avoir défendu d'y enterrer leurs morts. Le martyre de saint Sixte a été chanté par le poëte des catacombes, le pape Damase, et le recueil de ses œuvres nous a conservé le texte de l'inscription métrique qu'il lui a consacrée : —

Tempore quo gladius secuit pia viscera Matris
Hic positus rector cœlestia jussa docebam;
Adveniunt subito, rapiunt qui forte sedentem;
Militibus missis, populi tunc colla dedere.
Mox sibi cognovit senior quis tollere vellet
Palmam, seque suumque caput prior obtulit ipse,

1. Voir page 107, fig. 11, et page 108.

Impatiens feritas posset ne laEDere quemquam.
Ostendit Christus reddit qui Præmia vitæ
Pastoris meritum, numerum gREGis ipse tuetur.

« Au temps où l'épée transperça le tendre cœur de notre Mère, moi, le pasteur enterre ici, j'enseignais les commandements du ciel. On arrive tout à coup, on me saisit assis dans ma chaire. Des soldats avaient été envoyés, et le peuple tendit le cou à leur épée. Le vieillard vit bientôt qui désirait recevoir à sa place la palme du martyre, il fut le premier à s'offrir et à livrer sa tête, afin que l'impatiente fureur des ennemis n'atteignît aucun autre. Le Christ, qui donne en récompense la vie éternelle, manifeste le mérite du pasteur, et prend soin lui-même du troupeau. »

Cette inscription fait allusion à plusieurs circonstances de la scène du martyre qui étaient sans doute familières aux contemporains de saint Damase, mais qui, malheureusement, demeurent obscures pour nous. Elle ne nomme pas le pape dont elle célèbre le courage. Par des raisons que nous ne pouvons deviner, quelques actes de martyrs attribuèrent à saint Étienne, prédécesseur de saint Sixte, la gloire d'avoir été décapité dans les catacombes. M. de Rossi a corrigé avec beaucoup de clarté et une grande force d'argumentation cette assertion erronée. Il a prouvé que saint Sixte, et non saint Étienne, fut mis à mort sur la chaire épiscopale. Saint Cyprien, contemporain de saint Sixte, le dit expressément [1]. Les graffites tracés sur la porte de la chapelle des papes invoquent toujours saint Sixte, et ne nomment pas une seule fois saint Étienne. L'inscription que nous avons citée d'après les œuvres du pape Damase a donc trait à saint Sixte. Si elle ne prononce pas son nom, c'est qu'il était dans la bouche de tous les pèlerins, que sa mémoire remplissait, pour ainsi dire, toute la chapelle, et que la place de l'inscription suffisait par elle seule à le désigner. Elle était en effet fixée dans la muraille, immédiatement derrière la chaire épiscopale, comme une allusion permanente au martyre du pontife. La disposition des lieux

1. Xistum *in cimitirio* animadversum sciatis octavo Iduum Augustarum die et cum eo diaconos quatuor. — Ep. 80, *ad Successum*, ed. Leipzig, 1858.

ne permet pas de la placer ailleurs [1]. Il ne reste de cette inscription que deux petits fragments trouvés avec tant d'autres débris dans la crypte papale. Ces fragments contiennent en tout sept lettres incomplètes, appartenant à trois vers qui se suivent : elles ont le type damasien ; en les comparant avec le contexte, on reconnaît aisément qu'elles ont fait partie de l'inscription citée plus haut.

Nous n'avons pas l'épitaphe de Caïus (283-290), successeur d'Eutychien. Tous les anciens documens affirment qu'il fut enterré *in cœmeterio Callisti,* c'est-à-dire dans la chapelle des papes : pour les pontifes enterrés dans une autre partie du cimetière la formule est en effet différente, *in cœmeterio Callisti in crypta.* Marcellin (290-303), qui lui succéda, eut directement sous ses ordres l'administration du cimetière de Calliste : pendant son pontificat le diacre Severus fit construire ce beau *cubiculum* dont nous avons déjà parlé, sur les confins de la troisième *area* du cimetière de Calliste et de la première de celui de Soteris, *jussu Marcellini papæ sui.* Ces travaux et d'autres analogues eurent lieu pendant la période de paix qui signala les premières années du règne de Dioclétien. Ni Marcellin ni son successeur Marcel (303-309) ne furent enterrés avec leurs collègues dans la chapelle papale : l'un et l'autre furent déposés dans le cimetière de Priscille sur la voie Salaria. La bonne volonté de Dioclétien envers l'Église n'avait pas été de longue durée, et une persécution, plus terrible que celles qui l'avaient précédée, était venue désoler la fin du pontificat de Marcellin et toute la durée de celui de Marcel. Non content d'interdire l'entrée des cimetières, Dioclétien les confisqua, et en dévolut la propriété au fisc. Avant d'abandonner leurs cimetières, les chrétiens voulurent soustraire aux profanations des nouveaux possesseurs les sanctuaires les plus vénérés. Le plus sûr moyen, le seul moyen peut-être était d'en bloquer les approches en remplissant de terre les galeries qui y donnaient accès.

1. Voir planche XV.

M. Michel de Rossi a démontré [1] que toutes les galeries qui conduisaient à la chapelle papale, la première *area* du cimetière de Calliste tout entière, furent bouchées avec de la terre apportée à grands frais. Et en effet, si l'on examine de près les plus anciens des graffites tracés sur la porte de la chapelle des papes, on reconnaît que dans tous les traits, dans tous les creux est incrustée une poussière fine et noirâtre dont les graffites supérieurs, ceux laissés par les pèlerins du moyen âge, ne portent aucune trace : preuve évidente que, de la persécution de Dioclétien aux travaux de déblaiement exécutés à une époque postérieure, le vestibule de la chapelle demeura comblé de terre jusqu'à la hauteur de la porte. On tenta encore une autre défense : un escalier taillé dans le tuf donnait accès dans le voisinage de la chapelle : les degrés inférieurs furent abattus, tranchés à pic, afin d'en rendre l'usage impossible. Grâce à ces moyens héroïques, le cimetière de Calliste put être remis aux mains des persécuteurs sans que l'intégrité de ses trésors fût en péril. Et cette mutilation, cet enterrement momentané de la crypte papale expliquent comment les deux papes qui viennent après Marcel sur le catalogue pontifical, saint Eusèbe et saint Melchiade, ne purent être enterrés dans la chapelle, *in cœmeterio Callisti,* mais furent enterrés dans deux cryptes distinctes, *in cœmeterio Callisti in crypta.* Les *loca ecclesiastica* ne furent restitués par Maxence qu'un certain nombre d'années après la mort d'Eusèbe, et le corps de ce pape, dès que la persécution eut cessé, fut rapporté de Sicile, où il avait été exilé, par les soins de son successeur Melchiade : nous décrirons plus loin la crypte richement décorée dans laquelle on le déposa. Melchiade fut le dernier pape enterré dans le cimetière de Calliste. M. de Rossi croit reconnaître un fragment de son sarcophage dans une crypte située à peu de distance de celle d'Eusèbe [2].

1. Voir notre livre V, ch. II.
2. La crypte dans laquelle M. de Rossi place, par conjecture, le tom-

La longue liste des papes martyrs se termine à saint Melchiade, le premier pape qui ait vécu et soit mort en paix. Avec saint Sylvestre s'ouvre une ère nouvelle. On commence à bâtir les tombeaux chrétiens à la surface du sol, et à construire, au-dessus des cimetières, des mausolées et des basiliques. Saint Sylvestre, saint Marc, saint Jules, saint Damase lui-même, ne furent pas enterrés dans les catacombes, mais dans de petits oratoires bâtis à l'entrée des cimetières souterrains. L'histoire du caveau funéraire des papes se termine naturellement ici ; il cesse d'être un lieu de sépulture pour devenir un lieu de pèlerinage, un sanctuaire que les siècles suivants modifient et décorent à diverses reprises, mais dont l'histoire n'appartient plus à notre sujet.

Dans l'atlas du deuxième volume de *Roma sotterranea,* M. de Rossi a publié une belle restauration de la crypte papale : nous donnons une réduction de son dessin, planche XV. Que le lecteur veuille bien s'y reporter. Il verra que dans cette restauration rien n'est donné au hasard. Une induction patiente et sûre, retrouvant la place primitive des débris encore subsistants, a pu reconstruire sur des données presque toujours certaines l'architecture intérieure de la chapelle. Les deux inscriptions damasiennes que l'on aperçoit derrière l'autel ont été replacées au seul endroit que pouvaient comporter les dimensions inégales de l'une et de l'autre. L'autel a été rétabli sur le gradin de marbre dont nous avons parlé, et où sa place était marquée par les quatre petits trous des pilastres. Derrière lui, sur le gradin un peu plus élevé qui subsiste encore, la place naturelle de

beau de Melchiade, est le grand *cubiculum duplex,* éclairé par un lucernaire, qui occupe à peu près le milieu de la deuxième *area* (V) du cimetière de Calliste, et ouvre à droite et à gauche sur l'ambulacre central C *f* 1. Une des deux chambres, celle où a été découvert le couvercle du sarcophage, est entourée de bancs taillés dans le tuf et revêtus de marbre blanc. Le lucernaire commun par lequel toutes deux sont éclairées n'a pas un orifice unique, mais se divise en deux branches, envoyant à l'une et à l'autre chambre un rayon séparé.

la chaire était désignée par l'usage antique. L'emplacement de l'autel et de la chaire est entouré d'une balustrade, en partie pleine, en partie découpée à jour, et terminée à l'une de ses extrémités par un *hermès* à tête de femme; des débris de cette balustrade ont été trouvés sur le sol, avec l'*hermès*, et elle ne pouvait être placée ailleurs qu'autour de l'autel, et de manière à laisser le passage libre pour entrer dans la chapelle voisine. Les parois des murailles sont figurées avec le revêtement de marbre que leur donna Sixte III; les *loculi* sont fermés avec les pierres tombales des papes, retrouvées dans la chapelle. Dans les quatre niches encore visibles à ras de terre sont placés des tombeaux en forme de sarcophage, dont l'un, celui à droite de l'autel, porte dans le dessin de M. de Rossi le couvercle sur lequel a été lu le nom d'ΟΥΡΒΑΝΟϹ. A droite de l'autel, encastrée dans le dallage de la chapelle, on aperçoit à travers les jours de la balustrade la pierre encore située à la même place sur laquelle est inscrit le nom de ΔΗΜΕΤΡΙϹ. A droite et à gauche de la chapelle, devant les deux niches les plus rapprochées de l'entrée, on voit deux tombeaux rectangulaires enveloppés dans un massif de maçonnerie revêtu de stuc; sur le couvercle de l'un est écrit *Eusebio homini Dei*, sur le couvercle de l'autre *Gregorius Presb.* L'un de ces tombeaux a été retrouvé entier, et la place de l'autre est encore visible, avec un pan de la maçonnerie qui l'entourait. Ces tombeaux, construits apparemment au IVe siècle, renfermèrent les restes de deux chrétiens illustres, peut-être deux confesseurs de la foi; le couvercle de l'un et de l'autre n'a pas été retrouvé, et M. de Rossi, sur la foi d'un ancien document, a suppléé hypothétiquement les deux inscriptions. La décoration proprement dite de la chapelle papale est rétablie dans notre dessin sur les données les plus certaines : on n'a guère fait que relever et remettre en place ce qui gisait à terre. Ainsi la corniche, soutenue par des pilastres, qui surmonte les deux inscriptions damasiennes, à la hauteur de la naissance de la voûte, a été reconstituée d'après des débris parfaitement reconnais-

sables. Les deux colonnes en spirales qui, vers le milieu de la chapelle, supportent une architrave de marbre, sont également rétablies aux places mêmes qu'indiquait la base de l'une d'elles, retrouvée encore debout; leurs troncs ont été découverts lorsqu'on a déblayé le sol de la crypte. L'architrave que l'on voit suspendue à une grande distance de la voûte et ne supportant rien paraît au premier abord assez singulière. Elle faisait partie, cependant, de la décoration habituelle des chambres funéraires des martyrs. On s'en servait en guise de *ciborium* pour suspendre des lampes et des draperies [1]. Elle est ainsi figurée dans plusieurs médailles de dévotion [2], remontant aux premiers siècles, et représentant des sanctuaires célèbres, sur un *vetro* publié par le P. Garrucci [3], et aujourd'hui conservé au Musée Britannique, et sur une pierre tombale autrefois au Musée du Vatican, maintenant au Musée chrétien de Latran.

Deux inscriptions damasiennes décoraient la chambre funéraire des papes : l'une, dont on a découvert deux petits fragments, et qui est figurée dans notre dessin au fond de la chapelle, derrière la chaire épiscopale ; l'autre, dont la presque totalité a été retrouvée, et que nous avons représentée immédiatement au-dessus. Le texte de la première a

1. Dans un *cubiculum* voisin (B *e* 7) on remarque, autour de la place présumée de l'autel portatif, quatre corniches allongées et sortant de la muraille, qui servaient probablement à suspendre des lampes ou attacher des rideaux. Ces rideaux voilaient habituellement l'autel pendant une partie du saint sacrifice ; on les ouvrait vers l'élévation. « Lorsque l'hostie céleste est sur l'autel, que Jésus-Christ, la brebis royale, est immolée, lorsque vous entendez prononcer ces paroles : *Prions tous ensemble le Seigneur,* lorsque vous voyez que l'on tire les voiles et les rideaux de l'autel, imaginez-vous que vous contemplez le ciel qui s'ouvre et les anges qui descendent sur la terre. » (Saint Jean Chrysostome, homélie III *in c.* 1. *Epist. ad Ephes.*) Cette citation est empruntée au *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny, V° *Ci orium.*

2. Voir, *Bullettino di arch. crist.*, mai et juin 1869, la médaille portant pour légende *Successa vivas*, et celle inscrite *Gaudentianus* (tav., n°s 5, 8).

3. Garrucci, *Vetri,* 2ᵉ ediz., tav. XXXIX, n° 10.

été cité plus haut, et donne une relation poétique du martyre de saint Sixte. Celui de la seconde mérite une notice à part[1] : il résume non-seulement toute l'histoire de la chapelle, mais en quelque sorte toute celle du cimetière de Calliste.

Hic congesta jacet quæris si turba Piorum,
Corpora Sanctorum retinent veneranda sepulchra,
Sublimes animas rapuit sibi Regia cœli :
Hic comites Xysti portant qui ex hoste tropæa;
Hic numerus procerum servat qui altaria Christi;
Hic positus longa vixit qui in pace sacerdos;
Hic Confessores sancti quos Græcia misit;
Hic juvenes, puerique, senes, castique nepotes,
Quîs magis virgineum placuit retinere pudorem.
Hic fateor Damasus volui mea condere membra,
Sed cineres timui sanctos vexare Piorum.

« Si vous le voulez savoir, ici reposent amoncelés les ossements d'un grand nombre de saints; ces vénérables tombeaux gardent les corps des élus, dont le royaume du ciel a tiré à lui les âmes sublimes. Là reposent les compagnons de saint Sixte, emportant les trophées de l'ennemi, là sont de nombreux princes qui gardent les autels du Christ, là est déposé le pontife qui vécut dans une longue paix, là reposent les saints confesseurs que la Grèce envoya, là dorment des jeunes gens, des enfants, des vieillards avec leur chaste race qui aima et garda la pudeur virginale. Là, je l'avoue, moi aussi, Damase, j'ai désiré reposer mes membres, mais j'ai craint de troubler les cendres des saints. »

Le premier vers de ce noble poëme fait allusion à un grand nombre de martyrs enterrés ensemble, *congesta turba piorum*. Des *polyandres,* ou tombes consacrées à des centaines, peut-être à des milliers de corps, s'ouvraient en plusieurs parties des catacombes. Ces tombes étaient toujours anonymes, remplies de martyrs *quorum nomina scit*

1. Voir, planche XI, le *fac-simile* de cette inscription.

Omnipotens, selon l'expression du pape Pascal. Un simple chiffre indiquait le nombre des martyrs enterrés dans les polyandres, *congestis acervis,* dit Prudence, employant le même mot dont s'était servi Damase. Prudence met en scène, dans son *Peristephanon,* un ami qui le questionne sur ceux qui versèrent à Rome leur sang pour la foi, et demande à voir leurs épitaphes. Ce serait difficile, répond le poëte, car à Rome les reliques des martyrs sont innombrables. Tant que Rome adora les dieux du paganisme, leur rage maudite fit périr une multitude de justes. Sur beaucoup de tombes, ajoute-t-il, vous pouvez lire le nom du martyr et une courte inscription; mais beaucoup d'autres taisent les noms de ceux qu'elles contiennent, et ne disent que leur nombre. « Sur les tombes muettes une tablette de marbre porte un chiffre écrit : je me rappelle avoir lu que sous une seule pierre soixante personnes reposaient[1]. » Les martyrologes et les légendes indiquent quatre groupes de martyrs enterrés ensemble dans le voisinage de saint Sixte et de sainte Cécile : un de vingt-sept, un de quarante-huit, un de huit cent quatre-vingts, un de quatre mille. D'autres documents disent quatre-vingts au lieu de huit cent quatre-vingts, et citent en termes généraux plusieurs milliers de martyrs. On n'a encore retrouvé aucune de ces pierres portant un chiffre dont parle Prudence; mais M. de Rossi croit reconnaître dans une fosse profonde qui s'ouvre sous la niche à gauche de l'autel dans la chapelle papale, et n'est séparée de la chambre voisine et du tombeau de sainte Cécile que par une mince paroi, le polyandre célèbre où reposaient, selon d'anciens documents, une multitude innombrable de martyrs enterrés *ad sanctam Cæciliam* ou *ad sanctum Xystum.* La loi romaine ne reculait pas devant la barbarie d'exécutions en masse, et cela ne doit pas surprendre dans un pays où l'on décimait les légions mutinées ou malheureuses, et où tous les esclaves d'un maître assassiné étaient conduits au supplice, même si un seul était coupable. Tacite

1. *Peristeph.,* XI, v. 9 et seq.

a raconté[1] la discussion qui s'éleva au sénat romain à propos de l'assassinat de Pedanius Secundus. Il possédait quatre cents esclaves, et l'innocence de la plupart d'entre eux était notoire. La loi exigeait qu'ils mourussent tous. A la vue d'un aussi grand nombre de malheureux traînés au supplice, le peuple s'émut. L'affaire fut discutée dans le sénat; quelques sénateurs parlèrent de pitié. La majorité du sénat déclara que la loi devait suivre son cours (*nihil mutandum*), et, le peuple menaçant de s'insurger, les quatre cents esclaves furent menés à la mort entre deux haies de soldats. Tacite nous a conservé le discours d'un des principaux orateurs : les arguments qu'il emploie sont les mêmes dont se servaient sans doute, au IIe ou au IIIe siècle, les adversaires des chrétiens demandant aux empereurs de nouveaux édits de persécution. « Nous avons au milieu de nous, disait Cassius, des nations entières qui ont d'autres rites, d'autres cérémonies, qui suivent des religions étrangères, ou qui n'ont même aucune religion; il est impossible de maintenir dans l'obéissance un tel ramas d'hommes, *colluviem istam*, si on ne les gouverne par la terreur. Quelques innocents, il est vrai, périront peut-être avec les coupables. Mais, toutes les fois qu'il est nécessaire de donner pour le bien public un éclatant exemple de sévérité, il faut se résigner à frapper injustement des innocents. » Telle était la politique romaine, et Tacite n'est pas le seul à nous la montrer en action. Lactance ou l'auteur, quel qu'il soit, du traité *Sur la mort des persécuteurs* nous apprend que, si les chrétiens condamnés à mort étaient trop nombreux, on n'exécutait pas isolément chacun d'eux, mais on les entourait de feux, et on les brûlait par troupes, *gregatim amburebantur*[2]. Cela nous explique comment les restes d'un grand nombre de martyrs pouvaient être renfermés dans un même tombeau.

L'inscription damasienne parle ensuite des compagnons

1. *Ann.*, XIV, 42-45.
2. *De Mort. pers.*, 15.

BODLEIAN OXFORD LIBRARY

de saint Sixte, *hic comites Xysti portant qui ex hoste tropæa.* Six membres du clergé romain périrent en même temps que saint Sixte : deux d'entre eux furent déposés au cimetière de Prétextat, et les quatre autres dans celui de Saint-Calliste. Puis vient la longue liste des papes dont les tombeaux gardent l'autel du Christ, *numerus procerum servat qui altaria Christi.* Dans « le pontife qui vécut en une longue paix », *longa vixit qui in pace sacerdos,* on reconnaît saint Melchiade, le premier pape qui ait gouverné l'Église après la fin des persécutions. Les « confesseurs envoyés par la Grèce », *confessores sancti quos Græcia misit,* sont énumérés dans les divers martyrologes : ils s'appelaient Hippolyte, Adrias, Marie, Neo et Pauline. Quant aux autres martyrs dont parle l'inscription, ces jeunes gens et ces vieillards, cette chaste génération de vierges, leurs noms sont écrits au livre de vie, et rien ne reste d'eux sur la terre, pas même un souvenir historique.

Saint Damase n'est pas le seul pape qui ait orné d'inscriptions commémoratives la crypte pontificale. Le *Liber pontificalis* dit de Sixte III, dont nous avons déjà rappelé les travaux, que *platoniam fecit in cœmeterio Callisti, ubi nomina episcoporum et martyrum scripsit commemorans,* c'est-à-dire qu'il fit poser dans le cimetière de Calliste, ou, selon la formule habituelle, dans la chambre principale de ce cimetière, une large plaque de marbre (*platonia*) sur laquelle furent inscrits les noms des évêques et des martyrs qui y étaient enterrés. M. de Rossi, cherchant dans la chapelle des papes la place de l'inscription de Sixte III, remarqua sur la paroi intérieure opposée à l'autel et aux inscriptions damasiennes, au-dessus de la porte d'entrée, un emplacement oblong parfaitement reconnaissable à la rainure qu'y avait laissée une table de pierre ou de marbre autrefois fixée dans la muraille. Il n'était pas difficile d'y reconnaître le lieu où avait été posée l'inscription de Sixte III. Mais que contenait-elle? quels noms y étaient inscrits? dans quel ordre et dans quelle forme étaient-ils déposés? Grâce à sa merveilleuse connaissance de toutes

les anciennes sources, M. de Rossi est venu à bout de recomposer, sinon avec une certitude absolue, au moins avec une vraisemblance poussée aussi loin que possible, la teneur d'une inscription dont il ne reste plus une seule lettre. Dans un de ces recueils épigraphiques du VIIIe ou IXe siècle qui ont conservé à la science moderne tant de précieux documents, on remarque, à la suite d'une copie de la grande inscription damasienne *Hic congesta jacet*, etc., une liste de noms appartenant tous à des évêques et à des martyrs enterrés dans le cimetière de Calliste. Où a-t-elle été copiée? probablement sur quelque autre inscription de la crypte papale, et laquelle? sans doute la *platonia* de Sixte III. Or, dans les divers manuscrits du *Martyrologium Hieronymianum*, on lit, sous la date du 9 août, une suite de noms étrangement défigurés[1] qui se rapproche tout à fait de cette liste. On sait que le *Martyrologium Hieronymianum* est un composé de martyrologes plus anciens, et, parmi ceux-ci, il a beaucoup emprunté à un vieux recueil où entre autres choses étaient indiquées les dédicaces des basiliques construites et consacrées par les papes du Ve siècle. En particulier celles construites ou dédiées par Sixte III y sont notées avec le plus grand soin. Ces mentions sont en parfait accord avec le récit du *liber pontificalis*. D'après lui, Sixte III dédia la basilique de Sainte-Marie-Majeure et celle de Saint-Laurent; dans le *Martyrologium Hieronymianum* on trouve la mention de la dédicace de Sainte-Marie-Majeure à la date du 5 août, et de celle de Saint-Laurent à la date du 2 novembre. Le *Liber pontificalis* rapporte également que Sixte III termina la décoration intérieure du baptistère de Constantin; le *Martyrologium Hieronymia-*

1. Les Bollandistes avaient renoncé à débrouiller cette liste. *Codices Hieronymiani hac die, si unquam, perturbati... classes* (*martyrum*) *mire implicant, quas accommode distinguere nemo facile possit...* (*Acta SS.*, Aug., t. II, p. 411.) Comme spécimen de la corruption des manuscrits, nous pouvons citer Melei Adisi Tebasi pour Melciadis Stephani, et Memini Sintini pour Mannos Anteros.

num indique la dédicace de ce baptistère à la date du 29 juin. Le *Liber pontificalis* ajoute, comme nous l'avons vu, que le même pape fit graver sur le marbre dans le cimetière de Calliste les noms des évêques et des martyrs qui y étaient enterrés ; or nous trouvons dans le *Martyrologium*, sous la date du 9 août, la liste incorrecte dont nous avons parlé, désignant des saints dont les *natalitia* ne tombaient pas ce jour-là, et se rapprochant tout à fait de la liste copiée par le collecteur d'inscriptions à la suite du poëme épigraphique de saint Damase. Il est probable que l'antique martyrologe auquel les manuscrits hiéronymiens ont emprunté la mémoire des diverses dédicaces rapportait sous la date du 9 août celle des travaux faits par Sixte III dans la crypte papale, et donnait le texte de l'inscription posée par ce pontife. La liste inexplicable jusque-là du *Martyrologium Hieronymianum* n'en serait qu'une copie défigurée, empruntée à un martyrologe plus ancien, de même que les noms rapportés par le recueil épigraphique ne seraient qu'une copie prise dans un ordre plus ou moins exact sur les lieux mêmes. A l'aide de ces deux documents, le recueil épigraphique et le *Martyrologium Hieronymianum*, M. de Rossi a pu recomposer conjecturalement le catalogue de martyrs gravé par les soins de Sixte III sur la plaque de marbre qui surmontait à l'intérieur la porte de la chapelle. Des observations très-minutieuses lui ont permis d'affirmer que les noms y étaient écrits sur quatre colonnes, disposition tout à fait en rapport, du reste, avec la forme oblongue de la tablette. La première colonne comprenait les noms des martyrs les plus illustres tant de la crypte que du cimetière entier, les trois autres comprenaient les noms des autres papes et des évêques étrangers enterrés avec eux. Nous ne pouvons donner ici que les résultats du travail de M. de Rossi : ceux qui voudront étudier dans tous ses détails cette merveilleuse restitution archéologique devront se reporter au chapitre dans lequel il développe, avec une érudition et une clarté admirables, l'ensemble des arguments et des preuves qui lui ont permis de la proposer. Voici, d'après sa

conjecture, le texte de l'inscription : le nom de Zéphyrin n'y figure pas, parce que, bien avant Sixte III, du temps de saint Damase, son corps avait été transféré de la crypte dans une chapelle située au-dessus de terre :

Xystus.	Dionysius.	Stephanus.	Urbanus.
Cornelius.	Felix.	Lucius.	Manno.
Pontianus.	Eutychianus.	Anteros.	Numidianus.
Fabianus.	Caius.	Laudiceus.	Julianus.
Eusebius.	Miltiades.	Polycarpus.	Optatus.

CHAPITRE IV.

CRYPTE DE SAINTE CÉCILE.

SOMMAIRE. — Chapelle de Sainte-Cécile. — I. Histoire de sainte Cécile. — Translation de ses reliques par Pascal Ier, en 821. — Leur découverte en 1579. — Corps des saints Tiburtius, Valerianus et Maximus, découverts en même temps : *plumbatæ*. — II. Examen critique de la crypte. — Fouilles exécutées par M. de Rossi. — Peintures du luminaire — et de la muraille. — Restes de mosaïques et de marbres. — Emplacement de la tombe primitive de sainte Cécile — démontré par les inscriptions — et par les *graffiti* de la chapelle. — Critique et correction des actes de sainte Cécile. — Rectification de la date assignée à son martyre. — Quel est l'évêque Urbain nommé par les actes? — Exagérations corrigées. — III. Saints peints dans le luminaire.

Un étroit passage, assez irrégulièrement taillé dans le roc à gauche de l'autel de la chapelle papale, conduit dans la chapelle voisine, celle de Sainte-Cécile (B *e* 5). Les deux côtés de ce couloir furent autrefois revêtus de plaques de marbre, dont l'empreinte se voit encore sur les joints de la maçonnerie ; dans la voûte on distingue les creux de quelques cubes de mosaïque. Ce passage débouche dans une vaste chambre formant un carré de six mètres de chaque côté, inondée de lumière par un grand lucernaire orné de peintures, et ouvrant elle-même sur un large portique soutenu par des arches en briques. On ne voit dans cette chambre ni tombe *a mensa,* ni gradin d'autel, ni épitaphes de morts célèbres ou inscriptions en l'hon-

neur des martyrs; les fresques du luminaire et d'une des murailles n'appartiennent pas à l'âge classique de la peinture chrétienne, et elles disent peu de choses au visiteur qui n'est pas encore initié aux principaux faits de la vie de sainte Cécile. Avant d'étudier la crypte elle-même, il est nécessaire de dire quelques mots de celle qui y reposa. Les découvertes modernes l'ont bien vengée du scepticisme ou de la prudence excessive de Tillemont : on sait aujourd'hui que sainte Cécile n'est ni un mythe, ni une martyre venue de Sicile, mais une vraie Romaine, du plus pur sang romain; sa noble et gracieuse figure est décidément sortie des brumes de la légende, et des brumes plus épaisses encore de la critique, pour entrer dans le plein jour de l'histoire. On sait également que sainte Cécile n'a pas été enterrée dans la catacombe de Saint-Sébastien, comme le dit une inscription du xve siècle, mais bien dans la première *area* du cimetière de Calliste, tout près de la chapelle des papes. Une rapide esquisse de sa vie aidera à comprendre l'importance des découvertes archéologiques relatives à la jeune sainte et à son tombeau.

Les actes de son martyre, dans l'état où ils sont venus jusqu'à nous, ne peuvent remonter plus haut que le ve siècle. On sait que, sur un fond et d'après des documents plus anciens, l'auteur des actes a brodé un récit où la légende entre pour une assez grande part, et dont les compilateurs ou copistes postérieurs ont encore augmenté la tendance à l'amplification et à la rhétorique. Sous ce tissu relativement récent, la critique moderne, sûre et prudente cette fois, a découvert le canevas antique qui lui sert de support, et elle a démontré que, malgré les additions qui les surchargent, les actes de sainte Cécile sont vrais dans leurs lignes principales, et souvent exacts dans une foule de petits détails qu'un témoin contemporain a seul pu recueillir, et que les compilateurs n'ont pas altérés. Racontons d'abord ici l'histoire de sainte Cécile dans sa forme populaire et traditionnelle; nous y corrigerons ensuite quelques erreurs, et retranchant un peu, ajoutant

un peu aussi, nous rétablirons la figure historique de la célèbre martyre.

Sainte Cécile était de noble race : elle appartenait à une famille sénatoriale. Le langage de ses actes est, sous ce rapport, d'une précision toute romaine ; ils se servent des termes techniques qui caractérisaient son rang : *ingenua, nobilis, clarissima.* Dès sa plus tendre enfance, *ab ipsis cunabulis,* elle avait été élevée dans la foi chrétienne, que sa mère professait probablement. Son père était ou un païen ou un chrétien assez tiède, car il la donna en mariage à un jeune patricien des plus nobles vertus et du plus aimable caractère, mais attaché au culte des faux dieux, qui se nommait Valérien. Sainte Cécile s'était depuis longtemps consacrée au service du Christ, et lui avait voué sa virginité. Le jour de son mariage, elle persuada à son époux d'aller rendre visite au pape Urbain, qui se tenait caché dans un cimetière de la voie Appienne ; il convertit Valérien au christianisme, et le baptisa. Tiburtius, son frère, se convertit également, et reçut le baptême. Tous deux furent condamnés à mort pour avoir refusé de sacrifier aux dieux, et l'officier qui présidait à l'exécution, nommé Maxime, fut si touché de leur constance qu'il se convertit sur-le-champ, et partagea leur supplice. Les trois martyrs furent enterrés dans le cimetière de Prétextat, où les anciens itinéraires ont noté leurs tombeaux. Cécile vivait encore : le préfet de la ville, Amachius, voulant rendre son supplice aussi secret que possible, ordonna qu'elle fût enfermée dans le *caldarium* ou chambre des bains chauds de son propre palais, et fit chauffer les conduits de vapeur à une telle température qu'elle devait mourir suffoquée. Cécile entra dans la chambre : ~~l'hypocauste~~ avait été chauffé « sept fois plus que de coutume. » Elle y demeura un jour et une nuit ; ce temps écoulé, on la retrouva vivante : la vapeur l'avait respectée comme la flamme respecta jadis les trois enfants hébreux dans la fournaise. « Le feu, disent les actes, n'eut aucun pouvoir sur son corps ; pas un cheveu de sa tête ne brûla, ses vêtements ne furent pas atteints,

et l'odeur de la flamme ne vint pas jusqu'à elle. » La vapeur qui l'entourait n'avait laissé ni moiteur sur son front ni lassitude dans ses membres; elle était aussi fraîche, aussi souple, aussi vigoureuse que la veille. Cette nouvelle inattendue fut portée au préfet: il envoya alors un de ses licteurs avec ordre de lui trancher la tête. Celui-ci trouva Cécile dans la chambre qui avait été le témoin de sa victoire, et se mit en mesure de remplir son office. Trois fois la hache s'abattit sur ce cou délicat, trois fois elle reçut une profonde et mortelle blessure; mais, soit que la vue d'une victime si jeune et si noble eût attendri le cœur du bourreau, soit que sa main eût été retenue chaque fois par une force surnaturelle, il ne put venir à bout de son œuvre, et, comme la loi romaine ne permettait pas à l'exécuteur de frapper plus de trois coups, il s'en alla la laissant encore vivante, baignée dans son sang. La porte de la chambre fut alors ouverte, et les chrétiens de la maison et du voisinage entrèrent en foule pour recueillir le dernier soupir sur les lèvres de la vierge mourante. Ils la trouvèrent étendue sur le pavé de marbre, et attendant avec paix le dernier moment. Les fidèles l'entourèrent alors comme une couronne, et pendant qu'ils trempaient des linges dans le sang de la vierge, elle parlait à tous, mesurant ses paroles aux besoins de chacun. Pendant deux jours et deux nuits elle vécut ainsi, suspendue pour ainsi dire entre la vie et la mort; et, le matin du troisième jour, le pape Urbain (nous suivons toujours ~~le récit des actes)~~ vint pour dire adieu à sa fille bien-aimée. « J'ai prié, dit-elle, pour ne pas mourir durant ces trois jours, afin que je puisse recommander à Votre Béatitude (c'était le titre qu'on donnait alors aux papes, comme nous disons aujourd'hui Votre Sainteté) les pauvres que j'ai toujours nourris, et vous faire don de cette maison, pour qu'elle devienne et demeure toujours une église. » Dès que l'évêque eut accédé à la demande de la mourante, et l'eut bénie, elle tourna sa face vers le sol, et, laissant doucement ses bras et ses mains jointes glisser vers son côté droit, elle exhala son âme vir-

ginale, et passa en la présence de Dieu. Le soir même son corps fut placé dans un cercueil de bois de cyprès [1]; on lui conserva l'attitude qu'elle avait prise en mourant. Urbain et ses diacres la transportèrent hors de la ville, dans le cimetière de Calliste; là, le pape l'enterra dans une chambre « près de ses collègues évêques et martyrs ».

Telle est la légende du martyre de sainte Cécile. L'histoire de la translation de ses reliques n'est pas moins gracieuse, et a trait directement à notre sujet. Le pape Pascal Ier monta sur le siége de saint Pierre en janvier 817. Au mois de juillet de la même année il transporta en diverses églises de Rome les reliques de deux mille trois cents martyrs recueillies dans les cimetières ruinés, *dirutis in cryptis jacentia*. Parmi les reliques ainsi transportées figuraient celles des pontifes qui reposaient dans la chapelle du cimetière de Calliste. Pascal, raconte le *Liber pontificalis* dans un texte contemporain de ce pape, avait désiré enlever en même temps les restes de sainte Cécile; mais il ne put découvrir la tombe de la martyre. Après de longues et infructueuses recherches, il se persuada qu'Astolphe, roi des Lombards, avait pillé son tombeau avec beaucoup d'autres des cimetières souterrains. Quatre ans après, raconte M. de Rossi, traduisant avec beaucoup de charme le récit de Pascal lui-même, « le pontife était assis sur son trône, à l'aube du jour, dans la basilique Vaticane : fatigué, il s'était doucement assoupi au chant des mélodies matutinales : une gracieuse vision se présenta tout à coup devant lui [2]. » Songe ou vision, sainte Cécile apparut alors à Pascal endormi, et lui dit que, pendant qu'il enlevait

1. L'emploi d'un cercueil était très-rare chez les premiers chrétiens, au moins pour ceux enterrés dans les catacombes; cependant, de sérieuses raisons établissent que le corps de sainte Cécile fut, dès l'origine, déposé dans un cercueil. — V. Dom Guéranger, *Hist. de sainte Cécile*, 2e édit., p. 313, 314.

2. Cette vision forme le sujet d'une ancienne fresque, dont quelques fragments sont encore visibles dans l'église de Sainte-Cécile *in Transtevere*.

de leurs tombes les reliques des papes, elle était si près de lui qu'ils auraient pu converser ensemble. A la suite de cette vision il recommença ses recherches, et trouva le corps de la sainte à l'endroit indiqué. Il était aussi frais et aussi intact que le jour où il avait été mis au tombeau ; la martyre portait des vêtements tissés d'or; des linges tachés de sang étaient roulés à ses pieds; elle était couchée dans un cercueil en bois de cyprès. Pascal leva de ses propres mains la précieuse dépouille, et la transporta, sans rien changer à sa pose première, dans l'église de Sainte-Cécile *in Transtevere;* il orna le cercueil de franges de soie, jeta un voile de gaze de soie sur le corps, et déposa la sainte sous le maître-autel, dans un sarcophage de marbre blanc, peut-être celui où elle avait reposé depuis son martyre.

Huit cents ans plus tard le cardinal Sfondrati, du titre de Sainte-Cécile, fit faire des travaux considérables dans cette église. En creusant dans le sanctuaire, on découvrit sous l'autel un vaste caveau. Deux sarcophages de marbre s'y trouvaient. Des témoins furent appelés, et en leur présence on ouvrit l'un de ces sarcophages. Il contenait un cercueil en bois de cyprès. Le cardinal enleva lui-même le couvercle du cercueil. D'abord apparurent les précieuses étoffes et la gaze de soie dont Pascal avait recouvert le corps huit siècles auparavant. Leurs couleurs étaient fanées, mais à travers les plis transparents on voyait briller l'or des robes que portait la martyre. Le cardinal demeura un instant immobile; puis il écarta doucement les voiles de soie, et le corps de la vierge apparut, dans l'attitude qu'elle avait prise lorsqu'elle exhala son dernier soupir, la tête tournée vers le pavé de la chambre, dans la maison même depuis transformée en église où se tenaient le cardinal et les autres témoins de cette scène. Ni Urbain ni Pascal n'avaient voulu changer la touchante et gracieuse attitude de la vierge morte. Elle portait encore ses robes tissées d'or sur lesquelles brillaient comme autant de pierres précieuses de larges taches de sang. A ses pieds étaient roulés les linges mentionnés par Pascal et par le continuateur du *Liber*

pontificalis. Couchée sur le côté droit, ses deux bras étendus devant elle, elle semblait dormir profondément. Sa tête était tournée, avec une grâce exquise, vers le fond du cercueil; ses genoux, rapprochés l'un de l'autre, étaient légèrement pliés. Le corps était parfaitement intact; après treize cents ans il avait conservé, par un prodige admirable, non-seulement l'attitude qu'il avait prise en mourant, mais la grâce et la modestie qui avaient paru jusque dans son dernier soupir; on avait sous les yeux Cécile elle-même, telle qu'elle fut lorsque, penchée sur le pavé de sa maison, elle exhala son âme [1].

La constante tradition de l'Église pouvait-elle être mieux vengée? les catholiques désolés pouvaient-ils contempler un plus consolant spectacle? Pouvait-on voir un plus frappant et plus vivant commentaire de la promesse divine : « Le Seigneur garde tous les os de ses serviteurs; pas un seul ne sera perdu [2] ? » L'annonce de cette découverte inattendue causa dans Rome une sensation profonde.

Clément VIII, en ce moment malade à Frascati, envoya le cardinal Baronius avec mission d'examiner soigneusement les précieux restes. Baronius et Bosio ont décrit l'un et l'autre le spectacle dont ils furent témoins. Pendant quatre ou cinq semaines Rome entière vint vénérer le corps de la sainte exposé dans son église, et satisfaire à la fois sa

1. En 1853, M. de Rossi assista avec le P. Marchi à la translation d'un corps trouvé dans un sépulcre à ciel ouvert, sur le quatrième mille de la voie Appienne nouvelle. C'était un squelette de femme étendu sur une longue table de marbre soutenue dans l'intérieur du sarcophage par des branches de fer. On souleva le lit de marbre, et le corps put être porté dans une église située à deux milles du lieu de la découverte, sans qu'un seul ossement eût été ébranlé. « Je regrette, dit M. de Rossi, que les savants chargés d'étudier anatomiquement le squelette l'aient entièrement défait; j'aurais voulu le conserver intact et le mettre sous verre, afin que l'on pût voir par un exemple comment le pape Pascal, levant du sarcophage le cercueil de bois, put transporter sans secousse de la voie Appienne jusqu'au Transtevère la dépouille mortelle de sainte Cécile. » *Roma sotterranea*, II, 125-127.

2. Psalm. XXXIII, 21.

curiosité et sa dévotion. Le jour de Sainte-Cécile, la tombe fut refermée en présence du pape, qui célébra la messe. Le cardinal Sfondrati fit construire le maître-autel qui s'élève aujourd'hui au-dessus du tombeau de la sainte; et sous

Fig. 12. — Statue de sainte Cécile, par Maderno.

l'autel il plaça une statue de marbre blanc due au ciseau de Maderno, qui avait plusieurs fois vu le corps de la vierge et qui le reproduisit dans l'attitude que nous avons décrite. Au bas de la statue est cette inscription :

EN TIBI SANCTISSIMÆ VIRGINIS CÆCILIÆ
IMAGINEM QVAM IPSE INTEGRAM IN SEPVLCRO
JACENTEM VIDI, EAMDEM TIBI PRORSVS
EODEM CORPORIS SITV HOC MARMORE EXPRESSI.

« Contemplez l'image de la très-sainte vierge Cécile, que j'ai vue moi-même couchée intacte dans sa tombe. J'ai exprimé pour vous, dans ce marbre, la pose qu'avait son corps. »

Vers la même époque on publia une gravure représentant sainte Cécile dans son cercueil, avec cette légende : *Hoc habitu inventa est*. On en peut voir encore plusieurs exemplaires en diverses bibliothèques publiques, deux notamment dans la bibliothèque de Carpentras, parmi les manuscrits de Peiresc, contemporain de la découverte.

Quoique cela n'ait trait qu'indirectement à notre sujet, nous ne pouvons nous empêcher de signaler une autre confirmation de la légende de sainte Cécile. Dans le deuxième sarcophage trouvé par Sfondrati sous le maître-autel, et

qui, d'après la tradition, devait renfermer les restes de saint Tiburtius, saint Valérien et saint Maxime, transportés du cimetière de Prétextat dans l'église du Transtevère, on découvrit en effet les corps de trois personnes, deux desquelles, paraissant de même âge et de même taille, avaient été décapitées, tandis que le crâne de la troisième, rompu et brisé, et sa longue chevelure tout imprégnée de sang, paraissaient indiquer un martyr mis à mort à coups de ces *plumbatæ*, ou lanières garnies de plomb, que décrit Prudence, et dont on a retrouvé de nos jours un spécimen dans le cimetière de Calliste [1]. Or les actes de sainte Cécile rapportent que tel fut le supplice de l'officier Maxime, converti, on s'en souvient, par l'exemple des martyrs Valérien et Tiburtius. On peut donc affirmer que, des deux sarcophages trouvés dans l'église de Sainte-Cécile à la fin du XVIe siècle, l'un renfermait les restes de la martyre elle-même, et l'autre ceux des trois martyrs dont l'histoire est liée à la sienne : son époux, son beau-frère, et le compagnon de supplice de l'un et de l'autre.

Après ces longs préliminaires, rentrons dans notre crypte. Nous sommes maintenant en état de confronter la merveilleuse histoire de sainte Cécile avec les monuments encore existants du cimetière de Calliste. On a vu que, d'après les actes, saint Urbain enterra la vierge martyre dans le voisinage des papes, *inter collegas suos episcopos*. Les deux Itinéraires cités au commencement de ce IIIe livre mentionnent son tombeau immédiatement avant ou immédiatement après celui des papes. Pascal Ier raconte qu'il trouva son corps tout près du lieu d'où il avait enlevé les corps de ses prédécesseurs, *sicut in sacratissima illius passione manifeste narratur, inter collegas episcopos*. Ces notions topographiques sont-elles vraies ou fausses ? telle est la question

1. On a trouvé dans un tombeau d'une chapelle voisine (atlas B *e* 7) des chaînes terminées par des balles de plomb, qui furent peut-être des *plumbatæ*, instruments de supplice achetés à prix d'or par les fidèles pour être enterrés dans la tombe d'un martyr. Une de ces chaînes est conservée au musée chrétien du Vatican.

qui dut se présenter à la pensée de M. de Rossi quand, auprès de la chapelle des papes, il découvrit une autre chambre contiguë; on se figure aisément quel fut son désir d'y pénétrer. Malheureusement cela n'était pas facile. La chapelle était remplie de terre jusqu'au haut du luminaire, et c'est par ce luminaire qu'elle dut être d'abord dégagée. A mesure que ce travail s'avançait, quelques peintures

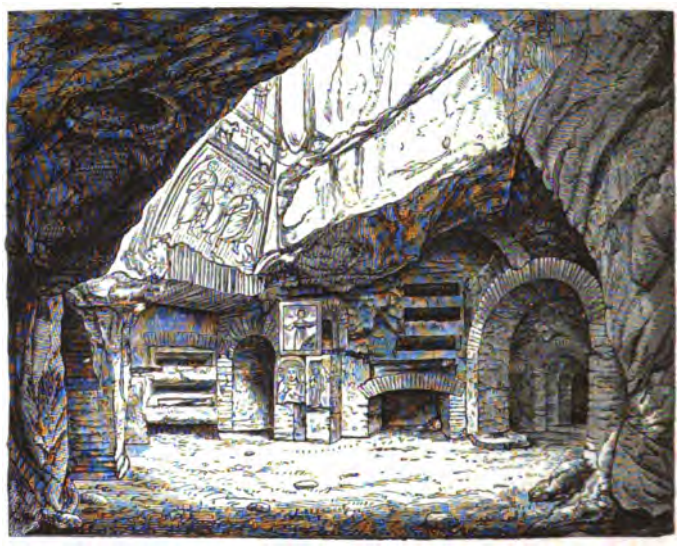

Fig. 13. — Chapelle de Sainte-Cécile.

commencèrent à apparaître. Ce fut d'abord, sur la paroi même du luminaire, une figure de femme dans l'attitude de la prière, mais tellement effacée et tellement décolorée qu'il était difficile d'en retrouver les traits distincts. Au-dessous de cette figure on découvrit ensuite une autre fresque, représentant une croix latine entre deux brebis. Le temps avait également décoloré cette peinture. Enfin, tout au bas de la paroi du luminaire, les fouilles, en creusant plus profondément, mirent au jour les figures de trois saints, peintes probablement au IVe ou Ve siècle, et dont les noms, écrits au-dessous, n'indiquaient aucune relation à

l'histoire de sainte Cécile. Le premier s'appelait Policamus: c'était un martyr, ainsi que l'indique la palme qui sort de terre à côté de lui; le second portait le nom de Sébastien, et le troisième, Curinus, était sans doute un évêque, car il avait la tête tonsurée en couronne, comme on voit sur les portraits d'évêques de cette époque: c'était au moins un clerc, et il ne peut être confondu avec le tribun Quirinus, enterré dans le cimetière de Prétextat. M. de Rossi ne s'attendait nullement à trouver ces trois saints près de la tombe de sainte Cécile. Avant d'expliquer la raison de cette coïncidence inattendue, continuons de suivre le dégagement de la chambre.

(En descendant plus près du sol, on découvrit sur le mur, près de la porte qui mène à la chapelle papale, une peinture que l'on peut attribuer au VIIe siècle, représentant une jeune femme richement vêtue, portant des perles dans les cheveux et aux oreilles, des colliers et des bracelets d'or et de perles; sur sa robe blanche est passée une tunique rose semée de fleurs d'or et d'argent. Ainsi devait être parée, au VIIe siècle, une fiancée riche et de haute naissance. Elle a les mains étendues, et sa tête est entourée d'un nimbe d'or. De grandes fleurs roses sortent de terre autour d'elle. Il n'est pas douteux que le peintre n'ait voulu, sous ces traits qui, malgré la barbarie du pinceau, ont conservé une sorte de grâce juvénile, représenter la sainte célèbre enterrée dans cette chapelle. Au-dessous de l'image de sainte Cécile on voit une niche légèrement creusée, comme on en trouve en quelques parties des catacombes, destinée probablement à recevoir les vases d'huile et de parfums qui servaient dans l'antiquité chrétienne à l'entretien des lampes allumées devant les tombeaux des martyrs. Au fond de la niche est peinte, en style byzantin, une grande figure de Notre-Seigneur, entourée de rayons formant une croix grecque. A côté de cette figure, tout contre la niche, on voit, dans une sorte de cadre noir, le portrait en pied d'un évêque revêtu de ses habits pontificaux : près de lui est écrit son nom, S. VRBANVS.)

En examinant de près ces peintures on reconnaît qu'elles ne furent pas les premières décorations de la chapelle. La figure de sainte Cécile est peinte sur une mosaïque plus ancienne dont on aperçoit encore, tout en bas du tableau, une double rangée de cubes blancs, bleus et verdâtres. La niche dans laquelle est représentée l'image de Notre-Seigneur porte la trace visible d'un revêtement de marbre blanc. Cette figure et celle de saint Urbain ne peuvent guère remonter plus haut que le xe ou le xie siècle. Quand on trouve, en quelque partie des catacombes, les vestiges de plusieurs décorations successives et la trace de travaux exécutés après le ve ou le vi^e^ siècle, on peut dire avec assurance qu'on est en présence d'un sanctuaire historique. Si l'on ajoute qu'à la gauche des peintures que nous avons décrites le mur est profondément entaillé de manière à recevoir un sarcophage, et que, entre cette cavité et le fond de la niche située à gauche de l'autel dans la chapelle papale, il reste à peine un pouce de tuf, il faut bien laisser tomber tout scepticisme, confesser que les anciennes traditions reçoivent une confirmation éclatante, que le récit du pape Pascal se vérifie de tout point, et que l'on a enfin découvert de manière à n'en pouvoir plus douter le tombeau d'une des plus anciennes et des plus célèbres martyres de Rome.

On demandera cependant si cette chambre peut bien être celle de sainte Cécile. Un point, à vrai dire, un seul, peut encore demeurer obscur. Comment, en effet, le pape Pascal eut-il tant de peine à découvrir le tombeau de notre sainte, quand, entre sa chambre et celle des papes, il existe une communication si visible et si facile? Pour répondre à cette difficulté, il faut rappeler quelle était au temps de Pascal la condition des catacombes romaines. L'état de ruine où elles étaient tombées le contraignait à en retirer les reliques. De plus elles étaient exposées aux incursions des Barbares. Il est possible qu'à l'époque où Pascal fit ses recherches, soit la cavité dans laquelle était déposé le sarcophage, soit la porte même qui mettait en

communication les deux chambres, ait été bouchée afin de dépister les investigations sacriléges des Lombards. Ce n'est pas là une simple conjecture. Parmi les débris qui remplissaient la crypte, M. de Rossi a trouvé, devant la niche qui contint jadis le sarcophage de la sainte, quelques restes d'un mur trop peu épais pour avoir pu servir de support, et qui évidemment fut construit pour boucher ou dissimuler la cavité du sépulcre. A l'inspection des graffites qui en recouvrent le stuc grossier, il reconnaît, avec son habituelle sincérité, que ce mur dut être construit pour un motif de décoration plutôt que de prudence, et appartient sans doute à une date postérieure au temps de Pascal. Mais un autre mur peut avoir été construit à la même place, à une époque plus reculée, et avoir dissimulé aux yeux de ce pape le pieux trésor qu'il cherchait. M. de Rossi, à l'appui de cette hypothèse, cite un *arcosolium* du cimetière de Prétextat qui, sans doute par peur des Barbares, avait été ainsi caché, au VIIe ou VIIIe siècle, par l'érection d'un mur : ce mur détruit, M. de Rossi et le P. Marchi virent apparaître un tombeau tout revêtu de marbre à l'intérieur, et dont la *mensa* pouvait se lever à l'aide de grands anneaux de bronze : deux corps y étaient renfermés, vêtus l'un de toiles d'or et l'autre d'étoffes de pourpre, sans doute deux martyrs inconnus dont une grossière construction avait caché et préservé les restes.

Quand même nous ignorerions encore la solution véritable de la difficulté qui vient d'être indiquée, cette unique obscurité, ce seul anneau manquant dans la chaîne des preuves ne pourrait détruire l'évidence résultant du témoignage personnel de Pascal Ier, et des innombrables confirmations qui lui sont données par tant de sources anciennes et modernes. Une des plus importantes est celle qui dérive des nombreuses épitaphes de membres de la famille des Cæcilii, et d'autres familles alliées à celle-ci, découvertes dans cette région et dans les régions environnantes du cimetière de Calliste. M. de Rossi compte douze ou treize inscriptions funéraires de Cæcilii, tous de race sénatoriale,

trouvées dans les deux premières *areæ* et dans la crypte de Lucine, et comprises entre le IIe et le Ve siècle. En rapprochant ce fait de ceux que nous connaissons déjà, et en particulier de la découverte, au-dessus même du cimetière de Calliste, de magnifiques colombaires appartenant à la *gens* Cæcilia, on acquiert la certitude que la première *area* de ce cimetière, et sans doute aussi la seconde, fut, avant d'avoir été donnée par eux à l'Église, la propriété des Cæcilii Maximi Fausti, et que sainte Cécile, à laquelle les actes donnent ces titres de *nobilis* et de *clarissima,* portés dans les inscriptions funéraires par plusieurs femmes de cette noble famille, en était membre, elle aussi, et fut déposée avec honneur dans l'hypogée possédé par les siens sur la voie Appienne.

M. de Rossi croit voir sur les murailles mêmes de la chapelle un souvenir du jour où le pape Pascal Ier opéra la translation des reliques de notre sainte. En examinant de près l'image de sainte Cécile, on reconnaît que, dans sa partie inférieure, elle est couverte de graffites qui peuvent se diviser en deux catégories. Les uns sont irréguliers, écrits pêle-mêle par des mains et à des époques différentes, noms de pèlerins romains ou étrangers. Ainsi, on lit à gauche, au milieu des herbes ou des moissons que semblent fouler les pieds de la sainte, le nom d'un *Hildebrand,* à droite, celui d'un *Etelred ep(iscopus)*, en bas, dans la bordure du cadre, un *Lupo :* le mot *Spani* (*Hispani*) se rencontre deux fois. L'autre classe de graffites est toute différente : ce sont des noms de prêtres écrits sur quatre lignes avec une grande régularité : + *Benedictus prb,* + *Sergius prb*[1], + *Crescentius indignus prbt,* + *Stefanus prb, P... prb, Ma(rcus prb?)* + *Bonifacius prb,* + *Leo prsb,*

1. De ces deux premiers noms, il ne reste plus que deux lettres du second, SE... M. de Rossi raconte que, pendant que la crypte était encore pleine de matériaux et de ruines, il introduisit, non sans péril, sa tête entre deux monceaux de décombres et lut, à gauche de la fresque, à l'extrémité inférieure du cadre, les noms *Benedictus* et *Sergius,* qui bientôt tombèrent en poudre avec le stuc qui les portait.

Joannes prb vester, Mercurius..., ... ndo scriniarius, Georgius prb. A la suite du nom de Leo est écrit en lettres plus petites : *Adeodata mater ejus.* Voilà donc une série de visiteurs, tous prêtres, tous Romains, qui sont venus dans la chapelle de Sainte-Cécile accompagnés d'un notaire ou *scriniarius,* comme s'ils étaient chargés d'accomplir une cérémonie importante dont il doit rester procès-verbal : l'un d'eux est le prêtre du titre de Sainte-Cécile, *Joannes presbyter vester :* une seule personne étrangère a été admise par faveur en leur compagnie, la matrone Adeodata, mère du prêtre Léon. Les noms de ces visiteurs sont inscrits au bas de l'image de la sainte en lignes régulières, et ressemblent plutôt, par leur arrangement, à une inscription officielle qu'à un graffite : on dirait qu'ils ont été tracés sur le mur en commémoration de quelque acte solennel et pieux. Par une coïncidence singulière, quelques-uns de ces noms : *Leo prb, Sergius prb, Benedictus prb, Stefanus prb, Joannes prb,* se lisent sur l'image de saint Corneille, dans la chapelle où est la tombe de ce pape, dont les reliques furent transportées à Rome quarante ans après celles de sainte Cécile. Plusieurs d'entre eux se retrouvent sur une fresque découverte à Saint-Clément, faite aux dépens du prêtre Léon sous le pontificat de Léon IV, vers la moitié du IXe siècle. Un Benedictus, quatre Léon, deux Georgius font partie d'un synode tenu à Rome en 826. Parmi ces noms, il en est de fort communs, comme Leo, Benedictus ou Joannes; on peut les trouver plusieurs fois répétés sur des actes contemporains sans avoir le droit pour cela de les attribuer aux mêmes personnes. D'autres sont plus rares, Georgius, Mercurius, et quand on les trouve signés, au milieu d'un groupe de prêtres, au bas de deux images de saints, quand on remarque, dans les graffites de Saint-Clément comme dans ceux de Sainte-Cécile, les deux noms tracés avec les mêmes singularités d'écriture, on a le droit de conjecturer qu'ils furent portés par deux mêmes personnes, et que leur possesseurs étaient des membres du haut clergé romain, ayant assisté le pape dans deux actes solennels, en certifiant,

comme témoins, la translation par lui faite des reliques d'un saint, et en signant avec lui les décrets d'un concile. Telle est en effet la conjecture de M. de Rossi : les prêtres dont les noms se trouvent écrits sur quatre lignes au pied de l'image de sainte Cécile, au-dessus même de son tombeau, furent certainement des contemporains de Pascal Ier, puisque les noms de quelques-uns d'entre eux se trouvent sur des monuments et des documents contemporains de ce pape, et probablement ils assistèrent, comme témoins, à la translation solennelle des reliques de sainte Cécile, quelques-uns peut-être, quarante ans plus tôt, à celle des reliques de saint Corneille : leurs noms inscrits dans l'une et l'autre chapelle seraient des souvenirs officiels de cette translation, la signature en quelque sorte de témoins instrumentaires, signature qui, après avoir été gravée sur la muraille, fut sans doute apposée au bas du procès-verbal de l'ouverture du tombeau et de l'enlèvement des reliques, tracé par le *scriniarius,* ou notaire de l'Église romaine, qu'ils avaient amené avec eux. On retrouverait ainsi, sur la muraille de la chapelle de Sainte-Cécile, et peut-être sur celle de la crypte de saint Corneille, un souvenir matériel de la translation de leurs corps. La fresque représentant saint Urbain, à côté de la niche où est la grande figure byzantine du Sauveur, ne présente aucune trace de graffites de la même époque ; elle est sans doute bien postérieure, car les croix qui ornent le *pallium* dont le saint est revêtu ne paraissent pas avoir été en usage avant le xe ou xie siècle : il est probable qu'elle fut peinte après la translation des reliques de sainte Cécile, en l'honneur, non des reliques, mais du tombeau qui les avait contenues : DECORI SEPULCRI S CÆCILIÆ MARTYRIS, dit une inscription maintenant presque effacée[1], écrite sur la muraille à côté de la fresque.

Il nous reste à reprendre en quelques mots l'histoire de

1. M. de Rossi en a pu lire quelques lettres qui maintenant ont disparu : on peut à peine déchiffrer aujourd'hui... O R I... C...

sainte Cécile. Les actes d'où elle est tirée ne sont pas exempts d'erreur, nous l'avons reconnu : le lecteur aura remarqué néanmoins que leurs données principales sont toutes confirmées par les découvertes du cimetière de Calliste. Les erreurs qu'ils renferment ont trait principalement à la chronologie. D'après le récit des actes, au moment où sainte Cécile fut mise à mort, une persécution terrible sévissait contre l'Église, et les persécuteurs poussaient la férocité jusqu'à refuser la permission d'enterrer les martyrs. Le monde romain était gouverné par deux empereurs : *Domini nostri invictissimi principes, imperatores,* tel est constamment le langage des actes. Le martyre de sainte Cécile fut consommé, d'après leur récit, sous le pontificat d'Urbain, *quem papam suum christiani nominant.* Ici naît une difficulté chronologique. Si le martyre de sainte Cécile eut lieu du temps du pape Urbain, il eut lieu sous le règne d'Alexandre-Sévère. Or la douceur d'Alexandre-Sévère, sa tolérance à l'égard des chrétiens sont bien connues ; quand même il y aurait eu sous son règne, à son insu, quelques actes de persécution isolés, on ne saurait comprendre sous ce clément empereur la persécution générale, emportée, féroce, acharnée jusque sur la dépouille des martyrs, que dépeint l'auteur des actes. Et enfin, sous Alexandre-Sévère, qui régna seul, la perpétuelle allusion à la pluralité des empereurs est tout à fait inintelligible. Le martyrologe d'Adon, corrigeant ces diverses contradictions par une autre, dit que sainte Cécile souffrit sous le règne des empereurs Marc-Aurèle et Commode, *passa est autem beata virgo Marci Aurelii et Commodi imperatorum temporibus,* mais il ajoute qu'elle reçut la couronne du martyre sous le pontificat d'Urbain : or le pape Urbain est de cinquante ans postérieur au règne de Marc-Aurèle. L'inconséquence d'Adon nous fournit cependant un premier trait de lumière. Pour fixer ainsi le martyre de sainte Cécile à l'époque où Marc-Aurèle avait associé Commode à l'empire, quand tous les autres martyrologes se contentent de dire qu'elle souffrit sous le pape Urbain, il faut qu'il ait tiré cette date de quelque ancien

document, peut-être d'actes de sainte Cécile antérieurs à ceux rédigés au ve siècle, et qu'il l'ait copiée naïvement, littéralement, sans se rendre compte de la contradiction et de l'anachronisme qu'il introduisait par là dans son récit. Or, si l'on admet que notre sainte souffrit sous Marc-Aurèle et Commode, toutes les invraisemblances des actes que nous possédons disparaissent. Marc-Aurèle et Commode étaient ennemis déclarés du nom chrétien; sous leur règne la persécution sévit cruellement, et les refus de sépulture ne furent pas sans exemple. Chose remarquable, la sentence que l'auteur des actes met dans la bouche du préfet Amachius est tirée mot pour mot d'un rescrit rendu par les deux empereurs en 177, et cité dans l'admirable lettre des Églises de Lyon et de Vienne qu'Eusèbe nous a conservée[1]. Voici le texte de la sentence : *Domini nostri invictissimi principes jusserunt ut qui se non negaverint esse christianos puniantur, qui vero negaverint dimittantur,* « nos seigneurs les invincibles princes ont ordonné que ceux qui ne renieront pas la qualité de chrétiens soient punis, ceux qui la renieront renvoyés absous. » Voici maintenant le texte de l'édit : τοὺς μὲν ἀποτυμπανισθῆναι· εἰ δέ τινες ἀρνοῖντο, τοὺτους ἀπολυθῆναι... « que les premiers (ceux qui confessent la qualité de chrétiens) soient punis, et si quelques-uns nient, qu'ils soient renvoyés absous. » Les paroles du juge sont donc empruntées à l'édit de persécution rendu en 177 par Marc-Aurèle, et qui certainement ne faisait pas loi cinquante ans plus tard sous Alexandre-Sévère : et il y a tout lieu de croire que, quelle qu'en soit la source, la variante introduite par Adon dans le récit est conforme à la vérité.

Ceci admis, une autre difficulté naît aussitôt. Elle est relative au pape. S'il est vrai que sainte Cécile souffrit en 177, il est impossible que le pape Urbain ait joué aucun rôle dans son histoire. La difficulté cependant ne subsistera

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 1.

pas longtemps si l'on veut se souvenir de ce qui a été dit au chapitre précédent sur l'existence de deux Urbain, l'un évêque de Rome, l'autre évêque de quelque siége étranger, l'un pape et confesseur, enterré à Saint-Calliste, l'autre mort martyr et inhumé à Prétextat. Il est probable que l'évêque Urbain se trouvait à Rome au temps du pape Éleuthère, contemporain de Marc-Aurèle, et, pendant la persécution, remplissait pour ce pontife quelques-unes des fonctions épiscopales, comme firent à Carthage les évêques Caldonius et Ercolanus, remplaçant pendant quelque temps saint Cyprien[1] : il aurait été ainsi mis en rapport avec la vierge Cécile, et aurait joué dans son histoire le rôle touchant que rapportent les actes. L'auteur des actes, trouvant dans la tradition ou dans les anciens documents sur lesquels il travaillait le souvenir d'un Urbain, en fit naturellement le pape de ce nom, et, par un anachronisme, suite inévitable de cette première confusion, raconta que sainte Cécile, honorée d'un privilége dû à son rang, à sa vertu et à son courage, fut enterrée par saint Urbain dans le lieu le plus vénéré du cimetière de Calliste, « entre les évêques ses collègues, » *inter collegas suos episcopos.*

Maintenant que toutes les dates sont rectifiées, nous savons, au contraire, que sainte Cécile fut enterrée dans ce qui devint plus tard le cimetière de Calliste, bien avant qu'aucune partie de ce cimetière appartînt officiellement à l'Église, bien avant, par conséquent, qu'on eût commencé à y établir la sépulture collégiale des papes. La martyre reposait depuis quelques années dans l'hypogée de sa famille quand, sans doute vers la fin du IIe siècle (on trouve plusieurs épitaphes de Cæcilii chrétiens appartenant à cette époque), celle-ci fit don à l'Église du cimetière qu'elle possédait sur la voie Appienne, et de vastes terrains adjacents. Le pape Zéphyrin en confia l'administration au diacre Calliste, et le cimetière des Cæcilii, agrandi comme

1. Cyprian., *Ep.* 31, 39.

nous l'avons vu par des additions successives, ne tarda pas à devenir la plus vaste et la plus importante des catacombes romaines. Ce n'est donc pas sainte Cécile qui fut enterrée parmi les papes, c'est elle, au contraire, qui fit aux papes du IIIe siècle les honneurs de sa demeure funèbre. Peut-être même le sarcophage dans lequel elle reposait fut-il retiré à cette époque de la principale chambre, qui devint la sépulture du collége pontifical, et déposé, par les soins de Zéphyrin ou de son successeur, dans une cellule voisine créée tout exprès. Cette cellule dut être à l'origine petite, étroite, obscure, car la chambre sépulcrale de sainte Cécile ne fut pas toujours ce que nous la voyons aujourd'hui. C'est au pape Damase qu'elle doit son entrée actuelle et l'escalier qui y conduit directement : les arches et les murailles de brique et de maçonnerie, qui datent certainement de lui, permettent de juger des travaux considérables entrepris par Damase pour l'embellissement de la crypte et la commodité des pèlerins. Enfin, à une époque encore plus récente, probablement sous le pontificat de Sixte III, on mit la chambre ainsi agrandie en communication avec le jour, en ouvrant dans la voûte le grand luminaire sur les parois duquel sont peintes les figures de Policamus, de Curinus et de Sébastien.

Quel peut être ce Sébastien? Nous ne connaissons de saint de ce nom que le célèbre martyr dont la basilique s'élève sur la voie Appienne à peu de distance du cimetière de Calliste. Les fastes de l'Église romaine conservent la mémoire de deux Quirinus ou Cyrinus : l'un, tribun militaire, qui fut enterré dans le cimetière de Prétextat, l'autre, évêque de Siscia en Illyrie, dont les reliques, fuyant devant les Barbares, furent recueillies dans les *catacombes* de Saint-Sébastien. La couronne ou tonsure sacerdotale qui orne la tête du personnage désigné dans la fresque du luminaire par le nom de Curinus ne permet pas d'hésiter entre les deux martyrs homonymes. Du temps de Prudence, c'est-à-dire au commencement du Ve siècle, les reliques du saint évêque de Siscia étaient encore conservées dans sa ville

épiscopale[1]. Quand l'Illyrie eut été envahie par les Barbares, elles furent transportées à Rome, vers l'an 420. La translation de ces reliques, assez célèbres pour avoir été chantées par Prudence, fut sans doute un grand événement, dont le principal cimetière de la voie Appienne voulut garder le souvenir, et l'image du martyr de Siscia fut peinte sur le grand luminaire de la crypte de sainte Cécile, à côté de saint Sébastien, dans l'église duquel il venait de recevoir l'hospitalité. Le troisième personnage de la fresque, Polycamus, n'a pas d'histoire : ni les martyrologes ni les écrivains ecclésiastiques ne font mention de lui. Les anciens Itinéraires le nomment parmi les martyrs qui reposent dans le voisinage de sainte Cécile. On sait, par une inscription du IXe siècle, que ses reliques furent transportées à cette époque, avec celles de l'évêque Optat, dans l'église de San-Sylvestro *in capite*. La palme peinte auprès de lui indique qu'il fut martyr; c'était probablement un laïque, car sur ses cheveux n'apparaît aucune trace de tonsure. Peut-être ses reliques furent-elles apportées d'Afrique en même temps que celles d'Optat, dont l'inscription de San-Sylvestro cite le nom à côté du sien. Ces trois figures, bien que roides et contraintes, n'appartiennent pas tout à fait à la décadence de l'art : les têtes ont un accent individuel très-prononcé, et les draperies sont encore belles.

1. Insignem meriti virum
Quirinum placitum Deo
Urbis mœnia Sisciæ
Concessum sibi martyrem
Complexu patrio fovent.
(*Peristeph.*, VII, v. 1-5).

CHAPITRE V.

L'ÉPITAPHE DE SAINT EUSÈBE.

SOMMAIRE. — Crypte de saint Eusèbe. — Fragments d'une inscription damasienne, découverts par M. de Rossi en 1852. — Autres fragments de la même inscription, découverts par lui en 1856. — Crypte où fut enterré saint Eusèbe, richement ornée de mosaïques, de marbres et de peintures. — Découverte, dans cette chapelle, d'une copie, faite au VIe ou VIIe siècle, de l'inscription dont quelques fragments originaux avaient déjà été trouvés. — Fautes de cette copie, corrigées d'après ces fragments. — Importance historique de cette inscription. — Son explication. — Fait inconnu jusque-là de la vie du pape Eusèbe. — Miséricorde du pape pour les apostats repentants. — Insurrection dirigée contre lui par un partisan de la sévérité outrée. — Intervention du pouvoir civil païen. — Le pape et le chef de la sédition envoyés tous deux en exil. — Épisode analogue de la vie du pape Marcel raconté également par une inscription damasienne.

Les Itinéraires, après avoir nommé sainte Cécile, les papes, et « les innombrables martyrs » qui dorment près d'eux, ajoutent que saint Eusèbe, pape et martyr, repose dans une caverne à une assez grande distance de là, *longe in antro,* et saint Corneille, pape et martyr, dans une autre caverne plus éloignée, *longe in antro altero.* Pour compléter notre revue des monuments historiques du cimetière de Calliste, il nous faut donc visiter ces deux « cavernes » ou chambres souterraines. Nous commencerons par la plus rapprochée, celle de saint Eusèbe. Elle est située à l'endroit même indiqué par les Itinéraires, c'est-à-dire entre saint Corneille et les autres papes, à cent pas environ de la chambre où reposent ces derniers.

La chapelle de Saint-Corneille était déjà retrouvée, et l'on recherchait celle des papes, quand, en 1852, dans un endroit intermédiaire, au second étage de la catacombe, M. de Rossi découvrit au milieu des ruines six petits morceaux de marbre sur lesquels étaient tracées des lettres assez semblables aux caractères damasiens, mais d'une exécution bien moins parfaite. Deux mots seulement s'y

lisaient entiers, SCINDITVR et SEDITIO; puis venaient trois fragments de mots, EVS...., EXEMPL... et INTEGR... Il se souvint aussitôt d'une inscription métrique rapportée par trois de ces anciens recueils épigraphiques dont nous avons déjà parlé, et attribuée par eux au pape Damase, dans laquelle ces mots et ces fragments de mots se rencontraient. Cette inscription est une de celles qui ont le plus divisé les critiques. Elle raconte certaines dissensions religieuses survenues sous le pontificat d'Eusèbe, sur lesquelles sont muets tous les historiens ecclésiastiques, et dont ne parle pas le *Liber pontificalis*. Baronius, ne pouvant admettre que les historiens les plus graves, que tous les annalistes contemporains eussent ignoré des faits de la plus grande importance pour l'histoire de l'Église romaine au commencement du IVe siècle, refusa de croire que le héros de l'inscription rapportée par les manuscrits fût vraiment le pape Eusèbe, et, malgré l'invraisemblance d'une telle conjecture comparée au texte, il aima mieux voir dans le récit métrique une allusion à quelques faits obscurs de la vie d'un certain prêtre Eusèbe, contemporain de Constance (le même dont nous avons placé hypothétiquement le tombeau dans la chapelle des papes). Tillemont et les Bollandistes ont soutenu, au contraire, qu'Eusèbe dont parle l'inscription est bien le pape de ce nom, et que l'auteur des vers est vraiment le pape Damase.

Nous n'avons pas besoin de dire vers laquelle des deux opinions inclina M. de Rossi, dès qu'il eut découvert ces fragments dans la région souterraine où les Itinéraires placent le tombeau de saint Eusèbe. Il s'empressa de faire part de sa découverte à l'une des sociétés savantes de Rome. Il dut cependant attendre encore cinq années avant que les progrès des fouilles lui donnassent un libre accès dans l'intérieur du cimetière. Pendant ces cinq années la commission d'archéologie sacrée s'était occupée de déblayer la chapelle des papes et celle de Sainte-Cécile. En 1856, les travaux furent repris au point où les fragments d'inscription avaient été découverts. Pendant qu'on enlevait les terres qui, en cet

endroit comme aux environs de toutes les cryptes historiques, avaient pénétré par le luminaire, M. de Rossi découvrit encore quarante fragments de la même inscription.

Les fouilles terminées, l'importance de la crypte nouvellement mise au jour se révéla par des marques non équivoques. Un escalier la mettait en communication avec le sol extérieur (C *e* 2); à partir de cet escalier, des murs construits dans l'intérieur du souterrain, et fermant l'entrée de certaines galeries, empêchaient le pèlerin de s'égarer et lui indiquaient la route vers deux chambres qui s'ouvrent l'une en face de l'autre au fond d'un ambulacre (D *e* 1). L'une a $4^{m},18$ de long sur $2^{m},85$ de large; l'autre, beaucoup plus vaste, mesure $5^{m},50$ sur $3^{m},58$. La plus petite porte encore les traces d'un riche revêtement de marbre. Elle contient trois *arcosolia*. Dans l'arc de celui qui fait face à la porte on distingue, à l'empreinte laissée sur le stuc par une mosaïque presque entièrement tombée, la forme d'un vase ansé, de chaque côté duquel se tiennent des oiseaux. Au-dessus, la lunette de la voûte porte les traces d'une fresque représentant le bon pasteur : au milieu de cette fresque a été indiscrètement taillé un *loculus*. La voûte, au pied du lucernaire, se creuse légèrement en forme de berceau ou de coquille, et est décorée de caissons octogones dessinés sur le stuc en lignes bleues et rouges. On reconnaît dans l'arc et la lunette de l'*arcosolium* de droite les vestiges d'une mosaïque représentant des enfants ailés qui symbolisaient probablement les saisons. Les murailles de la seconde chambre n'ont jamais été revêtues de marbres : sur l'enduit qui les recouvrait les pèlerins ont laissé des traces écrites de leur passage. Ces graffites ont le même caractère que ceux de la crypte de saint Sixte; mais les formules les plus anciennes, comme *in mente habere*, ne s'y trouvent plus, le latin domine, et dans le petit nombre des inscriptions grecques on reconnaît le style de l'âge byzantin. Les graffites de cette chambre sont plus voisins du ve que du IIIe siècle : ils correspondent à l'époque de Damase.

Ce que ces deux chambres ont de plus intéressant est l'épaisse table de marbre, primitivement fixée à la muraille, que les modernes excavateurs ont placée au milieu de la plus petite, afin qu'on en puisse étudier facilement les deux faces. D'un côté on y voit une inscription païenne en l'honneur de Caracalla, de l'autre une inscription damasienne en l'honneur du pape Eusèbe. La signature de saint Damase y est pour ainsi dire écrite : *Damasus episcopus fecit* se lit en grosses lettres à la première ligne. Et cependant tout œil un peu exercé refusera de reconnaître dans cette inscription la main de l'habile calligraphe auquel on doit la reproduction de tant d'autres compositions du pape Damase. Quand M. de Rossi eut trouvé les premiers fragments de l'inscription, il crut un instant avoir découvert un des essais de jeunesse du calligraphe damasien, une œuvre de sa première manière, s'il eut jamais une première manière. A mesure que les fouilles mirent en lumière un plus grand nombre de fragments, M. de Rossi reconnut en eux les restes non d'un original, mais d'une copie, d'une restauration. En 1856, il annonça à l'académie pontificale d'archéologie que la pierre dont il avait retrouvé les fragments n'était qu'une seconde édition de l'œuvre de Damase, rétablie par Symmaque, Vigile ou Jean III, les trois papes qui mirent le plus de zèle à réparer les ruines laissées dans les catacombes par les Barbares. Nous avons déjà cité[1] une inscription de Vigile rappelant qu'il rétablit plusieurs *tituli* perdus ou brisés : peut-être l'inscription de seconde main retrouvée par M. de Rossi est-elle un de ceux-là. Dans une autre circonstance M. de Rossi avait émis une conjecture fort intéressante : l'artiste qui grava toutes les inscriptions damasiennes ne serait-il pas ce Furius Dionysius Filocalus qui, sous Libère, prédécesseur de Damase, orna d'élégants dessins à la plume le précieux almanach chrétien, l'un des documents les plus originaux de l'histoire ecclésiastique primitive ? Or, quand tous les fragments

1. Voir page 142, note 2.

de l'inscription qui nous occupe eurent été rassemblés, on put lire, à droite et à gauche, en deux files de lettres placées les unes sous les autres, la légende suivante :

FVRIVS DIONYSIVS FILOCALVS SCRIPSIT
DAMASIS PAPÆ CVLTOR ATQVE AMATOT.

« Furius Donysius Filocalus, qui aime et vénère le pape Damase, écrivit ceci. »

L'inscription commence par ces mots, que nous avons déjà cités, et qui forment la première ligne :

DAMASVS EPISCOPVS FECIT

et la fin de la phrase est donnée par la dernière ligne :

EVSEBIO EPISCOPO ET MARTYRI.

Entre ces deux lignes, qui en sont comme le cadre, se déroule le poëme, composé de huit vers. Nous n'en donnons ici que la traduction française : le lecteur peut voir le texte latin, avec un fac-simile de l'inscription, planche XII :

« Héraclius contesta à ceux qui étaient tombés le droit de se repentir de leurs péchés. Eusèbe enseigna que ces malheureux avaient le droit de pleurer leurs crimes. Le peuple se divisa en deux partis, et, la fureur s'allumant, on vit des séditions, des massacres, une guerre civile, la discorde, des luttes intestines. Aussitôt l'un et l'autre (le pape et l'hérétique) furent bannis par la cruauté du tyran, quoique le pontife conservât intacts les liens de la paix. Il supporta son exil avec joie, regardant le Seigneur comme son juge, et, sur le rivage de la Sicile, il laissa le monde et la vie. »

Cette inscription est celle que dès les premiers fragments M. de Rossi avait devinée, celle rapportée par les anciens manuscrits et discutée par Baronius. Il n'est plus douteux qu'elle fut composée par Damase en l'honneur du pape Eusèbe, et que les faits racontés par elle appartiennent à la vie de ce pontife. Avant de les commenter, nous devons montrer l'opinion de M. de Rossi justifiée sur un autre point. En examinant avec un soin minutieux les innombrables fragments de pierre et de marbre gisants sur le sol

au milieu de décombres de toute sorte, on découvrit quelques portions non plus d'une copie, mais de l'original lui-même, de la pierre sur laquelle avait été gravée l'inscription primitive. Parmi ces débris il s'en trouve un ou deux qui sans doute avaient échappé aux recherches du copiste qui, au VIe siècle, travailla à rétablir, sur le revers d'un marbre arraché à quelque monument païen, l'inscription damasienne détruite par les barbares. Ainsi, dans la copie du VIe siècle exposée aujourd'hui au milieu de la chambre de saint Eusèbe, on lit avec étonnement ce troisième vers où ne se retrouve pas l'irréprochable latinité du pape Damase : *Scinditur partes populus gliscente furore.* Or nous savons aujourd'hui que ce solécisme est l'œuvre du copiste, et a été causé par la perte, au moment où la copie fut faite, d'un fragment de l'inscription originale. Ce fragment retrouvé par M. de Rossi donne en effet avant le mot *partes* la préposition IN, qui rétablit la correction de la phrase : *Scinditur* IN *partes populus...* Le copiste était sans doute trop peu lettré pour suppléer de lui-même aux lacunes des monuments à moitié détruits qu'il s'efforçait de rétablir ; il copiait naïvement ce qu'il voyait, se préoccupant peu du sens ou de la mesure du vers, et laissant quelquefois en blanc les lettres perdues, comme dans la septième ligne : *Pertulit exilium... omino sub judice lætus.*

Les planches XII et XIII permettent au lecteur de comparer la copie avec ce qui reste de l'original. Corriger les deux monuments l'un par l'autre est aujourd'hui facile ; mais lorsqu'on n'avait sous les yeux qu'une copie fautive, où les mots ne sont séparés par aucun blanc, il était moins aisé de retrouver avec certitude le texte primitif. A ce point de vue il est curieux de consulter les anciens manuscrits, dont les auteurs n'ont vu que le monument du VIe siècle. Voulant en effacer les incorrections trop apparentes, ils ont introduit dans leur texte les leçons les plus singulières. Dans tous les manuscrits le SVA au lieu de SVM au second vers est corrigé, et l' IN omis au troisième est suppléé : c'étaient là des fautes trop évidentes pour qu'on pût s'y tromper.

Mais d'autres corrections sont moins heureuses : dans le manuscrit dont Grüter a suivi le texte, le SEDITIOCÆDE du quatrième vers est transformé en *sed et loca ede,* le mot ...OMINO à l'avant-dernier vers devient dans un manuscrit *omnino,* dans un autre *homine;* dans le même LITORE T(R)INACRIO du huitième vers est écrit *litor et nacrio.*

M. de Rossi a raison de se réjouir de sa découverte, et de considérer le double monument qu'il a mis en lumière comme un des plus importants non-seulement de l'épigraphie chrétienne, mais de l'épigraphie latine tout entière. A vrai dire, ce n'est pas seulement une inscription, c'est un chapitre perdu de l'histoire de l'Église qu'il a conquis à la science. Nous avons montré comment les doutes de Baronius, possibles quand on ne connaissait ni la dédicace de la première et de la dernière ligne, omise dans les manuscrits, ni le lieu où l'inscription avait été vue par leurs auteurs, ont perdu aujourd'hui toute raison d'être. Quels sont donc ces faits inconnus, cette page oubliée, que rend à l'histoire de l'Église le petit poëme damasien?

Aux IIe et IIIe siècles, de violents debats s'élevèrent dans l'Église sur la conduite à tenir vis-à-vis des chrétiens retombés par peur de la persécution dans les liens du paganisme. Le schisme de Novatien fait voir quel esprit de dureté, d'arrogance, de contentement de soi-même régnait à cette époque chez un grand nombre de chrétiens. Fiers d'être demeurés fidèles là où d'autres étaient tombés, ces frères aînés de l'enfant prodigue voulaient fermer aux malheureux *lapsi* la porte de la réconciliation. A côté de ce dur esprit, il est beau de voir l'Église se penchant avec une douceur maternelle vers les pécheurs repentants, et versant dans leurs plaies l'huile et le vin de la pénitence. Cette douceur était loin cependant de dégénérer en faiblesse. En même temps qu'elle fermait l'oreille aux conseils des hommes sans pitié, l'Église attachait au pardon solli d'elle des conditions sévères, et demandait aux apostats une pénitence égale à leur faute. Cette sagesse éloignée de tous

les extrêmes se manifesta en plusieurs circonstances sous le pontificat d'Eusèbe et sous celui de son prédécesseur Marcel. Les lettres du clergé romain à saint Cyprien, écrites à un moment où le saint-siége était vacant, font voir quelles étaient en ceci la tradition et la pratique orthodoxes. Elles nous peignent les *lapsi,* armés de lettres de recommandation obtenues des martyrs et des confesseurs de la foi, demandant avec insistance une réconciliation immédiate, et le clergé de Rome maintenant un terme moyen entre une inflexibilité trop grande et un pardon trop facile (*pronam nostram facilitatem et nostram quasi duram crudelitatem*). Le remède, disent les correspondants de saint Cyprien, doit être égal à la blessure, et s'il est appliqué trop hâtivement, une nouvelle plaie se créera à côté de la première mal fermée. « Que l'on entende, non une fois, mais plusieurs fois, mais souvent, les soupirs des pénitents; que les yeux criminels qui n'ont pas craint de regarder les idoles versent assez de larmes devant Dieu pour effacer leur impiété. » Saint Cyprien dans ses lettres parle, lui aussi, de troubles, d'émeutes causés dans quelques villes par la présomption et la violence des apostats voulant arracher de force l'absolution de leur péché et leur réintégration immédiate dans la communion des fidèles. Après la persécution de Dioclétien, la même situation se représenta. Cette terrible persécution avait été précédée d'une longue paix durant laquelle les courages s'étaient affaiblis et beaucoup d'âmes avaient perdu leur ferveur première. Aussi les chutes furent-elles nombreuses, et nombreux aussi furent les apostats qui, la persécution finie, demandèrent à rentrer dans l'Église. Le prédécesseur d'Eusèbe, Marcel, maintint avec fermeté la discipline établie. On essaya de le vaincre par la violence, et l'un des séditieux fut un chrétien qui avait moins que tout autre droit à un pardon facile, car son apostasie n'avait pas même l'excuse de la peur, il avait renié la foi avant la persécution. Les passions s'émurent, des partis se formèrent, et la tranquillité publique fut si violemment troublée

que l'empereur Maxence, qui n'aimait pas l'Église, et lui avait rendu la paix pour des motifs purement politiques, ne crut pouvoir venir à bout des séditieux qu'en envoyant le pape en exil. Cette histoire est racontée par saint Damase dans l'inscription suivante placée sur la tombe de Marcel, et conservée par les manuscrits :

VERIDICUS RECTOR LAPSOS QUIA CRIMINA FLERE
PRÆDIXIT, MISERIS FUIT OMNIBUS HOSTIS AMARUS.
HINC FUROR, HINC ODIUM SEQUITUR, DISCORDIA, LITES,
SEDITIO, CÆDES, SOLVUNTUR FŒDERA PACIS.
CRIMEN OB ALTERIUS CHRISTUM QUI IN PACE NEGAVIT,
FINIBUS EXPULSUS PATRIÆ EST FERITATE TYRANNI.
HÆC BREVITER DAMASUS VOLUIT COMPERTA REFERRE,
MARCELLI UT POPULUS MERITUM COGNOSCERE POSSET.

« Le pasteur, sincère dans ses paroles, enseigna que ceux qui étaient tombés devaient pleurer leur faute. Il s'attira la haine de ces malheureux. La colère, la discorde, la sédition, la lutte, les massacres, s'ensuivirent; les liens de la paix furent rompus. Pour le crime d'un autre qui, en pleine paix, avait renié le Christ, il fut chassé de sa patrie par la cruauté du tyran. Damase ayant appris ces choses a voulu les raconter brièvement, afin que le peuple pût connaître les mérites de Marcel. »

La vie du pape Eusèbe reproduit les faits racontés dans cette inscription, comme son épitaphe en répète presque les termes. Ce sont deux chapitres d'une même histoire. L'Héraclius nommé dans le poëme consacré à Eusèbe est peut-être ce chrétien tombé en temps de paix, *Christum qui in pace negavit,* qui souleva les haines contre le pape Marcel. Ainsi, avant Constantin, au lendemain de la persécution dioclétienne, les discordes intestines de l'Église troublèrent assez vivement la paix publique pour que deux fois le pouvoir civil crût devoir intervenir, bannissant une première fois le chef du parti orthodoxe, une seconde les chefs des deux partis.

CHAPITRE VI.

LE TOMBEAU DE SAINT CORNEILLE.

SOMMAIRE. — I. *Graffito* relatif aux saints Partenius et Calocerus. — Chambre où ils furent déposés. — Hypothèse de la double translation de leurs reliques. — II. Labyrinthe unissant la crypte de Lucine au cimetière de Calliste. — III. Famille de saint Corneille : il appartenait peut-être à la *gens* Cornelia. — Son epitaphe est en latin, tandis que celles de tous les autres papes sont en grec. — Le grec était la langue officielle de l'Église. — IV. Tombeau de saint Corneille : sa description. — Fragments de deux incriptions. — L'une, damasienne, restituée par M. de Rossi. — La seconde, attribuée par lui au pape Sirice. — Fresque représentant saint Corneille et saint Cyprien. Pilier rond : sa destination. — *Graffiti.*

En sortant de la chambre de saint Eusèbe (D *e* 1), on trouve autour de soi des murs en ruine, dont la présence révèle qu'à une certaine époque l'entrée de toutes les galeries environnantes fut fermée aux pèlerins. Une seule, à gauche, était demeurée accessible : elle conduit, après un court trajet, à une double chambre, ouvrant de chaque côté de la galerie. A l'entrée d'une de ces chambres (D *d* 1) — pauvre, sans ornement, sans même un *arcosolium* — est un graffite qui, au premier abord, paraît insignifiant, et qui n'est pas, cependant, sans valeur historique. Il se compose des mots suivants : *Tertio Idus Fefrua Parteni martiri Caloceri martiri.* C'est là un indice probable, et presque certain, du lieu de sépulture de ces deux célèbres martyrs, les tuteurs d'Anatolie, fille du consul Æmilianus et donatrice de la troisième *area* du cimetière de Calliste [1]. La date indiquée par ce graffite ne concorde pas avec celle donnée par les calendriers primitifs, qui tous fixent au 19 mai la commémoration de Partenius et Calocerus. L'indication du graffite est suivie par l'inscription qui rappelle la translation de leurs reliques à *San Sylvestro in capite,* au VIIIe siècle, et par plusieurs mar-

1. Voir page 170.

tyrologes. Il y a là une contradiction apparente entre des sources également dignes de foi. Cette difficulté a été résolue par les Bollandistes, ou du moins par le P. Papebroch, cité par Du Sollier dans ses notes sur le martyrologe d'Usuard. La date donnée par notre graffite ne serait ni celle du martyre des deux saints, ce qui n'est pas possible en présence du témoignage contraire des calendriers, ni celle de la translation définitive de leurs reliques au VIIIe siècle, ce qui est bien évident, puisque le graffite qui nous occupe est fort antérieur à cette époque : ce serait la date d'une première translation des reliques des deux martyrs, d'un endroit des catacombes dans un autre plus sûr, *in tutiorem locum,* translation dictée par la prudence pendant une persécution. Les récentes découvertes donnent un grand poids à cette conjecture, à laquelle se rallie M. de Rossi. D'après lui, Partenius et Calocerus auraient été martyrisés dans le milieu du IIIe siècle, et cette première translation de leurs reliques aurait eu lieu au commencemement du IVe siècle, après l'édit de Dioclétien ordonnant la confiscation des *loca ecclesiastica.* La chambre nue et sans ornement à la porte de laquelle se lit notre graffite ne serait pas le lieu de la sépulture primitive des deux saints : celle-ci aurait été placée d'abord dans une chambre de l'étage supérieur (D *d* 3), ornée d'une curieuse fresque représentant Partenius et Calocerus debout devant le tribunal de l'empereur ; et leurs ossements auraient été transportés de là, au IVe siècle, dans l'humble cachette que nous venons d'étudier.

Contentons-nous d'avoir esquissé, en quelques lignes, cet intéressant sujet, et hâtons-nous vers la tombe de saint Corneille. Rien, dans le trajet de la troisième *area* du cimetière de Calliste à la crypte de Lucine, n'arrêtera longtemps notre attention. Nous traversons le vaste labyrinthe de galeries (atlas, XIV) qui tend son inextricable réseau entre ces deux parties de la catacombe. Ces galeries, bien postérieures en date aux *areæ* régulières, sont généralement très-étroites ; elles se croisent et se coupent dans toutes les

directions : les réduire à un plan régulier n'est pas possible. Elles forment deux étages et suivent, le plus souvent, la ligne horizontale; mais, lorsqu'elles atteignent les diverses *areæ* auxquelles elles confinent, leur hauteur et leur inclinaison varient beaucoup. Les deux étages de ce labyrinthe ont chacun leur escalier; l'étage supérieur règne sur toute la catacombe, sans avoir égard aux anciennes limites des différentes *areæ*. L'étage inférieur se distingue par l'absence de tout ornement. Pas une peinture, pas une plaque de marbre, pas un *cubiculum*, pas même un *arcosolium* ne vient rompre la monotonie de ces longs et étroits couloirs, bien postérieurs (tout le révèle) à la construction si régulière des hypogées qu'ils relient. La réunion en une seule nécropole de plusieurs groupes de cimetières indépendants les uns des autres offrait de grandes difficultés, surtout à cause de la différence des niveaux. Le point de jonction, la soudure, si l'on peut ainsi parler, demeurait toujours visible : on ne manquera pas de la reconnaître, si l'on examine attentivement la portion de labyrinthe qui s'étend entre le cimetière de Calliste et la tombe de saint Corneille, et l'on admirera, par la même occasion, l'art ingénieux que déployaient les fossoyeurs dans la tâche délicate d'unir ainsi plusieurs cimetières. Une autre pensée se présentera probablement à l'esprit du visiteur; il se demandera pour quelle raison saint Corneille a été enterré à part, si loin de la sépulture commune des autres pontifes. S'il n'ignore pas que plusieurs érudits ont cru découvrir un lien de parenté entre saint Corneille et la *gens* Cornelia, il verra dans cette sépulture distincte une circonstance précieuse à noter, et pouvant être utilement rapprochée d'une telle conjecture.

D'autres circonstances, remarquables en elles-mêmes, plus remarquables encore si on les réunit, achèvent de lui donner quelque vraisemblance. Saint Corneille est le premier pape antérieur à la paix de l'Église qui ait porté le nom d'une grande famille romaine. La partie de cimetière dans laquelle sa tombe est construite est l'ancienne *area* sépulcrale de Lucine, ayant appartenu primitivement à la

gens Cæcilia, alliée des Cornelii; on y a retrouvé des inscriptions remontant à une très-haute antiquité, et portant des noms de Cornelii et de Maximi Cæcilii. Enfin, chose singulière, l'épitaphe qui orne la tombe de saint Corneille est écrite en latin, tandis que les épitaphes *officielles,* si l'on peut ainsi parler, des pontifes qui reposent dans la crypte papale sont toutes en grec. Ne semble-t-il pas résulter de tous ces traits réunis qu'une grande famille romaine a présidé elle-même à la sépulture du pape Corneille, en a choisi l'emplacement dans un lieu où elle avait déjà des ancêtres enterrés, et a voulu conserver, jusque dans la rédaction de l'inscription funéraire, la langue des vieilles races patriciennes, de préférence à la langue officielle de l'Église?

Car le grec était la langue de l'Église primitive. Saint Paul, quoique citoyen romain, écrit en grec aux chrétiens de Rome. Saint Jacques adresse dans la même langue son message « aux douze tribus qui sont dispersées sur la surface de la terre ». L'Évangile de saint Marc, composé à Rome et pour l'usage des Romains, fut d'abord rédigé en grec. Les Pères apostoliques, les apologistes, les historiens et les théologiens de la primitive Église écrivaient et enseignaient en grec. Les lettres pontificales étaient écrites en grec, non-seulement quand elles s'adressaient à un évêque d'Orient, mais encore quand elles étaient envoyées à un évêque des Gaules. Les plus anciennes chroniques de l'Église romaine, le catalogue des papes dressé sous Libère au IVe siècle, la chronique dite de Félix IV, qui appartient au VIe siècle, et le *Liber pontificalis* furent rédigés en grande partie d'après des sources grecques. Quand l'usage du grec comme langue usuelle eut décliné en Occident, il trouva un dernier asile dans le rituel et la liturgie de l'Église romaine. Au VIIe siècle, les sacramentaires romains contenaient les *repons* écrits dans les deux langues, en grec d'abord, puis en latin. La langue ecclésiastique emploie, aujourd'hui encore, un grand nombre de mots grecs, empreinte indestructible des anciens âges : hymne, psaume, liturgie, homélie, catéchisme, bap-

tême, eucharistie, diacre, prêtre, évêque, pape, église, cimetière, paroisse, diocèse, etc. Les noms de tous les ordres du clergé, à l'exception des deux ordres inférieurs de lecteurs et de portiers, sont grecs[1].

L'épitaphe latine placée sur le tombeau de saint Corneille fut donc une dérogation à l'usage établi. Son tombeau ne ressemble en rien à celui des autres papes. Ce n'est pas, comme dans la chapelle où reposent ses prédécesseurs, un *loculus* taillé dans le mur; ce n'est même pas tout à fait un *arcosolium*. Le tombeau de saint Corneille est placé dans une vaste galerie (I, D *h* 3) un peu élargie au milieu en forme de chapelle[2]. Il consiste en une excavation égale en largeur à trois ou quatre *loculi*, et ayant à peu près la forme d'un *arcosolium*, si ce n'est qu'au lieu d'être surmontée par une arche cintrée, elle a pour baldaquin une niche carrée, mode de construction beaucoup plus ancien. Ordinairement une certaine usure dans la muraille, une sorte de rainure creusée par le frottement, indique l'endroit sur lequel appuyait la table de marbre qui bouchait l'ouverture du tombeau et servait d'autel. Ici on ne voit aucune trace semblable. Cette circonstance, jointe aux dimensions extraordinaires du tombeau, assez vaste, nous l'avons dit, pour contenir trois ou quatre corps, nous fait croire que les reliques de saint Corneille n'y étaient pas immédiatement déposées, mais étaient enfermées dans un sarcophage qui était comme enterré dans ce large sépulcre. Le couvercle de ce sarcophage servait naturellement d'autel. M. de Rossi cite plusieurs exemples de sarcophages ainsi placés dans un *arcosolium* non fermé et servant à la célébration des saints mystères[3].

Si l'on examine de près les alentours du sépulcre de

1. Le Hir, *Études bibliques*, I, p. 266-268.

2. Voir planche XVI.

3. Le couvercle de ces sarcophages était parfois garni d'un anneau de fer, qui permettait au prêtre de le tirer un peu en avant à la façon d'un rayon mobile de bibliothèque. — *Roma sotterranea*, I, p. 285.

saint Corneille, et les particularités architectoniques de la galerie dans laquelle il est construit, on reconnaît que cette portion de crypte fut creusée à un niveau plus bas que celui des galeries environnantes, et un peu après elles. Les pilastres placés de chaque côté du sépulcre bloquent des tombes plus anciennes. Dans une partie de la galerie, les *loculi* s'élèvent jusqu'à une hauteur extraordinaire, inaccessible maintenant, ce qui prouve bien que le sol primitif a été considérablement abaissé. On voit même, assez haut dans la muraille, la trace de l'ouverture murée d'une galerie, qui couperait perpendiculairement celle où nous sommes, mais déboucherait en l'air aujourd'hui.

Les pilastres dont nous venons de parler étaient revêtus de très-beau stuc, ainsi que les parois intérieures du tombeau de saint Corneille. Les arcs-boutants construits par saint Damase pour assurer la solidité de la crypte et du lucernaire sont également garnis de stuc, mais beaucoup plus récent et d'une moins belle qualité.

Au-dessus et au-dessous de l'ouverture du tombeau, on voit, restés adhérents au mur, plusieurs morceaux de marbre, sur lesquels se lisent encore quelques lettres. Ces lettres ont fait partie d'importantes inscriptions. Celle qui surmontait l'ouverture était évidemment l'œuvre de Damase. Les lettres de l'inscription inférieure, quoique se rapprochant beaucoup du type damasien, présentent cependant quelques variantes, suffisantes pour justifier la conjecture, émise par M. de Rossi, qu'elles furent exécutées par le même calligraphe qui, volontairement, introduisit de légères altérations dans le type consacré, pour indiquer une inscription n'appartenant pas à la nombreuse catégorie des monuments damasiens, et composée par un autre que ce pontife. De l'inscription supérieure, huit ou dix fragments subsistent encore, et nous donnent la dernière moitié de sept vers hexamètres. L'inférieure, qui formait quatre vers, était écrite en lettres beaucoup plus grandes : il n'en reste plus que deux fragments, contenant la première lettre du premier vers, rien du deuxième, les deux premières lettres du troisième, les

deux premières lettres et l'extrémité inférieure des six dernières lettres du quatrième.

Essayer de rétablir sur d'aussi frêles données ces deux inscriptions paraît au premier abord une entreprise chimérique. M. de Rossi l'a tenté cependant, et le résultat de ses efforts touche, d'aussi près que possible, à la vérité ou au moins à la vraisemblance historique. Nous ne pouvons reproduire ici l'intéressante narration qu'il a donnée lui-même de ses tentatives d'abord infructueuses, d'une première conjecture suivie, puis abandonnée, et enfin de l'heureuse inspiration qui dissipa tous les nuages, et lui fournit la clef longtemps cherchée[1]. Nous nous contenterons de reproduire les deux épitaphes telles que croit pouvoir les restituer le savant archéologue. La différence des caractères imprimés permettra au lecteur d'apprécier, d'un coup d'œil, la partie absolument authentique et la partie conjecturale de l'une et l'autre inscription. Pour juger sainement le degré de probabilité de cette dernière partie, il devra se rappeler deux choses : en premier lieu, que les inscriptions contemporaines de saint Damase étaient toujours gravées avec une telle exactitude, une précision si mathématique, que le nombre des lettres existantes, et la mesure de l'intervalle qui les sépare, fixent d'avance le nombre des lettres dont la restitution peut disposer, et resserrent, par conséquent, dans des bornes très-étroites le domaine de l'hypothèse; en second lieu, que le pape Damase avait l'habitude de répéter souvent, dans les épitaphes qu'il composait, les mêmes expressions, les mêmes tours de phrase, les mêmes bouts de vers, et que M. de Rossi, en restituant les inscriptions qui nous occupent, s'est servi de plusieurs formules ainsi reproduites, en maintes circonstances, par Damase lui-même. Si l'épitaphe suivante — restitution de celle qui occupait la partie supérieure du tombeau de saint Corneille — avait été découverte dans quelque ancien manuscrit,

1. *Roma sotterranea*, I, p. 287.

nous sommes certain que nul critique ne songerait à mettre en doute son authenticité :

Aspice, descensu exstru*cto tenebrisque fugatis*
Corneli monumenta vides *tumulumque sacratum.*
Hoc opus ægroti Da*masi præstantia fecit*
Esset ut accensus mel*ior, populisque paratum*
Auxilium sancti, et v*aleas si fundere puro*
Corde preces, Damasus *melior consurgere posset,*
Quem non lucis amor, *tenuit mage cura laboris.*

« Voyez : un escalier a été construit, et les ténèbres ont été mises en fuite : vous pouvez contempler maintenant les monuments élevés en l'honneur de Corneille, et sa tombe sacrée. Cette œuvre, le zèle de Damase l'a accomplie, bien qu'il soit malade ; il a facilité l'accès et mis à la portée du peuple le secours du saint. Si vous voulez, d'un cœur pur, verser une prière, demandez que Damase puisse revenir à la santé : non qu'il aime la vie, mais la sollicitude de sa charge le retient ici-bas. »

Si nous possédons le vrai sens de cette inscription, il en résulte que Damase fit pénétrer par un luminaire le jour jusqu'au tombeau de saint Corneille, et construisit un escalier pour l'usage des pèlerins. A ce moment il devait être gravement malade, sa vie même était sans doute en danger. Cette dernière circonstance donne de la vraisemblance à la restitution — beaucoup plus difficile — de la seconde inscription, que M. de Rossi suppose avoir été ainsi :

*S*iricius perfecit opus,
Conclusit et arcam
*Ma*rmore, Corneli quoniam
Pia membra re*tentat.*

« Siricius compléta l'œuvre, et, avec une table de marbre, ferma le tombeau, parce qu'il contient les membres sacrés de Corneille. »

Cette restauration est assurément bien moins certaine que la première. Il s'en faut, cependant, qu'elle soit l'œuvre de la seule imagination. Voici, en abrégé, les raisons qui ont guidé M. de Rossi dans la tâche délicate de rétablir quatre vers avec douze lettres seulement. La forme

de ces lettres se rapproche beaucoup du caractère damasien, mais ne le présente pas dans toute sa pureté; peut-être cette seconde inscription fut-elle faite par les ordres du successeur de Damase, et l'artiste voulut-il, comme il a été dit plus haut, indiquer par quelques variantes la différence d'origine, tout en suivant dans ses lignes générales le type de l'écriture damasienne. Précisément, la seule lettre qui reste du premier vers est une S, et le successeur de Damase se nommait Sirice. L'inscription peut donc être l'œuvre du pape Sirice, qui aurait continué les travaux entrepris dans la crypte par Damase pendant sa dernière maladie. Or le tombeau de Corneille, qui, à l'origine, comme nous l'avons dit, n'était point fermé, fut plus tard bouché par une plaque de marbre très-épaisse, sans doute pour consolider la muraille ébranlée par les travaux trop hardis du pape Damase. Le mot *marmore,* dont les premières lettres existent encore sur un des fragments de notre inscription, semble une allusion à cette œuvre ; n'en peut-on pas conclure qu'il s'agit dans l'inscription de ce travail d'achèvevent et de consolidation, et que le pape Sirice en fut l'auteur? Quant au dernier vers, *pia membra retentat,* il se relie naturellement à la pensée qui précède : ces travaux auraient été faits parce que dans ce tombeau reposent des restes sacrés. Cette formule, d'ailleurs, se retrouve si souvent dans l'épigraphie damasienne, que M. de Rossi, en complétant ainsi les lettres *pia.....,tentat,* n'a guère de chances de s'être trompé. Nous ne pouvons développer ici, dans tous les détails qu'elle comporte, cette série d'inductions qui s'appellent et se complètent l'une l'autre. M. de Rossi s'avance si prudemment dans le champ de la conjecture, il déduit si modestement et si clairement ses raisons, il a tant de peur de s'en faire accroire, et de donner comme certain ce qui n'est pas absolument démontré, qu'on peut le suivre sans crainte dans les hypothèses qu'il propose. En ce qui concerne notre inscription, nous croyons pouvoir sans trop de présomption émettre après lui la conclusion suivante : si l'on n'ose affirmer la vérité

littérale du texte qui a été donné plus haut, il y a au moins de fortes raisons de croire qu'il reproduit exactement le sens original.

Les peintures dont est décoré le tombeau de saint Corneille nous donnent un exemple du bonheur qui accompagne presque toujours les conjectures de M. de Rossi. Avant de découvrir la tombe du saint pape, il avait bien des fois annoncé qu'il y trouverait sans doute quelque souvenir de son contemporain et correspondant saint Cyprien. Les deux saints ne furent pas martyrisés dans la même année, mais, par une coïncidence singulière, ils le furent le même mois et le même jour. Aussi leurs fêtes ont-elles toujours été célébrées à la même date, le 16 septembre, et, ce jour-là, les prières liturgiques faisaient mention de l'un et de l'autre [1]. Les calendriers et les missels les plus anciens nous apprennent que la commémoration des deux saints avait lieu dans le cimetière de Calliste : — XVIII *Kal : Oct : Cypriani, Africæ; Romæ celebratur in Callisti,* dit le calendrier Buchérien, si souvent cité; — *Natale SS. Cornelii et Cypriani, viâ Appiâ in Callisti,* dit, pour le même jour, un vieux recueil de la liturgie romaine. M. de Rossi trouva même, dans un de ces anciens Itinéraires qui ont été pour lui des guides si précieux, l'indication, certainement erronée, que les corps de saint Corneille et de saint Cyprien reposaient ensemble dans le cimetière de Calliste [2]. Il était évident par le texte lui-même — Cornelius et Cyprianus *dormit* — que le nom de Cyprien avait été ajouté par un copiste maladroit. Une telle confusion, cependant, ne pouvait avoir été faite sans cause ; M. de Rossi conjectura que l'erreur du copiste ou du pèlerin provenait de quelque indication fournie par la tombe même de saint Corneille, et mal interprétée par un visiteur ignorant. En effet, quand, dans ces derniers temps,

1. Tous les jours encore, au canon de la messe, le prêtre nomme l'un à côté de l'autre saint Corneille et saint Cyprien.

2. Voyez page 153.

la tombe eut été de nouveau découverte, on reconnut la cause de cette erreur. A droite du tombeau deux grandes figures d'évêques sont peintes sur le mur en style byzantin; la légende écrite à côté de chacune d'elles indique que l'une représente saint Corneille et l'autre saint Cyprien[1] (Pl. I). Cette peinture n'est pas la première qui ait décoré cette muraille. On peut encore découvrir la trace des peintures plus anciennes que celle-ci a recouvertes, et des graffites qui furent tracés sur les peintures primitives. Il est difficile de déterminer avec précision la date de la fresque que nous avons devant les yeux. Les deux évêques tiennent dans leurs mains le livre des Évangiles; ils sont revêtus des habits pontificaux, y compris le *pallium*, qui n'était pas encore devenu la marque distinctive des métropolitains. Si nous comparons cependant ce *pallium* avec celui dont est revêtu l'évêque Urbain, dans la crypte de sainte Cécile, nous remarquerons une différence entre les deux qui n'est pas sans valeur comme note chronologique. Le *pallium* de saint Corneille est marqué d'une seule croix; celui de saint Urbain porte une croix sur les épaules, ce qui ne se voit jamais sur les peintures et les mosaïques antérieures au xe siècle. Les fresques de notre chapelle sont donc plus anciennes que celle de saint Urbain; leur style, du reste, est bien supérieur à la facture molle et sans accent de cette dernière. La tête de saint Cyprien est pleine de force, de naturel et de dignité. Toutes ces indications réunies nous permettent de leur assigner comme date probable le commencement du IXe siècle.

L'examen des fresques qui décorent le pilier de gauche confirme l'exactitude de cette conclusion. Elles représentent également deux figures d'évêques, peintes à la manière byzantine. A l'origine, le nom et le titre de chacun d'eux

1. Dans la catacombe d'Albano, où étaient honorés, le 8 août, les martyrs Secundus, Severianus, Carpophorus, Victorinus, on voit de même l'image du martyr Smaragdus, honoré à pareille date dans le cimetière de Saint-Cyriaque, sur la voie d'Ostie. — *Bullettino di arch. crist.*, 1869, p. 73.

se lisaient sur la muraille; une seule de ces inscriptions peut être aujourd'hui déchiffrée. Elle se compose des mots suivants: SCS XVSTVS PP ROM. La seconde est entièrement effacée, sauf une lettre O. Il est extrêmement probable qu'il s'agit, dans cette dernière, de saint Optat, qui fut enterré dans le même cimetière que saint Sixte; qui, jusqu'au IXe siècle, fut vénéré le 27 novembre par l'Église d'Occident; dont le nom se lit encore dans l'inscription commémorative de la translation des reliques à Sainte-Praxède, mais dont l'histoire positive est presque entièrement perdue. Le SCS XVSTVS est évidemment le second pape de ce nom, dont nous avons expliqué plus haut la relation avec ce cimetière; le titre PP ROM est celui que nous voyons donné, jusqu'au milieu du IXe siècle au moins, au pontife romain, le mot *Papa* n'étant pas encore devenu l'appellation exclusive de l'évêque de Rome [1]. Léon IV (847) est également désigné sous ce titre dans une des peintures souterraines récemment découvertes à Saint-Clément, et Eugène II (824) dans une fresque du presbytère de Sainte-Sabine. Nous attribuerions volontiers à Léon III (795-815) les peintures que nous étudions en ce moment. Le *Liber pontificalis* dit qu'il « renouvela les cimetières des saints Sixte et Corneille sur la voie Appienne ». La légende peinte autour des deux portraits prendrait une signification particulière, si nous reconnaissions en eux l'œuvre de ce pontife. La première moitié de cette légende est tirée du 17e verset du psaume LVIII, et ainsi conçue: *Ego autem cantabo virtutem tuam et exaltabo misericordiam tuam quia factus es susceptor meus...* « Je chanterai ta force et j'exalterai ta miséricorde, parce que tu t'es fait mon soutien. » Ces accents de reconnaissance seraient bien placés dans la bouche d'un pontife aussi éprouvé, aussi contredit, aussi calomnié que le fut Léon III jusqu'au jour où la main victorieuse de Charlemagne le délivra presque miraculeusement de ses ennemis. Nous sommes donc

1. Ducange, *Gloss.* in verb.

probablement ici en présence d'un de ces travaux « de rénovation du cimetière de Saint-Sixte et de Saint-Corneille » que lui attribue son biographe.

A droite de la tombe de saint Corneille, devant la fresque qui le représente auprès de saint Cyprien, est un bloc de maçonnerie, une sorte de pilier rond, détaché de la muraille, et s'élevant à peu près jusqu'à hauteur d'appui. Il est bien antérieur à l'époque de Léon III; nous ne pouvons cependant le dire avec certitude contemporain du tombeau lui-même, comme le sont, de toute évidence, d'autres piliers de même nature qui ornent certaines tombes des catacombes. Il n'est pas formé comme ces derniers du roc lui-même ménagé en avant de la muraille et taillé en forme circulaire; c'est un bloc de maçonnerie, que recouvre un ciment grossier. Peut-être a-t-il servi de support à la table d'autel, *mensa,* sur laquelle la messe était célébrée dans cette crypte : Prudence nous apprend, en effet, que la célébration des saints mystères n'avait pas toujours lieu sur le tombeau même du martyr, quoique toujours dans son voisinage immédiat [1]. Le plus souvent, ces sortes de colonnes tronquées placées devant les sépultures illustres étaient destinées à recevoir des vases larges et bas, remplis d'huile et de parfums précieux — *liquidi odores,* dit Prudence — dans lesquels nageaient de petits morceaux de papyrus allumés comme nos *veilleuses;* l'huile parfumée qui brûlait ainsi devant les reliques des saints était recueillie pieusement par les pèlerins, et considérée par eux comme étant elle-même une relique [2]. Dans le catalogue des huiles

1. *In Hippolyt.,* v. 171-175. Voyez note E, appendice. — Dans notre crypte, la messe cessa forcément d'être celébrée sur le tombeau même, après que celui-ci eut été fermé par le pape Sirice ou l'un de ses successeurs. Cf. pages 237, 241.

2. Ces huiles étaient ordinairement recueillies et conservées par les pèlerins dans de petites fioles de verre souvent ornées de figures, comme on en voit encore dans le trésor de la basilique de Monza (Cf. Martigny, v° *Huiles saintes*). Les chrétiens d'Alexandrie les conservaient dans de petits vases de terre cuite en forme de lampe, sur lesquels était gravé ou écrit à l'encre le nom du saint devant le tombeau duquel les huiles

ainsi recueillies par l'abbé Jean, et données par lui à la reine lombarde Théodelinde, figure « l'huile de saint Corneille », *ex oleo S. Cornelii;* elle fut probablement puisée en cette place même, dans un vase dont les débris, couverts encore d'une substance grasse, ont été retrouvés au milieu des décombres, quand la crypte fut déblayée [1].

Nous dirons peu de chose des graffites qui se lisent sur la fresque de Saint-Corneille. Ce ne sont point, comme ailleurs, des acclamations ou des prières, mais, ainsi que nous avons déjà vu dans la crypte de sainte Cécile [2], les noms, gravés sur la muraille et dans l'épaisseur de la peinture, d'ecclésiastiques qui ont offert en ce lieu le saint sacrifice, ou de fidèles qui y ont pris part, peut-être même de prêtres qui ont assisté, comme témoins, à la translation des reliques : *Leo prb., Petrus prb., Theodorus prb., Kiprianus Diaconus,* etc. Un autre graffite, beaucoup plus ancien, se lit dans le cintre d'un des arcs-boutants. Il se compose de la phrase suivante : *Scs Cerealis et Sallustia cum* XXI. L'histoire de ces martyrs nous est entièrement inconnue; mais il est intéressant d'avoir sous les yeux une preuve de leur existence, corroborant l'indication donnée par une ancienne Relation, qui place leur tombeau dans le voisinage de Saint-Corneille. Ce graffite est certainement très-ancien, bien qu'il soit difficile de lui assigner une date précise. Sans le préfixe *Sctus,* M. de Rossi serait tenté d'y voir l'œuvre d'un contemporain des vingt-trois martyrs, d'un témoin oculaire de leurs funérailles.

avaient été recueillies : ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΟΛΥΟΚΤΟϹ, ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΒΑ ϹΕΡΓΙΟΥ. — *Bullettino di arch. crist.,* 1866, p. 72.

1. M. de Rossi a vu, dans diverses catacombes, soit le fond même, soit au moins l'empreinte de semblables vases, sortes de grandes tasses à fond plat, en verre ou en marbre mince et poli. — *Roma sotterranea,* I, p. 282.

2. Pages 216-218.

LIVRE IV

L'ART CHRETIEN

LIVRE IV.

L'ART CHRÉTIEN.

CHAPITRE Ier.

ANTIQUITÉ ET TYPES PRINCIPAUX DE L'ART CHRÉTIEN.

SOMMAIRE. — Antiquité de la peinture chrétienne. — Opinions de d'Agincourt, Raoul-Rochette, de Rossi. — Développement graduel de l'art chretien. — Ses progrès contrariés par les persécutions. — Explication d'un canon du concile d'Elvire, A. D. 303. — Moyens de distinguer les dates des peintures. — L'usage du nimbe introduit peu à peu. — Lettres et croix au bord des vêtements. — Monogramme. — Style et caractères généraux. — Notes topographiques. — Esquisse de l'histoire primitive de l'art chrétien. — Peintures chrétiennes des temps apostoliques. — Réfutation d'une théorie de Raoul-Rochette. — Division des peintures chrétiennes en six classes.

L'histoire de l'art chrétien primitif a servi de thème aux discussions religieuses les plus passionnées. Il est presque impossible de la raconter sans réveiller quelque écho de ces discussions, car les découvertes récentes, en reculant plus loin qu'on n'avait encore osé le croire l'antiquité des catacombes, ont rendu plus pressant et plus grave le témoignage si souvent démandé par les écrivains catholiques aux monuments figurés qu'elles renferment.

Jusqu'à la fin du siècle dernier on considérait les premiers chrétiens comme ayant été les ennemis des beaux-arts, et n'ayant vu en eux que de frivoles ou coupables instruments d'idolâtrie, de dépravation, de sensualité. Quand d'Agincourt, le premier, osa parler de la très-haute antiquité d'un petit nombre de peintures vues par lui dans les cata-

combes, personne encore n'essaya de conclure de ces exemples isolés à une règle générale, à un ensemble, à toute une période artistique. Trente ans plus tard, cependant, Raoul-Rochette pensait et parlait plus hardiment. Rejetant le sens absolu prêté parfois à certains mots de Tertullien, il montrait que ce grand apologiste, tout en attaquant les abus avec sa verve et son exagération accoutumées, n'eut jamais l'idée de contester le principe de l'art chrétien, dont la légitimité, admise de tout temps, est suffisamment prouvée « pour le chrétien par l'autorité de l'Église, et pour l'antiquaire par l'étude des monuments [1] ». Dans ces dernières années, enfin, la question a fait un nouveau pas, ou plutôt il n'y a plus de question; on a en effet découvert, dans les retraites souterraines qui l'abritèrent d'abord, le berceau même de l'art chrétien; on a retrouvé les vestiges de ses premières inspirations, de ses premiers essais, et l'on est en mesure d'attribuer à certaines peintures des catacombes l'âge même des apôtres ou de leurs plus anciens disciples.

Niebuhr s'est grandement trompé en disant qu'avant la naissance de l'art chrétien l'art classique avait déjà péri. Il vécut assez pour transmettre aux premiers peintres chrétiens cette forme parfaite et cette immortelle tradition du beau qui languissent quelquefois, mais ne meurent jamais tout entières. A l'époque où germait sous terre la première fleur de l'art chrétien, l'art classique avait à peu près conservé toute sa vigueur et tout son éclat, et si les innombrables monuments qu'il a laissés venaient à disparaître, il suffirait d'un regard jeté sur les premières lignes tracées par les peintres des catacombes pour reconnaître qu'au moment où la foi nouvelle commençait à animer la main de ses artistes, l'art romain était encore plein de vie. « En ce qui concerne la distribution des sujets et le caractère de l'ornementation, les décorations des catacombes, dit avec raison Kügler, approchent des peintures murales des meilleurs temps de l'empire : leurs légères arabes-

1. *Tableau des Catac. romaines*, p. 162, 176, etc., éd. Bruxelles, 1837.

ques rappellent les fresques de Pompéi ou des bains de Titus[1]. » M. de Rossi n'hésite pas à reporter au premier siècle ou au commencement du second la date de quelques peintures de la crypte de Lucine, du cimetière de Sainte-Domitille et d'autres catacombes. « On se demandera peut-être, dit-il, s'il est vraisemblable que l'Église, à peine détachée de la Synagogue, cette ennemie jalouse des représentations figurées, ait songé au temps des apôtres ou de leurs disciples, dans le feu de sa lutte contre l'idolâtrie, à recevoir dans son sein et pour ainsi dire à baptiser les beaux-arts. » Une si grave question, ajoute-il, demanderait un traité spécial : « bornons-nous à dire que, si l'on compare, dans les cimetières souterrains, la richesse, la variété, la liberté de sujets et de types des plus anciennes peintures avec la roideur chaque jour croissante, la pauvreté d'invention chaque jour plus grande du cycle figuré appartenant à la fin du IIIe siècle, on reconnaît l'invraisemblance de l'hypothèse d'après laquelle l'usage de la peinture aurait été introduit peu à peu dans la société chrétienne, à la dérobée, et en opposition avec la pratique première de l'Église[2]. » « L'état florissant des beaux-arts au temps des Flaviens, de Trajan, d'Adrien, des Antonins, dit-il plus loin, le grand nombre de ceux qui les enseignaient à cette époque dans la capitale de l'empire, la conversion à la foi de puissants personnages, et même de membres de la famille impériale, comme Domitille et Flavius Clémens, durent favoriser l'introduction et le développement de la peinture chrétienne. Au contraire, le déclin des beaux-arts au IIIe et au IVe siècle, l'élévation, à cette époque, du salaire des peintres et des sculpteurs, la diminution lente mais continue de la fortune publique et privée, poussée assez loin pour contraindre le sénat et les empereurs à construire les monuments nouveaux aux dépens des anciens,

1. *Handbook of painting in Italy*, t. I, p. 14, éd. Sir C. Eatslake.
2. *Roma sotterranea*, I, 196, 197.

tant de causes réunies ne pouvaient faciliter l'essor de l'art chrétien durant cette période; et à mesure que les fidèles gagnaient des prosélytes, du pouvoir, de la liberté, ils perdaient à un degré presque égal les conditions requises pour le développement de l'art. »

Ch. Lenormant, Welcker, de Witte, les meilleurs critiques d'art en Allemagne et en France s'expriment sinon dans les mêmes termes, au moins dans un sens identique [1]. En Angleterre, les écrivains les plus engagés dans la lutte contre les idées catholiques se rendent sur ce point à l'évidence. « Les premiers chrétiens ornèrent leurs cimetières souterrains, dit l'un d'eux, non par une nécessité de leur religion, mais parce que les païens avaient coutume d'honorer ainsi leurs morts [2]; » c'est-à-dire que, voyant les païens orner de peintures leurs chambres funéraires, ils les imitèrent en ceci, n'étant retenus par aucun scrupule, par aucune prohibition. Mais l'auteur que nous citons va trop loin, quand il attribue au seul désir d'honorer les morts l'origine de l'art chrétien; car les chambres sépulcrales des catacombes étaient aussi des lieux de culte public, et les peintures qui couvrent leurs murailles se rapportent bien plus aux mystères chrétiens qu'au souvenir des morts. Ce qui est vrai, c'est que l'épanouissement de l'art chrétien fut graduel et successif. On commença par employer les formules décoratives de l'art funéraire païen, écartant avec soin tout signe d'idolâtrie et toute image immorale; peu à peu on introduisit dans cet ensemble décoratif quelques traits spécialement chrétiens, et enfin, par une évolution naturelle, un moment vint où toutes les formules inutiles, pour ainsi dire, se trouvèrent éliminées, pour ne laisser place qu'à des sujets exclusivement chrétiens. L'auteur

1. Ch. Lenormant considérait quelques peintures du cimetière de Domitille comme étant du même style que celles de la pyramide de Caïus Sextius, an 32 ap. J.-C. (*Correspondant*, février 1859, p. 356.) — Welcker attribuait au Ier siècle les peintures de la crypte de Lucine. — *Roma sotterranea*, I, 322.

2. *Letters from Rome*, by the Rev. W. Burgon, p. 250. London, 1862.

anglais que nous avons cité remarque que dans quelques-unes des plus anciennes chambres des catacombes « on ne sait pendant un instant si l'on a sous les yeux des fresques chrétiennes ou païennes ». Le plafond est peint avec les mêmes compartiments géométriques, l'ordonnance des sujets est la même, « ce sont les mêmes animaux fabuleux, les mêmes gracieux festons, les mêmes feuillages, les mêmes fruits, les mêmes fleurs, les mêmes oiseaux ». En regardant avec attention on distingue au centre de la voûte la figure du Bon Pasteur, une femme en prière, Daniel dans la fosse aux lions [1], ou quelque autre symbole connu, et à ces indices, délicatement semés dans un ensemble dont ils n'altèrent en rien l'ordonnance classique, on est averti qu'on se trouve dans une chambre chrétienne.

Tel est l'art nouveau dans ses commencements mesurés et discrets. « Un art ne s'improvise pas, » a dit Raoul-Rochette : créer de toutes pièces un art sans précédents n'était pas plus au pouvoir des premiers chrétiens que substituer une nouvelle langue au grec ou au latin. Il ne faudrait pas croire cependant que l'art chrétien, enchaîné à l'art antique, fût condamné à demeurer immobile et sans fécondité propre. Dans l'art comme dans le langage, de nouvelles idées ne peuvent s'exprimer qu'en créant de nouvelles formes, ou en modifiant les anciennes : un nouvel esprit, introduit dans une langue, la fait éclater de toutes parts, s'ouvrir, pousser des rejetons, comme la séve qui monte au printemps rend fécondes les vieilles branches. Le moment devait venir pour l'art chrétien où les anciennes formes artistiques, quoique modifiées, dilatées sous la pression de l'esprit nouveau, élevées par l'allégorie, ne lui devaient plus suffire, où tout un cycle de sujets chrétiens allait se créer, s'écartant de plus en plus des modes d'expression de l'art païen, et finissant par se détacher complétement de lui. C'était la marche commandée par la logique des choses. L'art chrétien ne débuta pas par d'informes essais, de

1. Planche II.

rudes efforts pour imiter la nature et exprimer les idées : il naquit au milieu d'une société formée, et s'empara d'abord d'une langue toute faite. Ses premières productions, moins originales, moins riches de pensées que celles qui devaient suivre, sont plus aisées, plus variées, plus parfaites d'exécution, parce qu'elles sont contemporaines de la meilleure époque de l'art antique. Les chrétiens formaient « un peuple choisi, une nation sainte[1] », mais, séparés par la pureté de leurs mœurs du monde dépravé dans lequel ils vivaient, ils ne constituaient ni géographiquement ni politiquement une société distincte. Rien de ce qui était bon, utile et beau autour d'eux n'était par conséquent hors de leur atteinte. Si, par l'art comme par toutes choses, « les créatures de Dieu avaient été tournées en une abomination pour l'âme de l'homme, et une embûche aux pieds des insensés[2], » cependant « celui qui se rendit visible afin d'amener par lui les hommes à l'amour des choses invisibles[3] » n'avait pas défendu à son Église de se servir de la peinture comme moyen de faire apparaître les choses spirituelles, de toucher et d'instruire l'âme humaine.

L'Église, considérée comme pouvoir dirigeant, n'eut sans doute aucune action directe sur la naissance et le développement de l'art chrétien. Il naquit et se développa spontanément, comme la floraison naturelle des sentiments semés par l'Évangile dans le cœur de l'homme. Après trois siècles, la profanation des sanctuaires par les persécuteurs contraignit l'Église à mettre pour la première fois obstacle à son expansion. Le fameux concile d'Élvire, tenu en Espagne pendant la dernière persécution (303), défendit « de placer des tableaux dans les églises, et de peindre sur les murailles ce qui est vénéré ou adoré[4] ». C'était là, dit avec raison Raoul-Rochette, une discipline « tout acci-

1. I Pet., II, 9.
2. *Lib. Sapient.*, XIV, 11.
3. Præfat. missæ in Nativ. Dom.
4. Placuit picturas in ecclesia esse non debere, nec quod colitur et adoratur in parietibus depingatur. — *Conc. Illib.*, can. 36.

dentelle, toute de circonstance » : on pourrait peut-être ajouter, avec M. Beugnot, « toute locale[1] ». A ce moment non-seulement les églises élevées imprudemment à la surface du sol avaient été envahies, et quelques-unes détruites par l'ordre des empereurs, mais encore la soldatesque païenne avait pénétré jusque dans les plus secrets sanctuaires des catacombes, que ne protégeait plus, on s'en souvient, l'inviolabilité des tombeaux : il était à craindre que les mystères sacrés peints sur les murs fussent livrés au ridicule, et tournés en caricature, comme l'avait déjà été, dans le palais même des Césars, la divine figure du Crucifié.

L'explication de ce décret, que son autorité s'étendît ou non au delà de l'Espagne, se trouve donc naturellement dans les circonstances du temps où il fut rendu. On en découvre un frappant commentaire dans les faits mis en lumière par les récentes fouilles des catacombes. « Le fait vient ici à l'appui du raisonnement, » disait il y a trente ans Raoul-Rochette, commentant comme nous venons de le faire le décret du concile d'Elvire. En parlant ainsi, il n'avait pas la dixième partie des preuves que nous possédons maintenant à l'appui de son opinion. On sait aujourd'hui distinguer les différentes époques de chaque région des catacombes : or les plus anciennes peintures ont été trouvées dans les galeries et les chambres auxquelles la science moderne assigne la date la plus reculée, tandis que les chapelles qui appartiennent à la dernière période des excavations, c'est-à-dire au temps même du concile d'Elvire, sont pauvrement décorées, ou n'offrent aucun vestige de peintures, sans doute par les mêmes raisons de prudence qui dictèrent le canon cité plus haut.

L'étude des peintures des catacombes ne peut plus être séparée de celle de leur date. Elle seule fixe la valeur de leur témoignage si elles sont invoquées à l'appui d'un point de doctrine. On comprend qu'en cette matière les questions chronologiques sont souvent fort délicates, et qu'il est diffi-

1. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. I, p. 312-314.

cile de les renfermer toujours dans des limites précises. Certains indices, certaines nuances permettent cependant de fixer d'une manière approximative la date d'un assez grand nombre de peintures, ou du moins l'époque avant laquelle elles n'ont pas pu être faites : tel est le *nimbe*, ou auréole circulaire entourant la tête du Christ et des saints.

Les païens représentaient quelquefois les faux dieux avec le nimbe : on ne connaît ni l'origine ni la signification de cet ornement. Probablement d'invention égyptienne, il passa aux Grecs, puis aux Romains, qui le donnèrent à leurs empereurs, suivant en cela l'esprit d'adulation et d'apothéose qui domine l'art comme la littérature de l'époque impériale. On le voit ainsi autour de la tête de Trajan, dans un bas-relief de l'arc de Constantin ; sur une médaille Antonin le Pieux est également nimbé. L'usage du nimbe devint de plus en plus fréquent, et, à la fin, il cessa d'être un signe exclusif de divinité pour demeurer l'indice plus vague d'une supériorité ou prééminence quelconque. Dans les mosaïques chrétiennes de Ravenne, datant du ve siècle, il est donné non-seulement à Notre-Seigneur, à sa sainte mère et aux anges, mais encore à Justinien et à sa femme Theodora. Hérode lui-même est nimbé dans une mosaïque de Sainte-Marie-Majeure (433). A quelle époque les chrétiens adoptèrent-ils le nimbe? il est difficile de le dire. Dans les coupes ou patènes de verre des catacombes, fixées généralement entre le milieu du IIIe et le milieu du IVe siècle, le nimbe est rarement dessiné. On n'en rencontre pas plus d'une douzaine d'exemples. Dans beaucoup de fonds de coupe, les saints sont figurés avec une couronne placée près d'eux, quelquefois ils la tiennent à la main, quelquefois elle leur est offerte par des oiseaux[1], jamais elle n'est posée sur leurs têtes : ou bien Notre-Seigneur est représenté les couronnant lui-même. Si le nimbe est très-rare sur les verres chrétiens, il est très-fréquent au contraire, à partir du IVe siècle, dans les mosaïques qui déco-

1. Planches IX, 2; X, 2.

rent le fond des églises. A Santa Costanza, l'église ou le mausolée circulaire de la fille de Constantin, Notre-Seigneur est nimbé, les apôtres ne le sont pas. Dans l'église Sainte-Agathe, à Ravenne, dont les mosaïques remontent à l'an 400, Notre-Seigneur porte le nimbe inscrit d'une croix, les anges le nimbe sans ornement. On voit encore le nimbe crucifère dans les mosaïques de Sainte-Sabine (424) et de Saint-Paul (441), à Rome : les apôtres, les évangélistes et les autres saints ont le nimbe plein, ou ne sont pas nimbés. Cet ornement paraît avoir été d'abord employé pour distinguer Notre-Seigneur; un peu plus tard on le donna à la sainte Vierge et aux anges[1], puis aux apôtres, aux évangélistes, aux quatre animaux symboliques qui les représentent, et enfin à tous les saints sans distinction. Le P. Garrucci conclut de ces exemples qu'au ve siècle les artistes chrétiens usaient du nimbe à leur gré, le représentant ou l'omettant indifféremment, et qu'après cette époque l'usage du nimbe devint la règle générale. M. l'abbé Martigny[2] pense qu'avant Constantin on le représentait quelquefois autour de la tête de Notre-Seigneur, et qu'à partir de cette époque Notre-Seigneur fut toujours nimbé; qu'on le donna quelquefois aux anges depuis le ve siècle, toujours dès le milieu du VIe, et qu'enfin depuis la fin du VIIe il fut attribué indifféremment à tous les saints.

Ainsi, quand nous rencontrons dans les catacombes quelque image de saint ou de martyr, la tête entourée d'un nimbe, nous sommes assurés que cette image est postérieure à l'époque des persécutions, quelquefois séparée d'elle par plusieurs siècles. Nous avons vu dans les cryptes de sainte Cécile et de saint Corneille de remarquables exemples de ces peintures de l'âge de la paix.

1. D'après M. de Rossi, on commença à le donner à la sainte Vierge et aux saints Pierre et Paul au IVe siècle. — Dans le cimetière de Sainte-Domitille on le trouve seulement autour des têtes de Notre-Seigneur et de saint Pierre. — *Bullettino di arch. crist.*, 1867, p. 44. — Marangoni, *Acta S. Victorini*, p. 39, 40.

2. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, p. 436, v° *Nimbe*.

Une autre note chronologique facile à reconnaître, et utile pour déterminer la date des peintures, c'est la présence de la lettre Ꙗ, ou de quelque autre lettre, quelquefois d'une croix, sur la bordure du vêtement des principaux personnages. Dans les peintures plus anciennes, les draperies sont unies ou bordées seulement d'étroites bandes de pourpre : l'usage d'inscrire des lettres ou des croix au bas des vêtements ne paraît être devenu général qu'au commencement du IVe siècle ou tout au plus à la fin du IIIe [1].

La présence du monogramme ☧, dans cette forme ou dans quelqu'une de ses nombreuses combinaisons, suffit également à démontrer la date relativement récente d'une peinture. S'il n'est pas prouvé que l'invention de cette *tessera* soit dérivée de la fameuse vision de Constantin, il est au moins certain qu'on n'en a découvert aucun exemple sur des peintures antérieures au IVe siècle.

Ces indices matériels ne sont pas les seuls moyens de connaître l'âge d'une peinture. Dans la plupart des cas l'évidence interne résultant soit du sujet, soit du style, permettra de distinguer ou avec vraisemblance ou avec certitude, sinon une peinture contemporaine de Trajan d'une autre contemporaine d'Adrien, au moins une œuvre d'art du Ier ou IIe siècle d'une œuvre d'art du IIIe ou IVe. L'art chrétien, né dans la période la plus florissante de l'art romain, en suivit naturellement les vicissitudes, et en refléta avec fidélité l'état de prospérité ou de décadence. Les mêmes différences qui distinguent, à un ou deux siècles de distance, deux fresques sorties d'un pinceau païen distingueront deux fresques chrétiennes séparées par un égal intervalle de temps. Le plus ou moins d'habileté technique de l'artiste des catacombes est toujours en un rapport exact avec la manière plus ou moins rapprochée de la perfection ou de la décadence adoptée par ses confrères païens. La proportion n'est modifiée que par les conditions peu favorables dans lesquelles se trouvaient les peintres chré-

1. Garrucci, *Vetri ornati*, p. 112, 113.

tiens, obligés de travailler dans les ténèbres, d'une main quelquefois hâtée par le péril et par la peur, tandis que les peintres païens de la même époque, entourés de toutes les ressources et de toutes les splendeurs de l'art, décoraient librement les villas des riches romains et les palais des empereurs. Si, par suite de circonstances si inégales, les œuvres des artistes chrétiens, identiques par le style et les procédés, sont inférieures par l'exécution à celles de leurs contemporains, cette nuance, presque toujours reconnaissable, est cependant plus légère qu'on ne croit, et dans un petit nombre de cas elle disparaît entièrement.

L'inégalité inévitable des œuvres païennes et chrétiennes nous empêche de prendre les similitudes ou les différences dans l'exécution et le style pour un *criterium* absolu, mais d'autres indices ajoutés à ceux-ci permettent de les contrôler, et presque toujours confirment les conclusions qui en ressortent. Il faut tenir compte du lieu où les peintures ont été découvertes, de l'âge des murailles qu'elles décorent, de la date des épitaphes, des inscriptions, des briques mêmes qui se voient aux environs. Sous ce rapport, les recherches de MM. de Rossi sur l'histoire et la topographie des catacombes ont jeté une lumière toute nouvelle dans les annales jusque-là confuses de la peinture chrétienne. A leur suite, nous sommes aujourd'hui en mesure d'esquisser en quelques lignes générales les progrès et les phases diverses de son développement.

L'art chrétien dut à l'origine s'appliquer à choisir et à créer un certain nombre de types pouvant représenter les vérités religieuses qu'il voulait rendre visibles. Quant aux signes accessoires, il n'essaya pas de les inventer, il les prit tout faits, les empruntant sans scrupule aux œuvres de l'ecole païenne, dans laquelle avaient éte élevés ses premiers peintres. La principale figure de la composition, toujours biblique ou symbolique, suffit d'abord à donner un sens chrétien aux ornements et aux sujets qui lui servaient de cadre. Autour de ce centre se déployaient d'autres figures purement décoratives, librement empruntées aux formules

ordinaires de l'art romain, oiseaux, guirlandes, vases de fruits ou de fleurs, têtes fantastiques, Génies ailés, personnification des saisons, etc. Peu à peu le cycle des types symboliques qui formaient la partie significative de la composition s'agrandit et s'enrichit ; on y ajouta de nouveaux traits empruntés à la Bible, et pris comme symboles des vérités chrétiennes : cet ensemble harmonieux, ce gracieux mélange de sujets nouveaux et de formes antiques se développa, pendant la première époque de l'art chrétien, avec un tact parfait et une entière liberté, probablement sous la direction de savants théologiens. Vers la fin du IIIe siècle une seconde période commence. Le cycle des sujets chrétiens a reçu une forme définitive, imposée par la tradition et toujours la même ; l'art chrétien perd l'heureuse variété, la liberté créatrice de sa première époque pour se fixer dans une immobilité hiératique, comme celui de l'ancienne Égypte ou de la Grèce moderne. Les histoires bibliques ont presque entièrement remplacé les purs symboles. Ceux-ci commencent à décliner vers le milieu du IIIe siècle, à l'époque où le formulaire de l'épigraphie chrétienne va se développant. Vers la fin du IVe ou du Ve siècle, l'âge du symbolisme est tout à fait passé, et l'art chrétien entre de plus en plus dans la réalité historique. La révolution dont la conversion de Constantin fut l'origine et le prélude change toutes les conditions politiques et sociales de la vie chrétienne. A partir de ce moment, les sujets bibliques eux-mêmes ne suffisent plus au christianisme triomphant, il lui faut des scènes de la vie réelle, on commence à peindre sur les murailles des basiliques des représentations de supplices et de martyres, comme si l'Église victorieuse se plaisait à mettre en regard le contraste éloquent de sa sécurité présente et de ses souffrances passées.

Notre étude de l'art chrétien se renfermera dans d'étroites limites : elle ne dépassera pas l'époque la moins connue, la plus intéressante peut-être de son histoire, celle que Rome souterraine a contenue tout entière dans ses pro-

fondes retraites. Le progrès des découvertes met chaque jour en lumière l'origine de cet art mystérieux : on sait que plusieurs de ses plus anciennes œuvres appartiennent à des temps voisins des apôtres. M. de Rossi attribue au Ier siècle ou tout au commencement du IIe la peinture de la sainte Vierge et du prophète Isaïe, dans le cimetière de Sainte-Priscille (planche IV), au Ier certainement la vigne de l'ambulacre de Sainte-Domitille [1] ; les guirlandes un peu moins capricieuses, un peu plus régulières, qui décorent la voûte de la crypte de saint Janvier, au cimetière de Prétextat [2], lui paraissent appartenir au IIe siècle, ainsi que l'image symbolique du poisson portant une corbeille [3], et celle du vase de lait près duquel se tiennent deux agneaux [4], peintes sur une muraille de la crypte de sainte Lucine. Enfin les nombreux sujets bibliques représentés dans les galeries et les chambres de Saint-Calliste lui paraissent dater du IIIe siècle.

Avant de raconter en détail les premiers efforts de l'art chrétien, il faut dire quelques mots des modèles sur lesquels il se forma. Nous avons déjà cité Raoul-Rochette, et nous avons reconnu avec lui qu'un art ne s'improvise pas, qu'une école artistique ne naît pas tout armée, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Mais il faut prendre garde d'exagérer ici une idée juste. D'après Raoul-Rochette, les artistes chrétiens, dénués d'originalité propre, imitèrent constamment des modèles païens, et leur empruntèrent tout, depuis le choix de leurs sujets et l'ordonnance générale de leurs compositions jusqu'aux détails les plus secondaires. Tel sujet, tel personnage était adopté par les peintres chrétiens, non parce qu'il répondait au but élevé que se proposait leur pinceau, mais parce qu'ils en retrouvaient les traits principaux dans quelque statue ou quelque peinture païenne : tel autre sujet, au contraire, n'était pas traité par eux,

1. Page 99, fig. 9.
2. Page 107, fig. 11.
3. Planche VIII, n° 1.
4. Page 293, fig. 24

parce qu'ils ne rencontraient dans l'art païen aucun type analogue, et cette imitation servile s'étendait jusqu'aux détails accessoires de pose, d'ajustement et de costume. Elle était poussée si loin que plus d'une fois, pour rendre avec une exactitude complète les modèles sur lesquels ils calquaient leurs ouvrages, les peintres chrétiens oublièrent volontairement les enseignements de l'Église, et introduisirent dans les sujets les plus solennels des détails ou contraires au dogme ou malséants. Ainsi, dans la figure si souvent reproduite du Bon Pasteur, ils ajoutèrent plusieurs traits étrangers à la parabole : le divin berger fut quelquefois représenté par eux caressant un bouc ou tenant à la main une flûte, un long pipeau : détails inconnus au récit évangélique, quelquefois incompatibles avec son sens véritable, et que peut seule expliquer l'imitation servile de quelque statue de Pan ou de Mercure Criophore, de quelque image de faune ou de chevrier païen.

La réelle érudition, plus profane que sacrée, avec laquelle fut présentée cette thèse, les citations heureuses qui faisaient corps avec elle, les rapprochements brillants dans lesquels excellait l'auteur, lui gagnèrent une faveur rapide. Aujourd'hui, l'argument le plus fort sur lequel elle s'appuyait n'existe plus, et il est facile de voir tout ce qu'elle a de chimérique, de forcé, de contraire à la nature des choses. Raoul-Rochette fut trompé par la fausse attribution donnée par Bottari à de singulières peintures publiées par lui comme provenant d'une catacombe chrétienne. On sait aujourd'hui que l'hypogée où Bottari vit ces peintures appartenait à une secte mithriaque[1]. Pluton et Proserpine, sous les noms de Dispater et Abracura, les Destins, Mercure messager des dieux emportant les âmes des morts dans un char traîné par quatre chevaux blancs, toutes ces images sur lesquelles travailla l'ingénieuse imagination de Raoul-Rochette, qui les croyait peintes sur des tombes chrétiennes, n'ont plus rien d'extraordinaire maintenant que

1. Garrucci, *les Mystères du syncrétisme phrygien*, dans les *Mélanges d'Archéologie* des PP. Martin et Cahier, t. IV, p. 1-54.

l'origine véritable de l'hypogée est connue : la présence de plusieurs traits chrétiens, comme le bon ange ou certains détails du banquet céleste, égarés au milieu de cet ensemble tout profane, s'explique soit par quelque tendance gnostique mêlée aux doctrines de la secte orientale, soit par ce syncrétisme bizarre dans lequel le paganisme en décomposition cherchait à la fin du IIIe siècle les moyens de retenir la vie qui lui échappait. Dans les peintures des catacombes chrétiennes on ne rencontre aucune trace de cet impur mélange de plusieurs religions. Un seul personnage mythologique s'y voit quelquefois (trois fois) : c'est le poëte de Thrace, Orphée[1]. La figure du demi-dieu, charmant avec sa lyre les bêtes sauvages, était très-populaire dans les premiers siècles de l'ère chrétienne : on la rencontre sur des médailles alexandrines d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle. Tout le monde sait qu'Alexandre Sévère plaça dans son *lararium* les images d'Apollonius de Tyane, du Christ, d'Abraham et d'Orphée. Quelques Pères se plurent à faire d'Orphée la figure du Christ : le don qu'il avait reçu d'apaiser les les bêtes féroces par la douceur de ses chants leur parut un symbole, une image anticipée du divin Maître domptant les cœurs des hommes rebelles par la force et la grâce de sa parole. Comme expression de la même pensée, et non par une imitation puérile de quelque modèle païen, le *syrinx* ou flûte de Pan se voit quelquefois dans les mains du Christ figuré sous les traits du Bon Pasteur. Chose remarquable, et qui démontre le peu de solidité de la théorie rappelée tout à l'heure, la flûte du berger n'apparaît pas dans les plus anciennes peintures du Bon Pasteur, elle ne s'y voit guère avant le milieu du IIIe siècle. On devine le sens élevé de ces rustiques pipeaux prêtés par l'art chrétien au berger de la parabole. « Je sais, dit un écrivain des premiers siècles, que les bergers habiles dans leur art usent rarement de la houlette, et conduisent leurs brebis avec la flûte[2]. » Saint Grégoire de Nazianze appelle le bâton pasto-

1. Planche V, n° 2.
2. Voir Garrucci, *Vetri*, etc., p. 63.

ral ἡ ποιμενίη σύριγξ. Cette flûte du pasteur ne convenait-elle pas à celui que saint Pierre nomme « le berger et l'évêque de nos âmes[1] ? » C'était une autre manière d'exprimer ce que Jésus a dit lui-même dans le doux langage de la parabole : « Les brebis suivent leur berger parce qu'elles connaissent le son de sa voix[2]. » On le voit, bien loin que la présence du *syrinx* dans la main du Bon Pasteur soit une anomalie, explicable seulement par une réminiscence ou une imitation païenne, elle découle naturellement du sujet lui-même ; c'est un trait emprunté à la vie rustique et ajouté avec un discernement parfait à la touchante figure créée par l'Évangile : les peintres du IIIe siècle ne pouvaient varier plus heureusement un type déjà ancien dans l'art des catacombes. Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Il serait facile de réfuter ainsi par des raisons simples et décisives tous les arguments de détail dont M. Raoul-Rochette appuie sa théorie. Les peintres chrétiens ont, à l'origine surtout, suivi avec une heureuse fidélité les traditions d'exécution et de style qu'ils avaient puisées dans l'école gréco-romaine : ils se sont montrés longtemps les dignes disciples de cet art classique dans lequel l'humanité ira toujours chercher les immuables formes du beau ; mais ils n'ont imité qu'avec discernement, éliminant de leurs compositions tout ce que n'aurait pas avoué la foi chrétienne, tout ce qui n'aurait pas été d'accord avec ses doctrines ou sa morale. Aucune figure d'une signification vraiment païenne n'eut entrée dans l'art chrétien pendant les trois premiers siècles.

Les peintures chrétiennes de cette période ont été divisées en six classes, et bien que ces classes aient une étendue et une importance inégales, bien qu'il soit difficile de les étudier séparément, cependant cette division mérite d'être conservée, comme un fil conducteur dans les innom-

1. I Petr., II, 25.
2. Joann., X, 4.

brables détails d'un sujet forcément confus. Certaines peintures chrétiennes peuvent être appelées symboliques, c'est-à-dire exprimant des idées au moyen de signes artistiques. D'autres sont plutôt allégoriques, ce sont celles qui représentent plus ou moins exactement les paraboles de l'Évangile. La troisième classe est relative aux faits historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. La quatrième se compose des images de Notre-Seigneur, de sa sainte mère et des saints. Viennent ensuite les scènes tirées des vies des saints et de l'histoire de l'Église, et enfin les peintures représentant des emblèmes et des faits relatifs à la liturgie chrétienne.

Telle est la division adoptée par M. de Rossi. Le but de son ouvrage étant de décrire les monuments des catacombes et d'indiquer leurs rapports avec l'histoire générale, il ne touche qu'incidemment et accessoirement les questions d'art. Mais il le fait avec une telle supériorité, une telle abondance de documents et de preuves, et, ajoutons-le, un sens artistique si délicat et si élevé, que son livre, sans être un traité d'épigraphie, d'histoire de l'art ou d'interprétation symbolique, renferme sur tous ces sujets, et sur les lumières que leur apporte l'étude de Rome souterraine, les renseignements les plus complets et les plus neufs.

CHAPITRE II.

PEINTURES SYMBOLIQUES.

SOMMAIRE. — Interprétation des peintures symboliques. — Règles d'interprétation. — L'ancre, symbole de l'espérance. — La brebis et la colombe, symboles de l'âme chrétienne. — La colombe unie à d'autres symboles. — Persistance de ce symbole. — Le poisson : à quelle époque fut-il employé symboliquement? — Symbole du Christ et du chrétien. — Origine du symbolisme du poisson. — Exemples tirés des Pères de l'Église — et des monuments de l'art. — Le poisson rarement représenté seul, — souvent avec le vaisseau, la colombe, l'ancre. — Le poisson et le pain. — Un exemple de leur réunion (Év. S. Jean, XXI). — Application de ce récit évangélique à l'Eucharistie, — par saint Augustin et tous les Pères.— Cette interprétation confirmée par l'épitaphe d'Albercius et par une autre inscription trouvée à

Autun. — Peinture représentant le miracle de la multiplication des pains et des poissons. — Peintures semblables dans une catacombe d'Alexandrie. — Poissons tenant un pain dans leur bouche.—Poisson portant sur son dos une corbeille de pain et de vin. — Agneau portant un vase de lait. — Interprétation de cette peinture d'après les actes de sainte Perpétue, — et un passage de saint Augustin, parlant de l'Eucharistie sous le symbole du lait. — Différentes formes de la croix. — Caricature du crucifix. — Le monogramme. — Le monogramme inscrit dans un cercle.

Nous appelons peinture symbolique toute peinture ayant pour but non pas seulement de représenter un sujet, mais de faire de ce sujet la traduction, l'image, le véhicule d'une idée plus haute, qu'il est chargé, pour ainsi dire, d'amener à l'esprit du spectateur. Interpréter de telles peintures est un travail délicat, exigeant science, prudence et probité. On a tant de fois abusé de l'explication symbolique des œuvres d'art que beaucoup de personnes se défient de toute tentative de ce genre, et n'y voient qu'un jeu d'esprit, un procédé à l'aide duquel de quelque chose ou même de rien, avec un peu d'imagination, il est facile de tirer tout.

Le symbolisme a toujours tenu cependant une grande place dans l'histoire des arts. Dans la période qui nous occupe il a joué particulièrement un rôle important. Kügler, parlant de l'art romain sous l'Empire, y reconnaît une tendance marquée au symbolisme. A cette époque, dit-il, « au lieu de chercher simplement à rendre sensible l'objet représenté, la forme artistique était devenue un moyen d'exprimer des idées abstraites: au lieu d'agir sur le sentiment, elle s'adressait à la pensée. » Né au moment où cette tendance se faisait jour, l'art chrétien suivit naturellement la même pente. « Ce fut, dit encore Kügler, la crainte de l'idolâtrie qui introduisit dans la peinture chrétienne un système de représentations purement composé de types et de symboles. » Sans nous porter garant de la raison donnée par le critique allemand, nous sommes d'accord avec lui sur le fait: le symbolisme est le trait qui domine dans les plus anciennes productions de l'art chrétien. Ceci admis, une question se pose aussitôt : quelles règles

doit-on suivre dans l'interprétation des antiques symboles chrétiens?

La meilleure clef du sens caché d'une œuvre d'art est tout ce qui fait connaître les pensées habituelles de l'artiste qui l'a créée, les sentiments et les idées de la société dans laquelle il a vécu, pour laquelle il a travaillé. Un seul texte d'un Père de l'Église, écrit à la date même d'une vieille peinture chrétienne, ou peu de temps après, est un guide infiniment plus digne de foi que tout un volume d'hypothèses ingénieuses et de savants commentaires. Plus, autour d'une image symbolique, on peut grouper de textes clairs et précis, émanés d'écrivains ayant eu de leur temps et conservé devant la postérité une autorité réelle, plus l'interprétation qu'on en donnera approchera de la certitude et commandera l'adhésion de l'esprit. Que tel symbole peint sur une muraille chrétienne du IIe ou IIIe siècle se trouve interprété dans quelque passage d'un obscur écrivain ecclésiastique du IXe, il n'y a là peut-être qu'une coïncidence fortuite, une identité de sens plus apparente que réelle; mais si l'on peut citer comme témoins, comme commentateurs un ou plusieurs écrivains contemporains de l'œuvre qu'il s'agit d'expliquer, ou même l'ayant précédée, ayant aidé à former l'école, l'atmosphère intellectuelle dans laquelle son auteur a vécu, si l'on peut prouver qu'à telle époque certaines idées, certains modes symboliques d'expression étaient en usage dans la société chrétienne, constituaient le fonds commun dans lequel chacun puisait, il est permis de suivre avec sécurité de pareils guides, d'aussi clairs indices, et de leur demander l'interprétation d'un symbole qui n'est plus isolé, mais replacé par une sage critique dans le milieu même qui favorisa son éclosion. Un controversiste anglican, parlant des fresques des catacombes qui représentent une ou deux colombes buvant dans un vase, y voyait récemment un témoignage antique contre la discipline qui, dans l'administration de l'eucharistie, « refuse aux laïques l'usage du calice » : voilà un exemple d'interprétation arbitraire, fondée sur un anachronisme : au

lieu de replacer l'antique symbole dans le milieu qui le vit éclore, le critique dont nous parlons l'en tire brusquement pour le transporter au milieu de controverses nées bien des siècles plus tard, et dont n'avait pas la moindre idée l'artiste qui peignit des colombes sur les murailles des catacombes chrétiennes. Au contraire, si un écrivain, commentant les nombreuses images du Bon Pasteur, insiste sur certains détails d'exécution, fait remarquer, par exemple, qu'auprès du pasteur ou sur ses épaules le vieux peintre a souvent placé un bouc au lieu d'une brebis, et voit dans cette infidélité significative au texte de la parabole un moyen d'exprimer l'immense bonté du Christ admettant à la pénitence même les pécheurs déjà tombés, cette interprétation reçoit une grande force du langage bien connu de Tertullien, des paroles de plusieurs Pères de l'Église, et du souvenir des controverses qui agitèrent l'Église chrétienne pendant une partie du IIIe siècle.

La signification des images symboliques tracées sur les tombes, les voûtes et les murailles des catacombes chrétiennes ne doit donc être cherchée ni en de subtiles conjectures ni dans l'argumentation passionnée ou intéressée des controversistes : on ne peut la découvrir qu'en rapprochant les uns des autres les divers symboles, en les comparant avec les inscriptions contemporaines, avec les textes de l'Écriture sainte, avec les témoignages des Pères. Là où ces autorités font défaut ou ne concordent pas, la prudence ordonne de ne pas conclure, et d'attendre que la découverte d'autres monuments vienne jeter une lumière nouvelle sur les points encore mal éclaircis.

Parmi les figures symboliques des catacombes, il en est plusieurs dont l'interprétation n'est pas douteuse.

Ainsi l'épître de saint Paul aux Hébreux[1] et un passage du *Pædagogium*[2] de saint Clément d'Alexandrie nous font clairement voir que l'*ancre*, souvent représentée dans

1. VI, 19.
2. III, 106.

les plus anciennes parties des catacombes, fut considérée dès les premiers temps du christianisme comme le symbole de l'espérance. On la trouve fréquemment gravée sur les tombes de personnes portant le nom d'Espérance, dans sa forme grecque ou latine, *Spes, Elpis, Elpidis, Elpisusa,* etc., Quelquefois la branche de l'ancre est traversée d'une barre, et forme ainsi une secrète image de la croix, fondement de l'espérance chrétienne. Cette intention est encore plus marquée quand le trident est dessiné au lieu de l'ancre, ce qui arrive quelquefois.

Fig. 14. — Pierre tombale de l'étage inférieur de la crypte de Lucine.

Nous n'avons pas besoin d'un autre témoignage que les paroles mêmes du Christ pour affirmer que l'*agneau* ou la *brebis,* dans l'antique symbolisme chrétien, représente les membres du troupeau dont Jésus est le pasteur. La *colombe* est également prise pour symbole de l'âme chrétienne; mais elle semble désigner l'âme sortie de son tabernacle de chair et entrée dans le repos céleste, tandis que la brebis est l'âme qui va encore broutant et cherchant sa pâture sur cette terre. La colombe fut considérée de tout temps comme la personnification de l'Esprit-Saint; elle est peinte en cette qualité dans une fresque de la crypte de Lucine, représentant le baptême de Notre-Seigneur (*fig.* 15). Mais ce premier sens

Fig. 15. — Fresque d'un des plus anciens cubicula de la crypte de Lucine.

n'empêche pas qu'elle soit prise aussi comme le symbole de l'âme chrétienne. On trouve souvent, dans les monuments et les textes primitifs, non-seulement la même image, mais les mêmes mots désignant soit l'Esprit-Saint, soit l'âme baptisée. Sur les pierres tombales le mot *Spiritus sanctus* est souvent appliqué à l'âme du juste[1]; au pluriel il sert quelquefois à désigner les bienheureux : *Marcianum Successum Severum spirita sancta in mente havete.* Le Saint-Esprit est appelé par les Pères[2] une colombe sans fiel, *palumba sine felle;* on trouve plusieurs fois, dans les inscriptions funéraires, cette gracieuse appellation appliquée à l'âme des défunts, particulièrement à celle des petits enfants, *palumbulus sine felle*[3]. Parfois, près de la colombe, est gravée cette parole ou quelque autre analogue : *Anima innocens, anima simplex;* dans une épitaphe appartenant à un *locus bisomus*, les noms des deux mortes sont inscrits sur la tête de deux colombes, BENERIA, SABBATIA[4]. Il ne faut pas croire

1. *Inscript. christ.*, I, *Proleg.*, p. cx.

2. Cyprian., *de Unitate Ecclesiæ*, IX; Tertull., *de Baptismo*, 8.

3. Sur une tuile funéraire trouvée par M. Ch. Lenormant à La Chapelle Saint-Éloi, près d'Évreux : *Columba dulcissima in pace.* — Edm. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, I, p. 198, n° 107.

4. De Rossi, *Inscr. christ.*, I, p. 421, n° 937. Cf. *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 11, 12.

du reste que tous les oiseaux que l'on voit représentés dans les peintures ou les inscriptions des catacombes soient des colombes et aient un sens symbolique. Quelques-uns semblent n'avoir été placés là qu'à titre d'ornement, par exemple ces légers oiseaux qui se balancent dans les feuillages et les festons des voûtes, et que l'on retrouve indifféremment dans les chapelles des catacombes et dans les décorations des tombeaux et des colombaires païens. D'autres oiseaux, dessinés avec une branche de palmier dans le bec, représentent peut-être le phénix (φοίνιξ en grec signifie palmier et phénix), considéré par les anciens comme un symbole d'immortalité. Quelquefois la colombe est figurée, buvant dans un vase, ou becquetant des grappes de raisin, sans doute

Fig. 16. — Inscription provenant de la crypte de Lucine.

pour marquer la joie de l'âme qui goûte le fruit de vie et se désaltère aux sources de l'éternel bonheur[1]. Souvent elle porte dans son bec un rameau d'olivier : elle est alors, comme dit Tertullien, un symbole de paix plus ancien que le christianisme lui-même, « le héraut de la paix de Dieu dès le commencement[2] ». Le mot *Pax* est quelquefois gravé près d'elle dans les suscriptions funéraires, témoignage de paix donné par les vivants aux morts, signe manifeste que l'âme de celui qui gît sous cette pierre est sortie de ce monde en paix avec l'Église, avec Dieu et avec les hommes.

Quelquefois on trouve plusieurs symboles unis sur le

1. Saint Aug., *Confess.*, IX, 3, parlant de son ami défunt Nebridius, dit : « Jam ponit spirituale os ad fontem tuum, Domine, et bibit quantum potest, » etc. ΠΙΕ ΕΝ ΘΕΩ, *Bois en Dieu*, se lit sur quelques épitaphes et sur des coupes chrétiennes.

2. *Advers. Valent.*, II, in fine. *De Baptismo*, 8.

même monument, comme dans la figure 14, page 269, où la réunion de l'ancre cruciforme, de la brebis et de la colombe sur la pierre tombale de Faustinianus semble proclamer un chrétien racheté par la croix du Sauveur, ayant mis en elle toute son espérance, et, délié enfin des chaînes mortelles, venant de s'envoler vers les rivages désirés de la paix. La réunion de plusieurs symboles n'est nulle part plus remarquable que sur une cornaline gravée du IIe siècle, que nous publions plus loin, (*fig.* 29, p. 300), d'après le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny. Nous empruntons au même ouvrage un petit sceau chrétien[1] dans lequel l'appel de l'âme par l'Époux divin est à peu près formulé comme au Cantique des cantiques : *Surge, columba mea, et veni :* on y lit, à l'entour d'une colombe, cette touchante légende : *Veni si amas.*

Fig. 17. — Sceau avec l'image de la colombe.

Le symbole était quelquefois gravé après que la pierre tombale avait été fixée dans l'ouverture du *loculus,* témoin

Fig. 18. — Épitaphe tirée d'une très-ancienne partie du cimetière de Priscille[2].

la figure ci-jointe où la colombe fut peut-être ajoutée pour corriger la maladresse du *fossor,* qui avait posé le marbre la tête en bas.

1. L'image de la colombe, mais sans inscription, se retrouve sur deux anneaux découverts à Herculanum, et un autre à Pompéi. Peut-être sont-ils chrétiens. — *Bullettino di arch. crist.*, 1870, p. 62, note 1, et tav. IV, nos 1, 3, 5.

2. Sur cette pierre et sur celle publiée page 280, fig. 20, voir *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 9 et sq.

Le symbole de la colombe, qui se rencontre dans les plus anciennes parties des catacombes, témoin la fresque ci-jointe, peinte dans un *cubiculum* de la crypte de Lucine,

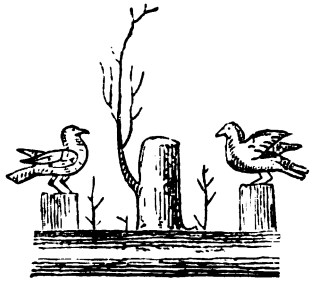

Fig. 19. — Fresque d'un ancien cubiculum de la crypte de Lucine.

demeura longtemps en usage avec ses diverses significations. Au IVe, au Ve, au VIe siècle, la colombe est un des symboles les plus fréquemment représentés sur les marbres romains et dans les mosaïques des églises italiennes : du temps de saint Paulin de Noles[1], les douze apôtres étaient quelquefois figurés par douze colombes posées sur la croix ou rangées en couronne au-dessus d'elle. Sur les marbres funéraires de la Gaule, la colombe se voit gravée jusqu'au VIIe siècle[2]. Les enluminures d'un manuscrit espagnol du XIIe siècle, conservé au British Museum, nous montrent des oiseaux fuyant à tire-d'aile à travers l'azur céleste, et près d'eux est écrite cette légende, empruntée à l'Apocalypse[3] : *animæ interfectorum,* « les âmes de ceux qui péri-

1. S. Paulin. Ep. XII ad Severum.

2. Edm. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule,* préface, p. XIV. — Sur une table d'autel trouvée à Marseille, on voit le monogramme accosté de douze colombes, qui figurent évidemment les douze apôtres entourant le Christ. — Id., II, p. 304.

3. *Apoc.,* VI, 9. — S. Grégoire de Tours rapporte qu'une volée de colombes suivit les funérailles d'une sainte fille nommée Georgia (dont la tombe se voyait encore à Clermont au siècle dernier). — Greg. Tur., *De glor. confess.,* c. XXXIV. — Après le martyre de saint Benigne, « les

rent de mort violente ». De tous les caractères composant l'alphabet symbolique du premier art chrétien, l'emblème de la colombe est un de ceux que le peuple sut lire le plus longtemps : il ne disparut jamais entièrement, et se retrouve à toutes les époques avec sa douce, simple et gracieuse signification.

Il en est autrement du *poisson*, le plus important peut-être de tous les symboles chrétiens. En usage depuis les premiers temps du christianisme, il commença à tomber en désuétude dès la première moitié du IIIe siècle, et disparut presque entièrement quand prirent fin les persécutions et avec elles la *disciplina arcani*. On ne connaît pas d'exemple du poisson employé avec une intention théologique dans un monument chrétien postérieur au Ve siècle. A Ravenne des poissons se voient sculptés au fond d'une cuve baptismale et sur des *ambones* du VIe siècle ; le pavage en mosaïque du baptistère de Pesaro, datant de Justinien, représente également des poissons, et il résulte tant de la composition que de la légende chargée de l'expliquer qu'ils sont placés là comme allusion au baptême [1]. Mais dans ces exemples, et dans plusieurs autres que nous pourrions citer, l'image du poisson est mêlée à divers emblèmes chrétiens, elle fait, pour ainsi dire, sa partie dans un ensemble, et ne paraît pas avoir par elle-même et par elle seule un sens symbolique clairement déterminé. Au contraire, dans les épitaphes et les peintures primitives, le poisson, même réuni à d'autres symboles, prend une signification personnelle, et non purement décorative : il devient un signe formel de christianisme. On le trouve employé dans ce sens beaucoup plus fréquemment aux IIe et IIIe siècles qu'aux IVe et Ve. Sur toutes les épitaphes datées des cata-

chrétiens virent s'envoler de la prison à travers les airs une colombe plus blanche que la neige, qui indiquait par son vol que la sainte âme du martyr montait au ciel. Cette colombe laissa une odeur si suave, que tous se figuraient jouir des délices du paradis. » — *Acta S. Benigni*, ap. Surium.

1. « Est homo non totus, medius sed piscis ab imo. »

combes, il ne se voit qu'une seule fois avant Constantin, et une fois après [1]; mais il faut se souvenir qu'on possède en tout trente inscriptions datées antérieures à Constantin, et que l'on en connaît jusqu'à treize cents postérieures à lui. Il se retrouve sur plus de cent inscriptions funéraires sans dates que des indices certains permettent d'attribuer aux trois premiers siècles. M. de Rossi considère comme démontrée la disparition totale de ce symbole au commencement du ve siècle. A la fin du ive il était déjà très-rare. Sur environ deux mille inscriptions chrétiennes de Rome, datées ou non datées, postérieures à Constantin, on trouve souvent la palme, la colombe, l'agneau, le monogramme, la croix, une seule fois le poisson. Dans la Gaule chrétienne, dont l'épigraphie, pour l'adoption comme pour l'abandon des formules et des symboles, retarde presque constamment d'un siècle sur Rome, et dont les inscriptions, sauf un très-petit nombre, sont postérieures au commencement du ive siècle, le mot ΙΧΘΥϹ ou la figure du poisson se trouvent très-rarement, sept fois sur les sept cent huit inscriptions recueillies par M. Le Blant [2].

Quel était le sens de cet antique symbole? A cette question la pensée se reporte vers la parabole évangélique dans laquelle Jésus compare le royaume des cieux à un filet jeté dans la mer et retiré plein de poissons; on se souvient de la parole adressée à Simon et à André : « Venez, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Ce souvenir des allusions évangéliques occupe en effet une assez grande place dans l'art et la liturgie des premiers siècles [3]; mais telle n'est pas l'idée

1. En 234 et en 400. Dans l'inscription de 234, l'ancre et le poisson sont gravés ensemble.

2. *Inscript. chrét. de la Gaule,* I, p. 370.

3. Dans la liturgie grecque presque toutes les hymnes des fêtes des apôtres font allusion à leur vocation comme « pêcheurs d'hommes » : elles parlent de la *ligne* de la croix, de l'*hameçon* de la prédication, de l'*appât* de la charité, des nations *prises comme des poissons.* Quelques artistes du moyen âge ont représenté le Père éternel pêchant les âmes à la ligne, et la croix de Jésus-Christ pendant au bout du fil comme hameçon et appât. — Cahier et Martin, *Mélanges d'Archéologie,* I, p. 219.

principale attachée par les peintres et les graveurs des catacombes au symbole du poisson. A l'origine le poisson fut adopté par l'art symbolique pour deux raisons différentes : d'abord parce que les fidèles doivent leur régénération spirituelle à l'élément de l'eau, et ensuite parce que de bonne heure la langue chrétienne désigna le Christ par le signe du poisson.

On ne sait au juste ni à partir de quel moment ni pour quelle raison le poisson devint le symbole du Christ. Mais la signification mystique de ce symbole n'est pas douteuse. Elle est démontrée par une longue chaîne de témoignages patristiques commençant à saint Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien, au IIe siècle, pour finir à saint Pierre Damien, au XIe. Le symbole du poisson était peut-être en usage dès les temps apostoliques. Si cela est vrai, il fut probablement l'origine du célèbre acrostiche cité par Eusèbe [1] et saint Augustin [2] : prenant l'une après l'autre les lettres initiales de vingt-sept vers prétendus sibyllins, on trouve, en les rapprochant, les cinq mots grecs ΙΗΣΟΥϹ ΧΡΕΙΣΤΟϹ ΘΕΟΥ ΥΙΟϹ ΣΩΤΗΡ, *Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur* [3], et, mettant ensuite à part la première lettre de chacun de ces mots, on en forme le mot ΙΧΘΥϹ, poisson. Saint Clément d'Alexandrie est le premier Père qui fasse mention du poisson symbolique : il conseille d'en graver l'image sur les anneaux. Il est possible que la combinaison de lettres d'où sortit l' ΙΧΘΥϹ ait pris naissance dans l'école d'Alexandrie. L'Église de cette ville était en grande partie composée de Juifs convertis. Rien n'était plus habituel chez les Juifs que de frapper, en quelque sorte, des noms typi-

1. *Orat. Constant. ad cœt. sanct.*, § 18.

2. *De civ. Dei.*, XVIII, 23. Nous savons par Cicéron (*de Divin.*, II, 54) que les acrostiches étaient un des caractères distinctifs des vers sibyllins.

3. Dans l'original, les initiales des vers suivants donnent le mot ΣΤΑΥΡΟϹ, *Croix*. Autrefois l'Église de France chantait ces vers le jour de Noël avec la plus grande solennité possible. — Martene, *de Ant. Eccl. Rit.*, lib. IV, c. XII.

ques pour leurs chefs ou leurs héros avec les lettres initiales de plusieurs noms ou des divers mots composant une légende, une devise. Le nom de Machabée, par exemple, fut, dit-on, formé de la première lettre de chacun des mots composant la devise favorite de Judas Machabée : « Qui est comme toi parmi les forts, ô Seigneur[1] ? »

Que l'école d'Alexandrie soit la source de l'acrostiche cité plus haut, ou que cet acrostiche, au contraire, ait suggéré, probablement à des Alexandrins, la pensée de faire du Poisson le nom secret du Christ, toujours est-il qu'une fois un sens mystique attaché à ce mot, il fut promptement accepté par l'Église entière. Il devint un signe de reconnaissance, une *tessera* sacrée renfermant sous une forme claire et concise tout l'abrégé des croyances chrétiennes, une profession de foi à la double nature, à l'unité personnelle, à la mission rédemptrice du fils de Dieu. « On trouve en ce seul mot, dit Optat, dans le petit nombre de lettres qui le compose, toute une multitude (*turbam*) de noms sacrés[2]. » Saint Clément le recommande aux chrétiens de son temps comme un des emblèmes les plus propres à être gravés sur un cachet[3]. Origène parle simplement, sans

1. *Exod.*, XV, 11. Voir Grotius, *Critic. Sacr.*, t. III, 2695. L'interprétation, dans l'épître de saint Barnabé, du nombre 318 représentant les serviteurs nés à Abraham dans sa maison (*Gen.*, XIV, 14), est un autre exemple de même sorte. Voir, dans les *Mélanges d'Archéologie*, I, p. 191, un très-intéressant article du P. Cahier sur les combinaisons de lettres et de nombres cabalistiques : voir surtout p. 199, note 1.

2. *Advers. Parmen.*, lib. III.

3. On connaît un grand nombre d'anneaux dont la pierre porte gravée l'image d'un poisson. Elle se voit sur deux anneaux d'or trouvés à Herculanum, et sur un anneau d'or découvert à Pompéi. Ces anneaux étaient-ils chrétiens? on ne peut l'affirmer avec certitude. Un anneau trouvé en 1851 près de Montpellier, et représentant un poisson, a paru chrétien à M. Edm. Le Blant (*Inscript. chrét. de la Gaule*, II, p. 427). M. de Rossi a publié, et jugé également chrétien, un onyx, enchâssé dans un anneau d'or, représentant un poisson autour duquel est écrite l'acclamation : VIVAS NOCTHAMVS. On a découvert, il y a quelques années, dans la tombe d'un évêque d'Angoulême, mort en 1101, un anneau appartenant au IIe ou IIIe siècle, dont l'onyx représente un

commentaire (tout commentaire étant inutile pour un symbole aussi connu), de Notre-Seigneur « figurativement appelé le Poisson ». Toutes les fois qu'un poisson joue un rôle quelconque dans un récit de l'Ancien ou du Nouveau Testament, l'Église primitive y voit une allusion à la personne du Christ, une figure ou une prophétie du Dieu fait homme. « Nous sommes de petits poissons, dit Tertullien, nés de l'eau à l'exemple de *Jésus-Christ notre Poisson* [1]. » « Répondant à nos prières, dit Optat [2], il descend dans les fonts du baptême, et ce qui auparavant était de l'eau est maintenant appelé *piscina,* à cause du poisson (*a pisce*) qui s'y est rendu présent. » « Le poisson qui fut pris le premier, et dans la bouche duquel, dit saint Jérôme, était la pièce de monnaie qui fut donnée en tribut, représente le Christ, le second Adam, qui, au prix de son sang, a sauvé le premier Adam et Pierre, et avec eux tous les pécheurs... Nous reconnaissons le Christ dans le poisson qui fut pris dans le Tigre, dont le foie et les entrailles délivrèrent Sarah et rendirent la vue au vieux Tobie. » « Par les remèdes intérieurs de ce poisson, dit saint Prosper d'Aquitaine [3], nous sommes tous les jours *éclairés* et *nourris,* » allusion manifeste aux sacrements de Baptême et d'Eucharistie.

Il serait aisé de multiplier sur ce sujet les citations des Pères, et de montrer l'identification du Christ avec le poisson symbolique passée chez eux en habitude de langage. Un tel luxe de preuves est inutile ici. Le point qui mérite d'être noté, on l'a aperçu déjà : le sens mystique et caché découvert par les anciens auteurs dans un grand nombre de passages de l'Écriture sainte découle de ce simple fait, dont

dauphin enroulé autour d'un trident, près duquel nage un petit poisson. — *Bullettino di arch. crist.,* 1870, p. 50-72.

1. *De Baptismo.*

2. *Loc. cit.*

3. Ou l'auteur anonyme du livre *de Promiss. et prædic. Dei,* publié dans ses œuvres, II, 39.

l'origine est demeurée obscure, le poisson accepté comme le signe conventionnel du Christ par toute l'antiquité chrétienne. Ce point bien compris nous donne la signification de ces petits poissons d'ivoire, de cristal, de nacre de perles, d'émail, de pierres précieuses, que l'on a trouvés en grand nombre dans les tombeaux des catacombes [1]. Quelques-uns ont la tête percée d'un trou afin de pouvoir être suspendus au cou. Un porte gravé sur son dos le mot ΣΩCAIC, *sois notre Sauveur*. Sur une pierre tombale, enlevée à un sépulcre païen et employée à clore un *loculus*, on ne jugea pas nécessaire d'effacer la première épitaphe, on se contenta de graver grossièrement l'image d'un poisson, signe suffisamment clair de la foi du chrétien dont elle devait fermer désormais le tombeau.

Le poisson n'est pas toujours représenté seul. Il entre souvent dans une combinaison de plusieurs symboles chrétiens, jouant chacun le rôle d'un mot dans une phrase. Le sens que la raison est conduite à donner dans ce cas aux divers symboles ainsi réunis est toujours en un rapport exact avec celui que les textes et les monuments attribuent à chacun de ces symboles isolés. Le rapprochement, en laissant à chacun d'eux sa signification propre, les éclaire, les complète, les féconde l'un par l'autre, et leur permet d'exprimer plusieurs idées liées ensemble : nous avons déjà vu dans l'épitaphe de Faustinianus (*fig.* 14, p. 269) un intéressant exemple de ces combinaisons symboliques. De tous les signes d'idées employés dans le langage primitif de l'art chrétien, le poisson est celui qui se trouve le plus rarement seul. Plus des deux tiers des monuments qui le représentent le montrent uni avec d'autres symboles. Quelquefois il nage à côté d'un navire. Trois ou quatre fois on le voit portant un navire sur son dos, et cette combinaison suggère naturellement l'idée du Christ soutenant son Église. Beaucoup plus souvent — sur plus de vingt épitaphes, sans parler des gemmes, sur lesquelles les deux symboles sont presque inséparables —

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 38.

le poisson est dessiné à côté de l'ancre : il semble qu'on lise alors, aussi clairement que s'ils étaient écrits au-dessous (ce qui a lieu quelquefois), les mots SPES IN CHRISTO, SPES IN DEO, SPES IN DEO CHRISTO. Souvent aussi le poisson est figuré près de la colombe. On le trouve ainsi plus de vingt fois : nous avons déjà vu que cet oiseau

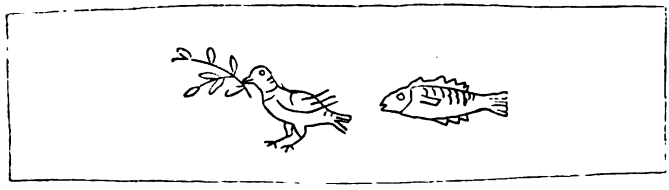

Fig. 20. — Pierre tombale d'une très-ancienne partie du cimetière de Priscille.

portant dans son bec une branche d'olivier est une traduction de la plus fréquente des anciennes épitaphes : SPIRITVS (TVVS) IN PACE : si l'on y ajoute le poisson, il semble

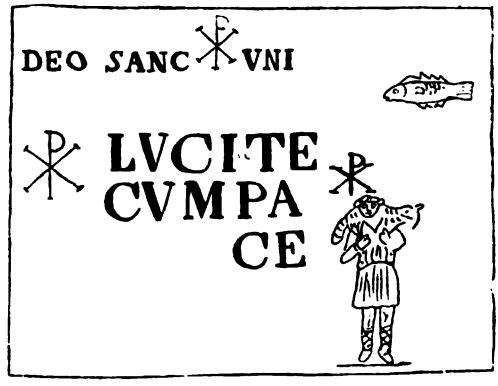

Fig. 21. — Pierre sépulcrale trouvée dans un cimetière de la voie Latine.

qu'on lise un mot de plus dans la phrase : IN PACE ET IN CHRISTO. Sur quelques anneaux ou cachets on voit gravé le poisson portant sur son dos un agneau ou une

colombe, emblème de l'âme chrétienne portée par le Christ à travers les flots et les tempêtes de ce monde. A côté du poisson on trouve quelquefois le nom de Jésus, le monogramme, ou la figure du Bon Pasteur[1] (*fig.* 21) : ces rapprochements parlent d'eux-mêmes, et n'ont pas besoin de commentaires.

Une autre combinaison du symbole du poisson joue un rôle considérable dans l'histoire du symbolisme chrétien : c'est celle qui présente réunis le poisson et le pain. Le lecteur sera probablement tenté de rapprocher du miracle de la multiplication des pains et des poissons les représentations de cette espèce, et dans plusieurs d'entre elles certains traits de ce prodige sont en effet reconnaissables. Mais alors même que l'allusion n'est pas douteuse, l'artiste s'écarte toujours en quelque point de la vérité littérale du récit évangélique, comme s'il voulait manifester l'intention de ne pas s'arrêter à la lettre, de pénétrer jusqu'au sens caché, jusqu'à l'esprit du texte, d'idéaliser le fait historique et de l'élever à la hauteur d'un symbole. S'il en était autrement, nous ne parlerions pas encore de ces peintures, et nous les renverrions au chapitre qui traite des sujets empruntés à l'Écriture sainte. Mais quelle histoire biblique peut expliquer des peintures comme celles-ci : un poisson nageant et portant sur son dos une corbeille pleine de pains ; une table en forme de trépied sur laquelle sont posés plusieurs pains et un grand poisson ; une table semblable portant également un pain et un poisson, au-dessus desquels un homme étend la main comme pour bénir, tandis qu'une femme se tient debout dans l'attitude de la prière[2] ? Si de telles représentations ne sont pas de purs caprices de l'artiste,

1. Sur le très-ancien sarcophage de Livia Primitiva, trouvé près du tombeau de saint Pierre, et transporté à Paris après l'acquisition par le gouvernement français de la collection Campana, le Bon Pasteur est représenté entre deux brebis ; un poisson est placé auprès de l'une, et une ancre à côté de l'autre. — *Bullettino di arch. crist.*, 1870, tav. V.

2. Voir planche VIII, 1, 2, 3.

elles ont évidemment pour but de rendre sensible une doctrine, et non de représenter un fait, elles sont des signes d'idées, non des allusions à un événement déterminé, en un mot ce sont des peintures symboliques, des peintures *idéographiques,* selon l'expression de Raoul-Rochette, et à ce titre elles viennent à leur place ici. Pour en bien pénétrer le sens, il est nécessaire d'avoir étudié d'abord une autre peinture semi-historique, semi-symbolique, assez souvent reproduite dans les catacombes, et dont les Pères donnent eux-mêmes l'interprétation.

Sur les murailles de plusieurs chambres souterraines on voit représentés sept hommes assis ou couchés autour d'une table[1] : c'est la reproduction littérale d'un passage du dernier chapitre de l'Évangile selon saint Jean, racontant la troisième apparition de Jésus ressuscité à ses disciples. Les anciens peintres chrétiens paraissent avoir eu pour cet épisode une prédilection toute particulière, car, de tous les sujets de même nature que leur offre le récit évangélique, ils ont choisi celui-ci à la presque complète exclusion des autres. Sept des disciples, raconte l'évangéliste, avaient passé la nuit à pêcher dans le lac de Tibériade, et n'avaient pu rien prendre. Le matin venu, Jésus parut sur le rivage, et leur ordonna de jeter leurs filets à la droite de la barque. Ils obéirent, et firent une pêche miraculeuse. Lorsqu'ils descendirent de leur barque sur le rivage, ils y virent préparé un feu de charbons, au-dessus duquel cuisait un poisson; à côté était posé un pain. Jésus leur dit d'apporter aussi quelques-uns des poissons qu'ils avaient pris. Quand ils l'eurent fait, il les invita à se mettre à table, et, prenant le pain, il le distribua entre eux : il leur distribua ensuite le poisson.

Tout le monde reconnaîtra dans cette pêche miraculeuse une image prophétique du succès qui devait accompagner les travaux des apôtres, quand ils seraient devenus pêcheurs d'hommes. Il est difficile de ne pas soupçonner quelque

1. Planche VII.

ressemblance entre le pain distribué par le Christ à ses disciples, non-seulement dans cette circonstance, mais dans plusieurs autres des apparitions qui suivirent sa résurrection, avec le pain solennellement donné aux apôtres dans la dernière cène : d'autant plus que, racontant une de ces apparitions, celle aux pèlerins d'Emmaüs, l'Évangile dit expressément « qu'ils le reconnurent à la fraction du pain[1] ». Les termes dans lesquels saint Augustin commente le dernier chapitre de saint Jean ne sembleront étranges à aucun de nos lecteurs, quoique plusieurs des pensées exprimées par le grand docteur d'Occident aient chance de leur paraître nouvelles. « Dans le repas, dit-il, que le Seigneur prépara lui-même pour les sept disciples, avec le poisson qu'ils avaient vu cuire sur les charbons, auquel il ajouta ceux qu'ils avaient pêchés, et le pain, le poisson grillé n'était autre que le Christ qui souffrit les douleurs de la passion (*piscis assus, Christus passus*) : il est aussi le pain, ce pain descendu du ciel; et quant aux poissons pêchés par les apôtres, ils sont l'Église, qui doit être incorporée au Christ par la possession de l'éternel bonheur; nous, et tous les vrais croyants jusqu'à la fin du monde, nous sommes représentés par les sept disciples (le nombre sept est souvent employé dans l'Écriture pour désigner un ensemble, une universalité), afin que nous puissions comprendre que nous devons partager le même sacrement, et être associés à la même béatitude. » « Tel est, conclut saint Augustin, le dîner de Notre-Seigneur avec ses disciples, par lequel saint Jean clôt son Évangile, quoiqu'il ait encore beaucoup d'autres choses à dire du Christ, *magnâ ut existimo et rerum magnarum contemplatione*[2]. » Cette histoire forme en effet la vraie conclusion, l'épilogue significatif de toute l'histoire évangélique; elle fait saisir, en quelque sorte, la transition entre la vie mortelle du Christ et son royaume éternel, et le montre, avant de quitter la terre, unissant les

1. Luc., XXIV, 35.
2. *In Joann. Ev. tract.* 123, sect. 2, tome III, p. 2460, éd. Gaume.

âmes chrétiennes entre elles et avec lui-même par le moyen de la nourriture eucharistique, gage et avant-goût de la vie future.

Tel est le commentaire de saint Augustin sur le dernier chapitre de l'Évangile selon saint Jean. Tous les Pères de l'Église primitive en donnent la même interprétation. Ils y voient une représentation mystique du sacrement de l'Eucharistie. Le cardinal Pitra n'a pu découvrir qu'un seul écrivain de l'antiquité, le Pseudo-Athanase, qui explique autrement ce passage. Nous ne pouvons évoquer tous ces témoignages patristiques; citons seulement un mot de l'anonyme africain, parlant de Notre-Seigneur comme « du grand poisson qui rassasie de sa chair (*ex se ipso*) ses disciples sur le rivage, et s'offre lui-même comme Poisson au monde entier[1] ».

Ce chapitre de l'Évangile de saint Jean n'est pas le seul passage de l'Écriture dans lequel les Pères aient reconnu le saint sacrement de l'autel représenté sous l'emblème du poisson. Nous avons déjà cité saint Prosper désignant le Christ comme le poisson « dont les remèdes intérieurs nous éclairent et nous nourrissent », allusion à l'histoire de Tobie d'une part, aux sacrements de Baptême et d'Eucharistie de l'autre. Saint Augustin, expliquant l'autorité donnée à l'homme par le Créateur sur les poissons de la mer, pense de suite à ces deux sacrements, et parle « de la solennité de ces sacrements par lesquels ceux que la miséricorde de Dieu cherche au milieu des eaux immenses sont premièrement initiés, et cette autre solennité par laquelle est manifesté le poisson qui, tiré des profondeurs de la mer, devient la nourriture des pieux mortels[2] ». Ces mots seraient tout à fait inintelligibles si l'on n'admettait qu'à l'écrivain et à ses lecteurs l'idée du poisson comme symbole de l'Eucharistie était familière, faisait partie de leurs habitudes quotidiennes de pensée et de langage.

1. *De promiss.*, II, 39.
2. *Confess.*, XIII, 23.

La popularité de ce symbole est attestée d'une manière très-remarquable par deux anciennes épitaphes, celle de saint Albercius, évêque d'Hiérapolis en Phrygie vers la fin du IIe siècle, et celle d'un certain Pectorius qui fut enterré dans le cimetière de Saint-Pierre d'Estrier, près d'Autun, probablement pendant le cours du IIIe siècle. La première est connue depuis longtemps, mais elle avait été mal ou incomplétement comprise avant que les progrès de l'archéologie chrétienne aient jeté une lumière nouvelle sur le sens de son langage symbolique. La seule portion qui intéresse notre sujet est comprise dans quelques vers de la fin. Albercius vient de raconter ses nombreux et lointains voyages en Syrie et à Rome; il continue ainsi : —

Πίστις δὲ προσῆγε
Χαὶ παρέθηκε τροφὴν Ιχθὺν τε μιῆς ἀπὸ πηγῆς
Παμμεγέθη, καθαρὸν, ὅν ἐδράξατο παρθένος ἁγνή·
Χαὶ τοῦτον ἐπέδωκε φίλοις ἔσθειν διὰ παντὸς,
Οἶνον χρηστὸν ἔχουσα, κέρασμα διδοῦσα μετ' ἄρτου·
. . . . . .
Ταῦθ' ὁ νοῶν εὔξαιτο ὑπέρ μου πᾶς ὁ συνῳδὸς.

« La Foi [1] me conduisit, et mit devant moi pour nourriture le Poisson sorti d'une fontaine, très-grand, très-pur, que tint dans ses bras la vierge chaste : elle le donna à ses amis à manger en tout lieu, leur donnant encore un excellent vin mélangé d'eau, et du pain... Que ceux qui comprennent ces choses veuillent bien prier pour moi. » L'allusion à la « fontaine » sera expliquée plus loin, quand nous commenterons les fresques représentant Moïse frappant le rocher, et l'eau jaillissant sous sa baguette; mais tout le reste se comprend si l'on admet que le poisson était à la fois

1. Les premiers chrétiens aimaient à personnifier la foi : « Où sont tes parents? » dit le préfet Rusticus à Hiérax, compagnon de martyre de saint Justin : — « Mon vrai père est le Christ; ma vraie mère est la Foi au Christ. »

le symbole du Christ et de l'Eucharistie : le pain, le vin et le poisson viennent naturellement ensemble, comme les parties visibles et la partie invisible du même mystère.

La seconde épitaphe, celle d'Autun, n'est connue que depuis 1839 : sa date a été et est encore vivement discutée. Certains critiques la font remonter au IIe siècle, à l'époque des Antonins, d'autres la font descendre jusqu'au milieu du IVe. Les représentants d'une opinion intermédiaire, le cardinal Pitra, le P. Secchi, le P. Garrucci, la placent avec plus de probabilité dans la première moitié du IIIe siècle. Tout le monde admet, du reste, que l'inscription d'Autun peut se diviser en deux parties : l'une, composée de six vers, dont cinq forment l'acrostiche du mot ΙΧΘΥϹ, contemporaine, quant à sa composition, de saint Irénée ou de ses premiers disciples, dont elle reflète les idées et le style; l'autre, constituant proprement l'épitaphe de Pectorius, beaucoup plus irrégulière au point de vue de la langue, et pouvant appartenir à une époque plus basse. La première partie, la seule qui intéresse notre sujet, est ainsi conçue [1] :

Ι χθύος οὐρανίου θεῖον γένος, ἤτορι σεμνῷ
Χ ρῆσαι λαβὼν ζωὴν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θ εσπεσίων ὑδάτων τὴν σὴν, φίλε, θάλπεο ψυχὴν
Υ δασιν αἐνάοις πλουτοδότου Σοφίης·
Σ ωτῆρος δ'ἁγίων μελιηδέα λάμβανε βρῶσιν.
Ἔσθιε, πῖνε, δυοῖν Ιχθὺν ἔχων παλάμαις.

« O race divine de l'*Ichtus* céleste, reçois avec un cœur plein de respect la vie immortelle parmi les mortels. Rajeunis ton âme, ô mon ami, dans les eaux divines par les flots éternels de la Sagesse qui donne la vraie richesse. Reçois l'aliment délicieux du Sauveur des saints : mange, bois, tenant *Ichtus* dans tes deux mains. »

1. Nous suivons presque entièrement la restitution proposée par M. Fr. Lenormant, *Mélanges d'Archéologie*, tome IV, p. 118, et adoptée par M. Edm. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, I, n° 4.

Personne ne peut hésiter sur le sens de ce petit poëme, où les chrétiens sont appelés la race divine du Poisson céleste, et où ils sont invités à manger et à boire, tenant le poisson dans leurs mains (on sait que dans l'antiquité le pain eucharistique était déposé sur les deux mains du fidèle[1]). Les peintres usèrent évidemment, pour exprimer le même sujet, de symboles analogues à ceux employés par les écrivains et les poëtes. Pour achever de satisfaire sur ce point les lecteurs les plus difficiles, nous ajouterons quelques détails empruntés aux monuments de l'art chrétien; même seuls, sans l'appui des inscriptions et des textes, ils suffiraient à justifier le sens que nous donnons à l'antique et populaire symbole du poisson et du pain. Ainsi, dans presque toutes les représentations du repas où Jésus offre à sept de ses disciples un pain et des poissons, quelques traits choisis à dessein rappellent soit les miracles des pains et des poissons multipliés, soit le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, événements qui n'ont aucune liaison historique avec le fait raconté au XXIe chapitre de saint Jean, et ne peuvent en être rapprochés que dans une intention et à un point de vue symboliques. Il n'est pas nécessaire de citer longuement les Pères de l'Église pour montrer qu'ils virent dans ces deux derniers miracles les ombres et les figures du mystère eucharistique. Rapprochés l'un de l'autre dans une même peinture, ils contiennent une allusion transparente aux deux espèces qui se trouvent dans le sacrement du corps et du sang de Jésus. « Si Notre-Seigneur, dit saint Cyrille d'Alexandrie, a pu changer l'eau en vin, qui est une sorte de sang, il n'est pas incroyable qu'il ait changé le vin en son sang dans la dernière cène. » Saint Ambroise, commentant le miracle de la multiplication des pains, dit expressément : « Le rôle que jouèrent les apôtres en cette occasion est une image et une prophétie de la future distribution du corps

1. Tertullien, *ad Uxor.*, II, 5; *de Idol.*, 7; Euseb., *Hist. eccl.*, VI, 43. Voir un article du Dr Northcote, extrait du *Month*, janvier et février 1871 : *Mass as said in the Catacombs*, pp. 19, 20, 21.

et du sang de Notre-Seigneur[1]. » Ailleurs, citant une homélie du pape Libère, il rapproche les deux miracles, et donne de l'un et de l'autre une interprétation commune[2]. Saint Ephrem, dans une de ses hymnes nouvellement découvertes, rapproche le miracle de la multiplication des pains du miracle invisible de la dernière cène : « Jésus en ce jour, dit-il, prit un autre pain et le rompit, un pain unique cette fois, *sacrement* de son corps unique né de Marie[3]. »

Les artistes chrétiens ne peuvent avoir ignoré cette mystique interprétation des miracles de l'Évangile ; à l'exemple des docteurs, ils unirent dans une même scène des événements qui, en réalité, ne se passèrent ni en un même lieu ni en un même temps. Plusieurs corbeilles de pain, souvenir des sept et douze *cophinæ* qui furent recueillies après les deux distributions des pains multipliés, sont toujours représentées au premier plan dans les peintures du repas de Notre-Seigneur et des sept disciples. Et pour montrer que dans sa pensée ces représentations ont une portée symbolique, un sens caché, quelque chose qui dépasse la lettre, le peintre a toujours soin, comme nous l'avons déjà dit, de s'écarter plus ou moins de l'observation littérale du texte, dessinant, par exemple, huit corbeilles au lieu de sept ou de douze, sept urnes remplies de vin au lieu des *lapideæ hydriæ sex* de l'évangile des noces de Cana. Il semble, par cette négligence volontaire, dire clairement qu'il veut exprimer une idée, non représenter un fait.

Le rapprochement symbolique des deux miracles, et le sens de ce rapprochement, sont clairement indiqués dans un autre monument artistique très-important et très-curieux. Une petite catacombe chrétienne a été découverte en Égypte, près d'Alexandrie, en 1864, par un savant

1. *Comment. in S. Luc.*, lib. VI, c. IX.
2. *De Virginibus*, III, I.
3. Le Hir, *Études bibliques*, II, p. 409.

français, M. C. Wescher[1]. Dans une chapelle de cette catacombe, au-dessus de l'autel où les saints mystères étaient célébrés, on distingue encore les restes d'une peinture que M. de Rossi attribue au IVe siècle. Trois scènes y sont représentées : le miracle de la multiplication des pains et des poissons, le miracle du changement de l'eau en vin, et la participation des fidèles à l'Eucharistie. Le sujet de ces trois compartiments est écrit au-dessus de chacun d'eux. Au centre est Notre-Seigneur, ayant à sa droite saint Pierre, à sa gauche saint André tenant à la main un plat dans lequel sont deux poissons : aux pieds du Christ sont posées plusieurs corbeilles remplies de pains. A droite de ce sujet central, le miracle de Cana est représenté : au-dessus de la tête de la sainte Vierge on lit ces mots Η ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ, « sainte Marie »; au-dessus des serviteurs leur désignation est écrite, ΠΑΙΔΙΑ. Dans le compartiment correspondant à celui-ci, à gauche du sujet principal, on voit un certain nombre de personnes assises comme pour un festin avec cette légende : ΤΑΣ ΕΥΛΟΓΙΑΣ ΤΟΥ ΧΥ ΕΣΘΙΟΝΤΕΣ,

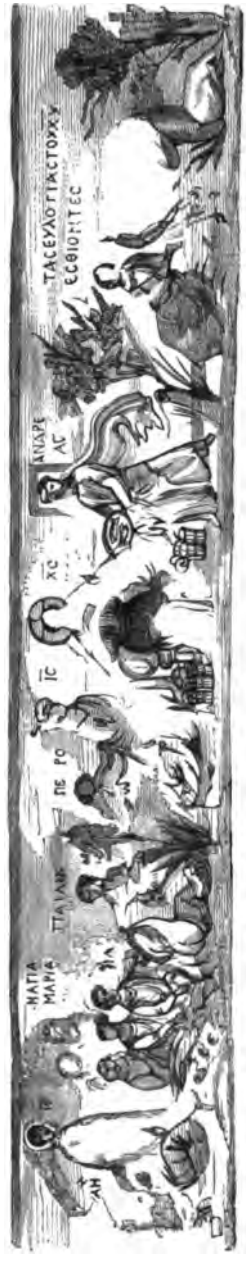

Fig. 22. — Fresque de la catacombe chrétienne d'Alexandrie.

1. *Rapport sur les inscriptions grecques de l'Égypte*, Moniteur, 17 juillet 1864. — *Bullettino di arch. crist.*, août et octobre 1865.

« mangeant les bénédictions du Christ ». Saint Paul se sert du mot *eulogia,* littéralement « bénédiction », pour désigner la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας[1]. Le verbe y correspondant, εὐλογεῖν, est employé par les évangélistes en même temps que le verbe εὐχαριστεῖν, et avec le même sens que lui, dans le récit de la multiplication des pains et des poissons et dans celui de la dernière cène[2]. Saint Cyrille d'Alexandrie exprime toujours par le mot εὐλογία le pain et le vin consacrés. Quand la ferveur des chrétiens eut diminué, et que la réception du corps de Jésus-Christ fut devenue moins fréquente, le mot demeura en usage, et servit à désigner les pains bénits distribués aux fidèles en souvenir et en image du pain consacré auquel participaient jadis tous ceux qui assistaient au sacrifice de l'autel. Dans la fresque de la catacombe alexandrine, nous avons en quelque sorte le témoignage de l'art chrétien, donnant lui-même l'interprétation du symbolisme si souvent reproduit par lui, et plaçant sur la même page, dans la même peinture, la représentation des deux miracles à côté de celle de la communion, le sacrement figuré à côté du sacrement actuellement reçu. L'artiste semble avoir voulu commenter une parole de saint Maxime de Turin, désignant le miracle de la multiplication des pains et des poissons et celui de Cana comme « une sorte d'anticipation sacramentelle du calice du Nouveau Testament ».

Avant les récentes découvertes, le sens symbolique du pain et du poisson, représentant l'un les espèces eucharistiques, l'autre la divine réalité de l'Eucharistie, avait été deviné et proposé, comme une conjecture probable, par de savants et sagaces archéologues. Aujourd'hui la conjecture est devenue certitude. Les fresques du cimetière de Calliste, celle de la catacombe d'Alexandrie, la célèbre épitaphe

1. I Cor., x, 16.

2. Matth., xiv, 19; xv, 36; xxvi, 26, 27. Marc., vi, 41; xiv, 22. Luc., ix, 16; xxii, 19. Joann., vi, 11.

d'Autun, où l'hiéroglyphe du poisson est ouvertement appliqué au pain sacramentel, ne permettent plus de douter du sens véritable des antiques symboles que nous voyons réunis ou isolés sur les monuments. Quand l'inscription d'Autun fut découverte, le cardinal Pitra, alors professeur au petit séminaire de cette ville, appela l'attention du monde savant sur les renseignements inappréciables, les clartés décisives qu'en recevait l'histoire du symbolisme chrétien. Il est aujourd'hui démontré qu'aucune des mystérieuses représentations que nous avons signalées ne fut l'œuvre du caprice ou de la seule imagination; qu'une inspiration commune les reliait entre elles, et les rattachait à une pensée dominante, à une idée mère, le mystère de l'Eucharistie. Absolument inintelligibles aux personnes qui n'étaient pas initiées, elles avaient pour les chrétiens un sens clair et défini, ils les lisaient comme les anciens Égyptiens lisaient leurs caractères hiéroglyphiques, comme nous lisons les lettres de notre alphabet.

Quand donc nous voyons représentés, sur une très-ancienne pierre tombale découverte en 1862 aux environs de Modène, deux poissons tenant chacun dans leur bouche un pain, et entre eux cinq autres pains, nous reconnaissons

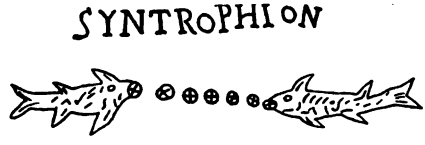

Fig. 23. — Pierre tombale d'un ancien cimetière chrétien de Modène.

de suite que les survivants de Suntrophion (c'est le nom gravé sur la pierre) ont voulu figurer sur la tombe de leur ami l'image symbolique de l'Eucharistie, sa force pendant la vie, gage pour lui après la mort de la résurrection bienheureuse[1]. Nous interprétons avec la même facilité une

1. Joann., VI, 55. — Un des plus curieux exemples de la réunion de ces deux symboles, le poisson et le pain, est donné par une lampe en

fresque assez singulière que l'on trouve deux fois peinte dans un des plus anciens *cubicula* de la crypte de Lucine (IIe siècle), et dont le lecteur peut voir une reproduction très-exacte à la planche VIII, n° 1. C'est un poisson vivant, qui fend l'eau, et porte sur son dos un panier rempli de pains. Ces pains sont gris, couleur de cendre, et ont la forme des offrandes que les Orientaux, et spécialement les Juifs, présentaient aux prêtres en certaines saisons de l'année : les Romains désignaient les pains de cette forme par le nom barbare de *mamphula*. Les pains occupent le dessus du panier; au milieu, une ouverture laisse voir quelque chose de rouge, qui semble un baril de verre contenant du vin. A la vue de cette image, M. de Rossi s'est souvenu d'un texte de saint Jérôme, qui en semble l'explication naturelle. Parlant d'Exupère, évêque de Toulouse, qui dépensa tous ses biens pour secourir les pauvres : « Personne n'est si riche, dit le saint docteur, que celui qui porte le corps du Christ dans une corbeille d'osier, et son sang dans un vase de verre[1]. » Le panier que nous avons sous les yeux est précisément d'osier. Les Juifs et les païens se servaient de semblables corbeilles dans les sacrifices, et les premiers chrétiens y déposaient le pain consacré quand ils n'avaient pour le recevoir ni or ni argent. Le sens de la fresque, au premier abord un peu étrange, s'explique ainsi de lui-

bronze du IVe siècle, trouvée en 1869 dans les fouilles de Porto. Ce gracieux ustensile représente le vaisseau de l'Église : la poupe est formée par la tête du serpent tentateur, tenant entre ses dents la pomme, cause de la chute originelle. Sur cette tête est plantée, en signe de victoire, la croix, au-dessus de laquelle se tient la colombe, image de l'Esprit-Saint qui guide le vaisseau de l'Église. Enfin, vers la proue, est un dauphin, image, comme le poisson, de l'IXΘYC céleste (on le trouve avec cette signification dans un grand nombre de monuments chrétiens). Ce dauphin tient dans sa bouche un pain, sans doute le pain eucharistique; antithèse sublime : d'un côté le serpent, avec le fruit tentateur, de l'autre le poisson, avec la nourriture réparatrice. — *Bullettino di arch. crist.*, 1868, pp. 77-79, et Tav., n° 1; 1869, p. 16; 1870, p. 172 et seq., lettre de Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon.

1. Ep. 125, *alias* 4, ad Rusticum.

même : c'est le plus simple et le plus ancien monument sur lequel se voient unis le poisson et le pain, et probablement une des plus anciennes images de l'Eucharistie.

On en peut dire autant d'un autre symbole représenté dans le même *cubiculum*[1], sur le mur qui fait face à la fresque du poisson. Un vase contenant du lait est posé sur une sorte d'autel rustique, entre deux brebis. Le même vase se retrouve

Fig. 25. — Fresque d'un des plus anciens cubicula de la crypte de Lucine.

dans une chambre voisine, porté dans la main droite du Bon Pasteur[2]. Sur d'autres peintures, le Bon Pasteur tient égale-

1. Pour se rendre compte, d'après le plan, de la situation de ces peintures, descendre par l'escalier D *g* 1, suivre la galerie teintée en rose (2e étage), et s'arrêter devant la double chambre qui se présente la première à gauche. Le premier des deux *cubicula* contient quelques peintures en partie ruinées : deux seulement sont encore reconnaissables, le baptême de Notre-Seigneur, fig. 15, p. 270, et les deux colombes dans un jardin, fig. 19, p. 273. Dans le *cubiculum* où l'on pénètre par celui-ci, se voient, vis-à-vis de la porte, le poisson portant la corbeille de pain et de vin, planche VIII ; à gauche de la porte, en entrant, le vase de lait, p. 293, fig. 24, et, à droite, des colombes, semblables à celles du *cubiculum* précédent. Le plafond est celui représenté planche II. Ce *cubiculum duplex*, et l'escalier D *g* 1 qui y conduit, sont la partie la plus ancienne, le noyau de la crypte de Lucine.

2. Voir fig. 31, p. 306. Pour trouver la place de cette peinture, des-

ment le vase de lait. Dans ces derniers cas, le vase de lait n'est peut-être qu'un accessoire, un ornement emprunté à la vie pastorale. Placé sur un autel entre deux brebis, il est certainement quelque chose de plus, et devient un symbole. On le retrouve, avec le même sens symbolique, dans une très-ancienne peinture du cimetière de Domitille, représentant l'agneau contre lequel est appuyé le bâton pastoral, d'où pend le vase de lait; dans une fresque plus

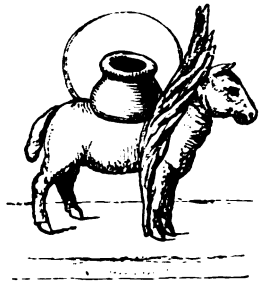

Fig. 25. — Agneau portant le vase de lait nimbé, dans la catacombe des saints Pierre et Marcellin.

Fig. 26. — Le vase de lait et le bâton pastoral à côté de l'agneau, dans la catacombe de Domitille.

récente du cimetière des saints Pierre et Marcellin, le vase est posé sur le dos de l'agneau, et entouré d'un nimbe. Si l'on se rappelle que, dans l'antiquité chrétienne, le vase de lait fut pris quelquefois comme symbole de l'Eucharistie [1], on reconnaîtra dans ces deux images le pendant de

cendre par l'escalier D h 1, suivre tout droit l'ambulacre teinté en rose, jusqu'au dernier *cubiculum*, qui sort des limites de l'*area*. Le Bon Pasteur occupe dans cette chambre le centre de la voûte. — Quelquefois le Bon Pasteur est debout entre deux vases de lait, comme dans une peinture de la catacombe de Sainte-Agnès reproduite par Perret, t. II, pl. XXII.

1. Buonarotti, *Vetri*, 32; Garrucci, *Vetri*, 62, 63, 2e édit.

celle représentant le poisson et la corbeille, dans la crypte de Lucine.

Les actes du martyre de sainte Perpétue, document incontestable du commencement du IIIe siècle, décrivent plusieurs visions qui vinrent consoler et fortifier la sainte dans sa prison. L'une d'elles lui montra le Bon Pasteur qui, après avoir trait ses brebis, prit dans le vase qu'il portait plusieurs morceaux de lait caillé, et les lui mit dans la bouche. « Elle les reçut les mains jointes l'une sur l'autre, et tout le peuple répondit : Amen. » C'est précisément le mot que l'on prononçait après avoir reçu la communion. Ce récit renferme une allusion évidente à l'Eucharistie. D'autres actes rapportent des circonstances analogues. Quelques anciens auteurs, en commentant l'Évangile, ont fait remarquer que toutes les choses bonnes, les grâces, les dons spirituels, les sacrements y sont représentés symboliquement soit sous la figure de la viande, soit sous la figure du vin mélangé d'eau, soit sous la figure du lait. Rappelons ici l'antique usage de faire manger aux enfants après le baptême un peu de lait et de miel : pratique dont parlent Tertullien et saint Jérôme, et dont la tradition s'est conservée, au moins pour le baptême administré le samedi saint, jusqu'au IXe ou Xe siècle[1].

Dans un de ses sermons[2], saint Augustin explique à sa manière le symbolisme du lait, jetant en même temps des clartés sublimes sur les plus hauts points de la doctrine chrétienne. Il rappelle tous les incidents de l'histoire des Juifs où l'on peut voir une prophétie ou une figure des réalités du Nouveau Testament : il cite la manne, le passage de la mer Rouge, Moïse frappant le rocher. Il parle ensuite de David terrassant Goliath, et y reconnaît l'image du Christ vainqueur de Satan. « Mais qu'est-ce que le Christ terrassant Satan? c'est l'humilité victorieuse de l'orgueil. Mes frères, vous parler du Christ, c'est vous prêcher l'humilité.

1. Tertull., *de Cor. milit.*, c. 3. Hieron., *Dialog. adv. Lucif.*—Voir Martene, *de Ant. Eccl. Rit.*, lib. I, c. I, XV, 16.

2. *Enarr.* Ime *in Ps.* XXXIII, t. IV, p. 301, éd. Gaume.

Il est venu à nous par l'humilité. Dieu s'est fait humble, afin que l'orgueil de la race humaine ne dédaignât pas de suivre les traces divines. » Il continue ainsi : « Autrefois il existait un sacrifice des Juifs, selon l'ordre d'Aaron, dans lequel étaient immolées des génisses. Cela était aussi en figure, car alors n'était pas encore institué le sacrifice du corps et du sang du Seigneur, que les fidèles connaissent, et qu'ils ont appris de l'Évangile, sacrifice aujourd'hui répandu (*diffusum*) sur toute la surface de la terre. Mettez donc devant vos yeux ces deux sacrifices : le premier selon Aaron, le second selon Melchisedech. Car il est écrit : *Le Seigneur a juré, et ne se repentira pas; tu es prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisedech.* De qui dit-il cela : *tu es prêtre pour toujours selon l'ordre de Melchisedech?* De Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais qui était Melchisedech? » Après avoir raconté l'histoire de Melchisedech, et appelé l'attention sur son sacerdoce, sur la bénédiction par lui donnée à Abraham, et sur l'offrande qu'il fit du pain et du vin, le saint docteur poursuit en ces termes : « Le sacrifice d'Aaron est aboli, et le sacrifice selon l'ordre de Melchisedech a commencé d'être. Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu que le salut vînt de son corps et de son sang. Mais par quel moyen nous a-t-il donné son corps et son sang? Par le moyen de son humilité; car, s'il n'était pas humble, il ne voudrait pas être mangé et bu. Contemplez sa grandeur : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.* Et contemplez-le, devenu pour toujours nourriture ; mais nourriture pour les anges. Les anges la mangent, et les puissances, et les esprits célestes; et la mangeant ils sont rassasiés et satisfaits : et ce qui les rassasie et les rend heureux demeure entier après les avoir nourris. Mais comment un mortel pourrait-il approcher de cette nourriture? comment pourrait-il acquérir un cœur digne de la recevoir? Il fallait qu'elle devînt lait (*mensa illa lactesceret*) et pût ainsi parvenir aux petits. Mais comment la viande peut-elle se changer en lait? comment peut-elle se changer en lait, à moins de passer

d'abord par la chair? Dans la mère cela a lieu ainsi. Ce que la mère mange devient la nourriture de l'enfant; mais comme il ne peut encore manger lui-même le pain, la mère change le pain en sa chair (*ipsum panem mater incarnat*), et ainsi nourrit l'enfant du même pain qu'elle même, par l'humilité de son sein et le jus du lait. Comment donc la sagesse de Dieu nous a-t-elle nourris de pain? Parce que *le Verbe s'est fait chair, et est demeuré en nous* (*in nobis*). Contemplez donc son humilité: car l'homme a mangé le pain des anges, selon qu'il est écrit: *Il leur a donné le pain du ciel, l'homme a mangé le pain des anges*[1]; c'est-à-dire, l'homme a mangé le Verbe dont les anges se nourrissent, et qui est égal à son Père, car, *étant en la forme de Dieu, il n'a pas cru usurper en s'égalant à Dieu.* Les anges se nourrissent de lui, mais *il s'est abaissé,* afin que l'homme pût manger le pain des anges. *Prenant la forme de serviteur, il s'est fait en la ressemblance et l'apparence des hommes, il s'est humilié, devenu obéissant jusqu'à la mort, même la mort de la croix,* afin que de la croix pût nous être confié le nouveau sacrifice, la chair et le sang du Christ. »

Après avoir lu ces belles similitudes, dans lesquelles se complaît et se répand, avec son abondance ordinaire, le haut et tendre génie de saint Augustin, on comprend quelle signification mystique les premiers chrétiens ont dû attacher au *vase de lait,* représenté par eux sur un certain nombre de monuments. Cependant, bien que relatif aux mêmes mystères, il paraît avoir été moins universellement compris et accepté que le symbole du pain et du poisson, si populaire pendant trois siècles. Quelques textes seulement y font allusion, tandis que toute la littérature chrétienne primitive est pour ainsi dire fondée sur le poisson symbolique.

Quelques lecteurs seront peut-être surpris de n'avoir rien lu encore sur la croix ou le monogramme, qui, d'après certains auteurs, seraient les plus anciens et les plus fré-

1. Psalm. LXXVII, v. 24.

quents des symboles chrétiens. C'est là une opinion réfutée par les découvertes modernes. Les premiers fidèles n'osaient représenter ouvertement la croix. Quand leur piété les poussait à dessiner son image, ils la déguisaient sous quelque autre, par exemple sous la figure de l'ancre ou du trident. Ils étaient *crucis religiosi* [1] : la croix était pour eux *signum Christi,* τὸ κυριακὸν σημεῖον [2] ; mais la prudence, le respect, la crainte de scandaliser les faibles ou de tenter les profanateurs, les empêchaient d'exposer librement aux regards ce signe vénéré. La célèbre caricature tracée à la pointe sur le stuc d'une muraille, dans le palais des Césars, montre que les païens le connaissaient, et se plaisaient à le tourner en ridicule. Cette caricature représente un personnage à tête d'âne (on accusait les chrétiens d'adorer une tête d'âne [3]) attaché à une croix; à sa gauche un homme se tient debout, et semble l'adorer à la manière antique, c'est-à-dire en

Fig. 27. — Caricature du crucifix, trouvée sur le Palatin.

baisant sa main. Au-dessous est écrit en caractères irréguliers : ΑΛΕΞΑΜΕΝΟC ΣΕΒΕΤΕ ΘΕΟΝ, « Alexamène adore son Dieu ». Ce graffite, conservé au musée Kircher, et publié

1. Tertull., *Apolog.*, 16.
2. S. Clem. Alex., *Strom.*, VI, 11.
3. Minucius Felix, *Octavius.* — Tertull., *ad Nat.*, I, 14; *Apolog.*, 16.

par le P. Garrucci, a été reproduit dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* auquel nous l'empruntons. C'est un témoin des railleries dont les chrétiens étaient l'objet dans « la maison de César ». La chambre où il a été découvert fut probablement le *pædagogium,* ou appartement des pages. D'après Suétone, Caracalla enfant vit battre un de ses jeunes compagnons, parce qu'il était chrétien. L'Alexamène dont le nom se lit au pied du crucifix était peut-être un jeune page chrétien, fidèle adorateur de la croix, et gardien trop peu discret du culte que la primitive Église n'osait lui rendre publiquement. Il est probable qu'il n'était pas le seul chrétien qui demeurât dans cette partie du palais, car on lit deux fois dans la même chambre le nom d'un Libanius, auquel est ajouté, sans doute par raillerie, le titre d'*episcopus* [1]. Le nom d'Alexamène, suivi d'une désignation clairement chrétienne, se retrouve écrit dans une autre chambre du Palatin : *Alexamenos fidelis* [2]. Ces murailles furent sans doute les témoins de bien des souffrances cachées, de bien des traits d'un obscur héroïsme : quel chapitre inconnu, quel éloquent épisode de l'histoire des persécutions racontent peut-être ces graffites !

Ce seul exemple suffit à faire comprendre pour quel motif les premiers chrétiens s'abstinrent de représenter la croix sur leurs monuments. Il est rare qu'elle apparaisse sans déguisement sur des monuments antérieurs à Constantin ; dans une épitaphe du IIe ou IIIe siècle trouvée à l'étage inférieur de la crypte de Lucine, une croix grecque est gravée sous les mots

ΡΟΥΦΙΝΑ
ΕΙΡΗΝΗ.

Mais, en règle générale, la croix ne paraît sur les monuments contemporains des persécutions que déguisée de diverses manières.

On la reconnaît, par exemple, dans le monogramme

1. *Bullettino di arch. crist.,* 1863, p. 74.
2. *Revue archéologique,* avril 1870, p. 275.

BODLEIAN OXFORD LIBRARY

(*fig.* 28, *b*) dessiné sur une pierre tombale de l'an 268 ou 279 et sur d'autres de date incertaine. Ce monogramme semble avoir été imaginé pour réunir les deux premières

Fig. 28. — Formes différentes de la croix et du monogramme.

lettres de IHCOYC XPICTOC : c'est plutôt une abréviation qu'un symbole proprement dit. Le *Tau* grec fut pris quelquefois comme image de la croix. On le voit réuni à plu-

Fig. 29. — Réunion de plusieurs symboles : l'ancre, les poissons, la brebis, la colombe, le navire, la croix, le Bon Pasteur.

sieurs autres symboles sur une cornaline gravée du IIe siècle, dont nous donnons[1] ici le dessin six fois plus grand que l'original.

Tertullien citant Ezéchiel, IX, 4, *Signa Tau super frontes, etc.,* le commente ainsi : « La lettre grecque *Tau* et notre T latin sont la vraie forme de la croix qui, d'après le prophète, devra être imprimée sur nos fronts dans la véritable Jérusalem[2]. » Le nombre 300, exprimé en grec par le *Tau,* servit aussi dès les temps apostoliques à

1. D'après le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.*
2. *Contr. Marc.,* III, 22.

désigner la croix[1]. Le T a évidemment la même signification dans l'inscription IRETNE, dernièrement découverte à Saint-Calliste, et appartenant au IIIe siècle[2]. Il joue le même rôle hiéroglyphique ou symbolique dans le monogramme de TYRANNIO (*fig.* 41). C'est dans ce dessein que, sur l'une et l'autre inscription, il est représenté dominant les autres lettres. On le retrouve encore soit seul, soit uni à la lettre P, comme dans l'épitaphe d'Aphrodisis au cimetière de Calliste[3].

Fig. 30. — Monogramme entre deux colombes, gravé sur la mensa d'un arcosolium du cimetière de Sainte-Soteris.

La combinaison de lettres connue sous le nom de monogramme de Constantin (*fig.* 27, *c*, et *fig.* 30) est formée des deux premières du mot XPICTOC, le X et le P. A quelle date ce monogramme commença-t-il d'être en usage? il est difficile de le dire. Il était certainement connu avant Constantin, quoique le petit nombre des inscriptions datées antérieures à ce prince n'en fournisse pas un seul exemple. La seule forme à peu près semblable qui se rencontre dans les galeries de Saint-Calliste antérieures à Constantin, *b*, n'est pas le monogramme constantinien proprement dit, mais une combinaison des deux initiales de IHCOYC XPICTOC. Le monogramme proprement dit, *c*, se voit, ainsi que la croix grecque, sur les monnaies de Constantin. Peu de temps après cet empereur, il subit quelques modifications, *d* et *e*. Quelquefois il est dessiné à rebours, comme dans *g*, ou gravé obliquement, comme dans *h* et *i*. Une autre forme de croix, ☩, est quelquefois peinte dans

1. S. Barnabé, *Eh. cath.*, c. IX, éd. Hefele, p. 22.
2. *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 35.
3. *Roma sotterranea*, t. II, tav. XXXIX, n° 28.

les fresques du IVe siècle, comme ornement des draperies et des vêtements des personnages : elle est formée de la combinaison de quatre Γ réunis. La même figure était connue des Persans et des Indiens; des critiques modernes en ont conclu la parenté étroite du christianisme avec les religions orientales, particulièrement avec le bouddhisme[1]. M. de Rossi a démontré sans peine que la croix *gammée* (c'est le nom donné à cette combinaison de quatre *gamma*) ne paraît dans les peintures des catacombes qu'à une époque relativement récente, et n'est qu'une des plus tardives manifestations du culte de la croix[2]. Elle n'est pas d'origine chrétienne, elle a été empruntée, comme le T, à une source étrangère, et a servi quelque temps à voiler la véritable image de la croix.

De même, la forme ☧ n'est qu'une légère modification du P grec; la ligne transversale se retrouve sur d'anciennes inscriptions grecques et sur quelques médailles d'Hérode le Grand. Cette forme du *Rho* fut adoptée par les chrétiens, comme l'avait été la croix gammée, et remplaça le monogramme originaire que Constantin avait commandé à ses soldats d'inscrire sur leurs boucliers[3]. Même après la paix de l'Église, la croix ne parut pas de suite dans sa nudité sévère. La croix latine ne se montre sans voile en Italie qu'à partir du Ve siècle; en Afrique elle paraît plus tôt. En Gaule, on ne la voit pas dans les épitaphes avant le VIe siècle. A partir de cette époque elle est partout en usage. Une ou deux fois, on trouve sur des tombeaux des catacombes un monogramme formé par la combinaison du ☧ et de la lettre N, sans doute un abrégé des mots XPICTOC NIKA, *le Christ est vainqueur :* cette forme

1. E. Burnouf, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1868.

2. *Bullettino di arch. crist.*, 1868, p. 89.

3. Fecit et jussus est, ut transversa X littera, summo capite circumflexo, Christum in scutis notat. — Lactant., *de Morte persecut.*, c. XLIV. Voir Garrucci, *Vetri*, où il décrit et discute toutes les médailles de Constantin.

est certainement postérieure à Constantin. Quelquefois le monogramme est inscrit dans un cercle : la valeur symbolique de cette figure est expliquée dans les vers suivants, gravés au-dessous du monogramme dessiné dans cette forme sur un marbre de Milan :

CIRCVLVS HIC SVMMI COMPRENDIT NOMINA REGIS
QVEM SINE PRINCIPIO ET SINE FINE VIDES[1].

CHAPITRE III.

PEINTURES ALLÉGORIQUES.

SOMMAIRE. — Peintures reproduisant les paraboles évangéliques. — La vigne. — Les vierges sages et les vierges folles. — Le semeur. — Le Bon Pasteur. — Le Bon Pasteur, avec saint Pierre et saint Paul évangélisant les brebis. — Lampe chrétienne du IIIe siècle, représentant le Bon Pasteur et l'*ovile*.

La seconde classe des peintures des catacombes se compose de celles inspirées par les paraboles de l'Évangile. Ces peintures allégoriques ne sont qu'un développement du principe décrit plus haut sous le nom de symbolisme. Ce qui, jusque-là, était plutôt une sorte d'écriture hiéroglyphique qu'une véritable œuvre d'art, s'est épanoui, est devenu une composition plus compliquée, plus artistique. Au lieu d'un symbole isolé ou d'une combinaison de symboles, l'artiste représente des scènes complexes, inspirées ou suggérées par les paraboles du Sauveur, et suggérant elles-mêmes les vérités que le Maître divin cachait et montrait à la fois sous le voile de sa parole. Sans doute, toutes les scènes allégoriques représentées sur les murs des catacombes n'ont pas un but d'enseignement précis et voulu, ce ne sont pas des sermons dessinés, des traités dogmatiques tracés avec le pinceau. L'art fait naître les senti-

1. Allegranza, *Monum. antichi di Milano*, p. 19.

ments, éveille les idées : sa mission n'est pas d'enseigner. Pour exprimer les vérités dont son cœur était plein, l'artiste chrétien employait les formes artistiques les mieux appropriées, formes qu'il empruntait souvent, avec les couleurs et le cadre de son œuvre, aux paraboles évangéliques : de telles peintures ravivaient et fortifiaient chez les fidèles l'idée qu'elles avaient pour but de rendre sensible : elles enseignaient ainsi, mais d'une manière indirecte, inconsciente.

Parmi les paraboles et les figures évangéliques, celle de la *vigne* et des raisins paraît avoir été en usage dès le premier siècle [1]. Nous en avons sans doute un exemple dans la grande et gracieuse vigne du cimetière de Domitille (*fig.* 9, p. 99). Les petits génies ailés, si souples et si naturels, qui jouent parmi ses branches, ne sont nullement en contradiction avec le sens chrétien et figuré de cette importante peinture. On a voulu voir en eux soit des anges, soit l'image emblématique de la race humaine; nous croyons qu'il ne faut pas aller chercher si loin le sens de ces charmants accessoires. Ce sont des ornements dessinés dans une intention purement décorative, selon le mode classique, c'est un souvenir de l'école artistique d'où est sortie la peinture chrétienne, et dont elle conserva longtemps les habitudes, les formules, le tour d'imagination et de goût [2].

La parabole des *vierges sages* et des *vierges folles* a été

1. Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, 449-558.

2. Représentations de la vigne dans l'art chrétien primitif : Ier *siècle*, crypte de Domitille; IIe *siècle*, crypte de saint Janvier, au cimetière de Prétextat; *cubiculum* découvert par Bosio sur la voie Latine, où au centre de la voûte représentant des vignes chargées de raisins et d'enfants paraît le Bon Pasteur; IIIe *siècle*, voûte d'un escalier du cimetière de Trason, ornée de raisins et de pampres, en stuc; *cubiculum* du cimetière de Calliste; *arcosolium* du cimetière de Domitille décrit par Bosio, et par lui faussement attribué au cimetière de Calliste; sarcophage du musée de Latran, trouvé dans un des oratoires construits au-dessus du cimetière de Prétextat; IVe *siècle*, beaucoup d'exemples, dont les plus connus sont les mosaïques de Santa-Costanza et le sarcophage de Junius Bassus.

vue par Bosio dans un *cubiculum* du cimetière de Sainte-Agnès, ou plutôt, dans cette fresque, les vierges sages paraissent seules, représentées deux fois. La parabole tout entière, les vierges sages à la droite du divin fiancé, les vierges folles à sa gauche, a été découverte récemment dans les fresques d'un *cubiculum* du cimetière de Saint-Cyriaque; cette représentation, bien postérieure à la première, appartient au IVe siècle[1]. Les unes et les autres tiennent dans leurs mains non des lampes, comme le veut le texte évangélique, mais des torches, selon l'usage romain.

Sur une pierre tombale conservée au musée Kircher, on voit l'image d'un homme qui, la tunique relevée, jette au loin des semences. Est-ce une allusion à la parabole du *Semeur?* Peut-être, et c'en est alors le seul exemple connu; peut-être aussi a-t-on simplement voulu représenter l'image du défunt, et rappeler les occupations de la vie rurale.

La parabole du *Bon Pasteur* ne saurait être l'objet d'aucune incertitude. Et cependant Raoul-Rochette a fait, à propos de ce type, un tel déploiement d'érudition païenne, il a cité tant de Mercures Criophores, de faunes, de bergers, de jeunes gens portant un agneau, une brebis ou un bouc, que l'on ne sait plus, en le lisant, si le Bon Pasteur est un sujet d'origine chrétienne, ou si ce n'est pas simplement une figure pittoresque, un groupe d'un mouvement heureux emprunté par les chrétiens aux traditions de l'art païen plutôt qu'aux discours évangéliques. En y regardant de plus près, cependant, on reconnaît que les scènes pastorales peintes dans la tombe des Nasons et sur d'autres monuments antiques ont très-peu de points communs avec les peintures prétendues analogues de nos catacombes. Quelquefois, mais très-rarement, on voit dans les fresques des sépulcres païens un berger dansant, portant un agneau ou un bouc sur ses épaules. Nous ne connaissons à Rome qu'une seule figure de ce genre qui puisse être rapprochée[2] du Bon Pasteur

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1863, p. 77.
2. *Le Pitture antiche del sepolcro de Nasonii*, tav. XXII.

chrétien : elle est complétement nue, et fait pendant à plusieurs autres figures représentant les Saisons : elle ne saurait être confondue avec la grave et chaste image qui occupe le centre des voûtes et paraît à la place d'honneur sur les murailles de tant de chapelles chrétiennes. Une seule fois, au cimetière de Sainte-Domitille, on trouve dans la même chapelle le Bon Pasteur et un personnage dansant : personne ne soutiendra qu'il n'y ait aucune hiérarchie entre eux, et qu'on puisse indifféremment prendre l'un pour l'autre. Certes, dans la multitude des sujets empruntés à la vie pastorale par l'art païen et chrétien, des ressemblances fortuites, quelquefois même volontaires, peuvent s'être produites : quelque type commun consacré par la tradition classique a pu, en certaines circonstances, être imité par l'un et par l'autre : mais une chose n'est pas douteuse, c'est que les artistes chrétiens se sont écartés en mille manières, dans la représentation du Bon Pasteur, du mode de composition en usage chez les païens pour les scènes analogues : d'une peinture purement décorative, d'un sujet d'idylle ou d'églogue, ils ont fait l'austère et tendre figure du Dieu

Fig. 31. — Le Bon Pasteur, peint au centre de la voûte d'un des plus anciens cubicula de la crypte de Lucine.

venu sur la terre pour rechercher ses brebis égarées et rapporter sur ses épaules les agneaux blessés aux pierres du chemin.

Cette religieuse figure du Bon Pasteur semble avoir été leur sujet favori. On ne peut visiter aucune partie des catacombes, ou feuilleter aucune collection de dessins d'après

les monuments chrétiens primitifs, sans la rencontrer presque à chaque instant. Nous savons par Tertullien qu'elle était souvent gravée sur les calices. Nous la trouvons peinte à fresque sur les plafonds et les murailles des chambres sépulcrales, grossièrement dessinée sur les pierres des *loculi*, sculptée avec plus d'art aux flancs des sarcophages, tracée en or au fond des coupes de verre, moulée sur l'argile des lampes, gravée sur les anneaux, représentée, en un mot, sur toute espèce de monuments appartenant au premier âge chrétien. Naturellement, dans un aussi grand nombre d'exemples, le sujet est traité de diverses manières. Nous ne pouvons partager l'opinion de Kügler attribuant cette fréquente répétition du même sujet aux avantages, à l'heureuse combinaison de lignes et de couleurs qu'il offrait au point de vue artistique. Les artistes chrétiens ont adopté cette figure entre toutes pour un motif plus élevé. Ils y ont vu, dans un seul type, le drame entier du salut par le Christ. Déjà, dans le langage de l'Ancien Testament, l'action de la Providence sur le monde est souvent exprimée par des images et des allégories empruntées à la vie pastorale : Dieu est le berger, les hommes le troupeau. Jésus prend d'une manière plus personnelle, plus directe le rôle de berger, il devient par excellence le Bon Pasteur. Quittant son trône céleste, il est descendu dans les déserts de ce monde pour y chercher les enfants égarés de la race humaine, et les conduire dans les pâturages toujours verts de son paradis. Dans son œuvre de miséricorde il a choisi pour l'assister quelques-unes de ses créatures. C'est aux hommes, non aux anges, qu'il a confié la diffusion de son Évangile : c'est au prince des apôtres, et par lui à tous ses autres ministres, qu'il a donné la mission de « paître son troupeau ». Aussi est-il quelquefois représenté seul avec ses brebis, quelquefois avec ses apôtres autour desquels les brebis se pressent. Tantôt le Bon Pasteur se tient au milieu de tout son troupeau, tantôt il caresse une brebis isolée, le plus souvent il porte sur ses épaules une brebis perdue, quelquefois même un bouc ou une chèvre. Il est impos-

sible de douter que chacune de ces attitudes ait une signification mystique, se rapporte à l'une des circonstances implicitement[1] contenues dans la parabole, et ait été choisie non pour le seul effet artistique, mais avant tout dans une intention doctrinale.

Jésus s'étant appliqué lui-même le nom et les attributs du Bon Pasteur, les artistes chrétiens furent naturellement conduits à le représenter dans toutes les attitudes, avec tous les instruments de l'état pastoral, la houlette, la flûte de roseau[2], le vase de lait : et nous avons vu que chacun de ces accessoires peut être interprété dans un sens positivement chrétien. Sans doute il serait puéril de s'appesantir sur chaque détail des peintures primitives, de trouver un motif aux accessoires les plus insignifiants, de chercher une intention dans les moindres traits. Mais, quand on est en état de rapprocher telle ou telle interprétation de détail d'un texte contemporain, du courant d'idées dans lequel l'artiste a vécu, des principaux enseignements de la religion chrétienne, on peut sans témérité et sans minutie interpréter discrètement les diverses variantes d'un sujet où l'allégorie domine. Toutes les fois, par exemple, que le Bon Pasteur est représenté caressant ou portant un bouc, il est très-probable que par cette hardiesse, qui dépasse le texte évangélique, le peintre a voulu protester contre la dureté des novatiens et autres hérétiques refusant d'admettre à la réconciliation les pécheurs repentants. Quand on voit de chaque côté du Bon Pasteur d'autres hommes s'occupant de ses brebis, et les brebis elles-mêmes ayant diverses attitudes, il est naturel de reconnaître dans ces hommes les apôtres, les ministres de Jésus-Christ distribuant la parole et les sacrements, et dans les attitudes variées des brebis une image des dispositions diverses avec lesquelles est reçue la grâce. C'est là précisément ce que nous voyons dans la planche XVIII,

1. In parabola ovis capras tuas quæris, tua ovis ne rursus de grege exeat. Tertull., *de Pudicit.*, 13.

2. Perret, *Catacombes de Rome*, tome II, pl. XXII, LIX, etc.

copie d'une fresque peinte au-dessus d'un *arcosolium* dans le cimetière de Calliste, et coupée plus tard par l'entaillement d'un *loculus,* ce qui est pour une peinture une note évidente d'antiquité. Des deux côtés du Bon Pasteur, qui occupe le centre de la composition, on voit deux hommes, probablement saint Pierre et saint Paul, représentant l'universalité des apôtres et des ministres de l'Évangile. Devant chacun d'eux s'élève un rocher, le vrai rocher[1] du désert, d'où coulent les eaux de la vie éternelle[2], c'est-à-dire les sacrements et les grâces du christianisme. Les apôtres unissent leurs deux mains, comme pour y recevoir l'eau qui tombe du rocher et la répandre ensuite sur la tête des fidèles, représentés par deux brebis qui se tiennent devant chacun d'eux. D'un côté est une brebis qui, la tête levée, semble écouter attentivement : peut-être ne comprend-elle pas, mais elle médite la parole, et cherche à en pénétrer le sens; l'autre se détourne, sans doute une âme rebelle sur laquelle la parole ne prend pas. Du côté opposé, une des brebis boit avec simplicité et amour l'enseignement qui tombe sur elle, l'autre, sans se détourner, baisse la tête, et continue à brouter l'herbe, âme pliée vers les choses de la terre, incapable de s'en détacher[3]. Et l'artiste a représenté de telle façon les eaux coulant du rocher, qu'elles semblent se répandre avec plus ou moins d'abondance selon les dispositions et les attitudes diverses des membres du troupeau : un vrai torrent tombe sur la tête de la brebis attentive, tandis que celle qui se détourne reçoit à peine quelques gouttes.

Une lampe de terre cuite récemment découverte à Ostie, dans les ruines d'une maison romaine, représente un autre aspect de la parabole du Bon Pasteur interprétée, cette fois, dans un sens tout à fait littéral. Dans le disque de la lampe, le Pasteur est dessiné debout, vêtu d'une

1. I *Cor.*, x, 4.
2. Joann., IV, 10, 13, etc.
3. Palmer's *Early Christian Symbolism*, p. 3.

courte tunique; il porte une épaisse chevelure et une longue barbe. La brebis retrouvée est posée sur ses épaules; à ses pieds se tiennent deux autres brebis : l'une, circonstance jusque-là sans exemple dans les monuments de l'art chrétien, est à moitié entrée déjà dans une hutte représentant certainement la bergerie, l'*ovile*. A ce bercail, que fréquentent les brebis fidèles ou converties, le Bon Pasteur en rapporte une nouvelle : il va, sans doute, partir bientôt à la recherche d'autres brebis égarées, car il a dit : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas encore de cette bergerie : il faut que je les y amène, qu'elles entendent ma voix, et qu'il n'y ait plus qu'une seule bergerie et un seul berger[1]. » Cette lampe, qui traduit exactement le texte sacré, ne porte point de signature : peut-être sort-elle de la fabrique de lampes chrétiennes d'ANNIVS SERV (*ianus?*), qui vivait au IIIe siècle, et dont on retrouve le nom sur un grand nombre de lampes ornées de l'image du bon Pasteur[2].

CHAPITRE IV.

PEINTURES BIBLIQUES.

SOMMAIRE. — Symbolisme des peintures empruntées à la Bible. — Petit nombre des sujets adoptés par l'art chrétien primitif. — Caractère hiératique et consacré de ces peintures. — Noé dans l'arche, type du Baptême. — Cette figure n'est pas imitée des médailles d'Apamée, elle leur est antérieure. — Jonas et le poisson, type de la résurrection. — *L'hedera* et la *cucurbita*. — Daniel dans la fosse aux lions. — Les trois enfants hébreux dans la fournaise. — Adoration des Mages, souvent rapprochée des trois enfants refusant d'adorer l'image de Nabuchodonosor. — Moïse frappant le rocher, et la résurrection de Lazare. — Moïse se déchaussant.

Nous n'avons pu maintenir intacte la ligne de démarcation artificiellement tracée entre les diverses classes des

1. Joann., x, 16.
2. *Bullett. di arch. crist.*, 1870, pp. 77-85; tav. I, n° 2, et VI, n° 1.

peintures des catacombes. La classification, en elle-même, est utile et vraie ; mais les œuvres d'art qui doivent rentrer dans ses différentes parties s'y rangent parfois malaisément, les symboles, les allégories, les traits d'histoire se mêlent souvent dans une même peinture, et, si l'on veut être complet et clair, il est nécessaire de laisser flotter et se confondre quelquefois les limites des divisions adoptées en théorie. Cette observation est nécessaire au moment où nous abordons l'explication des sujets empruntés à l'histoire biblique.

Cette classe est plus nombreuse, plus variée que celle inspirée par les paraboles. Si l'on compare, cependant, le nombre des sujets traités avec l'abondance et la richesse de la source que le vaste champ des Écritures offrait à l'art chrétien, on trouve pauvre et maigre le cycle biblique adopté par lui. Si, tous les monuments ayant péri, nous lisions dans quelque écrivain du IIIe siècle que les chrétiens de cette époque empruntaient volontiers aux livres historiques de la Bible les sujets dont ils décoraient leurs cimetières souterrains, notre imagination choisirait immédiatement, dans ce répertoire presque infini, une multitude de traits offrant à la fois au pinceau les ressources les plus pittoresques, à l'âme les plus belles et les plus consolantes instructions. L'étude des monuments nous montre, au contraire, combien est petit le nombre des sujets empruntés à la Bible par les peintres et les sculpteurs des catacombes. A la distance où nous sommes, il est impossible de découvrir les causes qui resserrèrent en d'aussi étroites limites la liberté de l'art, et de démêler la part plus ou moins directe de l'autorité dans cette stérilité volontaire. « Les épisodes qui pouvaient servir d'emblèmes aux principaux dogmes de la foi furent choisis de préférence aux autres, dit Kügler, et ainsi les arts devinrent l'indice des croyances dominantes à différentes époques. »

Non-seulement le nombre des sujets permis à l'artiste était soigneusement limité, mais, dans la manière même de les traiter, il paraît, au moins au IIIe siècle, n'avoir pas été

tout à fait libre. Les peintures empruntées à l'histoire biblique n'offrent, dans l'art des catacombes, ni l'exacte abondance de détails qui convient à la reproduction littérale d'un fait, ni la variété et l'aisance qui appartiennent à une œuvre d'imagination : elles ont la sobriété sévère d'une œuvre dirigée vers un but spirituel, subordonnée à l'expression d'une vérité abstraite. Elles semblent participer à l'immobilité, à la fixité du dogme. On peut leur appliquer cette parole prononcée plusieurs siècles plus tard, lors de la controverse avec les iconoclastes : *Non est imaginum structura pictorum inventio, sed Ecclesiæ catholicæ probata legislatio et traditio*[1]. L'exécution seule appartenait à l'artiste ; les rapports des sujets entre eux, le parallélisme des peintures, leur ordonnance générale étaient plus ou moins dirigés par l'autorité ecclésiastique. Telle ou telle histoire était choisie, non pour elle-même, mais pour la vérité à laquelle elle était associée dans la pensée de l'Église : en un mot, les peintures historiques étaient elles-mêmes des symboles, plus complets et plus concrets que les signes purement idéographiques, mais tendant au même but, et n'ayant guère, comme eux, qu'une valeur empruntée, non une valeur propre. « Le symbolisme de ce cycle hiératique ne peut être contesté, dit M. de Rossi : il est démontré non-seulement par le choix et l'arrangement des sujets, mais encore par le style dans lequel ils sont traités, quelquefois même par les inscriptions qui les accompagnent. »

Prenons pour exemple l'histoire de Noé. De combien de manières n'a-t-elle pas été représentée! que de formes diverses lui a données l'art moderne! Dans les galeries des catacombes elle est toujours reproduite sous un seul et même aspect, l'aspect le plus éloigné de la vérité historique. Au lieu d'une grande arche voguant sur les flots sans limites, contenant huit personnes et une multitude d'animaux de toute espèce, nous voyons un seul personnage remplissant presque entièrement une sorte de boîte carrée

1. *Conc. Nic.*, III. *Actio* VI. *Collect. Labbe*, t. VII, fol. 831, 832.

(κιβωτὸς) munie d'un couvercle : posée sur sa main, ou volant vers lui, est la colombe, qui porte en son bec un rameau d'olivier. On a voulu voir dans cette composition

Fig. 32. — Noé dans l'arche.

une imitation directe des célèbres médailles d'Apamée, frappées sous le règne de Septime Sévère, et dont le revers porte l'image d'un homme et d'une femme assis dans un coffre de même forme, avec la colombe volant vers eux, et le corbeau perché sur le couvercle. Il est difficile d'expliquer la présence de ces deux personnages sur une médaille païenne de Phrygie, et cependant, après avoir lu les lettres NΩ ou NΩE inscrites sur le devant du coffre, on ne peut demander à une autre source qu'à l'histoire de ce patriarche le sujet d'une telle composition [1]. Elle est et restera longtemps sans doute un problème historique; mais il est aujourd'hui certain que, s'ils se sont rencontrés, pour la forme de l'arche, avec le dessinateur de la médaille d'Apamée, les artistes des catacombes n'ont pas songé à l'imiter : une des fresques du vestibule de l'hypogée de Domitille, bien antérieur, comme on sait, à Septime Sévère, représente Noé dans l'arche, et, malgré le délabrement de la peinture, on y peut reconnaître les vestiges d'une composition semblable à celle qu'on retrouve [2] en d'autres parties

1. Ch. Lenormant, *Des signes de christianisme sur quelques monuments numismatiques du* III*e siècle*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. III, p. 199 et suiv.

2. *Bullett. di arch. crist.*, 1865, p. 43.

des catacombes. Le peu d'espace dont disposaient souvent les artistes chrétiens, surtout les lapidaires qui gravaient une image grossière de l'arche sur la pierre des *loculi*, a pu les conduire à employer de préférence cette forme abrégée, choisie, sans doute, pour la même raison par le dessinateur de la médaille phrygienne. Là se bornent les ressemblances. Dans les peintures chrétiennes le corbeau ne paraît jamais, jamais non plus le mot NOE n'est écrit. Cette dernière remarque n'est pas sans importance. Quelquefois, en effet, le personnage représenté dans l'arche a les traits d'un vieillard, quelquefois d'un jeune homme ou même d'un enfant : sur une pierre tombale du cimetière de Calliste, sur une autre déposée par le P. Marchi au musée Kircher, et sur un fragment de sarcophage aujourd'hui au musée de Latran, une femme se tient seule dans l'arche, les bras étendus, comme une *orante :* une fois son nom est écrit : IVLIANE. Nous n'avons pas besoin de chercher bien loin l'explication de pareils sujets. Saint Pierre, dans une de ses épîtres [1], compare « aux huit âmes de ceux qui furent sauvés aux jours de Noé, quand on bâtissait l'arche, » les chrétiens qui sont maintenant « sauvés dans la même forme par le Baptême ». Quelques-uns des plus anciens commentateurs de l'Écriture ont poursuivi cette comparaison dans tous les détails. Tertullien développe ainsi la même doctrine : « Comme, après que le monde eut été lavé de ses iniquités par les eaux du déluge, après ce *baptême* du vieux monde, si l'on peut ainsi parler, une colombe envoyée de l'arche, et y revenant avec un rameau d'olivier, fut le héraut qui fit connaître à la terre la paix recouvrée et la fin de la colère céleste, ainsi, par une semblable disposition, mais en un sens spirituel, la colombe du Saint-Esprit, envoyée du ciel, vole vers la terre, c'est-à-dire vers notre chair mortelle, purifiée par le bain de la régénération, et lui apporte la paix de Dieu : l'Église est clairement figurée par l'arche [2]. »

1. I Petr., III, 20, 21.
2. *De Baptismo*, 7.

Quand donc nous voyons, sur les murailles d'une chapelle des catacombes, l'image d'un homme debout ou assis dans l'arche, et recevant d'une colombe un rameau d'olivier, nous pouvons expliquer le sens symbolique de cette peinture, si incomplète comme représentation historique : elle fait, sous les traits de Noé, allusion aux fidèles qui, ayant obtenu la rémission de leurs péchés par la grâce du baptême, ont reçu du Saint-Esprit le don de la paix divine, et ont trouvé dans l'arche mystique de l'Église un abri contre la destruction qui attend le reste du monde. La même image, dessinée sur une pierre tombale, est une application de cette doctrine à l'âme du chrétien mort dans la paix de Dieu et sauvé par l'Église.

La peinture de Noé dans l'arche est quelquefois rapprochée de l'histoire de Jonas : une fois même la colombe noétique est représentée posée sur la poupe du vaisseau qui emporte le prophète[1]. L'histoire de Jonas a été si clairement prise par Jésus-Christ lui-même comme type de la résurrection générale et de sa propre résurrection, qu'il n'est pas surprenant de la voir occuper la première place entre tous les sujets empruntés à l'Ancien Testament par les peintres des catacombes. Elle est sans cesse représentée dans les anciens cimetières[2]. On la trouve dans les fresques qui en décorent les murailles, sur les bas-reliefs des sarcophages, sur les simples pierres des *loculi,* sur les médailles, les lampes, les verres déposés dans les tombeaux. Les artistes chrétiens ne se contentent pas de représenter la double scène qui, dans l'histoire de Jonas, symbolise plus particulièrement la résurrection, c'est-à-dire son ensevelissement dans les flancs d'une baleine et sa miraculeuse délivrance : ils le suivent à un autre moment de sa vie, et le montrent tantôt couché paisiblement « à l'ombre d'un arbuste recourbé en berceau, à l'orient de la cité, » tantôt étendu à la même place, triste et mélanco-

1. Bottari, tav. CXXXI.
2. Planche III.

lique, sous l'arbrisseau desséché qui n'abrite plus sa tête des ardeurs du soleil.

La controverse élevée entre saint Jérôme et saint Augustin sur le point de savoir si, dans ce passage de l'histoire de Jonas, la vraie traduction du mot hébreu relatif à l'arbrisseau que la main divine étendit sur la tête du prophète est *hedera* ou *cucurbita*, n'a pas besoin d'être rappelée ici : elle est demeurée fameuse dans l'histoire littéraire et religieuse du IVe siècle. Rufin [1], dans ses invectives contre le saint traducteur de la Bible, fit appel, pour attaquer la version de saint Jérôme, au témoignage des peintures des catacombes. Nous devons reconnaître que toutes celles qui sont venues jusqu'à nous donnent raison à saint Augustin. Quels que soient les trésors d'érudition et d'éloquence dépensés par les deux adversaires, cette discussion n'a pour nous qu'un médiocre intérêt; ce qui est piquant et singulier, c'est de voir, dans une controverse relative au sens des Écritures, les peintures des cimetières souterrains invoquées avant la fin du IVe siècle comme d'antiques et vénérables témoins, *in veterum sepulchris*, contre l'opinion du grand docteur qui a dépeint sous des couleurs si vives les visites de sa jeunesse dans les catacombes [2].

Nous ne pouvons citer aucun témoignage patristique ayant trait directement à l'histoire de Jonas; mais les paroles de Jésus-Christ donnent à ce symbole historique une importance sans égale; et aucune histoire, à coup sûr, n'était plus fortifiante et plus consolante que celle-là pour les chrétiens persécutés, appelés chaque jour à rendre témoignage au vrai Dieu dans une ville deux fois plus peuplée et plus corrompue que Ninive. Les trois sujets que nous avons indiqués occupent quelquefois la partie la plus élevée des murailles d'un même *cubiculum;* quelquefois deux seulement se font pendants, ou plusieurs sont réunis dans une même peinture, comme à la planche III, n° 2,

1. Op. S. Hieron., vol. II, p. 663, éd. Vallas, 1735.
2. Voir page 135.

où Jonas, rejeté par la baleine, tombe, pour ainsi dire, sous l'*hedera* ou la *cucurbita* recourbée en berceau. Le poisson ne ressemble en rien aux hôtes habituels de la mer; il a les traits d'un de ces monstres fabuleux, hippocampe ou veau marin, que les Romains aimaient à représenter, par une fantaisie décorative, dans les appartements de leurs maisons ou sur les murs des chambres funéraires. Les premiers chrétiens, imbus des habitudes de l'art antique, le firent quelquefois entrer, à titre d'ornement, dans les peintures des plus anciens *cubicula* des catacombes; peu à peu il devint inséparable de l'histoire de Jonas, et cessa d'être représenté seul : c'est un véritable dragon, avec un cou long et étroit, une tête énorme, de larges oreilles, quelquefois des cornes : « sa croupe se recourbe en replis tortueux. » Sous cette image fantastique, les chrétiens voulurent peut-être symboliser la mort; peut-être n'adoptèrent-ils ces traits étranges que pour distinguer le poisson qui joue un rôle dans l'histoire de Jonas du divin ΙΧΘΥϹ, emblème de Jésus-Christ.

Daniel dans la fosse au lions est habituellement représenté, sur les murailles des cimetières ou sur les bas-reliefs des sarcophages, nu[1] entre deux lions, debout, les bras étendus en forme de croix (voir planche XIX). Son histoire pouvait être prise soit comme un symbole de la résurrection[2], soit comme une exhortation au martyre. Écrivant au milieu d'une persécution, saint Cyprien se sert de l'histoire de Daniel, et de celle des trois enfants hébreux plongés dans une fournaise ardente pour avoir refusé d'adorer

1. M. Edm. Le Blant (*Inscript. chrét. de la Gaule*, I, p. 493) ne peut citer que cinq exemples dans lesquels Daniel soit vêtu, et tous sont d'une date bien postérieure aux peintures des catacombes. Voyez cependant notre figure 10, p. 100. Si l'artiste avait cherché la vérité historique, le prophète aurait dû être représenté assis, avec sept lions autour de lui (*Dan.*, XIV, 39). — Pour les fibules mérovingiennes sur lesquelles est gravée l'image de Daniel, voir Le Blant, t. I, pl. nos 248, 251, 252; t. II, pl. no 254.

2. S. Hieron., *in Zach.*, lib. II, c. IX.

l'idole élevée par Nabuchodonosor, comme d'exemples signalés de la grandeur des miséricordes divines, et de la force du Seigneur, qui a donné à ces illustres Hébreux le courage du martyre, et les a délivrés des mains de leurs ennemis, les réservant pour sa plus grande gloire[1]. D'autres Pères[2] citent ces deux traits bibliques comme un des nombreux symboles de la résurrection des morts. Saint Ephrem, dans l'hymne XLIII, considère les trois sujets que nous venons d'indiquer comme des types de la résurrection, comme établissant le droit du corps à sortir victorieux du sépulcre : « Le corps a triomphé de la fosse aux lions, de la fournaise, et du poisson monstrueux qui fut contraint de rendre celui qu'il avait englouti[3]. »

Ces diverses interprétations, empruntées pour la plupart à des auteurs contemporains des persécutions, montrent quel parti l'Église primitive savait tirer des histoires de l'Ancien Testament, et avec quel tact et quelle grandeur elle en appliquait le sens à ses propres épreuves. Les Pères d'une époque plus récente, comme saint Augustin et saint Jean Chrysostome, voient dans l'histoire des trois enfants hébreux une figure de celle de l'Église, d'abord interdite par les pouvoirs de ce monde, persécutée, puis triomphante, et soumettant jusqu'à ses ennemis. Il semble que les premiers chrétiens, même dans leurs heures les plus sombres, dans le feu de leurs épreuves, aient eu comme une vision prophétique de ce grand changement. Ils regardaient les adorations que le Sauveur enfant avait reçues des sages de l'Orient comme les prémices de l'hommage que le monde entier lui offrirait un jour. Dans cette pensée, ils se plaisaient à rapprocher l'une de l'autre ces deux histoires, les trois enfants refusant d'adorer l'idole de Nabuchodonosor, dans l'Ancien Testament, les trois Mages adorant l'enfant Jésus, dans le Nouveau. Le parallélisme de ces deux sujets est beaucoup

1. Ep. LXI ou LVIII, éd. Baluze.
2. Irenæus, lib. V, c. v, 2; Tertull., *de Resurrect.*
3. Le Hir, *Études bibliques*, II, 414.

trop fréquent pour être l'effet du hasard : on les retrouve en regard l'un de l'autre non-seulement dans les peintures des catacombes, mais sur un sarcophage du Vatican, sur un sarcophage de Milan, sur un autre récemment découvert auprès de Nîmes[1]. Les deux sujets semblent se faire pendants, se compléter l'un par l'autre, *se compénétrer*, selon l'expression de M. de Rossi; le parallélisme de l'idée est poussé jusque dans les mouvements, jusque dans l'attitude des personnages. De même que les trois Mages s'avancent ordinairement de profil vers la vierge Marie assise devant eux, et tenant l'enfant Jésus dans ses bras, de même les trois jeunes Hébreux, vêtus avec une recherche historique rare dans l'art des catacombes, portant la *tiare* phrygienne, la tunique, les pantalons ou *saraballi*, comme les sectateurs de Mithra ou autres Orientaux dans les bas-reliefs païens, sont quelquefois représentés de profil, tournés vers la statue qu'ils refusent d'adorer, et derrière laquelle se tient Nabuchodonosor : c'est, dans les deux groupes, le même nombre et la même disposition des personnages, les trois adolescents qui protestent dessinés dans le même mouvement que les trois Mages qui adorent, et le roi païen présentant l'idole aux uns comme la vierge Marie présente aux autres le Dieu enfant. L'eurythmie qui résulte de cette pondération parfaite de deux groupes destinés à se faire pendants se retrouve évidemment dans la pensée, rendue plus claire et plus éloquente par le contraste.

Deux autres sujets, également empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, sont fréquemment rapprochés et mis en parallèle : Moïse frappant le rocher et Jésus ressuscitant Lazare. Quelquefois on les trouve remplissant, sans séparation entre eux, le même compartiment d'une peinture[2]; quelquefois on les reconnaît grossièrement gravés l'un à côté de l'autre sur une pierre tombale; le plus souvent ils sont sculptés ensemble sur un sarcophage. Quel

1. *Bullett. di arch. crist.*, 1866, p. 64.
2. Aringhi, II, 123, 329.

lien mystique ou symbolique réunit ainsi ces deux sujets? Quelques archéologues voient dans leur rapprochement une démonstration de la puissance divine qui, d'un roc desséché, peut faire jaillir des flots d'eau vive, et de la pierre du tombeau tirer vivant un cadavre déjà décomposé. D'autres reconnaissent dans ces deux sujets une image des deux termes extrêmes de la vie du chrétien : la fontaine d'eau vive, coulant de la pierre « qui est le Christ », dans laquelle le fidèle est plongé par le Baptême, et où il prend une nouvelle naissance, et la vie éternelle que lui procure la résurrection d'entre les morts, dont cette naissance est le gage. Tertullien identifie l'eau qui s'échappe du roc frappé par Moïse et l'eau du Baptême, *quæ defluit de petra*[1]. Saint Cyprien développe la même doctrine, d'après l'Évangile et les prophètes : « *S'ils ont soif dans le désert,* dit Isaïe, *il les en fera sortir, il tirera pour eux l'eau du rocher; il frappera le rocher et mon peuple boira.* Cela a été accompli dans les Évangiles : nous y voyons le Christ, qui est le rocher, frappé d'un coup de lance dans sa passion; nous l'entendons, se souvenant de ce qu'avait annoncé le prophète, crier tout haut : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive : celui qui croit en moi, dit l'Écriture, je ferai jaillir de ses entrailles des fleuves d'eau vive.* Et pour qu'il paraisse plus clair que Notre-Seigneur parle ici du Baptême, l'Évangile ajoute : Il disait cela de l'esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui; — car l'Esprit-Saint est reçu par le Baptême[2]. »

Moïse est quelquefois représenté se déchaussant avant d'approcher du buisson ardent. Quelques Pères voient dans cet acte une image de la renonciation au monde, à la chair et au démon, qui doit précéder la grâce du Baptême[3]. Peut-être les peintures qui le représentent contiennent-elles seulement une exhortation générale au respect avec lequel les chrétiens doivent approcher des saints mystères.

1. *De Baptismo,* 9.
2. Ep. LXIII.
3. S. Grég. Nazianz., Orat. 42.

Dans le même *cubiculum* où nous avons vu l'image du Bon Pasteur entre les deux apôtres et les brebis (planche XVIII), deux scènes de la vie de Moïse sont représentées l'une à côté de l'autre, comme deux parties d'un même sujet (planche XVII). Dans la première il ôte ses souliers avant d'approcher du buisson ardent; la main de Dieu, sortant d'un nuage, lui fait signe de venir. Dans la seconde il frappe le rocher; un homme altéré se précipite et reçoit dans ses mains l'eau miraculeuse. Le Moïse de la première scène est jeune et sans barbe; celui de la seconde est barbu, a une chevelure plus épaisse, et offre une ressemblance marquée avec le type traditionnel de saint Pierre.

Telles sont les principales scènes de l'Ancien Testament dont nous devions parler dans ce chapitre. Celles du Nouveau prendront plus naturellement place ailleurs. Nous aurons même l'occasion de revenir sur deux ou trois des histoires bibliques expliquées plus haut, par exemple sur celles relatives à Moïse, dont nous trouverons une représentation plus complète, plus significative dans les verres dorés des IIIe et IVe siècles. Le symbolisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, étranger aux habitudes intellectuelles des chrétiens de nos jours, ou si connu au contraire qu'il semble avoir perdu toute saveur, était pour les premiers chrétiens tout ensemble familier et neuf. Arrivés souvent à la foi par les études et les tristesses de l'âge mûr, ayant besoin de trouver, au milieu d'une vie sans cesse persécutée, un aliment toujours prêt à réveiller leurs courages, artistes et fidèles apportaient le plus grand sérieux dans la composition et l'étude de ces symboles dont le temps, qui efface le relief de toutes choses, n'avait encore émoussé ni la valeur doctrinale ni la sublime nouveauté. Les fresques peintes sur les murailles des catacombes formaient comme une longue homélie qui se déroulait sous des yeux attentifs et parlait à des âmes rendues profondes par de continuelles épreuves. La constante répétition des mêmes sujets, leur ordonnance réfléchie, leur mutuelle dépendance montrent que rien, dans ces peintures, n'était donné

au hasard, et que l'artiste ou celui qui le dirigeait était sans cesse préoccupé de leur sens théologique. On peut dire sans exagération que plusieurs de ces compositions pourraient s'enchaîner ensemble, se déduire les unes des autres comme les parties d'un discours logique et bien ordonné. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce caractère quand nous étudierons le cycle des peintures liturgiques, où il est tout à fait dominant.

CHAPITRE V.

IMAGES DE NOTRE-SEIGNEUR, DE LA SAINTE VIERGE ET DES SAINTS.

SOMMAIRE. — Rareté des peintures historiques dans les catacombes. — La confession de Calocerus et Partenius. — Absence d'un portrait exact ou traditionnel de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des apôtres, à l'exception de saint Pierre et saint Paul. — Antiquité cependant de tels portraits : texte d'Eusèbe. — Les saints ordinairement représentés en prière, *orantes*. — La sainte Vierge représentée dans les catacombes sous la figure d'une femme *orante*. — Représentée sous la même figure dans les fonds de coupe, les médailles, et sur une dalle de Saint-Maximin. — Peinte aussi dans l'adoration des Mages. — Marie et l'enfant, dans la catacombe de Sainte-Agnès. — La sainte Vierge et le prophète Isaïe, à Sainte-Priscille. — Autres images de Marie dans le même cimetière. — Saint Joseph.

Les trois classes de peintures qui viennent d'être décrites furent inspirées par un esprit commun, et ne sont, avec des nuances diverses, que des manifestations d'un même principe. Elles sont à peu près contemporaines : des fresques appartenant à chacune d'elles se trouvent souvent réunies dans la décoration des mêmes *cubicula*. Tant que l'essence de l'art chrétien fut le symbolisme, les représentations historiques des événements qui se passaient dans l'Église durent être fort rares. Ni les souffrances ni les triomphes des martyrs ne mirent en mouvement le pinceau des artistes pendant les trois premiers siècles chrétiens. C'est à peine si l'on peut signaler quelques exceptions à ce

fait. M. de Rossi forme une classe à part des peintures inspirées par l'histoire de l'Église ou la vie des saints, afin d'y faire entrer une fresque du cimetière de Calliste, qui semble, seule dans tout ce cimetière, se rapporter à un événement intéressant l'une et l'autre. Elle représente deux hommes comparaissant devant un magistrat païen assis sur son tribunal, ou plutôt emmenés du prétoire après leur condamnation. Les deux martyrs Partenius et Calocerus furent probablement enterrés dans la chambre où se voit cette fresque, et cette chambre est située dans la partie du cimetière de Calliste qui fut donnée à l'Église par leur pupille, la fille du consul Æmilianus [1] : rapprochée de ces circonstances, la place de la peinture permet d'y reconnaître avec vraisemblance un épisode de leur histoire, sans doute la glorieuse confession qui mérita aux deux saints les honneurs de l'Église. On a trouvé dans les catacombes une ou deux fresques ou pierres tombales [2] qui semblent rappeler, non le procès d'un martyr, mais les circonstances d'un supplice sanglant. Nous ne nous y arrêterons pas, hésitant à accepter sans des preuves positives une interprétation aussi étrangère à l'esprit et aux habitudes du premier art chrétien. On pourrait presque dire de lui ce que Pascal a dit des Évangiles, dont il reconnaît la divinité à la douceur avec laquelle ils parlent des bourreaux. La peinture de l'âge des persécutions paraît avoir imité cette douceur inspirée. Elle passe sous silence ce qui pourrait éveiller la haine ou le ressentiment chez tous ces fils ou frères de martyrs qui se rassemblaient dans les catacombes. Après la conversion de Constantin, cette délicatesse des temps d'épreuve disparut dans l'ivresse du triomphe : mais c'est seulement à partir de la fin du IVe siècle, ou du commencement du Ve, que l'on entreprit de tracer sur les murs des églises des peintures comme celles dont parle Prudence, représentant avec une vérité cruelle

1. Voir page 170.
2. Boldetti, l. I, 60.

les diverses circonstances du martyre de saint Hippolyte[1].

On ne trouve dans les anciens monuments chrétiens aucune image originale de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des saints. Selon Raoul-Rochette[2], il n'existait pas dans les premiers siècles de l'Église de type fixe et consacré d'après lequel l'art pût reproduire ces figures vénérées. Peut-être inexacte en ce qui concerne saint Pierre et saint Paul, cette assertion paraît vraie en principe, si nous en jugeons par ce qui reste des peintures des catacombes.

Notre-Seigneur n'y est représenté que sous la figure du Bon Pasteur, ou dans l'accomplissement de quelqu'un de ses miracles, ou encore assis au milieu de ses apôtres[3]. Il a le plus souvent la figure d'un homme jeune et sans barbe; il tient ordinairement dans sa main la verge du commandement : rien ne le distingue du reste des enfants des hommes. Une seule fois il est peint en buste dans un médaillon occupant le centre d'un *cubiculum* du cimetière des saints Nérée et Achillée (le même *cubiculum* dans lequel est l'image d'Orphée avec sa lyre). Cette peinture, dont on a beaucoup exagéré l'importance et l'antiquité, n'a aucun des caractères individuels d'un portrait : elle offre un exemple assez vague des traits sous lesquels l'art moderne représente habituellement le Christ.

Eusèbe parle d'anciens portraits de Jésus-Christ et des apôtres: saint Augustin, saint Basile y font également allusion[4]. Aucun de ces précieux monuments n'est venu jusqu'à nous. Dans les catacombes nous ne rencontrons aucune image authentique, ni même aucun type conven-

1. A la fin du IVe siècle, Astérius, évêque d'Amasée, vit suspendus au-dessus du tombeau de sainte Euphémie, à Chalcédoine, des voiles de lin sur lesquels son martyre était représenté. — *Bullettino di arch. crist.*, 1871, p. 61.

2. *Tableau des Catacombes*, p. 163.

3. La seule ancienne peinture de son baptême est celle que nous avons publiée page 270, fig. 15. Le même sujet est représenté dans une fresque du cimetière de Pontien, mais elle remonte au VIIe ou VIIIe siècle.

4. Euseb., *Hist. eccl.*, II, 25; VII, 18. S. Aug., *de Consens.*, *Ev.*,

tionnel du Christ. Les portraits de saint Pierre et de saint Paul ont seuls quelques caractères immuables, par conséquent individuels. Les saints sont ordinairement représentés tous dans la même attitude, priant les bras étendus en croix [1] : la raison de cette attitude si expressive, parfois si grandiose, est donnée par de nombreuses inscriptions, qui parlent des saints comme jouissant en Dieu de la vie éternelle, et expriment la confiance des survivants dans l'efficacité de leurs prières.

Parmi les figures si fréquemment reproduites de personnages en prière, *orantes,* on trouve souvent l'image d'une femme, quelquefois debout aux côtés du Bon Pasteur, en qui nous reconnaissons volontiers, avec M. de Rossi, soit la vierge Marie, soit l'Église, l'épouse du Christ, qui prie sans cesse sur la terre comme Marie prie dans le ciel. Ces deux interprétations d'une même figure ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre. Au contraire, elles peuvent s'être présentées ensemble à la pensée de l'artiste, car l'ancienne littérature chrétienne se plaît à établir les rapports figuratifs les plus étroits entre Marie et l'Église. Saint Ambroise le dit expressément : *Multa in figura Ecclesiæ de Maria prophetata sunt* [2]. Le pape Sixte III (435) fit placer dans l'abside de la basilique de Latran une inscription en mosaïque qui célébre la *maternité virginale* de l'Église. Longtemps avant Ambroise et Sixte III, l'Église de Lyon, dans la célèbre lettre écrite en l'honneur de ses martyrs, donne à l'Église universelle le nom de « Vierge mère, » et l'appelle ainsi sans commentaire, comme si le rapprochement implicitement contenu dans ce titre était connu et compris de tous.

On a prétendu que la figure *orante* représente toujours [3]

lib. I, c. x. S. Basil., Ep. CCCLX ad Julian. Tertull., *de Pudic.,* c. 10. S. Hieronym., *In Joann.,* IV. — Voir aussi Macarius, *Hagioglypta,* II.

1. Tertull., *Apolog.,* c. 30. *De Orat.,* c. 14, 17. *Ad Nation.,* I, 12. — Prudent., *Peristeph.,* VI, 103.

2. *De Instit. Virg.,* c. XIV.

3. *The Testimony of the catacombs,* by the Rev. Wharton B. Marriott, p. 12 et suiv. — London, 1870.

le martyr ou le personnage de distinction enterré dans la principale tombe du *cubiculum* où elle est peinte. Il en est souvent ainsi, et l'on ne peut donner un autre sens aux figures d'hommes ou d'enfants représentés les bras étendus dans les fresques ou sur les pierres tombales ; mais, dans un grand nombre de cas, cette interprétation ne saurait être admise : par exemple quand l'*orante* est une femme, et qu'elle est dessinée en pendant [1] avec le Bon Pasteur, ou

Fig. 33. — Très-ancienne pierre tombale du cimetière de Calliste.

quand elle est gravée, au lieu de lui, sur une pierre sépulcrale, ayant, comme le Pasteur, deux brebis à ses côtés, deux brebis qui lèvent vers elle, comme vers le Pasteur, un regard plein d'une ardente prière et d'une tendre supplication (*fig.* 34). Souvent, et même dans les chambres où n'était déposé aucun martyr, l'*orante* occupe une partie d'un plafond dont les autres compartiments sont remplis par des personnages ou des sujets empruntés à la Bible : il est difficile d'admettre que l'image d'un mort ordinaire ait été peinte à cette place. Il nous paraît évident que, dans ces cas au moins, la femme *orante* symbolise soit l'Église, soit la vierge Marie : et nous inclinons de préférence vers cette dernière interprétation, d'abord parce que la sainte Vierge est repré-

1. Voir planche II.

sentée en *orante* sur quelques fonds de coupe, soit seule, soit entre les apôtres saint Pierre et saint Paul, et désignée par son nom écrit au-dessus de sa tête[1], ensuite parce qu'elle est gravée de la même manière, seule, les mains étendues, sur une très-ancienne[2] pierre tombale de la crypte de sainte

Fig. 34. — Orante entre deux brebis. Pierre tombale du cimetière de Calliste.

Madeleine, à Saint-Maximin en Provence. Ce monument porte l'inscription suivante: — MARIA VIRGO MINESTER DE TEMPVLO GEROSALE[3], allusion à la pieuse et poétique légende du séjour de Marie dans le Temple, racontée par un évangile apocryphe[4]. Sur les médailles byzantines, et dans les œuvres de l'art grec en général, la sainte Vierge est souvent représentée dans l'antique attitude de la prière. Quand même la figure de l'*orante* aurait pour but principal de personnifier l'Église, il serait tout à fait conforme à la pratique et aux habitudes

1. Planche IX, n° 1.

2. M. Le Blant la croit du ve siècle.

3. Macarius, *Hagioglypta*, p. 36. — Edm. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, II, p. 277 et suiv.

4. *Historia de nativitate Mariæ et de infantia Salvatoris*, c. IV et VI, dans Thilo, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 349 et suiv.

intellectuelles des premiers chrétiens d'avoir uni ensemble l'image et le symbole, et donné à la femme en prière les traits de la vierge Marie [1].

Quelque opinion que l'on ait de la valeur de ces arguments, — et nous croyons qu'ils seraient difficilement réfutés, — la grande place occupée par Marie dans l'art primitif peut être démontrée par toute une autre série de preuves. Quand même aucune des *orantes* des catacombes ne la représenterait, il existe beaucoup d'autres scènes

Fig. 35. — Image de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus, dans le cimetière de Sainte-Agnès.

où son identité ne saurait être mise en question. Un écrivain protestant affirmait récemment n'avoir rencontré dans les catacombes qu'une seule image de la Vierge, image d'une date relativement moderne. Il faisait probablement allusion à une Madone de la catacombe de Sainte-Agnès, peinte dans la lunette d'un *arcosolium*, les bras étendus, et le divin enfant posé debout devant elle [2]. La présence du monogramme, dessiné à droite et à gauche, nous invite à placer au IVe siècle la date de cette peinture; et comme le

1. Voir S. Clém. d'Alex., *Pædagog.*, I, 6.

2. Cette peinture, dans laquelle l'enfant Jésus est posé devant sa sainte mère, sans être tenu par elle, et plutôt comme signe de sa maternité divine que comme figure principale, est le type d'une image de la Vierge très-populaire en Russie sous le nom de Známenskaia. — Palmer, *Early christian Symbolism*, p. 66.

nimbe n'est peint ni autour de la tête de Marie ni autour de celle de l'enfant Jésus, cette date appartient à la première moitié du IVe siècle plutôt qu'à la seconde. M. de Rossi considère le style de cette fresque comme se rapprochant tout à fait de l'époque de Constantin. Loin d'être la plus ancienne et la plus intéressante image de la Vierge existant dans les cryptes primitives, cette peinture est probablement une des plus récentes : et si l'auteur qui y fait allusion n'en a pas vu d'autres, il est probable qu'il n'a visité qu'une très-petite partie des catacombes. Il existe une nombreuse classe de peintures — M. de Rossi en compte plus de vingt — dans lesquelles la vierge Marie est toujours la figure principale, et semble volontairement associée par l'artiste aux hommages dont son divin Fils est l'objet : ce sont les fresques représentant l'adoration des mages. Le plus souvent Marie est assise, tenant Jésus sur ses genoux, et les Mages se dirigeant vers le groupe formé par la mère et l'enfant : trois ou quatre fois elle occupe le centre de la fresque, et alors, pour balancer également les deux côtés de la composition, le nombre des Mages est augmenté ou diminué; ils sont quatre, comme dans le cimetière de Sainte-Domitille, ou deux seulement, comme dans celui des saints Pierre et Marcellin (voir planche IV, n° 2). Il est certain, cependant, que dès les premiers siècles la tradition sur le nombre des Mages était fixée [1] : nous en avons la preuve dans une des peintures que nous avons citées, sous laquelle on peut encore retrouver les vestiges de l'esquisse primitive, représentant trois Mages seulement : l'artiste la corrigea ensuite, sacrifiant la vérité historique ou traditionnelle à la symétrie. Les représentations de ce sujet appartiennent à diverses époques. M. de Rossi assigne les deux que nous avons citées à la première et à la seconde moitié du IIIe siècle. Il réclame une antiquité beaucoup plus reculée pour l'image de la sainte Vierge

1. On dit généralement que saint Léon le Grand et saint Maxime de Turin sont les premiers Pères qui rapportent cette tradition. Origène semble cependant avoir eu la même pensée. — Patrizzi, *de Evangel.*, III, diss. XXVII, pars 2a.

représentée planche IV, n° 1. D'après lui, elle remonte aux confins de l'âge apostolique. On peut la voir peinte sur la soffite d'un *loculus,* dans une chambre sépulcrale du cimetière de Sainte-Priscille. Elle représente la vierge Marie assise, la tête à demi couverte d'un voile court et transparent, et portant dans ses bras l'enfant Jésus, « qui se retourne, sur les genoux de sa mère, avec un mouvement tout à fait analogue à celui que Raphaël lui prête quelquefois dans ses *Saintes Familles* [1]. » A côté de Marie un homme est debout, vêtu d'un *pallium* qui laisse à nu son épaule gauche : d'une main il tient un volume roulé, de l'autre il montre une étoile. Cette étoile accompagne presque toujours la Vierge dans les peintures et les sculptures primitives : sa présence s'explique historiquement quand Marie est représentée au milieu des Mages, ou dans l'étable de Bethléem, à côté de la crèche, que gardent respectueusement le bœuf et l'âne traditionnels [2]. L'étoile paraît à première vue moins à sa place dans le sujet qui nous occupe. Les archéologues ne sont pas d'accord sur le sens de la figure virile qui semble la montrer du doigt. La plupart y voient saint Joseph ou l'un des Mages. Selon M. de Rossi, ce personnage jeune et austère, vêtu en philosophe, serait plutôt Isaïe, qui dans ses prophéties compare si souvent la venue du Messie au lever d'un astre [3]. On le rencontre dans la même attitude, se tenant debout devant Jésus-Christ figuré par le soleil, sur un compartiment d'un verre doré trouvé dans les catacombes : et là son identité n'est pas douteuse, car un autre compartiment du même verre le représente scié en deux par les Juifs, selon une tradition rapportée par saint Jérôme : la sainte Vierge, dessinée dans la pose d'une *orante*, occupe sur ce verre l'espace intermédiaire entre les deux figures du prophète. Bosio [4]

1. Vitet, *Journal des Savants*, février 1866, p. 96.

2. Le bœuf et l'âne se voient dans une représentation de la Nativité sur une tombe portant la date de 343. — *Inscript. christ.*, I, 54.

3. Isaïe, IX, 2; LX, 2, 3, 19; Luc, I, 78, 79.

4. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 255.

nous a conservé une fresque du cimetière de Calliste qui ressemble beaucoup à celle que nous étudions en ce moment : seulement, dans celle-là, l'étoile ne paraît pas, mais derrière la Vierge et l'enfant on voit en perspective quelques édifices, l'image d'une ville, Bethléem sans doute, si souvent représentée dans les bas-reliefs et les mosaïques d'époque plus récente. M. de Rossi considère la Vierge du cimetière de Priscille comme ayant été peinte sinon dans l'âge apostolique et, pour ainsi dire, sous les yeux des apôtres eux-mêmes, au moins dans les cent cinquante premières années de l'ère chrétienne. Il nous invite à comparer le dessin, le modelé[1], le style général de cette peinture, d'une part avec les décorations des célèbres tombes païennes découvertes en 1858 sur la voie Latine et attribuées par tous les antiquaires au temps des Antonins, d'autre part avec les fresques des *cubicula* qui avoisinent la crypte papale, et remontent au commencement du IIIe siècle (nous les étudierons dans le chapitre suivant) : l'immense supériorité de notre fresque sur ces dernières, sa ressemblance, comme exécution et comme style, avec les premières, ne permet pas de la placer, à moins d'une dérogation sans exemple à toutes les règles de l'analogie en matière d'histoire et d'art, à une date sensiblement différente de celle indiquée par M. de Rossi. Il prouve de plus — et nous l'avons établi plus haut[2] — que la catacombe dans laquelle se voit encore cette image de la Vierge est une des plus anciennes qui aient été creusées, sainte Priscille, dont elle a conservé le nom, étant la mère de Pudens, et par conséquent la contemporaine des apôtres ; il est même probable, comme l'ont pensé Bosio et d'autres archéologues, que les tombeaux de sainte Pudentienne, de sainte Praxède, et sans doute aussi de leur père saint Pudens, étaient dans le voisinage immédiat de la chapelle dans laquelle est peinte la Madone. Enfin, les inscriptions trou-

1. « Quant au modelé, il est d'une telle souplesse, d'une telle suavité, que, sans offenser Corrége, on lui en pourrait faire honneur. » Vitet, *Journal des Savants*, février 1866, p. 96.

2. Voir page 92.

vées dans cette chapelle même, et dans toute la région environnante, portent des marques incontestables de la plus haute antiquité. Tout s'accorde donc à démontrer que cette belle peinture de la Vierge mère est la plus ancienne qui ait encore été découverte; et il est inutile de faire remarquer que Marie et son Fils sont les figures principales, le motif dominant du tableau, et non des personnages secondaires jouant un rôle dans une scène historique ou symbolique. L'image de la sainte Vierge paraît même, autant que l'état de dégradation des peintures permet de le reconnaître, avoir été répétée en d'autres places du même *cubiculum*, tantôt seule, tantôt avec saint Joseph et l'enfant Jésus. Bosio et le P. Garrucci ont reconnu ce dernier groupe en plusieurs parties des catacombes. M. de Rossi ajoute — toujours d'accord avec Bosio et Garrucci[1] — qu'il existe dans le même cimetière de Priscille d'autres fresques représentant l'Annonciation[2], l'adoration des Mages, Jésus dans le temple retrouvé par sa mère. D'après ces trois archéologues, ce cimetière l'emporte sur tous les autres pour le nombre, la variété et l'antiquité des peintures représentant Marie.

Quelques-uns de nos lecteurs attendent peut-être que nous leur parlions du groupe traditionnel connu sous le nom de « Sainte Famille », et particulièrement des images de saint Joseph. M. de Rossi reconnaît que cette classe de monuments peut être encore discutée. Les peintures sur lesquelles on a cru voir l'image du père adoptif de Jésus sont en général dans un très-mauvais état de conservation. Sur les sarcophages il est fréquemment représenté, et d'une manière qui ne laisse pas de doute. Les plus anciens le montrent toujours jeune et sans barbe[3], le plus souvent vêtu d'une tunique. Dans les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, qui sont du ve siècle, et où il apparaît quatre ou cinq fois, il a

1. Bosio, *Roma sott.*, p. 549; Macarius, *Hagiog.*, pp. 174, 242.
2. *Hagioglypta*, p. 245.
3. *Bullettino di arch. crist.*, 1865, p. 26-32, 66-72.

les traits d'un homme mûr ou d'un vieillard. Depuis cette époque, il est presque toujours représenté sous cette forme. Les artistes de la dernière période ont probablement suivi les légendes rapportées par les évangiles apocryphes ; d'après l'évangile attribué à saint Jacques le Mineur, d'après celui « de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur, » saint Joseph aurait été veuf et déjà vieux lorsqu'il fut fiancé à la sainte Vierge. Cette légende est citée par saint Épiphane, saint Grégoire de Nazianze et d'autres Pères du IVe siècle. Des allusions aux récits des évangiles apocryphes, ou même des scènes entières représentées d'après eux, se reconnaissent sur les monuments artistiques des siècles cinquième et suivants. Avant cette époque les artistes semblent avoir été rigoureusement maintenus dans les strictes limites des livres canoniques. A mesure que la tradition évangélique se fut fixée, et que le dépôt de la foi, solidement établi, ne courut plus le péril d'être altéré dans l'esprit des fidèles, l'autorité ecclésiastique se relâcha sans doute de sa surveillance, et laissa aux peintres et aux sculpteurs une plus grande liberté dans le choix des sources et la manière de traiter les sujets.

CHAPITRE VI.

PEINTURES LITURGIQUES.

SOMMAIRE. — Rareté des peintures liturgiques. — Précieuses fresques de cette nature au commencement du IIIe siècle. — Description de ces fresques. — L'eau du Baptême représentée par l'eau que Moïse fait sortir du rocher. — Le pêcheur. — Le paralytique emportant son lit. — Ces trois peintures ont trait au Baptême. — Le prêtre, vêtu du *pallium*, dans l'acte de la consécration. — Femme en prière près de la table où sont déposés le pain et le poisson. — Le repas des sept disciples. — Le sacrifice d'Isaac. — La résurrection de Lazare. — Ces quatre peintures se rapportent à la messe et à l'Eucharistie. — Images de docteurs et de *fossores*. — Valeur doctrinale de cette série de peintures : elles furent sans doute exécutées avec l'inspi-

ration et sous la surveillance de l'autorité ecclésiastique. — Sorte de catechisme en images : popularité de ces types au IVe siècle : curieux exemple. — Autres peintures liturgiques.

On pourrait croire que l'impénétrable secret étendu comme un voile devant la réalité des saints mystères, dans l'Église primitive, ne permit pas de les représenter d'une manière intelligible sur les murailles des catacombes. Les peintures qui y font une allusion directe sont en effet fort rares. Celles que nous allons étudier forment une exception dans le cycle accoutumé de l'art chrétien : elles furent exécutées à la fin du IIe siècle, ou tout au commencement du IIIe, c'est-à-dire à une époque où les cimetières souterrains n'avaient pas encore été violés, et où la discipline du secret, quoique déjà en vigueur, était moins nécessaire qu'elle le devint dans la suite. De plus, en usant avec tact et prudence des signes habituels du symbolisme chrétien, en mêlant les images empruntées à la nature et la représentation des choses surnaturelles, en fondant ensemble, pour ainsi dire, la réalité et l'allégorie, l'artiste est parvenu à créer une œuvre qui, éminemment liturgique dans son fond, puisqu'elle représente d'une manière certaine l'administration du Baptême et la consécration eucharistique, devait paraître, aux yeux des personnes non initiées, composée d'une série de figures parfaitement inintelligibles, d'images distribuées au hasard et sans aucune liaison entre elles. L'administration du Baptême, par exemple, est clairement représentée dans ces peintures; mais elle se perd, pour ainsi dire, dans la foule, au milieu de sujets empruntés à la Bible et de compositions allégoriques. La consécration de l'Eucharistie y est également dessinée sous une forme reconnaissable : elle devient à la fois plus claire pour les uns, et tout à fait inintelligible pour les autres, à cause du signe hiéroglyphique du poisson qui figure à côté du pain, à cause aussi de la variété des scènes historiques dont elle est entourée. Ces curieuses et importantes peintures méritent d'être étudiées avec le plus grand soin. Elles décorent, dans

le voisinage immédiat de la crypte papale, une série de *cubicula* que le lecteur reconnaîtra dans le plan général, ou plus facilement encore dans le plan détaillé de la première *area* du cimetière de Calliste[1], sous les lettres A^2, A^3, A^4, A^5, A^6. Les plus anciens de ces *cubicula* furent construits avant la fin du IIe siècle, les plus récents tout au commencement du IIIe. Ces derniers sont les moins bien conservés : beaucoup de leurs peintures sont ruinées ; ce qui en reste offre des sujets analogues à ceux représentés dans les deux *cubicula* plus anciens A^2 et A^3.

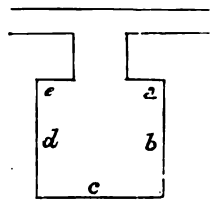

PLAN du CUBICULUM. A_3

A gauche de la porte d'entrée du cubiculum A^3 est peinte la figure bien[2] connue du prophète frappant le rocher, d'où l'eau s'échappe en torrent (*a*). Sur la muraille qui se

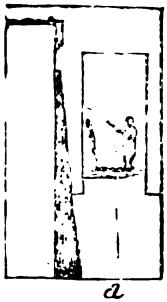
a

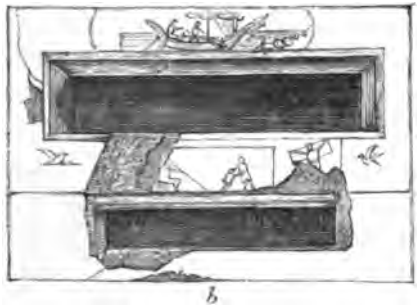
b

présente ensuite à main gauche (*b*), on voit l'image d'un homme assis qui pêche des poissons ; un autre personnage, debout, baptise un enfant dans le même cours d'eau[3]. A côté est le paralytique emportant son lit sur ses épaules. Trois sujets sont peints sur la muraille qui fait face à la

1. A la suite du chap. III du livre V.

2. Voir planche VI, n° 2. — Les gravures insérées dans le texte ne donnent que le plan et la disposition des sujets : les planches réunies à la fin du volume permettent d'étudier le détail des peintures.

3. Planche VI, n° 3.

porte (*c*). A gauche est représenté un trépied, sur lequel sont posés un pain et un poisson : une femme, debout près du trépied, tient ses bras étendus en *orante,* tandis qu'un homme, vêtu du *pallium,* lève sa main droite au-dessus des offrandes, dans l'attitude du prêtre qui consacre sur un autel chrétien [1]. Puis vient la scène déjà décrite du repas des sept disciples: devant eux sont un poisson et un pain; à terre près de la table on voit rangées huit corbeilles [2]. Près de ce tableau, Abraham est peint au moment où il va sacrifier son fils Isaac : le bélier et le bois du sacrifice appuyé contre un arbre ne permettent pas de douter de la signification de cette scène [3]. Ces trois sujets sont peints l'un à côté de l'autre dans l'intervalle entre deux *loculi* : ils sont flanqués à droite et à gauche par l'image d'un *fossor* debout, le bras étendu, et le pic reposant sur son épaule. Les fresques de la muraille de droite (*d*) ont été

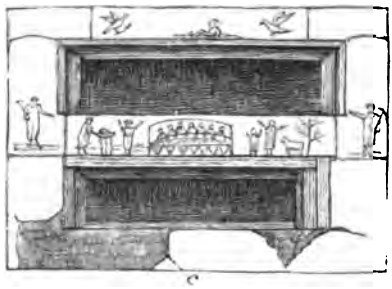
c

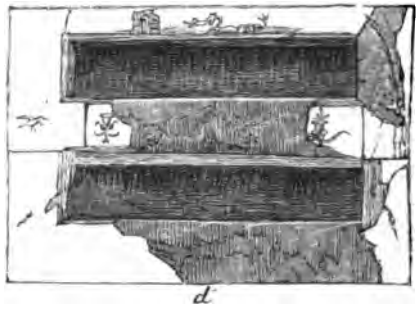
d

e

presque entièrement détruites par la chute de l'enduit sur lequel elles étaient tracées. Le côté droit de la porte

1. Planche VIII, n° 3.
2. Planche VII.
3. Planche V, n° 1.

d'entrée (*e*) est demeuré intact et contient l'image de deux hommes placés l'un au-dessus de l'autre, sans doute à cause de l'étroit espace dont le peintre disposait. L'un des deux est assis et semble lire des paroles écrites sur un long rouleau de parchemin qu'il tient déployé entre ses deux mains : l'autre tire de l'eau d'un puits qui déborde. Dans la seconde chambre A^2, nous rencontrons plusieurs sujets analogues à ceux du *cubiculum* qui vient d'être décrit : Moïse frappant le rocher, le pêcheur, le repas des sept disciples, le baptême, un docteur assis ; sur le mur de droite, dont les peintures sont ruinées dans le précédent *cubiculum*, on distingue dans celui-ci la résurrection de Lazare ; d'un côté de la porte d'entrée est peint un docteur debout, tenant un volume à la main, et un large morceau de stuc, détaché de l'autre côté, laisse voir encore la tête, les bras levés et le pic d'un *fossor*, dessiné dans l'acte même de son travail.

Ces divers sujets, nous l'avons dit, étaient également représentés dans les trois autres *cubicula*, qui forment avec les deux précédemment décrits toute une série de chambres presque semblables. Une répétition si constante et si uniforme des mêmes images ne peut avoir été faite sans but, sans une intention cachée. Il n'est pas difficile de la découvrir et de pénétrer le sens de ces peintures mystérieuses. Au point où nous a menés cette étude, nos lecteurs ont dans la main le fil conducteur qui les dirigera à travers cette apparente confusion de sujets sacramentels, d'histoires bibliques et de figures empruntées à la vie commune.

Tertullien, qui était à Rome à l'époque où furent exécutées la plupart de ces fresques, va pouvoir, encore une fois, nous servir de guide. Nous savons déjà qu'il appelait les chrétiens « de petits poissons nés dans les eaux du Baptême », et que dans son traité sur ce sacrement il parle de ces eaux comme découlant du rocher, *quæ defluit de petra*. Le rocher, nous l'avons appris de l'Ancien et du Nouveau Testament[1], n'est autre que le Christ, *petra*

1. I Cor., x, 3; Isaïe, xxxv, 6.

autem erat Christus, rocher mystique qui verse les eaux de la grâce dans le désert de ce monde. Quel est le personnage représenté dans nos peintures frappant ce rocher? Nous le montrerons dans le chapitre suivant; disons ici en un seul mot que, dans l'art chrétien primitif, Moïse frappant le rocher est pris presque toujours comme la figure de saint Pierre, le nouveau Moïse successeur de l'ancien, « le conducteur du nouvel Israël, » dit Prudence. A lui fut donné le pouvoir d'ouvrir dans le rocher divin la source de la grâce et d'en faire couler les vraies eaux vives sur les enfants de l'Église par le bain du Baptême et le canal multiple des sacrements[1].

A la suite du rocher frappé par le prophète se présente l'image d'un pêcheur, et, près d'elle, celle d'un homme qui baptise[2]. L'enfant baptisé est plongé dans la même eau d'où le poisson est tiré par le pêcheur. Frappant exemple de ce parallélisme plein de séve et de profondeur, de ce rapprochement harmonieux de la réalité et de la figure, qui est un des principaux caractères du premier art chrétien. Ainsi, dans l'Évangile, le Christ, après avoir raconté ses paraboles, en expliquait ensuite le sens à ses disciples. Les peintures que nous avons sous les yeux parlaient aux premiers chrétiens de l'origine même de leur foi, et leur représentaient, sous trois aspects différents, cette eau baptismale qui en est la source.

Après la scène du baptême vient l'image du paralytique emportant son lit. Celle-ci est probablement une allusion au même mystère. Tous ceux qui ont visité la catacombe de Sainte-Agnès avec le P. Marchi se souviennent qu'il

1. S. Cyprien, *Ep. ad Jub.*, t. II, p. 332. Dans les écrits des Pères, la source unique du Baptême et sa dérivation d'un rocher unique sont pris souvent comme types de l'origine et de l'unité de la foi, des sacrements de l'Église. Ceux qui attaquaient la validité du Baptême administré par les hérétiques n'avaient pas de meilleur argument contre leurs adversaires que cette unité du Baptême et de l'Église, et la prérogative de Pierre, son chef unique.

2. Planche VI, 3.

voyait toujours dans la représentation de ce sujet une figure du sacrement de Pénitence, un souvenir de ce paralytique de Capharnaüm à qui Jésus dit : « Aie confiance, tes péchés sont remis. » Ce miracle de l'Évangile est cité de même dans les constitutions apostoliques comme un symbole du sacrement de Pénitence. Sur la muraille de notre *cubiculum,* entre les images du Baptême et les images voisines de l'Eucharistie, une allusion à de nouvelles souillures, et à la nécessité de recouvrer la grâce baptismale déjà perdue, semble peu en harmonie avec un ensemble de décorations où tout parle d'innocence et de paix, peu en harmonie surtout avec les mœurs et la discipline de la primitive Église, où, loin de faire de la pénitence le prélude nécessaire de l'Eucharistie, on administrait ordinairement celle-ci aux nouveaux baptisés, écartant bien loin l'idée qu'ils pussent jamais perdre ensuite la vie surnaturelle reçue dans les deux sacrements. « Nous parlons des pardons de Dieu, dit un écrivain du IIIe siècle, non à ceux qui jouissent de la grâce, mais aux malheureux qui l'ont perdue; nons révélons ce secret, non avant le péché, mais après le péché [1]. » La conjecture du P. Marchi ne peut donc s'appliquer ici : il n'est pas probable que, dans une chapelle de cette époque, on ait représenté le sacrement de Pénitence comme l'anneau reliant le Baptême et l'Eucharistie. Nous croyons que tous les sujets de la muraille de gauche appartiennent au symbolisme de l'eau et font allusion au Baptême, comme ceux de la muraille voisine ont l'Eucharistie pour objet. La figure du paralytique se rapporte ici, non au miracle de Capharnaüm, mais à celui opéré par les eaux de la piscine de Bethsaïda, que Tertullien, Optat [2] et d'autres écrivains ecclésiastiques ont interprété comme figurant les eaux salutaires du Baptême.

Nous passons maintenant aux trois sujets peints sur la muraille qui fait face à la porte. Ils forment un groupe

1. Pacianus, ad Sympronianum Epist. I, 5.
2. *De Baptismo,* c. 4. *De Schism. Donat.,* II, 6.

distinct, aussi clairement unis entre eux que les trois sujets relatifs au Baptême, et, comme ceux-ci, découlant les uns des autres avec la plus stricte rigueur théologique. Ils ont trait à l'Eucharistie; nous les avons décrits plus haut. Dans l'enchaînement des sujets peints sur ces deux murailles contiguës nous retrouvons la même suite d'idées, la même combinaison d'images et de symboles que dans l'épitaphe de saint Albercius et l'inscription d'Autun, qui, l'une et l'autre, parlent d'abord des eaux du Baptême, et de là, par une transition naturelle, passent au poisson céleste, figure du Dieu de l'Eucharistie.

La première peinture[1] représente, avons-nous dit, la consécration des espèces eucharistiques. Certains détails de la composition ont besoin d'être expliqués. On a peut-être remarqué avec surprise le costume du personnage, le prêtre sans doute, qui étend sa main droite au-dessus de l'autel, et dont ce mouvement découvre le bras, la poitrine, toute une moitié du corps, nus sous son *pallium*. Cette excessive simplicité de vêtements était considérée par les anciens comme la marque des véritables philosophes, et, à l'époque à laquelle appartiennent nos peintures, un simple *pallium* était devenu le costume habituel du clergé chrétien. Eusèbe[2] raconte que saint Justin « prêchait la parole de Dieu vêtu comme les philosophes » : on ignore s'il était prêtre. Avant lui Aristide d'Athènes, après lui Tertullien, Héraclès, prêtre d'Alexandrie, Grégoire le Thaumaturge, d'autres encore avaient adopté le même costume. Tertullien le vante avec son éloquence et sa subtilité accoutumées dans son traité *de Pallio*[3]. Prudence, qui visitait assidûment les catacombes, avait peut-être devant les yeux quelque

1. Planche VIII, 3.

2. *Hist. eccl.*, IV, 11. — Voyez aussi le début du dialogue de Justin avec Trypho.

3. Voir la note au commencement de ce traité dans l'édition d'Œhler, Leipsick, 1853, t. I, 913. — Cf. S. Hieron., Ep. LXXXIII, ad Magnum; Catal. Hom. Ill. CXX. — « *Humerum exertus* » est le mot employé par Tertullien, c. 3.

peinture semblable à celle que nous étudions lorsqu'il décrivait, au commencement de sa *Psychomachia*, la Foi partant en guerre contre l'idolâtrie, et la représentait emportée par l'ardeur de son zèle et descendant dans l'arène à demi vêtue, les bras découverts, les épaules nues[1]. Saint Cyprien, postérieur à Tertullien d'environ cinquante ans, dénonce la jactance immodeste des philosophes païens[2], qui se promènent, par ostentation, la poitrine découverte : il leur oppose la modestie des prêtres chrétiens, philosophes par le cœur et non par le costume. Ces paroles indiquent un changement survenu dans le vêtement habituel du clergé chrétien entre la fin du IIe siècle et le commencement du IIIe ; et en effet toutes les peintures des catacombes postérieures à cette dernière date représentant des prêtres ou des docteurs les montrent vêtus de la tunique sous le *pallium*. Cette remarque, rapprochée des paroles de saint Cyprien, concorde exactement avec la date que nous avons attribuée aux fresques de notre *cubiculum*, la fin du IIe siècle ou les premières annés du IIIe.

Un autre détail du même sujet a été l'objet de quelques discussions. Une femme est représentée à gauche de l'autel, du côté opposé au prêtre : elle tient les bras étendus dans l'attitude de la prière. On s'est demandé si cette figure féminine est l'image d'une dame chrétienne enterrée dans cette chapelle, ou si elle n'est pas plutôt un symbole de l'Église. Rapprochée du caractère général de la série de peintures que nous étudions, cette dernière conjecture nous paraît la plus vraisemblable. De même que, dans une fresque voisine, la personne représentée recevant le baptême est un enfant ou un tout jeune homme, non évidemment parce que l'artiste a voulu faire allusion à telle ou telle personne déterminée, mais parce que la jeunesse est l'âge du baptême, et que les néophytes, de quelque âge qu'ils fussent, étaient toujours

1. . . . . Agresti turbida cultu,
Nuda humeros, intonsa genas, *exserta lacertos*. (V, v. 21, 22.)

2. *De Bono Patientiæ*, § 2, 3. « Exerti ac seminudi pectoris inverecunda jactantia. »

appelés *infantes* ou *pueri;* de même, près de la table où reposent les redoutables mystères, une femme est représentée non pour faire honneur à telle ou telle personne enterrée dans cette chambre, mais parce que, quand on voulait personnifier l'assemblée des fidèles, l'Église, on le faisait sous la figure d'une femme. Dans les épîtres de saint Paul et dans les écrits des plus anciens Pères, l'Église est appelée l'épouse du Christ, qui n'a ni taches ni rides. Elle partage, comme nous l'avons déjà vu, le privilége de Marie, étant comme elle une vierge pure et une mère féconde ; beaucoup de traits de l'une, selon la remarque de saint Ambroise, peuvent être appliqués à l'autre : une femme est devenue ainsi l'image naturelle de l'Église entière. A Rome, dans la mosaïque de l'église de Sainte-Sabine, œuvre du pape Célestin au commencement du ve siècle, les deux Églises, celle issue du judaïsme, celle formée des incirconcis, sont représentées par deux femmes debout, tenant à la main un livre ouvert. L'une, désignée par cette légende : ECCLESIA EX CIRCUMCISIONE a au-dessus d'elle saint Pierre, l'autre, dont l'origine est exprimée par les mots ECCLESIA EX GENTIBUS, est accompagnée de saint Paul : allusion à la vocation spéciale des deux apôtres, exprimée par ces mots de l'épître aux Galates : *Creditum est mihi Evangelium præputii, sicut Petro Evangelium circumcisionis.* Les mosaïques, conservatrices, si l'on peut ainsi parler, plutôt que créatrices, reproduisirent en général les types déjà consacrés par la peinture; et il est probable que ces deux figures de l'Église furent empruntées par le mosaïste du ve siècle à une tradition depuis longtemps établie dans l'art chrétien. Cette forme symbolique de l'Église ne fut jamais abandonnée; nous la retrouvons souvent au moyen âge, sculptée sur les portails des cathédrales gothiques; on peut voir, dans un manuscrit du XIe ou XIIe siècle, conservé à la bibliothèque Barberini, et contenant les prières liturgiques pour la bénédiction du cierge pascal, l'image d'une *orante*, au-dessus de laquelle est écrit le mot ECCLESIA. Quelle que soit, du reste, la signification précise de la figure fémi-

nine représentée les bras étendus dans la fresque de notre *cubiculum*, qu'elle soit l'image d'une dame chrétienne, ou de l'Église, ou de la vierge Marie, cela est, au fond, peu important. L'attitude de l'*orante*, sa place auprès de l'autel, suffisent à appeler notre attention : elle nous rappelle ces mots de saint Cyprien : « Les prières les plus puissantes sont celles qui sont faites en présence des offrandes consacrées. »

Nous avons déjà parlé du sujet qui fait suite à celui-ci, les sept disciples assis ensemble devant le poisson et le pain (planche VII). Sa signification eucharistique nous paraît évidente, et nous jugeons ainsi, non-seulement d'après la disposition et la place de la peinture, mais d'après les témoignages formels des Pères de l'Eglise, et en particulier de saint Augustin. Un critique allemand refusait récemment de voir dans cette fresque autre chose qu'une représentation des agapes chrétiennes, ou une allusion au banquet mystique du paradis. Ces deux sujets sont quelquefois dessinés dans les catacombes : ils ne ressemblent en rien à la composition uniforme représentant le repas des sept disciples. On y voit toujours des femmes assises à côté des hommes : le nombre des convives n'est pas fixe, il varie selon les convenances de la composition et les caprices de l'artiste. Au contraire, dans toutes les images du repas préparé par Jésus sur les bords du lac de Tibériade, le nombre des convives est invariable, ils sont sept, et tous du sexe masculin. Dans le *cubiculum* A [2], ce sujet est peint sur la même muraille que l'image du Baptême, à laquelle il fait suite : visible indice du sens sacramentel que lui prêtaient les premiers chrétiens. Dans le *cubiculum* A [3], nous avons déjà fait remarquer, comme le principal caractère des peintures qui le décorent, le parallélisme constamment établi entre la figure et la représentation littérale des mêmes mystères : ainsi, près de l'homme qui tire de l'eau un poisson, symbole du Baptême, un autre homme est représenté versant de l'eau sur la tête d'un enfant ; de même, sur la muraille voisine, près de l'image liturgique de la consécration de l'Eucharistie, est

peint le repas des sept disciples, c'est-à-dire, ici encore, l'allégorie à côté de la représentation réelle, la figure du sacrement à côté du sacrement lui-même. Tout se réunit donc pour conserver à ce sujet sa signification eucharistique : les textes des Pères cités dans un précédent chapitre, et la place occupée par lui dans un ensemble de peintures où tout a un sens, où tout s'enchaîne.

Sur la muraille de gauche, les fresques du pêcheur et du Baptême sont accompagnées de l'image du paralytique, dont nous avons reconnu le sens baptismal. De même, sur la muraille faisant face à la porte, après les deux scènes que nous venons de décrire, et qui l'une et l'autre ont trait au mystère eucharistique, le sacrifice d'Abraham est représenté (planche V, n° 1), et complète l'ensemble décoratif inspiré par ce mystère[1]. Isaac sacrifié par son père figure plus parfaitement encore le sacrifice de la messe que celui de la croix[2] : dans le sacrifice d'Abraham comme dans le sacrifice de la messe, il y a une victime, mais une victime non sanglante : si Abraham, comme le répète deux fois saint Paul, « offrit son fils unique, » cependant le sang d'Isaac ne fut pas versé : pareil à l'agneau dans la vision apocalyptique, il fut seulement « comme s'il avait été immolé », *tanquam occisum*[3]. Le sacrifice d'Isaac est souvent sculpté sur les sarcophages chrétiens du IVe et Ve siècle, à côté d'autres histoires bibliques figurant le sacerdoce et le sacrifice de la nouvelle alliance. Ici il fait pendant à la peinture déjà décrite du prêtre consacrant sur l'autel, « remplissant l'office du Christ, dit saint Cyprien[4], imitant ce que le Christ a fait, offrant un vrai et parfait sacrifice au nom de l'Église à Dieu le Père. »

Il ne reste rien, nous l'avons dit, du principal sujet qui était peint sur la muraille de droite, faisant face aux repré-

1. Une autre fresque représentant le même sujet a été vue par Bosio. — *Roma sott.*, p. 503.

2. Dans le canon de la messe il est nommé à côté du sacrifice d'Abel et de celui de Melchisedech.

3. *Apoc.*, V, 6.

4. *Ep.* LIV.

sentations du Baptême. Il est probable qu'il était le même que celui peint sur la muraille correspondante dans la chambre voisine A², si semblable à celle que nous étudions pour la nature et la disposition des fresques. Ce sujet est la résurrection de Lazare : il paraissait aux chrétiens de

Fig. 36. — Jésus ressuscitant Lazare. Cubiculum A².

cette époque le complément naturel, presque indispensable, de toute représentation de l'Eucharistie. Dans l'Évangile de saint Jean, le langage de Jésus parlant du sacrement de son corps et de son sang et celui qu'il tient à Marie, sœur de Lazare, sur la résurrection, sont tellement semblables [1], que les Pères croient entrer dans la pensée du Sauveur en parlant de l'un comme du gage et de l'avant-goût de l'autre. Nous voyons dans les vers de Prudence avec quelle facilité l'esprit chrétien passait de l'un à l'autre de ces sujets : au milieu de ses réflexions sur la multiplication des pains et des poissons, après avoir indiqué le lien de ce miracle avec l'Eucharistie, le poëte s'arrête tout à coup, comme s'il en disait trop, et levait plus qu'il n'est permis le voile qui cache aux profanes la réalité des saints mystères : sans transition, par une brusque apostrophe, il s'adresse à Lazare, comme

1. Cf. Joann., XI, 25, avec VI, 58, etc.

au sujet qui suit naturellement celui dont il vient de parler[1].

On a fait remarquer que, dans la peinture du *cubiculum* A[2], Lazare n'est pas représenté dans la forme ordinaire, et selon la teneur littérale du texte évangélique, c'est-à-dire comme une momie entourée de bandelettes : celui qui sort du tombeau est un jeune homme, il est plein de vie et ramène autour de lui une draperie flottante. Nous retrouvons ici cette tendance déjà notée à négliger volontairement quelque circonstance du récit historique pour rendre plus évidente l'intention de traiter symboliquement et en allégorie un sujet.

Sur la partie supérieure des trois murailles qui viennent d'être décrites est peinte l'histoire de Jonas. Il n'est pas nécessaire de commenter longuement le sens caché de ce sujet biblique, allusion assez claire aux épreuves de la vie présente et au repos qui doit la suivre. Mais deux figures représentées à droite de la porte d'entrée, en pendant au Moïse, ont besoin d'être expliquées avec quelques détails. L'une d'elles, placée au-dessus de l'autre, est assise, et déroule un volume ; la seconde, debout, tire de l'eau d'un puits. A la vue de ce puits, d'où l'eau semble déborder et jaillir en gerbes, la pensée se reporte à la conversation de Jésus et de la Samaritaine sur le bord du puits de Jacob. On pense à ces eaux jaillissant jusqu'à la vie éternelle promises par le Christ à ceux qui croiront en lui[2]. Un tel sujet clorait avec un admirable à-propos une série de peintures symboliques commençant à l'eau qui jaillit du rocher sous la baguette de Moïse. Un examen plus attentif de la peinture a conduit M. de Rossi à une interprétation différente. Sans doute cette fresque contient une allusion à l'évangile de la Samaritaine : peut-être le docteur assis

1. Bis sex adpositi, cumulatim qui bona Christi
Servarent gravidis procul ostentata canistris.
Sed quid ego hæc autem titubanti voce retexo
Indignus qui SANCTA canam? Procede sepulcro,
Lazare... (*Apotheosis*, v. 739 et seq.)

2. Joann., IV, 14; VII, 37, 38.

représente-t-il le Christ, qui a enseigné au bord du puits. Mais le personnage debout près de ce puits paraît être un homme, et non une femme. M. de Rossi y reconnaît l'image d'un docteur de la foi chrétienne, sans doute le théologien sous la direction duquel furent exécutées les peintures qui ornent cette chambre et les chambres voisines. Qui sait si ce n'est pas Calliste lui-même ? La singulière occupation donnée par le peintre à ce personnage, représenté tirant de l'eau, est la traduction artistique d'une pensée d'Origène, comparant la science sacrée « au puits d'où les eaux spirituelles sont tirées pour rafraîchir les croyants[1] ». Si, par une exception presque unique dans les catacombes, l'image d'une personne vivante se trouve ainsi mêlée à des sujets impersonnels et sacrés, une telle dérogation aux règles ordinaires s'explique par ce fait, démontré plus haut, que le cimetière de Calliste est le premier que l'Église ait possédé légalement et à titre de corporation, le premier dont l'administration ait été confiée à un haut dignitaire du clergé romain.

La même raison rend compte du caractère exceptionnel de la décoration des cinq *cubicula* connus aujourd'hui sous le nom de *chambres des sacrements*. Ils forment un groupe à part; on reconnaît dans chacun d'eux les mêmes symboles, peints dans le même style, et conservant, parmi quelques changements de disposition, le même sens à la fois clair et mystérieux, la même valeur théologique. Aucune trace de ce système décoratif ne se rencontre dans les autres chambres de la première *area*. Des particuliers auraient-ils osé, à cette époque, faire peindre dans de simples caveaux de famille une si hardie représentation des saints mystères, et les artistes chrétiens, laissés à leurs seules forces, auraient-ils eu une intelligence assez profonde, une connaissance assez avancée de la théologie pour inventer et dessiner un tel ensemble de sujets ? Il est permis d'en douter : ces peintures sont trop exceptionnelles, elles expri-

1. Hom. XII *in Num.*

ment des idées trop hautes et trop délicates, elles pénètrent trop avant dans le dogme chrétien pour avoir été faites en dehors de l'initiative ou tout au moins de la surveillance de l'Église, seule maîtresse de juger jusqu'à quel point pouvait être levé sans péril le voile qui recouvrait les saints mystères. Une fois composée et fixée ainsi, cette série de peintures devint une chose consacrée, un enseignement officiel : les enfants et les illettrés l'apprirent, pour ainsi dire, par cœur, comme un catéchisme en figures. M. de Rossi ayant pénétré en 1865 dans une crypte du cimetière de Saint-Pamphile, entre la voie Salaria vecchia et la voie Salaria nuova, y découvrit un *cubiculum* du IVe siècle, sur les murs duquel la main ignorante d'un enfant ou d'un chrétien tout à fait étranger à l'art du dessin avait tracé, à la pointe d'un pinceau, des images informes reproduisant, dans des attitudes exactement semblables, plusieurs des scènes que nous venons d'étudier : Moïse frappant le rocher, le paralytique emportant son lit, la résurrection de Lazare, l'histoire de Jonas [1].

Bosio a découvert, dans le cimetière de Priscille, une autre série de peintures liturgiques, représentant la prise du voile par une vierge consacrée à Dieu, et l'imposition des mains pour l'ordination et peut-être pour la pénitence publique. De plus, nous avons déjà fait remarquer que beaucoup des symboles et des ornements peints en diverses parties des catacombes ont un sens liturgique et font allusion aux sacrements, même lorsqu'ils paraissent n'être que la représentation plus ou moins littérale de quelque trait de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Un écrivain anglais, qui a publié récemment un livre sur « le christianisme primitif et l'art religieux en Italie [2] », dans lequel il s'efforce de conquérir au protestantisme ou du moins de détacher de la tradition catholique les témoignages de l'antiquité, déclare

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1865, n° 1. — Ces curieux griffonnages sont reproduits en fac-simile dans le même numéro du *Bullett.*, p. 5.

2. *A History of Ancien Christianity and sacred art in Italy*, by C. J. Hemans. London, 1866.

formellement que, « si l'on pouvait se dépouiller de tout préjugé, laisser de côté toute idée préconçue, et se former, dans un complet désintéressement, une idée de l'Église primitive d'après les traces laissées par elle dans les catacombes, on reconnaîtrait que le culte de cette Église se développait tout entier autour de plusieurs sacrements, qui en formaient le centre mystique. »

L'étude des peintures liturgiques confirme les remarques faites dans un précédent chapitre sur l'ordre dans lequel s'est opéré le développement successif de l'art chrétien, le symbole s'évanouissant graduellement et la représentation des faits historiques prenant peu à peu sa place. Les deux *cubicula* (A^3 et A^2) que nous venons d'étudier furent creusés et décorés vers la fin du IIe siècle ou les premières années du IIIe, les trois *cubicula* voisins quelques années plus tard. Dans les peintures des deux premiers, l'allégorie s'exprime souvent au moyen de traits empruntés aux histoires des deux Testaments, mais les représentations purement symboliques y sont encore nombreuses. Dans les trois plus récents les sujets sont les mêmes, les scènes analogues ; mais tout mode d'expression purement hiéroglyphique ou symbolique a disparu, le caractère historique domine. Dans un *cubiculum* encore plus récent, voisin de la crypte de saint Eusèbe, celui dans lequel nous avons vu déjà la grande fresque du Bon Pasteur, des apôtres et des brebis, ce caractère s'accentue davantage encore. Les sujets font partie, à l'exception de celui que nous venons de citer, du cycle liturgique ; sur le mur de droite le Baptême est figuré par Moïse frappant le rocher, dont un Juif court en toute hâte recevoir l'eau (planche XVII) ; sur celui de gauche l'Eucharistie est représentée par le miracle de la multiplication des pains et des poissons ; les détails sont plus précis, plus réels que dans les *chambres des sacrements ;* l'artiste ne se contente plus de représenter le fait biblique d'un trait simple et sommaire, il en trace un tableau exact, circonstancié : l'histoire a tout envahi, tout alourdi ; les signes purement abstraits, purement idéographiques ne se voient plus.

CHAPITRE VII.

VERRES DORÉS TROUVÉS DANS LES CATACOMBES.

SOMMAIRE. — Objets trouvés dans les catacombes. — Vases de verre ornés de figures. — Découvertes de Bosio, Buonarotti, Boldetti, Garrucci, de Rossi. — Époque et lieu de fabrication. — Sujets. — Scènes diverses. — La vierge Marie, sainte Agnès, saint Pierre et saint Paul. — Médaille de bronze représentant les deux apôtres. — Saint Pierre sous la figure de Moïse. — Petits médaillons. — Patène de verre découverte à Cologne. — Calices et patènes liturgiques.

Beaucoup de musées possèdent des collections plus ou moins nombreuses d'objets provenant des catacombes romaines. Des anneaux, des médailles, des lampes de terre cuite ornées d'emblèmes chrétiens, un petit nombre d'ustensiles de diverse nature ont été découverts ou se découvrent encore de temps en temps dans les cimetières souterrains. On les trouve toujours encastrés dans le mortier des *loculi*, où les fixa, au moment de l'inhumation, la main d'un parent ou d'un ami du mort, qui voulait lui donner un dernier témoignage d'affection et se réserver les moyens de reconnaître sa tombe. Quelquefois l'empreinte d'un sceau, celui du défunt ou celui de la personne qui a présidé à la fermeture du tombeau, se voit marquée dans le ciment. Dans un petit nombre de cas, des instruments de supplice ont été enterrés à côté d'un martyr; beaucoup des objets que l'on montre sous ce nom sont d'une authenticité douteuse : on conserve cependant dans plusieurs musées quelques *ungulæ* ou crocs de fer, quelques *plumbatæ*[1] ou lanières garnies de plomb, qui correspondent avec trop d'exactitude aux instruments de torture décrits dans les actes des martyrs pour être tous supposés. La bibliothèque Vaticane possède la plus riche collection existante d'antiquités chrétiennes; malheureusement on a rarement con-

1. *Roma sotterranea*, II, 164.

servé le souvenir du lieu où la plupart d'entre elles ont été trouvées, et leur valeur historique en est considérablement amoindrie.

Beaucoup de ces objets cependant ont une valeur indépendante du lieu de leur origine, bien que souvent, et notamment pour les questions de dates, on regrette de ne pas le connaître : tels sont, en particulier, ces fragments de verres, ornés de figures et de lettres en or, dont la collection la plus nombreuse est à la bibliothèque Vaticane. On en trouve également un certain nombre au musée Kircher et au collége de la Propagande. Le British Museum en possède environ trente spécimens ; les musées de Paris, de Florence et de Naples un moins grand nombre. Parmi les collections privées, une des plus considérables est celle d'un Anglais, M. Wilshere ; elle contient environ vingt de ces fragments, dont les plus importants ont figuré ou figurent encore au musée de South Kensington.

Ces verres sont pour la plupart des débris de coupes. Ils sont ornés de figures découpées dans une feuille d'or ; cette feuille d'or était appliquée sous le fond de la coupe, et recouverte d'une mince plaque de verre, que l'on soumettait à l'action du feu jusqu'à ce que les deux parties devinssent adhérentes. Ces vases ont tous été trouvés attachés aux tombes, où ils avaient été fixés dans le ciment encore frais. Le double fond enveloppé dans le ciment a résisté à l'action du temps ; les frêles parois de verre, que rien ne protégeait, ont presque toujours péri. Boldetti, qui a eu la bonne fortune de découvrir un si grand nombre de tombes inviolées, n'a trouvé que deux ou trois coupes intactes : une d'elles a été publiée dans le livre du R. P. Garrucci[1]. Bien souvent les fonds eux-mêmes, quoique plus résistants, et demeurés entiers jusque-là, se sont brisés dans la main qui essayait de les détacher du ciment durci par les siècles.

La découverte de ces verres est contemporaine de celle

1. *Vetri ornati di figure in oro*, tav. XXXIX, nos 7a, 7b, première édition.

des catacombes. Bosio en trouva cinq ou six fragments dans toutes ses explorations sur la voie Appienne et la voie Ardéatine, et il rencontra ensuite un nombre égal de coupes dans une seule galerie d'un cimetière de la voie Salaria. Aux dessins et à la description de ces verres Aringhi ajouta la reproduction de quelques-uns découverts après la mort de Bosio. L'ouvrage spécial de Buonarotti contient l'examen d'environ soixante-dix spécimens. Boldetti en décrivit trente autres. Le R. P. Garrucci a pu obtenir des dessins exacts de tous les verres existant dans les collections européennes, et il en a publié trois cent quarante, parmi lesquels vingt n'existent plus, et sont reproduits non d'après les originaux, mais d'après les ouvrages de Boldetti, d'Olivieri et autres archéologues. Les découvertes contemporaines n'ont mis au jour qu'un petit nombre de verres nouveaux. « Voilà vingt-trois années que j'explore les catacombes romaines, écrivait en 1864 M. de Rossi, et je n'ai encore trouvé dans leurs souterrains que deux fragments de verres ornés de figures[1]. » Deux ou trois autres ont été découverts dans les fouilles récemment faites à Ostie. Jusqu'en 1864, aucun verre de cette nature n'avait été trouvé ailleurs que dans les environs de Rome. Cette année-là, un très-remarquable fragment de patène en verre ornée de dessins d'or fut découvert à Cologne dans les fondations d'une maison voisine de l'église de Saint-Séverin. Une autre, d'un travail très-différent, fut trouvée dans un tombeau près de la célèbre église de Sainte-Ursule[2], en 1866. Ce dernier spécimen fait maintenant partie de la collection Slade au British Museum ; nous donnons un dessin de l'autre, page 367, fig. 40.

Ces deux exceptions ne suffisent probablement pas à réfuter l'opinion acceptée par tous les archéologues, qui s'accordent à considérer Rome comme la seule place où cette sorte de verres ait été fabriquée. Le P. Garrucci va plus loin : d'après lui, l'art de décorer ainsi le fond des coupes

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 81.
2. *Ibid.*, 1866, p. 52.

aurait été particulier aux chrétiens de Rome. Il est peu vraisemblable que les chrétiens aient inventé un art inconnu de leurs compatriotes païens. Certaines coupes de verre sont ornées de figures non-seulement mythologiques, mais idolâtriques, c'est-à-dire accompagnées d'invocations aux dieux. Celles-là sont évidemment d'origine païenne. Il est vrai que la presque totalité des fonds de coupe ornés de figures a été découverte dans les catacombes. Mais cela s'explique aisément. D'une part, c'était l'usage de fixer dans la chaux fraîche, immédiatement après la fermeture des *loculi* souterrains, des monnaies, des lampes, des ustensiles de diverse nature, bien souvent de fabrication païenne : il n'est donc pas surprenant qu'un petit nombre de coupes décorées d'images étrangères au christianisme aient été découvertes dans les catacombes, et cela n'implique nullement que ces dernières coupes soient l'œuvre d'artistes chrétiens. D'autre part, si des verres de cette nature n'ont presque jamais été trouvés dans les tombeaux païens, il faut remarquer que l'on n'en a pas découvert dans les tombeaux élevés à la surface du sol que les chrétiens ont possédé dès les premiers siècles, et qui sont devenus d'un usage si général dans l'Église après l'année 312. Dans les tombeaux tant païens que chrétiens construits *sub dio*, ces verres fragiles et précieux ont dû périr ou être dérobés; dans les catacombes, leurs fonds ont été protégés par l'épaisse croûte de mortier qui avait fini par faire corps avec eux. Ainsi s'explique que dans les catacombes seules, à part de rares exceptions, aient été découverts des débris de coupes à fond d'or. Cavedoni conjecture qu'un grand nombre de verres ainsi décorés ont été détruits, spécialement dans les tombeaux non souterrains, pour en retirer l'or qu'ils contenaient. Cette conjecture est confirmée par deux ou trois exemples récemment découverts, où l'on reconnaît que la feuille d'or a été en partie extraite, au moyen d'un instrument, d'entre les deux plaques de verre qui la renfermaient[1]. Les Juifs « marchands de

1. *Bullettino di arch. crist.*, 1864, p. 87.

verre cassé », qui exerçaient leur commerce dans le Transtevere dès le temps de Martial[1], ont probablement contribué à diminuer le nombre de ces frêles ustensiles.

Il est difficile de déterminer avec précision l'époque à laquelle appartiennent les verres des catacombes. Olivieri en découvrit un dans le cimetière de Calliste, sur lequel étaient représentées plusieurs monnaies, dont une, qui semblait occuper la place d'honneur, portait la tête de Caracalla[2]. Sur un autre verre est écrit le nom de Marcellin, martyrisé sous Dioclétien en 304[3]. D'après la forme des vêtements, le style des coiffures, l'orthographe des inscriptions et des légendes, le P. Garrucci considère tous les verres chrétiens comme antérieurs à Théodose. Quelques-uns appartiennent certainement à l'époque des persécutions. M. de Rossi a vu l'empreinte de trois vases de verre dans l'endroit même où il a découvert une inscription datée de 291[4]. Il range tous les fragments de cette nature dans une période qui s'étend entre le milieu du IIIe et la fin du IVe siècle.

Les sujets dessinés sur les fonds de coupe sont plus variés que ceux peints à fresque dans les catacombes. Quelques-uns, nous l'avons dit, sont certainement païens : scènes mythologiques, dieux et déesses, figures d'Hercule, d'Achille. D'autres représentent des lutteurs, des courses de chars, des épisodes de chasse, un constructeur de navires avec ses ouvriers, un graveur en médailles, un tailleur, un droguiste, dans leur atelier ou leur boutique. On voit souvent sur les fonds de coupe des scènes de la vie d'école ou de la vie de famille : un père et une mère au milieu de leurs enfants; un mari et une femme debout l'un à côté de l'autre, quelquefois leurs mains unies sur l'autel nuptial, auquel préside

1. Transtyberinus ambulator
Qui pallentia sulphurata fractis
Permutat vitreis. *Epigr.* I, 42
2. Garrucci, tav. XXXIII, n° 5.
3. *Ibid.*, tav. XIX, n° 3.
4. *Bullett. di arch. crist.*, 1864, p. 82.

le Christ, soit en personne, soit représenté par le monogramme ☧ : d'autres fois le Sauveur est dessiné couronnant les mariés. Sur un de ces verres un ange, au lieu du Christ, semble assister à la scène nuptiale; peut-être cette coupe est-elle païenne, et le personnage ailé n'est-il autre que l'Amour. Cinq ou six verres portent le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance et d'autres symboles juifs; mais, à part ces quelques exceptions juives et païennes, le plus grand nombre des verres trouvés dans les catacombes est chrétien.

Trois de ces verres, deux desquels sont la propriété de M. Wilshere, ont une ou deux figures au centre, et, groupés autour, un certain nombre de sujets empruntés à la Bible. Dans l'un [1] sont représentés le Christ, le bâton miraculeux à la main, changeant l'eau en vin, Tobie et le poisson monstrueux, Jésus aidant le paralytique à emporter son lit, Jésus protégeant de son bâton les trois enfants hébreux plongés dans la fournaise. Sur un autre [2], appartenant aussi à M. Wilshere, on voit au centre les apôtres Pierre et Paul; les six compartiments qui les entourent contiennent les sujets suivants : les trois enfants hébreux; un homme, sans doute Isaïe, un grand rouleau de parchemin posé à ses côtés [3], et près de lui la figure symbolique du soleil [4]; une figure d'*orante*, peut-être la sainte Vierge, dont le prophète a prédit la maternité [5]; Isaïe, que deux bourreaux scient par le milieu du corps [6]; Moïse et le serpent d'airain; Moïse frappant le rocher. Ces divers sujets, et d'autres empruntés à la Bible, tels que la chute originelle, Noé dans l'arche, le sacrifice d'Isaac, la destruction du dragon par

1. Garrucci, tav. I, n° 1.

2. *Ibid.*, tav. I, n° 2.

3. Et dixit Dominus ad me : Sume tibi librum grandem. — Isaïe, VIII, 1.

4. Non erit tibi amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te : sed erit tibi Dominus in lucem sempiternam. — Isaïe, LX, 19.

5. Isaïe, VII, 14.

6. Hieron., *in Isaiam*, XV, c. 7.

Daniel, l'histoire de Jonas, sont fréquemment représentés sur les fonds de coupe, soit seuls, soit réunis. Jésus-Christ y paraît souvent sous la figure du Bon Pasteur, ou multipliant les pains, ou changeant l'eau en vin; dans ce dernier sujet, sept urnes sont toujours figurées au lieu de six, sans doute pour montrer, par un nombre mystique et une dérogation au sens littéral, la signification symbolique de ce miracle, où les premiers chrétiens voyaient une figure de l'Eucharistie.

Dans les verres des catacombes, la sainte Vierge est quelquefois représentée seule, priant entre deux oliviers; elle est désignée par son nom écrit au-dessus de sa tête, MARIA. Quelquefois saint Pierre et saint Paul se tiennen à ses côtés (planche IX, n° 1); d'autres fois, elle est accompagnée de la vierge martyre sainte Agnès. Sainte Agnès est dessinée sur quelques fonds de coupe, soit seule (planche IX, n° 2), soit entre saint Pierre et saint Paul. On y voit aussi

Fig. 37. — Fond de coupe représentant saint Calliste.

l'image de saint Laurent, saint Vincent, Hippolyte, Calliste, Marcellin, Sixte, Timothée, etc.; mais, de tous les saints, les plus fréquemment représentés sont les deux chefs des apôtres.

Les personnes qui ont passé un été à Rome n'oublieront jamais l'enthousiasme avec lequel les Romains célèbrent la fête de leurs glorieux patrons. La grande basilique Vaticane est pleine d'hommes, de femmes et d'enfants en habits de

fête; ils écoutent avec une fierté toute romaine l'hymne triomphal qui éclate tout à coup sous la coupole, et remplit de son cri vainqueur l'immensité des nefs :

« O felix Roma! quæ duorum Principum
Es consecrata glorioso sanguine,
Horum cruore purpurata cæteras
Excellis orbis una pulchritudines. »

Les sermons de saint Léon le Grand et les vers de Prudence nous montrent avec quelle solennité cette fête était célébrée aux IVe et Ve siècles. « Le peuple, dit Prudence, se rassemble pour d'immenses joies. Dites-moi, ami, qu'est-ce que cela? Ils parcourent en courant Rome entière; ils poussent des cris d'allégresse, parce que le jour où se célèbre le triomphe des apôtres est arrivé, le jour ennobli par le sang de Pierre et de Paul [1]. » Ces réjouissances étaient alors comme aujourd'hui l'occasion de nombreux excès. Saint Jérôme, remerciant Eustochium de fruits et de friandises qu'elle lui avait envoyés en l'honneur de ce jour, ajoute ce grave avertissement : « C'est la fête du bienheureux Pierre; nous devons nous appliquer à honorer ce jour solennel non par l'abondance de la nourriture, mais par la joie de nos âmes. Il est absurde de manger avec excès pour fêter un martyr qui gagna le ciel par ses jeûnes [2]. » Saint Augustin déplore les orgies trop souvent mêlées au culte des saints, « que les ivrognes poursuivent avec leurs coupes comme les païens furieux les poursuivaient jadis à coups de pierres [3] ». Il gémit en particulier sur le scandale que des hommes avinés causaient « dans la basilique de saint Pierre [4] », sous les portiques de laquelle des agapes étaient offertes aux pauvres. Saint Paulin de Noles nous apprend comment dégénéraient ces agapes, comment « la table de Pierre reçoit ce que

1. *Peristeph.*, XII.
2. Ep. XXXI, ad Eustochium.
3. *Enarr. in Ps.* LIX.
4. Ep. XXIX, ad Alypium, § 10.

l'enseignement de Pierre condamne », et en même temps il trace le tableau le plus pittoresque d'une fête au IVe siècle. « Dans la multitude attirée ici par la renommée de saint Félix, dit-il[1], — et, en modifiant un seul détail, nous pouvons transporter cette description à Rome le 29 juin, — il y a des paysans récemment convertis, qui ne savent pas lire, et qui, avant d'embrasser la foi du Christ, ont été les esclaves des mœurs profanes, ont obéi à leurs sens comme à des dieux. Ils arrivent ici de loin, de tous les points du pays. Brûlant de foi, ils bravent les piquantes gelées[2] ; ils passent la nuit entière en joyeuses veilles; ils chassent le sommeil par leur gaieté et dissipent les ténèbres par la lumière des torches; mais ils mêlent l'orgie à leurs prières, et, après avoir chanté des hymnes à Dieu, ils s'abandonnent aux excès de la bouche; ils tachent de vins odorants la tombe des saints; ils chantent au milieu des coupes, et, par leurs lèvres enivrées, le diable insulte saint Félix. J'ai donc, — continue le bon évêque, — cru bien faire d'orner de peintures sacrées toute l'église de Saint-Félix. Peut-être la vue de ces images colorées attirera-t-elle les yeux et retiendra-t-elle l'attention de ces paysans. Des inscriptions sont placées au-dessus des peintures afin d'expliquer ce que la main a représenté. Pendant qu'ils se montrent ces tableaux les uns aux autres, et lisent tour à tour ces paroles, ils oublient longtemps leur repas. La jouissance des yeux apaise leur faim, les sujets qu'ils contemplent leur inspirent de meilleures habitudes, et, en étudiant ces saintes histoires, ils reçoivent d'elles d'utiles leçons de chasteté et de vertu... Tandis qu'ils regardent, le jour s'écoule, les libations deviennent moins fréquentes, et il leur reste à peine le temps de manger. »

Dans le but de prévenir les excès des chrétiens de Rome, voulut-on, par une pensée analogue à cette naïve indus-

1. *Nat. S. Fel.*, IX, v. 541 et seq.

2. Les *contadini* qui passent la vigile de saint Pierre et saint Paul sur les marches et sous les colonnades de la Piazza di San Pietro n'ont pas à braver le froid.

trie de saint Paulin, décorer leurs coupes de fête d'images si belles et si saintes qu'ils oubliassent d'y verser du vin afin de les mieux contempler? Quatre-vingts coupes sur trois cent quarante, publiées par le P. Garrucci, sont ornées des portraits de saint Pierre et saint Paul et servirent probablement dans les festins et les réjouissances du jour anniversaire des deux apôtres, si chers aux chrétiens du IVe siècle. Les inscriptions qui accompagnent ces images confirment cette supposition, car elles font souvent allusion à des repas de fête. En voici quelques-unes : DIGNITAS AMICORVM PIE ZESES CVM TVIS OMNIBVS BIBAS. — DIGNITAS AMICORVM PIE ZESES CVM TVIS OMNIBVS BIBE ET PROPINA. — CVM TVIS FELICITER ZESES. — *Au nom de l'amitié*[1], *bois, et longue vie*[2] *à toi et aux tiens. — Au nom de l'amitié, bois, vis avec tous les tiens, et porte une santé* (propina). — *Vie et bonheur à toi et aux tiens.* Une inscription plus religieuse est celle-ci : HILARIS VIVAS CVM TVIS OMNIBVS FELICITER SEMPER IN PACE DEI ZESES. — *Vis joyeux avec tous les tiens, vis éternellement heureux dans la paix de Dieu.* Sans doute plus d'un pieux chrétien suivait à Rome l'usage que sainte Monique avait appris en Afrique et dont saint Augustin parle avec un sourire attendri : elle apportait avec elle les jours de fête « une petite coupe de vin trempé d'eau, suivant son habitude frugale : elle en goûtait par convenance (*unde dignationem sumeret*). Et si plusieurs tombes saintes devaient être honorées de cette manière, elle portait à la ronde la

1. DIGNITAS AMICORVM paraît avoir été l'équivalent du mot *Digni amici,* que les Romains adressaient à leurs convives en portant leur santé. Saint Augustin fait évidemment allusion à cette formule dans le passage cité plus loin, à propos de l'honneur que sainte Monique rendait aux saints avec sa coupe de vin. DIGNITAS AMICORVM se lit sur une *tessera* chrétienne publiée par Boldetti.

2. PIE ZESES, pour πίε, ζήσῃς, mots grecs d'un usage très-répandu à Rome. BIBAS peut être entendu littéralement, ou lu VIVAS; dans les inscriptions des catacombes, BIXIT est très-souvent écrit pour VIXIT.

même coupe, et quand celle-ci était dévenue non-seulement plus pleine d'eau que de vin, mais encore tiède et peu fraîche, elle en offrait à chacun de nous une petite gorgée, car elle cherchait là non le plaisir, mais la satisfaction de sa piété[1]. »

Les représentations des apôtres, si fréquentes dans les coupes chrétiennes, sont-elles des portraits, ou simplement des types conventionnels inventés par les peintres et perpétués par une tradition artistique? Eusèbe affirme avoir vu « des portraits des apôtres Pierre et Paul et du Christ lui-même exécutés en peinture », et il ajoute que « c'était la coutume des anciens d'accorder cet honneur à ceux qui les avaient sauvés ou délivrés d'un péril[2] ». On ne peut nier que le visage des apôtres ne présente, sur un grand nombre de verres, une certaine fixité de type qui permettrait souvent de les reconnaître même en l'absence de toute inscription[3].

La plus ancienne image connue des deux apôtres est probablement celle qui se voit sur une médaille de bronze conservée à la bibliothèque Vaticane (planche X, n° 1). Cette médaille a près de sept centimètres et demi de diamètre : elle est d'un style ferme et vraiment classique; les têtes sont terminées au burin avec le plus grand soin. Elle fut découverte par Boldetti dans le cimetière de Domitille et remonte probablement à l'époque des Flaviens, quand l'art grec florissait encore à Rome. Les portraits sont vivants et naturels : ils ont un accent individuel très-marqué. Une des têtes est couverte d'une chevelure courte et bouclée; la barbe, également bouclée, est courte, les traits du visage rudes, un peu vulgaires. L'autre figure a plus de caractère, un aspect plus noble et plus fin : le front est chauve, la barbe épaisse et longue. Cette précieuse médaille est conforme à la tradition

1 *Conf.*, VI, 2.

2. *Hist. eccles.*, VII, c. 18.

3. Les actes de saint Sylvestre parlent de deux personnages que Constantin vit en songe, et qu'il reconnut ensuite dans les portraits de saint Pierre et saint Paul que le pape plaça sous ses yeux.

conservée par Nicéphore Calliste[1] relativement à l'apparence personnelle des deux apôtres ; la tête plus rude est celle de saint Pierre, l'autre celle de saint Paul. Ces différences individuelles se retrouvent dans la plupart des verres, à l'exception de quelques-uns d'une exécution très-inférieure. Les deux apôtres sont souvent représentés l'un à côté de l'autre, debout ou assis. Quelquefois le Christ tient dans les airs une couronne suspendue sur la tête de chacun d'eux ; d'autres fois une seule couronne pend entre Pierre et Paul, comme pour montrer que « dans la mort ils ne furent pas séparés ». La couronne est quelquefois une sorte de cercle dans lequel est inscrit le *labarum* ou le monogramme ☧; souvent elle est supportée par un pilier, comme pour symboliser « le pilier et le fondement de la vérité », qui est « l'Église connue dans tout l'univers, la très-grande et très-ancienne Église fondée et organisée par les glorieux apôtres Pierre et Paul[2] ». M. Palmer[3] conjecture que, sur beaucoup de ces verres, l'Église romaine est personnifiée dans ses deux fondateurs et patrons plutôt que les apôtres eux-mêmes n'y sont personnellement représentés. C'est ainsi que nous les voyons placés debout aux côtés de la sainte Vierge, de sainte Agnès et d'autres saints, qui ont les mains étendues dans l'attitude de la prière[4], tandis que les apôtres se tiennent droits, les bras pendants ou ramenés sur la poitrine, et quelquefois même sont représentés de plus petite stature. On ne peut avoir voulu mettre sainte Agnès au-dessus du chef des apôtres, ni la montrer priant pour des saints qui avaient « achevé leur course » près d'un siècle et demi avant elle. Il nous semble plutôt voir, dans ces com-

1. Voir aussi saint Jérôme, *Comment. in Ep. ad Galat.*, I, 18, t. VII, p. 329, éd. Migne. Par une curieuse coïncidence on lit dans les Actes apocryphes des apôtres, édités par Tischendorf, que Dioscore, qui avait suivi saint Paul à Rome, et fut pris pour lui et décapité à sa place, était chauve, καὶ αὐτὸς ἀναφαλανδὸς ὑπάρχων.

2. Iren., *adv. Hæres.*, III, 3.

3. *Early Christian Symbolism.*, p. 21.

4. Planche IX, n° 1.

affirmer que le personnage qui frappe le rocher est saint Pierre si, deux fois au moins, le nom PETRVS ne se lisait auprès de lui. Un des verres où il est représenté et désigné ainsi est connu de toutes les personnes qui ont visité la bibliothèque Vaticane (voir planche X, n° 2); le second, conservé dans la même collection (*fig.* 39), mais dont la

Fig. 39. — Fond de coupe trouvé dans les catacombes, récemment nettoyé, et conservé au musée chrétien du Vatican.

surface, corrodée par le temps, avait perdu toute transparence, a été, en 1867, nettoyé par M. Tessieri, directeur du cabinet des médailles au Vatican [1]. Devenu clair et diaphane, ce verre a laissé voir, découpée dans la feuille d'or qu'il recouvre, la figure de saint Pierre frappant le rocher symbolique. Il diffère peu sensiblement du premier; en l'examinant de près, cependant, on y reconnaît la main d'un autre artiste.

Ces précieux verres nous donnent la clef de plusieurs peintures des catacombes, et de nombreux bas-reliefs des

1. *Bullett. di arch. crist.*, janvier 1868.

sarcophages chrétiens. Ils nous montrent que saint Pierre était considéré par les premiers chrétiens comme le Moïse « du nouvel Israël de Dieu », selon le mot de Prudence; et cela explique pourquoi la verge, signe du commandement et de la puissance, ne se rencontre jamais que dans trois mains, celle de Moïse, celle de Jésus, celle de Pierre. Elle appartient premièrement, et par un droit inhérent à sa personne, au Christ, Fils éternel de Dieu. Par lui elle fut déléguée à Moïse, de qui Dieu a rendu ce témoignage : « Il est le plus fidèle dans toute ma maison [1]. » Pendant un petit nombre d'années la verge du commandement fut visible dans la main du Verbe incarné, et quand il eut quitté la terre, « alors, dit saint Macaire d'Égypte, à Moïse succéda Pierre, à qui est confiée la nouvelle Église de Dieu, et le sacerdoce véritable [2] ». Nous comprenons maintenant pour quelle raison, dans les bas-reliefs des sarcophages, la figure qui frappe le rocher est presque toujours rapprochée du prince des apôtres conduit en prison par les satellites d'Hérode, et pourquoi le parallélisme est souvent poussé jusqu'à une similitude de disposition, d'attitudes et de mouvement dans les deux scènes. Le plus frappant exemple de ce rapprochement se voit dans le grand sarcophage qui est placé à l'extrémité de la principale salle du musée de Latran (planche XIX). Il est divisé en quatre compartiments : dans l'un est un abrégé de la vie de saint Pierre. D'abord nous le voyons debout, le bâton du commandement à la main, près de Notre-Seigneur qui lui prédit sa chute, symbolisée par un coq placé à ses pieds. Puis nous le voyons fait prisonnier par les soldats d'Agrippa, mais portant encore la verge dans sa main, car « le Verbe de Dieu n'est pas enchaîné », et aucune violence humaine ne peut arracher au vicaire de Jésus-Christ le signe de la juridiction qu'il a reçue d'en

1. Num., XII, 7; Cf. Hebr., III, 5, 6.

2. Hom. XXVI, c. 23. — Tertull., *de Monogamia*, c. 6, appelle les Juifs *Imago nostra*. Saint Bernard, *de Consider. ad Eugen.*, parle de Pierre comme « primatu Abel, gubernatu Noe,... auctoritate Moyses ».

haut[1]. Enfin il apparaît sous la figure de Moïse qui, de cette même verge, frappe « le rocher spirituel » et en fait jaillir l'eau de la grâce. Nous avons déjà vu la même idée exprimée dans les peintures des plus anciens *cubicula* des catacombes. La grâce de tous les sacrements y est représentée découlant de cette première fontaine dont saint Pierre a ouvert la source. Au commencement du ve siècle, saint Augustin, écrivant au pape Innocent Ier, exprime la même idée en ces termes : « Nous ne versons pas notre petit ruisseau pour accroître votre grande fontaine, mais nous vous demandons de décider si notre ruisseau, si petit qu'il soit, tire son origine de cette source commune des rivières d'où vient votre abondance[2]. » Dans sa réponse le pape parle de saint Pierre comme de celui « de qui découle l'épiscopat et toute l'autorité de ce siége apostolique, ... afin que de là les autres Églises puissent apprendre ce qu'elles doivent ordonner, qui elles doivent absoudre, quels êtres corrompus doit éviter le fleuve qui ne peut toucher que des corps purs; de même que de leur source natale viennent toutes les eaux, qui, de là, se répandent dans tout le monde, en conservant la pureté qu'elles tiennent de leur origine[3]. »

Parmi les verres publiés par le P. Garrucci, on en remarque un grand nombre de très-petites dimensions. On a supposé qu'ils avaient appartenu à des coupes plus petites; mais, en les examinant de près, et en les comparant aux fragments d'un plat de verre découvert à Cologne, on recon-

1. Cette scène si souvent répétée ne peut l'être sans motif. L'explication la plus raisonnable de sa fréquente reproduction est que l'emprisonnement de saint Pierre et sa miraculeuse délivrance, après laquelle « il s'en alla dans un autre lieu » (*Act.*, XII, 17), furent l'occasion de sa venue à Rome, où la même scène eut lieu si souvent lors de l'emprisonnement et du martyre de ses successeurs. L'événement analogue de la vie de saint Paul (son emprisonnement et sa délivrance à Philippes) n'est jamais représenté dans les monuments primitifs. — V. Palmer, *loc. cit.*, p. 18.

2. S. Aug., *Epist.* CLXXVII, vol. II, p. 938, éd. Gaume.

3. Inter Epist. S. Aug., 181; ib., p. 949. Voir à l'*Appendice* la note C, sur *la Chaire de saint Pierre* et ses rapports avec le Baptistère du Vatican

naît qu'ils faisaient autrefois, plusieurs ensemble, partie d'une même patène, dans laquelle ils étaient insérés en guise de médaillons. Rarement ces petits disques de verre

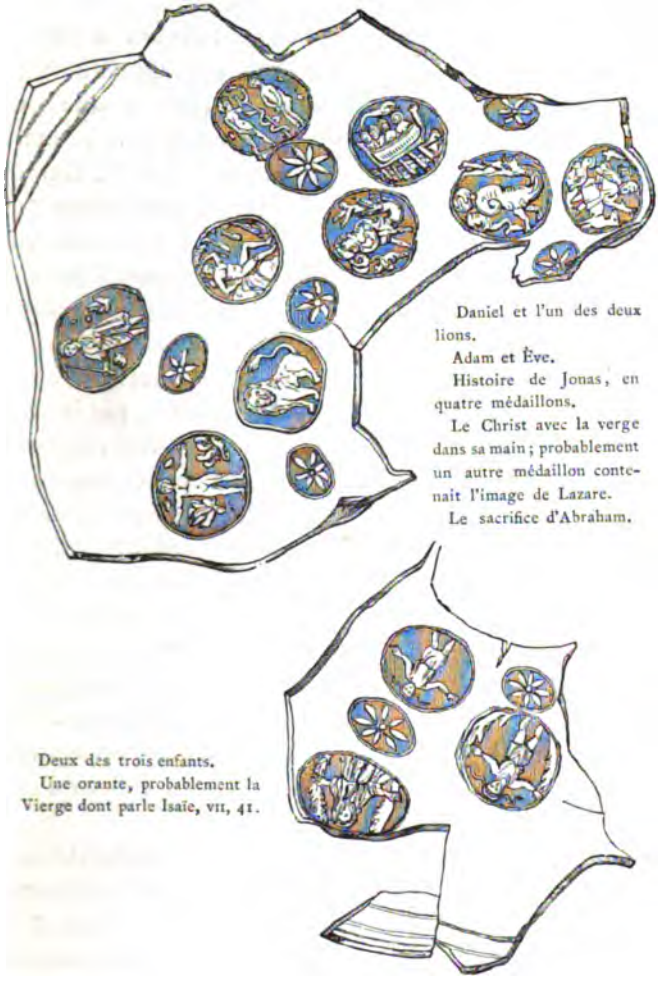

Fig. 40. — Fragments d'une patène de verre trouvée à Cologne.

contiennent un sujet entier. L'un, par exemple, renferme la figure d'Adam, un autre celle d'Ève, un troisième l'image du serpent. Les trois enfants dans la fournaise sont repré-

sentés chacun sur un verre séparé, de même que les trois Mages. Jésus-Christ ou saint Pierre est dessiné une douzaine de fois, le bâton à la main, tandis que dans un autre médaillon on voit le paralytique emportant son lit, Lazare enveloppé de bandelettes debout devant la porte du tombeau, ou le rocher d'où l'eau s'échappe. Quelquefois ces médaillons, enlevés du plat ou de la large coupe qu'ils ornaient, et qui sans doute s'était trouvée brisée, étaient portés au cou en guise de pieuse médaille : le P. Garrucc a publié une petite rondelle de verre, représentant un des Mages, et par conséquent détachée d'une série complète, qui a été trouvée dans le mortier fermant le tombeau d'un enfant : l'original, conservé au Vatican, est entouré d'un petit cercle de cuivre, auquel est attaché un anneau. Le véritable usage de ces médaillons de verre ornés de figures est démontré, comme nous l'avons dit, par les fragments découverts à Cologne d'un plat d'environ vingt-deux centimètres et demi de diamètre, dans lequel avaient été insérés, pendant que le verre blanc était en fusion, un certain nombre de petits médaillons en verre coloré semblables à ceux que l'on a quelquefois trouvés à Rome, et formant ensemble une série de sujets bibliques. Ces médaillons, composés d'un double disque, ont résisté à l'action du temps et aux accidents qui ont brisé le verre plus fragile de la patène. M. de Rossi a vu sur le plâtre de plusieurs *loculi* l'empreinte de plats de dimensions analogues, que l'on avait sans doute brisés en essayant de les détacher du ciment auquel ils adhéraient [1].

Nous avons fait allusion à la destination probable de ces verres : on s'en servait dans les agapes, particulièrement dans celles qui se célébraient en l'honneur des saints. Les dessins et les inscriptions de beaucoup d'entre eux montrent qu'ils figuraient aussi dans les fêtes nuptiales ou le jour anniversaire d'une naissance, d'un mariage, d'un décès. Quelques-unes de ces coupes ont-elles servi de calices ou de

1. *Bullett. di arch. crist.*, 1864, pp. 89-91.

patènes dans la célébration du sacrifice de la messe? Le passage si connu dans lequel Tertullien raille le pape Calliste d'avoir fait peindre sur les calices l'image du Bon Pasteur[1] nous permet de supposer que les calices du IIe et du IIIe siècle furent souvent faits de même matière et ornés dans le même style que les coupes de verre qui viennent d'être décrites et au fond desquelles *transparaît* souvent (*perlucebit*) cette figure si chère à l'art chrétien. Le célèbre *graal* ou *sacro catino* conservé à Gênes, qui fut, dit-on, le calice même dont Notre-Seigneur se servit dans l'institution de l'Eucharistie, et dont la conquête fit faire de si beaux exploits et courir de si romantiques aventures aux paladins des vieux poëmes, est en verre, de forme hexagonale; mais nous ne tirerons point de conclusions d'une relique aussi légendaire[2]. D'après le *Liber pontificalis,* le pape Zéphyrin ordonna que, pendant la messe célébrée par l'évêque, les ministres tiendraient devant lui *des patènes de verre,* dans lesquelles les prêtres viendraient prendre la *couronne consacrée* (c'est-à-dire le pain eucharistique en forme de couronne) pour la distribuer au peuple. Vingt ans plus tard, saint Urbain « ordonna que les vases sacrés seraient tous d'argent, et fit faire vingt-cinq patènes de ce métal ». Des auteurs ecclésiastiques du moyen âge, tels qu'Honorius d'Autun, ont conclu de ces passages que « les apôtres et leurs successeurs célébraient la messe dans des calices de bois, le pape Zéphyrin dans des vases de verre, et qu'à partir du pape Urbain il ne fut plus permis au célébrant de se servir de vases qui ne seraient pas d'or ou d'argent[3] ». Les textes du *Liber pontificalis* ne comportent pas une aussi étroite limitation de la période dans laquelle des vases de verre furent employés pour l'oblation eucharistique. Ils ne disent pas qu'Urbain défendit l'usage de calices qui ne

1. « Ipsæ picturæ calicum vestrorum, si vel in illis *perlucebit* interpretatio, etc. »; et plus loin: « pastor quem in calice depingis. » Tertull., *de Pudicitia,* 7, 10.

2. Didron, *Iconographie chrétienne,* t. I.

3. *De Gemma animæ,* I, 89.

seraient pas faits de métaux précieux; ils rapportent seulement qu'il fit faire des vases d'argent, et en particulier un certain nombre de *patènes* correspondant à celui des *tituli* ou paroisses de Rome. L'histoire de saint Sixte II et de saint Laurent montre que les trésors de l'Église étaient sans cesse exposés à la confiscation : avoir toujours à sa disposition des calices d'or et d'argent aurait été aussi difficile à l'Église persécutée qu'il le serait de nos jours aux communautés chrétiennes qui vivent sous le joug musulman[1]. Quand vinrent des temps plus prospères, quand les libéralités des empereurs et des riches Romains convertis eurent rempli de vases précieux le trésor de l'Église, l'usage des calices de verre disparut sans doute peu à peu[2], et peut-être quelques-uns de ces verres, désormais hors d'usage, mais qui avaient, aux jours de la persécution, contenu le sang de Jésus-Christ, furent-ils déposés comme signe de respect et d'affection, comme de pieuses reliques, près de la tombe des défunts; plusieurs des fonds de coupe que nous possédons peuvent être, dans cette hypothèse, des fragments de calices.

Les *patenæ vitreæ* dont parle le *Livre pontifical* n'étaient pas des calices. Elles ne servaient pas à l'évêque ou au prêtre célébrant; mais, selon l'antique discipline, d'après laquelle, les dimanches et les jours de fête, tous les prêtres des villes épiscopales devaient assister à la messe de l'évêque, saint Zéphyrin ordonna que les prêtres des divers *tituli* fussent accompagnés en ces occasions par un ministre portant une patène de verre, sur laquelle un certain nombre d'hosties consacrées seraient déposées pendant la messe de l'évêque.

1. L'un des auteurs de ce livre, voyageant sur le Nil, reçut un jour la visite d'un prêtre copte qui avait vu un verre à bière dans le salon du paquebot, et le demandait avec instances pour en faire un calice. En Égypte, toutes les communautés coptes se servent de calices de verre.

2. Au IVe siècle, et même plus tard, on se servait librement, sinon à Rome, au moins hors de Rome, de vases de verre pour la célébration du sacrifice de la messe. — Bianchini, *Anastas. vitæ pontif.*, t. II, pp. 171, 179.

et emportées par les prêtres pour être distribuées par eux aux fidèles de leurs paroisses respectives, « tous participant au même pain, » en signe d'union avec l'évêque qui l'avait consacré. « Pensez, dit saint Ignace d'Antioche, que vous n'avez qu'une seule Eucharistie; car la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ est une, et il n'y a qu'un calice dans l'unité de son sang. Un seul autel, un seul évêque, avec les prêtres et les diacres, mes compagnons dans le service de Dieu[1]. » Les fragments des deux grandes patènes découvertes à Cologne correspondent exactement aux patènes eucharistiques prescrites par Zéphyrin. Les sujets bibliques qui les décorent, l'absence, sur l'une et l'autre, de toute inscription faisant allusion à la joie des festins et à des réjouissances profanes, s'accordent parfaitement avec cet usage liturgique; et l'on peut supposer que les petits médaillons de verre dont nous avons parlé sont aussi des débris des patènes sur lesquelles on transportait le saint sacrement de l'autel dans les diverses églises de Rome. Le P. Garrucci admet cette hypothèse, quoique, d'après lui, aucun des fonds de coupe trouvés dans les catacombes n'ait fait partie d'un calice. La *patena* découverte près de l'église de Sainte-Ursule en 1866 diffère de celle que nous publions plus haut en ce que les sujets, au lieu d'être des médaillons formés d'un double verre, sont peints en or et en couleurs sur la surface du plat; ils sont d'un dessin plus correct et paraissent appartenir à une meilleure époque.

1. S. Ignat., *ad Philadelph.*, c. 4. Cf. *ad Smyrn.*, c. 8 : « Que l'on considère comme une vraie Eucharistie celle qui est administrée par l'évêque ou par celui qu'il en a chargé. »

CHAPITRE VIII.

SARCOPHAGES CHRÉTIENS.

SOMMAIRE. — Les chrétiens se servirent de sarcophages dès le temps des apôtres. — Leur usage ne devint jamais général, cependant. — Absence de sculptures chrétiennes sur les sarcophages pendant l'époque des persécutions. — Sujets choisis par les chrétiens dans les ateliers de sculpteurs païens. — Scènes pastorales. — Ulysse et les Sirènes. — Description des sarcophages chrétiens du musée de Latran, postérieurs à Constantin. — Le sarcophage situe au fond du vestibule. — Sujets : la sainte Trinite, la chute originelle, l'Épiphanie, figures eucharistiques, saint Pierre, Daniel dans la fosse aux lions. — Statuettes du Bon Pasteur : rareté des statues chrétiennes primitives. — Sarcophage avec un bas-relief représentant Jonas. — Sarcophage sur lequel sont sculptés Caïn et Abel offrant le sacrifice. — Sarcophage trouvé à Saint-Paul-hors-les-Murs. Sujets : Pilate se lavant les mains, saint Pierre, Daniel. — Sarcophage avec l'image du *labarum* et des scènes de la Passion. — Sarcophage sous un dais sculpté : Notre-Seigneur et ses apôtres, saint Pierre et saint Paul, reniement de saint Pierre. — Bas-relief représentant Elie enlevé au ciel. — La Nativité. — Sarcophage de Junius Bassus : figure de l'agneau substituée à celle du Christ dans la représentation des miracles évangéliques. — Statue de saint Hippolyte, IIIe siècle. — Canon pascal.

Dans le cours du précédent chapitre, nous avons plusieurs fois parlé des sarcophages ou cercueils de pierre dans lesquels furent déposés quelques-uns des plus illustres chrétiens enterrés dans les catacombes. L'usage des sarcophages vient de l'Égypte, et des temps les plus reculés. Il devint fréquent à Rome à une époque où celui de brûler les cadavres n'était pas encore général. Des sarcophages païens se rencontrent dans tous les musées. La plus nombreuse collection de sarcophages chrétiens se voit dans la grande salle ou le grand vestibule du palais de Latran. Elle a été mise en ordre par le P. Marchi; des additions y ont été faites à diverses reprises par M. de Rossi. Avant d'étudier cette intéressante collection de sculptures chrétiennes, nous devons rechercher à quelle époque et dans quelle proportion les chrétiens se servirent de sarcophages

pour enterrer leurs morts. Cette étude fera connaître d'une manière générale la date des monuments que nous passerons ensuite en revue.

On a vu que la plus ancienne partie de la catacombe de Sainte-Domitille, construite sous les Flaviens, fut d'abord destinée seulement à contenir des sarcophages. Plus tard, quand cet antique hypogée eut été mis en communication avec la catacombe voisine, on creusa des *loculi* dans le stuc qui garnissait les murailles; mais les niches larges et régulières, disposées pour recevoir des sarcophages, que l'on voit encore de chaque côté de l'ambulacre, font seules partie du plan primitif[1]. Dans ce cimetière fut enterrée sainte Pétronille. Elle reposait dans un sarcophage que le pape Paul Ier fit transporter avec son corps au Vatican. En 1474, Louis XI fit restaurer l'autel de la sainte; les travaux qui y furent faits mirent à nu son tombeau. Le pape Sixte IV, écrivant au roi, lui en donne ainsi la description : « Il porte aux quatre coins l'image d'un dauphin, qui semble garder et vénérer ce glorieux sépulcre. » Plusieurs des plus anciens sarcophages trouvés dans les catacombes sont ainsi ornés de dauphins (voir planche XX, n° 1). Sur celui de sainte Pétronille est gravée l'inscription suivante :

AVRELIÆ PETRONILLÆ FILIÆ DVLCISSIMÆ,

écrite, dit-on, de la main même de saint Pierre, dont cette sainte « de la maison de César » était la fille spirituelle[2]. Le sarcophage de saint Lin, successeur immédiat de l'apôtre, fut trouvé, comme nous l'avons raconté plus haut[3], dans la confession de saint Pierre, pendant les travaux exécutés sous le pontificat d'Urbain VIII. Ces deux exemples, comparés à l'architecture de la plus ancienne partie de la crypte

1. Voir page 98.

2. Le *gentilitium* Aurelia montre bien que sainte Pétronille ne peut être que la fille spirituelle de l'apôtre, et non sa fille selon la chair. (Voir *Bullett. di arch. crist.*, 1865, p. 46.)

3. Pages 89, 90.

de Domitille, montrent que, dès les premiers temps du christianisme, les fidèles usèrent de sarcophages. Plusieurs raisons, cependant, empêchèrent que cet usage devînt général parmi eux.

La principale est celle-ci : un sarcophage était un meuble coûteux, un objet de luxe, et la plupart des membres de la communauté chrétienne étaient pauvres. Aussi voyons-nous, dès l'origine des catacombes, le sarcophage de pierre remplacé par le *sepolcro a mensa,* sorte de sarcophage taillé dans le roc même ; l'*arcosolium,* qui devint en usage plus tard, n'est pas autre chose qu'un sarcophage également taillé dans le roc, et surmonté d'une niche cintrée[1].

Même dans les occasions où les fidèles enterrèrent quelques-uns de leurs morts dans des sarcophages, ils ne paraissent pas, avant la fin des persécutions, avoir orné ceux-ci de sculptures d'un caractère clairement chrétien. Sur les quatre cent quatre-vingt-treize inscriptions datées des quatre premiers siècles recueillies par M. de Rossi, dix-huit seulement ont été lues sur des sarcophages, et de celles-là quatre seulement portent des dates antérieures à Constantin. Les sarcophages sur lesquels ces dernières ont été lues sont ornés de génies, de griffons, de scènes pastorales, de scènes de chasse. Le plus ancien sarcophage à date certaine sur lequel se voient des sculptures indubitablement chrétiennes a été trouvé dans le cimetière des saints Pierre et Marcellin : il représente la Nativité, avec le bœuf et l'âne : on y lit une date consulaire correspondant à l'année 343.

On ne peut expliquer ce tardif essor de la sculpture chrétienne en disant que l'Église vit avec défaveur la représentation des sujets et des symboles religieux. S'il en avait été ainsi, la même règle eût été appliquée à la peinture, et nous avons vu, au contraire, celle-ci se développer librement dès les temps apostoliques. Le contraste offert pendant les persécutions par ces deux branches de l'art chrétien s'explique tout naturellement par les conditions différentes

1. Voir figures 4, 5, page 39.

dans lesquelles étaient placés les peintres et les sculpteurs. Caché dans les entrailles de la terre, avec ses couleurs et son pinceau, le peintre poursuivait son œuvre dans une liberté et une sécurité relatives. Le sculpteur, au contraire, dont l'atelier était situé dans Rome même, n'eût pu tailler dans la pierre des sujets chrétiens sans faire, souvent au péril de sa vie, profession ouverte de christianisme. Aussi, sur les quelques sarcophages des catacombes antérieurs à Constantin, l'idée chrétienne n'apparaît jamais que sous un voile, cachée dans quelque figure symbolique plus ou moins connue et employée par les païens. Au contraire, sur les sarcophages si nombreux postérieurs à la paix de l'Église, on retrouve ces mêmes séries de sujets sacrés, ce même symbolisme réduit en un système régulier, que nous avons étudiés dans les fresques souterraines du IIe et du IIIe siècle. La paix n'eut pas été plus tôt donnée à l'Église que l'art chrétien, comme une source longtemps retenue dans les entrailles de la terre, jaillit de toutes parts, apparut à ciel ouvert sur tous les points à la fois du monde romain. Des sarcophages du IVe siècle ornés de sculptures chrétiennes ont été trouvés à Arles[1] et dans tout le midi de la France, à Saragosse, en Afrique, aussi bien qu'à Rome, à Ravenne, à Milan et dans toute l'Italie.

La formation d'une école chrétienne de sculpture n'était pas possible avant la fin des persécutions. Aussi, pendant les trois premiers siècles, était-il presque toujours nécessaire, pour se procurer des sarcophages, d'avoir recours aux ateliers ou aux boutiques des marbriers païens. Quand on examine les fragments des sarcophages de cette époque trouvés dans les catacombes, on reconnaît le soin avec lequel les chrétiens, en les commandant ou en les achetant, ont évité tout ce qui eût senti l'idolâtrie, toute sculpture représentant des rites païens, des faux dieux, des scènes mytholo-

1. Un grand nombre de sarcophages chrétiens découverts à Arles sont maintenant au musée de cette ville, qui paraît avoir possédé une importante école de sculpture chrétienne.

giques. Sur quelques sarcophages des catacombes, cependant, on rencontre des sujets de cette nature; mais toujours ils ont été effacés, mutilés à coups de marteau ou de ciseau, ou bien le côté sur lequel ils sont sculptés a été posé contre la muraille, de façon à n'être pas vu. Quand un fragment de sarcophage orné de figures mythologiques était employé, à défaut d'une autre pierre, pour boucher un *loculus*, on avait soin, de même, de tourner la face sculptée vers l'intérieur de la tombe. On a trouvé dans les cryptes de Lucine un sarcophage dont une des faces représente une bacchanale : elle avait été tournée vers la muraille, et la face nue, destinée, dans l'intention de l'artiste, à être appuyée contre les parois de la chambre sépulcrale, était au contraire exposée à la vue, et portait inscrit le nom de la défunte, IRENE. Les sarcophages découverts dans les catacombes sont quelquefois simplement ornés de festons ou

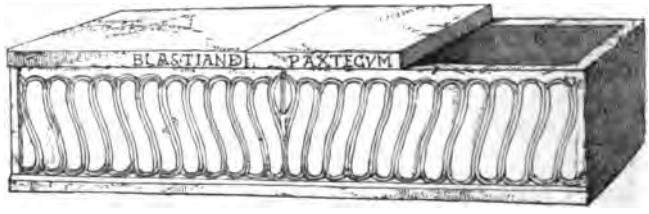

Fig. 41. — Très-ancien sarcophage, trouvé dans la crypte de Lucine.

de lignes ondulées; ou de scènes empruntées à la vie pastorale, à l'agriculture, à la chasse; ou même, mais plus rarement, de masques ou figures comiques. On trouve, parmi les bas-reliefs des tombeaux païens, des scènes pastorales, l'image d'un ou plusieurs bergers, qui parfois (cela est rare) portent une brebis sur leurs épaules. De tels sujets, qui se rencontrent fortuitement avec les plus chères figures du symbolisme chrétiens, bien que séparés d'elles par des différences qui empêchent de les confondre, étaient faciles à tourner à un sens spirituel, et il n'est pas surprenant qu'ils aient été choisis de préférence par les fidèles qui achetaient des sarcophages. D'autres images paraissent, à première

vue, moins susceptibles d'une interprétation chrétienne. Ainsi, dans une chambre du cimetière de Calliste, on a découvert un sarcophage sur lequel sont représentés, à côté du pasteur, entre les jambes duquel est une corbeille renversée, signe de mort, l'Amour et Psyché se tenant embrassés. Ce bas-relief semble avoir été recouvert de chaux, peut-être pour en cacher les figures : on l'a trouvé enterré plus bas que le niveau du sol. Un autre sarcophage, décou-

Fig. 42. — Sarcophage enterré dans le sol d'une chambre du cimetière de Calliste.

vert dans la crypte de Lucine, représente l'histoire d'Ulysse et des Sirènes (il est probable que le monogramme TYRANNIO, qui se voit à gauche du bas-relief, présente une forme déguisée de la croix). Ce n'est pas le seul exemple de la fable d'Ulysse représentée sur des fragments de sculptures trouvés parmi les tombeaux chrétiens. Au ve siècle, saint Maxime, évêque de Turin, prêchant « sur la Passion et la croix du Seigneur », expliquait que le vaisseau

Fig. 43. — Sarcophage trouvé dans la crypte de Lucine, représentant Ulysse et les Sirènes.

d'Ulysse est le type de l'Église, et que le mât auquel fut attaché le héros est une figure de la croix. Par elle, depuis que le Christ y a été attaché, les fidèles peuvent

franchir sans péril les écueils des passions humaines; ils peuvent, « en se bouchant les oreilles par les Écritures divines, » rester insensibles aux douces voix qui les sollicitent [1]. Cette belle allégorie était certainement connue des premiers fidèles, et saint Maxime de Turin n'a fait que répéter un enseignement qui avait cours avant lui. En adoptant de pareilles images pour en orner leurs tombeaux, les chrétiens, outre le sens mystique et la haute portée morale qu'ils savaient y voir, se plaisaient sans doute à y reconnaître une image de la croix et même du Crucifié.

On voit encore, dans le cimetière de Calliste, un sarcophage qui contient un squelette d'homme bien conservé. Il est orné, aux deux extrémités, de l'image du Pasteur. Cette image est peut-être l'œuvre d'une main païenne, car elle renferme un trait tout à fait étranger à la parabole évangélique et qui ne se rencontre dans aucune représenta-

Fig. 44. — Sarcophage encore visible dans le cimetière de Calliste.

tion chrétienne du Bon Pasteur. A côté du berger, un chien, assis, lève la tête. Cependant la chambre où a été trouvé ce sarcophage date du IVe siècle; si ce bas-relief est chrétien, l'artiste l'a traité avec une liberté toute classique, et sans avoir beaucoup d'égard à son sens spirituel. On voit, au musée de Latran, un exemple très-probable de l'image du Pasteur sculptée par un artiste païen sur la commande d'une famille chrétienne. C'est un sarcophage placé dans la grande salle, vers le milieu de la rangée de droite. Il représente

1. Saint Maxime, Hom. I, *de Cruce Domini*. Cf. *Philosophumena*, VII, 1.

trois bergers portant des brebis sur leurs épaules. Ces figures posent comme des statues sur leurs bases. Les deux bases latérales sont ornées de masques comiques ou tragiques : sur celle du milieu est sculpté le trépied d'Apollon entre deux griffons. Le choix de tels accessoires semble prouver que l'artiste ne comprenait rien au sens évangélique de l'image dont la reproduction lui avait été commandée. Le fond de la scène est occupé par une vendange (emblème cher aux chrétiens) dont les acteurs sont des génies ailés, et une Psyché vêtue d'une tunique, et reconnaissable à ses ailes de papillon. Le sarcophage orné de l'image d'Orphée et de celle d'un pêcheur, dont nous donnons une lithographie, planche XX, n° 2, appartient de même à la catégorie des sujets païens choisis par les fidèles comme pouvant se prêter à un sens symboliquement chrétien.

Puisque la sculpture, en règle générale, ne devint pas un art chrétien avant le IVe siècle, on peut avec sécurité attribuer aux IVe et Ve siècles la plupart des sarcophages sur lesquels on trouve sculptés des sujets distinctement chrétiens. Cette date approximative étant donnée, étudions maintenant les plus remarquables spécimens de cette catégorie de sculptures. Nous commencerons par le grand sarcophage qui occupe l'extrémité de la principale salle du musée de Latran, et attire ordinairement le premier l'attention des visiteurs. On en trouvera une lithographie à la fin du volume, planche XIX. Ce sarcophage a été découvert il y a quelques années au-dessus de la tombe de saint Paul, lors des excavations faites pour la construction du magnifique baldaquin qui surmonte le maître-autel de la basilique de la voie d'Ostie. Cette basilique fut rebâtie par Théodose vers la fin du IVe siècle, et le sarcophage qui nous occupe doit y avoir été placé à cette époque. Les deux bustes qui divisent la rangée supérieure des bas-reliefs, et étaient destinés à représenter l'homme et la femme enterrés dans ce superbe tombeau, ne sont point terminés : c'était l'usage de préparer ainsi, dans l'atelier, ces têtes qui devaient devenir des portraits, et d'attendre, pour leur

donner le dernier coup de ciseau, les ordres et les indications de l'acquéreur.

Commençant par la droite, dans la rangée supérieure des sujets, nous apercevons d'abord trois figures barbues, représentant, dans l'unité de leur opération, les trois personnes de la sainte Trinité. Le Père éternel, source et fontaine de la Divinité, est symbolisé par la figure assise dans une chaire voilée, comme l'étaient les chaires épiscopales. Devant lui est un personnage qui représente le Verbe incarné, « par qui toutes choses ont été faites, » dans l'acte de créer Ève, et de la tirer d'une côte d'Adam endormi. Derrière la figure assise se tient un troisième personnage, représentant le Saint-Esprit, qui assiste et coopère à l'acte créateur. Dans le groupe voisin on reconnaît le serpent, offrant à la mère du genre humain la pomme fatale; entre les deux coupables époux est debout Notre-Seigneur, jeune et imberbe, en souvenir de l'Incarnation qui fut promise au genre humain au moment même de la chute originelle. Il donne à Adam une gerbe d'épis, car « tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » ; à Ève il donne un agneau, emblème du travail domestique, du soin des animaux ou de la fabrication des vêtements, qui incomberont à la femme, image aussi, sans doute, de l'agneau divin qu'enfantera la seconde Ève. Immédiatement au-dessous de ces deux sujets nous voyons deux autres groupes, disposés évidemment de manière à former contraste avec les groupes supérieurs. Le Verbe éternel y est encore représenté; non plus selon la nature divine qui le fait égal à son Père, mais, Verbe fait chair, en la personne d'un petit enfant assis sur les genoux d'une mère terrestre. Le Saint-Esprit apparaît comme tout à l'heure, debout derrière le siége élevé sur lequel est assise Marie, car c'est par l'opération du Saint-Esprit que Jésus a été conçu. Mais, ici, la chaise n'est pas voilée comme les chaires épiscopales, afin de marquer que celle qui est assise, quoique la plus haute des créatures, est à une distance infinie du Créateur. L'universalité du royaume du Christ est symbolisée par les trois Mages, représentant l'Église

entière des Gentils. Enfin, comme application aux individus de cette rédemption universelle, le Christ est représenté, dans le groupe voisin, rendant la vue à un aveugle; il tient dans sa main un volume roulé, soit comme symbole de sa divine mission, soit pour montrer que sa doctrine seule a le pouvoir d'ouvrir les yeux aveuglés du genre humain. Retournant maintenant vers la gauche du sarcophage, à la rangée supérieure, nous y voyons Notre-Seigneur, le bâton du commandement à la main, changeant l'eau en vin et multipliant les pains : réunion de deux miracles qui, dans l'art chrétien, unis ou séparés, représentent toujours l'Eucharistie. Et enfin, comme emblème des effets de cette divine nourriture, pour montrer que « celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour », un troisième groupe, très-mutilé, mais reconnaissable, représente la résurrection de Lazare. Au-dessous de ces deux sujets eucharistiques, nous voyons saint Pierre, auquel a déjà été confié le bâton du commandement, recevant de son maître cet avertissement solennel : « Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. » Le geste de Notre-Seigneur, et le coq posé devant l'apôtre, indiquent clairement le sens de cette scène, tandis que la verge que tient saint Pierre montre que sa chute même ne le privera pas de ses grandes prérogatives, et que, une fois converti, il « confirmera ses frères ». Le groupe qui suit représente saint Pierre conduit en prison. L'apôtre est reconnaissable à sa barbe et aux traits de son visage, conformes au type traditionnel. Les satellites d'Hérode Agrippa portent la coiffure juive. Chose remarquable, et que nous avons déjà fait ressortir, même captif, même traîné en prison, Pierre tient à la main son bâton, car « la parole de Dieu n'est pas enchaînée », et ni les soldats juifs ni les soldats romains ne pourront enlever au prince des apôtres et à ses successeurs le sceptre spirituel par lequel ils gouvernent l'Église de Jésus-Christ. L'emprisonnement de saint Pierre, suivi de sa miraculeuse délivrance, fut la cause de son voyage

à Rome : aussi les chrétiens de Rome se plaisaient-ils à multiplier sur les tombeaux la représentation de cette scène : ils y voyaient un symbole de « ce saint siége du bienheureux Pierre par lequel », selon la parole de saint Léon, Rome « fut faite une ville royale et sacerdotale, la tête du monde, étendant son empire plus loin par la religion qu'elle l'avait fait jadis par les armes[1] ». Le groupe qui suit, très-mutilé, représente Moïse frappant le rocher, et le peuple d'Israël se désaltérant dans l'eau qui en jaillit. Nous avons vu, à propos des verres trouvés dans les catacombes, quelle est la signification symbolique de ce sujet, dans lequel Moïse représente saint Pierre, et en lui le sacerdoce chrétien, touchant avec la verge de la parole le roc divin d'où coule la grâce qui désaltère l'Israël véritable. Au milieu de la rangée inférieure, un autre groupe appelle notre attention. Il représente Daniel dans la fosse aux lions. Dieu, sous la figure d'un vieillard, le protége : un jeune homme, vêtu d'une simple tunique, apporte au prophète une corbeille de pains : un personnage barbu, qui rappelle la figure du Verbe dans le groupe de la Trinité, semble tenir ce dernier par les cheveux. Il est difficile de ne pas reconnaître dans le jeune homme qui présente les pains à Daniel le prophète Habacuc, que « l'ange du Seigneur prit par le sommet de sa tête... et mena à Babylone au-dessus de la fosse, dans la force de son esprit. Alors Habacuc cria, disant : Daniel, serviteur de Dieu, prends le repas que Dieu t'a envoyé[2] ». Ce groupe se rencontre fréquemment dans les fresques et les bas-reliefs. On le voit dans la plus ancienne catacombe romaine ; on le retrouve dans les peintures du XIe siècle qui ornent l'église souterraine de Saint-Clément. Le continuateur

1. Serm. I *in Nat. Apost.* Voyez Corn. a Lap., sur les *Act. apost.*, XII, 17.

2. Dan., XIV, 32-38. Dans l'Ancien Testament l' « Ange du Seigneur » représente souvent le Verbe. Petav., *Dogm. Theol.*, de Trin., VIII, 2.

du *Liber pontificalis* dit que Grégoire IV orna des panneaux d'autel d'images dorées représentant Daniel dans la fosse aux lions. Les écrits des anciens Pères nous apprennent que les fidèles voyaient dans Daniel un symbole du martyr chrétien, quelquefois comme lui respecté par les bêtes de l'amphithéâtre, toujours victorieux de ceux qui peuvent seulement tuer le corps, et consolé dans la prison où il attend le supplice par la présence du prêtre qui lui apporte le pain eucharistique[1], et le prépare ainsi au dernier combat. Saint Cyprien fait allusion à cette histoire : « Toutes choses sont à Dieu, dit-il, et rien ne peut manquer à celui qui possède Dieu, si Dieu ne lui manque pas. Ainsi un repas fut divinement préparé pour Daniel quand par l'ordre du roi il fut enfermé dans la caverne des lions ; et, au milieu des bêtes sauvages qui étaient affamées, et cependant l'épargnèrent, l'homme de Dieu fut nourri[2]. »

De chaque côté de ce sarcophage on a placé une petite statue du Bon Pasteur. Les statues appartenant aux premiers siècles chrétiens sont très-rares. De ce type du Bon Pasteur, si souvent peint dans les catacombes, si souvent sculpté dans les bas-reliefs des sarcophages, tant de fois découpé dans l'or qui garnit le fond des coupes, tant de fois moulé sur l'argile des lampes, on ne possède à Rome que les deux statues notées ici, une troisième qui vient d'être découverte dans les souterrains de Saint-Clément, et une quatrième conservée au musée Kircher : on y peut joindre un buste en forme d'hermès, encastré dans les ruines du mausolée de sainte Hélène sur la voie Labicane. Aucun débris n'est venu jusqu'à nous de ces statues en bronze doré, représentant le Bon Pasteur et Daniel dans la fosse aux lions, dont Constantin orna les fontaines de

1. Sur un sarcophage de Brescia, Habacuc est représenté apportant à Daniel, avec le pain, le poisson eucharistique. M. de Rossi a reconnu le même détail sur d'autres sculptures. — *Bullett. di arch. crist.*, 1865, p. 71, note 3.

2. Cypr., *de Orat.*, 21.

Byzance [1]. On conserve seulement, dans une collection d'antiquités byzantines formée au Vieux Sérail par le gouvernement ottoman, une petite statuette du Bon Pasteur, en marbre blanc, haute de 52 centimètres, que M. de Rossi croit du IIIe siècle [2]. Le musée du duc de Medina-Celi, à Séville, possède aussi une statue du Bon Pasteur. Telle est, en y joignant la célèbre statue de saint Hippolyte, que nous étudierons plus loin, la brève énumération des monuments appartenant à la statuaire chrétienne des trois premiers siècles.

Reprenons l'étude des sarcophages. En entrant dans la salle, le premier qui se présente à gauche est fermé par un couvercle sur lequel sont sculptés des monstres marins. Il porte cette inscription : — MARIUS. VITELLIANUS. PRIMITIVÆ. CONJUGI. FIDELISSIMÆ. AAIKCBBIN ☧ : « Marius Vitellianus à Primitiva, son épouse très-fidèle. Salut, âme innocente : chère femme, puisses-tu vivre dans le Christ [3] ! » Le couvercle appartient certainement à un autre sarcophage, car, du temps de Bosio, celui-ci servait de réservoir à une fontaine dans les jardins de la Villa Médicis, où il avait été transporté des cryptes vaticanes. Le groupe central, le bas-relief placé immédiatement au-dessous de l'inscription, représente ces deux scènes si souvent unies, le rocher frappé par Moïse et l'emprisonnement de saint Pierre. A la suite est sculptée la résurrection de Lazare : il sort de sa tombe enveloppé de bandelettes comme une momie : près de lui est Marthe : Marie est agenouillée devant Jésus, autour de qui se tiennent les disciples. De l'autre côté du groupe central est représenté le Bon Pasteur veillant sur deux brebis dans une sorte de temple qui probablement symbolise l'Eglise. Le

1. Eusèbe, *de Vita Constant.*, III, 49.

2. *Bullett. di arch. crist.*, 1869, p. 47.

3. Telle est au moins l'interprétation donnée par M. de Rossi aux lettres AAIKCBBIN, suivies du monogramme : il y voit les initiales des mots : *Ave anima innocens cara conjux vivas in Christo*. Maffei avait le premier supposé cette interprétation.—*Bullett. di arch. crist.*, 1868, p. 10.

sujet le plus important de ce sarcophage est l'histoire de Jonas. Le prophète est d'abord représenté jeté hors du vaisseau, dont les larges voiles sont remplies d'un vent impétueux, que souffle à travers une conque une figure ailée. Le monstre marin ouvre son énorme mâchoire pour y engloutir Jonas, et un buste de femme, qui paraît dans le ciel, semble indiquer qu'après ce sacrifice le calme est revenu. Plus loin le monstre rejette Jonas sur un coin de plage où rampent des crabes, des lézards et des serpents. Près de cette scène est la figure de Jonas couché sous l'abri protecteur de l'arbrisseau miraculeux. Le sculpteur n'a laissé libre aucun espace; partout où il a pu placer une figure, il l'a fait. L'eau dans laquelle nagent les monstres marins porte aussi une petite boîte carrée, l'arche, dans laquelle Noé est assis, recevant le rameau d'olivier que lui apporte la colombe, envolée de l'endroit même où le prophète est couché. Au bord de l'eau, des deux côtés de cet ensemble de sujets, sont représentés des pêcheurs, l'un qui retire un poisson qu'un enfant l'aide à amener à terre, l'autre qui donne à un enfant une corbeille pleine de poissons. Plus loin, un oiseau de mer guette sa proie : peut-être est-il là pour avertir que les « pêcheurs d'hommes » institués par le Christ ne sont pas les seuls qui surveillent les eaux profondes et travaillent à la capture des âmes.

Le style et l'exécution de ces curieux bas-reliefs semblent ranger le sarcophage auquel ils appartiennent parmi les très-rares monuments de ce genre antérieurs au IVe siècle et à la paix de l'Église. Du même côté de la salle est un autre tombeau orné de sujets sacrés. Le premier est le sacrifice de Caïn et d'Abel. Le Dieu invisible est représenté par un homme barbu assis sur une pierre, peut-être l'autel grossier de l'époque patriarcale. Caïn, en qualité d'aîné, se tient devant son frère, et offre ses fruits; Abel vient ensuite, amenant son agneau. Dans le groupe voisin la chute originelle est figurée. Ève tient la pomme dans sa main, et le Sauveur, sous la figure d'un jeune homme imberbe, comme dans toutes les représentations de l'Incarna-

tion, porte à la main un faisceau d'épis; il semble le tendre vers le personnage assis de la composition précédente, comme pour montrer que le pain fécondé par les sueurs d'Adam doit être offert à Dieu, si l'on veut que sa bénédiction descende sur le travail de l'homme. Le centre du sarcophage est occupé par une figure de femme tenant une boîte ouverte dans sa main, « la boîte d'albâtre pleine d'un parfum précieux » que Madeleine répandit sur la tête du Sauveur, et dont il dit : « Partout où cet évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera raconté en mémoire d'elle[1]. » Les autres sujets sont le paralytique emportant son lit, Notre-Seigneur ouvrant les yeux de l'aveugle, changeant l'eau en vin, et ressuscitant Lazare.

Parmi les morceaux les plus dignes de faire partie de la grande collection de sculptures chrétiennes du Latran, il en est un qui, à l'heure où nous écrivons, attend encore sa place, et peut se voir dans la cour du palais : c'est un sarcophage très-finement sculpté, qui fut apporté de Sainte-Marie-Majeure. Au centre des bas-reliefs de la bande supérieure sont deux bustes d'hommes, dont l'expression sérieuse et pleine de pensée contraste avec la rudesse naïve et presque comique de la plupart des sculptures que nous avons étudiées. On ignore quels étaient ces personnages; le sarcophage, qui probablement renferma d'abord leurs restes, a été trouvé sous l'autel de la tribune de *San-Paolo fuori le mura :* il contenait les reliques des saints Innocents. Sixte-Quint le fit transporter avec ces reliques dans une chapelle construite par lui à Sainte-Marie-Majeure. La rangée supérieure des bas-reliefs représente Marie, après la résurrection de Lazare, baisant la main du Sauveur dans l'élan de sa reconnaissance; Jésus prédisant à saint Pierre son reniement; et Moïse recevant la loi que la main divine lui tend du haut du ciel. Une autre main sortant d'un nuage arrête le bras tendu d'Abraham au moment où il va sacrifier Isaac à genoux devant lui, les mains liées derrière

1. Matth., XXVI, 13.

le dos. Le sacrifice de l'Isaac véritable, le crucifiement et la mort de Jésus, ne sont jamais représentés dans l'art chrétien primitif : mais le sarcophage que nous étudions contient une allusion claire à cet article du symbole : « crucifié sous Ponce-Pilate. » Un serviteur, debout, tient l'aiguière et le bassin, prêt à laver les mains du faible gouverneur, qui, assis sur un siége recouvert d'un voile, détourne la tête, en signe de sa répugnance à répandre le sang innocent. L'interprétation que nous avons si souvent donnée de la figure de Moïse et de celle de Pierre, et de la *compénétration* de ces deux types, est confirmée avec une force singulière par un de ces bas-reliefs : on voit, dans la rangée inférieure, l'apôtre emmené par les satellites d'Hérode, et montrant encore du doigt l'eau qui coule d'un rocher au-dessus de lui : Jésus-Christ (ou peut-être saint Jean) semble attirer aussi l'attention des soldats, soit pour mêler à l'image de l'arrestation de Pierre une allusion à celle du Christ au jardin des Oliviers, soit pour indiquer que Jésus souffre encore dans toutes les persécutions qui atteignent son Église. Plus loin on reconnaît Daniel dans la fosse aux lions, à qui le prophète Habacuc apporte le repas miraculeux; du côté opposé, Notre-Seigneur rend la vue à un aveugle, et multiplie les pains et les poissons. Au centre de la bande inférieure est sculpté un groupe qui a beaucoup embarrassé les interprètes. Bosio reconnaît dans le vieillard debout sous un arbre Moïse donnant la loi au peuple, et dans la figure qui paraît entre les branches celle de Zachée, monté sur un sycomore pour voir le Sauveur.

Reprenons l'étude rapide de la grande salle du Latran. Deux scènes empruntées à l'histoire de la Passion sont représentées sur un sarcophage placé du côté gauche. Des pilastres corinthiens le divisent en cinq compartiments : les frontons qui les surmontent sont décorés de scènes de vendanges. Le compartiment central renferme l'image du *labarum,* qu'entoure une couronne, et dont la lance est formée par une croix : sur les bras de cette croix sont posées deux colombes, qui semblent becqueter la cou-

ronne : ainsi l'espoir de la couronne d'immortalité nourrit les âmes chrétiennes qui, en ce monde, ne trouvent à se

Fig. 45. — Sarcophage du musée de Latran, IVe ou Ve siècle.

poser sûrement que sur les bras de la croix. Les gardes donnés par Constantin à l'étendard sacré sont représentés ici par deux soldats assis au-dessous. Deux des compartiments de gauche encadrent, en la divisant, la scène de la comparution de Jésus devant Pilate. Au-dessus de la tête du gouverneur romain pend une couronne, sans doute celle qui l'eût récompensé s'il avait osé confesser le Christ devant les hommes. De l'autre côté du *labarum* un soldat pose une couronne sur la tête de Jésus : elle a la forme d'une couronne triomphale plutôt que d'une couronne d'épines. Le visage et l'attitude du Christ n'expriment ni l'accablement ni la souffrance : l'art chrétien n'ose pas encore reproduire à la lettre le récit évangélique. Le compartiment suivant représente le Cyrénéen portant la croix du Sauveur : un soldat le suit. Au-dessus du groupe une couronne est suspendue, récompense de ceux qui portent la croix à l'imitation de Jésus.

Peut-être le plus beau sarcophage du musée de Latran est-il celui qui est surmonté d'un dais sculpté supporté par deux colonnes de marbre de Pavonazetto. Il est placé de manière à montrer comment étaient disposés les sarcophages dans les anciennes basiliques. Il a été découvert dans les souterrains de Saint-Pierre. La face principale de ce sarcophage est ornée de figures sculptées en haut-relief; elles sont divisées en groupes ou

compartiments par huit pilastres richement ornés. Aux deux extrémités on reconnaît le sacrifice d'Abraham et Jésus comparaissant devant Pilate. Les figures intermédiaires sont celles des apôtres rangés autour de Jésus-Christ : le Seigneur est assis dans une gloire, ses pieds reposent sur la voûte du ciel, symbolisée, comme dans les monuments païens, par un voile qu'une figure de femme tient déployé en arc au-dessus de sa tête. La beauté et le fini des visages, le style élevé de tout ce monument, nous porteraient, dit M. de Rossi, à le croire contemporain de Septime Sévère [1], si le ☧ sculpté sur une des faces latérales ne trahissait l'époque de Constantin. Les deux personnages placés aux côtés de Notre-Seigneur sont évidemment saint Pierre et saint Paul; le type traditionnel, dont nous avons vu tant d'exemples, se reconnaît clairement dans leurs visages. Saint Paul est à droite; saint Pierre, à gauche, reçoit dans ses mains, par respect entourées d'un voile, la loi nouvelle, sous la forme d'un volume roulé que lui présente le Sauveur : les magistrats païens recevaient dans cette posture le recueil des constitutions impériales avant de partir pour leur province. Notre-Seigneur, soit dans les fresques, soit dans les fonds de coupe, soit dans les bas-reliefs, est souvent représenté donnant ainsi à Pierre, nouveau Moïse, le livre de la nouvelle loi. Quelquefois le volume porte cette inscription : DOMINUS DAT LEGEM ou PACEM ; sans doute en souvenir de ces inscriptions, l'évêque Éribert fit graver, sur un évangéliaire de la cathédrale de Milan, les deux mots : LEX et PAX. Les deux côtés du sarcophage sont couverts de sculptures. L'un représente le reniement de saint Pierre : une basilique, et un baptistère surmonté, par un anachronisme volontaire, du ☧, se voient en perspective au second plan. Sur l'autre est sculptée une perspective semblable, en avant de laquelle on distingue le rocher symbolique et l'hémorroïsse prosternée aux pieds du Sauveur.

1. Sickler, *Almanach aus Rom.*, pp. 173, 174, lui attribue cette date.

Quand le visiteur monte l'escalier qui conduit de la grande salle à la *loggia*, il remarque à droite un bas-relief représentant, en traits pleins de mouvement et d'expression, Élie enlevé dans le ciel sur un char de feu. Les fils des

Fig. 46. — Élie donnant son manteau à Élisée. — Bas-relief du musée de Latran.

prophètes regardent avec étonnement Élisée qui, avec respect, les deux mains entourées d'un voile, reçoit de son maître le manteau ou *pallium*, symbole de l'Esprit qui doit désormais se reposer sur lui [1]. Dans Élie, saint Ambroise et d'autres Pères ont vu une figure de Jésus-Christ; Rupert l'explique clairement : « Quand Élie fut sur le point d'être enlevé au ciel, il laissa son *pallium* à Élisée; parce que le Christ, notre Dieu et Seigneur, quand il serait sur le point de passer de ce monde à son Père, devait donner à ses apôtres et son office et son esprit [2]. » « Élisée, dit le vénérable Bède, prit le manteau d'Élie et en frappa les eaux du Jourdain; quand il eut invoqué le Dieu d'Élie, elles se divisèrent, et il traversa le fleuve. Les apôtres, et l'Église fondée par eux, ont reçu les sacrements de Notre-Seigneur, et par ces sacrements l'Église est spiri-

1. IV *Reg.*, II.
2. Rupert, *de Trin.*, V, 15.

tuellement éclairée, lavée et consacrée; elle aussi a invoqué le nom de Dieu le Père et appris comment dompter le torrent de la mort, et, méprisant ses terreurs, le traverser pour aller à l'éternelle vie[1]. » Cette histoire d'Élie et d'Élisée forme le sujet d'une fresque encore visible dans la catacombe des saints Nérée et Achillée. Elle est sculptée également sur une des faces latérales d'un sarcophage placé près de la porte de la sacristie de Saint-Pierre et contenant les corps des papes Léon II, III et IV; on la retrouve sur deux ou trois autres sarcophages publiés par Bosio et Bottari. Le *pallium* donné par Élie à Élisée rappelait sans doute aux chrétiens de Rome ce *pallium* porté, en signe de juridiction, par les évêques de la Ville éternelle, et donné par eux aux métropolitains, comme pris sur le corps même de saint Pierre, *de corpore sancti Petri.* On peut rapprocher du sens évidemment symbolique de ce manteau donné par Élie à Élisée, comme de celui du bâton de commandement remis par Notre-Seigneur à saint Pierre avant son ascension, ces solennelles paroles par lesquelles commence la plus ancienne partie du catalogue de Filocalus : *Passus est Dominus noster Jesus Christus duobus Geminis consulibus, VIII kal. apriles, et post Ascensum ejus beatissimus Petrus episcopatum suscepit, ex quo tempore,* etc. : « Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrit le 25 mars, les deux Gemini étant consuls, et après son ascension le bienheureux Pierre reçut l'épiscopat, » etc.

Quand de la grande salle et de l'escalier on passe dans le corridor du premier étage, ou *loggia,* autour duquel M. de Rossi a disposé méthodiquement les inscriptions trouvées dans les catacombes, on remarque de nombreux moulages des diverses parties d'un sarcophage qui, par les sujets et le style général, ressemble à la plupart de ceux précédemment décrits. Il présente cependant quelques traits particuliers et tout à fait originaux. Beaucoup de nos lecteurs ont pu voir ce sarcophage dans la crypte de saint

1. *Hom. in Ascens. Dom.*

Pierre, à droite du corridor qui mène à la chapelle souterraine ; il porte l'inscription suivante :

IVN. BASSVS VC QVI VIXIT ANNIS XLII MEN. II. IN IPSA PRAEFECTVRA VRBIS
NEOFITVS IIT AD DEVM. VIII KAL SEPT EVSEBIO ET YPATIO COSS.

« Junius Bassus, *vir clarissimus*, qui vécut quarante-deux ans et deux mois. Dans l'année où il était préfet de la Ville, il alla à Dieu, néophyte, le 23 août 359. »

La noble famille des Bassi est citée par Prudence parmi les familles patriciennes ayant embrassé les premières la religion du Christ[1] ; un auteur contemporain, Ammien Marcellin, confirme l'indication donnée par l'inscription citée plus haut, et rapporte comme elle que Junius Bassus mourut peu de temps après avoir été nommé préfet de Rome. Le sarcophage est en marbre blanc, sculpté dans un style noble et délicat, et orné de pilastres corinthiens ; on y retrouve beaucoup de sujets déjà connus, Adam et Ève, le sacrifice d'Isaac, Daniel au milieu des lions, Notre-Seigneur donnant le livre de la loi à ses apôtres. Dans la rangée supérieure, un groupe représente Jésus fait prisonnier par les Juifs dans le jardin des Oliviers, et un peu plus loin sa condamnation par Pilate ; du côté opposé est représentée en pendant l'arrestation de saint Pierre ; l'apôtre se reconnaît à sa barbe épaisse et courte. La rangée inférieure contient, entre autres sujets, l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem ; à l'une de ses extrémités on reconnaît un épisode de l'histoire de Job : le patriarche est consolé par ses amis, et sa femme se tient debout devant lui, le visage caché dans un mouchoir[2], traduction parlante de la plainte mise par la

1. *Contra Symmach.*, I, 558.

2. Elle est représentée cachant son visage dans un pan de sa robe, et tendant à Job un pain au bout d'un bâton, dans un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale (n° 510, f° 71), et sur un sarcophage d'Arles publié par M. Edm. Le Blant, *Revue archéologique*, 1860, planche XVII.

Bible dans la bouche de Job : « Ma femme a eu horreur de mon souffle ; » à l'autre extrémité, un groupe de figures représente un personnage conduit au supplice par des soldats ; à la tête chauve du prisonnier, à l'épée nue qui brille dans la main d'un de ses gardiens, on reconnaît l'apôtre saint Paul emmené vers le lieu de son supplice sur la voie d'Ostie. Les frises des cinq arches qui divisent en compartiments la rangée inférieure des bas-reliefs sont ornées de figures symboliques formant peut-être la partie la plus intéressante du sarcophage. Les sujets sont connus et fréquemment représentés dans les œuvres d'art primitives ; mais ici un agneau tient la place des trois enfants dans la fournaise ; un agneau, armé de la verge miraculeuse, fait jaillir du rocher une eau vers laquelle un autre agneau se précipite ; un agneau opère le prodige de la multiplication des pains ; un agneau, de sa patte levée, touche la tête d'un autre agneau placé au pied d'une chute d'eau, et sur lequel une colombe verse un torrent de lumière, symbole des dons du Saint-Esprit dans le sacrement de Baptême ; un agneau s'approche avec respect pour recevoir le livre de la loi ; un agneau ressuscite Lazare. Ces six représentations figurées prouvent incontestablement le caractère symbolique

Fig. 47. — Frises de la tombe de Junius Bassus (359).

des sujets sculptés sur les sarcophages; elles nous enseignent que, dans la main de Moïse, ou de Pierre, ou de l'agneau, la verge divine représente le pouvoir du Christ, par lequel les miracles de la grâce dans les sacrements de l'Église sont opérés[1].

Notre revue des sculptures chrétiennes du musée de Latran ne serait pas complète si nous passions sous silence la célèbre statue assise de saint Hippolyte, placée au fond de la grande salle. Winckelmann y reconnaît l'œuvre la plus parfaite qu'ait produite la sculpture chrétienne primitive. Elle a été découverte lors des fouilles pratiquées en 1551 dans le voisinage de Saint-Laurent-hors-des-Murs. Il est probable que sa place première avait été le cimetière souterrain de Saint-Hippolyte, ou la basilique adjacente à ce cimetière. Elle ne peut être postérieure au IIIe siècle : la tête et les bras sont modernes, mais les parties antiques de la statue, le corps et les draperies, sont d'une pureté de

1. Il est curieux d'observer combien fréquente est la reproduction des mêmes sujets sur les sarcophages sculptés de Rome. Le catalogue qui suit est tiré des *Letters from Rome* de Burgon, lettre XX : Burgon énumère cinquante-cinq sarcophages étudiés par lui au musée de Latran, et nous ajoutons à la liste le résultat de l'étude faite par Bosio sur quarante-huit autres, dont trente ont été trouvés dans les cryptes du Vatican. Voici la liste des sujets représentés, et l'énumération du nombre de fois où ils se rencontrent : nous mettons en regard les chiffres résultant des observations de Bosio et de celles de M. Burgon sur les sarcophages du Latran :

	Latran.	Bosio.		Latran.	Bosio.
Histoire de Jonas	23	11	Chute d'Adam et Ève	14	10
Moïse frappant le rocher	21	16	Guérison de l'hémorroïsse	8	9
Arrestation de saint Pierre	20	14	Entrée de Jésus à Jérusalem	6	8
Multiplication des pains	20	14	Le bon Pasteur	6	9
Jésus rendant la vue à l'aveugle	19	11	Noé dans l'arche	5	6
Changement de l'eau en vin	16	8	Le Christ devant Pilate	5	6
Résurrection de Lazare	16	14	Le Christ donnant la Loi	4	6
Reniement de saint Pierre	14	8	Les 3 enfants dans la fournaise	4	3
Daniel dans la fosse aux lions	14	7	Moïse se déchaussant	2	2
Guérison du paralytique	12	7	Élie enlevé au ciel	2	3
Création d'Ève	11	2	La Nativité, avec le bœuf et l'âne	1	4
Sacrifice d'Isaac	11	9	Jésus couronné d'épines	1	1
Adoration des Mages	11	8			

style, d'une dignité d'attitude et de maintien qui reportent l'esprit bien loin du temps de Constantin; de plus le *Canon paschalis* gravé sur un des côtés du siége de marbre dans lequel le saint docteur est assis cessa d'être suivi quelques années après le martyre d'Hippolyte, ce qui achève de fixer la date approximative de la statue. Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs par un exposé détaillé des longues disputes auxquelles donna lieu, dans la primitive Église, la fixation du jour où devrait être chaque année célébrée la Pâque. On sait que l'Église romaine lutta longtemps et avec énergie contre ceux qui suivaient le mode de calcul des Juifs, et qui, faisant tomber la Pâque le quatorzième jour du mois lunaire, avaient reçu le nom de *Quarto-Decimans*. Pendant les deux premiers siècles l'Église avait conservé la manière juive de supputer la date pascale; mais, peu à peu, les chrétiens persécutés par la Synagogue se détournèrent avec une horreur croissante de tout ce qui venait d'une source juive : et comme, depuis le commencement du IIIe siècle, l'Église renfermait dans son sein des hommes d'une science égale à celle des rabbins, les évêques chrétiens, et spécialement l'évêque de Rome, jugèrent le moment venu de fixer avec autorité la date à laquelle devrait être célébrée désormais la grande fête de Pâques.

Hippolyte est le premier qui ait composé une table par laquelle, en doublant la période grecque de huit ans, il crut, au moyen de sept de ces périodes de seize années, trouver une formule corrigeant les différences entre les années lunaires et solaires, et fixant pour toujours la vraie date pascale. Sur une des faces de la chaire de marbre est gravé le mode de calcul, le *Canon,* sur l'autre une table composée d'après ce canon, et donnant la date de la Pâque pendant 112 années. Malheureusement la méthode de saint Hippolyte se trouva faussée par une erreur de trois jours dans le calcul de chaque période de seize ans : quand l'erreur eut été reconnue, ce premier essai de calendrier pascal perdit toute valeur pratique, et il fut

nécessaire de redresser et de refaire tous les calculs. Nous connaissons ces détails par un traité attribué à saint Cyprien, et portant la date de l'an 243 ; l'auteur assigne à cette erreur de trois jours une cause curieuse : saint Hippolyte, dit-il, a compté du premier jour de la création du monde, au lieu de commencer à celui où la lune fut créée ! Nous pouvons conclure de tout ceci que la statue appartient à la première moitié du IIIe siècle, à une époque où l'erreur du canon d'Hippolyte n'était pas découverte, et où il était encore considéré comme un des principaux titres de gloire du saint docteur.

Dans la pensée de saint Hippolyte, la table composée par lui déterminait la date de la Pâque dans le passé non moins exactement que dans l'avenir. On y voit marquées les dates des plus célèbres solennités pascales, par exemple l'Exode, qui, d'après lui, aurait eu lieu le 2 avril, ou le 5, si l'on suit la chronologie de Daniel. Hippolyte fixe également la date des diverses célébrations de la Pâque dans le désert, au temps de Josué, d'Ezechias, de Josias, d'Esdras; il note le jour où tombait la Pâque dans l'année où naquit le Christ et dans l'année où il souffrit.

La liste des ouvrages de saint Hippolyte est gravée à coté du canon pascal. L'édition de Migne contient, avec le texte du canon, de la table, et le catalogue des ouvrages, un long et intéressant commentaire auquel nous renvoyons le lecteur désireux d'approfondir des problèmes de critique et d'histoire que nous ne pouvons même effleurer ici.

LIVRE V

LE TEMOIGNAGE DES CATACOMBES

LIVRE V.

LE TÉMOIGNAGE DES CATACOMBES.

CHAPITRE Ier.

LES CATACOMBES RENDENT TÉMOIGNAGE DE LEUR ORIGINE CHRÉTIENNE.

SOMMAIRE. — Objet de cette partie du livre. — Les chrétiens seuls ont enterré leurs morts dans les catacombes. — Comment s'explique la présence de quelques inscriptions païennes. — Le P. Marchi a le premier revendiqué l'origine chrétienne des catacombes, et combattu l'opinion contraire universellement admise. — Sol volcanique de la campagne romaine. — *Tufa litoïde.* — *Pozzolana.* — *Tufa granulare.* — Les catacombes ont été creusées dans le *tufa granulare.* — C'est là une preuve de leur origine chrétienne. — Autre preuve : différence entre le mode de leur construction et l'aménagement des carrières de pouzzolane. — Exceptions à la règle générale : le cimetière de Saint-Hermès. — Il prouve la difficulté de convertir un *arenarium* en catacombe. — Comment naquit la théorie de l'origine païenne des catacombes. — Textes qui semblent identifier les cimetières chrétiens avec d'anciens arénaires. — Examen de ces textes, au nombre de neuf. — Le mot *crypta arenaria* n'implique pas nécessairement un arénaire. — Explication de cinq passages : I. Le pape Corneille. — II. Les *Quattro coronati.* — III. Saints Chrysanthe et Daria. — IV. Saint Crescentius dans le cimetière de Sainte-Priscille. — V. Saints Hippolyte, Eusèbe, etc., sur la voie Appienne. — Ces exceptions apparentes confirment la règle. — Conclusion.

Dans les livres qui précèdent, l'histoire de Rome souterraine a été racontée d'après les documents écrits que l'antiquité nous a conservés, et d'après les monuments de toute sorte, tombeaux, peintures, sculptures, inscriptions, qui ont été découverts dans les catacombes : on a vu comment ces documents de nature si différente s'accordent, se complètent, et, interrogés par une saine critique, con-

ARMOLEAN OXFORD LIBRARY

duisent aux mêmes conclusions. Il reste à considérer de plus près le témoignage matériel des catacombes elles-mêmes, c'est-à-dire non plus seulement les enseignements qui ressortent de la lecture des dates et des noms inscrits sur leurs murailles, mais encore ceux qu'on peut tirer d'un examen détaillé des galeries souterraines et du mode de leur construction. Une telle étude paraît sèche et peu attrayante; mais ses résultats sont trop importants pour qu'il soit permis de les passer sous silence. La confirmation qu'en reçoivent la plupart de nos démonstrations historiques payera amplement le lecteur de la peine qu'il se sera donnée pour maîtriser les aridités inséparables d'un tel sujet.

La première question que nous poserons à ces longues et silencieuses rangées de tombes est celle de leur origine. Il est inutile de s'arrêter aux opinions de quelques auteurs protestants du XVIIe siècle. Nous ne prendrons au sérieux ni Burnet affirmant que tous les signes de christianisme découverts dans les catacombes furent ajoutés après coup par des moines imposteurs du IVe et du Ve siècle, ni Misson prétendant, au contraire, qu'ils avaient été placés par les premiers chrétiens sur les tombes de leurs frères pour distinguer celles-ci des tombes païennes auxquelles elles étaient mêlées. Il est universellement admis aujourd'hui que les catacombes ne servirent jamais qu'aux chrétiens. La présence, dans leurs galeries, de quelques inscriptions païennes ne saurait ébranler cette vérité historique : on a vu, par l'épitaphe du pape Eusèbe, gravée sur une pierre detachée d'un arc de triomphe, qu'à une certaine époque les chrétiens firent usage de matériaux déjà employés avant eux par les païens. Les chrétiens seuls eurent leur sépulture dans les catacombes ; l'analyse de ces immenses souterrains en donne une preuve surabondante, puisqu'elle démontre que seuls ils les creusèrent.

Cette démonstration est une des conquêtes de l'archéologie contemporaine. Presque jusqu'à la moitié de ce siècle, la théorie généralement admise voyait dans les catacombes l'œuvre des païens de Rome, qui, disait-on, les avaient

creusées pour en extraire les matériaux dont a été bâtie la ville éternelle : les chrétiens, ajoutait-on, y trouvant un abri tout préparé pour les restes de leurs frères martyrisés, se les approprièrent, et, par des additions successives, en firent ce que nous les voyons aujourd'hui, c'est-à-dire à la fois des cimetières et des lieux destinés au culte. Les anciens documents, comme on le verra, prêtaient quelque appui à cette théorie, acceptée par Baronius, Severano, Aringhi et d'autres savants. Bosio lui-même est muet sur l'origine des catacombes : Boldetti, avec toute l'expérience que lui avaient donnée trente années d'observations personnelles, osa réclamer pour un petit nombre de cimetières seulement une origine entièrement chrétienne. Le P. Lupi alla plus loin : il démontra que les excavations additionnelles faites par les *fossores* chrétiens devaient dépasser en étendue le premier travail des ouvriers païens ; mais Bottari, d'Agincourt, Raoul-Rochette furent unanimes à maintenir l'origine païenne des catacombes. Le P. Marchi a soutenu le premier que l'origine des cimetières souterrains appelés de ce nom est exclusivement chrétienne. Il avait contre lui l'autorité de ses devanciers ; mais il défendit son opinion par des arguments puisés moins dans les livres que dans les cimetières eux-mêmes. Ses investigations furent poursuivies par les deux frères de Rossi ; leurs patientes recherches ont répandu sur ce sujet de si abondantes lumières, que l'origine chrétienne des catacombes peut désormais être considérée comme fermement établie. Pour bien comprendre les motifs de cette conclusion, il est indispensable de se faire une idée du *stratum* géologique dans lequel sont creusées les catacombes ; nous extrairons du *Guide à Rome,* édité par Murray, quelques passages d'une notice très-bien faite sur la géologie romaine : nous ne pourrions résumer sous une forme plus claire et plus brève la longue dissertation publiée par M. Michel de Rossi dans la seconde partie de la *Roma sotterranea.*

« Le sol de la campagne romaine est formé, dans sa plus grande partie, de matériaux d'origine ignée. On peut

les diviser en deux classes, qui diffèrent par leurs caractères minéralogiques, leur disposition, leur date, etc. Les plus anciens paraissent avoir succédé immédiatement aux dépôts marins tertiaires, ou même en être contemporains; ils ont été produits par une action volcanique sous-marine, et consistent, dans le voisinage immédiat de Rome, et dans la ville elle-même, en un tuf volcanique de couleur rouge, formé par une agglomération de cendres et de fragments de pierre ponce. Les archéologues romains lui ont donné le nom de *tufa litoïde*. On s'en est servi de tout temps et l'on s'en sert encore pour bâtir. Ce tuf forme la base de la plupart des sept collines qui occupent la rive gauche du Tibre : la roche Tarpéienne, sous le Capitole, en est composée, ainsi que la partie inférieure du Palatin, le Quirinal, l'Esquilin et l'Aventin... On l'extrait sur une grande échelle au pied du Monte Verde, et il fournit d'excellents matériaux pour la construction... On ne voit plus aucune trace des cratères qui ont donné naissance à ce tuf primitif.

« Un certain laps de temps paraît s'être écoulé entre l'apparition de ce premier dépôt et celle des roches volcaniques plus récentes de la campagne romaine; durant cet intervalle, le sol a dû s'élever, et être couvert, en certaines places, par des lacs d'eau douce et des marécages. A cette période appartient la couche, souvent très-régulièrement stratifiée, de charbon, de cendres, etc., qui forme la surface immédiate du sol; à la même époque appartiennent des empreintes de feuilles et de plantes terrestres, des lits de sable calcaire et de marne, que l'on rencontre de place en place, avec des coquillages de terre ferme et d'eau douce, quelquefois même des ossements fossiles;... mais la plus grande partie de ces roches volcaniques de formation récente fut déposée sur la terre sèche; elles forment ordinairement des couches horizontales; les dépôts de *pozzolana* ou roches volcaniques, dont on se sert pour faire du mortier, appartiennent à cette époque de volcans non plus sous-marins, mais à ciel ouvert, de même que le *tufa granulare* rouge dans lequel sont creusées les catacombes des

premiers chrétiens, et probablement aussi les variétés du tuf plus compacte connu sous le nom de *peperino,* que l'on exploite à Albano et à Marino [1]. »

Tel est le sol de la campagne romaine. En reconnaissant que les catacombes ont été creusées dans le *tufa granulare* de préférence à toute autre espèce de roc, le P. Marchi eut un premier soupçon de la fausseté des théories universellement admises sur leur origine. Le *tufa litoïde,* appelé par les anciens *lapis ruber* et *saxum quadratum,* présente de nombreux exemples d'anciennes carrières, mais on n'y trouve pas une seule catacombe; et la *pozzolana,* tant prisée par Vitruve [2] comme renfermant toutes les qualités requises pour faire le meilleur ciment, exploitée dans ce but sur une si grande échelle, paraît avoir été évitée avec soin, et de propos délibéré, par les premiers auteurs des catacombes. Le *tufa granulare,* par la quantité de terre qui entre dans sa composition, ne sera jamais employé pour faire du ciment là où l'on pourra se procurer de la vraie *pozzolana,* et il est beaucoup trop mou pour que l'on se serve de lui en guise de pierre dans les constructions. Et cependant dans cette couche seule ont été construits ces vastes systèmes de galeries que l'on appelle les catacombes. Il est extrêmement improbable que les païens aient creusé ces galeries pour en extraire une matière impropre à tout usage utile : c'est là le premier argument en faveur de leur origine chrétienne : et il est d'autant plus concluant que le *tufa granulare,* qui ne pouvait servir à autre chose, était admirablement adapté à la sépulture des morts. Il se travaille facilement, il est assez consistant pour qu'on puisse le façonner en galeries et en chambres sans danger d'effondrement, et en même temps assez poreux pour absorber promptement l'eau, assuran

1. Murray's *Handbook of Rome,* 1868, p. 321.

2. Vitruvius, *Arch.,* III, 7 : « Ut ea sit idonea neque habeat terram commixtam... et quae manu confricata fecerit stridorem erit optima... item si in vestimentum candidum ea conjecta fuerit postea excussa vel icta non inquinaverit neque ibi terra subsederit, erit idonea. »

ainsi la sécheresse et la salubrité des galeries, considération importante quand on songe au grand nombre des cadavres qui autrefois remplissaient les parois de ces cimetières souterrains. Plusieurs catacombes ont même été creusées dans un tuf encore plus impropre à la construction que le *tufa granulare :* telles sont les catacombes de Saint-Pontien sur le Monte Verde et de Saint-Valentin sur la voie Flaminienne, dont le stratum n'est qu'un dépôt marin ou fluvial, composé de terre, de sable, de coquillages, de galets, de végétaux et d'animaux fossiles, etc., et nécessite de solides substructions en maçonnerie pour combattre sa tendance permanente à s'écrouler. De telles excavations n'ont pu être faites que dans un but de sépulture; et comme les chrétiens seuls y ont enterré des morts, ils en sont évidemment les seuls auteurs.

La manière dont sont construites les catacombes en fournit une autre preuve, surtout si on les compare soit avec les *arenaefodinæ,* ou puits à sable, qui ont été creusés dans l'antiquité et dans les temps modernes pour l'extraction de la pouzzolane, soit avec les *lapidicinæ,* comme on appelait les anciennes carrières de pierre. Ceux qui ont creusé ces puits et ces carrières s'étaient proposé un double objet : en extraire la plus grande quantité possible de matériaux avec le moins de difficultés possible. Aussi les voies souterraines y sont-elles d'une grande largeur ; la courbe des voûtes y commence, de chaque côté, au niveau du sol, afin de permettre un facile passage aux charrettes que l'on y introduisait pour enlever le sable ou la pierre. Par le même motif, les excavateurs ont évité les angles aigus, les détours brusques, et ont adouci toutes les sinuosités des voies. Bien différente est l'architecture des catacombes. Là, les murailles s'élèvent toutes droites; le plafond n'est que légèrement voûté, ou même est tout à fait plat; les galeries sont étroites, rarement deux personnes y peuvent passer de front : elles se dirigent ordinairement en ligne droite, et se croisent les unes les autres à angles très-aigus. Les plus petites voitures à bras y peuvent seules circuler, ce qui dut

rendre très-lent et très-coûteux le travail des excavations. La considération de la dépense n'eût peut-être point arrêté les païens de Rome, à qui la main-d'œuvre coûtait si peu, grâce aux esclaves presque innombrables dont ils disposaient : mais, à coup sûr, ils n'eussent point songé à construire (dans des couches de terrain impropres à tout usage utile) des voies souterraines qui semblent calculées de manière à rendre impossible toute exploitation. Un regard jeté sur les plans de l'*arenaefodina* et de la catacombe qui coexistent à Sainte-Agnès (*fig.* 2 et 3, page 37) rendra sensibles les différences essentielles de ces deux systèmes d'excavation.

Dans un petit nombre de cas des *arenariæ* ont été transformées en cimetières chrétiens : ces exceptions mêmes viennent confirmer la règle, en apportant une preuve convaincante de l'origine chrétienne des autres catacombes. Nous en avons un remarquable exemple dans une portion du cimetière de Saint-Hermès. A première vue, le style et les proportions des galeries et des *loculi* s'éloignent peu du

Fig. 48. — Partie de muraille de la catacombe de Saint-Hermès.

type ordinaire ; mais, en regardant de plus près les murailles, on s'aperçoit qu'elles ont été construites en maçonnerie, au lieu d'être creusées dans le roc. Le plafond est en tuf, légèrement voûté, soutenu de place en place par des contre-forts en briques ; les niches des *loculi* sont régulièrement ménagées dans les murailles, et fermées de la manière accoutumée, à l'exception de la rangée supérieure,

close par des pierres posées obliquement, en forme de demi-toit, comme le montre la section ci-jointe. La galerie

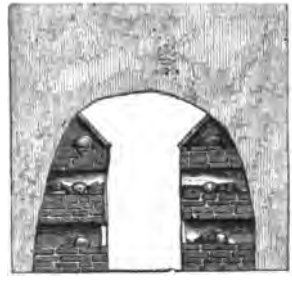

Fig. 49. — Section de galerie dans la catacombe de Saint-Hermès

a la largeur usuelle; mais, si on la débarrasse de la construction en briques adossée aux murs, on reconnaît qu'elle est deux ou trois fois large comme une galerie ordinaire de catacombe; la section des murs et de la voûte forme une ellipse presque régulière. Au point de jonction des galeries le développement du cintre s'agrandit encore, les murs s'inclinent davantage, et quelquefois la voûte est soutenue, au milieu, par un épais bloc de maçonnerie contenant des *loculi*, tandis que les murailles sont fortifiées à leur base par une construction en briques, et ne renferment point

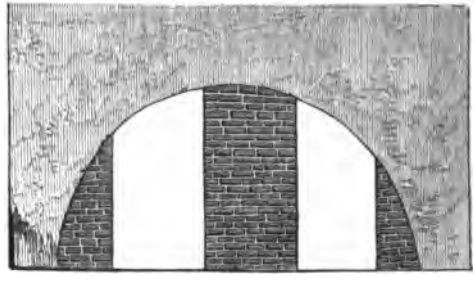

Fig. 50. — Section de galerie soutenue par des piliers en briques.

de tombes. Cet exemple suffit à montrer quels changements étaient nécessaires pour transformer une *arenaria* en cimetière chrétien. Si la théorie de Raoul-Rochette était exacte,

il devrait se rencontrer dans la campagne romaine un grand nombre d'excavations souterraines privées de tombeaux, et offrant des galeries étroites et droites comme celles des catacombes : or aucune excavation de cette nature n'a été découverte. Nous sommes en droit de conclure, du contraste si marqué entre les catacombes et les arénaires, à la différence d'origine des unes et des autres : car, s'il eût été facile d'amplifier une catacombe au point de la faire ressembler à un arénaire, on n'eût pu, sans un travail aussi reconnaissable que celui dont il a été donné un exemple, resserrer un arénaire aux proportions d'une catacombe.

Une question se présente naturellement à l'esprit : comment, si les catacombes portent elles-mêmes un témoignage si évident de leur origine chrétienne, la théorie qui voit en elles un ouvrage des païens a-t-elle pu naître, et obtenir, pendant un temps si long, l'assentiment presque unanime des savants? Nous avons déjà indiqué la réponse : la théorie de l'origine païenne des catacombes repose sur une fausse tradition historique, sur des textes mal interprétés, et non sur l'analyse des souterrains eux-mêmes. Elle a été puisée dans les livres, non dans les faits. En voici la source : quelques documents anciens emploient, pour désigner les lieux où furent enterrés certains martyrs, les mots *in arenario, juxta arenarium, in cryptis arenariis*. Les passages où l'un de ces mots est employé sont au nombre de neuf. — 1° On lit dans plusieurs manuscrits du *Liber pontificalis* que Lucine enterra le pape Corneille *in crypta juxta cœmeterium Callisti in arenario*. — 2° Les actes des saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel et leurs compagnons rapportent que « l'évêque Étienne recueillit leurs restes, et les enterra sur la voie Appienne, à un mille de Rome, dans l'*arenarium* même où ils avaient coutume de se rassembler[1] ». — 3° Les actes des saints Nérée et Achillée racontent qu' « Auspicius emporta leurs corps et les enterra dans la propriété de sainte Domitille, *in crypta arenaria,* sur la voie Ardéa-

1. Bosio, *Roma sott.*, p. 193.

tine[1] ». — 4° Les actes des saints Marc et Marcellianus relatent de même que ces martyrs furent enterrés « à trois milles de Rome, au lieu appelé *ad Arenas* parce que là étaient les carrières de sable (*cryptæ arenariæ*) qui ont servi à construire les murailles de la ville[2] ». — 5° Les actes de sainte Suzanne disent qu'elle fut enterrée *in cœmeterio Alexandri, in arenario in crypta juxta S. Alexandrum :* d'autres manuscrits portent *: juxta corpora SS. Chrysanthi et Dariæ via Salaria in arenario*[3]. — 6° Sur la même voie Salaria Nova, saint Crescentianus, martyr, fut enterré *in cœmeterio Priscillæ in arenario*[4].— 7° Sur la voie Labicane, environ à trois milles de Rome, les corps des « Quatre Saints couronnés » furent enterrés avec d'autres saints *in arenario*[5]. — 8° Saint Tertullinus « fut conduit, pour y être martyrisé, à la seconde borne milliaire de la voie Latine, et enterré par saint Étienne au même lieu, *in crypta arenaria*[6] ». — 9° Enfin, il est rapporté que, sur la voie Tiburtine, Constantin construisit une basilique *in agro Verano super arenariam cryptam ;* Bosio pense que dans cette crypte reposaient deux compagnons du martyre de saint Laurent, saints Narcisse et Crescent. — Ces textes établissent, sinon une assimilation, au moins une relation entre les *arenariæ* et quelques-unes au moins des catacombes. On peut les rapprocher des paroles de Cicéron racontant le meurtre du jeune Asinius *in arenarias quasdam,* en dehors de la porte Esquiline[7] : on peut citer encore, à leur occasion, le mot célèbre de Néron pressé de se cacher dans une de ces cavernes souterraines (*in specum egestæ arenæ*) et refusant de s'enterrer vivant (*negavit se*

1. Bosio, *Roma sott.,* p. 192.
2. *Ibid.,* p. 186.
3. *Ibid.,* p. 481; et *Acta Sanctorum,* august., II, p. 625.
4. Aringhi, *Roma sott.,* II, p. 219.
5. Bosio, *Roma sott.,* p. 319.
6. *Ibid.,* p. 300.
7. *Pro Cluentio,* 14.

vivum sub terram iturum [1]). Il est naturel que, pour quiconque a parcouru d'un regard superficiel tous ces passages d'auteurs païens et chrétiens, une certaine confusion s'établisse entre l'idée d'un arénaire et celle d'une catacombe.

Une critique exacte suffit à la dissiper. Avant toute discussion, un fait considérable est acquis : les neuf textes indiqués plus haut sont les seuls où il soit question de chrétiens enterrés dans les arénaires. Voilà donc mis en dehors de toute confusion, de toute fausse assimilation, les cimetières situés sur les voies Ostiensis, Portuensis, Aurelia, Cornelia, Triumphalis, Flaminia, Salaria Vetus, Nomentana, Prænestina. C'est là une première élimination. Nous sommes en droit d'en proposer une seconde. Des neuf textes cités, cinq emploient le mot *arenaria* ou *arenarium,* quatre se servent de l'expression *crypta arenaria.* Or cette dernière expression, on va le voir, n'implique nullement une carrière de sable, mais simplement une excavation faite dans un tuf sablonneux. Ainsi, les travaux exécutés récemment pour restaurer la basilique de Saint-Laurent *fuori le mura,* bâtie par Constantin sur la voie Tiburtine, ont montré que le tuf environnant, — celui dans lequel est creusée la catacombe de Saint-Cyriaque, qualifiée *arenaria crypta,* — est composé d'une matière toute différente de la pouzzolane : il est analogue à ce qu'on appelle à Rome *cappellaccio,* et entièrement impropre à la construction. On en peut dire autant de celui dans lequel est construit le cimetière de Domitille. Le cimetière de Tertullinus n'a pas encore été exploré : quant au sépulcre des saints Marcus et Marcellianus, le P. Marchi fait observer avec raison qu'il n'est point dit que ces martyrs aient été enterrés *in cryptis arenarum,* mais *in loco qui dicitur ad Arenas* [2], c'est-à-dire dans le voisinage des *cryptæ arenariæ* « qui servirent à construire les murailles de Rome ».

1. Sueton., *in Neron.,* 48.

2. Comparez *ad Catacumbas, ad duas Lauros, ad septem Columbas, ad Ursum pileatum,* qui désignent de même des catacombes par quelque particularité de voisinage. Cf. pages 36 et 130.

Ainsi l'expression *crypta arenaria* ne suppose point un arénaire, et l'on peut écarter les quatre textes où elle se rencontre. Les cinq qui restent parlent de martyrs inhumés *in arenario*. Ce mot signifie certainement une sablonnière. Étudions les passages qui les contiennent. — Le premier a trait au pape Corneille. Il ne se trouve pas dans tous les manuscrits du *Liber pontificalis*. L'explication de cette circonstance, et du passage lui-même, est toute simple : dans la catacombe où le pape fut enterré, celle de Lucine, il existe, à un niveau plus bas que le sol de la crypte[1], une couche de pouzzolane : quelques excavations faites en cet endroit ont pu induire des copistes relativement récents à ajouter au texte primitif du *Liber* le mot *in arenario*, afin de désigner la place d'une manière plus précise. — Le passage relatif aux « Quatuor Coronati » est plus obscur. Bosio suppose qu'ils furent enterrés dans le cimetière des saints Marcellin et Pierre; or, dans ce cimetière, M. de Rossi n'a pu encore découvrir aucune trace de pouzzolane expliquant le mot des actes : *in arenario*. Les artistes qui ont dressé les plans ajoutés au livre de Bosio paraissent cependant avoir pénétré dans une portion de l'ancien *arenarium*, car leur dessin représente des voies souterraines ressemblant à celles des carrières de pouzzolane plutôt qu'aux galeries des catacombes, et dans leur texte ils parlent d' « une large grotte sans tombes », et, plus loin, d' « une large place où les tombes ont été détruites pour extraire de la pouzzolane[2] ». — En résumé, de ces deux textes, l'un s'explique par une addition de copiste, le second ne peut, dans l'état actuel des découvertes, être confronté sûrement avec les lieux. Les trois autres décrivent des localités faciles à reconnaître, et correspondant exactement avec la description qu'ils en donnent : dans chacune d'elles on trouve d'excellente pouzzolane au même niveau que les galeries de la catacombe. C'est donc, en définitive, dans ces

1. Voyez le plan général, à la fin du volume, E *h*, F *h*.
2. Bosio, *Roma sott.*, p. 591, D.

trois derniers textes seulement que peut encore se réfugier la théorie qui assimile les arénaires et les catacombes.

Le premier est relatif à l'*arenarium* où furent enterrés vivants les martyrs Chrysanthe et Daria, et dans lequel d'autres martyrs périrent après eux. Le *Liber pontificalis* dit que le pape Adrien Ier « restaura la basilique de Saint-Saturnin, sur la voie Salaria, et fit en même temps des réparations au cimetière des saints Chrysanthe et Daria ». Ce cimetière est un ancien *arenarium* transformé. Après la mort des saints Chrysanthe et Daria, que l'empereur Numérien « avait fait conduire hors de la ville, sur la voie Salaria, *in arenario,* et qu'il y avait fait enterrer vivants, l'entrée étant bloquée avec des pierres et du sable, » les chrétiens, dans un sentiment de dévotion, voulurent changer en cimetière la caverne illustrée par ce glorieux martyre. Le cimetière qu'ils y construisirent ressemble à celui d'Hermès, que nous avons décrit plus haut : on y retrouve la trace des efforts incroyables, et jamais complétement satisfaisants, que nécessita, dans les rares occasions où une circonstance particulière la fit entreprendre, la transformation d'un arénaire en catacombe. La largeur des galeries est égale à celle des voies souterraines d'un *arenarium :* les *loculi* sont peu nombreux, superposés sur deux rangs seulement, précaution prise pour ne pas diminuer la solidité des murailles, qui sont inclinées, et composées de bonne pouzzolane. Dans la partie de l'*arenarium* qu'ils n'ont pas essayé de transformer, les chrétiens ont pris une précaution plus significative : ils ont muré certains passages, pour empêcher l'accès d'une région entièrement impropre aux usages sépulcraux. Dans le voisinage d'une des galeries ainsi rendues inaccessibles, un escalier conduit à un niveau plus bas, où l'on trouve une catacombe chrétienne du type ordinaire. Ainsi, après avoir commencé, en souvenir du martyre qui l'illustra, à transformer en catacombe l'*arenarium* de la voie Salaria Nova, les chrétiens, rebutés par les difficultés de l'entreprise et le peu de solidité des résultats obtenus, renoncèrent à poursuivre le travail commencé : ils

préférèrent descendre plus avant dans les entrailles du sol pour y construire des galeries nouvelles. On voit que cet exemple, loin d'appuyer la théorie que nous combattons, suffit à en démontrer la fausseté.

Nous en dirons autant du deuxième passage, relatif au martyr Crescentianus, enterré *in cœmeterio Priscillæ in arenario,* sur la voie Salaria Nova. Quiconque a visité la partie la plus ancienne, le noyau central de la catacombe de Priscille, sait combien cette région diffère du type usuel. De nombreux piliers de dimensions diverses; de longs murs de solide maçonnerie, les uns droits, d'autres offrant des sinuosités et des angles, et, quelle que soit leur forme, cachant et soutenant à la fois le tuf et les tombes des galeries; les rangées des *loculi* fréquemment interrompues par des piliers de briques; — tout révèle le labeur immense qui fut nécessaire pour convertir à sa forme actuelle l'excavation primitive. Le plan ci-contre (*fig.* 51, page 413) le fait aisément comprendre : les portions légèrement ombrées y représentent la maçonnerie, celles plus foncées le tuf primitif : il est facile de distinguer à première vue les excavations originelles des constructions postérieures. Les larges voies de l'arénaire se reconnaissent dans les portions marquées A, les galeries de catacombe sont désignées par la lettre C. L'ouverture B fut à l'origine un puits pour l'extraction de la pouzzolane; il a été plus tard transformé en un vaste luminaire. Voici donc une catacombe greffée, pour ainsi dire, sur un *arenarium :* l'examen du plan fait comprendre combien il eût été difficile de construire de la même manière un grand nombre de cimetières chrétiens.

Un dernier passage doit être expliqué, celui des actes des saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel et leurs compagnons, racontant leur inhumation par le pape saint Étienne « sur la voie Appienne, au premier mille de Rome, dans l'*arenarium* même où ils avaient coutume de se rassembler[1] ».

1. Les *Actes* cités par Bosio racontent le baptême d'Adria, Paulina, Neo et Maria, et disent qu'après l'avoir reçu ces saintes femmes vinrent habiter, avec le prêtre Eusèbe, le diacre Marcellus et plusieurs autres,

M. de Rossi n'a point encore reconnu cet *arenarium* avec la

Fig. 51. — Plan d'une partie de la catacombe de Sainte-Priscille.

dans la crypte où se cachait le pape Étienne, et que là, chaque jour, tous persévéraient dans la prière, le jeûne et le chant des psaumes. Quand

même certitude que les deux précédents : mais c'est un fait significatif qu'un des plus larges escaliers du cimetière de Saint-Calliste conduise directement de la surface du sol au troisième étage souterrain de la catacombe, placé au même niveau que les carrières de pouzzolane, et descende précisément auprès de l'endroit où existe une communication entre ces carrières et la catacombe. De récentes excavations ont même révélé l'existence d'un passage très-étroit établissant une communication secrète et directe de la surface du sol à l'arénaire. Cet escalier dérobé, arrivé à la voûte de l'*arenarium*, cesse brusquement, et, pour pénétrer dans celui-ci, il faut que la personne qui descend soit munie d'une échelle portative, ou aidée par d'autres déjà arrivées en bas[1]. Ces faits prouvent qu'il existait, entre la catacombe et l'*arenarium*, une connexion sur laquelle nous reviendrons avec plus de détails dans le chapitre suivant; et si M. de Rossi a raison de voir dans cet arénaire un de ceux qui servirent de refuge au culte chrétien pendant la persécution, ses rapports avec la catacombe expliquent suffisamment comment on a pu dire que saint Étienne enterra les martyrs Hippolyte, Eusèbe et Marcel, *in arenario*.

On le voit, les trois seuls passages qui, à première vue, sembleraient établir l'identité d'un arénaire et d'une catacombe aboutissent, s'ils sont examinés de près, à faire ressortir les différences essentielles de ces deux sortes d'excavations. Les souterrains auxquels ils se rapportent sont, — avec le cimetière de Saint-Hermès et celui de Sainte-Agnès, — les seuls qui aient offert aux archéologues des trois derniers siècles un arénaire et une catacombe réunis.

sainte Pauline eut été martyrisée, un moine nommé Hippolyte, par l'ordre de saint Étienne, enterra son corps dans l'*arenarium* où ils avaient coutume de se rassembler souvent, et, plus tard, Hippolyte et les autres ayant été également martyrisés, leurs corps furent inhumés dans le même *arenarium*. — Bosio, p. 193.

1. Une section de cet escalier est donnée dans le chapitre suivant, fig. 58, p. 430. Sur les plans qui accompagnent ce chapitre, il est marqué X[4].

En tout, dans cinq cimetières, sur vingt-cinq ou trente qui existent aux environs de Rome, un arénaire se trouve en communication plus ou moins étroite avec une catacombe. Le rapprochement de ces chiffres est à lui seul une démonstration. La coexistence d'un arénaire et d'une catacombe offre, selon l'expression de Bosio, une assez grande « singularité » pour que, presque toutes les fois qu'elle se rencontre, elle ait été notée avec soin par les rédacteurs des Actes des Martyrs. Il nous paraît inutile de pousser plus loin ces réflexions : il est prouvé que les catacombes sont tout à fait indépendantes des anciens arénaires ; interrogées avec soin, elles proclament elles-mêmes leur origine chrétienne.

CHAPITRE II.

CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CATACOMBES.

SOMMAIRE. — Objet de ce chapitre. — Conditions d'emplacement des catacombes. — Leur distance de Rome. — On les creuse sous des lieux élevés, — dans le *tufa granulare*, — faisant suivre à chaque étage le plan horizontal. — Étages superposés. — Couches géologiques. — Formation de la catacombe de Saint-Calliste. — *Areæ* distinctes. — *Area* de sainte Cécile et des papes. — Voies publiques et privées qui la traversent. — Première période de l'excavation. — Comment on peut la distinguer. — Deuxième période : abaissement du sol des galeries. — Troisième période : essai de construction d'un étage inférieur. — Construction de la crypte de sainte Cecile. — Nécessité de dissimuler les cimetières. — Communication établie entre le cimetière et un *arenarium*. — Seconde *area* annexée à la première. — Ses caractéristiques. — Quatrième période : *arcosolia*. — Cinquième période : enterrement des galeries. — Sixième période : paix donnée à l'Église : excavation de petites galeries. — Septième période : travaux de saint Damase. — Troisième *area*. — Autres *areæ*. — Labyrinthe les mettant en communication. — Application de ces observations à l'histoire générale des catacombes. — Résumé du développement d'une catacombe : son origine, — ses accroissements, — précautions prises pour la protéger contre les persécuteurs, — son abandon final.

On vient de voir comment les catacombes démontrent elles-mêmes leur origine chrétienne, et fournissent la

réponse aux difficultés soulevées contre ce fait aujourd'hui certain. Il reste à les considérer de plus près encore, afin de tirer d'elles, s'il est possible, des renseignements sur la manière dont elles ont été construites, les additions qu'elles ont successivement reçues, les modifications qu'elles ont éprouvées, les vicissitudes de leur situation vis-à-vis des lois romaines, et la condition de l'Église de Rome pendant les périodes de paix et de persécution traversées par elle. Ce tableau a déjà été tracé dans nos chapitres historiques; si nous pouvons le confirmer par le témoignage des catacombes elles-mêmes, nous serons récompensés du travail un peu aride qui se présente à nous; car nous aurons, pour mettre le sceau à nos conclusions, la déposition du plus indépendant, du plus exact et du moins suspect de tous les témoins.

Nous avons noté déjà (liv. I, chap. I et IV) plusieurs des circonstances qui déterminèrent la situation des principaux cimetières chrétiens. Les lois obligeaient à les établir en dehors des murs; il était indispensable qu'ils ne fussent pas trop éloignés de Rome. Les anciens documents indiquent un rayon variant de un à trois milles à partir de l'enceinte de Servius Tullius, comme formant la zone dans laquelle la plupart des cimetières étaient situés; et c'est précisément dans cette zone que nous reconnaissons aujourd'hui l'entrée de toutes les grandes catacombes. Entre le troisième et le cinquième mille aucune sépulture chrétienne n'a été trouvée; au sixième, une seule, la catacombe de Saint-Alexandre; au delà du septième mille on rencontre de nouveau des tombes, mais celles-ci appartiennent aux villes et aux villages de la campagne romaine plutôt qu'à Rome elle-même.

Une autre cause déterminante de la situation des cimetières chrétiens, c'était la condition géologique du sol dans le rayon indiqué. Si on les avait creusés dans des vallées profondes, ils auraient été en danger continuel d'être inondés, ou par les rivières et les ruisseaux voisins, ou par des infiltrations d'eaux souterraines, ce qui non-seulement les

aurait rendus inaccessibles, mais encore aurait accéléré la putréfaction des cadavres et rempli l'air de miasmes corrompus, quelque bien clos qu'eussent pu être les *loculi*. Le cimetière de Castulus, sur la voie Labicane, offre un exemple de ces inconvénients. Ayant été creusé dans un terrain un peu bas, il est inaccessible aujourd'hui, à cause de l'eau et de la boue qui remplissent ses galeries; plusieurs indices montrent, du reste, qu'il fut construit en dehors des règles ordinaires. Saint Damase a célébré dans sa manière accoutumée les peines qu'il prit pour empêcher l'eau d'endommager la tombe de saint Pierre au Vatican :

« Cingebant latices montem, teneroque meatu
Corpora multorum cineres atque ossa rigabant.
Non tulit hoc Damasus, communi lege sepultos
Post requiem tristes iterum persolvere pœnas.
Protinus aggressus magnum superare laborem,
Aggeris immensi dejecit culmina montis.
Intima sollicite scrutatus viscera terræ,
Siccavit totum quidquid madefecerat humor,
Invenit fontem, praebet qui dona salutis.
Hæc curavit Mercurius levita fidelis. »

« Les eaux circulaient autour de la colline et, pénétrant doucement à l'intérieur, mouillaient les corps, les cendres et les ossements de nombreux saints. Damase ne voulut point que ceux qui avaient été enterrés d'après la loi commune à tous eussent leur repos troublé, et souffrissent encore après leur mort. Il entreprit un travail immense : ouvrant la colline sur une grande étendue, il fouilla avec soin les entrailles de la terre, et sécha tout ce que l'humidite avait mouillé. Il découvrit la source, qui (aujourd'hui enfermée dans les fonts baptismaux) sert à conférer le don du salut. Mercure, son diacre fidèle, a surveillé ces travaux. »

Les cimetières chrétiens étaient donc construits sous des terrains élevés; c'est toujours là qu'on les trouve. Cette circonstance toute seule suffit à démontrer qu'il n'existait aucune communication soit entre les diverses catacombes, soit entre chacune d'elles et les églises de l'intérieur de Rome. Nous avons déjà remarqué que les cimetières chrétiens sont presque toujours creusés dans le *tufa granulare*,

de préférence à toute autre espèce de roc. Une autre de leurs caractéristiques, dépendant jusqu'à un certain point de la composition géologique des terrains, c'est que les différents niveaux d'excavation, les différents *piani*, dans un même cimetière, sont toujours distincts les uns des autres. Il est très-rare qu'une galerie conduise, en s'abaissant obliquement, d'un étage à l'étage inférieur; la descente se fait ordinairement par une suite de degrés. Le maintien du plan horizontal pour chaque étage était une sage précaution; tantôt le plafond, tantôt le sol des galeries et des chambres eût été en danger, si l'on s'en était départi; car, sans l'aide d'instruments scientifiques, il eût été presque impossible aux *fossores* de ne point faire, soit en montant, soit en descendant, déboucher une galerie dans une autre. Sur un même plan, ces rencontres imprévues de galeries ne peuvent avoir de grands inconvénients; à différents niveaux, la sûreté d'une chambre ou même d'une galerie entière eût été mise en péril par l'excavation d'une autre qui se fût approchée d'elle en dessus ou en dessous. Aussi les différents étages sont-ils toujours séparés les uns des autres par un très-large intervalle; et si entre eux on trouve quelquefois des galeries intermédiaires, elles sont peu étendues, de construction plus récente : on peut les comparer à ces petites chambres, ou *mezzanini*, que l'on rencontre entre le premier et le second étage des grandes maisons de Rome.

Le plan ci-contre (*fig.* 52, p. 419) donne une idée générale de la profondeur à laquelle sont creusés les divers *piani* d'une catacombe. C'est une section de la partie de la crypte de Lucine qui s'étend immédiatement au-dessous du vaste monument ruiné décrit plus haut[1]. Le niveau de la galerie Φ n'est qu'à six mètres au-dessous de la surface du sol; en quelques parties même, il n'a qu'une profondeur de trois mètres; si la galerie avait été prolongée sur ce plan, elle fût venue déboucher en plein air, à cause d'une déclivité de la

1. Page 164.

colline. Cet étage est, pour ce motif, très-peu étendu; c'est le seul exemple d'une galerie creusée à une aussi petite profondeur. Le stratum dans lequel elle est construite est

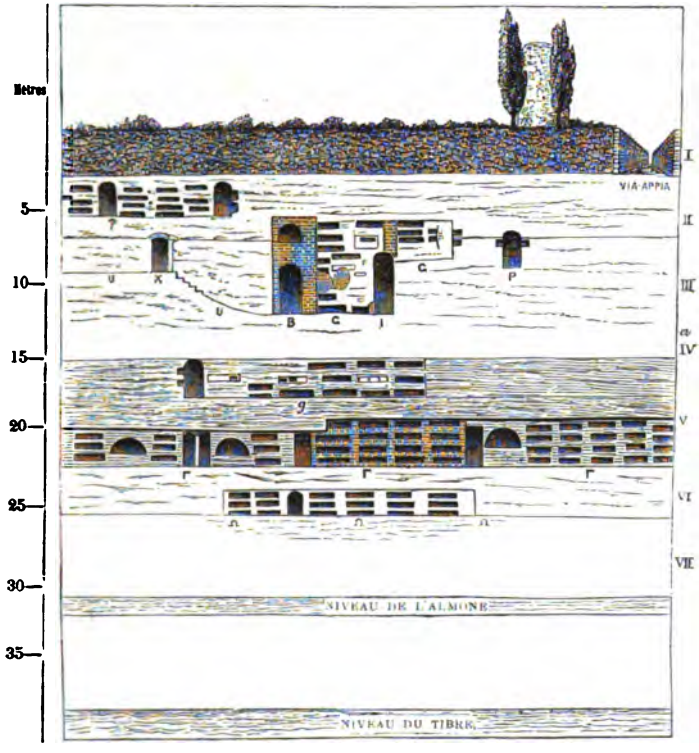

Fig. 52. — Section du cimetière de Saint-Calliste.

formé de *tufa granulare* très-friable, de couleur grise, renfermant en grande quantité de l'*amphigène*, sorte de grenat, et, de place en place, de l'*angite* noire. Cette couche est désignée par le chiffre II; le stratum supérieur, marqué I, se compose de terre, de pierres, de ruines antiques et d'autres matériaux de même nature. Le stratum III est formé d'un tuf moins solide que le n° II, et ne présentant aucun des cristaux que celui-ci renferme en abondance; c'est la couche dans laquelle travaillaient de

préférence les *fossores* chrétiens, celle dans laquelle nous trouvons le plus ancien et le plus considérable étage de la catacombe. Dans la section de plan qu'il a sous les yeux, le lecteur remarquera que les galeries P, X et U sont creusées de façon que leur plafond soit taillé à même la couche supérieure : les *fossores* en usaient souvent ainsi, choisissant pour les voûtes un tuf plus solide ; et c'est pourquoi, en visitant les catacombes, on est souvent surpris de la différence de couleur entre le tuf des *loculi* et celui des voûtes d'une galerie, sur lesquelles scintillent une multitude de cristaux. Vers le point *a*, le stratum III se termine insensiblement en une couche de pouzzolane, dont il est séparé seulement par un mince lit de pierres et de cendres volcaniques, mêlées de cristaux et de débris de mica. Solidifié par l'action de l'eau, ce stratum intermédiaire IV est devenu du *tufa litoïde*. Le stratum V se compose de pouzzolane proprement dite; une galerie étroite et basse, *g*, y a été creusée : elle forme le dernier étage de la région souterraine qui s'étend sous le monument ruiné. Ici devrait se terminer notre plan. Mais M. de Rossi, à qui nous l'empruntons, a figuré, au-dessous de la ligne qui divise le stratum V, l'étage inférieur d'une autre portion de la catacombe, dont le *piano* supérieur est à peu près au même niveau que notre étage U et X, et dont la situation générale, sur le plan qui termine l'atlas du premier volume de sa *Roma sotterranea* (tav. XXXV)[1], est marquée par les chiffres et les lettres L*c* 1, 2, et I*b* 1. Par ce moyen nous avons sous les yeux un étage plus profond, Γ, Γ, Γ, creusé dans la pouzzolane ; et dans le stratum VI, où se rencontre de nouveau le *tufa granulare*, nous voyons une galerie creusée encore plus avant, Ω, Ω, Ω, à une telle profondeur que l'air y est raréfié, et que l'on atteint le niveau de l'eau : elle est presque toujours inondée. Le roc VII, au-dessous, est imperméable à l'eau, et n'a pas été fouillé. Le niveau du Tibre et celui

1. Cette portion du cimetière est située trop au nord pour avoir pu être comprise dans le plan général qui accompagne le présent volume.

d'un petit cours d'eau, l'Almone, qui traverse la voie Appienne, sont donnés d'après les calculs et les mesures du P. Secchi.

Nous venons de voir comment sont construits les divers étages d'une catacombe; étudions maintenant la construction des galeries et des chambres d'un même étage. La nécropole de Saint-Calliste est la seule dont un plan complet et scientifiquement exact ait encore été publié; nous limiterons nos études à ce vaste cimetière. Si l'on jette un regard sur la carte qui accompagne ce volume, la première impression que l'on ressent est celle d'une inextricable confusion; un examen plus attentif, rendu facile par la coloration différente de chaque portion du plan, fait bientôt apercevoir, dans les galeries de ces diverses portions, un certain ordre, une évidente symétrie; la théorie de M. de Rossi, d'après laquelle, à l'origine, chacune de ces divisions aurait formé un cimetière séparé, dont l'*area* était circonscrite et protégée par la loi romaine, devient visible à qui regarde avec soin les lignes et les couleurs répandues sur la carte. Les dimensions de ces *areæ*, réduites en pieds romains, confirment singulièrement cette théorie; ce ne peut être par un pur effet du hasard qu'elles correspondent à des nombres ronds comme 100, 125, 150, 180 et 250 pieds. Sa certitude devient évidente, quand on examine en détail les galeries elles-mêmes et les divers points par où une *area* est maintenant mise en communication avec une autre. Dans un travail de dimensions restreintes, il serait impossible de suivre M. de Rossi à travers l'analyse si minutieuse qu'il fait de chaque chambre, de chaque galerie, presque de chaque tombe, et sur laquelle il assoit sa démonstration : nous nous bornerons à en donner ici les résultats pour une seule *area*, qui sera analysée en détail dans un chapitre spécial; nous choisirons, comme exemple, celle qui renferme les tombes des papes et de sainte Cécile; elle a été décrite plus haut (liv. III, ch. III et IV), et l'histoire nous montre en elle le plus important, le plus élevé en dignité des cimetières chrétiens, celui dont l'archidiacre du pape

avait l'administration. Nous ne prétendons pas que les caractères architecturaux et le développement successif de cette *area* forment un type qui ait été fidèlement suivi dans la construction de tous les autres cimetières. La nature et les accidents du sol, la richesse du propriétaire, les connaissances architecturales des personnes qui dirigeaient les excavations, ce sont là des circonstances variables qui n'ont pu se reproduire identiquement dans toutes les catacombes. Mais comme les lois romaines s'appliquaient à toutes sans distinction, et que les nécessités d'agrandissement ou de secret ont été les mêmes, aux mêmes époques, pour chacune d'elles, nous aurons l'occasion, en décrivant celle-ci, d'indiquer, dans leurs lignes générales, les modifications et les développements successifs qui ont affecté toutes les autres.

La vaste nécropole formant ce qu'on appelle le cimetière de Saint-Calliste est bornée par la voie Appienne et la voie Ardéatine, et l'espace de terrain s'étendant entre ces deux voies est coupé par deux petits chemins de traverse qui les mettent en communication, et auxquels nous donnerons le nom de voie Appio-Ardéatine. En consultant la carte générale, on reconnaîtra que la plupart des escaliers qui conduisaient dans l'intérieur de l'hypogée ou étaient parallèles à l'une ou à l'autre de ces deux voies, ou formaient avec elles un angle droit, et que les différents *areæ* entre lesquelles la nécropole est divisée, possédant chacune son escalier propre, ont leur limite bien marquée le long de ces voies. Concentrant notre attention sur l'*areæ* de sainte Cécile (marquée III sur la plan général), nous tracerons le tableau de son développement architectural depuis sa construction primitive jusqu'à sa dernière transformation.

Voici l'histoire de la première période des excavations. Un terrain mesurant 250 pieds romains le long du chemin de traverse qvi joint les deux voies, et presentant en arrière une largeur de 100 pieds, *centum pedes in agro,* fut, par son propriétaire chrétien, consacré à un usage sépulcral, en suivant les formalités prescrites par la loi. Le plan des excavations fut ensuite dressé : il avait la forme indiquée

par la *figure* ci-jointe (calculée sur une échelle de $\frac{1}{1000}$). Les deux galeries parallèles A et B, chacune mise par un escalier en communication avec le sol, paraissent avoir été creusées d'abord et conduites dans toute la longueur de l'*area*. La galerie C, qui les réunit, fut, à en juger par les

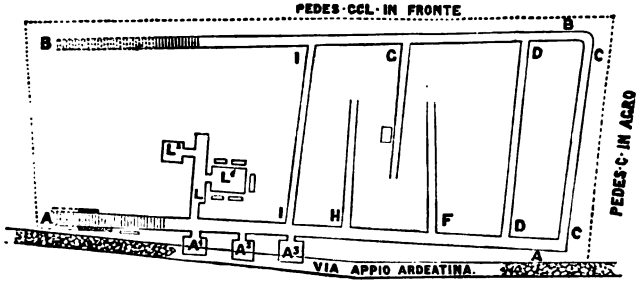

Fig. 53. — Première période d'excavation.

traces de coups de pic encore visibles sur ses parois, commencée à l'angle AC. Les ambulacres A et B étaient encore réunis par deux autres galeries, I et D, et le plan original paraît même avoir voulu les joindre par les voies F, G, H, qui cependant ne furent point achevées pendant la première période des excavations. La galerie I, avec la crypte papale L^1, et la chambre L^2 appartiennent à cette période, ainsi que les *cubicula* A^1, A^2, A^3, dont les peintures ont été décrites dans un précédent chapitre (liv. IV, ch. VI).

Nos lecteurs demanderont sans doute sur quoi nous nous appuyons pour décider avec tant d'assurance que telle ou telle galerie appartient à telle période d'excavation, et prétendre donner les dimensions exactes de l'*area* avec autant de certitude que si nous avions en main les documents originaux et les titres de propriété. A cette dernière question nous répondrons que, pour cette *area* au moins, ses limites se distinguent facilement de celles des *areæ* voisines, attendu que le sol de ses galeries est de $1^m,25$ plus bas que le niveau de ces dernières. Quant à la période à laquelle ont été creusées les différentes galeries, on peut considérer comme un axiome l'observation suivante : toutes

les fois que les *loculi* percés dans la muraille d'un ambulacre ont été rompus, brisés, pour donner accès dans une galerie, cette portion au moins de la galerie est d'une date postérieure à la construction primitive de l'ambulacre dans lequel elle vient déboucher, et dont le plan original ne l'avait point prévue. Ainsi, dans la *figure* ci-jointe, qui représente le mur de droite de la galerie C, les entrées aux galeries C^1 et C^2 (cf. *fig.* 57) ont été taillées à travers

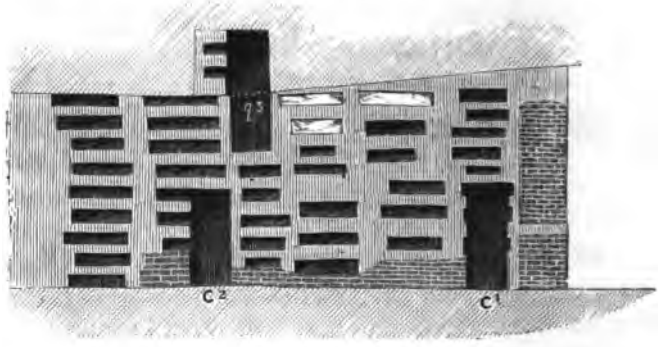

Fig. 54. — Mur extérieur de l'ambulacre C.

trois ou quatre *loculi,* que l'on a soutenus ensuite par de la maçonnerie. Il est évident que les galeries C^1 et C^2 n'avaient point été prévues dans le plan primitif de la galerie C, et ont été construites à une date bien postérieure. Cette observation cependant ne peut se rapporter qu'aux murs extérieurs de B et de C : elle nous permet d'exclure du plan des premières excavations toutes les voies qui maintenant viennent du dehors s'embrancher dans ces deux ambulacres; mais elle n'explique point pourquoi nons représentons F et H comme s'arrêtant avant d'avoir joint B, et G de même comme ne s'étant pas primitivement avancé jusqu'à A. Nos raisons pour figurer ainsi ces galeries ressortiront de l'examen de la *figure* 55, qui donne l'élévation totale du mur intérieur ou de gauche, et les dimensions diverses des ouvertures par où l'on accède aux galeries transversales D, E, F, G, H, I, L. Il est visible que l'en-

trée D ne peut avoir eu primitivement une hauteur de près de quatre mètres, qu'elle atteint aujourd'hui : on se

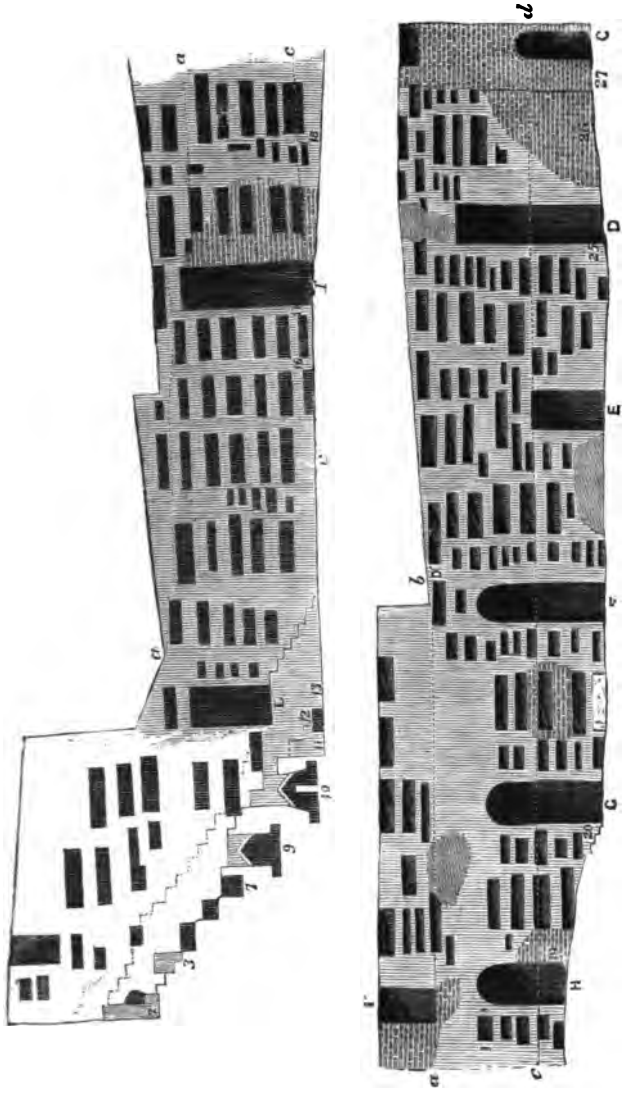

Fig. 55. — Élévation du mur intérieur de l'ambulacre A.

Échelle d'environ $\frac{1}{250}$. La ligne *ab* marque la hauteur primitive du plafond, et la ligne *cd* le niveau primitif du sol. Les lettres et numéros correspondent à ceux du plan qui accompagne le chapitre III.

rend facilement compte que le niveau original du sol, dans l'ambulacre A, a dû correspondre à la ligne imaginaire *cd*.

Dans cet état du sol, on pouvait passer de l'ambulacre à la galerie D, dont l'entrée avait alors sept pieds d'élévation, et à la galerie F, un peu moins haute, mais suffisante; l'entrée de la galerie G, étant donnée cette ligne de niveau *c d*, eût été beaucoup trop basse pour que le passage fût possible, et très-probablement elle ne fut point ouverte avant que le sol de l'ambulacre eût été abaissé; la galerie F, dont le sommet atteint précisément le niveau *c d*, ne peut évidemment avoir été construite avant ce travail d'abaissement. Si l'on examine l'ambulacre B, on se convaincra de même que les galeries F et H n'ont pu être mises en correspondance avec lui sans une nouvelle excavation du sol primitif; mais nous en avons dit assez pour montrer que notre plan ne repose point sur des données arbitraires, et, pour de plus amples détails, nous devons renvoyer le lecteur à l'analyse descriptive contenue dans le chapitre suivant.

L'abaissement du sol des galeries marque la deuxième période des excavations. La nécessité de ménager aux *loculi* un plus grand espace, la confiance en la solidité du roc que l'expérience avait donnée aux *fossores*, les conduisirent à adopter ce moyen d'agrandir le cimetière. Ils paraissent avoir commencé par l'ambulacre B, et avoir continué ce travail sur toute la longueur de la galerie C, jusqu'au point où elle atteint A. Dans cette dernière galerie, le changement de niveau fut fait moins régulièrement, et le sol fut

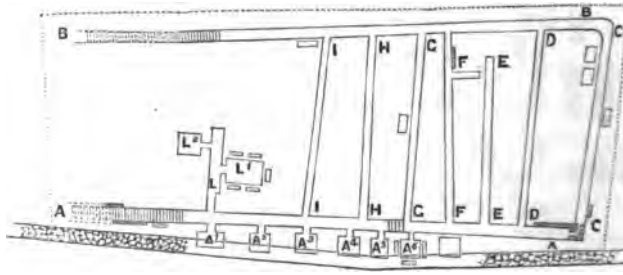

Fig. 56. — Deuxième période d'excavation.

abaissé à une profondeur moins grande qu'on n'avait résolu de le faire lorsque l'on construisit les chambres A^4, A^5, A^6.

Ces *cubicula* avaient été évidemment creusés dans la prévision d'un abaissement bien plus considérable du sol de l'ambulacre, car on y descend aujourd'hui par plusieurs degrés, tandis que pour entrer dans A^2 et A^3, devant lesquels la galerie a conservé son niveau primitif, il faut au contraire monter. Probablement les *fossores* avaient trop présumé d'abord de la solidité du roc; et, se voyant, au coin 27 C (*fig.* 55), obligés de soutenir la paroi par un bloc de maçonnerie, ils abandonnèrent le projet de faire descendre tout l'ambulacre A au niveau de B et C. Ce travail, avec l'achèvement des galeries F, G, H, et la construction d'une nouvelle galerie E, marque la fin de la seconde période des excavations; à ce moment, l'*area* doit avoir offert l'aspect que reproduit la *figure* 56.

Nous arrivons maintenant à la troisième période des excavations. Un plus grand élargissement des ambulacres étant devenu dangereux, les *fossores* furent obligés d'entreprendre la construction d'un nouveau système de galeries à un étage inférieur. Afin de ne point ébranler l'hypogée déjà existant, il fut nécessaire de descendre à une profondeur considérable; aussi trouvons-nous, s'ouvrant dans la galerie transversale H, un escalier de trente-quatre marches. Mais à peine les excavateurs eurent-ils dépassé le niveau primitif, qu'ils se trouvèrent au delà du *tufa granulare,* dans une couche de pouzzolane très-friable. Il fallut protéger par des contre-forts de briques les parois de l'escalier; et, trouvant que, à mesure qu'ils pénétraient plus avant, ils rencontraient devant eux une plus épaisse couche de pouzzolane, ils se déterminèrent à tourner obliquement, et à s'ouvrir, en ligne horizontale, un étroit passage représenté dans la *figure* 57 par H^2; mais, dans cette nouvelle direction, ne trouvant point une nature de tuf qui leur permît d'entreprendre un travail utile, ils abandonnèrent leur entreprise, et le petit nombre des *loculi* qui furent ouverts dans cette région sont entièrement construits en briques. Nous avons déjà montré comment cet essai, et d'autres également infructueux, pour creuser des galeries funéraires

dans la pouzzolane, sont une preuve de l'origine exclusivement chrétienne des catacombes. Les briques employées dans l'escalier et les galeries immédiatement adjacentes portent la marque des briqueteries impériales de Marc-Aurèle, et doivent, par conséquent, avoir été fabriquées entre 161 et 180. Cette circonstance seule ne suffirait pas à

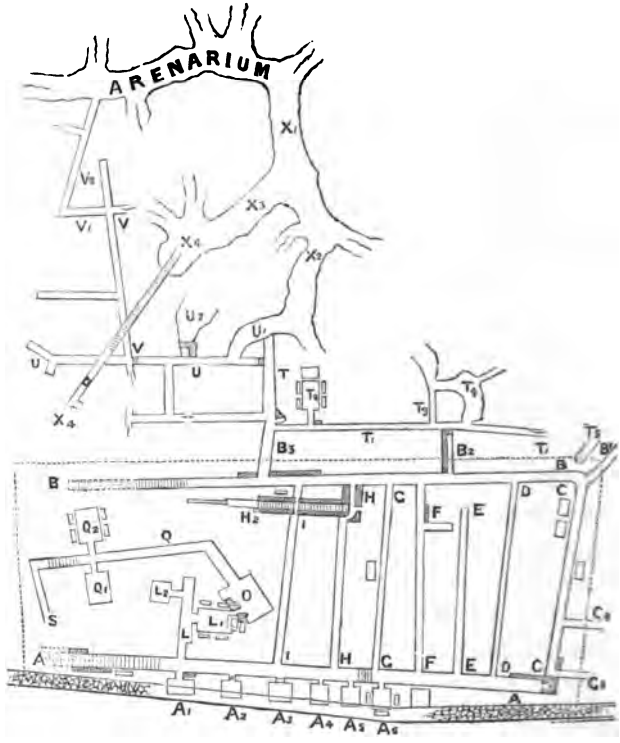

Fig. 57. — Troisième période. Communication avec un arenarium.

déterminer la date précise d'une construction; mais il serait étrange que *toutes* les briques d'un édifice portassent une date, et que l'édifice lui-même n'eût point été construit à une époque voisine de leur fabrication. Si cette observation paraît juste, nous avons là une preuve de l'existence du cimetière avant l'an 197, époque où il fut confié par le pape Zéphyrin à l'administration du diacre Calliste.

Pendant cette période, des travaux furent exécutés à un angle du fond de la crypte papale L^1, afin d'ouvrir un passage vers la crypte O, dans laquelle fut placée la tombe de sainte Cécile, tout près de la sépulture des papes. Cette dernière crypte était d'abord bien plus petite que ses dimensions actuelles; elle avait probablement la forme représentée dans notre plan, et servait d'entrée à la galerie Q et aux deux *cubicula* Q^1 et Q^2. Toutes les chambres et galeries dont nous venons de raconter l'histoire architecturale sont remarquables par la finesse et la blancheur du stuc qui couvre leurs murailles, particulièrement dans la partie la plus ancienne, et aussi par l'absence d'*arcosolia*. Les tombes sont de simples *loculi*, ou, quand elles forment table (*fig.* 4 et 5, page 39), comme celles désignées dans le plan 57 par de petits quadrilatères, ce sont des *loculi a mensa*, non des *arcosolia*.

Nos lecteurs n'ont point oublié que, vers le milieu du IIIe siècle, les chrétiens commencèrent à être troublés dans la possession jusqu'alors paisible de leurs cimetières[1]. Il n'était plus possible pour eux de réclamer la protection des lois, et, par conséquent, il devenait indispensable de mettre les tombes des saints à l'abri de la persécution, en dérobant leurs approches à la vue du public. Dans ce but on mura, on détruisit même en partie les escaliers A et B. Les traces de ce travail sont encore visibles; on peut les reconnaître dans la section de A, *figure* 55, où, au point marqué 11, on voit l'ancien escalier s'arrêter court à un mètre et demi environ au-dessus du sol : les tombes 7, 9, 10 n'ont pu être creusées qu'après cette démolition partielle de l'escalier. L'entrée B fut encore plus complétement détruite; un passage, B^3, fut ouvert et soutenu par une muraille de maçonnerie adossée au mur extérieur de l'ambulacre B, afin de permettre aux chrétiens d'accéder à leur cimetière à travers l'*arenarium* X^1, X^2, X^3, situé à peu de distance. Nous voyons par le plan 57 qu'il y avait plusieurs passages

1. Voir pages 74, 118-122, 189, 192.

de l'*arenarium* au cimetière, et qu'un certain nombre de ces passages ont été murés. Ces diverses entrées fournissaient aux chrétiens traqués par leurs ennemis jusque dans la catacombe les moyens de se dérober à leur poursuite; et, tandis que les satellites du persécuteur, guides peut-être par quelque traître, pénétraient dans le cimetière par une entrée, les fidèles, séparés de ceux qui les poursuivaient par quelques pieds de roc seulement, pouvaient s'échapper sans bruit par une autre. Même quand les païens auraient mis des gardes aux diverses issues de l'ambulacre, les fidèles eussent encore pu fuir par un étroit et rapide escalier qui conduisait directement de l'*arenarium* à la surface du sol. Cet escalier marqué X^4 dans la *figure* 57, auquel nous avons déjà fait allusion [1], et dont nous donnons une section

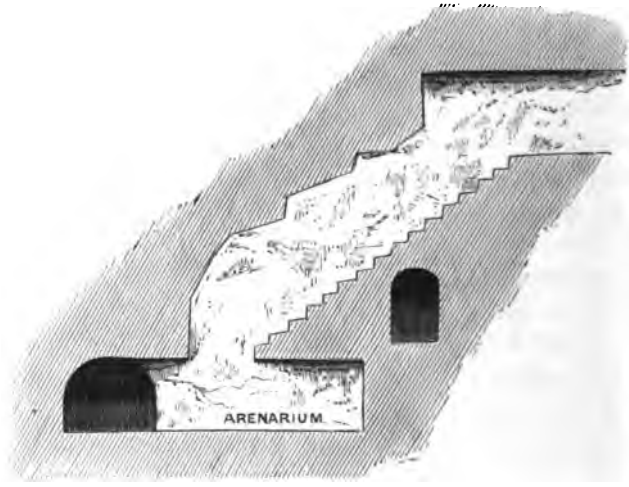

Fig. 58. — Escalier secret correspondant avec l'arenarium.

dans la *figure* 58, ne fut jamais construit de manière à descendre plus bas que le niveau de la voûte de l'*arenarium*, et devait être impraticable, soit pour monter, soit pour descendre, à ceux qui n'avaient pas dans l'arénaire des amis pouvant leur tendre une échelle, ou qui

1. Page 414 Il est marqué Ae^2 dans le plan général.

ne portaient pas avec eux quelque moyen de mettre la dernière marche en communication avec le sol. Dans aucune des galeries unissant le cimetière et l'*arenarium* on ne rencontre d'*arcosolia* : l'introduction de cette sorte de tombe est le signe d'une période postérieure à celle que nous étudions.

Nous venons de voir les limites primitives de l'*area* transgressées pour établir une communication entre l'arénaire et la catacombe. La protection des lois ne s'étendant plus aux cimetières chrétiens, il n'y avait plus de motifs pour que ceux-ci observassent les bornes légalement établies; et, comme les *areæ* qui s'étendent de chaque côté de la petite voie Appio-Ardéatine appartenaient déjà à l'Église, celle qui nous occupe, la plus importante de toutes les propriétés de la communauté chrétienne, fut agrandie par l'annexion des *areæ* voisines, de manière à ne plus former avec elles qu'une seule nécropole. La première *area* ainsi annexée est celle située du côté opposé de la voie, et marquée V sur la carte générale. Le plan ci-joint (*fig.* 59, page 432), dessiné sur une échelle de $\frac{1}{800}$, représente cette *area* dans ses conditions actuelles : ses dimensions sont en partie déterminées par la galerie S, et elle occupe un carré de 150 pieds romains sur 125. Elle communiquait d'abord avec l'*area* de sainte Cécile par la galerie S; mais quand la suite de marches, dont la trace est encore visible, qui conduisait de la galerie Q dans cette dernière, eut été détruite à la suite de travaux postérieurs, une nouvelle entrée fut pratiquée à travers le *cubiculum* A^1 dans *a*, qui devint le principal *ambulacrum* de cette seconde *area*. La particularité la plus frappante de celle-ci est le groupe des vastes chambres a^2, a^3, a^4, a^5, a^6, a^7, qui s'ouvrent des deux côtés de l'ambulacre *a*. C'est là, évidemment, le noyau primitif, le point central de l'hypogée; et, comme les *arcosolia* qu'ils contiennent maintenant sont garnis d'un stuc très-inférieur à celui qui couvre les voûtes, nous croyons volontiers, avec M. de Rossi, que ces *cubicula* n'avaient point été creusés à l'origine dans un but funéraire, mais étaient de simples

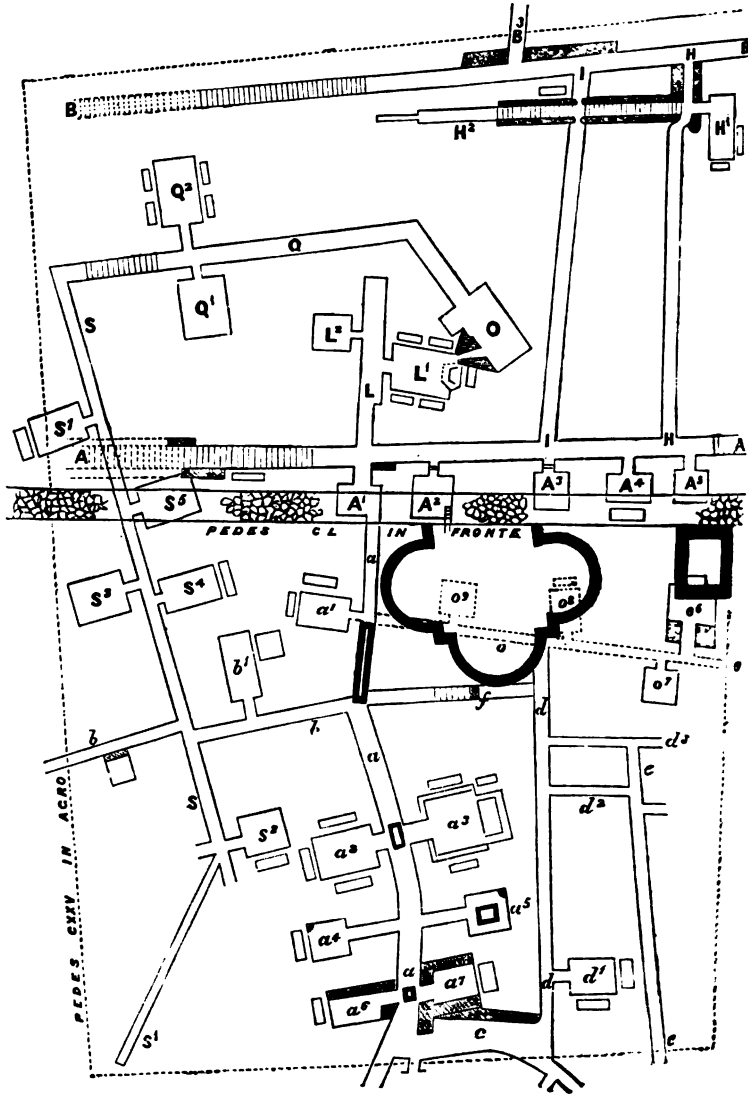

Fig. 59. — Quatrième période. Union avec une seconde area.

N. B. — Les parties ombrées représentent la maçonnerie souterraine, les parties noires représentent deux édifices élevés le long de la voie Appio-Ardéatine, et des luminaires. Le cubiculum a^3 contient le sarcophage de saint Melchiade. — Pour la description détaillée, voir à l'Appendice, note F.

caves, que, pendant la persécution, le propriétaire chrétien du vignoble qui s'étendait au-dessus mit à la disposition de l'Église pour y tenir ses assemblées. L'entrée primitive fut plus tard transformée en luminaire, d'autres vastes *luminaria* furent ouverts, et les chambres furent garnies de bancs en marbre, qui existent encore[1]. Une fois réunie au cimetière par les galeries S et *a*, l'*area* fut peu à peu remplie de galeries et de chambres, des *loculi* y furent creusés partout, et les *arcosolia* qui se rencontrent fréquemment dans ses diverses parties nous obligent à rapporter ces constructions postérieures à la dernière période des excavations. M. de Rossi pense que l'édifice à trois absides qui est situé à la limite sud de l'*area* est une des *fabricæ* construites par saint Fabien[2].

Les *arcosolia* sont le signe distinctif de la quatrième période des excavations. Ils sont fréquemment décorés de marbres. La présence des *arcosolia* permet d'attribuer à cette période les *cubicula* H^1, P^1, Q^3 (*fig.* 60, p. 434); à la même époque la construction du *cubiculum* Q^4 nécessita la démolition de l'escalier qui conduisait de la galerie Q à la galerie S. Les galeries et les chambres appartenant à cette période renferment un très-grand nombre d'*arcosolia*; beaucoup des *cubicula* sont ornés à la fois de marbres et de peintures, qu'on ne voyait jamais réunis dans les décorations de l'époque précédente.

Nous arrivons maintenant à une cinquième période, qui a laissé des traces encore visibles dans presque toutes les parties de Rome souterraine. L'histoire nous a appris que dans la dernière persécution soufferte par l'Église sous Dioclétien, non-seulement l'entrée des cimetières était interdite aux fidèles, et on les y poursuivait quand ils osaient contrevenir à l'édit, mais encore les cimetières eux-mêmes furent confisqués, et leur propriété donnée à des païens[3]. Afin de prévenir la profanation des tombes saintes,

1. Voyez une disposition semblable, *fig.* 7, page 41.
2. Voir pages 117 et 174.
3. Voir page 122.

les chrétiens eurent recours à un expédient qui nécessita un travail et une dépense énormes, et qu'une extrême

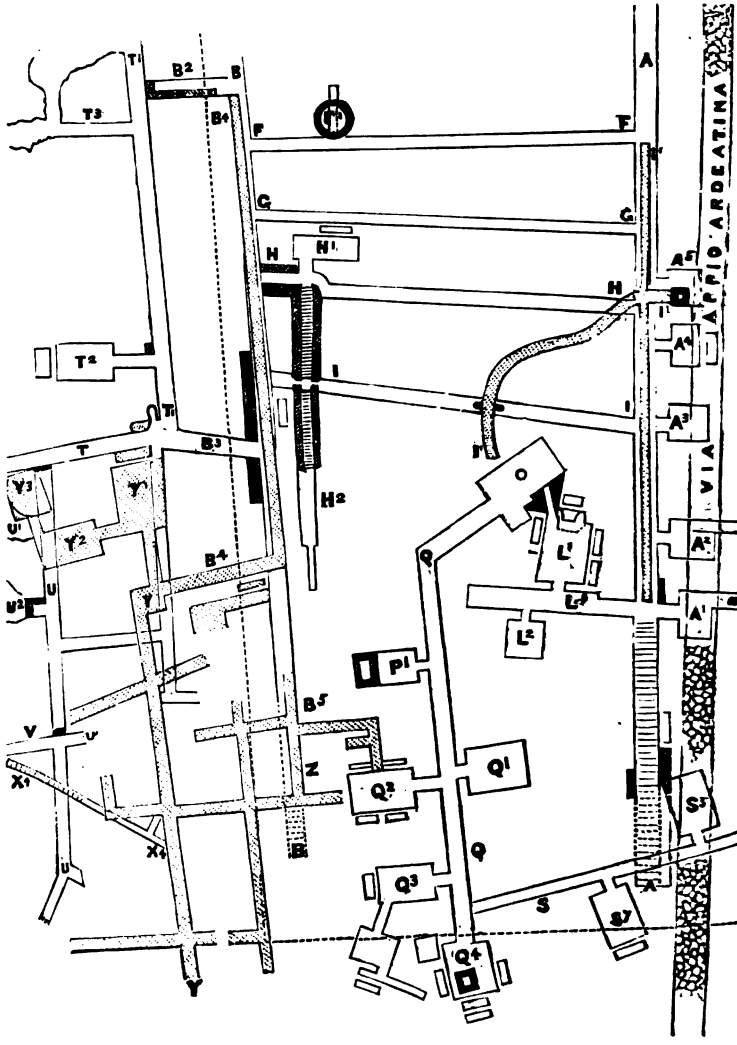

Fig. 60. — Cinquième période. Galeries creusées quand les anciennes étaient remplies de terre.

N. B. — Ces galeries sont légèrement teintées. Les travaux de maçonnerie sont indiqués par une teinte plus foncée, les luminaires par des carrés noirs. F¹ est un puits qui aujourd'hui encore renferme de l'eau.

nécessité explique seule. Ils comblèrent de terre les principales galeries, et rendirent ainsi les cimetières inaccessibles à tous, amis et ennemis. La preuve de ce fait extraordinaire ressort non-seulement de l'état dans lequel on trouve aujourd'hui encore la plupart des catacombes [1], mais surtout de la découverte d'une série de galeries dont le sol, en beaucoup de places, fut évidemment le sommet de l'amas de terre dont on avait rempli les galeries plus anciennes. Dans la *figure* 60, ces galeries nouvelles sont légèrement ombrées, afin de les distinguer des galeries primitives, dont elles suivent quelquefois la direction. Ainsi, le long de A court l'étroite galerie I^1, dont une branche, par une courbe irrégulière, va traverser H et I, et dont un autre embranchement se termine à une espèce de puits ou de luminaire immédiatement au-dessus de A^5. Le long de B court une semblable galerie B^4, qui débouche dans Y, et va former les *cubicula* Y^1, Y^2, Y^3. B^5 et Z sont creusés à un niveau plus élevé, et n'ont aucune connexité avec les ambulacres primitifs. Nous limiterons nos remarques à la petite galerie I^1, et nous demanderons au lecteur de se reporter à la *figure* 55, représentant l'élévation du mur intérieur de l'ambulacre A. La ligne imaginaire *ab* indique la place primitive de la voûte de l'ambulacre, et il est évident que les *loculi* situés au-dessus de cette ligne ne peuvent avoir été creusés depuis que le sol de A est à son niveau actuel, qu'ils n'auraient même pu l'être quand, à une époque antérieure, il s'élevait jusqu'à la ligne *cd*. Bien plus, la porte d'entrée I^1, qui paraît comme suspendue au-dessus de l'entrée H, montre clairement que *ab* était le niveau du sol de la galerie dans le mur de laquelle elle s'ouvrait. La *figure* 61 (p. 436), représentant une section transversale de l'ambulacre A au point de sa jonction avec H, le fera encore mieux comprendre. Elle rend visible la différence de largeur exis-

1. Le plus grand travail de la Commission d'archéologie sacrée a été l'enlèvement des terres, qui, excepté dans les cryptes importantes déblayées par saint Damase, cachent les galeries aussi efficacement aujourd'hui qu'en 303.

tant entre l'ambulacre primitif A et la galerie I^1, taillée à travers son plafond, et maintenant privée de toute espèce de sol. Cette galerie ne peut avoir été construite qu'à une époque où A était rempli de terre, et c'est à l'aide de

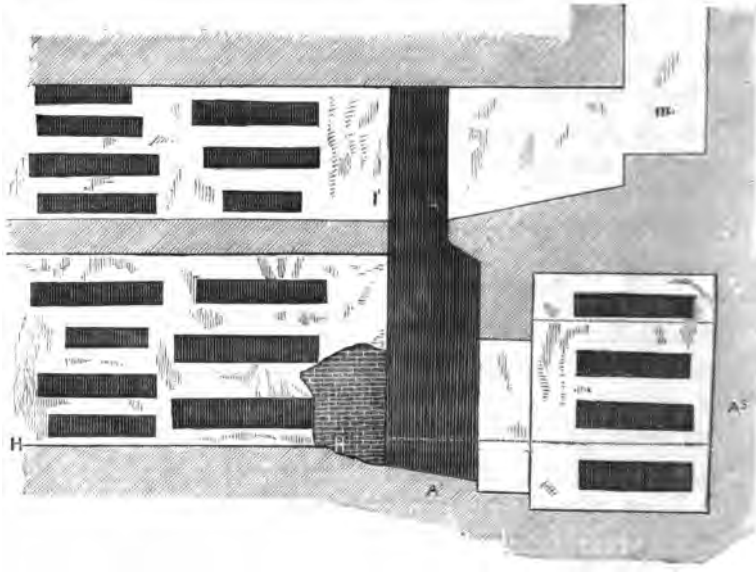

Fig. 61. — Section des galeries A et H, et de I^1.

ce sol artificiel que Pomponio Leto et ses compagnons ont pu écrire leurs noms sur la voûte de I^1, où ils se lisent encore, à une hauteur de vingt pieds au-dessus du sol aujourd'hui déblayé. La *figure* 61 nous donne aussi une section longitudinale d'un embranchement de I^1, qui passe un peu au-dessus du plafond de H. Un pont de briques a récemment été jeté sur l'ambulacre pour remplacer la terre enlevée; chose remarquable, la voûte de la galerie H et celle du *cubiculum* A^5 n'ont point été détruites par l'excavation de I^1, ce qui aurait probablement eu lieu si la galerie et le *cubiculum* n'avaient été remplis de terre à l'époque où I^1 était en usage [1].

1. La *figure* 61 rend sensibles nos observations sur la dépression du niveau primitif de A, d'où l'on entre dans H en montant une pente assez

Cette obstruction des galeries avec de la terre marque dans l'histoire de notre catacombe une cinquième période, à laquelle on peut, sans hésiter, attribuer pour date l'année 303, époque de la persécution de Dioclétien.

Une sixième période commence avec la fin de la persécution, quand les fidèles se mirent avec ardeur à chercher les tombes des saints. L'escalier A fut rouvert et restauré, mais à un niveau plus élevé que le niveau primitif, comme l'indique une ligne de points dans la *figure* 55; par là on put de nouveau pénétrer dans la crypte des papes et dans celle de sainte Cécile. Le cimetière ne fut point déblayé en entier : les portions moins célèbres demeurèrent enterrées, et il fut possible de creuser les petites galeries que nous avons décrites. Une d'elles renferme une inscription datée de 321; les puits pour l'extraction de la terre (comme *m* dans la *figure* 61) prouvent que ces constructions furent faites en temps de paix : les inscriptions et le style général montrent que ces divers systèmes de galerie, postérieurs à la persécution, appartiennent à une époque antérieure à celle de saint Damase.

La dernière période du développement architectural des cimetières souterrains est caractérisée par les grands travaux qu'y fit exécuter l'infatigable pape Damase. L'escalier restauré A était devenu insuffisant pour la multitude des pèlerins qui accouraient de toutes les parties du monde vénérer les tombes des martyrs : saint Damase construisit l'escalier par lequel, aujourd'hui encore, on descend directement aux cryptes des papes et de sainte Cécile. Dans le plan ci-joint (*fig.* 62, p. 438) il est marqué P; on voit qu'il occupe une partie considérable de la galerie Q. Les murailles de briques qui le soutiennent ont bloqué plusieurs *cubicula,* et rapetissé certains autres. L'élévation du sol et de la voûte du *cubiculum* A^1, et le passage pratiqué à tra-

raide. L'abaissement du niveau de A ne fut cependant point porté au degré que l'on s'était proposé, car le niveau de A^5 lui est encore inférieur, et l'on monte de A^5 dans A par plusieurs degrés.

vers ce *cubiculum* pour pénétrer dans l'*area* voisine, appartiennent probablement aussi à cette période ; on peut y rat-

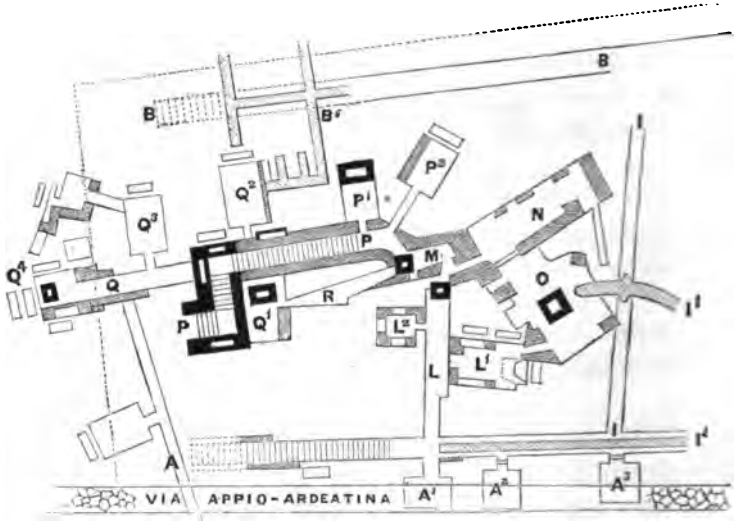

Fig. 62. — Dernière période. Travaux de saint Damase.

N. B. — Les *luminaria* et les travaux de maçonnerie qui atteignent le sol extérieur sont représentés en noir. La maçonnerie intérieure est fortement ombrée, les galeries de la sixième période légèrement teintées seulement.

tacher également le *cubiculum* P^2, le vestibule M, avec son luminaire, et le corridor R, qui conduit à Q, dont l'entrée primitive avait été murée. Les travaux pour élargir la crypte de sainte Cécile et son luminaire, pour décorer la chambre papale et lui donner du jour sans altérer ses dimensions, « de peur de troubler les cendres des saints, » furent certainement exécutés sous la direction personnelle de saint Damase.

Nous avons étudié le développement successif d'une seule *area*, et son union avec une seconde ; nous n'avons point encore parlé d'une troisième *area* [1] jointe à cette dernière par l'*ambulacrum* o (*fig.* 59, p. 432), qui la tra-

1. Marquée VI sur la table générale.

verse dans toute sa longueur. Les dimensions de cette *area* sont identiques à celles de la seconde, et le caractère de son architecture montre qu'elle lui est un peu postérieure. L'*arcosolium* y paraît fréquemment; on y rencontre beaucoup de luminaires; on n'y voit point de *loculi a mensa*. L'image déguisée de la croix se reconnaît sur ses murailles; elle renferme de doubles ou même de triples chambres, construites pour les assemblées des fidèles : ces deux derniers indices la font remonter à l'époque des persécutions. Les inscriptions datées que contient cette *area* (parmi elles l'inscription célèbre du *cubiculum duplex* du diacre Severus) sont comprises entre les dernières années du IIIe siècle et les dix premières du IVe.

Si l'on jette un regard sur la carte générale du cimetière de Calliste, on reconnaît que cette troisième *area* est elle-même en communication avec le cimetière de Sainte-Soteris, qui comprend les quatre *areæ* VII, VIII, IX, X, formant autrefois, selon toute apparence, autant de cimetières séparés : nous avons noté leurs caractères distinctifs dans un précédent chapitre [1].

Nous venons de montrer comment se développa successivement le plus important groupe sépulcral du cimetière de Calliste. Le lecteur l'a vu croître sous ses yeux, depuis le jour où fut creusée à frais privés sa première galerie, jusqu'au jour de son complet épanouissement, quand saint Damase l'agrandit, l'embellit, fit de lui le centre de la vaste nécropole à laquelle, peu à peu, il s'était trouvé uni. On a pu remarquer comment les faits les plus importants de l'histoire des catacombes, déjà révélés par les documents écrits, se trouvent, à chaque période du développement architectural, confirmés, rendus sensibles par le témoignage des catacombes elles-mêmes, et comment tous ont laissé leur trace dans le cimetière qui vient d'être décrit. Ce témoignage matériel deviendrait plus frappant encore si nous pouvions étudier aussi minutieusement cha-

1. Liv. III, chap. II, p. 171.

cune des autres *areæ,* et particulièrement celle presque aussi importante et non moins ancienne qui contient le tombeau de saint Corneille. L'espace restreint dont nous disposons ne nous le permet pas : nous ne pouvons toutefois terminer cet aperçu de l'histoire architecturale des catacombes sans dire un mot d'un vaste et prodigieux labyrinthe de galeries (marqué XIV sur le plan général) qui remplit d'étonnement tous les visiteurs, et dont il a été impossible, même dans les cartes dressées avec le plus de soin, de déterminer l'enchaînement régulier. Nous avons decrit ailleurs[1] ce réseau de galeries, qui forme deux étages différents, chacun suivant assez exactement le plan horizontal. Ces deux *piani* appartiennent à l'époque où l'hypogée, d'abord contenu dans les limites légales des diverses *areæ,* finit par les dépasser, et déborder de toutes parts. Le labyrinthe servit de trait d'union : il met en communication la crypte de Lucine avec celle de sainte Cécile et les deux *areæ* adjacentes. L'union de tous ces cimetières en une seule nécropole n'était point sans difficultés, à cause des niveaux différents de chacun d'eux : l'observateur qui traversera une partie du labyrinthe en allant de la tombe de sainte Cécile à celle de saint Corneille reconnaîtra les points de jonction, les endroits où se fait la soudure, et ne manquera pas de rendre justice à l'habileté déployée par les *fossores* pour accomplir cette partie de leur tâche.

Répétons-le encore une fois : nous ne prétendons point que l'ordre du développement architectural constaté dans le cimetière de Calliste se trouve exactement reproduit par toutes les catacombes romaines. Sans doute chacune d'elles eut son style propre et son architecte. On peut croire cependant que le cimetière de Calliste, placé, depuis le commencement du IIIe siècle, sous l'administration directe du pape, et confié par lui à l'archidiacre de l'Église romaine, fut, dans une grande mesure, le patron sur lequel ont été plus

1. Page 234.

ou moins exactement calqués les autres cimetières. Nous pouvons donc nous appuyer sur lui pour résumer brièvement, d'après les catacombes elles-mêmes, l'histoire de leur développement successif.

Quand les contemporains des apôtres commencèrent à créer aux environs de Rome des cimetières souterrains, le travail qu'ils entreprenaient leur était encore peu familier. Ils connaissaient mal la solidité du roc qu'ils devaient creuser en se conformant aux limites légales de l'*area* et aux besoins d'un nombre de personnes d'abord peu considérable. Aussi ne les voit-on pas construire de vastes chambres, découper dans le tuf des voûtes élancées. Ils se bornent à un seul étage. La nécessité d'économiser le terrain ne contraint point encore les *fossores* à resserrer les galeries les unes contre les autres, au risque de mettre en péril la solidité de l'hypogée : le noyau primitif d'une catacombe consiste en une galerie qui suit toute la longueur de l'*area*, s'ouvrant sur un petit nombre de chambres ; quand cette galerie unique a été reconnue insuffisante, on en construit d'autres, mais en laissant entre chacune d'elles un très-large intervalle.

Avec le temps, certaines modifications deviennent nécessaires ; à mesure que se multiplient et s'allongent les galeries, les administrateurs des cimetières, sentant l'utilité de ménager le terrain, et les *fossores*, connaissant mieux désormais la solidité du roc qu'ils taillent, inventent divers moyens de ménager l'espace. On construit de nombreux *cubicula* de chaque côté des ambulacres. La superficie que les murailles offraient aux *loculi* est augmentée par une dépression artificielle du sol. On creuse désormais des galeries plus étroites. Les *loculi* eux-mêmes se rétrécissent, on les fait larges à l'endroit des épaules, étroits aux pieds. Les *fossores* osent désormais creuser des galeries parallèles, séparées seulement par une mince muraille de tuf, et, à leurs angles, ne pouvant, de peur d'effondrement, tailler de grands *loculi*, on ménage de petites tombes destinées à recevoir des corps d'enfants. Quand, enfin, malgré tous ces

expédients, une catacombe est devenue trop petite, les *fossores* créent de nouveaux étages au-dessus ou au-dessous du *piano* primitif. La décoration de ces étages montre que l'ouvrier est devenu maître de la matière qu'il travaille ; ils ne sont plus seulement, comme les portions plus anciennes, revêtus d'ornements en stuc ou en briques : on y rencontre des corniches, des colonnes, des pilastres, des chaires même [1], taillés dans le roc. A la même époque, la forme des *loculi* est variée par l'introduction de l'*arcosolium :* les chambres, jusque-là toujours rectangulaires, deviennent hexagonales, octogonales, quelquefois terminées en abside sur un ou plusieurs de leurs côtés [2].

Un peu plus tard, les cimetières, que la loi a cessé de protéger, cessent, à leur tour, d'observer les limites des concessions légales et de suivre la forme géométrique de l'*area*. Les ouvertures construites pendant cette période pour mettre les souterrains en communication avec le sol extérieur ne sont plus ces luminaires carrés par où l'air et le jour pénétraient dans les *cubicula,* mais des puits de forme ronde ordinairement situés au-dessus du point d'intersection de plusieurs galeries, et destinés principalement à l'enlèvement des terres. Les *fossores,* n'étant plus retenus dans des limites précises, construisent maintenant de vastes chambres, de grands *arcosolia;* et, en même temps, pour répondre au rapide accroissement du peuple chrétien, ils ouvrent une multitude de galeries étroites, d'aspect misérable, dépourvues de tout ornement, mais pleines de *loculi.* A cette époque remontent les efforts faits pour dissimuler l'entrée des cimetières. Les escaliers réguliers sont démolis ; on construit pour les remplacer des passages dérobés qui mettent les catacombes en communication avec des cavernes ou des arénaires. Comme ressource suprême, on comble de terre les galeries, afin de protéger les tombes des saints. Enfin, dans la dernière période, les indices d'un abandon

1. Voir *fig.* 7, page 41.
2. On en peut voir des exemples dans la carte générale, *Area* X.

graduel des enterrements souterrains commencent à apparaître. On voit, à l'extrémité de beaucoup de galeries, un assez long espace qui ne contient pas de *loculi*, ou dans lequel la forme des *loculi* a été dessinée contre les murs, sans qu'ils aient été creusés ensuite. Même dans quelques spacieux *cubicula*, la place des *arcosolia* est ainsi indiquée par des lignes, mais ils sont demeurés en projet.

Naturellement, dans les cryptes les plus célèbres, les caractères généraux que nous résumons ici rapidement sont relevés par des particularités saillantes, par des traits individuels ; mais nous avons volontairement négligé les détails, nous bornant à tracer un tableau d'ensemble de l'histoire architecturale des catacombes.

CHAPITRE III.

DESCRIPTION ANALYTIQUE DU PLAN DE LA PREMIERE AREA DU CIMETIÈRE DE CALLISTE[1].

Escalier A. — L'escalier par où l'on descendait originairement dans la principale galerie de l'*area* a été étudié et analysé en détail par MM. de Rossi en mai 1865. L'inclinaison des marches encore existantes a permis de déterminer celle de la partie détruite, figurée dans la *figure* 55 par une ligne de points. Ce qui reste de l'escalier commence à une profondeur d'environ trois mètres au-dessous du niveau du sol et descend à près de douze mètres sous terre. Un mur construit en maçonnerie et en tuf mélangés formait d'abord les parois de cet escalier, qui bientôt commençait à descendre à travers le roc vif. On reconnaît les traces de deux constructions différentes, de deux rangées de marches superposées. Les degrés de l'escalier primitif étaient couverts de dalles de marbre, et ses parois étaient revêtues

1. Le lecteur devra suivre cette analyse sur le plan qui accompagne ce chapitre : il devra aussi recourir à l'*élévation* donnée *figure* 55, page 425.

de très-beau stuc, sur lequel couraient d'éclatantes bande de *minium*. Il fut en partie démoli, et ce qui restait de ses marches servit de fondations à un escalier nouveau, construit en maçonnerie. Ce second escalier est indiqué dans la *figure* 55 par la ligne de points. Le lecteur devra se reporter à cette figure, ainsi qu'au plan qui accompagne ce chapitre. Les lettres et les chiffres sont les mêmes que ceux dont se sert M. de Rossi.

A^2. — Mur ayant pour assises un degré de l'escalier primitif.

A^3. — Construction semblable, appuyée sur trois degrés.

A^4. — A peu près à moitié de l'escalier, à gauche, on trouve un *sepolcro a mensa*, divisé de manière à contenir trois corps. Il a la même forme que le célèbre tombeau de saint Corneille; mais la niche qui surmonte la *mensa* est bouchée avec de mauvais plâtre, comme le sont également les *loculi* construits de chaque côté de l'escalier. Ce tombeau et ces *loculi* sont postérieurs à l'ambulacre auquel conduit l'escalier A.

A^7. — Trois ou quatre *loculi* ont été taillés dans l'escalier lui-même, évidemment à une époque qui se place entre sa démolition et la construction de l'escalier postérieur. Près de sa partie inférieure on avait construit deux vastes tombes (A^9, A^{10}), profondes d'environ un mètre et demi, et qui percent le massif de l'escalier comme feraient deux petites galeries. Dans l'intérieur d'une de ces tombes sont trois *loculi* fermés de la manière ordinaire; l'autre est divisé de manière à pouvoir renfermer neuf cadavres dans autant de niches séparées. Les ouvertures de ces tombeaux sont couvertes de tuiles ajustées en forme de toit, afin de pouvoir supporter le poids de l'escalier qui fut plus tard bâti au-dessus d'eux. Les dernières marches de l'escalier primitif, indiquées par des points (A^{11}), ont été entièrement détruites, de manière à ne pas même laisser, adhérents aux parois, quelques fragments sur lesquels il fût possible de poser le pied; quiconque, après cette destruction, eût essayé de pénétrer dans le cimetière par l'escalier

aurait été obligé de faire un saut d'un mètre et demi environ avant d'atteindre le sol de l'ambulacre. Dans le mur vertical ainsi laissé à découvert on a trouvé un sépulcre pouvant contenir plusieurs cadavres, et dont les ruines subsistent encore.

A^{13}. — Le second escalier était d'environ 85 centimètres plus haut que l'escalier primitif; cette différence de niveau rendit nécessaire la construction de quelques marches à droite et à gauche, pour descendre dans le *cubiculum* A^1 et dans la galerie L.

AMBULACRUM A. — L'*ambulacrum* dans lequel nous pénétrons maintenant fut déblayé au commencement de 1856; il avait déjà auparavant été visité par Boldetti et d'autres explorateurs, dont les noms se lisent dans les galeries qui l'avoisinent. Arrivés entre les chambres A^2 et A^3, nous remarquons que, des deux côtés de l'ambulacre, les murailles sont entièrement ruinées, à l'exception d'un espace de la hauteur de deux *loculi*, laissé intact sous la voûte, et qui surplombe sur la partie inférieure de la muraille. Les *loculi* de cette bande demeurée intacte sont plus petits que les autres; le plafond et cette portion de muraille sont revêtus de stuc et décorés de peintures que l'on ne peut distinguer d'en bas. Cette partie supérieure, dont une section est donnée page 436, *figure* 61, fut certainement creusée quand le reste de l'ambulacre était rempli de terre, et l'élévation de cet amas de terre, qui formait le sol de la petite galerie taillée au-dessus, a permis aux compagnons de Pomponio Leto d'écrire leurs noms, *Parthenius* et *Gallus*, sur la voûte.

Pour entrer dans le *cubiculum* A^2, on est obligé de monter deux marches; à la chambre A^3, deux marches encore rendent sensible la dépression subie par le sol de l'ambulacre. A l'autre extrémité de la galerie, la même particularité devient plus frappante : le plafond de la galerie transversale I reste constamment horizontal, tandis que, depuis la moitié de cette galerie jusqu'au point où elle rejoint l'ambulacre A, le sol ne cesse de s'élever. Arrivé à

la porte du *cubiculum* A^4, on passe de plain-pied de l'ambulacre dans cette chambre, ce qui prouve qu'elle fut creusée quand le sol de l'ambulacre était déjà abaissé. A l'entrée de la galerie transversale H, de 60 centimètres plus élevée que l'ambulacre A, on voit les restes de deux marches, qui, maintenant usées, forment un plan incliné. La différence des deux niveaux est indiquée dans la *figure* 61, et l'on reconnaît que H doit avoir été creuse avant la dépression du sol de A. Presque vis-à-vis de la galerie H est l'entrée de la chambre A^5, dans laquelle on descend par deux marches, comme on peut le voir dans la *figure* 61. Ce *cubiculum* a donc été construit après que le sol de A était déjà abaissé et en prévision d'un abaissement plus profond encore, qui ne fut pas effectué. La même figure nous montre l'étroite galerie qui court au-dessus de l'*ambulacrum* A, et les vestiges du plafond primitif de l'ambulacre. Elle représente aussi une portion de la petite galerie I; le puits pour l'extraction des terres, *m*, se trouve immédiatement au-dessus de la chambre A^5. Le pont moderne qui aujourd'hui traverse l'ambulacre A ne correspond à aucun vestige de l'antiquité; il a été construit par la commission d'archéologie sacrée pour rendre possible de traverser la galerie I, qui, maintenant que l'amas de terre formant son sol et comblant l'ambulacre A a été déblayé, serait sans cela impraticable et demeurerait suspendue en l'air.

Descendant cinq marches usées, et devenues un plan incliné A^{20}, on arrive à l'entrée de la galerie G; elle suit le niveau le plus abaissé de A, et on n'aurait pu de l'ambulacre A passer dans cette galerie, si celui-ci avait conservé son niveau primitif. L'entrée de la galerie G a donc été creusée après la dépression du sol de A. Presque en face de G est la porte du *cubiculum* A^6, dont le niveau est à peine inférieur à celui de A; nous sommes parvenus à la partie la plus abaissée de l'ambulacre : l'extrême dépression du sol, que l'on n'avait pu effectuer en face de A^5, l'a été ici. Les murailles de l'*ambulacrum* sont en cet endroit dans une

condition si ruineuse, qu'il a fallu les soutenir par des travaux modernes de maçonnerie. L'entrée de la galerie F a été, au contraire, creusée au niveau du sol primitif de l'ambulacre; plus tard on l'a abaissée jusqu'à son second niveau : on en trouve la preuve dans la hauteur inusitée de cette galerie, et dans la manière grossière dont le tuf formant aujourd'hui la partie inférieure des murailles fut taillé lors de cette nouvelle excavation. Derrière le *cubiculum* A^6 s'ouvre un large sépulcre marqué A^{23} dans le plan, et ressemblant à un *sepolcro a mensa,* si ce n'est qu'il est creusé beaucoup plus près du sol, et qu'il paraît avoir été clos comme un simple *loculus*. L'entrée de la galerie E doit avoir été construite après la dépression du sol de A; celles des galeries D et F portent, au contraire, la trace de travaux exécutés postérieurement à leur construction pour les égaler au niveau abaissé de l'ambulacre. Approchant du coin AC, nous remarquons que le mur de gauche est soutenu, dans une grande partie de sa hauteur, par une muraille en tuf et en briques, et que l'angle AC est presque tout entier rempli par un solide pilier fait des mêmes matériaux (A^{27}), et ne laissant qu'un étroit passage pour une seule personne à la fois. Dans toute la longueur de l'*ambulacrum* A, on a trouvé de nombreux fragments d'inscriptions tombés des *loculi :* la plupart de ces inscriptions sont en grec.

Cubiculum A^1. — Revenant sur nos pas jusqu'au pied de l'escalier, entrons maintenant dans le *cubiculum* A^1. Le sol primitif de ce *cubiculum* était de 85 centimètres plus bas que son sol actuel; par la hauteur où cesse le beau stuc blanc, orné de bandes rouges, qui couvre les murailles, nous pouvons déterminer la ligne originaire du plafond. Le mur de gauche n'existe plus; il a été démoli pour élargir la chambre, et la mettre en communication avec la deuxième et la troisième *area* de la nécropole, dont le niveau plus élevé a nécessité l'élévation du sol de la chambre et par suite celle du plafond. La porte du *cubiculum* et les *loculi* qu'il contenait sont tout à fait en ruine.

CUBICULUM A^2. — Deux marches conduisent au cubiculum A^2. Il est revêtu de stuc, sur lequel se voient les fresques reproduites par les planches VI, 1, VIII, 2. En examinant la partie inférieure des parois, on reconnaît que le sol primitif doit avoir été abaissé de 20 centimètres. A droite, près de la porte, est un piédestal ou siége carré recouvert de terre cuite; à gauche un petit escalier conduit à un étage supérieur : cet escalier est certainement moins ancien que la chambre.

CUBICULUM A^3. — Le *cubiculum* A^3 est carré comme le précédent, et décoré de même. Le sol s'élève à 30 centimètres au-dessus du niveau de l'ambulacre. Ces deux chambres sont appelées par les guides les *Capelle dei Sacramenti,* à cause des peintures liturgiques qui se voient sur leurs murs. Voir planches III, V, 1, VI, 2, 3, VIII, 3. Voir aussi pages 335 et 336.

CUBICULUM A^4. — Le *cubiculum* suivant, A^4, est décoré de la même manière, mais le stuc est d'une qualité inférieure. La voûte est très-basse, élevée à peine de deux mètres au-dessus du sol, qui est pavé de marbres de couleurs, disposés en figures géométriques. M. de Rossi a reconnu que le sol primitif est beaucoup plus bas que ce pavage, et que, plus tard, l'ambulacre n'ayant point été abaissé au niveau qu'avait prévu l'architecte du *cubiculum,* ce sol primitif fut exhaussé pour être de plain-pied avec A; on ne changea rien au plafond, et ainsi s'explique le peu d'élévation de celui-ci. Ce *cubiculum,* de même que A^3, a, creusé dans le mur, en face de la porte, un *loculo a mensa;* les murs latéraux renferment aussi deux *loculi,* l'un au-dessus de l'autre. Au-dessus du *loculo a mensa* deux petits *loculi,* destinés à des enfants, ont été irrégulièrement taillés à une époque postérieure. Les explorateurs du XVe siècle pénétrèrent dans cette chambre, et y gravèrent leurs noms *Parthenius, Gallus, Matthias, Thomas,* qui sont maintenant à peine lisibles.

CUBICULUM A^5. — Le cubiculum A^5 a la même forme que le précédent, et offre une décoration analogue. Il est

PL

Met

ASHMOLEAN OXFORD LIBRARY

probable que le sol, dans lequel on descend aujourd'hui de l'ambulacre A par deux marches, fut, à une certaine époque, exhaussé artificiellement comme celui du *cubiculum* A^4, car on a la preuve d'une élévation, sans doute correspondante, du plafond. Celui-ci fut assez exhaussé pour permettre de creuser tout autour de la chambre une rangée supplémentaire de *loculi*. Cette nouvelle portion de muraille est revêtue d'un stuc de qualité très-inférieure. Le plafond est cintré et non plat ou cruciforme, comme celui des précédents *cubicula*. Pour les changements de niveau, voyez les lignes de points dans la *figure* 61, page 436.

Cubiculum A^6. — A^6 a la forme et la décoration des *cubicula* précédents [1]. Dans chacune des murailles latérales, le tombeau creusé le plus près de terre est un *loculo a mensa*, dont l'intérieur est revêtu de marbre, et forme un *locus bisomus* : la fermeture était semblable à celle des *loculi* ordinaires. La muraille du fond est tout entière occupée par un vaste *sepolcro a mensa*, divisé en deux tombes, chacune intérieurement garnie de marbre : les barres de fer qui supportaient la *mensa* sont encore visibles. A une époque plus récente, il devint nécessaire de renforcer le mur avec de la maçonnerie ; les deux pilastres de marbre qui s'élèvent de chaque côté du tombeau doivent être assignés à cette date, ainsi que la dalle de marbre grec qui était autrefois posée verticalement entre eux. Le sol de la chambre est encore garni de son pavé de marbre. L'épitaphe suivante a été trouvée dans ce *cubiculum* :

SERGIVS ALEXANDE
CAECILIE FAVSTAE
COIVGISVEBENE
MERIENTI FECIT.

Escalier B. — L'escalier et l'ambulacre B sont parallèles à A. Ils sont très-spacieux, très-élevés ; mais ils ont

1. C'est dans le *cubiculum* A^6 que se trouve la fresque représentant Lazare, reproduite page 345, *fig.* 36, et attribuée par erreur au *cubiculum* A^2.

été défigurés non-seulement par d'anciennes altérations, mais encore par la négligence de ceux qui, pendant le siècle dernier, possédaient ce cimetière, et transformèrent l'ambulacre B en une cave. Les tombes et les murs furent ruinés pour placer des barriques de vin, et l'on construisit, pour descendre dans la galerie, un escalier moderne passant sous l'édifice à trois absides qui marque la limite de la seconde *area*. Aujourd'hui cet escalier est muré; l'endroit où les marches de l'ancien escalier devaient atteindre la surface du sol est indiqué sur le plan par des lignes de points.

B[29]. — Un mur fermant l'escalier à peu près à moitié de sa longueur. Depuis cet endroit la partie supérieure de l'escalier a été rétrécie de moitié, afin de ménager la place d'un étroit escalier B[5], qui descend aux galeries Z et Y. Près de ce mur l'escalier B conserve quelques restes d'un revêtement de beau stuc blanc, orné d'étroites lignes rouges, pareil à celui déjà observé sur les murailles de A. Presque immédiatement au-dessous du mur, les degrés de l'escalier ont été démolis, comme l'avaient été, évidemment à la même époque, ceux de l'escalier parallèle A : on distingue, le long des parois latérales, quelques débris des marches détruites. A cet endroit ont été trouvés les restes d'un petit sarcophage orné de dauphins, et portant l'inscription ΛΟΓΓΑΙΑΝΟΣ. ΚΑΤ. ΠΡΟ Η ΕΙΔΩΝ ΑΠΡΙΛ ; une inscription latine, dédiée à HASELLICA, a été découverte au même lieu : elle était sans doute originairement posée contre une marche.

B[32]. — Un petit corridor, s'ouvrant à gauche, conduit à une chambre rectangulaire revêtue de stuc grossier, et presque détruite par une galerie moderne qui passe immédiatement derrière elle. L'entrée de la galerie B[4], ouverte par la démolition d'un grand nombre de *loculi*, montre quels dommages sa création a fait éprouver à l'ambulacre B, bien qu'on se soit efforcé de les limiter le plus possible. Le mur de droite est entièrement ruiné. Sur le mur de gauche on peut remarquer une rangée de *loculi* creusés immédiate-

ment sous la voûte, et appartenant évidemment à une autre période que les *loculi* inférieurs, dont ils diffèrent par leur forme et leurs dimensions. Ils sont l'indice d'une galerie taillée dans le plafond de B, quand cet ambulacre eut été rempli de terre, de même que I^1 fut creusé au-dessus de l'ambulacre A; cette galerie, après que l'escalier B eut été rendu impraticable, dut communiquer avec B^4, qui était sa seule issue, et paraît avoir été au même niveau.

Ambulacrum B. — L'ambulacre B est pavé de larges tuiles qui portent toutes la marque OPUS DOLIARE EX PRÆDIIS DOMINI N ET FIGL NOVIS, c'est-à-dire, selon Marini, la marque de la manufacture impériale de Marc-Aurèle. Approchant de l'ouverture de la galerie B^3, on remarque que, de chaque côté de la porte, la muraille est renforcée par une maçonnerie de tuf et de briques mélangés, et que l'entrée de la galerie a été taillée à travers plusieurs *loculi;* ce qui prouve que sa construction est postérieure à celle de l'ambulacre. Ce mur de maçonnerie n'atteint pas jusqu'à la voûte de l'ambulacre : à l'époque où il fut élevé, cette voûte n'avait pas encore été portée à sa hauteur actuelle par l'excavation de la petite galerie B^4.

A main droite est un *sepolcro a mensa,* 37; l'élévation inaccoutumée qu'il occupe dans la muraille montre que le sol de l'ambulacre a été considérablemeut abaissé au-dessous de son niveau primitif. L'entrée de la galerie I avait été d'abord creusée à ce premier niveau. Celle de H, au contraire, n'a guère plus de deux mètres de haut; cette galerie ne pouvait être en communication avec B, quand le sol de l'ambulacre avait $1^m,20$ de plus que son niveau actuel. La disposition des *loculi* dans le mur de droite de B semble indiquer, cependant, que la mise en communication de la galerie H et de l'ambulacre faisait partie du plan primitif; mais elle ne put être réalisée qu'après la dépression du sol de B. Les murailles de maçonnerie qui longent une partie de H, et d'autres indices, montrent que, originairement, H s'avançait en ligne droite vers B, mais qu'à

une époque plus récente cette galerie se détourna de près de 50 centimètres vers la gauche.

Dans l'ambulacre B, le mur de gauche est presque ruiné. A droite, on reconnaît les premiers travaux d'excavation de la galerie G; ils furent abandonnés, et on ne les reprit qu'après l'abaissement définitif du sol de B. La petite galerie taillée à même la voûte de l'ambulacre est très-reconnaissable en cet endroit. L'entrée de F montre que, comme H, cette galerie ne fut commencée qu'après la dépression du sol de B. Le couloir B^2, taillé à même trois *loculi*, est très-peu élevé, et n'a pu non plus être construit avant cette époque. Immédiatement au-dessus de la porte de B^2, on reconnaît l'endroit où cesse la petite galerie supérieure (B^{43}). Quelques ouvertures commencées à une assez grande hauteur dans la muraille de gauche indiquent que les *fossores* entreprirent de creuser une communication entre l'ambulacre et la galerie E; mais ce dessein ne fut point poursuivi, probablement pour ne point démolir les *loculi* qui remplissaient la muraille.

L'entrée de la galerie D fut creusée au niveau primitif du sol de B, et ensuite abaissée en même temps que celui-ci. Le mur qui est au-dessus est moderne, et fut construit au siècle dernier, quand cette partie de la catacombe servait de cave aux propriétaires de vignobles. L'ouverture de la galerie T^5 est également moderne. Le point de jonction des ambulacres B et C ne forme pas un angle aigu, comme à l'intersection de la plupart des galeries souterraines, mais une courbe assez douce. Cette particularité indique une date reculée; elle montre qu'à l'époque où ces deux galeries furent creusées, les *fossores* n'avaient pas encore adopté un système immuable de construction. Le petit nombre de *loculi* taillés dans ce coin BC appartient à une date beaucoup plus récente que la construction primitive des galeries.

Galerie B^1.—Aussi, quoique la galerie B^1, qui met cette *area* en communication avec un *arenarium*, ait été creusée dans le mur BC sans causer la démolition d'aucun *loculus*, il ne s'ensuit nullement que cette galerie soit contempo-

raine des deux ambulacres; elle n'appartient point à la période primitive du cimetière. Après quelques pas nous atteignons un couloir moderne, qui conduit au cimetière de Sainte-Soteris, creusé à un niveau plus élevé que notre *area*.

GALERIE B^2. — La galerie B^2 venait à peine d'être construite, elle était déjà remplie de *loculi*, quand on s'aperçut que sa proximité de B pouvait compromettre la solidité des tombeaux de cette dernière voie. Elle fut alors fortifiée par un épais mur de maçonnerie, qui la suivit dans toute sa longueur, et enfin tout à fait murée au point où elle opérait sa jonction avec T^1.

GALERIES B^3, B^4, B^5. — La galerie B^3 conduisait dans l'*arenarium* X, en passant par T. B^4 aboutissait à Y, B^5 à Z; on entrait dans cette dernière galerie par des marches taillées dans la partie supérieure de l'ancien escalier B.

AMBULACRUM C. — L'*ambulacrum* qui joint A et B a été déblayé en 1863; il est spacieux et élevé. Il ne présente point de traces visibles d'un changement opéré dans son niveau primitif; mais comme on reconnaît des indices d'un changement de cette nature à l'extrémité de A et à celle de B, il est certain qu'il en a été de même dans C. Les *loculi* de l'ambulacre C sont vastes, rangés avec ordre; on rencontre dans les murailles de nombreuses niches destinées à recevoir des lampes. Dans plusieurs *loculi* on trouve encore de larges tuiles portant la marque des manufactures des empereurs Marc-Aurèle et Commode. A droite, immédiatement après avoir tourné l'angle BC, on aperçoit deux spacieux *loculi* (49, 50), et à gauche, quelques pas plus loin, un *sepolcro a mensa* (52). Ces tombes, étant presque à ras de terre, sont indiquées dans la *figure* 56 comme ayant été construites postérieurement à l'abaissement du sol. Au-dessus du *sepolcro a mensa*, on remarque, presque sous la voûte de la galerie, une ouverture pratiquée dans la muraille par les excavateurs du dernier siècle, se frayant un passage pour sortir d'un étage supérieur de l'*area* de saint Eusèbe; c'est par là que tombèrent probablement dans

l'ambulacre C des fragments d'inscriptions entièrement différentes, par le style et le caractère, de celles découvertes dans cette galerie. Une d'elles a le ☧, ce qui est sans exemple dans notre *area;* des fragments de plusieurs inscriptions, dont quelques débris avaient été découverts ici, furent retrouvés dans une galerie de l'*area* de saint Eusèbe.

Galerie C^2. — L'entrée de la galerie C^2 a été pratiquée dans le mur extérieur de C en démolissant plusieurs *loculi :* il est donc certain qu'elle est d'une date postérieure à celle de cet ambulacre. La galerie C^2 est remplie de terre et n'a pas encore été explorée; un autre passage a dû traverser l'ambulacre C quand celui-ci était également comblé, et aller rejoindre D. Ce couloir était en communication directe avec l'*area* de saint Eusèbe, et paraît avoir été considérablement abaissé depuis sa première construction, soit par les explorateurs modernes, soit par l'excavation de tombes dans son sol. Il est marqué q^3 dans le plan et dans la section donnée page 424, *figure* 54.

Galerie C^1. — Une autre porte conduit de l'ambulacre C dans la galerie C^1, qui appartient sans doute au même système de galeries que C^2, et paraît avoir été construite à la même époque. Les fragments d'inscriptions trouvés dans l'une et dans l'autre sont du même caractère que ceux trouvés dans l'ambulacre.

Galerie D. — D est une galerie très-élevée, construite, comme nous l'avons vu, pendant la première période architecturale de l'*area,* et dont le sol fut abaissé plus tard comme celui des ambulacres A, B, qu'elle met en communication. Beaucoup d'inscriptions, la plupart en grec, furent découvertes dans cette galerie, explorée pendant l'hiver de 1862-1863.

Galerie E. — E fut creusée après la dépression subie par le sol de A; dans toute son étendue, elle ne dépasse jamais deux mètres de hauteur. Beaucoup de ses *loculi* sont obstrués par des constructions en briques.

Galerie F. — F fut commencée au niveau primitif

de A, et plus tard creusée plus avant pour correspondre au sol abaissé de B, où elle débouche. Le petit couloir F^1 fut évidemment construit après la dépression du sol, car il évite de s'embrancher dans E.

Puits F^1. — Ce couloir fut plus tard démoli pour faire place à un puits de construction ancienne, qui contient encore de l'eau. Le long du puits sont percées deux rangées de trous, afin de permettre à un homme de poser alternativement chaque pied pour descendre; plusieurs puits des catacombes présentent la même particularité.

Galerie G. — G, commencée à partir de B, quand cet ambulacre était encore à son niveau primitif, vient aboutir en pente dans A, dont le sol était déjà abaissé quand cette galerie intermédiaire fut construite.

Galerie H. — H a eu pour point de départ A, dont le niveau, quand on a commencé à creuser la galerie, n'avait pas encore été déprimé, et est venue aboutir dans B, à une époque où le niveau de cet ambulacre était déjà abaissé. La galerie H est pavée en marbre. Nous avons déjà remarqué le changement de direction qu'elle éprouve avant de joindre B; un examen attentif fait voir que cette inflexion vers la droite est contemporaine de la construction de l'escalier H^2. Cette partie de la galerie est pavée de tuiles portant la marque de Marc-Aurèle. L'escalier H^3 a été d'abord creusé dans le tuf, et les parois naturelles du roc ont été percées de *loculi;* plus loin, il descend entre deux murailles de maçonnerie, composée de tuf et de briques, dans lesquelles des *loculi* ont été construits. A peu près à moitié de l'escalier, à gauche, on aperçoit une porte percée dans le tuf et murée, sans doute une galerie commencée, puis abandonnée presque aussitôt. A droite est un *loculus* à demi ouvert, dans lequel, au lieu d'un squelette, on aperçoit un petit sarcophage de terre cuite, contenant le corps d'un enfant. Le bord supérieur des *loculi* construits en cet endroit n'est point plat, selon la forme ordinaire, mais légèrement cintré ; la voûte de l'escalier passe sous la galerie I, qui est à demi bouchée par les travaux de

maçonnerie faits pour le soutenir. Cet escalier construit à tant de frais est demeuré inutile, car on reconnut vite que la galerie à laquelle il conduisait était, à cause de la nature du roc, impropre aux usages sépulcraux. Les briques portent toutes la marque de la manufacture de Marc-Aurèle (*figlinae novae*).

CUBICULUM H^1. — Le *cubiculum* H^1, dont l'entrée fait face à l'escalier H^2, diffère des chambres que nous avons jusqu'ici décrites par la qualité très-inférieure du stuc dont ses murailles sont revêtues, par son plafond voûté, et surtout par ses deux *arcosolia*, le premier exemple d'*arcosolium* offert par notre *area*. Cette circonstance, jointe à d'autres indices, oblige M. de Rossi à lui assigner une date postérieure à celle de l'escalier H^2.

GALERIE I. — La galerie I a été construite au niveau primitif de A et de B; plus tard on creusa de nouveau son sol pour le faire correspondre au niveau que les excavations postérieures donnèrent à ces deux ambulacres; la partie centrale de I demeura à son élévation originaire, et de là une double pente douce descendit vers A et vers B. Les murs sont très-dégradés, par suite des tentatives faites au siècle dernier pour convertir en cave cette galerie. On n'y a trouvé qu'un petit nombre d'inscriptions. L'entrée par laquelle on pénètre aujourd'hui dans la crypte de sainte Cécile est toute moderne; mais un peu plus loin, à gauche, on peut, en grimpant sur quelques décombres, pénétrer dans la petite galerie tortueuse I^1, qui, à cet endroit, traversait la galerie I quand celle-ci était remplie de terre, allant de A^5 à la crypte de sainte Cécile, où elle paraît s'être terminée. Elle contient beaucoup de petits *loculi;* au-dessus de l'un d'eux est dessinée, sur le mortier, une croix sous cette forme : +. On paraît avoir tenté de construire un embranchement de cette petite galerie le long de I, comme nous l'avons déjà vu exécuté le long de A et de B; mais cette tentative fut abandonnée. Les constructions modernes faites le long de la partie de I ordinairement traversée par les visiteurs sont l'œuvre de la commission

d'archéologie sacrée, et furent nécessitées par l'escalier ouvert sans précaution à cet endroit de la crypte, à l'époque où elle servait de cave.

Galerie L. — Entrons maintenant dans la galerie L, la première galerie latérale partant de l'ambulacre A. Elle contient encore des traces du beau stuc lisse qui la revêtait originairement. Nous avons raconté déjà comment la construction d'un nouvel escalier rendit nécessaire l'excavation des degrés par lesquels on descend aujourd'hui dans L. Au bas de ces degrés, on reconnaît que le mur primitif a été taillé une seconde fois, pour élargir le passage; de semblables traces d'agrandissement peuvent être observées sous le luminaire qui éclaire ce qui était autrefois l'extrémité de la galerie, quand on n'entrait dans la chambre de sainte Cécile qu'en traversant celle des papes. On reconnaît aussi que le sol de la galerie fut abaissé après la dépression de l'ancien niveau de A.

Crypte papale L[1]. — La porte de cette crypte, qui est le *cubiculum* le plus important de la catacombe, puisque les papes du IIIe siècle y furent enterrés, est large de 1[m],60, et construite en briques. Le stuc dont l'extérieur de cette porte est revêtu est couvert de *graffiti;* le plus grand nombre de ces graffites se trouve à un niveau plus élevé que celui choisi naturellement par un homme écrivant debout, ce qui semble indiquer qu'ils étaient déjà tracés dans la muraille quand le sol fut abaissé par saint Damase. D'autres sont à moitié détruits par les jambages de la porte; ils sont antérieurs à son élargissement et à la construction du cintre qui la surmonte. Ce cintre a été revêtu successivement de trois couches de stuc; deux d'entre elles étaient décorées de peintures. Deux parois du *cubiculum* sont aujourd'hui entièrement reconstruites en maçonnerie; la condition ruineuse dans laquelle il fut découvert en 1854 rendit cette précaution nécessaire. Tant de travaux successifs ont été faits, depuis le IIIe siècle, dans la chambre papale, elle a reçu tant de décorations superposées, qu'il est impossible de déterminer le nombre exact des *loculi*

percés à l'origine sur ses murailles, et quelle était la forme du plafond. Nous avons décrit en détail, livre III, chapitre III, l'état du *cubiculum* L^1 et les diverses parures dont la vénération des siècles l'a revêtu; nous renvoyons à cette description et à la planche XV, qui reproduit la restitution proposée par M. de Rossi.

CUBICULUM L^2. — Le *cubiculum* L^2, qui s'ouvre du côté opposé de la galerie L, a ses trois murailles principales entièrement revêtues d'une épaisse maçonnerie de briques, qui rétrécit considérablement sa grandeur originaire. Les tombes pratiquées dans cette couche de maçonnerie n'existent plus, et les *loculi* creusés dans le mur primitif ont également beaucoup souffert. On peut encore reconnaitre cependant que les murailles du *cubiculum* étaient garnies d'un beau stuc blanc, que la voûte était cruciforme et, comme elles, ornée de fresques. La figure qui occupe le centre de la voûte est celle d'Orphée, reproduite dans la planche V, n° 2. Ce *cubiculum* offre toutes les caractéristiques de la portion la plus ancienne de l'*area*.

VESTIBULE M. — Le vestibule M est entièrement construit en maçonnerie; M. de Rossi ne sait comment expliquer sa forme particulière. Ses murailles sont revêtues de stuc tout couvert de graffites. On a trouvé dans ce vestibule un grand nombre de pavés de forme polygonale, provenant évidemment de la voie Appio-Ardéatine.

PORTIQUE N ET CUBICULUM O. — Le portique conduisant à la crypte de sainte Cécile est creusé dans le tuf et soutenu par des cintres en briques. Les inscriptions de ses *loculi* appartiennent à l'époque de saint Damase. A l'extrémité de N, un couloir étroit conduit derrière la crypte de sainte Cécile. On pénètre dans cette crypte, O, par deux marches. Derrière le mur de droite, en entrant dans la crypte, on voit des *loculi*, qui indiquent la place où passait la galerie Q avant que les travaux du pape Damase eussent complétement transformé cette portion de la catacombe. A gauche du *cubiculum*, en face de la tombe de sainte Cécile, on remarque un mur de briques formant un segment de

cercle ; c'était autrefois une portion du puits dans lequel venait se perdre la petite galerie I[1]. Ce puits et l'extrémité de cette galerie étaient originairement distincts de la crypte, et lui furent plus tard incorporés. Le *cubiculum*, à cette époque, avait les petites dimensions que l'on peut voir dans les plans représentant la troisième et la quatrième période des excavations.

CUBICULUM P[1]. — Le *cubiculum* P[1] a son entrée presque murée par l'escalier P. Les murs de P[1] sont très-ruinés ; les *loculi* n'existent plus. Il est difficile de déterminer si l'*arcosolium* qui occupe le fond de la chambre est une tombe plus simple transformée, ou s'il était déjà construit quand furent placés les pilastres de brique et les marbres qui l'ornent aujourd'hui ; mais il est certain qu'avant la construction de l'*arcosolium* et avant que l'inscription de DASUMIA QVIRIACA fût posée dans sa lunette, il y avait là un simple *loculus*, fermé par une plaque de marbre, et caché ensuite par ce vaste tombeau. Au-dessus de la porte a été retrouvée, en 1854, une inscription de l'année 290 :

VIBIV. FIMVS R. VII KA SEP
DIC. IIII. ET. MAX. COS.

« Vibius Fimus mourut (*recessit*) le 26 août, Dioclétien (pour la quatrième fois) et Maximin étant consuls. »

CUBICULUM P[2]. — Le *cubiculum* P[2] est à demi ruiné ; le mur de gauche est détruit, celui de droite est soutenu par un support de maçonnerie : le stuc qui le revêtait est presque entièrement détaché. Par sa situation, cette chambre paraît avoir été construite en même temps que l'escalier P. Le couloir qui conduit de l'un à l'autre est soutenu par de la maçonnerie.

GALERIE Q. — L'escalier P occupe aujourd'hui la place de la galerie Q, qui mettait la crypte de sainte Cécile en communication avec la galerie S. Les tombes creusées primitivement dans le sol de Q ont été détruites par les

constructions qui soutiennent l'escalier P; dans une de ces tombes, près de l'entrée du *cubiculum* Q^1, furent découvertes deux *plumbatæ*, ou balles de plomb recouvertes de bronze, et attachées à des chaînes de bronze. Il est possible qu'elles ne soient autre chose que des poids de balance; mais les poids étaient quelquefois employés par les bourreaux en guise de *plumbatæ*, et la place de ces balles de plomb, enterrées avec tant de soin dans une tombe chrétienne, donne certainement une grande vraisemblance à la conjecture qui voit en elles des instruments de martyre. Les murs de la galerie ont été renforcés par des constructions de maçonnerie, afin de pouvoir supporter l'escalier P. Dans le mur de gauche, on voit encore les traces (78) d'un large escalier taillé dans le tuf, qui conduisait à S. Il dut être détruit quand fut creusée la chambre Q^3 : autrement, la porte de cette chambre n'eût pu avoir une hauteur suffisante pour qu'il fût possible d'entrer. La communication avec S fut plus tard fermée par un mur, construit en même temps que l'escalier P : on pensa sans doute, quelque temps après, à la rouvrir, car on peut voir, dans ce mur, la forme d'une porte dessinée.

Cubiculum Q^1. — Près de l'entrée de Q^1, le stuc est couvert de graffites, pour la plupart en grec, appartenant probablement au IIIe siècle. Le *cubiculum* fut déblayé en 1855, avec tous ceux qui ouvrent sur cette galerie. La muraille de droite, taillée dans le tuf, est maintenant en ruines : on y reconnaît encore la place de vastes *loculi*. Une partie du mur de gauche est en ruines, une autre partie est couverte d'une maçonnerie ancienne, et le reste, jusqu'au fond de la chambre, est revêtu d'une muraille solide en pierres et en briques, qui revient également vers la droite, et soutient une voûte pleine occupant la moitié du plafond. L'autre moitié est remplie par un luminaire. Quatre petites corniches de marbre, en forme de consoles, sortent aux quatre coins de cette espèce d'arc en maçonnerie. Toutes ces constructions, et le soin que l'on eut d'ouvrir, pour donner accès dans cette chambre, le passage

R quand les substructions de P eurent bloqué la porte primitive, montrent quelle était l'importance de ce *cubiculum,* un des sanctuaires des catacombes. Les graffites et les inscriptions l'indiquent également.

CUBICULUM Q^2. — Du côté opposé de la galerie s'ouvre le *cubiculum* Q^2. Son plafond est voûté, et recevait la lumière par un petit luminaire communiquant avec celui de Q^1, mais intercepté plus tard par la construction de l'escalier P. Pour compenser cette perte de jour, une fenêtre fut alors ouverte au-dessus de la porte, et à la même époque le *cubiculum* fut revêtu de stuc beaucoup moins beau que celui qui garnit la chambre précédente. Les *loculi* sont vastes, et ceux qui sont ouverts au pied des murailles descendent jusque sous terre. A gauche est un *arcosolium,* dont le cintre est de la même construction que la maçonnerie de la porte, c'est-à-dire contemporain de l'escalier P. Plusieurs sarcophages intéressants ont été trouvés dans ce *cubiculum* et dans le précédent : ils sont décrits pages 376, 377.

CUBICULUM Q^3. — On a vu que la porte de Q^3 fut construite après la démolition de l'escalier Q 78, qui conduisait dans S. Au fond du *cubiculum* Q^3 est un vaste *arcosolium,* autrefois revêtu de marbre. Le parapet de cette tombe est si élevé, qu'elle aurait pu difficilement servir de *mensa,* si le prêtre s'était tenu debout sur le sol actuel. Le sol de la chambre avait été, en effet, abaissé au-dessous de son niveau primitif; on descend deux marches pour y pénétrer. Aussi, devant la *mensa* de l'*arcosolium,* un petit degré a-t-il été construit : il était couvert d'une dalle de *giallo antico.* Une petite porte, à gauche, conduit dans une chambre voisine : de cette chambre part une courte galerie dans laquelle est un *arcosolium :* en la creusant, on a pris soin de ne point le faire tomber dans Q^4, qui existait avant que l'on construisît ces dépendances du *cubiculum* Q^3.

CUBICULUM Q^4. — Le *cubiculum* Q^4 a, dans son mur de droite, deux *arcosolia,* l'un revêtu de marbre, l'autre garni de beau stuc. Le mur de gauche contient des *loculi.*

Une muraille épaisse, servant de support à l'escalier, remplit une partie de la chambre, vers la gauche. Le plafond est percé par un vaste luminaire.

Galerie S. — Les marques laissées dans les murs par le pic des *fossores* montrent que la galerie S fut commencée au point où elle fait sa jonction avec Q : le sol de cette galerie est cependant à un niveau un peu plus élevé que celui de Q, et correspond au niveau de l'*area* voisine (voir dans le plan général; voir aussi la *figure* 59.) Sur le stuc des *loculi* se lisent de nombreux graffites en grec, THCCYPEEIC. MNHCΘH ZHCH, ATTIKEIANOC, etc. Quelques *loculi* ont été détruits pour ouvrir la galerie *b* (*fig.* 59), ce qui prouve que la galerie S existait avant qu'on songeât à unir les deux *areæ*. Les *cubicula* S^2, S^3, S^4, ont tous des plafonds voûtés, et contiennent des *arcosolia*. Le *cubiculum* S^5 est situé immédiatement sous la voie Appio-Ardéatine : il ressemble aux trois précédents : dans sa muraille de gauche on n'a osé ouvrir qu'un *loculus*, de peur d'ébranler la solidité de l'escalier A, qui existait, par conséquent, avant la construction de cette chambre. Vis-à-vis la porte de S^5 s'ouvre la galerie S^6, qui mène dans le labyrinthe, et est beaucoup moins ancienne que l'ambulacre S. Le *cubiculum* S^7 est semblable aux autres chambres ouvrant sur l'ambulacre : son plafond est endommagé par une galerie du labyrinthe, qui est venue le couper. Dans un *loculus*, à gauche, on lit encore aujourd'hui l'inscription : MOYCIKIA.

Galerie T. — La galerie T est un prolongement de B^3, qu'elle unit à l'*arenarium*. Le sol de T va en s'inclinant jusqu'à l'*arenarium*, et sa voûte est taillée en échelons, de manière à suivre le mouvement de dépression du sol, et à s'abaisser de trois mètres dans un très-petit parcours. Les galeries T^1, T^3, et toutes celles qui s'embranchent dans T, sont étroites et basses, ainsi que le *cubiculum* T^2, dans lequel est un vaste *loculo a mensa*. Dans U les *loculi* sont larges, et contenaient plusieurs inscriptions grecques et latines, telles que EICTEPKOPI, KAI. NATAΛEΩC, AGA-

TEMERIS. SPIRITUM. TUUM. INTER. SANCTOS. U^1 et U^2 sont des embranchements de l'*arenarium*, mais contiennent cependant quelques *loculi*. Plusieurs des *loculi* de la galerie V sont demeurés intacts, mais la plupart de ceux qu'elle contenait sont détruits; il en est de même dans V^1. V^2 conduit dans l'*arenarium*, qui est certainement plus ancien que cette galerie.

Arenarium X. — La voie spacieuse qui forme l'*arenarium* X n'a pas besoin d'être décrite, pas plus que ses embranchements X^1, X^2, X^3, et que le couloir dérobé X^4, et son escalier, dont nous avons déjà parlé, pages 429 et 430.

Galerie Y. — La galerie Y, avec ses dépendances, est basse et étroite; elle est au niveau des galeries creusées quand les principaux ambulacres étaient remplis de terre. Les *cubicula* Y^1, Y^2, Y^3, sont grossièrement construits; Z n'est qu'une continuation de l'hypogée dans lequel on entre par B^5 : la galerie Z vient mourir dans la voûte de Q^2, à travers laquelle elle débouche.

Le lecteur qui a eu la patience de suivre jusqu'au bout cette analyse y a trouvé la confirmation de l'histoire architecturale de l'*area* donnée dans le précédent chapitre, et il a pu se rendre compte du travail immense auquel s'est livré M. de Rossi, qui a décrit avec la même précision chacune des parties du cimetière de Calliste.

APPENDICE

APPENDICE.

NOTE *A* (PAGE 18).

Le récit de la découverte des reliques et de la tombe de saint Hyacinthe fera voir comment peut naître une tradition fausse sur la possession de telle ou telle relique par une église particulière.

Le soir du vendredi saint, 21 mars 1845, un des terrassiers employés dans les catacombes vint trouver le P. Marchi. Il tenait à la main un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces mots : — DP. III. IDVS SEPTEBR YACINTHVS MARTYR; il les avait copiés, disait-il, d'après une pierre fermant encore un tombeau dans la catacombe de Saint-Hermès (ou Sainte-Basilla). La lecture de cette inscription étonna le savant jésuite; par les anciens calendriers, par d'autres documents antiques, il savait que les deux frères Protus et Hyacinthus, martyrisés ensemble sous le règne de l'empereur Valérien, avaient été inhumés dans cette catacombe le 11 septembre; mais il croyait que leurs reliques avaient été portées de là en d'autres églises de Rome. Aringhi raconte que les corps de ces deux saints furent transférés de l'église San Salvatore, au Transtevere, dans celle de San Giovanni dei Fiorentini, en 1592, sous Clément VIII. Cependant, quand, le lundi de Pâques, le P. Marchi, accompagné d'un peintre et d'un architecte, se fut rendu dans le *cubiculum* où avait été copiée l'inscription, il reconnut que le tombeau sur lequel elle se lisait encore n'avait jamais été ouvert; il remarqua, de plus, que la chambre dans laquelle il se trouvait recevait le jour par un très-grand luminaire, qui éclairait en même temps cinq autres *cubicula;* deux escaliers conduisaient dans la crypte : c'était exactement la disposition déjà notée par le P. Marchi dans les principales basiliques souterraines des cimetières de Sainte-Agnès, Sainte-Hélène, Prétextat. Le savant religieux reconnut, en un mot, une chapelle disposée à recevoir un grand concours de fidèles, une foule

de pèlerins comme celle qui devait se presser auprès des tombes célèbres des saints Protus et Hyacinthe. De plus, il ramassa, dans un amas de décombres, un fragment de dalle de marbre sur lequel étaient gravés ces mots : SEPVLCHRVM PROTI M(*artyris*). Il était désormais prouvé qu'en ce lieu avaient été déposés les deux glorieux martyrs, et que l'un d'eux reposait encore dans sa tombe inviolée.

Cette découverte devait contrarier la croyance populaire, qui vénérait leurs reliques à San Giovanni dei Fiorentini. Aussi le P. Marchi crut-il devoir agir avec une extrême circonspection. Il laissa la tombe exactement comme il l'avait trouvée, et, pendant trois semaines, étudia tous les documents pouvant éclairer l'histoire des deux martyrs. En même temps, il revenait souvent visiter la crypte et y conduisait avec lui des cardinaux, des évêques, des prélats, un grand nombre de personnes attirées par la curiosité ou la dévotion. Le résultat de ses recherches historiques le satisfit pleinement. Il découvrit qu'un siècle et demi après le martyre des deux saints, la chapelle où ils reposaient avait été remplie de terre ; que le pape saint Damase la déblaya et la restaura, et, selon son habitude, saisit l'occasion d'y placer une épitaphe en vers en leur honneur ; que le pape Symmaque, au commencement du VIe siècle, restaura de nouveau la chapelle, et que les restes des martyrs y étaient encore à la fin du VIIe.

On retrouve leur trace au milieu du IXe siècle, à l'époque où il est raconté que Léon IV plaça sous le maître-autel de l'église des Quattro-Coronati les têtes de saint Protus, saint Sébastien, sainte Praxède et d'autres saints, et avec elles les corps de cinquante-sept martyrs enlevés des cimetières ou des églises de Rome. Or on sait que Pascal Ier avait transféré le corps de sainte Praxède dans l'église élevée en son honneur et que Grégoire IV avait transporté celui de saint Sébastien dans l'église connue maintenant sous son nom, et qui, avant cette translation, avait gardé le vocable de saint Pierre et de saint Paul, en mémoire de l'asile temporaire qu'y trouvèrent, on s'en souvient, les reliques des deux apôtres. Bien qu'on ignore le moment précis où fut apporté dans Rome le corps de saint Protus, il est certain que cette translation eut lieu avant l'époque de Léon IV, car ce pape n'aurait point enlevé la tête seule, laissant le reste du corps dans les catacombes, puisque le motif invoqué par ses prédécesseurs pour justifier la translation des martyrs retirés de leurs tombes souterraines était la crainte de les laisser exposés à l'abandon et aux outrages dans les cimetières devenus un chaos de ruines, *ne remanerent neglectui*.

La translation de la tête de saint Protus dans l'église des Quattro-Coronati ne s'explique donc qu'en admettant qu'une des églises de Rome possédait déjà, en vertu d'une translation antérieure, le corps entier du saint, et que le pape ne voulut point la priver de la totalité de ses reliques. Cette église était sans doute celle dont parle Aringhi, San Salvatore, et c'est de là qu'à la fin du XVIe siècle le corps décapité fut transféré dans l'église de San Giovanni dei Fiorentini, où il est encore.

Dans ce récit des translations opérées par Léon IV, il n'est fait aucune mention de tout ou partie du corps de saint Hyacinthe; s'il eût été dans Rome, le pape n'eût sans doute pas manqué de le joindre à tant d'autres précieuses reliques dont il dépouillait d'anciennes églises pour enrichir celle qu'il venait d'élever.

Comment les Florentins purent-ils donc affirmer qu'ils possédaient les corps des deux frères? Une inscription de l'église San Salvatore le leur avait fait croire : on lisait ces mots sur une pierre du pavage qui s'étendait sous le maître-autel : *Sub hoc lapide requiescunt sanctorum corpora gloriosissimorum Proti et Hyacinthi.* Cette inscription est du XIVe ou XVe siècle : entre cette époque et le VIIIe ou IXe, les détails de la première translation des reliques durent s'oublier et se confondre. Une autre inscription, dans la même église, ou plutôt la moitié d'une inscription, la moitié de l'épitaphe écrite par le pape Damase en l'honneur des deux martyrs, nommait Hyacinthe à côté de Protus. Tout le monde savait qu'ils avaient souffert ensemble, qu'ils avaient été enterrés dans la même chapelle; il était naturel de conclure que l'église qui possédait maintenant le corps d'un des deux frères possédait également celui de l'autre.

Comment l'erreur ne fut-elle pas découverte quand les reliques furent transportées à San Giovanni? Christophe Castalletti a laissé un récit de leur translation; après avoir creusé sous l'autel, on découvrit une grande caisse de marbre; l'ouvrant, on n'y trouva point de corps entiers, car d'autres églises avaient à diverses époques reçu des reliques prises dans ce sarcophage : on trouva seulement de nombreux ossements, des jambes, des bras, des côtes, un os maxillaire auquel les dents étaient encore adhérentes, quelques dents détachées. Ceci est tout à fait d'accord avec ce que l'étude des documents historiques révéla au P. Marchi. Dans la relation de Castalletti, il n'est point fait mention de deux corps : au contraire, on y voit pourquoi deux corps entiers n'auraient pu être trouvés. Il n'est point parlé non plus d'une tête intacte : Castalletti cite seulement un os maxillaire et

quelques dents qui furent probablement laissés là par accident quand Léon IV sépara du corps la tête de saint Protus.

Une question restait encore à résoudre : pourquoi, en retirant de la catacombe le corps de saint Protus, y laissa-t-on celui de saint Hyacinthe? La réponse devint facile, quand, le 19 avril, le P. Marchi fut venu ouvrir le tombeau, accompagné du sacristain du pape, de plusieurs dignitaires de la cour de Rome, et de quelques terrassiers. Une des restaurations faites dans cette chapelle par le pape Damase ou le pape Symmaque fut un pavage entièrement nouveau, construit en tuf et en ciment romain : dans ce lieu humide, exposé sous un *luminare* ouvert à toute l'action des éléments, ce sol artificiel ne tarda pas à acquérir la dureté de la pierre. Le tombeau de saint Hermès avait été creusé dans la muraille, au niveau de la plus basse rangée des *loculi*. A l'origine, il était au-dessus du sol; quand le nouveau pavage eut été superposé à l'ancien, le tombeau se trouva comme prisonnier, le niveau du sol arrivant maintenant au milieu de son ouverture, et le fermant à moitié. Pour enlever la plaque de marbre qui remplissait la bouche du *loculus*, il eût fallu briser une partie de ce pavage devenu si dur : or, comme le tuf dans lequel cette chapelle est creusée n'a aucune solidité, aucune consistance, il était évident qu'une fois ce soutien enlevé et le tombeau ouvert, tout un côté de la muraille devait s'écrouler. Cela arriva, en effet, quand le P. Marchi eut fait l'ouverture : pas de suite, mais au bout de quelques jours, l'effondrement eut lieu : la chambre n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Évidemment, la crainte d'un tel désastre avait empêché d'ouvrir le tombeau de saint Hyacinthe en même temps que celui de saint Protus.

En rendant compte de l'état dans lequel fut trouvé le tombeau quand il eut été ouvert, nous allons avoir l'occasion d'appeler l'attention du lecteur sur plusieurs traits intéressants de l'histoire des catacombes. A première vue, il parut ne contenir que de la boue : les spectateurs non initiés encore purent craindre que tant de recherches et de travaux n'aboutissent à une déception. Le P. Marchi les rassura : il leur expliqua que, toutes les fois que l'eau de pluie pénétrait par un luminaire, elle entraînait avec elle des parcelles considérables du sol extérieur : une boue liquide finissait ainsi par remplir les tombes ouvertes au niveau du pavé : mais, si elle dissolvait les ossements mous et encore peu formés des enfants, elle était sans action sur ceux d'un homme fait, comme saint Hyacinthe. Le P. Marchi ouvrit avec un roseau la couche de boue qui remplissait le *locu-*

lus, et découvrit bientôt les ossements d'un homme. Ils n'étaient point dans leur état naturel, mais une partie était réduite en cendres, et tous paraissaient avoir subi l'action du feu. Nous ne pouvons rapprocher cette circonstance des incidents du martyre de saint Hyacinthe : ses actes authentiques sont malheureusement perdus.

Quand ces ossements eurent été transportés dans le palais du pape, et examinés, à la pleine lumière du jour, par un professeur d'anatomie, le P. Marchi remarqua, mêlés à la terre et aux ossements, quelques fils d'or entrelacés. Il les recueillit et les soumit à l'examen d'un professeur de sciences naturelles, qui déclara que le corps avait été enveloppé dans une étoffe précieuse, soit drap d'or, soit toile ou soie brodée d'or, il ne pouvait décider lequel, le tissu ayant péri et quelques fils d'or seuls ayant été conservés. Nous trouvons là une intéressante confirmation de ce que racontent non-seulement Eusèbe et plusieurs historiens, mais encore Bosio, Boldetti, etc., qui observèrent le même phénomène dans beaucoup de tombes de martyrs ouvertes par eux. Boldetti en cite une en particulier dans laquelle tous les os du squelette étaient intacts, à l'exception du crâne, qui était brisé, et auquel seul adhéraient quelques morceaux de drap d'or. Les reliques de saint Hyacinthe reposent maintenant sous un des autels de la basilique nouvellement restaurée de Saint-Paul-hors-des-Murs.

NOTE *B* (PAGE 26).

Les « Actes du martyre de sainte Cécile » publiés par Bosio en 1600, et de nouveau par Laderchi en 1722, ont été empruntés à un manuscrit appartenant à l'église de Sainte-Cécile dans le Transtevere. La version grecque de Métaphraste fut faite sur un manuscrit beaucoup plus ancien, dont il existe également des copies latines. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher les mêmes passages d'après l'un et l'autre manuscrit. Les additions faites au texte primitif dans le plus récent des deux sont très-significatives; nous les indiquons par des lettres italiques.

Amachius ordonna d'amener devant lui Cécile, et lui demanda : Quel est ton nom? Elle répondit : Cécile.	*Le préfet* Amachius ordonna d'amener devant lui *sainte* Cécile et lui demanda : Quel est ton nom? Elle répondit : Cécile, *selon les hommes; mais, ce qui est beaucoup plus noble, je suis chrétienne.*

A. dit : De quelle condition es-tu?	A. dit : De quelle condition es-tu?
C. répondit : Je suis ingénue, noble, et de descendance sénatoriale (*clarissima*).	C. répondit : Je suis citoyenne de Rome, illustre (*illustris*) [1] et noble.
A. dit : Je te demande quelle est ta religion.	A. dit : Je te demande quelle est ta religion, *car nous savons que tu es de naissance noble.*
C. répondit : Ton interrogation est donc insensée, puisqu'elle exige deux réponses.	*Sainte* Cécile répondit : Ton interrogation est donc insensée, puisqu'elle exige deux réponses.
A. dit : D'où te vient cette audace dans tes réponses?	*Le préfet* A. dit : D'où te vient cette audace dans tes réponses?
C. dit : D'une conscience pure et d'une foi non feinte.	*Sainte* Cécile dit : D'une conscience pure et d'une foi non feinte.
A. dit : Ne sais-tu pas quel est mon pouvoir?	A. dit : Ne sais-tu pas quel est mon pouvoir?
	La bienheureuse Cécile dit : Et toi, ne sais-tu pas de qui je suis la fiancée?
	A. dit : De qui?
	Sainte C. dit : De Notre-Seigneur Jésus-Christ.
	A. dit : Je sais que tu es l'épouse de Valérien.
C. dit . Tu ne sais pas quel pouvoir tu as; car si tu m'interroges sur ton pouvoir, je te montrerai avec évidence quel il est.	*Sainte* Cécile dit : *O préfet,* tu ne sais pas quel pouvoir tu as; car si tu m'interroges sur ton pouvoir, je te montrerai avec évidence quel il est.
A. lui dit : Dis-moi ce que tu sais.	A. *le préfet* lui dit : Si tu sais quelque chose, dis-le-moi. *J'éprouverai un grand plaisir à entendre un discours de ta bouche.*
C. lui dit : La puissance de l'homme est semblable à une outre remplie de vent, etc.	*Sainte* C. dit : *En proportion du plaisir que tu éprouveras, tu seras jugé. Cependant, écoute.* La puissance de l'homme est semblable à une outre remplie de vent, etc.

Le prologue de ces actes montre clairement que celui qui les a compilés vécut après le triomphe du christianisme. Mais il est difficile de ne pas admettre qu'il eut communication des documents officiels et originaux du procès, ou au moins qu'il en avait sous les yeux des copies fidèles, quand il écrivit ce récit détaillé de l'interrogatoire, qui, dans sa version la plus simple et la plus ancienne, a toute la précision des formes légales usitées dans un procès criminel.

1. Le vague de ce mot indique une rédaction moins ancienne que le terme juridique exact employé dans l'autre version.

NOTE *C* (PAGE 94).

LA CHAIRE DE SAINT PIERRE.

SOMMAIRE. — Double sens du mot *cathedra Petri*. — La chaire véritable exposée en 1867. — I. DESCRIPTION DE LA CHAIRE : elle est composée de deux sortes de bois. — Ornée d'ivoires de deux époques. — Son antiquité traditionnelle ne présente pas de difficultés archéologiques. — II. NOTICE HISTORIQUE SUR LA CHAIRE DE SAINT PIERRE. — Le mot *cathedra Petri* pris dans son sens littéral par Ennodius, A. D. 500. — Inscription du Baptistère du Vatican. — Témoignages de saint Damase, IVe siècle, — d'Optat de Mileve, même époque, — de saint Cyprien, IIIe siècle, — de Tertullien. — Saint Clément intronisé par saint Pierre. — Résumé des arguments en faveur de l'identité de la chaire. — III. AUTRE CHAIRE DE SAINT PIERRE DANS LE CIMETIÈRE D'OSTRIANUS. — Où était la chaire de saint Pierre près de laquelle furent recueillies les *olea* de Monza? — IV. LES DEUX FÊTES DE LA CHAIRE DE SAINT PIERRE. — Fête du 18 janvier. — Fête du 22 février. — 22 février, primatie de saint Pierre. — 18 janvier, sa venue à Rome.

Le mot *cathedra Petri* est devenu, depuis un temps immémorial, une des formules consacrées à exprimer l'autorité suprême dans l'Église catholique. Nous sommes enclins à le prendre dans sa seule acception morale et symbolique, oubliant qu'il désigne aussi une réalité concrète, et que, dans la chaire de bronze soutenue, au fond de l'abside de Saint-Pierre de Rome, par les colossales figures des quatre grands docteurs de l'Église latine, est enfermé un siége antique dans lequel la tradition romaine enseigne que saint Pierre s'est assis. Ce siége est presque toujours invisible. Quand le cardinal Wiseman voulut réfuter l'amusante bévue de lady Morgan, qui confondait cette vénérable relique avec une ancienne chaire conservée à Venise, et affirmait que sur la chaire de saint Pierre se lit une inscription musulmane, il dut se contenter, pour appuyer ses raisonnements, de descriptions et de dessins publiés il y a deux cents ans, car la relique n'avait jamais été découverte depuis le jour où Alexandre VII la plaça dans son enveloppe de bronze. M. de Rossi a été plus heureux ; à l'occasion du dix-huitième centenaire du martyre des apôtres, en 1867, le pape Pie IX ordonna que la chaire de saint Pierre fût exposée à la vénération des fidèles, et rendit ainsi possible de l'examiner de près. La gravure ci-jointe a été copiée avec beaucoup

de soin sur une photographie prise pendant que la chaire était exposée; elle permettra au lecteur d'en suivre la description [1].

I. — DESCRIPTION DE LA CHAIRE.

La chaire de saint Pierre est supportée par quatre solides pieds en chêne jaune, que réunissent des barres horizontales faites de même bois. Dans ces pieds sont fixés les anneaux de fer qui faisaient d'elle une *sella gestatoria*, telle que celle dans laquelle est encore aujourd'hui

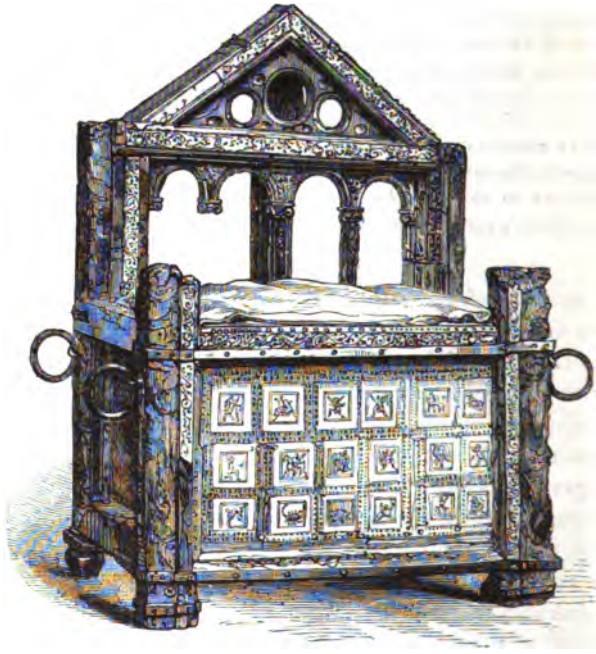

Fig. 63. — La chaire de saint Pierre, d'après une photographie prise en 1867.

porté le souverain pontife dans les occasions solennelles, ou celles dont les sénateurs romains commencèrent à se servir sous le règne de Claude. Les quatre pieds de chêne étaient carrés; maintenant ils sont rongés et déformés par l'âge, et de nombreuses parcelles de bois leur

1. Cf. *Bullettino di archeologia cristiana*, 1867, p. 33-47.

ont été enlevées pour être conservées comme reliques. Ces vénérables supports ont été fortifiés par des pièces de bois d'acacia de couleur sombre, qui forment toute la partie intérieure de la chaire, et paraissent n'avoir aucunement souffert des causes qui ont réduit les pieds de chêne à l'état de ruines. Les panneaux de face et des côtés, ainsi que la rangée d'arcades formant dossier, et le tympan qui la surmonte, sont faits de même bois. La circonstance la plus remarquable de ce mélange de deux bois différents, c'est que tous les ornements d'ivoire qui couvrent le devant et le dossier de la chaire sont attachés au bois d'acacia seul, et jamais aux portions composées de chêne. La charpente de chêne, avec les anneaux qui y sont fixés, paraît donc appartenir à une date plus ancienne que les parties en bois d'acacia et leurs ornements d'ivoire.

Ces ornements d'ivoire sont eux-mêmes de deux sortes. Ceux qui couvrent le panneau de devant sont des plaques d'ivoire carrées, disposées en trois rangées contenant chacune six plaques : sur celles-ci sont gravés les travaux d'Hercule, et dans les lignes de la gravure sont appliquées des *laminæ* d'or. Quelques-unes de ces plaques d'ivoire sont posées la tête en bas, et il est certain qu'elles n'ont point été fabriquées pour la place qu'elles occupent maintenant. Celles qui décorent le dossier s'adaptent parfaitement, au contraire, avec les portions d'acacia qu'elles recouvrent, elles correspondent à son architecture, et paraissent avoir été fabriquées exprès pour le revêtir. Ce sont de longues bandes d'ivoire, non plus gravées, mais sculptées en relief, et représentant des combats d'animaux, de centaures et d'hommes; au milieu de la barre horizontale du tympan est la figure d'un empereur couronné, portant dans sa main droite un sceptre aujourd'hui brisé, et dans sa main gauche un globe; il a des moustaches, mais pas de barbe : M. de Rossi reconnaît en lui Charlemagne ou l'un de ses successeurs. De chaque côté de cette figure se tient un ange : l'un présente une couronne, l'autre porte une palme. Le style du bas-relief et des arabesques correspond à l'époque de Charlemagne. Les ivoires représentant les travaux d'Hercule sont beaucoup plus anciens : M. de Rossi ne croit point, cependant, qu'ils remontent jusqu'au 1er siècle.

Cette chaire n'est certainement pas, comme l'avait cru Wiseman sur la foi des descriptions inexactes de Torrigio et de Febeo, la chaise curule en ivoire dont se servait le sénateur Pudens. Mais rien ne s'oppose à ce que la charpente en chêne remonte au 1er siècle. Elle est plus ancienne que les revêtements en bois d'acacia et les

bandes d'ivoire qui les recouvrent : les uns et les autres appartiennen au moyen âge. Les ivoires antiques qui décorent le panneau antérieur furent probablement fixés à la chaire vers la même époque. Il n'est pas rare de trouver des couvertures d'évangéliaires, des reliquaires, des objets précieux de la première partie du moyen âge ornés ainsi d'ivoires de travail païen. A cette époque, le paganisme était bien mort : on ne craignait pas de faire servir à toute sorte d'usages, même à des usages sacrés, les trésors d'art laissés par lui. Au contraire, aux premiers siècles, pendant la lutte entre l'Église naissante et le paganisme encore maître du monde, les chrétiens (on l'a vu dans notre chapitre sur la sculpture) repoussaient avec horreur toute représentation empruntée à l'idolâtrie : ils n'eussent certes point laissé des objets de cette nature décorer une relique aussi vénérée que la chaire de saint Pierre. Il faut donc faire deux parts dans l'état actuel de la chaire, et distinguer la charpente primitive des additions postérieures. Cette charpente primitive peut fort bien avoir fait partie, non d'une chaire curule, mais d'une *sella gestatoria :* les anneaux antiques qui y sont fixés semblent l'établir. Or Wiseman fait remarquer avec beaucoup de raison que l'usage de la *sella gestatoria* remonte précisément au règne de Claude, et fut adopté à cette époque par les sénateurs. Il est très-vraisemblable que ce qui était alors regardé comme un honneur et un privilége réservé aux plus hautes dignités ait été offert par un converti de rang sénatorial au Pasteur suprême de l'Église, à celui auquel, selon l'expression du *Liber pontificalis,* « la chaire fut donnée ou conférée par le Seigneur Jésus-Christ [1]. »

II. — NOTICE HISTORIQUE SUR LA CHAIRE DE SAINT PIERRE.

Pour établir historiquement que la relique vénérée sous ce nom a été regardée depuis les premiers temps de l'Église romaine comme le siége pastoral de saint Pierre, deux choses sont nécessaires : en premier lieu produire une chaîne de témoignages rattachant aux temps apostoliques ou aux temps voisins des apôtres la *cathedra Petri,* en second lieu démontrer que, en dehors de son acception métaphorique

1. Hic (Clemens) ex præcepto Beati Petri suscepit Ecclesiam, et Pontificatum gubernavit sicut ei fuerat a Domino Jesu cathedra tradita, vel commissa. — *Lib. pont.,* IV.

et morale, l'expression *cathedra* ou *sedes Petri* a été et doit être prise dans un sens littéral et concret.

Prenons un exemple. On lit dans Bède[1] que Ceadwalla, roi des West-Saxons, converti par Wilfrid, vint à Rome pour y être baptisé. Après sa mort, arrivée en 689, le pape Sergius Ier fit placer dans Saint-Pierre une inscription ainsi conçue :

« Le roi Ceadwalla, puissant dans la guerre, abandonna tout pour l'amour de Dieu, afin de pouvoir visiter Pierre et la chaire de Pierre, et recevoir humblement à sa source l'eau qui purifie. »

A première vue, dans ces paroles, « la chaire de Pierre » paraît une expression métaphorique, désignant Rome et la juridiction papale, comme « Pierre » y est une métaphore, désignant le successeur de l'apôtre, le pape Sergius. Dans un passage comme celui-ci, rien n'indique une allusion précise, formelle, à une chaire matérielle et visible, telle que celle que nous venons de décrire.

Il faut donc produire des textes ne laissant aucun doute sur leur signification littérale, n'impliquant aucune idée de métaphore.

Tel est le passage suivant d'Ennodius de Pavie, qui florissait à la fin du ve et au commencement du vie siècle. Il peint Rome se réjouissant d'être chrétienne, et met dans sa bouche ces belles paroles : *Ecce nunc ad gestatoriam sellam apostolicæ confessionis uda mittunt limina candidatos; et uberibus, gaudio exacto, fletibus collata Dei beneficio dona geminantur*[2] : « Voyez les seuils humides envoyant des néophytes en robe blanche vers la *sella gestatoria* de la confession apostolique; là, parmi des flots de joyeuses larmes, sont conférés, l'un après l'autre, les dons apportés par la bonté de Dieu, » c'est-à-dire les deux sacrements de Baptême et de Confirmation. Dans ce passage Ennodius nous représente sous de vives couleurs le spectacle offert par le Baptistère du Vatican, quand les nouveaux baptisés, pleins d'une émotion joyeuse, sortaient des fonts pour recevoir la confirmation de la main de l'évêque assis dans la *sella gestatoria*, qui paraît avoir occupé à cette époque une place d'honneur dans le Baptistère de la Basilique. Ici, aucun doute n'est possible : c'est bien d'une chaire matérielle qu'il s'agit.

1. *Hist. Eccl.*, V, 7. — Cf. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. V, pp. 131, 132.

2. *Apolog. pro Synodo*, ap. Sismond, *Opp.*, t. I, p. 1647.

Ce texte peut être rapproché des vers suivants, tirés d'un manuscrit de Verdun; ils sont du IVe ou Ve siècle :

« Istic insontes cœlesti flumine lotas
Pastoris Summi dextera signat oves.
Huc undis generate veni quo Sanctus ad unum
Spiritus ut capias te sua dona vocat. »

« A cette place, la main droite du Souverain Pasteur marque au front les brebis innocentes, qui ont été lavées dans le fleuve céleste. O toi qui viens de renaître dans les eaux, va à la seule place où le Saint-Esprit t'appelle pour te distribuer ses dons. »

Les vers qui précèdent ces derniers dans le manuscrit étaient inscrits sur la porte du Baptistère : ils sont ainsi conçus :

« Sumite perpetuam sancto de gurgite vitam,
Cursus hic est fidei, mors ubi sola perit.
Roborat hic animos divino fonte lavacrum,
Et dum membra madent, mens solidatur aquis.
Auxit apostolicæ geminatum sedis honorem
Christus, et ad cœlos hunc dedit esse viam;
Nam cui siderei commisit limina regni
Hic habet in templis altera claustra poli. »

« Puisez la vie éternelle à cette sainte fontaine; c'est là le torrent de la foi, dans lequel seule la mort périt. Se laver dans la source divine affermit l'âme, et pendant que les membres sont mouillés, l'esprit se fortifie par l'eau. Le Christ a ajouté un double honneur à la chaire de l'apôtre, et a fait de celui-ci le chemin du ciel; car celui auquel il a confié la porte du royaume des cieux a ici, dans les temples, d'autres portes du ciel. »

Ces vers nous disent que le Baptistère du Vatican, sur la porte duquel ils étaient inscrits, était « un double honneur ajouté par le Christ à Pierre, et à la chaire de l'apôtre », et qu'il y avait dans ce Baptistère un lieu distinct où les néophytes recevaient le sceau des promesses divines et les dons du Saint-Esprit par la main du Souverain Pasteur. Comparant ces vers avec le texte d'Ennodius, on reconnaît que, dans les uns comme dans l'autre, la *sedes apostolica* n'est pas nommée seulement dans son acception spirituelle, mais encore dans un sens matériel et littéral; et qu'au Ve siècle au moins était solennellement conservée dans le Baptistère du Vatican une *sella gestatoria* sur laquelle ou devant laquelle le pape était assis quand il administrait le sacrement de la Confirmation.

Nous trouvons, un siècle plus tôt, une évidente allusion au

même fait dans l'inscription mise par saint Damase sur la porte du Baptistère construit par lui :

VNA PETRI SEDES VNVM VERVMQVE LAVACRVM.

De même, dans l'épitaphe du successeur immédiat de Damase, nous lisons que le pape Sirice

FONTE SACRO MAGNVS MERVIT SEDERE SACERDOS[1].

La place habituelle du trône épiscopal était dans l'abside de la Basilique; par conséquent, s'il est dit que Sirice « fut jugé digne de s'asseoir comme grand prêtre près de la fontaine sacrée », il devient clair que « près de la fontaine sacrée », c'est-à-dire dans le Baptistère, était placée la chaire à laquelle l'évêque de Rome devait son rang suprême comme *Sacerdos magnus :* c'est ainsi que le magnifique Baptistère de saint Damase est appelé par Prudence « la chaire apostolique ».

Guidés par ces rapprochements et ces textes, nous lisons maintenant l'épitaphe de Ceadwalla sous une lumière toute nouvelle, et nous reconnaissons que « la chaire de Pierre » pour laquelle il abandonna sa patrie n'était autre que la fameuse *sella gestatoria,* que le roi saxon dut nécessairement visiter, quand il vint recevoir le baptême « à la fontaine de Pierre ».

Voici un témoignage non moins précis et plus ancien, celui de saint Optat de Milève. Il publia la première édition de son livre contre les Donatistes pendant le pontificat de Damase, et la seconde pendant celui de Sirice. Les Donatistes se vantaient d'avoir à Rome un évêque de leur secte. Optat leur opposa la succession des pontifes romains de Pierre à Damase et à Sirice, « tous ayant occupé la même chaire, » et il ajouta : « Si l'on demande à Macrobe (l'évêque donatiste), en quel lieu de Rome il siége, pourra-t-il répondre : Dans la chaire de Pierre (*in cathedra Petri*)? il ne l'a même pas vue de ses yeux, et, en sa qualité de schismatique, il n'a pu approcher du sanctuaire où elle se trouve[2]. » Ainsi la chaire dans laquelle Damase, puis Sirice, s'assirent en qualité de pontifes était au temps d'Optat regardée, non-seulement moralement, mais encore matériellement, comme la chaire

1. Gruter, *Inscr.*, pp. 1163, 10, et 1171, 16.
2. Optat. Milev., *ad Parmen.*, II, 4.

de saint Pierre, et elle était vue par ceux qui venaient *ad Petri memoriam*, c'est-à-dire dans la Basilique du Vatican.

Or, si, au IVe siècle, cette chaire était universellement regardée comme celle dont se servirent l'apôtre Pierre et tous ses successeurs, il est impossible qu'à cette époque une telle croyance ne s'appuyât elle-même sur une tradition plus ancienne. Avant que saint Damase l'ait placée dans le Baptistère du Vatican, la chaire apostolique doit avoir été conservée ailleurs, peut-être dans la crypte même où était la tombe de saint Pierre ou dans la basilique bâtie par Constantin. Ceci, au moins, est certain : avant la persécution de Dioclétien, pendant le cours du IIIe siècle, les catholiques professaient, et les hérétiques ne songeaient pas à nier, une tradition semblable à celle que saint Optat, dans le siècle suivant, opposa aux Donatistes. Cela résulte clairement du poëme contre Marcion, ordinairement publié à la suite des œuvres de Tertullien, et qui a tous les caractères d'un écrit du IIIe siècle. A la fin du livre III, le poëte énumère les évêques de Rome, et commence la liste par ces mots :

Hac cathedra, Petrus qua sederat ipse, locatum
Maxima Roma Linum primum consedere jussit.

« Dans cette chaire, où Pierre lui-même s'était assis, la grande Rome ordonna à Linus de s'asseoir le premier après lui. »

Ces paroles impliquent certainement l'idée d'une chaire matérielle, et ce sens littéral devient encore plus certain si on le rapproche du langage de saint Optat et d'Ennodius. Et, après la lumière jetée sur l'expression *cathedra Petri* par les textes de ces auteurs, il est impossible de ne pas remarquer combien, dans les passages des anciens Pères où cette expression se rencontre, sa force est augmentée par la pensée qu'en l'employant ils savaient que la chaire de l'apôtre était conservée à Rome, témoin visible, symbole sacré de l'origine apostolique de ses pontifes. Ainsi, quand saint Cyprien, parlant du Saint-Siége vacant par le martyre de saint Fabien, s'exprime ainsi : *Cum locus Fabiani, id est locus Petri et gradus cathedræ sacerdotalis vacaret*[1], la force de ces mots s'accroît considérablement, si l'on pense que saint Cyprien, en les écrivant, voulait désigner la chaire vénérable « dans laquelle Pierre lui-même s'était assis », et sur laquelle tous ses successeurs, jusqu'à saint Fabien, avaient été intronisés.

1. Ep. 59.

Le célèbre passage de Tertullien, *De præscript.*, c. 36, perd toute sa signification, si l'on n'admet que Tertullienc onnaissait l'existence de la vénérable relique. Il invite les hérétiques à comparer leurs doctrines à la tradition demeurée vivante dans les Églises fondées par les apôtres : *Percurre ecclesias apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ apostolorum suis locis præsident... Si Italiæ adjaces, habes Romam.* « Parcourez les Églises apostoliques, dans lesquelles les chaires mêmes des apôtres président encore en leur place... Si vous êtes voisin de l'Italie, vous avez Rome. » L'Église de Jérusalem conservait la *ipsa cathedra* de saint Jacques[1] ; Alexandrie vénérait la *ipsa cathedra* de saint Marc[2] ; et Tertullien avait trop longtemps résidé à Rome pour n'être point familier avec la *ipsa cathedra* « sur laquelle Pierre lui-même s'était assis ».

Dans un autre passage du même écrit, nous lisons : *Romanorum (ecclesia) Clementem a Petro ordinatum edit,* « l'Église de Rome proclame que Clément fut ordonné par Pierre[3]. » Cependant les anciens catalogues placent Lin et Clet avant Clément. Ce texte de Tertullien montre au moins l'antiquité de la tradition consignée plus tard dans le *Liber pontificalis*, et d'après laquelle Lin et Clet gouvernèrent l'Église de Rome du vivant des apôtres, tandis que Clément fut ordonné par saint Pierre lui-même pour lui succéder, intronisé par lui dans sa propre chaire. Cette tradition forme le sujet d'une des fresques récemment découvertes par le P. Mullooly dans l'église souterraine de Saint-Clément. On la trouve longuement racontée dans les *Clémentines*, écrits apocryphes, mais d'une haute antiquité, et qui, au milieu de légendes douteuses, ont conservé à l'histoire bien des faits dont, sans eux, toute trace serait perdue.

Le lecteur a vu se dérouler, anneau par anneau, toute la chaîne des témoignages relatifs à la chaire de saint Pierre : elle commence au ve siècle, et on peut la suivre jusqu'à une époque où vivaient encore des hommes qui avaient conversé avec les contemporains des apôtres. Pendant ce long espace de temps, la chaire de Pierre fut considérée par les chrétiens de toutes les parties du monde comme le gage et le symbole de la succession apostolique et de l'enseignement de la vraie doctrine. Elle était l'objet d'une fête que célébraient également saint Ambroise à Milan et saint Augustin en Afrique ; la relique elle-même avait été déposée par saint Damase dans le Baptis-

1. Euseb., *Hist. Eccl.*, VII, 19, 32.
2. Vales., *in ibid.*
3. C. 32.

tère du Vatican, où elle fut conservée pendant le ve et une partie du vi^e siècle : et il est probable que l'épitaphe de Ceadwalla, au viie, contient une allusion formelle à cette *cathedra*. Pendant le moyen âge, on entend moins parler de la chaire de saint Pierre. Elle est nommée incidemment à l'occasion de l'intronisation des papes : les recueils liturgiques font mention d'elle. Mais les apologistes ne songent pas à l'invoquer, comme dans les siècles précédents, à titre d'argument contre les hérétiques. On ne peut donc voir dans la chaire de saint Pierre une légende de cette époque, une invention des siècles barbares. L'existence de la chaire, et les souvenirs qu'elle rappelle, furent bien connus, du reste, pendant tout le cours du moyen âge : chaque année, le 22 février, elle était portée solennellement près du maître-autel de Saint-Pierre, et le pape s'asseyait sur elle. Les historiens du Vatican rapportent qu'elle fut conservée tantôt dans une chapelle, tantôt dans une autre, jusqu'au xviie siècle : Alexandre VII l'enferma dans un monument de bronze, où elle est demeurée cachée à tous les yeux jusqu'en 1867. Il n'est guère probable qu'une nouvelle chaire ait été, soit à cette époque, soit à une époque antérieure, substituée par fraude à celle que vit Ennodius, et que Damase déposa dans le Baptistère du Vatican. La *cathedra* exposée en 1867 correspond exactement à la description donnée par Ennodius. Les anneaux qui font d'elle une *sella gestatoria* sont fixés dans une portion de la chaire facile à distinguer des additions plus récentes. L'archéologie et l'histoire s'accordent donc pour reconnaître la vraisemblance de la tradition romaine, qui voit dans la chaire conservée à Saint-Pierre de Rome le siége même de l'apôtre.

III. — AUTRE CHAIRE DE SAINT PIERRE DANS LE CIMETIÈRE D'OSTRIANUS.

Voici par quels raisonnements la critique peut établir l'existence d'une seconde chaire de saint Pierre, aujourd'hui perdue, mais qui fut vénérée dans les premiers siècles.

Parmi les *olea* recueillies, au temps de saint Grégoire le Grand, par l'abbé Jean (voir pages 28, 29, 93), et conservées à Monza, figure « l'huile de la chaire dans laquelle siégea d'abord l'apôtre saint Pierre ». Elle ne peut pas avoir été puisée près de la chaire conservée à cette époque au Vatican ; car, dans le papyrus manuscrit de Monza, où la provenance de chaque relique est indiquée avec beau-

coup de soin, on la trouve citée parmi les *olea* recueillies près de la voie Salaria Nova. Entre la voie Salaria Nova et la voie Nomentane s'étend une lande derrière laquelle est située la crypte (le cimetière d'Ostrianus) où, selon Bède, furent enterrés les corps des martyrs Papias et Maurus, baptisés en prison par le pape Marcel. Ce lieu était appelée *ad Nymphas B. Petri ubi baptizabat* ou, comme on lit dans les *Mirabilia Urbis Romæ*, « le cimetière de la fontaine de Pierre, » *fons Petri*. Or, puisque toutes les autres *olea* de l'abbé Jean sont notées par lui dans l'ordre où il les recueillait, allant de sanctuaire en sanctuaire, cette conclusion est évidente : lorsque, en allant de la voie Salaria à la voie Nomentane, il s'arrêta pour puiser à la « fontaine de Pierre » « l'huile de la chaire où siégea d'abord l'apôtre », il devait exister dans ce cimetière une chaire alors vénérée comme *sedes ubi prius sedit Petrus apostolus*.

On en trouve des traces légères, et comme voilées, dans quelques documents antiques. Ainsi le martyrologe hiéronymien indique le 18 janvier comme date de la *Dedicatio cathedræ sancti Petri apostoli qua primum Romæ sedit*. Le même jour est marqué comme la fête de la chaire de saint Pierre à Rome, dans les martyrologes d'Ado et de Bède. Aucun de ces documents n'emploie l'expression *ubi primus* ou *prior*, mais toujours l'adverbe *prius* ou *primum*, faisant allusion, non à la lignée des pontifes romains dont saint Pierre fut le premier, mais à quelque autre chaire dans laquelle il siégea après celle-ci. L'histoire de saint Pierre rend vraisemblable cette hypothèse. Tous les anciens auteurs supposent deux voyages de l'apôtre à Rome, l'un du temps de Claude, l'autre sous le règne de Néron. Ces deux voyages expliquent aisément comment il put résider en deux lieux différents, et siéger sur deux chaires conservées ensuite avec affection et respect par les chrétiens de Rome.

L'antiquité du cimetière appelé indifféremment *d'Ostrianus* ou *Fons Petri* a été démontrée ailleurs ; la description d'une de ses cryptes par Bosio ressemble beaucoup, selon la remarque de M. de Rossi, à celle du lieu où dut être vénérée la chaire. Mais tout vestige de la chaire elle-même a disparu : moins heureuse que la chaire du Vatican, il n'est rien resté d'elle dans la mémoire des hommes : le raisonnement peut seul la retrouver : pas une légende, pas même une tradition fabuleuse n'a perpétué son souvenir. Et cependant, l'hypothèse de son existence est le seul moyen d'expliquer certaines expressions singulières relatives au cimetière d'Ostrianus, qui, bien que fort petit, portait le titre de *Cœmeterium majus;* elle est aussi le

seul moyen de débrouiller la confusion, autrement inexplicable, dans laquelle est enveloppée l'histoire des deux fêtes de la chaire de saint Pierre.

IV. — LES DEUX FÊTES DE LA CHAIRE DE SAINT PIERRE.

Personne, dans l'antiquité et pendant tout le moyen âge, ne douta que saint Pierre eût fondé l'Église de Rome et en eût fait le siége de la primauté divinement établie. Ce fait historique fut contesté pour la première fois au XVIe siècle. A cette époque, des controversistes protestants, pressés par les apologistes catholiques, essayèrent de tourner, en quelque sorte, la position que ces derniers occupaient sur le roc inexpugnable de l'Écriture sainte, de la tradition et des Pères : ils déplacèrent habilement le terrain du combat, substituant à la discussion théologique la controverse historique. Ils crurent ruiner le fondement du catholicisme en soutenant que saint Pierre ne vint pas à Rome, ne fit point de Rome le siége de sa juridiction apostolique, et n'arrosa point de son sang le premier anneau de cette longue chaîne de pontifes dont l'histoire se confond avec celle du christianisme lui-même. Nous ne discuterons pas ici cette opinion, abandonnée aujourd'hui par la critique la moins orthodoxe. Nous la rappelons seulement parce qu'elle se lie à l'histoire liturgique de la chaire de saint Pierre. « Ce fut, dit le R. P. Guéranger, pour opposer l'autorité de la liturgie à une si étrange prétention des Réformateurs que Paul IV, en 1558, rétablit au 18 janvier l'antique fête de la chaire de saint Pierre à Rome, car, depuis de longs siècles, l'Église ne solennisait plus le mystère du pontificat du prince des apôtres qu'au 22 février, où l'on réunissait la chaire d'Antioche à celle de Rome. Désormais, ce dernier jour fut assigné à la seule chaire d'Antioche, la première que l'apôtre ait occupée [1]. » Tous les martyrologes, à partir du VIIIe siècle, désignent ce jour comme *Cathedra Petri in Antiochia*; ou *apud Antiochiam*, ou *qua sedit apud Antiochiam*. M. de Rossi fait remarquer que les documents antérieurs au VIIIe siècle ne contiennent aucune allusion à Antioche à propos de la fête du 22 février. La liturgie grégorienne intitule simplement ce jour *Cathedra sancti Petri* [2], et dans un manuscrit de cette liturgie sont même ajoutés expressément les mots

1. *Année liturgique*, le temps de Noël, II, 18 janvier, p. 361.
2. Greg. Magn. Op., III, p. 312, ed. Maur.

in Roma. A l'époque de saint Léon le Grand, cette fête était célébrée dans la basilique Vaticane avec un grand concours d'évêques, et s'appelait *Dies Apostoli;* dans le calendrier Buchérien, qui indique les plus grandes fêtes de l'Église romaine après la persécution de Dioclétien, elle est indiquée comme *Natale Petri de Cathedra*. Le sermon sur cette fête attribué à saint Augustin ne fait aucune mention d'Antioche : on y lit ces paroles : « Nos pères ont donné à cette solennité le nom de la chaire (*cathedra*), parce que Pierre, le premier des apôtres, est dit avoir reçu *en ce jour* la chaire de l'épiscopat. C'est donc avec raison que les Églises célèbrent la fête de ce siége (*sedis*) fondé par l'apôtre pour le salut de toutes les Églises[1]. » Saint Ambroise, dans son sermon pour cette fête, commente l'Évangile et ne parle pas de l'objet spécial de la solennité. Polemius Silvius, au ve siècle, enregistre la fête de saint Pierre comme tombant le 22 février; et le Sacramentaire gothique-gallican assigne au même jour une messe dont la collecte est ainsi conçue : « O Dieu, qui *en ce jour* as donné au bienheureux Pierre d'être après toi la tête de l'Église, » etc.[2] Ce n'est qu'après le VIIIe siècle que, dans une nouvelle édition du Sacramentaire, cette messe fut transférée au 18 janvier.

Ainsi, jusqu'au VIIIe siècle, on crut, d'après une tradition dont l'origine est inconnue, que les célèbres paroles de Jésus-Christ : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, » furent prononcées au mois de février, et le 22 de ce mois fut spécialement consacré, à Rome, à célébrer l'institution de la primauté de saint Pierre. Cette fête était rendue plus solennelle par l'intronisation du souverain pontife, qui, le 22 février, s'asseyait sur la chaire même dont se servit autrefois l'apôtre. On lit, à cette date, dans la liturgie gothique : « Dieu a confié les clefs du ciel à un homme formé de terre... et il a placé haut le trône du siége souverain. La chaire épiscopale du bienheureux Pierre, exposée en ce jour, en est le témoin[3]. » On le voit, avant le VIIIe siècle, il n'est fait aucune mention d'Antioche comme étant l'un des souvenirs liés à cette fête.

1. Aug., Serm. 15, *de Sanctis*.

2. Mabillon, *Liturgia Gallicana*, p. 226. « Deus, qui *hodierna die* beatum Petrum post te dedisti caput Ecclesiæ, cum te vere ille confessus sit, et a te digne prælatus sit, » etc. — A la même époque, le calendrier napolitain désignait la fête du mois de février comme *dies quo electus est S. Petrus papa*. Mazocchi, *Kalend. Eccl. Neapol.*, p. 49.

3. Mabillon, l. c., p. 298.

Comment donc l'idée d'Antioche vint-elle, après le VIIIe siècle, s'annexer à la fête du 22 février? Et comment, dans les martyrologes des VIIIe et IXe siècles, trouve-t-on une fête de la chaire de saint Pierre à Rome fixée au 18 janvier?

Cette dernière question reçoit une réponse facile si l'on admet l'hypothèse de la chaire vénérée au cimetière d'Ostrianus. Cette chaire ne symbolisait pas, comme celle du Vatican, la primauté de saint Pierre : elle était, le 18 janvier, honorée en souvenir de son premier voyage à Rome, de son premier séjour dans la ville éternelle, comme la chaire du Vatican l'était, le 22 février, en mémoire du pontificat suprême dont elle était le signe. Maintenant, comment, peu à peu, le sens spécial de chacune de ces fêtes vint-il à s'obscurcir, ou plutôt à être interverti, celle du 18 janvier devenant la commémoration de la primauté de saint Pierre, et celle du 22 février perdant cette signification pour n'être plus qu'un souvenir de son premier épiscopat à Antioche? Nous sommes réduits, sur cette curieuse révolution liturgique, aux conjectures. M. de Rossi suppose, non sans vraisemblance, que les copistes de l'ancien calendrier romain, voyant le 18 janvier marqué comme *Cathedra sancti Petri qua primum Romæ sedit*, et ne comprenant pas pourquoi une autre fête de la chaire de saint Pierre était célébrée le 22 février, ajoutèrent à cette dernière les mots *apud Antiochiam*, afin d'expliquer ce qui leur paraissait une anomalie. Ce même jour, 22 février, était célébrée la fête de sainte Thècle, *discipula Pauli apostoli*, qui vint à Antioche en Pisidie entendre saint Paul, et celle d'un certain Gallus, martyrisé à Antioche : il est possible que cette mention d'Antioche, déjà par deux fois attachée à ce jour, ait donné à quelque copiste l'idée de l'addition qui a tant embarrassé les archéologues [1].

NOTE *D* (PAGE 140).

Le traité de saint Augustin, *De cura pro mortuis gerenda*, fut composé vers 421. Saint Paulin de Nole venait d'écrire à saint Augustin, lui racontant qu'une certaine veuve l'avait supplié d'ac-

1. M. Wright a récemment publié un important martyrologe syriaque du IVe siècle, d'après un manuscrit de l'an 412; le martyre « dans la cité de Rome de Paul l'apôtre et de Simon Pierre, prince des apôtres, » y est commémoré au 28 décembre (*Journal of Sacred Literature and Biblical Records*, janvier 1866). Saint Grégoire de Nysse et saint Sophrone de Jérusalem assignent la même date à la fête des deux apôtres.

corder à son fils Cynégius un tombeau dans l'église de Saint-Félix, et qu'il avait accédé à sa prière, pensant que ces désirs des âmes pieuses ne reposaient point sur des illusions (*non esse inanes motus animorum religiosorum et fidelium pro suis ista curantium*), mais étaient, en réalité, un mode d'invocation des saints. Il demandait cependant l'opinion du grand docteur : est-il avantageux pour l'âme de l'homme que son corps repose après sa mort près du tombeau d'un saint? Telle était la question posée.

Saint Augustin, dans le traité composé pour y répondre, établit d'abord qu'il y a des défunts à qui le voisinage des saints n'est d'aucune utilité, ce sont ceux qui ont vécu trop bien ou trop mal pour avoir besoin après leur mort de l'intercession de personne. Il cite ensuite le IIe livre des Macchabées, ch. XII, v. 43, et ajoute que, quand même l'Écriture n'en aurait rien dit, l'autorité de l'Église eût été d'un grand poids en cette matière, car elle a eu soin que la recommandation des fidèles trépassés eût toujours place dans les prières que le prêtre adresse à Dieu pendant le sacrifice. Il entre enfin dans le fond de la question : « Certes, dit-il, citant saint Matthieu, X, 28-30, l'absence même de toutes funérailles ne pourrait faire aucun mal à l'âme ; tout ce qui concerne les honneurs funèbres est plus pour la consolation des survivants que pour le soulagement des défunts; néanmoins, c'est une partie de la religion de respecter les corps des morts, qui ont été les temples du Saint-Esprit; et si c'est un acte de religion d'enterrer les morts, le choix de la place où on les enterre ne saurait être indifférent. » Il admet donc qu'il est avantageux d'être enterré près des saints : quand nous pensons au lieu où celui que nous aimons repose, notre âme se tourne aussitôt vers les saints près desquels est placée sa tombe ; nous les prions de lui servir de patrons et d'intercéder pour lui près de Dieu ; mais si les survivants ne prient pas ainsi les saints, il ne voit aucun avantage pour les morts à être enterrés près d'eux (*adjuvat defuncti spiritum, non mortui corporis locus, sed ex loci memoria vivus* [*matris*] *affectus.*) L'Église catholique prie pour tous ceux qui sont morts dans sa communion; elle fait d'eux une commémoration générale, sans prononcer aucun nom, afin que ceux qui n'ont laissé sur la terre ni enfants, ni parents, ni amis, ni proches, capables de prier pour eux, soient enveloppés dans l'intercession de l'Église, mère de tous.

« Comment les martyrs aident les hommes, ajoute saint Augustin, c'est là une question qui dépasse la portée de mon intelligence.

Cependant ils les aident, cela est certain. Sont-ils eux-mêmes présents, en vertu de leur pouvoir, en une multitude de lieux à la fois, soit dans leurs sanctuaires, soit partout où l'on ressent leur bienfaisante influence? ou, au contraire, ne quittent-ils plus jamais le séjour que leurs mérites leur ont assigné, éloignés de tout voisinage des choses mortelles, priant cependant en général pour les besoins de tous ceux qui se recommandent à leur intercession (de même que nous prions pour les morts sans être près d'eux, sans savoir où ils sont, ni ce qu'ils font)? — et alors Dieu, qui est présent partout, qui n'est ni confondu avec nous, ni éloigné de nous, entendant leurs prières, accorde les consolations qu'ils sollicitent à ceux auxquels il juge convenable de les distribuer parmi les misères de cette vie, par le ministère des anges dispersés partout, et ainsi, par son admirable puissance, par son ineffable bonté, applique les mérites de ses martyrs là où il lui plaît, quand il lui plaît et de la manière qu'il lui plaît, mais particulièrement au moyen de leurs sanctuaires, parce qu'il sent que cela est utile pour fortifier notre foi dans le Christ, pour l'amour de qui ils ont souffert; — c'est là une question trop haute pour que je puisse la saisir, trop obscure pour que je puisse la pénétrer; c'est pourquoi je n'ose définir ni l'une ni l'autre des deux hypothèses, ni décider si l'une et l'autre ne se présentent pas quelquefois, les bienfaits de l'intercession des saints nous parvenant tantôt par la présence des martyrs eux-mêmes, tantôt par l'intermédiaire des anges, qui ont emprunté leurs traits. Je voudrais le demander à ceux qui le savent; car quelqu'un le sait peut-être : non pas celui qui s'imagine savoir et n'est au fond qu'un ignorant; mais ce sont là les dons de Dieu, qui donne certaines choses aux uns, certaines autres aux autres, selon la parole de l'Apôtre (I *Cor.*, XII, 7-11). »

Après cette longue et complète dissertation de saint Augustin sur le mystère de l'intercession des saints, nous n'avons pas besoin d'invoquer d'autres autorités. Si le lecteur, cependant, veut étudier la question plus en détail, il peut consulter également le sermon de saint Ambroise sur la mort de son frère et l'épitaphe qu'il composa pour la tombe de ce frère, un autre sermon de saint Maxime de Turin (*Hom.* LXXI), et plusieurs épitaphes recueillies par M. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, pp. 396, 471; t. II, p. 219.

NOTE *E* (PAGE 245).

SOMMAIRE. — Messe dite sur les reliques des martyrs, depuis les premiers temps de l'Église, — ou sur des autels proches de leurs tombeaux. — Traces de cette pratique, aujourd'hui encore, dans l'*Ordo missæ*, — et dans la cérémonie de la consécration d'un autel. — Doctrine du sacrifice chrétien dans les écrits de saint Hippolyte, saint Cyprien, etc. — Noms employés pour désigner l'autel.

Le *Liber pontificalis* attribue à saint Félix, pape vers l'année 270, la loi qui oblige à célébrer la messe sur les tombeaux des martyrs. Baronius et d'autres historiens ecclésiastiques pensent que cette pratique était devenue universelle longtemps avant qu'une loi la rendît obligatoire. Les témoignages du IVe et du Ve siècle sont très-explicites et très-abondants : ils montrent qu'à cette époque elle était partout en vigueur. Elle ressort du langage de saint Ambroise parlant des martyrs Gervais et Protais. Lui-même aurait désiré, dit-il, être enterré sous l'autel : prêtre, il aurait aimé à reposer après sa mort là où vivant il célébrait le saint sacrifice; mais il doit céder la place aux martyrs, à qui elle est due : il est juste que ces victimes triomphantes reposent là où le Christ se fait victime (*ubi Christus hostia est*), avec cette différence cependant que celui qui est mort pour tous est placé sur l'autel, et que ceux qui ont été rachetés par sa Passion doivent être placés sous l'autel [1] : ces derniers mots semblent une allusion au langage de l'*Apocalypse*, VI, 9-11. Ce que saint Ambroise dit des saints enterrés à Milan, le poëte Prudence le dit des martyrs espagnols, du tombeau de sainte Eulalie à Barcelone et de saint Vincent à Valence [2] : il nous a déjà montré, à Rome, la messe célébrée près du sépulcre de saint Hippolyte. Saint Jérôme [3] parle de même du saint sacrifice offert sur les tombes de saint Pierre et de saint Paul, et il invoque sur ce point la pratique de tous les évêques du monde.

Le plus souvent l'autel était situé sur le tombeau même du martyr; quelquefois il était seulement posé près de lui. Les expressions dont se sert Prudence semblent impliquer que, dans la crypte de

1. *Epist.*, XXII, 15.
2. *Peristeph.*, Hymni III, V.
3. *Advers. Vigilant.*

saint Hippolyte, l'autel était distinct de la tombe (*Propter* ubi apposita est ara dicata Deo). Bosio et Boldetti ont vu plusieurs fois l'autel placé au milieu d'un *cubiculum*, et non sur la tombe même : telle fut à une certaine époque, on s'en souvient, la disposition de la crypte papale.

Là où la tombe servait d'autel, la *mensa* n'était pas toujours fixée à l'ouverture de façon à ne pouvoir être déplacée : plusieurs fois on a trouvé de massifs anneaux de bronze attachés à son rebord extérieur ; ils servaient à l'amener en avant comme une sorte de tiroir et à découvrir ainsi la tombe avec les reliques qu'elle renfermait [1].

Saint Martin de Tours est, dit-on, le premier saint *non martyr* dont la tombe ait été transformée en autel [2]. Quand les autels se multiplièrent dans les églises, l'usage s'établit d'introduire dans chacun quelques reliques ; les prières et les cérémonies liturgiques contiennent encore des traces de cette pratique ancienne. Ainsi, dans les prières de la messe, immédiatement après le *Confiteor*, le prêtre, montant le degré de l'autel, dit : « Nous vous supplions, Seigneur, par les mérites de vos saints *dont les reliques sont ici*, — Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum *quorum reliquiæ hic sunt*, » et, après ces paroles, il baise l'autel. Le petit trou carré creusé dans la pierre de l'autel pour recevoir les reliques est appelé le *sepulchrum*, allusion manifeste à la pratique des premiers siècles ; et la déposition des reliques dans ce *sepulchrum* forme une partie si essentielle de la consécration d'un autel, que si, par accident, les reliques qui y ont été placées se trouvent enlevées ou perdues, il ne suffit pas d'en mettre d'autres à leur place, il faut consacrer de nouveau tout l'autel.

Les détails des prières et des cérémonies usitées lors de la consécration d'un autel rappellent d'une manière frappante l'enterrement des saints et des martyrs dans la primitive Église. Les corps des défunts étaient souvent portés dès la veille au cimetière où ils devaient être inhumés ; de même, les reliques qui doivent être placées dans le *sepulchrum* d'un autel sont apportées à l'église la veille de la consécration, dans un vase préparé et bénit exprès. Trois grains d'encens sont enfermés avec elles dans ce vase, comme ces parfums et ces aromates parmi lesquels les corps des saints étaient si souvent enterrés ; des ecclésiastiques veillent toute la nuit devant les reliques, récitant l'office du saint de qui elles proviennent. Le

1. De Rossi, *Roma sott.*, I, 169, 285.
2. Greppo, *Dissertations sur l'Histoire du culte des Reliques*, p. 16.

endemain, dans l'office de la consécration, ces reliques sont portées processionnellement, et parmi les hymnes et les prières que l'on chante alors figure la vision de saint Jean (*Apocalypse*, VI, 10), à laquelle nous avons déjà fait allusion. Enfin, l'évêque consécrateur ferme le *sepulchrum* et le clôt avec du mortier, comme faisaient autrefois les *fossores* des catacombes quand ils fermaient un tombeau. Ces rapprochements ne peuvent être fortuits. Il est évident qu'une tradition encore vivante a sa place ici. Les mêmes cérémonies, les mêmes ressemblances, se retrouvent dans le rituel de l'Église grecque.

Certains critiques ont prétendu que la transformation en autels des *arcosolia* dans lesquels reposaient des martyrs fut le signal d'une transformation dans la doctrine et dans la discipline de l'Église chrétienne. Avant saint Cyprien, de qui la forme architecturale de l'*arcosolium* est à peu près contemporaine, on n'entend parler, disent-ils, ni d'un sacrifice dans lequel le corps de Jésus-Christ soit offert, ni d'un autel sur lequel soit célébré ce sacrifice. Cette opinion est contredite par des textes formels. Dans son commentaire sur les *Philosophumena*, le docteur Doellinger a prouvé que saint Hippolyte, qui vivait avant saint Cyprien, enseignait clairement l'existence et la réalité du sacrifice chrétien. La même doctrine est professée par un grand nombre de Pères grecs, qui vécurent immédiatement après saint Cyprien, et n'eurent certainement aucune connaissance de ses ouvrages. Une seule nuance peut être observée, sur ce sujet, entre l'Église grecque et l'Église latine : elle est toute dans les mots et n'a aucune importance au point de vue des idées. Quand ils parlent du sacrifice chrétien, les premiers Pères grecs évitent soigneusement d'employer des expressions qui eussent pu rappeler les autels païens. Ils parlent seulement de la « table sainte », ou se servent du mot θυσιαστήριον, qui désignait l'autel juif, au lieu de βωμός ou ἰσχάρα, qu'employaient les Grecs pour désigner les autels des faux dieux. On lit pour la première fois le mot βωμός, pris dans le sens d'autel chrétien, dans une constitution des empereurs Théodose II et Valentinien, au ve siècle. Les Pères latins, au contraire, n'hésitent pas à se servir du mot *ara* ou *altare*, dont se servent également les païens de Rome. Ce qui distingue l'autel chrétien de l'autel païen, c'est moins une appellation différente que la nature du sacrifice offert sur l'un ou sur l'autre. Dans ce sens, les chrétiens peuvent accepter le reproche des païens, qui les accusaient de n'avoir ni temples ni autels, comme les autres religions. Ils en possédaient en réalité.

Origène dit expressément que dans les églises chrétiennes on rencontre des autels. Cécilius, dans l'*Octavius* de Minutius Félix, parle des chrétiens comme n'ayant point d'autels visibles aux païens; saint Cyprien explique cette parole, en donnant à entendre au païen Démétrius qu'ils avaient leurs autels *en secret*. On peut rapprocher ces textes de celui de saint Paul (*ad Hebr.*, XIII, 10) : « Nous avons un autel dont n'ont pas le pouvoir de manger ceux qui desservent le tabernacle. »

NOTE *F*.

DESCRIPTION DE L'ATLAS OU PLAN GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE DE CALLISTE, ET EN PARTICULIER DE L'AREA V.

Les notes suivantes sur quelques parties du cimetière de Calliste peuvent être ajoutées aux indications données dans le plan lui-même; elles forment une sorte de supplément à l'analyse de l'*area* III, présentée en détail dans un précédent chapitre. Pour suivre ces explications, il faut consulter, outre le plan lui-même, les *figures* 52, page 419, et 59, page 432.

Area I. — La plus ancienne portion de l'*area* I est l'escalier D*g*1, qui conduit à une galerie creusée à une profondeur d'environ onze mètres. Cette galerie, qui, dans la *figure* 52, est marquée U, conduit à la porte X, donnant entrée dans le *cubiculum duplex* dont nous avons attribué les peintures au premier siècle (page 293, note 1). Cette galerie fut à l'origine creusée tout entière au même niveau; mais, pour les raisons expliquées page 426, son niveau fut ensuite abaissé, et une suite de marches conduit de U au niveau inférieur BGI. B est indiqué sur le plan général ou atlas par les lettres et chiffre D*h*1 : c'est une galerie conduisant à trois *cubicula;* une autre courte galerie, G dans la *figure* 52, la coupe à angle droit, partant du pied du même escalier, et par une entrée opposée à I conduit à la crypte de saint Corneille, D*h*3. Les restes d'un autre escalier, détruit plus tard, sont indiqués par D*h*2; et D*h*4 est le vaste monument ruiné dont nous parlons page 164. La longue galerie du troisième étage est mise en communication avec *g* dans la *figure* 59.

Tombes païennes. — Entre l'*area* I et le chemin de traverse est un petit *hypogeum*, D*h*5, probablement contemporain d'Alexandre

Sévère, et marquant les limites de l'*area* de ce côté. De l'autre côté, un second *hypogeum*, C*h*4, marque également la limite; il ne paraît pas plus ancien que la fin du IIIe siècle. Une autre petite chambre sépulcrale, peut-être chrétienne, s'ouvrant vis-à-vis l'entrée moderne de l'enclos de la catacombe, est marquée C*h*1. Un petit *columbarium* païen se remarque près de la voie Appio-Ardéatine, A*g*1.

Areæ III et IV. — Les *areæ* III et IV ont été décrites amplement dans le chapitre III du livre V. Rappelons seulement ici que B*e*1 est l'escalier A, et B*e*3 l'escalier B de la *figure* 59; B*e*2 est l'escalier par lequel on entre aujourd'hui dans la crypte de sainte Cécile, marquée B*e*5; celle des papes est marquée B*e*4. B*e*6 est le passage conduisant à la crypte B*e*7 ou Q^1, dans laquelle ont été découverts plusieurs sarcophages. B*f*1 et B*f*2 sont indiqués dans le chapitre et la figure précités par Q^3 et Q^4; C*e*5 et C*e*6 y sont désignés par A^1 et A^2; Ae^1 sur l'atlas indique le passage secret x^4, décrit page 430.

Area V. — Un plan détaillé de cette *area* est donné page 432, *figure* 59; elle est en communication avec l'*area* III; l'édifice à trois absides qui s'élève à la surface du sol, C*e*1, ainsi que le bâtiment carré C*e*3, sont des restes d'anciens oratoires bâtis par saint Fabien. C*e*4, C*f*1, C*f*2, C*f*3, sont marqués, sur la *figure* 59, o^7, a^3, a^6 et *c*. En décrivant l'*area* V, nous conserverons les indications de cette figure.

La galerie large et irrégulière *a* avait pour entrée primitive un escalier, maintenant détruit, dont il reste encore des traces dans le *luminare* allongé indiqué sur le plan. Elle se terminait anciennement à C*f*3; aujourd'hui elle sort de l'*area* après s'être ouvert un passage par la démolition de plusieurs *loculi*. Le long de l'ambulacre *a* on remarque un certain nombre d'*arcosolia;* à droite et à gauche s'ouvrent des *cubicula*.

a^2 est une chambre renfermant trois vastes *arcosolia*, primitivement revêtue de marbres, et dont la voûte est ornée de figures représentant les Saisons, dans la forme classique, sans aucune allusion reconnaissable au christianisme. Ce plafond est certainement beaucoup plus ancien que les *arcosolia;* la manière dont il est décoré confirme l'opinion de M. de Rossi, qui pense que cette chambre et la chambre opposée avaient à l'origine une destination profane.

a^3 est un large *cubiculum* dont les murailles ont été revêtues de marbres : il en reste des débris sur le banc qui longe trois de ses côtés et dans le pavage de la chambre, où se trouve l'inscription :

PAULUS EXORCISTA DEP. MARTYRIES VI. Une profonde et vaste niche, à l'extrémité de la chambre, contenait autrefois un sarcophage de dimensions énormes, probablement celui du pape Melchiade; le couvercle de ce sarcophage, en forme de toit, existe encore; ses coins sont décorés de bas-reliefs représentant un berger et une brebis. Les restes des fresques qui ornaient le plafond de la chambre ressemblent par les sujets et le style à celles de a^2, si ce n'est qu'on y voit, mêlées à des sujets classiques, la figure du Bon Pasteur et celle de la résurrection de Lazare. L'un et l'autre *cubiculum* est éclairé par un luminaire commun; on peut voir une disposition semblable dans la *figure* 6.

Les deux chambres a^4, a^5, sont d'une date postérieure à celle des *arcosolia* de a^2, a^3; chacune d'elles a, dans un coin, une petite table en tuf semblable à celle décrite dans la crypte de saint Corneille, page 244.

a^6 est une longue chambre étroite; sur son principal *arcosolium* se lisent les *graffiti* dédiés à Sofronia, dont il est question page 177. Ce *cubiculum* et le *cubiculum* opposé a^7 sont en partie obstrués par des constructions modernes nécessaires à la sécurité de l'hypogée.

Une galerie *b* unit l'ambulacre *a* avec la galerie S, qui met l'*area* V en communication avec l'*area* III. La galerie *b* contient plusieurs *loculi;* un d'eux est indiqué dans le plan comme fermé par un mur. Presque en face du *loculus,* avant le point où la galerie, dépassant les limites de l'*area,* va tomber dans le labyrinthe XIV, s'ouvre un *arcosolium* orné de belles peintures, mais dont la lunette, malheureusement, a été presque detruite par l'excavation de *loculi.* La voûte de l'*arcosolium* représente une *orante,* de chaque côté de laquelle Daniel et Jonas sont peints dans des compartiments séparés.

M. de Rossi appelle *c* une « place souterraine ». Sur la porte qui ouvre de *c* dans un *cubiculum* on lit encore les noms des premiers visiteurs des catacombes au xve siècle. *c* donne entrée dans la galerie *d,* très-ruinée et venant tomber, par une pente très-rapide, dans l'ambulacre *o.* La partie voisine de la jonction avec cet ambulacre paraît d'une date plus récente que le reste de la galerie. La galerie *d* ouvre sur un seul *cubiculum,* d^1; il est peint avec beaucoup de soin, la partie inférieure des murailles est décorée de lignes rouges représentant une sorte de treillis, et la partie supérieure ornée de fruits, de fleurs, d'oiseaux, de petits Génies. Une tête de l'Océan est peinte au plafond; au bas du luminaire qui s'ouvre dans la voûte, un homme, tenant un livre au-dessous duquel son nom se lit en

lettres blanches, est représenté en buste; la tête paraît avoir été peinte sur toile, et, la toile ayant été enlevée, on ne distingue plus que les contours confus de la figure. Cette chambre avait été primitivement construite pour un seul *arcosolium;* celui-ci était décoré de fresques et surmonté d'une image du Bon Pasteur, aujourd'hui presque effacée.

Les galeries d^2, d^3, *e*, n'ont pas encore été explorées.

f est une petite galerie, percée de larges *loculi*, et dans laquelle s'ouvre un escalier conduisant à l'étage inférieur, avec lequel on communique également par un petit escalier creusé dans A^2.

o est un ambulacre qui part du pied de l'escalier C*e*2 et traverse toute l'*area* VI. Il fut ensuite continué pour atteindre la galerie *d* et enfin poussé jusqu'à *a*. Les *cubicula* o^9, o^8, o^7, o^6, sont d'une construction misérable; ils sont probablement postérieurs à Dioclétien. Dans o^7, on lit les noms des visiteurs du XVe siècle.

Area VI. — L'escalier C*e*2 a ceci de remarquable qu'il conduit à la fois au premier et au second étage de l'*area* VI, creusés probablement en même temps.

Crypte de saint Eusèbe. — Descendant à l'étage inférieur et tournant à gauche, on arrive à la crypte de saint Eusèbe, D*e*1, décrite pages 224-232. Plus loin s'ouvrent, l'un en face de l'autre, deux *cubicula;* celui marqué D*d*1 est la crypte de Calocérus et Parténius, mentionnée page 233. Entre ces deux cryptes une galerie traverse l'ambulacre et vient aboutir, à travers le mur de C, dans l'*area* III (q^3 dans la *figure* 54, page 424).

Area VII. — Continuant à suivre l'ambulacre, on entre dans l'*area* VII, dont le centre était le *cubiculum* D*d*4, autrefois le principal escalier mettant en communication avec le sol extérieur cette *area* et les trois autres qui lui furent successivement ajoutées, VIII, IX, X. La plus récente de celles-ci, l'*area* VIII, eut plus tard son escalier propre, D*c*2. Vis-à-vis la porte de D*d*4 est une galerie qui conduit au *cubiculum duplex* du diacre Severus (voir page 121). Les autres *areæ* ne sont pas encore suffisamment explorées pour pouvoir être analysées en détail.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abercius (saint), son épitaphe, 285.
Abraham (sacrifice d'), 344, 387.
Académie romaine, 3.
Actes des martyrs, leur utilité pour l'histoire de Rome souterraine, 25.
Adam et Ève sur un sarcophage, 380.
Ad catacumbas, cimetière, 36, 130.
Ad duos lauros, cimetière, 36, 130.
Ad septem columbas, cimetière, 37, 130.
Ad ursum pileatum, cimetière, 39, 130.
Ado, son martyrologe, 25, 94, 219, 220.
Ad religionem pertinentes meam, sens de cette expression, 81, 82.
Adrien Ier, pape, ses travaux dans les catacombes, 145.
Æmilianus, consul, possesseur d'une *area* funéraire sur la voie Appienne, 171; Æmilii et Æmiliani enterrés dans cette *area,* 171.
Agapes, 72.
Agapitus (saint), martyrisé avec saint Sixte, 190; enterré dans le cimetière de Prétextat, 105, 109; désigné dans une inscription sous le nom d'Agatopus, 107, 108.
Agincourt (Séroux d'), ses descentes dans les catacombes, 15; son opinion sur l'antiquité des peintures chrétiennes, 249.
Agneau, symbole de l'âme chrétienne, 269; du Christ, 363, 393, 394.
Agnès (sainte), figurée sur les verres chrétiens, 356, 361, 362 (voir *Catacombes*).
Agnomen chrétien, 166.
Alaric (Rome prise par), 141.
Alcuin, copie faite par ses disciples, 67.
Alexamène, chrétien de la maison de César, 298, 299.
Alexandre (saint), pape, son martyre, 111; son cimetière, 111.
Alexandre Sévère, juge d'une contestation entre les chrétiens et les *popinarii,* 74.
Alexandrie (peintures de la catacombe d'), 288.
Allégoriques (voir *Peintures*).
Almanach chrétien, renfermant des documents empruntés aux registres du préfet urbain, 22.
Amachius, préfet de Rome, 205.
Ambroise (textes de saint) sur l'intercession des martyrs, 108; sur la multiplication des pains et des poissons, symbole de l'Eucharistie, 287; sur Marie, figure de l'Église, 325.
Anaclet (saint), pape, élève une *memoria* sur la tombe de saint Pierre, 89.
Anastase, compilateur du *Liber pontificalis,* 29.
Anatolia, donatrice de la troisieme *area* du cimetière de Calliste, 170.
Ancre, symbole de l'espérance, 268.
Ane (crucifix à tête d'), 298.
Anneaux chrétiens, 272, 277.
Annii, Attici, enterrés dans la crypte de Lucine, 165.
Annius Servianus, fabricant de lampes chrétiennes, 310.

Anteros (saint), pape, mention de l'anniversaire de son élection, au martyrologe hiéronymien, 21; son zèle pour rechercher les actes des martyrs, 22, 186; son épitaphe dans la crypte papale, 181.
Antonius Restutus (tombeau d'), 82.
Apamée (médailles d'), représentant Noé dans l'arche, 313.
Apollonius, sénateur, martyr, 56.
Apôtres (peintures representant les), 324; (sculptures représentant les), 389; (vases de verre représentant les) 360; (catacombes remontant au temps des), 88, 90, 92, 95.
Appienne (voie), 151; (cimetières situés sur la), 130, 152, 153, 154.
Ara, 68, 491.
Arca, trésor des corporations, 74, 113.
Arche (voir *Noé*).
Archidiacre du pape, ses fonctions, 116.
Ardéatine (voie), 95; (cimetières situés sur la), 130.
Area, 60, 73, 74, 75.
Area de la crypte de Lucine, ses dimensions, 164.
Area adjecta monumento, 164.
Arenarium ou *arenaria*, *arefodina*, différences avec les catacombes, 37, 401, 407, 411, 414; mis en communication avec des catacombes, 119, 125, 429, 443; martyrs mis à mort dans un *arenarium*, 120.
Aringhi, son édition de Bosio, 9.
Art chrétien, son antiquité, 249; il emprunte son style général à l'art romain, 252, 253, 254; son développement, 259, 260; exposé et réfutation d'une théorie de Raoul-Rochette, 261-264, 305.
Arvales (*fratres*), 123, 125,
Asclepiodote (épitaphe d'), 272.
Aspasius Paternus, ses paroles à saint Cyprien, 118.
Asteri (*ex ingenio*), 73.
Asterius, évêque d'Amasée, 324.
Athéisme (chrétiens condamnés pour). 49.
Augustin (textes de saint) sur la restitution des *loca ecclesiastica* par Maxence, 126; sur la vie éternelle, 271; sur le poisson, symbole de l'Eucharistie, 283; sur le Baptême et l'Eucharistie représentés par le même symbole, 284; sur l'Eucharistie symbolisée par le lait, 295; sur l'intercession des martyrs, 486-488; sa discussion avec saint Jerôme au sujet de l'histoire de Jonas, 316.
Aumônes faites par la communauté chrétienne, 114, 115.
Aurélia (cimetières situés sur la voie), 130.
Aurélien (édits d'), reconnaissant la communauté chrétienne, 121; interdisent les cimetières, 121.
Autel de la crypte papale, 181, 194; du tombeau de saint Corneille, 239; autels placés sur les tombeaux des martys, 489; autels sur la tombe de saints non martyrs, 490; cerémonies de la consécration d'un autel, imitées des enterrements dans les catacombes, 490; textes sur les autels des premiers chrétiens, 491.

Balbina (cimetière de Sainte-), 171-173.
Bâle (testament romain découvert à), 67.
Baptême, fresque représentant le baptême de Jésus-Christ, 270; symboles du Baptême: Noé dans l'arche, 314, — Moïse frappant le rocher, 320, 337, — le paralytique emportant son lit, 339.
Barbazianus (saint) se fait le gardien des catacombes, 135.
Baronius (cardinal), 4; assiste à la découverte du tombeau de sainte Cécile, 209.
Basiliques élevées sur les tombes des martyrs, 132; basilique de Saint-Sébastien, 154.
Bède, son martyrologe, 25, 94.
Benoît XIV fonde le musée chrétien du Vatican, 15.

Biblique (voir *Peintures*).
Boldetti, ses études sur les cimetières chrétiens, 13; inscriptions à dates certaines découvertes par lui, 90.
Boniface IV, pape, consacre le Panthéon en y transportant des reliques, 146.
Bosio, sa vie et ses travaux, 6; sa présence à l'ouverture du tombeau de sainte Cécile, 209.
Bottari, sa *Roma sotterranea*, 14.
Brandea, sortes de reliques, 29.
Brebis, symbole du chrétien, 269, 293, 307, 308, 309, 310, 326, 327.
Bruttius, Bruttia Crispina, 50, 96.
Buchérien (catalogue), 23.
Buonarotti, son ouvrage sur les verres chrétiens, 14, 352.
Burnet, fausseté de ses jugements sur les catacombes, 12, 400.

Cæcilia (la *gens*) possédait des domaines funéraires sur la voie Appienne; 165.
Caïus (saint), pape, enterré dans le cimetière de Calliste, 192.
Caïus, prêtre du IIIe siècle, 112, 184.
Calliste (saint), pape : — diacre du pape Zéphyrin, 113, 117; découverte du cimetière de, 159; distinction des *areæ* de ce cimetière, 161; plan du cimetière, 162; première *area*, 169; histoire de son développement, 422-438; deuxième *area*, 169; son union avec la première, 431; troisième *area*, 170; son union avec la deuxième, 438.
Calocerus et Partenius, tuteurs d'Anatolia, 170; leur épitaphe et leur chambre funéraire, 233; hypothèse de la translation de leurs reliques, 233.
Campagne romaine, sa constitution géologique, 401-403.
Canon du concile d'Elvire sur les peintures chrétiennes, 254, 255.
Canon pascal de saint Hippolyte, 395.
Caricature du crucifix, 298.
Catacombes romaines (tableau des), 130.
Catacombe de Sainte-Agnès, 17, 37, 93.
— de Saint-Alexandre, 111.
— de Sainte-Balbina, 171, 172.
— de Saint-Calliste (voir ce mot).
— de Saint-Castulus, 417.
— des saints Chrysanthus et Daria, 411.
— de Sainte-Commodilla, 90.
— de Sainte-Domitilla, 95-102.
— de Sainte-Generosa, 122-126.
— de Saint-Hermès, 405.
— de Saint-Hippolyte, 136.
— de Saint-Nicomède, 81.
— d'Ostrianus ou *fons Petri*, 93, 483.
— de Saint-Pontien, 404.
— de Prétextat, 104-111.
— de Sainte-Priscille, 92, 412.
— de Saint-Sébastien, 147, 154.
— de Sainte-Soteris, 171.
— de Saint-Valentin, 404.
Catacombe d'Alexandrie, 298.
Catacombes (découverte des), 1; anciennes visites aux catacombes, 2; description générale des catacombes, 33; leur emplacement, 34, 36; leur nombre et leurs noms, 36, 130; origine chrétienne des catacombes, 37, 398-415; elles étaient creusées dans des lieux élevés, 417; dans le *tufa granulare*, 403, 419; à différents niveaux, 34, 418, 421, 442; dans des *areæ* limitées d'avance, 61, 421; les catacombes avaient a l'origine de petites dimensions, 81; elles servaient au culte public, 40, 136, 143; chrétiens poursuivis et mis à mort dans les catacombes, 118, 120, 411; elles sont fréquentées comme lieux de pèlerinage, 135, 142; description des catacombes par saint Jérôme, 135, par Prudence, 136; elles sont endommagees par une dévotion indiscrète, 107, 133, 137, 139, 140; dévastées par

ASHMOLEAN OXFORD LIBRARY

les Barbares, 42, 142; réparées par les papes, 134, 143, 145; les reliques des saints en sont retirées, 144, 145, 146; abandon des catacombes, 147; on les découvre de nouveau, 42; histoire des catacombes, 87-148.
Catacombes juives, 77, 78.
Catalogue des papes dans l'almanach chrétien, 23.
Ceadwalla (épitaphe du roi saxon), 477.
Cécile (chapelle de sainte), 203, 212; famille de, 215; ses actes, 26, 204; leur correction, 219; extrait de leur texte, 471; récit de son martyre, 205; recherche et découverte de ses reliques par Pascal Ier, 207; par le cardinal Sfondrati, 208; sa statue par Maderno, 210.
Cella, cella memoriæ, 68, 71, 72, 73, 127, 174.
Cerealis et Sallustia cum XXI, graffite, 246.
Chaires taillées dans le tuf, 41, 442.
Chaire de saint Pierre: — sa description, 474-476; textes établissant l'identité de la relique conservée sous ce nom et de la vraie chaire dont se servit l'apôtre, 476-482; autre chaire de saint Pierre dans le cimetière d'Ostrianus, 94, 482-484; les deux fêtes de la chaire de saint Pierre, 484-486.
Chaire portative, 171.
Chaire (saint Sixte massacré dans sa), 190; chaire de saint Sixte gravée sur une pierre tombale, 190.
Chrétiens (les) ne brûlaient pas, mais enterraient leurs morts, 79; position légale des chrétiens de Rome, 51; pris d'abord pour une secte juive, 51, 52, 53; accusés d'incendies et persécutés par Néron, 54; tolérés quelquefois, mais jamais autorisés, 55; chrétiens de haut rang, 45, 51, 165, 168, 170; chrétiens appartenant à la famille impériale, 48, 49, 50.
Christ (images du), 324 (voir *Jésus-Christ*).
Chrysanthus et Daria enterrés *in arenario*, 120, 411.
Ciacconio, ses recherches sur les catacombes, 4.
Ciborium, 196.
Cimetière (voir *Catacombe*).
Clemens, Titus Flavius, consul, martyr, 48, 49.
Clément VIII, pape, interdit les fouilles faites par des particuliers dans les catacombes, 11.
Clément IX, pape, réglemente la recherche des reliques, 11.
Clergé romain, sa composition au IIIe siècle, 115.
Clivus cucumeris (cimetières situés sur le), 36, 130.
Colléges, 62, 63, 64; colléges de pauvres gens, 64, 65, 66; forme des colléges funéraires adoptée par les chrétiens, 65, 113, 114.
Collegium fratrum, nom légal de la communauté chrétienne, 74.
Colombe, symbole de l'âme chrétienne, 269-274, 280; du Saint-Esprit, 269, 270; des apôtres, 273.
Confessio, 38, 39.
Corneille (saint), pape, était peut-être d'une grande famille romaine, 235; son tombeau, 237; inscriptions de ce tombeau, 239-241.
Cornelia (cimetières situés sur la voie), 88, 130.
Corporations (voir *Colléges*).
Croix, déguisée, 171; croix sur le *pallium* épiscopal, 245; sur les vêtements, 123, 258; croix *gammée*, 123, 301; rareté des représentations de la croix dans les premiers siecles, 298; croix sur un monument antérieur à Constantin, 299; représentée par le *tau* grec, 300; par le nombre *trois cents*, 300; par l'ancre ou le trident, 269.
Crypta arenaria, sens de ce mot, 409.
Crypte (voir *Catacombe, Cécile, Corneille, Papes*, etc.); crypte de Lucine, 61, 164, 418.

Cubiculum, 39, 40, 41.
Cucurbita ou *hedera*, controverse relative à l'histoire de Jonas, 316.
Cultor Verbi, 73.
Cupidon et Psyché, bas-relief d'un sarcophage du cimetière de Calliste, 377.
Custodia monumenti, 98.
Cyprien (fresque représentant saint), 243.
Cyprien (textes de saint), sur le Baptême, 320; sur l'histoire de Daniel, 323.
Cyrinus (saint), pape et martyr, enterré dans le cimetière *ad Catacumbas*, 152, 153, 155.

Damase (saint), pape, son amour pour les catacombes, 133, 140; inscriptions composées par lui, 24, 42, 134; inscription placée par lui dans la basilique de Sainte-Agnès, 362; dans le baptistère du Vatican, 479; dans le cimetière *ad Catacumbas*, 155; dans la crypte de saint Corneille, 239, 240; sur la tombe des saints Protus et Hyacinthus, 134; sur la tombe de saint Janvier, 109; sur la tombe de saint Eusèbe, 228; sur la tombe de saint Marcel, 232; sur la tombe de sainte Béatrice, 124; sur la tombe de saint Pierre au Vatican, 417; au-dessus de l'autel de la crypte papale, 197; derrière la chaire de la crypte papale, en l'honneur de saint Sixte, 190; travaux de saint Damase dans les catacombes, 19, 134, 181, 437.
Daniel (peintures représentant), 100, 317; (sculptures représentant), 382; (fonds de coupe dorés, représentant), 356, 367.
Dauphin, symbole de Jésus-Christ, 292.
Dea Dia (cimetière chrétien creusé sous le bois sacré de la), 125.
Depositio, 39.
Dies rosationis, violationis, 169, 173.
Dioclétien, d'abord favorable aux chrétiens, 121; les persécute, et confisque les propriétés ecclésiastiques, 122; détruit les archives de l'Église, 49, 88, 122.
Diocœsis, 126.
D. M., rareté de ces lettres sur les tombes chrétiennes, 79, 80.
Docteur puisant de l'eau dans le puits mystique, fresque du cimetière de Calliste, 347.
Domaines funéraires (étendue des), 60.
Domitien, empereur, ses parents chrétiens, 48, 49, 50.
Domitilla (Flavia), femme de T. Flavius Clemens, 48; nièce de T. Flavius Clemens, 50; cimetière creusé dans la propriété de cette dernière, 95; médaille trouvée dans ce cimetière, 360; sarcophages trouvés dans ce cimetière, 98.
Dormitio, 91.

Ecclesia fratrum, 73.
Édits contre les cimetières, rendus par Dèce, 118, et par Valérien, 75, 118; rapportés par Gallien, 260; renouvelés par Aurélien, 121, et par Dioclétien, 122; révoqués par Maxence, 126; édit de Milan, 74, 130.
Église représentée sous la figure d'une femme, 342.
Église romaine symbolisée par saint Pierre et saint Paul, 361.
Éleuthère (saint), pape, 89.
Élie emporté au ciel, bas-relief d'un sarcophage, 390.
Elliptique (forme) du nom AOUKIC, 188.
Enfants (les trois) dans la fournaise, 318, 355, 367, 394.
Ennodius de Pavie (texte d'), relatif à la chaire de saint Pierre, 477.
Ephrem (texte de saint) sur l'Eucharistie, 288; sur la résurrection des corps, 318.
Épitaphes originales des papes, 90,

159, 181, 186 (voir *Eusèbe, Damase, Corneille*); rareté des épitaphes d'évêques, 181-185, épitaphe de saint Abercius, 285; épitaphe trouvée à Autun, 286.
Esprit-Saint, représenté par la colombe, 269, 270; sous la forme humaine, 380, 381.
Étienne (saint), pape, confondu avec saint Sixte, 191.
Eucharistie, symbolisée par le poisson, 278; par le poisson et le pain, 283-293; par le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, 287-290, 356; par la multiplication des pains et des poissons, 287-290; par le lait, 293-297; par le repas des sept disciples, 282, 287, 343.
Eulogia, signifiant l'Eucharistie, 289, 290; pris dans le sens de pain bénit, 290.
Eusèbe (saint), pape, découverte de sa chapelle, 224-230; inscription composée par saint Damase en son honneur, 228; épisode de la vie de saint Eusèbe révélé par cette inscription, 230-232.
Eusebio homini Dei, 195.
Eutychien (saint), pape, 181, 189.

Fabien (saint), pape, 21, 181, 187.
Fabretti, son recueil d'inscriptions, 12.
Fabrica, 117.
Faustinianus (pierre tombale de), 269.
Felicissimus (saint), diacre et martyr, 107, 108, 190.
Félix (saint), pape, 489.
Félix (description de la fête de saint), par saint Paulin de Noles, 358.
Fidentibus in Domino, sens de cette expression, 82.
Filocalus (Furius Dionysius), son almanach, 22-24; inscriptions gravées par lui, 24, 42, 134, 228.
Flavius Clemens (voir *Clemens, Domitilla*).
Flavius Sabinus, 48.
Flûte entre les mains du Bon Pasteur, 263.
Foi (personnification de la), 285.
Fossor, l'administration des cimetières transférée des prêtres aux *fossores*, 138; rang de ceux-ci dans la hiérarchie ecclésiastique, 139.
Fratres, nom commun aux chrétiens, 73, 74.
Fratres Arvales, 122-125.
Fundus rosarius, donné par Constantin au cimetière de Balbina, 173.

Gammée (voir *Croix*).
Garrucci (le R. P.), éditeur des écrits de Macarius, 6; ses études sur les verres chrétiens, 14, 351, 352; sur les tombeaux de quelques sectateurs de Mithra, 262; son opinion sur la date de l'inscription d'Autun, 236; sur la date de l'emploi du *nimbe*, 257; sur les peintures représentant Marie, dans le cimetière de Priscille, 332.
Graffiti, leur division en trois classes, 175; graffites de la crypte papale, 174-179; de la crypte de sainte Cécile, 216-218; de la crypte de saint Corneille, 245, 246.
Grégoire le Grand (saint), pape, son récit de l'enterrement temporaire de saint Pierre et de saint Paul *ad Catacumbas*, 157; sa définition des reliques, 29.
Grégoire de Tours (saint), son récit d'un martyre dans les catacombes, 120.
Gregorius presb., 195.

Habacuc apportant à Daniel sa nourriture, bas-relief de plusieurs sarcophages, 382, 383, 387.
Hedera sous laquelle reposa Jonas, controverse, 316.
Hippolyte, son cimetière décrit par Prudence, 136; son *dies natalis*, 137; sa statue, 395; son canon pascal, 395, 396.

Hyacinthe (saint), découverte de ses reliques par le P. Marchi, 18, 467.

Inscriptions (une * indique les inscriptions citées intégralement), 2, 3, 46*, 58*, 65, 67, 71, 73*, 74, 81*, 82*, 90, 91*, 92, 94, 96, 107*, 108*, 109*, 114, 120, 124, 128*, 134, 137*, 138*, 139, 140*, 141, 142*, 155*, 158, 159*, 160, 165, 166, 168*, 170, 174*, 179, 181*, 182, 186, 187, 188, 190*, 191, 195, 197*, 198, 200-203, 269*, 270*, 271*, 272*, 280*, 285, 286, 291, 298*, 299*, 303, 326*, 327*, 359*, 362, 363*, 364*, 373*, 376*, 377*, 379, 384*, 417*, 449*, 450*, 451*, 461*, 462*, 467*, 468, 477, 478, 479, 494*.
Itinéraires des anciens pèlerins, 27, 28, 102, 152, 153.
IXΘΥC (voir *Poisson*).

Janvier (saint), 105, 107, 108.
Jean et Paul (saints), enterrés dans l'enceinte de Rome, 76, 144.
Jean III, pape, ordonne que la messe soit célébrée dans les catacombes, 143.
Jerôme (saint), ses visites aux catacombes, 135; sa discussion avec saint Augustin sur l'histoire de Jonas, 316; textes de saint Jérôme sur le poisson considéré comme symbole de Jésus-Christ, 278; sur Exupere, évêque de Toulouse, 292.
Jésus-Christ, sous la figure d'Orphée, 263; du Bon Pasteur, 263, 295, 305-310; du poisson, 274-293; du soleil, 330; anciens portraits de Jésus-Christ, 324.
Job, représenté sur les sarcophages, 393.
Jonas (histoire de), type de la résurrection, dans les peintures, 315; sur les bas-reliefs des sarcophages, 385; sur les fonds de coupe, 356, 367.
Joseph (saint), époux de Marie, incertitude des peintures le représentant, 332; représenté jeune et imberbe sur les plus anciens sarcophages, 332; en vieillard, depuis le ve siècle, 332, 333; influence des Évangiles apocryphes sur ces variations du type de saint Joseph, 333.
Juifs, protégés par la loi romaine, 52, 53; marchands de verre cassé dans le Transtevère, 353.
Jussus, sens du mot, 138.

Labarum, sculpté sur un sarcophage, 388.
Labicane (cimetières situés sur la voie), 130.
Lait, symbole de l'Eucharistie, 293-297.
Lampe de terre cuite du IIIe siècle représentant le Bon Pasteur et la bergerie, 310; lampe de bronze du IVe siècle, développant avec une richesse extraordinaire tout le symbolisme du poisson, 291.
Lanuvium (inscript. du collége de), 65.
Lapsi, 230-232.
Latran (musée chrétien de), 379-396.
Lenormant (Charles), son opinion sur les peintures des catacombes, 252.
Léon III, pape, son zèle pour les catacombes, 145, travaux exécutés par son ordre dans la crypte de saint Corneille, 244.
Léon IV, pape, transporte dans Rome les reliques de plusieurs saints, 146.
Lettres et croix au bord des vêtements, dans les peintures, 258.
Liberalis, consul, martyr, 46.
Libérien (catalogue), 23.
Liber indulgentiarum, 102, 148.
Liber mirabilium, 83, 102.
Liber pontificalis, 25.
Lin (saint), pape, son tombeau, 89, 90.
Liturgiques (voir *Peintures*).
Locus, loculus, 39, 138; *locus bisomus, trisomus*, etc., 39, 137; *loculi* taillés au milieu d'une fresque, 107, 309.
Lois contre les violateurs de tombeaux, 58.

Lois pénales menaçant les chrétiens, 56.
Lois relatives à la sépulture, 58, 59, 76.
Lucina (sainte), probablement Pomponia Græcina, 166-168 ; sa crypte, 164-169, 418-421.
Lucius (saint), pape, 181, 188.
Luminare, luminaire ou lucernaire, 40, 172, 212.

MABILLON, *De cultu sanctorum ignotorum*, 13.
Macarius, son *Hagioglypta*, 5, 6.
Maderno, sa statue de sainte Cécile, 210.
Mages (adoration des), 318, 329, 381.
Mamphula, 292.
Mansio, 128.
Marangoni, ses travaux dans les catacombes, 14.
Marbres (dépôt de), découvert au bord du Tibre, 114, 115.
Marc (saint), pape, enterré dans le cimetière de Sainte-Balbine, 132.
Marcel (saint), pape, 122, 126.
Marcellin (saint), pape, 122.
Marchi (le R. P.), ses travaux, 17, 18, 93, 152; il soutient le premier l'origine chrétienne des catacombes, 401 ; découverte par lui du tombeau de saint Hyacinthe, 467.
Marcia, concubine de Commode, 46.
Marcien (texte du jurisconsulte), sur les colléges, 64.
Marie (la sainte Vierge), figure de l'Église, 325; représentée sous les traits d'une femme *orante*, 325; en pendant avec le Bon Pasteur, 326; entre deux brebis, 326, 327; sur une dalle de Saint-Maximin, en Provence, 327; sur des fonds de coupe, 330, 361; peinte avec l'enfant Jésus, dans une fresque du IVe siècle, 328; dans la scène de l'adoration des Mages, 329; avec le prophète Isaïe, dans une chapelle du cimetière de Priscille, du Ier ou IIe siècle, 330; sur d'autres fresques du même cimetière, 332; sur une fresque du IVe siècle, dans la catacombe d'Alexandrie, 285.
Marini, 95.
Marmenia (sainte), 106.
Martyrium, 38, 71.
Martyrologium Hieronymianum, 20, 201; martyrologes de Bède, d'Ado, d'Usuard, 25.
Martyrs (grand nombre de) enterrés ensemble, 197-199.
Martyr vindicatus, 187, 188.
Melchiade ou Miltiade (saint), pape, reprend possession des *loca ecclesiastica* confisqués, 126; est le dernier pape enterré dans les catacombes, 132, son tombeau dans un *cubiculum* du cimetière de Calliste, 193, 494.
Memoria, 68, 73, 89.
Mensa, table d'autel, 136, 181, 245, 490.
Messe interrompue par le martyre, 120; messes célébrées dans les catacombes par l'ordre de Jean III, 143 ; par Sergius Ier, 143 ; par l'ordre de Grégoire III, 143, 144; et de Nicolas Ier, 146; fresque du IIIe siècle représentant le sacrifice de la messe, 281, 336; messe célébrée sur les tombeaux des martyrs et des saints, 489-492.
Metalla (chrétiens condamnés *ad*), 114, 115.
Milan (édit de), 131.
Milan (saint Ambroise transporte plusieurs corps saints dans une des églises de), 144.
Misson, ses jugements erronés sur les catacombes, 12, 400.
Moïse frappant le rocher, 319, 321, 335; se déchaussant, 320, 321 ; Moïse type de saint Pierre, 321, 363, 364.
Monogramme du Christ : considéré comme indication de la date d'une peinture, 258; ses diverses formes, 300, 301, 302, 328; monogramme inscrit dans un cercle, 303.

Monumentum, 58, 61, 68, 71, 81, 82, 98; *custodia, tutela monumenti*, 68, 98; *natalis monumenti*, 71.
Monza (papyrus et huiles de), 28, 29, 93, 245.

NASONS (tombeau des), 77, 97, 305.
Natale, natalitia, dies natalis, 40, 71.
Nérée, cimetière des saints Nérée et Achillée, 95, 130.
Nerva, tolérant pour les chrétiens, 55.
Nicolas Ier, pape, visite les catacombes, 146.
Nicomède (catacombe de saint), 81.
Nimbe, son utilité pour désigner la date d'une peinture, 256; vase de lait nimbé, 294.
Noé dans l'arche, dans les peintures chrétiennes, 312; sur les médailles d'Apamée, 313; sur les sarcophages chrétiens, 385; type du Baptême, 314.
Nomentane (cimetières situés sur la voie), 93, 130.
Novella (cimetière de), 93, 130.

OLEA recueillies comme reliques, 29, 245, 246.
Optat (fresque représentant saint), 244.
Optat (de Milève) (textes de saint), sur le poisson symbolique, 277, 278.
Ordo cœnarum, 71.
Ordre (sacrement de l'), peinture le représentant, 348.
Orphée, type du Christ, 263; sur un sarcophage, 379.
Ostiensis (cimetières situés sur la voie), 130.
Ostrianus (cimetière d'), 93.

PAIN eucharistique, 281, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 385; multiplication des pains et des poissons, symbole de l'Eucharistie, 287-290; pain et poisson apportés par Habacuc à Daniel, sur un sarcophage de Brescia, 383.
Pallium, vêtement du clergé chrétien primitif, 340; *pallium* épiscopal, 245; *pallium* des métropolitains, 391; *pallium* ou manteau laissé par Elie à Élisée, bas-relief d'un sarcophage, 390.
Pantagathus sacerdos academiæ rom., 3.
Panvinius, 42.
Papes (description de la chapelle des), au cimetière de Calliste, 179-180, 194-196.
Papyrus MS. de Monza, 28, 29.
Paraboles évangéliques peintes dans les catacombes: la vigne, 99, 304; les vierges sages et les vierges folles, 305; le semeur, 305; le Bon Pasteur, 305-310.
Parentalia, 69.
Partenius et Calocerus, martyrs, tuteurs d'Anatolia, 170; chambre où ils furent déposés, 233; fresque représentant leur comparution devant le tribunal, 323.
Pascal Ier (saint), pape, translation par lui des reliques des catacombes, 148; il retrouve le corps de sainte Cécile, 207.
Pasteur (le Bon), image de Jésus-Christ, 263; ne peut être confondu avec les peintures païennes représentant des bergers, 305; ses attributs: la brebis, 306, le vase de lait, 293, 294, 306, 326, la flûte de roseau ou *syrinx*, 263, 308, la chèvre ou le bouc, 262, 268, 307, 308; — le Bon Pasteur et les apôtres, 308, 309; le Bon Pasteur et l'*ovile*, 309; pasteur, probablement paien, sur des sarcophages des catacombes, 378, 379.
Patène (voir *Verres*).
Paul (saint), apôtre, représenté sur les verres chrétiens, 361; sur une médaille de bronze, 360; son tombeau et sa basilique sur la voie d'Ostie, 90.

Paul Ier, pape, translation par lui des reliques des catacombes, 144, 145.
Paul V interdit les fouilles faites par les particuliers dans les catacombes, 11.
Peintures chrétiennes (interprétation d'un décret du concile d'Elvire sur les), 254, 255; moyens de reconnaître leur date, 255-259; développement de la peinture chrétienne, 259-260; énumération des plus anciennes peintures, 261; division des peintures chrétiennes, 264; peintures symboliques, 265; peintures allégoriques, 303; peintures bibliques, 310; peintures historiques, 322; peintures liturgiques, 333.
Perpétue (actes de s), 295.
Petronilla (sarcophage de sainte), 373.
Philosophumena, 46, 113, 116, 129.
Pierre (saint), apôtre, sa venue a Rome, 45; son tombeau au Vatican, 89; représenté sur les verres dorés, 356, 361-364; sur les sarcophages, 365, 381, 382, 387, 389; sur une médaille de bronze, 360; dans les peintures des catacombes, sous la figure de Moïse, 320 (voir *Moïse*, *Chaire*).
Pierre et Paul (saints), leur enterrement temporaire dans le cimetière *ad Catacumbas*, 155-158; leur fête à Rome, 357.
Plan de Rome souterraine, 162; plan du cimetière de Calliste, 163.
Platonia faite par Sixte III dans la crypte papale, 180, 200.
Plumbatæ, 211, 460.
Poisson, symbole de Jésus-Christ, 274-291; époque de ce symbolisme, 274, 275; son origine, 276; son adoption par les Pères de l'Église, 277, 278; poissons d'ivoire, de nacre, etc., trouvés dans les catacombes, 279; le poisson rarement représenté seul, 279; souvent avec la colombe ou le Bon Pasteur, 280, 281; très-souvent avec le pain eucharistique, 281, 291; poisson portant le pain et le vin eucharistiques sur son dos, 292; poisson consacré par le prêtre sur l'autel, 281, 336, 340, 341; poisson offert par Jésus aux sept disciples, 282-284, 287, 288, 343; inscriptions antiques relatives au poisson symbole de l'Eucharistie, 285, 286, (voir *Eucharistie*, *Jésus-Christ*, *Pain*).
Polemius Silvius, son calendrier, 71.
Policamus (saint) (fresque representant), 222, 223.
Polyandres, 197-199.
Pomponia Græcina, 51, 166-168.
Pomponio Leto et ses compagnons, 3, 445, 448.
Pomponius Bassus, 166.
ΠΟΜΗΩΝΟϹ ΓΡΗΚΕΙΝΟϹ, 168.
Pontiani ad ursum pileatum (cimetière), 37, 130.
Pontien (saint), pape, 3, 4; translation de ses reliques par saint Fabien, 178, 186.
Pontifes païens, leur juridiction sur les tombeaux, 59.
Portuensis (cimetières situés sur la voie), 37, 130.
PP. ROM., pour *Pontifex Romanus*, 244.
Préfecture urbaine (registres de la), 23, 186.
Prétextat (catacombe de), 104; sa découverte, 105, 106; ses peintures, 106, 107; ses inscriptions, 108, 109, 110; saint Sixte y fut martyrisé, 189, 190.
Priscille (catacombe de), 92, 330-332, 412, 413.
Prosélytes juifs (deux classes de), 53.
Prudence, description par lui du cimetière de Saint-Hippolyte, 136; des *polyandres*, 198.
Purgatoire (expression de la croyance au), 108.

QUATTRO CORONATI, enterrés *in arenario*, 408, 410.

Quirinus (tombe de saint), 109.
Quirinus ou Cyrinus (saint), évêque de Siscia, 222.

Raoul-Rochette, origine de ses erreurs sur l'art chrétien, 15; ses ecrits, sa théorie, 16, 17, 261, 262, 305.
Religionem, ad religionem pertinentes meam, 82.
Religiosus locus, 58, 118.
Restutus, M. Antonius (inscription de), 82.
Rome prise par Alaric, 141; par Vitiges, 142; par Astolphe, 144, 145.
Rosatio, 69, 173.

Sabinus, diacre, son inscription, 140.
Sacrements (chambres des) (*cubicula* A^2, A^3, A^4, A^5, A^6), 336-349, 447-449.
Sacrements (voir *Baptême, Eucharistie, Pénitence, Ordre*).
Salaria (cimetières situés sur les deux voies), 130.
Sarcophages chrétiens, 372-394.
Scipions (tombe des), 77.
Sculpture, tardif essor de la sculpture chrétienne, 375.
Sepolcro a mensa, 39, 169, 181.
Sergius Ier, pape, compose l'épitaphe de Ceadwalla, 477.
Severano (le P.), éditeur de Bosio, 9.
Severus, diacre, son *cubiculum*, 121, 128.
Sfondrati, cardinal, découvre le corps de sainte Cécile, 208, et ceux des saints Tiburtius, Valérien et Maxime, 211.
Sirice (saint), pape, travaux faits par lui dans la crypte de saint Corneille, 240.
Sixte II (saint), pape, invoqué par les pelerins, 177, 178; martyrisé dans le cimetière de Prétextat, 189, 190; inscription en son honneur par saint Damase, 190, 191.
Sixte III fait faire une *platonia* dans la crypte papale, 180, 200; inscription placée par lui dans le Baptistère de Latran, 325.
Sophronia (graffites relatifs à), 176, 177.
Soter (saint), pape, 185.
Soteris (sainte), martyre (cimetière de), 130, 171, 185, 439.
Souscription faite en Angleterre pour aider les fouilles du cimetière de Prétextat, 109, 110, 111.
Sportula, 70, 115, 116.
Sylvestre (saint), pape, enterré dans une *basilica*, 132.
Symboles chrétiens : l'ancre, 269; l'agneau ou la brebis, 269, 326, 327, 363; la colombe, 269-271; union de plusieurs symboles, 272, 298; le poisson, 274-293; le vase de lait, 293-297.
Symbolisme, 266; règles pour son interprétation, 267, 268.

Tertullien (textes de), sur la condition des chrétiens à la fin du IIe siècle, 47, 53, 54; sur la communauté chrétienne, 65, 113, 114, 116; sur les sépultures chrétiennes, 74, 75; sur la colombe, 271, 314; sur le poisson, 278; sur le *tau* pris comme image de la croix, 300; sur le Bon Pasteur, 308; sur le Bon Pasteur peint sur les calices, 369.
Testament romain (restitution des clauses d'un), relatives à la sépulture, 67-70.
Théodelinde, reine des Lombards (reliques envoyées à), 28.
Tiburtina (cimetieres situes sur la voie), 130.
Tituli, ou paroisses de Rome, 126, 127, 143.
Titulus, 73.
Tor Marancia, ferme où est le cimetière de Domitille, 96.
Triclinium pour les agapes, 72, 98.
Tufa granulare, tufa litoïde, 402, 403, 404.

URBAIN (saint), pape, 168.
Urbain, évêque, assiste sainte Cécile, 221.
Urbain VIII interdit les fouilles faites par les particuliers dans les catacombes, 11.

VALÉRIEN, ses édits contre les cimetières chrétiens, 75, 118.
Valérien (saint), époux de sainte Cécile, 205, 211.
Vatican (*memoria* de saint Pierre au), 89; (papes enterrés au), 89, 183; musée chrétien du Vatican, 15, 350, 351, 360, 363 (voir *Chaire*).
Verres dorés, trouvés dans les catacombes, 350; leur petit nombre, 351; leur date, 354; verres représentant des sujets païens, 353, 354, ou juifs, 355; sujets chrétiens et bibliques représentés sur les verres, 355, 367; images des saints, 356; de saint Pierre et de saint Paul, 356, 360, 362; médaillon de bronze représentant saint Pierre et saint Paul, type de leurs portraits reproduits par les verres chrétiens, 360; verres représentant saint Pierre sous la figure de Moïse frappant le rocher, 364; patènes en verre ornées de sujets bibliques, découvertes à Cologne, 366; leur usage, 369, 371; inscriptions des verres chrétiens, 359.
Vigile, pape, restaure des inscriptions damasiennes, 142.
Violateurs de tombeaux (lois contre les), 58; (imprécations contre les), 58.
Volcanique, couche volcanique autour de Rome, 402.

ZÉPHYRIN (saint), pape, confie à Calliste le premier cimetière public, 113, 116, 221; y est enterré, 185.

LISTE DES PLANCHES

RÉUNIES A LA FIN DU VOLUME

L'indication des pages se rapporte aux passages du texte où il y est fait allusion

Planches.		Pages.
I.	Saint Corneille et saint Cyprien, fresque du IXe siècle . .	243
II.	Plafond d'un *cubiculum* de la crypte de Lucine, IIe siècle.	253, 326
III.	Histoire de Jonas, fresque du cimetière de Calliste, IIIe siècle	315
IV.	1. La vierge Marie, l'enfant Jésus et le prophète Isaïe, fresque du cimetière de Priscille, Ier ou IIe siècle. . .	330
	2. L'adoration des Mages, fresque du cimetière des saints Pierre et Marcellin.	329
V.	1. Le sacrifice d'Abraham, fresque du *cubiculum* A^3, IIe siècle.	344
	2. Orphée, fresque du *cubiculum* L^2, IIe siècle. . . .	263, 458
	3, 4. *Fossores*, fresque du *cubiculum* A^4	138, 448
VI.	1. Moïse et le pêcheur, fresque du *cubiculum* A^2, IIe siècle.	337, 448
	2. Moïse frappant le rocher, fresque du *cubiculum* A^3, IIe siècle	335, 337, 448
	3. Le pêcheur, le baptême, le paralytique, *cubiculum* A^3, IIe siècle..	335, 338, 448
VII.	Le repas des sept disciples, *cubiculum* A^3, IIe siècle. .	282, 336, 343, 448
VIII.	1. Poisson portant le pain et le vin eucharistiques, fresque de la crypte de Lucine, IIe siècle.	292
	2. Le poisson et le pain sur un trépied, *cubiculum* A^2, IIe siècle	281, 448
	3. Le prêtre consacrant le poisson, *cubiculum* A^3, IIe siècle,	281, 336, 341, 448

Planches.		Pages.
IX.	1. Marie entre saint Pierre et saint Paul, fond de coupe.	356
	2. Sainte Agnès, fond de coupe.	356, 362
X.	1. Médaille de bronze représentant saint Pierre et saint Paul, Ier siècle	360
	2. Fond de coupe représentant saint Pierre sous la figure de Moïse	364
XI.	Inscription damasienne de la crypte papale.	197
XII.	Copie, probablement par le pape Vigile, de l'inscription damasienne de la crypte de saint Eusèbe	228
XIII.	Fragments de l'inscription originale	229
XIV.	Épitaphes grecques de la crypte papale.	181
XV.	Restauration de la crypte papale, d'après M. de Rossi . .	194
XVI.	Crypte de saint Corneille.	337
XVII.	Moïse se déchaussant, Moïse frappant le rocher, IIIe siècle.	321
XVIII.	Le Bon Pasteur, les apôtres et les brebis, IIIe siècle. .	309, 349
XIX.	Sarcophage du musée de Latran.	376
XX.	1. Sarcophage représentant des dauphins.	374
	2. Sarcophage représentant un pêcheur et Orphée. . . .	374

LISTE DES GRAVURES

INSÉRÉES DANS LE TEXTE

Gravures. Pages.

1. Galerie de catacombe 35
2. Plan d'une partie de la catacombe de Sainte-Agnès 37
3. Plan de l'arénaire communiquant avec la catacombe de Sainte-Agnès 37
4. *Arcosolium*. 39
5. *Sepolcro a mensa* ou table funéraire 39
6. Section de chambres dans la catacombe des saints Marcellin et Pierre : ouverture inférieure du luminaire 40
7. Intérieur d'un *cubiculum* à Sainte-Agnès, avec des siéges et des bancs taillés dans le roc 41
8. Entrée d'un très-ancien tombeau chrétien à Tor Marancia. . 97
9. Vigne peinte sur une voûte du cimetière de Domitille, Ier siècle 99
10. Daniel dans la fosse aux lions, Ier siècle 100
11. Voûte d'un *arcosolium* dans le cimetière de Prétextat, IIe siècle 107
12. Statue de sainte Cécile, par Maderno 210
13. Chapelle de sainte Cécile. 212
14. Pierre tombale de l'étage inférieur de la crypte de Lucine : la colombe, l'ancre, la brebis.. 269
15. Fresque d'un des plus anciens *cubicula* de la crypte de Lucine, représentant le baptême de Jésus-Christ 270
16. Inscription provenant de la crypte de Lucine : colombes becquetant une grappe de raisin 271
17. Sceau avec l'image de la colombe. 272
18. Épitaphe d'une très-ancienne partie de la crypte de Lucine : la colombe 272
19. Fresque d'un *cubiculum* de la crypte de Lucine : deux colombes dans un jardin 273

Gravures. Pages

20. Pierre tombale d'une très-ancienne partie du cimetière de Priscille : la colombe et le poisson. 280
21. Pierre sépulcrale trouvée dans un cimetière de la voie Latine : le monogramme, le Bon Pasteur et le poisson. 280
22. Fresque de la catacombe chrétienne d'Alexandrie : les noces de Cana, la multiplication des pains et des poissons, le repas eucharistique. 289
23. Pierre tombale d'un ancien cimetière chrétien de Modène : sept pains et deux poissons 291
24. Fresque d'un des plus anciens *cubicula* de la crypte de Lucine : le vase de lait entre deux brebis. 293
25. Agneau portant le vase de lait nimbé, fresque de la catacombe des saints Pierre et Marcellin. 294
26. Agneau portant le vase de lait et le bâton pastoral, fresque de la catacombe de Domitille 294
27. Caricature du crucifix, trouvée sur le Palatin. 298
28. Formes diverses de la croix et du monogramme 300
29. Réunion de plusieurs symboles sur une cornaline gravée : l'ancre, les poissons, la brebis, la colombe, le navire, la croix, le Bon Pasteur. 300
30. Monogramme entre deux colombes, gravé sur la *mensa* d'un *arcosolium* du cimetière de Sainte-Soteris. 301
31. Le Bon Pasteur, peint au centre de la voûte d'un des plus anciens *cubicula* de la crypte de Lucine. 306
32. Noé dans l'arche 313
33. Très-ancienne pierre tombale du cimetière de Calliste : le Bon Pasteur et l'orante. 326
34. Orante entre deux brebis, pierre tombale du cimetière de Calliste. 327
35. Image de la sainte Vierge et de l'enfant Jésus, dans le cimetière de Sainte-Agnès, IVe siècle. 328
36. Jésus ressuscitant Lazare, fresque du *cubiculum* A6 345
37. Fond de coupe représentant saint Calliste 356
38. Fond de coupe représentant Jésus entre saint Pierre et saint Paul 363
39. Fond de coupe représentant saint Pierre sous la figure de Moïse. Nettoyé en 1867 364
40. Fragments d'une patène de verre trouvée à Cologne. 367
41. Très-ancien sarcophage trouvé dans la crypte de Lucine. . . 376
42. Sarcophage du cimetière de Calliste représentant le Pasteur, l'Amour et Psyché. 377
43. Sarcophage trouvé dans la crypte de Lucine représentant Ulysse et les Sirènes. 377

Gravures. Pages.
44. Sarcophage du cimetière de Calliste représentant le Pasteur accompagné d'un chien. 378
45. Sarcophage du musée de Latran : le *labarum* et scènes de la Passion. 388
46. Élie donnant son manteau à Élisée, bas-relief du musée de Latran 390
47. Frises du sarcophage de Junius Bassus. 393
48. Partie de muraille de la catacombe de Saint-Hermès. 405
49. Section de galerie dans la catacombe de Saint-Hermès. . . . 406
50. Section de galerie soutenue par des piliers en briques 406
51. Plan d'une partie de la catacombe de Sainte-Priscille. 413
52. Section du cimetière de Saint-Calliste. 419
53. Première période d'excavation de la première *area* du cimetière de Calliste. 423
54. Mur extérieur de l'ambulacre C 424
55. Élévation du mur intérieur de l'ambulacre A 425
56. Deuxième période d'excavation. 426
57. Troisième période. 428
58. Escalier secret correspondant avec l'*arenarium* 430
59. Quatrième période 432
60. Cinquième période 434
61. Section des galeries A, H et I. 436
62. Sixième période. 438
63. La chaire de saint Pierre, exposée en 1867. 474

LISTE DES FAC-SIMILE D'INSCRIPTIONS

INSÉRÉS DANS LE TEXTE

Gravures. Pages.
1. Inscription damasienne de la crypte de saint Janvier 109
2. Épitaphe originale de saint Corneille 159
3. Fragment de l'épitaphe de saint Fabien 187

LISTE DES PLANS TIRÉS HORS TEXTE

1. Plan de la première *area* du cimetière de Calliste. A la fin du chapitre III du livre V.
2. Atlas ou plan général du cimetière de Calliste. A la fin du volume.

N. B. Les légendes qui accompagnent ce plan ont été imprimées à Rome : le mot *aire* y est employé au lieu du mot *area,* dont nous nous servons dans le texte : quelques irrégularités de ponctuation et d'orthographe, faciles à corriger, n'altèrent pas l'exactitude de ces légendes, qui sont en un parfait accord avec le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS I

PRÉFACE DE M. DE ROSSI IX

ADDITIONS ET CORRECTIONS, COMMUNIQUÉES PAR M. DE ROSSI. XVII

INTRODUCTION. — HISTOIRE LITTÉRAIRE DE ROME SOUTERRAINE.

Première partie. — Auteurs modernes. 1

Deuxième partie. — Anciens documents. 20

LIVRE I. — ORIGINE DES CATACOMBES.

CHAPITRE I. — Description générale. 33

CHAPITRE II. — Position sociale et religieuse des premiers chrétiens. 44

CHAPITRE III. — Lois et usages funéraires des Romains 57

CHAPITRE IV. — Commencement des catacombes. 75

LIVRE II. — HISTOIRE DES CATACOMBES.

CHAPITRE I. — Les catacombes pendant les deux premiers siècles. 87

CHAPITRE II. — Histoire des catacombes depuis le commencement du IIIe siècle jusqu'à la paix de l'Église en 312 112

Pages.

CHAPITRE III. — De l'édit de Milan au sac de Rome par les Goths (312-410). 131

CHAPITRE IV. — De l'an 410 jusqu'à l'abandon définitif des catacombes. 141

LIVRE III. — CIMETIÈRE DE CALLISTE.

CHAPITRE I. — Découverte du cimetière de Saint-Calliste. . . 151

CHAPITRE II. — Distinction de ses différentes parties. 161

CHAPITRE III. — La crypte papale. 173

CHAPITRE IV. — Crypte de sainte Cécile. 203

CHAPITRE V. — L'épitaphe de saint Eusèbe 224

CHAPITRE VI. — Le tombeau de saint Corneille. 233

LIVRE IV. — L'ART CHRÉTIEN.

CHAPITRE I. — Antiquité et types principaux de l'art chrétien. 250

CHAPITRE II. — Peintures symboliques 265

CHAPITRE III. — Peintures allégoriques 303

CHAPITRE IV. — Peintures bibliques. 310

CHAPITRE V. — Images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints. 322

CHAPITRE VI. — Peintures liturgiques. 333

CHAPITRE VII. — Verres dorés trouvés dans les catacombes. . 350

CHAPITRE VIII. — Sarcophages chrétiens. 372

LIVRE V. — LE TÉMOIGNAGE DES CATACOMBES.

CHAPITRE I. — Les catacombes rendent témoignage de leur origine chrétienne. 399

CHAPITRE II. — Construction et développement des catacombes. 415

CHAPITRE III. — Description analytique du plan de la première *area* du cimetière de Calliste 443

APPENDICE.

Pages.

NOTE A (page 18). — Découverte du tombeau de saint Hyacinthe par le P. Marchi. 467

NOTE B (page 26). — Fragment de l'interrogatoire de sainte Cécile, d'après deux manuscrits. 471

NOTE C (page 94). — LA CHAIRE DE SAINT PIERRE :

Notions préliminaires. 473

§ 1er. — Description de la chaire. 474

§ 2e. — Notice historique sur la chaire de saint Pierre. 476

§ 3e. — Autre chaire de saint Pierre dans le cimetière d'Ostrianus. 482

§ 4e. — Les deux fêtes de la chaire de saint Pierre. 484

NOTE D (page 140). — De l'intercession des saints, d'après saint Augustin. 486

NOTE E (page 245). — L'autel chrétien primitif. 489

NOTE F. — Description de l'Atlas ou Plan général du cimetière de Calliste et en particulier de l'*area* V. 492

INDEX ALPHABÉTIQUE. 497

LISTE DES PLANCHES RÉUNIES A LA FIN DU VOLUME. 509

LISTE DES GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE. 511

LISTE DES FAC-SIMILE D'INSCRIPTIONS INSÉRÉS DANS LE TEXTE. 514

LISTE DES PLANS TIRÉS HORS TEXTE. 514

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1111]

ASHMOLEAN
OXFORD
LIBRARY

ASHMOLEAN
OXFORD
LIBRARY

SCI
SCI CORNELI PP

1

2

2

3 4

1

2

3

1

2

3

1

2

1

2

HIC CONGESTA IACET QVAE RISSI TVRBA PIORVM
CORPORA SANCTORVM RETINENT VENERANDA SEPVLCRA
SVBLIMES ANIMAS RAPVIT SIBI REGIA CAELI
HIC COMITES XYSTI PORTANT QVI EX HOSTE TROPAEA
HIC NVMERVS PROCERVM SERVAT QVI ALTARIA XPI
HIC POSITVS LONGA VIXIT QVI IN PACE SACERDOS
HIC CONFESSORES SANCTI QVOS GRAECIA MISIT
HIC IVVENES PVERI QVE SENES CASTI QVE NEPOTES
QVIS MAGVIRGINEVM PLACIT RETINERE PVDOREM
HIC FAE ORDAMASVS VOLVIM EACONDEREMEMBRA
SEDCINERESTIMVIS ANCTOS VEXARE PIORVM

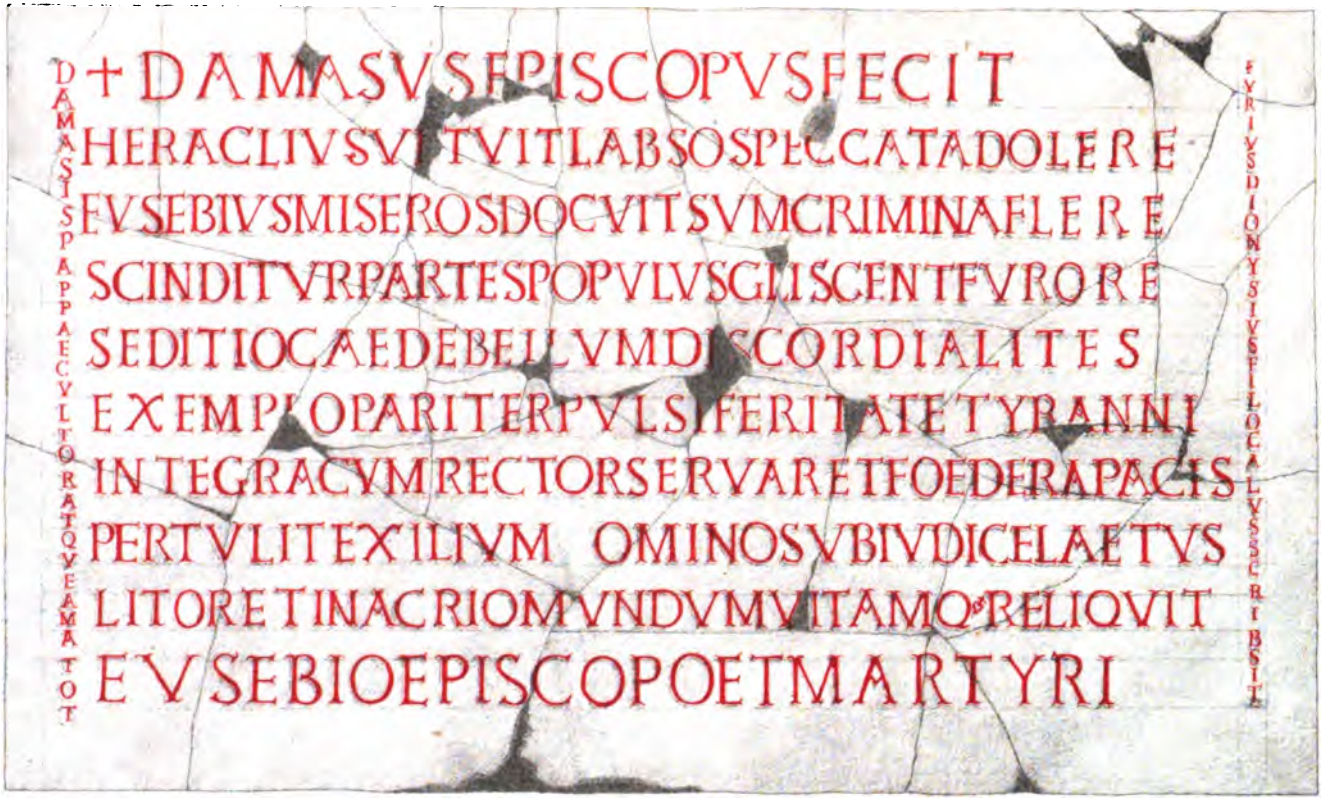
+ DAMASVS EPISCOPVS FECIT
HERACLIVS VITVIT LABSO SPECCATA DOLERE
EVSEBIVS MISEROS DOCVIT SVM CRIMINA FLERE
SCINDITVR PARTES POPVLVS GLISCENT FVRORE
SEDITIO CAEDES BELLVM DISCORDIA LITES
EXEMPLO PARITER PVLSI FERITATE TYRANNI
INTEGRA CVM RECTOR SERVARET FOEDERA PACIS
PERTVLIT EXILIVM OMINOS VBI VDICE LAETVS
LITORE TINACRIO MVNDVM VITAMQ RELIQVIT
EVSEBIO EPISCOPO ET MARTYRI
DAMASIS PAPPAE CVLTOR ATQVE AMATOR
FVRIVS DIONYSIVS TILOCALVS SCRIBSIT

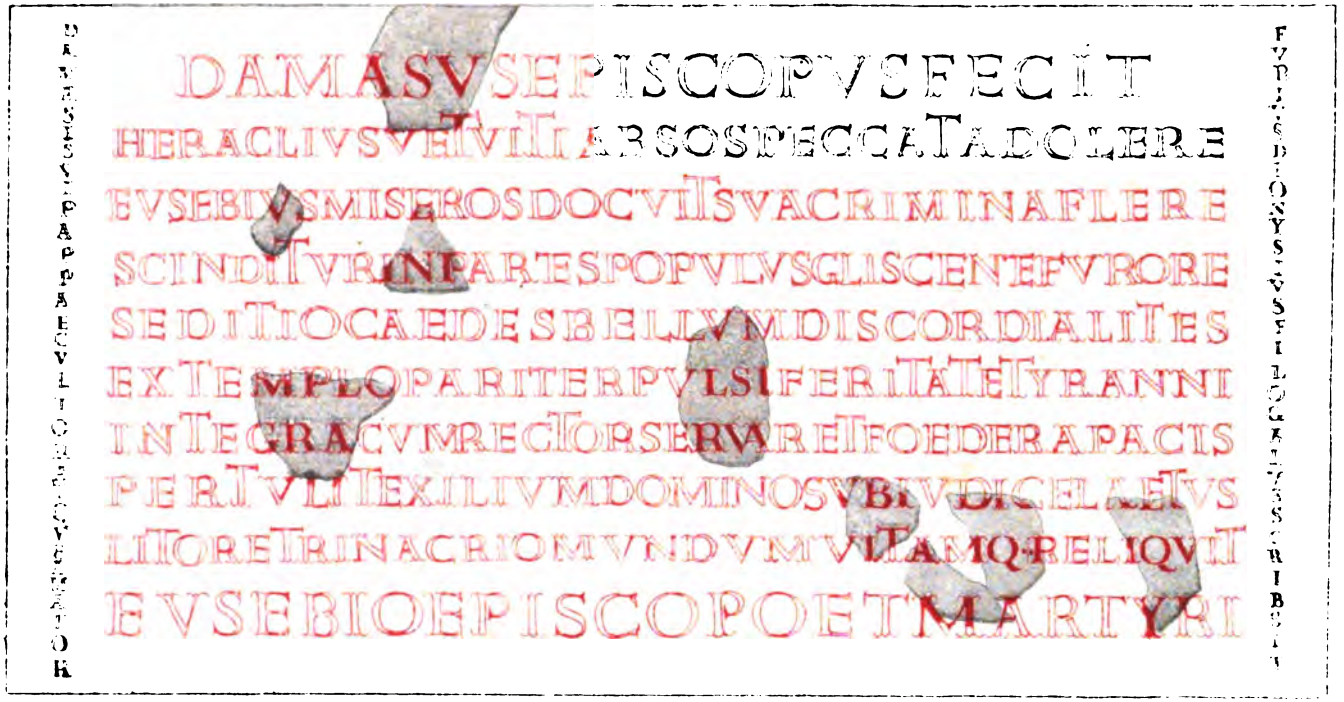
DAMASVS EPISCOPVS FECIT
HERACLIVS VETVIT ARSOS PECCATA DOLERE
EVSEBIVS MISEROS DOCVIT SVA CRIMINA FLERE
SCINDITVR IN PARTES POPVLVS GLISCENTE FVRORE
SEDITIO CAEDES BELLVM DISCORDIA LITES
EX TEMPLO PARITER PVLSI FERITATE TYRANNI
IN TEGRA CVM RECTOR SERVARET FOEDERA PACIS
PERTVLIT EXILIVM DOMINOS VBI VDICE LAETVS
LITORE TRINA CRIOM VNDVM VITAMQ RELIQVIT
EVSEBIO EPISCOPO ET MARTYRI

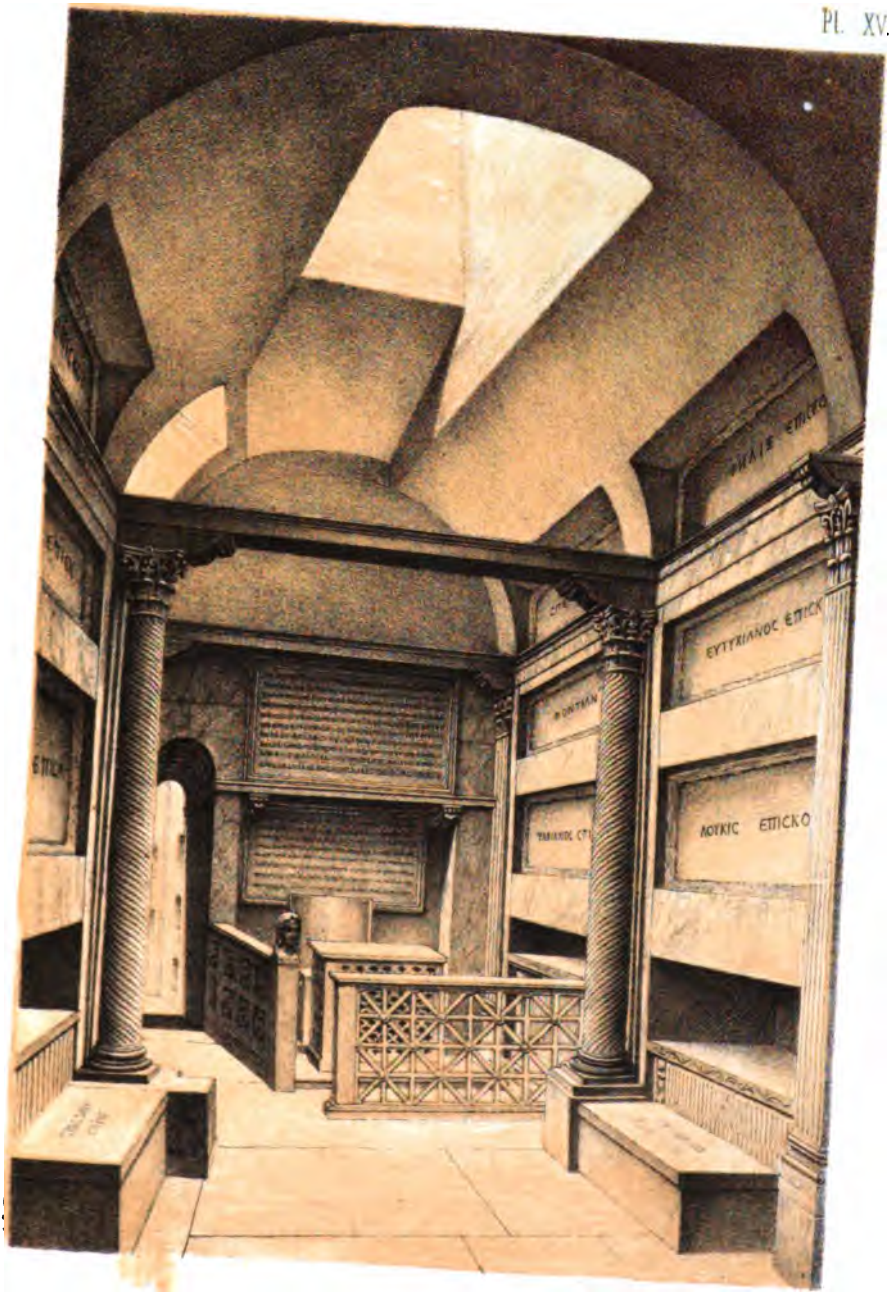
ΕΥΤΥΧΙΑΝΟΣ ΕΠΙΣΚ
ΛΟΥΚΙΣ ΕΠΙΣΚΟ

1

2

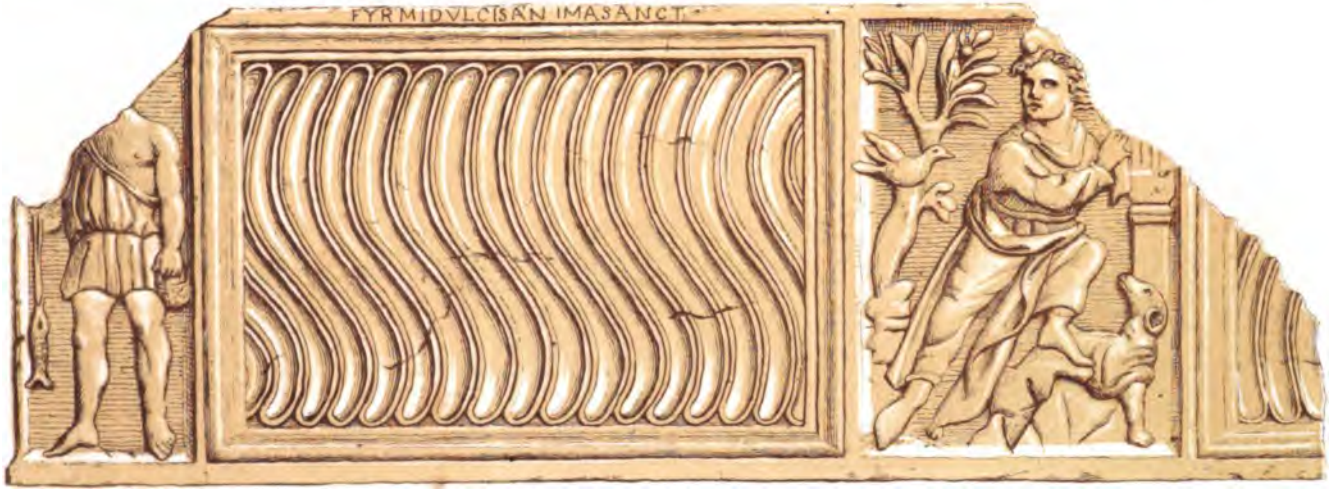

ASHMOLEAN
OXFORD
LIBRARY

ASHMOLEAN
OXFORD
LIBRARY

ASHMOLEAN
OXFORD
LIBRARY

HES/73/76

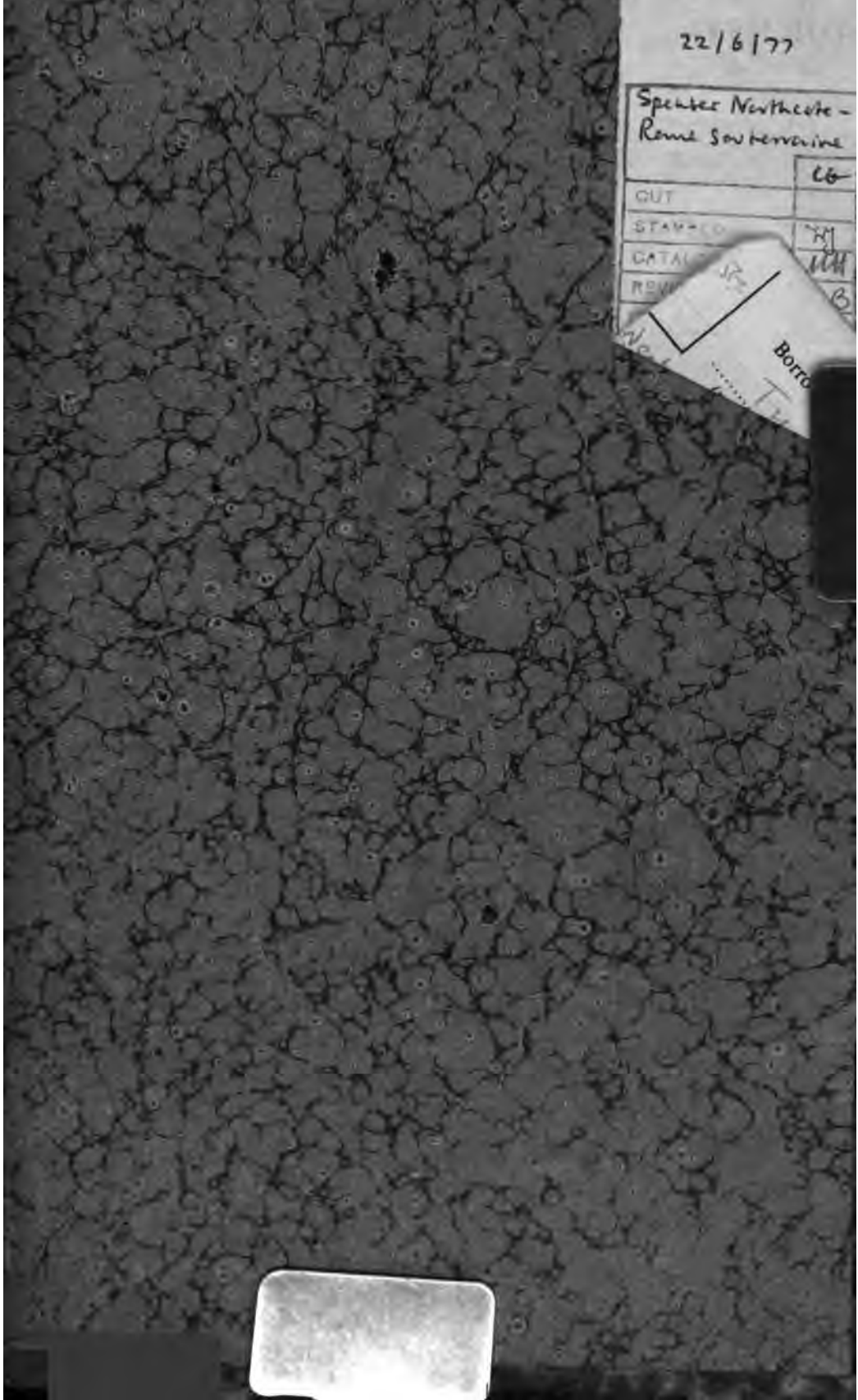

22/6/77

Spencer Northcote -
Rome Souterraine

	CG
CUT	
STAMPED	
CATAL	
REV	

Borro